



# Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

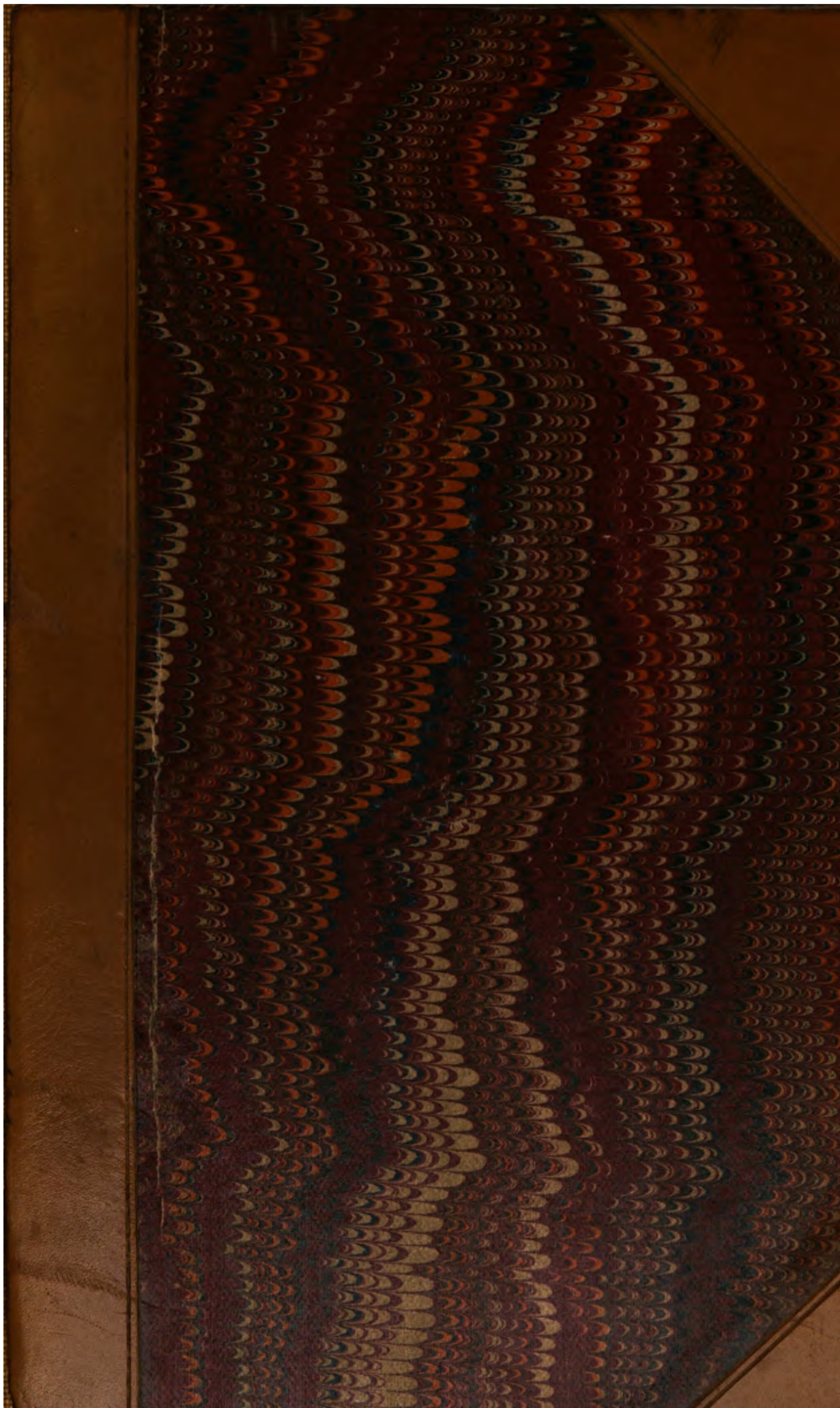
This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

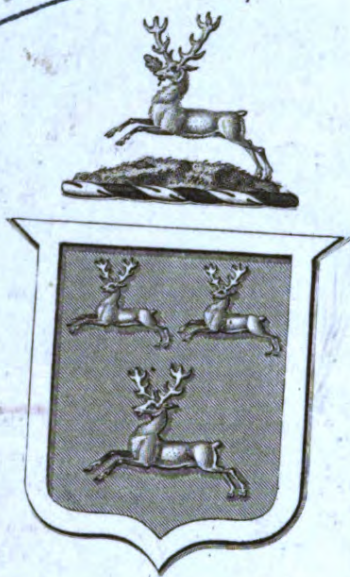
<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.



*Taylor Library*



*Henry M. Trollope.*

B. H. BLACKWELL LTD.  
BOOKSELLERS  
48 to 51 BROAD STREET  
OXFORD

173 f 1

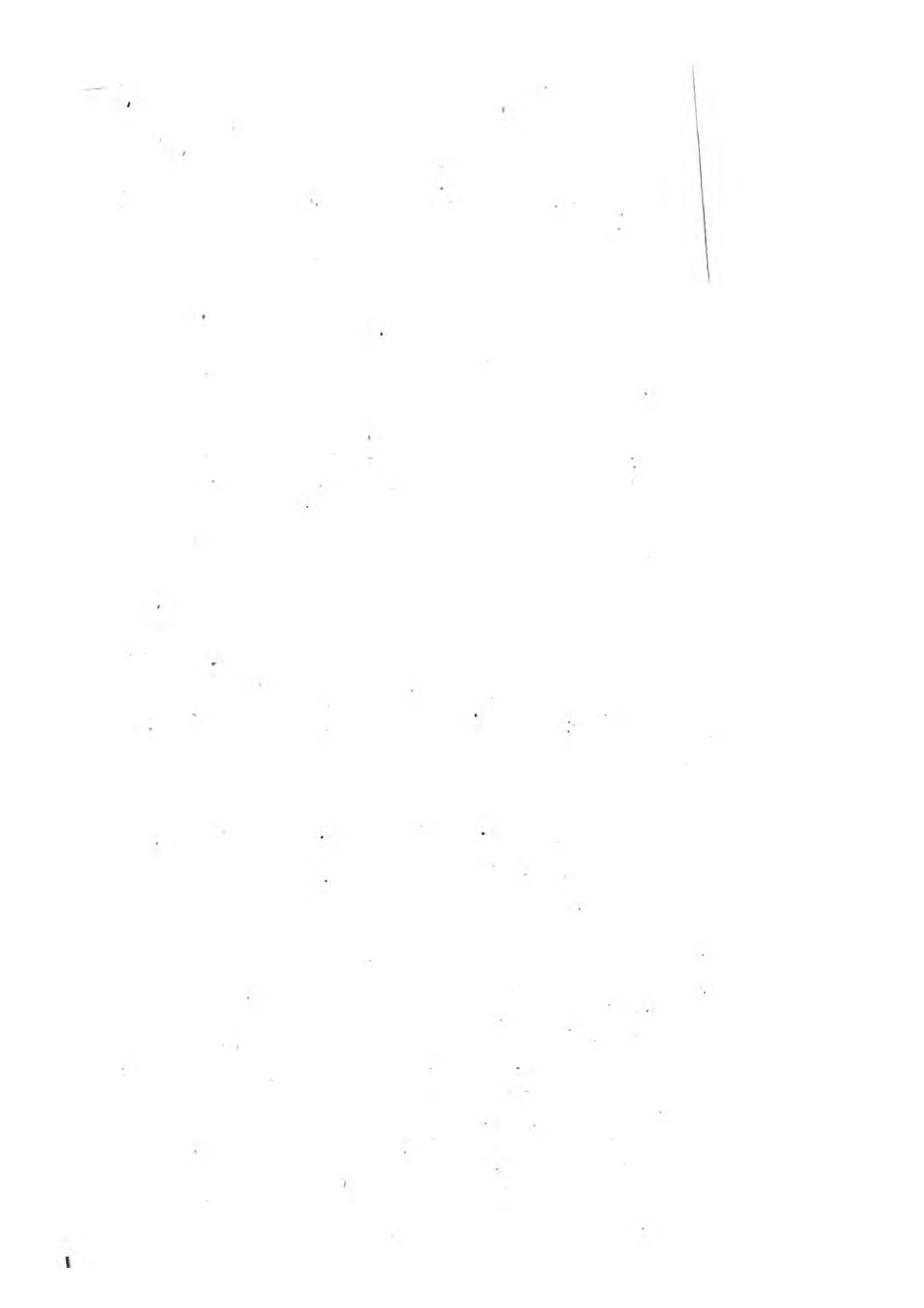


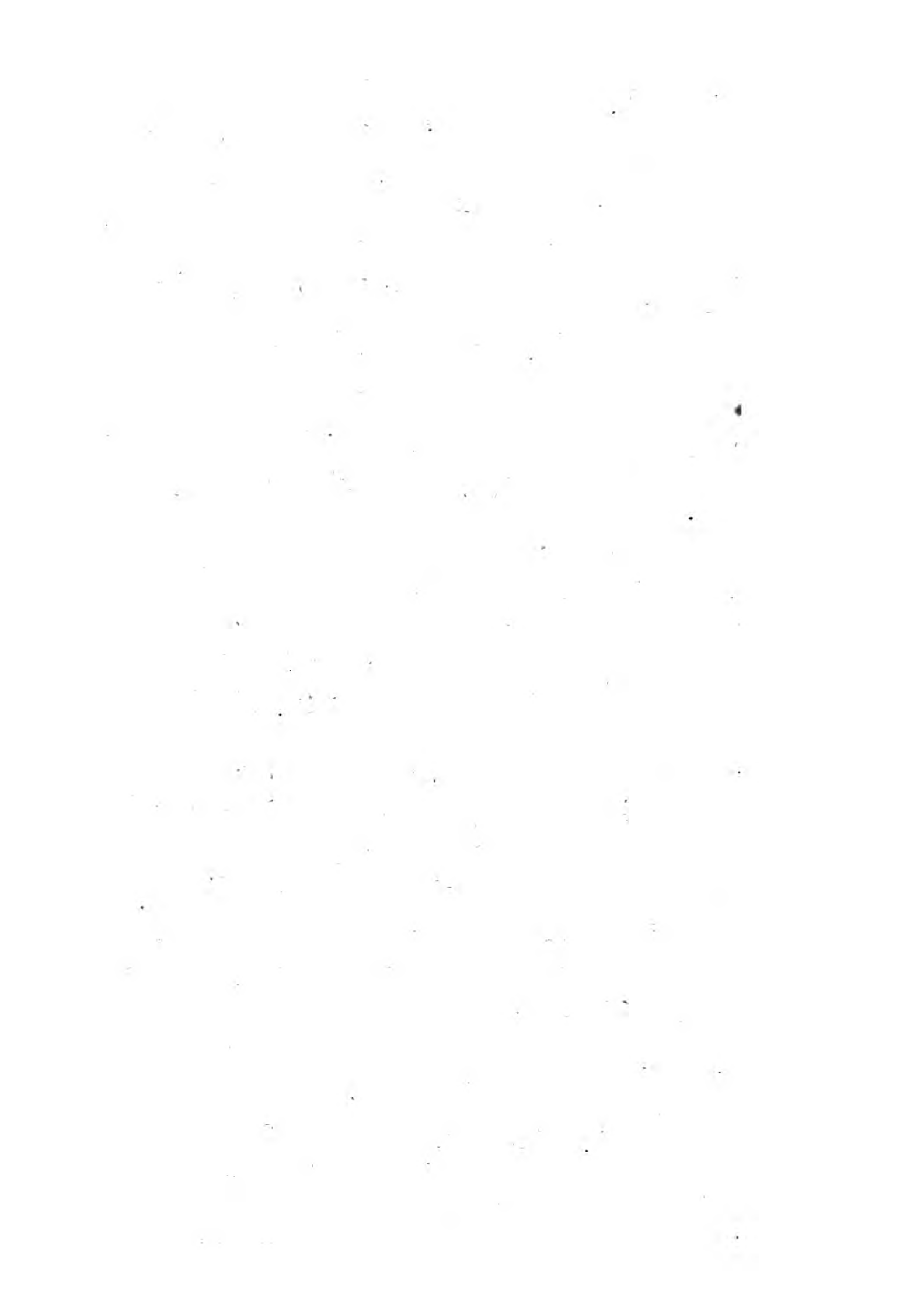
47-

5 vol

257-







# OEUVRES

DE

*BOILEAU DESPRÉAUX.*

TOME PREMIER.



ORUAVRES

AND

THE HISTORY OF THE

REIGN OF





*Le Portrait de BOILEAU, apporté sur le PARNASSE, par la POÉSIE SATIRIQUE. APOLLON tend les bras, pour le recevoir, et les MUSES lui préparent des Couronnes.*

*B. Picart, inv.*

*Vinkles, sculp. 1710.*

# OEUVRES

DE

## BOILEAU DESPRÉAUX

*Avec des Eclaircissemens Historiques donnés par lui-même,  
& rédigés par M. BROSETTE; augmentées de plusieurs  
Pièces, tant de l'Auteur, qu'ayant rapport à ses Ouvrages;  
avec des Remarques & des Dissertations Critiques.*

PAR M. DE SAINT-MARC,

NOUVELLE ÉDITION,

Augmentée de plusieurs Remarques & de Pièces relatives  
aux Ouvrages de l'Auteur. Enrichie de Figures gravées  
d'après les desseins du fameux PICART LE ROMAIN.

TOME PREMIER.

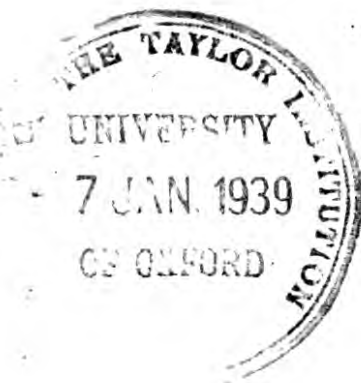


A AMSTERDAM,

Chez D. J. CHANGUION,  
MDCCLXXII.

*Avec Privilege de N. S. les Etats de Hollande & de West-Frise.*

JOHN TAYLOR



JOHN TAYLOR

OXFORD

# AVERTISSEMENT

## DU LIBRAIRE.

*IL seroit inutile de nous arrêter à faire l'éloge de l'Ouvrage que nous donnons au Public. Il y a longtems que sa réputation est faite. Peu de productions ont mérité à plus juste titre d'être accueillies avec cette avidité, cet empressement toujours nouveau qui recommandent mieux un Livre, que tout ce qu'on pourroit dire en sa faveur.*

*Nous nous bornerons donc à rendre compte de notre Edition des OEUVRES DE DESPRÉAUX; à exposer succinctement & sans emphase, ce qu'elle a de particulier & de préférable à toutes celles qu'on en a fait précédemment.*

*En général nous avons suivi celle de M. DE ST. MARC comme la meilleure, à bien des égards, de toutes celles qui ont paru; mais, comme on imprimoit à mesure qu'il préparoit ses cahiers, les matieres n'y sont pas rangées selon l'ordre qu'il avoit dessein de leur donner, si le tems le lui eût permis. Nous n'avons fait que suivre son intention, souvent exprimée, en restituant divers morceaux en la place que, ou l'ordre chronologique, ou leur nature paroît exiger.*

Tome I.

a

## II A V E R T I S S E M E N T.

Nous avons conservé les *Avertissemens* & *Préfaces* de tous les *Editeurs* qui nous ont précédé; nous avons cru qu'il étoit de l'équité de faire, à chacun d'eux, honneur de ses travaux & de ses soins, & que personne ne pouvoit en rendre un compte plus détaillé qu'eux-mêmes.

Nous avons placé devant les *Eloges* qu'on a faits de notre *Auteur*, un *Abrégé* de sa *Vie*. Il est bon d'avoir une idée de la conduite, des mœurs & de la façon de penser de celui dont on va entendre les louanges: on en est plus à portée de juger si c'est l'équité ou la faveur qui les distribue. Ce morceau manque à l'*Edition* de M. DE ST. MARC, quoique faite d'ailleurs avec soin.

Des raisons de politique, la crainte bien fondée d'offenser une Société d'hommes d'autant plus redoutables, qu'ils se servoient du prétexte de la religion attaquée pour exercer leur vengeance, avoient porté ces *Editeurs*, d'ailleurs judicieux, à supprimer bien des choses qui, en irritant les injustes *Inquisiteurs* de la *Littérature*, n'eussent pas manqué d'être funestes à ceux qui les auroient divulguées. Le seul M. DU MONTEIL avoit profité de la liberté de la presse à *Amsterdam*, pour faire des remarques aussi vraies que judicieuses, surtout

A V E R T I S S E M E N T. III

*sur la douzieme Satyre. Mais les motifs qui avoient arrêté la plume des autres Editeurs, intimidèrent tellement M. DE ST. MARC, qu'il supprima ces remarques dans son Edition. La chute du Colosse qui les avoit effrayés, son discrédit & le peu que nous avons à redouter de ses intrigues au sein de la liberté, nous ont permis de restituer dans notre Edition, non-seulement toutes les Notes de Mr. DU MONTEIL, mais encore d'y en ajouter de nouvelles, puisées dans les sources les plus sûres & les plus exemptes de partialité. Cela nous a même paru d'autant plus nécessaire & plus important, que ces sortes d'explications servent de clé pour entendre certaines expressions de DESPRÉAUX, qui sans cela seroient inintelligibles pour beaucoup de Lecteurs. Ces notes ainsi ajoutées seront aisées à distinguer, parce qu'elles sont sans nom.*

*On trouvera aussi dans le Tome III. un morceau intitulé, Boileau aux prises avec les Jésuites, Brochure de 55 Pages qui parut dans le tems des Démêlés de notre Auteur avec ces RR. PP. Nous l'avons cru propre à faire connoître l'esprit des Adversaires que Despréaux avoit à combattre, & à répandre du jour sur l'histoire de cette dispute. M. DE ST. MARC*



## IV A V E R T I S S E M E N T

*n'a sans doute osé donner cette Piece, & elle a probablement été inconnue à M. DU MONTELL. En l'insérant dans notre Edition, nous épargnons au Lecteur la peine de se la procurer, supposé que cela soit possible.*

*Par une suite de l'esprit de désintéressement qui a présidé à notre Edition, nous nous sommes abstenus de réimprimer plusieurs pieces qui se trouvent dans l'Edition de Mr. DE ST. MARC, auxquelles Despréaux n'a eu part ni directement ni indirectement, parce que nous ne les avons cru propres qu'à grossir les Volumes & à multiplier les fraix des Acheteurs, sans contribuer le moins du monde à l'intelligence des Ouvrages qui sont incontestablement de lui. N'est-ce point un pur Charlatanisme de rassembler sous le nom d'un Auteur, un tas d'Ecrits, souvent peu dignes de voir le jour, sous le spécieux prétexte que cet Auteur y est nommé? Un Libraire qui, dans une Edition de M. DE VOLTAIRE, voudroit rassembler tous les Livres qui ont été faits pour & contre cet homme tant loué & si fréquemment critiqué, fourniroit de quoi former une ample Bibliotheque; mais il duperoit le Public, & nous le respectons.*

*Nous nous sommes fait un devoir de conserver*

## AVERTISSEMENT. v

aux Amateurs les beaux desseins du fameux PICART LE ROMAIN ; & à cet effet nous avons fait copier les belles Estampes de l' Edition d' Amsterdam en 2 Vol. in-fol. faite déjà précédemment chez nous. Ce sont des morceaux achevés qu'on sera bien aise de retrouver ici & qui ne donneront pas un petit relief à cette Edition. Nous avons fait graver de nouvelles Vignettes qui, par la beauté, l'élégance & la légèreté du burin, méritent d'accompagner celles que nous venons de nommer.

Nous n'avons pas adopté l'ortographe de DESPRÉAUX, comme M. DE ST. MARC l'a fait. Elle étoit peut-être bonne pour l'âge de ce Poète célèbre, mais les tems sont changés, & elle est d'autant moins admissible ; qu'elle pêche par défaut d'uniformité. D'ailleurs il faut suivre l'usage, & un Auteur qui se serviroit aujourd'hui de l'ortographe qui avoit cours du tems de DESPRÉAUX, ne seroit gueres plus excusable que celui qui voudroit faire revivre le langage qu'on parloit sous le regne de FRANÇOIS I.

Nous n'avons épargné ni soins ni dépense pour la correction typographique, & nous avons droit d'espérer qu'on nous rendra sur ce point la justice que nous méritons. Nous avons suivi l'Ortogra-

## VI A V E R T I S S E M E N T.

*phe de M. Restaut comme la plus commune & la mieux fondée en raison. La beauté & la netteté du caractère mérite d'entrer pour quelque chose dans la considération d'un Ouvrage, & notre Edition aura encore à cet égard l'avantage sur toutes les autres. Nous aurions pu modérer les fraix; mais une Economie trop stricte dans une entreprise de cette importance, eût eu l'air d'une honteuse lésine. Au reste nous nous croirons bien dédommagés, si nous remportons les suffrages du Public, unique but de notre ambition.*



---

## A V E R T I S S E M E N T

Mis par M. BROSSETTE à la tête de son *Edition*, qui parut à Genève en 1717. en 2. Volumes in-4<sup>o</sup>.

**E**N publiant un Commentaire sur les Oeuvres de Monsieur Boileau-Despréaux, j'ai eu dessein de donner une édition du Texte, plus parfaite que toutes celles qui ont paru. Pour la rendre-telle, j'ai rassemblé avec soin tout ce qui est sorti de la plume de cet illustre Ecrivain. Je donne des Pièces entières qui n'avoient pas encore vu le jour; je conserve les endroits qu'il avoit retranchés de quelques éditions: enfin jusqu'aux moindres fragmens, tout se trouve ici, revu plus exactement que jamais.

J'ajoute des Eclaircissemens historiques au Texte de l'Auteur; & je n'impose point quand j'annonce dans mon titre, qu'ils m'ont été donnés par l'Auteur lui-même: car je n'avance presque rien qui ne soit tiré ou des conversations que j'ai eues avec lui, ou des lettres qu'il m'a écrites. La haute idée que j'avois de ses Ouvrages, m'ayant fait souhaiter de le connoître, je ne trouvai en lui ni cette fausse modestie, ni cette vaine ostentation, si ordinaires aux personnes qui ont acquis une réputation éclatante: & , bien différent de ces Auteurs renommés qui perdent à être vus de près, il me parut encore plus grand dans sa Conversation que dans ses Ecrits.

Cette première entrevue donna naissance à un commerce intime qui a duré plus de douze années. La grande inégalité de son âge & du mien, ne l'empêcha point de prendre confiance en moi: il

## VIII A V E R T I S S E M E N T

m'ouvrit entièrement son cœur; & quand je donne ce Commentaire, je ne fais proprement que rendre au Public le dépôt que cet illustre Ami m'avoit confié.

S'il eut la complaisance de m'apprendre toutes les particularités de ses Ouvrages, je puis dire que de mon côté je ne négligeai rien de ce qui pouvoit me donner d'ailleurs une connoissance exacte de certains faits qu'il touche légèrement, & dont il m'avoit qu'il ne sçavoit trop bien le détail. Mes recherches ne lui déplaisoient pas; de sorte qu'un jour comme je lui rendois compte de mes découvertes: *A l'air dont vous y allez, me dit-il, vous sçauvez mieux votre Boileau que moi-même.*

Ce n'est donc pas ici un tissu de conjectures, hazardées par un Commentateur qui devine: c'est le simple récit d'un Historien qui raconte, fidèlement, & souvent dans les mêmes termes, ce qu'il a appris de la bouche de l'Auteur original. En un mot, c'est l'Histoire secrète des Ouvrages de Mr. Despréaux. Mais c'est aussi, en quelque façon, l'Histoire de son Siècle. Car comme il y a eu peu d'Ecrivains de ce tems-là qu'il n'ait nommés, en bien ou en mal; peu d'événemens de quelque importance, qu'il n'ait indiqués; mon Commentaire embrasse le détail de ces diverses matieres. Ainsi, l'on y trouvera quantité d'anecdotes littéraires & historiques, peut-être assez curieuses d'elles-mêmes pour attacher les Lecteurs, & pour suppléer à ces graces intéressantes que je serois peu capable de répandre sur mon Ouvrage.

Bien loin de m'abandonner à cette aveugle prévention tant reprochée aux Commentateurs, j'ai rapporté assez exactement les critiques qu'on a faites de mon Auteur, pour peu qu'elles m'aient paru sensées. J'ai cru, qu'à l'égard de mes Lecteurs, je devois moins me regarder comme l'Ami de sa Personne, que comme l'Interprète & l'Historien de ses Ecrits.

En

En parlant des personnes qui y sont nommées, je me suis attaché particulièrement à faire connoître celles qui sont plus obscures, & dont les noms seroient peut-être ignorés sans les Satires de notre Auteur. Dans le tems auquel il les publia, telle Personne étoit fort connue à la Cour ou à la Ville, qui ne l'est plus maintenant: comme l'*Angéli*, le *Savoyard*, & un tas de mauvais Ecrivains qui sont nommés dans les Satires. Tel Evénement faisoit alors l'entretien de tout Paris, qui peu de tems après fut entièrement oublié: comme le Siège soutenu par les Augustins, dont il est fait mention dans le premier Chant du Lutrín. Voilà principalement quels sont les sujets abandonnés à la prévoyance d'un Commentateur contemporain, dont la fonction est de fixer de bonne heure la connoissance des choses qui vraisemblablement ne passeroient pas jusqu'à la postérité.

Cette réflexion s'adresse sur-tout à ceux qui seroient tentés de rejeter quelques-unes de mes remarques, parce qu'elles leur paroïtroient moins importantes que la plupart de celles qui entrent dans ce Commentaire. J'ai eu dessein d'écrire pour tout le monde; pour les Etrangers aussi bien que pour les François; pour la Postérité encore plus que pour notre Siècle. Dans cette vue, ne devois-je pas expliquer ce qui regarde nos usages, nos modes & nos coûtumes? Un François qui lira aujourd'hui mon Commentaire, ne sentira pas le besoin de cette explication; mais nos Neveux sans doute m'en sçauront gré: & les Notes qui peuvent maintenant paroître inutiles, ou qui semblent n'avoir été écrites que pour la simple curiosité, deviendront toujours plus nécessaires, à mesure que l'on s'éloignera du Pays & du Siècle où nous vivons.

Quelle satisfaction & quel avantage ne seroit-ce pas pour nous, si les Anciens avoient laissé des

## X A V E R T I S S E M E N T

Eclaircissiemens- de cette sorte , sur Horace, sur Perse , sur Juvénal! S'ils nous avoient instruits sur une infinité de faits, d'usages, de portraits, d'allusions, que nous ignorons aujourd'hui, que l'on ignorera toujours, & dont néanmoins l'explication donneroit un grand jour à ces Auteurs? Au défaut de ces connoissances, les Commentateurs qui sont venus après, ont été obligés de se renfermer dans la critique des mots, critique sèche, rebutante, peu utile; & quand ils ont tenté d'éclaircir les endroits obscurs, à peine ont-ils pu s'élever au-dessus des doutes & des conjectures.

L'obscurité que l'éloignement des tems ne manque jamais de jeter sur les ouvrages de mœurs & de caractères, ressemble à la poussière qui s'attache aux tableaux, & qui en ternit les couleurs, sans les détruire entièrement. Un œil habile peut quelquefois percer à travers ce voile, & découvrir les beautés de la Peinture: il en voit l'ordonnance & le dessein, quoique le coloris en paroisse presque effacé. Un Commentateur tâche, pour ainsi dire, d'enlever la poussière qui couvroit son Auteur, & de faire revivre les couleurs du tableau. Mais celui qui prépare un Commentaire sous les yeux de l'Auteur même, & de concert avec lui, prévient toute obscurité, & conserve jusqu'aux moindres traits, ces traits délicats & presque imperceptibles qui s'effacent si aisément, & qu'il est impossible de rappeler quand une fois ils sont effacés.

J'ai donc quelque sujet d'espérer que ce Commentaire sera utile & agréable au Public: on peut dire de ce genre d'Ouvrage, ce qu'un Ancien a dit de l'Histoire, qu'elle *plait, de quelque maniere qu'elle soit écrite.* (1) La peinture qu'elle fait des vertus &

### R E M A R Q U E S.

(1) *Historia quoquomodo scripta delectat.* Plin. L. 5. Ep. 8.  
BRQSS.

& des vices, des guerres, des changemens d'Etats, des révolutions mémorables, lui donne ce privilège. On ne verra ici que très-peu de ces faits éclatans, mais on y trouvera des particularités secrètes, souvent plus intéressantes par leur singularité & par leur nouveauté. C'est double satisfaction, quand à la connoissance générale des faits, on ajoute celle des motifs & des causes qui les ont produits. Un Lecteur s'applaudit de devenir en quelque maniere, le Confident d'un Ecrivain célèbre, & d'être admis dans le secret de ses pensées. Il entre dans cette espèce de confiance, un air de mystère qui flatte également la curiosité & l'amour propre.

Mes Notes sont distinguées par les titres de *Changemens*, *Remarques* & *Imitations*.

Dans le premier ordre de Notes, j'ai rapporté les *Changemens* que l'Auteur a faits dans les diverses éditions de ses Ouvrages, & quand je l'ai cru nécessaire, j'ai expliqué les raisons qui l'ont obligé à faire ces Changemens. Il ne se contentoit pas de dire bien : il vouloit que l'on ne pût pas dire mieux. Souvent il a changé des endroits qui auroient passé pour achevés, s'il n'en avoit pas fait appercevoir les défauts ou la foiblesse, par ses corrections. Rien peut-être ne pouvoit mieux faire connoître son génie, que de rapprocher ainsi ses différentes manieres de penser & de s'exprimer sur un même sujet, quoique moins heureuses les unes que les autres. C'est, si j'ose user de ce terme, la succession généalogique de ses pensées. On y voit, par des exemples fréquens & bien marqués, les accroissemens de l'esprit humain, & les progrès d'une critique aussi sévère qu'éclairée. Qu'y a-t-il d'ailleurs de plus propre à former le goût, que la comparaison qui se peut faire à tout moment, des endroits changés de mal en bien, ou de bien en mieux?



## XII A V E R T I S S E M E N T

Les *Remarques* suivent les Changemens, & font l'essentiel de mon Commentaire. Elles contiennent l'explication de tous les faits qui ont rapport aux Ouvrages de l'Auteur, & dont la connoissance est nécessaire pour la parfaite intelligence du Texte. Une matiere si abondante & si riche n'avoit pas besoin d'ornemens étrangers. Aussi n'ai-je rien tant recherché qu'un stile simple, tourné uniquement au profit des Lecteurs, & débarrassé de toutes ces vaines superfluités qui, au-lieu d'éclaircir le Texte, ne font que dégouter de la Critique.

Enfin, après les *Remarques* viennent les *Imitations*, c'est-à-dire, les passages que Mr. Despréaux a imités des Anciens. Bien (2) loin qu'il eût honte d'avouer ces ingénieux larcins, il les proposoit, par forme de défi, à ses Adversaires qui s'avisent de les lui reprocher: & c'est lui qui m'a indiqué, dans la lecture suivie de tous ses Ouvrages, les sources les plus détournées où il avoit puisé. Aussi n'in. itoit-il pas d'une maniere servile. Les Poètes médiocres ne font que rapporter des passages, sans y rien mettre du leur que la simple Traduction, n'ayant ni assez d'adresse, ni assez de feu pour fondre la matiere, selon la pensée d'un de nos meilleurs Ecrivains, (3) ils se contentent de la fonder grossièrement, & la soudure paroît. On distingue l'Or des Anciens, du Cuivre des Modernes. Mr. Despréaux au contraire s'approprioit les pensées des bons Auteurs, il s'en rendoit, pour ainsi dire, le maître, & ne manquoit jamais de

### R E M A R Q U E S.

(2) Dans l'*Edition d'Amsterdam* 1702. on marqua presque tous les passages des Poètes Latins que M. Despréaux avoit imités. Les *Journalistes de Trévoux* firent là-dessus une réflexion qui piqua M. DESPRÉAUX. Voyez les *Remarques sur l'Epigramme XXVII. DU MONTEIL.*

Ci, Tome III. *Epigr. XLVII. DE ST. MARC.*

(3) D'Ablancourt, Lettre I. à Patru. BRQSS.

les embellir en les employant. On ne doit pas cependant mettre sur son compte tous les passages que j'ai rapportés : car il y en a plusieurs qu'il n'a jamais vus, ou qu'il n'a vus qu'après-coup. Mais je ne laisse pas de les citer, parce qu'il est toujours agréable de voir comment deux esprits se rencontrent, & les différens tours qu'ils donnent à la même pensée (4)

C'est l'envie d'être clair, qui m'a assujetti à l'ordre que je viens d'expliquer touchant le partage de mes Notes; & il m'a paru qu'en prenant sur moi le soin de faire cette distribution, j'épargnois de la fatigue à mes Lecteurs. Car les uns peut-être ne s'embarassent pas des Imitations; d'autres mépriseront les Changemens, la plupart s'entendront aux Remarques historiques. Si j'avois tout confondu, il auroit fallu lire tout, pour trouver ce qu'on cherchoit: au lieu que de la manière dont les choses sont disposées, chacun peut en un coup d'œil choisir ce qui est de son goût, & laisser le reste. (5)

Je finis par une réflexion importante, & peut-être la plus nécessaire de toutes, puisqu'elle contient l'Apologie de mon Commentaire. Quoique j'y fasse mention d'une infinité de personnes, on ne doit pas craindre d'y trouver de ces vérités offensantes,

### REMARQUES.

(4) C'est une chose non-seulement agréable, mais utile, en ce qu'elle apprend à penser, ou du moins à tourner de différentes manières une même pensée. DE ST. MARC.

(5) Je pense à cet égard comme M. Brossette, & je crois qu'on a mal fait dans les Editions d'Hollande, faites d'après la sienne, d'entremêler ces trois différentes sortes de Notes. Mon dessein étoit de me conformer à cet égard à l'Edition de Genève; mais la forme de celle-ci ne me l'a pas permis. Il me falloit sur-tout songer à ménager le terrain. DE ST. MARC.

## XIV A V E R T I S S E M E N T

ni de ces faits purement injurieux, qui ne servent qu'à flatter la malignité, & qui déshonorent encore plus celui qui les publie, que ceux contre qui ils sont publiés. Il est de la prudence d'un Ecrivain qui met au jour des faits cachés & des personnalités, de distinguer ce que le public doit sçavoir, d'avec ce qu'il est bon qu'il ignore. Suivant cette règle, je n'ai pas dit toutes les vérités; mais tout ce que j'ai dit est véritable, ou du moins je l'ai reçu comme tel. Enfin, je me suis défendu sévèrement de tout ce qui n'auroit pu m'acquérir la gloire de Commentateur exact, qu'aux dépens de la probité & de la religion.

---

## A V E R T I S S E M E N T

Mis par M. DU MONTEIL à la tête de l'*Edition* d'Amsterdam de 1729. en 4. Vol. in-12.

LA dernière *Edition* que Mr. Despréaux publia de ses Ouvrages, parut en 1701. Il se proposoit d'en donner une nouvelle *Edition* en 1710. On en avoit même imprimé quelques feuilles, lorsqu'il reçut un ordre du Roi de n'y point mettre la *Satire sur l'Equivoque*; ce qui le chagrina si fort, qu'il aima mieux abandonner cette *Edition*, que de la publier sans cette Pièce. Mr. Despréaux mourut l'année suivante. Ses Amis (1) donnerent en 1713. une *Edition* de ses *Oeuvres*, telle qu'il l'avoit projetée, à

### R E M A R Q U E S.

(1) M. l'Abbé Renaudot & M. de Valincour. DE ST. MARC.

l'exception de la *Satire sur l'Equivoque*, qu'il ne leur fut pas permis d'y joindre. Mais comme ceux qui s'opposoient à l'impression de cet Ouvrage, avoient moins de crédit dans les Etats Protestans qu'ils n'en avoient à la Cour de France; on ne fit pas difficulté de l'insérer dans l'*Edition des Oeuvres de Mr. Despréaux*, imprimée à Genève en 1716. Cette *Edition* est enrichie d'un *Commentaire*, qui, outre les *Remarques* de Mr. Despréaux placées à la marge des dernières Impressions de ses Ouvrages, contient plusieurs *Eclaircissmens* qu'il avoit donnés à l'*Editeur*, tant de vive voix que par Lettres. On y trouve aussi quelques Pièces de Mr. Despréaux qui n'avoient point vu le jour; & même quelques *Ecrits* qui ne sont pas de lui, mais qui ont quelque rapport avec ses Ouvrages, ou que l'*Editeur* a eu des raisons particulières d'y ajouter.

Cette *Nouvelle Edition*, que nous devons aux soins de Mr. Du Monteil, a tous les avantages de celle de Genève: elle contient les mêmes *Remarques*, & les mêmes Pièces; & elle la surpasse encore à bien des égards. (3)

I. Elle est augmentée de plusieurs nouvelles *Remarques*, qu'on a distinguées de celles du *Comm-*

### R E M A R Q U E S.

(2) Cela doit aussi s'entendre, en partie, des *Editions* de 1718. *in-folio* & *in-quarto*: & de l'*Edition* de 1722. en 4. Vol. *in-douze*. DU MONTEIL.

Cet *Avertissement* est, pour le fonds, le même que celui de ces autres *Editions*, mais refondu par son Auteur, & beaucoup mieux digéré qu'il n'étoit. J'ai cru le devoir préférer aux autres par cette raison, & parce qu'il rend compte de toutes les vues de M. Du Monteil. Mon dessein ayant été que cette *Edition* représentât, autant qu'il étoit possible, toutes les *Editions* faites d'après celle de M. Broffette, j'ai dû laisser les différens *Editeurs* rendre compte eux-mêmes ici des différens plans, qu'ils s'étoient proposés. DE ST. MARC.

## XVI A V E R T I S S E M E N T

tateur. On peut mettre au rang des plus importantes, celles qui regardent la *Satire sur l'Equivoque*. Le *Commentateur* oubliant qu'il étoit le dépositaire des intentions de Mr. *Despréaux*, s'est accommodé au tems. Il a non-seulement évité d'expliquer les endroits où cet illustre Poëte désigne certains dogmes de Morale, que Mr. *Pascal* a reprochés aux Jésuites dans ses *Provinciales*; mais lorsqu'il s'agit de ce qu'on appelle le *Jansénisme*, il n'y a point d'artifice dont il ne se soit servi pour déguiser la pensée de Mr. *Despréaux*, & pour donner le change au Lecteur. On a découvert ses déguisemens, & mis le Lecteur au fait sur ces endroits-là. Mais on n'épouse aucun parti: on se contente de fixer le véritable sens de l'Auteur, ou de donner les passages cités par Mr. *Pascal*, qui étoient l'objet de Mr. *Despréaux*.

On a aussi relevé le *Commentateur*, lorsqu'involontairement il n'a pas bien pris la pensée de Mr. *Despréaux*, ou qu'il ne rapporte pas certains faits avec assez d'exactitude. Quelquefois on indique les sources d'où il a tiré ses *Remarques*. On a même critiqué Mr. *Despréaux*, liberté, que le *Commentateur* ne s'est pas toujours refusée. *Des-Marêts*, *Pradon*, & *Perrault* ont censuré plusieurs choses dans les Ouvrages de notre Poëte: on a donné quelques exemples de leurs Critiques, sur-tout aux endroits que Mr. *Despréaux* a changés ou supprimés dans la suite. *Des-Marêts* travailla de concert avec le Duc de *Nevers*, l'Abbé *Testu*, & quelques autres; & publia en 1674. la *Défense du Poëme héroïque*, avec quelques *Remarques sur les Oeuvres Satiriques du Sieur D\*\*\**. Il censura, entr'autres choses, l'endroit de la *IV. Satire*, où Mr. *Despréaux* avoit traduit ces Vers d'HORACE.

Tantalus à labris sitiens fugientia captat  
 Flumina. Quid rides? mutato nomine de te  
 Fabula narratur.

La critique parut juste à Mr. *Despréaux*; & il re-  
trancha des Vers qui, en effet, n'étoient pas dignes  
de lui. Les Auteurs du *Journal des Sçavans* ont obser-  
vé qu'il y substitua ces deux vers de DES-MARÊTS :

Tantale dans un fleuve a soif & ne peut boire.  
Tu ris? Change le nom. La fable est ton histoire.

& voici l'*Histoire anecdote* qu'ils nous donnent de  
ces vers.

„ Monsieur *Despréaux*, disent-ils (3), ayant en-  
„ trepris de traduire le *Tantalus à labris* d'HORACE,  
„ le traduisit malheureusement par six détestables  
„ vers: les voici.

„ Dites-moi, pauvre esprit, ame basse & vénale,  
„ Ne vous souvient-il plus du tourment de Tantale,  
„ Qui dans le triste état où le Ciel l'a réduit  
„ Meurt de soif au milieu d'un fleuve qui le fuit?  
„ Vous riez! sçavez-vous que c'est votre peinture,  
„ Et que c'est vous par-là que la fable figure?

„ DES-MARÊTS n'oublia pas, comme on croit  
„ bien, les six vers que nous venons de rapporter.  
„ Mais ce qu'on ne devineroit pas, c'est que la joie  
„ qu'il en sentit, lui tint lieu d'Apollon, & lui fit  
„ faire les deux vers dont nous parlons. Mr. *Des-*  
„ *préaux*, qui ne sçavoit point répondre aux inju-  
„ res, mais sçavoit à merveille profiter de tous les  
„ avis, ne répliqua rien à la critique de son enne-  
„ mi, mais corrigea ses Ouvrages avec soin, re-  
„ trancha, dans les *Editions* suivantes, les six vers  
„ en question, & y substitua hardiment les deux de

### R E M A R Q U E S.

(3) *Journal des Sçavans*, Septembre 1728. page 94.  
95. Edition d'Amsterdam. DU MONTEIL.

## XVIII A V E R T I S S E M E N T

„ *Des-Marêts*. C'est là que tout le monde les a vus pendant très-long-tems, car ce ne fut que quand M. *Despréaux* se nomma qu'il eut la délicatesse de retrancher totalement cette belle com-paraïson ”.

Voilà une anecdote bien circonstanciée, qui vient d'une société de gens choisis pour composer le *Journal des Sçavans*; & ces Messieurs ne veulent pas qu'on les en croie sur leur parole, ils en appellent aux *Oeuvres* même de Mr. DESPRÉAUX: C'est là, disent-ils, que tout le monde a vu pendant très-long-tems ces deux vers de DES-MARETS adoptés par Mr. *Despréaux*. Cependant il est très-certain que ces vers ne se trouvent dans aucune Edition des Ouvrages de cet illustre Poëte. D'ailleurs, c'est connoître fort mal Mr. *Despréaux*, (4) que de croire qu'il eût voulu se servir des Vers de *Des-Marêts*.

Au reste, quoiqu'on ait ajouté un grand nombre de *Remarques* à celles du *Commentateur*, on ne prétend pas avoir dit tout ce qui se pouvoit dire. Par exemple, on n'a pas observé que Mr. *Despréaux* intitula son LUTRIN, *Poëme héroïque*, jusqu'en 1701, qu'il lui donna le titre de *Poëme héroï-comique*; titre, qui convient beaucoup mieux à cet Ouvrage. Dans la *Lettre à Mr. Perrault*, sur la dispute touchant les Anciens & les Modernes, Mr. *Despréaux* dit, *Je passerois condamnation sur la Satire..... quoiqu'il y ait des Satires de Régnier admirables*. Son *Commentateur* fait là-dessus cette *Remarque*: (5) *Mr. Despréaux ne parle point ici de ses Satires; ce silence a bien de la grandeur. Mais s'il avoit joint ses Satires à celles de Régnier, &*

### R E M A R Q U E S.

(4) que de croire &c.] Voyez, *Sat. VII. Vers 68. Rem. DE ST. MARC.*

(5) *Mr. Despréaux* &c.] Tom. V. Note 16. sur la *Lettre de Despréaux à Perrault. DE ST. MARC.*

en avoit fait lui-même l'éloge, n'auroit-on pas eu raison de dire; *il y a là bien de la petitesse?*

II. Nous avons dit que dans l'*Edition de Genève* on avoit inféré quelques Pièces qui ne sont point de Mr. Despréaux, mais qui ont du rapport avec ses Ouvrages: on a augmenté le nombre de ces Pièces dans cette *Nouvelle Edition*. On y a même ajouté quelques Ecrits qui ont une liaison nécessaire avec ceux qu'il a plu au *Commentateur* de faire entrer dans l'*Edition de Genève*.

I. On ne sçauroit bien entendre la *Dissertation* de Mr. Despréaux sur les *Jocondes* de Bouillon & de la Fontaine, sans avoir ces deux Pièces sous les yeux. Cependant la *Joconde* de Bouillon n'étoit connue que d'un très-petit nombre de Curieux: on la cherchoit en vain chez les Libraires. On la trouvera ici avec celle de Mr. de la Fontaine, au-devant de la *Dissertation* de Mr. Despréaux (6).

On y trouvera aussi la *Réponse* de Mr. Perrault à ce que Mr. Despréaux a dit contre lui dans ses *Réflexions sur Longin*, au sujet de Pindare (7). Mr. Des Maizeaux nous a conservé cette petite Pièce. Il l'inséra dans le *Mélange curieux des meilleurs Pièces attribuées à Mr. de St. Evremond*, &c. imprimé à Amsterdam en 1726.

On rapportera ici le jugement qu'il en fait dans la Préface de ce Recueil. „ Mr. Perrault, dit-il, „ publia cet Ecrit en 1694; mais il ne laissoit pas „ d'être aussi rare que s'il n'avoit jamais été imprimé. Je me suis imaginé qu'on seroit bien aise de „ le trouver dans la nouvelle Edition de ce Recueil. C'est une Réponse à la *VIII. Réflexion*

### R E M A R Q U E S.

(6) J'ai retranché de cette *Edition* les deux *Jocondes*; & j'en ai dit les raisons dans l'*Avertissement*, qui précède la *Dissertat.* de M. Despréaux. Tom. III. p. 366.  
DE ST. MARC.

(7) Tome III. page 51. DE ST. MARC.



## xx A V E R T I S S E M E N T

, critique de Mr. Despréaux, où il s'agit de *Pindare*. Mr. Perrault se propofoit de répondre à  
„ toutes les autres Réflexions de Mr. Despréaux,  
„ qui attaquoient fon *Parallèle des Anciens & des*  
„ *Modernes*; je ne penfe pas qu'il ait exécuté ce  
„ deffein. Mr. Despréaux avoit raifon pour le  
„ fonds; mais il traita trop durement fon adverfai-  
„ re. Mr. Perrault avoit l'avantage de la douceur,  
„ de la modération, & de la politefle. Après tout,  
„ on verra dans cet Ecrit que Mr. Despréaux a  
„ imputé à Mr. Perrault bien des chofes qu'il n'a-  
„ voit pas dites, & qu'il lui a donné un ridicule  
„ dont il n'étoit point coupable. Pourquoi n'a-t-il  
„ donc pas rectifié ces endroits dans la dernière  
„ Edition de fes Ouvrages? Comment accorder ce  
„ procédé avec cette droiture & cette équité, dont  
„ il fe faifoit un rempart”?

On a encore ajouté ici la *Réponfe* de Mr. de *La Motte* à la *XI. Réflexion* de Mr. Despréaux fur *Longin* (8). Mr. de *la Motte*, dans fon *Discours fur l'Ode*, avoit trouvé trop hyperbolique & trop affecté ce Vers de la *Phédre* de Mr. *Racine*, où *Théramene* parlant du Monstre qui fut caufe de la mort d'*Hippolyte*, dit:

Le flot qui l'apporta, recule épouvanté.

Mr. Despréaux a défendu *Racine*, fon Ami, dans la *Réflexion* qu'on vient de marquer: & Mr. de *la Motte* a répondu. Le Lecteur fera fans-doute bien aife de pouvoir comparer cette *Réponfe* avec la *Réflexion* de Mr. Despréaux, fans être obligé de l'aller chercher dans les Ouvrages de Mr. de *la Motte*.

2. On a fait entrer dans cette *Edition* quelques autres Pièces qui n'ont, à la vérité, aucun rapport

### R E M A R Q U E S.

(8) Cette réponfe fe trouvera dans notre *Edition* Tom. V. à la fuite de la *XI. Réflexion Critique*.

avec les Ecrits de Mr. *Despréaux*, mais qui sont, comme on l'a déjà remarqué, nécessairement liées avec d'autres Ouvrages qu'il a plû au *Commentateur* d'insérer dans l'*Edition de Genève*. Ainsi on a joint à la *Lettre de Mr. Racine* contre Mr. *Nicole*, les deux *Réponses* qui y furent faites, & la seconde *Lettre de Mr. Racine*, qui est une Replique à ces deux *Réponses* (9). On a aussi joint au *Sonnet de Mr. de Nantes* contre la *Satire sur l'Equivoque*, deux autres petites Pièces du même Auteur; & dans une Remarque on a fait l'Histoire de ces Ouvrages (10). Le *Commentateur* n'a publié dans l'*Edition de Genève* que le second *Sonnet*, qui est contre Mr. *Despréaux*: nous avons cru devoir y ajouter le premier, qui contient son éloge. La troisième Pièce est une plaisanterie ingénieuse sur les deux autres. C'est dans le même esprit d'équité & de désintéressement. qu'on a mis à la suite des Remarques du *Commentateur* sur l'*Epigramme LI*, un extrait de la *Défense du Grand Corneille* contre le *Commentateur de Mr. Despréaux*, par Messieurs les Journalistes de Trévoux. (11)

III. Le *Commentateur* a divisé ses Notes en trois classes. La première contient les *Changemens* que Mr. *Despréaux* a faits dans les nouvelles *Editions* de ses Ouvrages: la seconde, les *Remarques* qui ex-

### R E M A R Q U E S.

(9) On a retranché toutes ces Pièces, comme n'ayant aucun rapport aux *Oeuvres* de M. *Despréaux*. Voyez Tom. V. *Rem.* 6. sur la X. *Réfl. Crit.* 3. *Alinea.* DE ST. MARC.

(10) Les petites Pièces de *Poësie* de M. de *Nantes* sont aussi retranchées de cette *Edition*. C'est ce que j'ai dû faire à l'exemple des *Editeurs* de 1735. & de 1740. DE ST. MARC. §. Toutes les raisons de M. de ST. MARC ne nous ont pas empêché de restituer ces Pièces dans notre *Edition*.

(11) Voyez Tom. III. les *Remarques* sur l'*Epigr.* XIV. DE ST. MARC,

## XXII AVERTISSEMENT DE M. DU MONT.

pliquent les expressions ou les allusions de Mr. Despréaux : & la troisième, les *Imitations*, c'est-à-dire, les passages qu'il a imités des anciens Poètes. On trouvera ici la même division. Mais au lieu que dans l'*Edition de Genève*, on a séparé & distingué chaque classe d'une manière qui ne servoit qu'à grossir inutilement les volumes, & qui interrompoit même quelquefois la suite naturelle des *Notes* : nous avons placé dans celle-ci toutes les *Notes* selon l'ordre & la suite des vers : en distinguant néanmoins les *Changemens* & les *Imitations*, d'avec les *Remarques* (13). Si cette distinction ne se trouve pas par-tout où elle devoit être, c'est parce qu'on a d'ailleurs suivi scrupuleusement l'*Edition de Genève*, où elle n'est pas toujours observée. Le *Commentateur* s'est éloigné ici de ses propres règles. Son plan l'obligeoit à comprendre sous le titre de *Changemens*, tous les Vers que Mr. Despréaux a retranchés dans les *Editions* postérieures de ses Ouvrages : il ne laisse pas de les produire très souvent sous le titre de *Remarques* (14).

### R E M A R Q U E S .

(13) On trouvera le même arrangement dans cette *Edition*. Mais je persiste à le croire moins commode, que celui de M. Broffette. DE ST. MARC.

(14) Comparez dans l'*Edition de Genève*, LUTRIN Chant II. vers 8. 57. avec Chant IV. vers 105. & avec *Satire I.* vers 65, 94, 132, &c. DU MONTEIL.



---



---

# AVERTISSEMENT

## DU LIBRAIRE

(Pour l'Édition de Paris 1735. en 2. Vol. in-12.)

ON sçait combien M. l'Abbé *Renaudot* & M. de *Valincour*, tous deux de l'Académie Française, étoient intimement liés avec M. *Despréaux*. Quand les *Remarques sur ses Oeuvres* imprimées à Genève en 1716. parurent, ils s'enfermerent quelques matinées pour les lire. Le zèle dont ils étoient animés pour la gloire de leur illustre ami, leur fit crayonner impitoyablement tout ce qui parut la blesser dans ce vaste *Commentaire*. Ils corrigèrent tout ce qui n'étoit pas d'une exacte vérité dans plusieurs *Remarques*; ils en abrégèrent un grand nombre, & supprimèrent entièrement toutes celles qui n'étoient d'aucune utilité pour l'intelligence de l'Auteur.

Une Dame de leur connoissance emprunta d'eux l'Exemplaire sur lequel ils avoient fait leurs corrections; & ce même Exemplaire m'étant tombé dans les mains, des connoisseurs à qui je l'ai communiqué m'ont assuré que je ne pouvois mieux faire que de m'y conformer (1). Car, m'ont-ils dit, il n'en est pas de la *Poésie* comme des Ouvrages historiques ou dogmatiques. A l'égard de ceux-ci, les *Notes* d'un *Commentateur* peuvent être utiles

### R E M A R Q U E S.

(1) Le Public n'est jamais la dupe de pareilles Histoires. Le *Libraire*, trompé le premier, trompe son *Editeur*. Celui-ci ne se charge que du soin d'écrire ce qu'on lui dit, & ne s'en rend nullement garant. DE ST. MARC.

## XXIV A V E R T I S S E M E N T

sans jamais pouvoir nuire. Mais la *Poésie*, qui veut être lue de suite, ne souffre point de *notes*, que celles qui sont absolument nécessaires pour l'entendre. Les *notes* superflues, quoique sçavantes d'ailleurs & bien écrites, partagent trop l'attention du Lecteur, & ne font qu'éteindre mal-à-propos son feu (2).

Je me suis donc déterminé sans peine à suivre ici l'Exemplaire des deux célèbres Académiciens, en ce qui concerne les *Remarques*.

Pour les *Imitations*, je les ai conservées avec respect, sur-tout celles qui sont tirées d'*Horace* & de *Juvénal*. M. *Despréaux* lui-même se faisoit honneur de s'être enrichi des dépouilles de ces deux anciens Poètes, & bien loin de rougir de ces ingénieux larcins, il osoit en proposer le défi à ceux de ses Adversaires qui les lui reprochoient. Ces *Imitations* en effet ne sont point des imitations serviles, dont on doive se défendre. Les Génies médiocres traduisent les bons Auteurs plutôt qu'ils ne les imitent : n'ayant pas assez de feu pour fondre la matière, ils sont réduits à la fonder grossièrement. M. *Despréaux* au contraire sçavoit s'approprier les pensées des autres : il les créoit en quelque sorte, & ne manquoit jamais de les embellir en les employant. Ses imitations sont donc des modèles que je me serois fait un scrupule de refuser aux jeunes Poètes, & même aux autres Ecrivains en tout genre.

Quant aux *Changemens*, je les ai supprimés en entier pour me conformer aux intentions de l'Auteur

### R E M A R Q U E S.

(2) Cette réflexion, que l'ingénieux *Editeur* met sur le compte des *Connoisseurs* qu'il a consultés, n'a qu'une apparence de vrai. Le Lecteur judicieux fait toujours parer aux inconvéniens. Il lit d'abord les Vers seuls, & les relit ensuite avec les *Notes*. DE ST. MARC.

teur même. Je me suis fait une loi de le rendre tel qu'il a désiré de paroître aux yeux du Public, & je n'ai point hésité de proscrire après sa mort, ce qu'il a jugé digne de changement durant sa vie dans la dernière *édition* qu'il a fait faire de ses Ouvrages. (3) Ainsi j'espère que le Sçavant & l'Homme du monde seront également contents de la mienne. Elle est, je l'ose dire, la plus correcte qu'on ait donnée jusqu'à présent des *Oeuvres* de ce célèbre Poëte.

---

P R É F A C E  
D E L'É D I T E U R.

(Edition de Paris 1740. en 2. Vol. in-4.)

C'EST un usage établi que tout *Editeur* cherche à relever par ses louanges le mérite des Ouvrages qu'il donne au public: soit désir de justifier son propre goût; soit uniquement zèle pour la gloire de l'Auteur.

Ces deux motifs me sont presque également étrangers. Le travail que j'ai entrepris, n'est pas de mon choix. J'ai été prié, si je puis m'exprimer ainsi, & ceux qui me prioient, étoient en droit de m'ordonner. Pour M. *Despréaux* il n'a pas besoin de mes éloges. La réputation que ses *Écrits* lui ont

R E M A R Q U E S.

(3) Ce n'est là qu'une pure défaite. La vraie raison est qu'on ne vouloit avoir qu'un certain nombre de Feuilles pour ne faire que deux Volumes. Les raisons d'utilité qui faisoient conserver les *Imitations*, devoient aussi faire garder les *Changemens*. DE ST. MARC.

Tome I.

b

acquise est confirmée par le tems; & toutes les Nations polies s'accordent à le placer au rang de ces Ecrivains rares qui doivent passer à la postérité. Non que durant sa vie il ait obtenu tous les suffrages: il vit au contraire se déchaîner contre lui un grand nombre d'Auteurs médiocres qu'il avoit osé attaquer comme tels. Mais il y a long-temps que leurs critiques sont tombées dans l'oubli avec leurs noms mêmes.

Je ne me prévaudrai donc point de l'usage. Mon unique objet est de rendre compte du plan que je me suis proposé: heureux si j'avois sçû le remplir, puisqu'il a mérité la plus glorieuse approbation.

On s'est principalement conformé pour le texte à l'*Edition* qui parut en 1713. sous les yeux de M. de Valincourt: & l'ortographe qu'il a suivie étant celle de l'Auteur même (1), on s'est fait une loi de la copier. Quand une ortographe différente ne changeroit rien à la mesure du vers, ni à la rime: pourquoi envier aux Ecrivains qui ont immortalisé le dernier regne un honneur qu'on rend tous les jours aux Anciens, & qu'on a rendu, pour me renfermer dans la classe de nos Poëtes, à *Marot*, & à *Regnier*?

Quant aux *éclaircissmens*, je m'en suis tenu à l'idée précise du mot: c'est-à-dire, que j'ai tâché de prendre un juste milieu entre des *notes*, qui, pour être trop concises, n'éclaircissent pas, & un *commentaire* chargé de faits étrangers, ou amenés de

### R E M A R Q U E S.

(1) Cette *Ortographe* n'est nullement celle de M. Despréaux, comme on peut aisément s'en convaincre en la comparant à l'*Edition* de 1701. C'est l'*Ortographe* de M. l'Abbé Renaudot: du moins est-elle presque par-tout conforme à celle des Ouvrages de ce sçavant Abbé, qui, prenant soin de l'*Edit.* de 1713. avec M. de Valincour, en revit lui-même toutes les Epreuves. DE ST. MARC.

de loin, qui détourne & fatigue l'attention. Je suis bien éloigné, au reste, de m'attribuer ce qui ne m'appartient pas. J'avoue ingénument & avec reconnaissance que j'ai profité du travail de M. *Brossette*, & que s'il m'est arrivé quelquefois de le rectifier, je n'ai presque fait d'ailleurs que choisir dans son *commentaire* ce qui étoit convenable à mes vues, sans m'affujettir néanmoins à ses expressions.

Le même esprit m'a guidé dans les *imitations*. Je n'ai point envisagé sous cette idée les endroits où M. *Despréaux* s'est rencontré avec des Auteurs modernes sans le vouloir, & sans les avoir peut-être jamais lus. Je n'ai regardé comme imités que les endroits remarquables, où l'on voit clairement que le Poète a eu les Anciens en vue, & qu'il a, pour ainsi dire, lutté contr'eux.

A propos de ces vers :

Comme un Pilote en mer qu'épouvante l'orage,  
Dès que le bord paroît, sans songer où je suis,  
Je me sauve à la nage, & j'aborde où je puis.

(2) Qu'on dise que le *Bembe* a dit la même chose en Latin; un Lecteur judicieux n'y prend nul intérêt, parce qu'il ne trouve rien qui le frappe, ni dans le fonds de la pensée, ni dans le tour. Mais, si à l'occasion de ce vers,

La colère suffit, & vaut un Apollon.

on lui rappelle celui-ci de Juvénal :

Si natura negat, facit indignatio versum.

Alors il lui semble qu'il voit deux Athletes qui se

### R E M A R Q U E S.

(2) *Qu'on dise &c.*] Voyez, Tom. I. page 12. *Remarques.* DE ST. MARC.



disputent la victoire ; & que , juge du combat, il couronne lui-même le vainqueur.

Je dois maintenant parler des additions & des ornemens dont on a enrichi cette édition.

Les additions les plus considérables font l'éloge de M. *Despréaux* composé par M. de *Boze*, & le *Bolæana*. (3)

Le public est redevable du *Bolæana* à M. de Moncheshay si connu par ses succès dramatiques, & par ses liaisons avec M. *Despréaux* dont il a partagé la plus étroite confiance. C'est par là qu'il a été à portée de nous communiquer des singularités, des jugemens, des traits qui seroient restés dans l'oubli, s'ils avoient eu pour témoin un ami moins zélé, ou moins éclairé.

A l'égard des ornemens, on n'a point songé à les multiplier, moins encore à les annoncer ici d'un air fastueux (3). On s'est proposé seulement de les rendre convenables pour le dessein, & dignes du Public par l'exécution.

### R E M A R Q U E S.

(3) §. On a cru devoir retrancher le *Bolæana* comme n'appartenant pas à notre Auteur.

(4) L'Éditeur en veut aux Editions d'*Amsterdam*, enrichies de Gravures de *Bernard Picart*. On a mis à la tête de ces Editions une *Explication des Figures & Vignettes* ; & je n'ai rien vu de fastueux dans cette explication toute simple. DE ST. MARC.



## AVERTISSEMENT (\*).

DANS le cours de cette nouvelle *Edition* des *Oeuvres* de M. *Despréaux*, j'ai pris soin, par-tout où les choses le demandoient, d'annoncer par des *Avertissemens* particuliers ce que j'allois faire; & par ce moyen le Lecteur est instruit à mesure qu'il a besoin de l'être. Cette voie m'a paru préférable à celle d'une longue *Préface*, que souvent on ne lit pas, ou dont on ne se souvient plus après l'avoir lue. Il me reste donc assez peu de chose à dire ici.

I. Le principal dessein, que l'on s'est proposé dans cette *Edition*, c'est d'y rétablir en entier le *Commentaire* de M. *Broffette*, parce que le Public a paru le souhaiter.

II. J'avois projeté de retoucher par-tout le *Stile*, souvent dur & diffus de ce *Commentaire*; mais je n'ai pas été plus loin que le premier Tome. D'autres objets m'ont paru mériter toute mon attention; & ce n'est, dans les autres Volumes, que très-rarement que j'ai fait quelques légers changemens au *stile* de M. *Broffette*.

III. L'*Ortographe* est un article, qui m'a beaucoup embarrassé. Comme j'avois sous les yeux les *Editions* de 1674. de 1683. de 1694. de 1701. & de 1713. j'avois pris d'abord le parti de me décider par la pluralité des *Editions*. Mais, je l'avouerais sans peine, il ne m'a pas été possible de tenir longtems contre l'ennui de cette espece de travail. C'est pourquoi, depuis l'impression des cinq ou six premières Feuilles, ayant appris que l'*Edition* de 1701. étoit la seule, dont M. *Despréaux* eut revu lui-même toutes les *Epreuves*, j'ai cru devoir uni-

### R E M A R Q U E S.

(\*) Cet Avertissement est celui qui se trouve à la tête de l'*Edition* de Paris de 1747. en 5. Vol. in 8°. par M. de ST. MARC.

### xxx A V E R T I S S E M E N T

quement en suivre l'*Ortographie*, & je me suis efforcé de la représenter telle qu'elle est. C'est au fonds quelque chose de très-indifférent; &, si j'en avois fait d'abord la réflexion, j'aurois profité de l'exemple judicieux de M. Jolly, qui dans les excellentes *Editions*, qu'il nous donne de nos *Poètes Dramatiques*, les ramene tous à l'*Ortographie* aujourd'hui la plus usitée. Par là j'aurois évité l'inconvénient d'un manque d'uniformité, qui doit toujours être un peu désagréable; & qui se fera d'autant plus remarquer ici, que M. Despréaux n'avoit rien de fixe à cet égard, & que souvent dans la même page le même mot est écrit de deux manières différentes. Comme je conservois son *Ortographie*, ce m'étoit une espece d'obligation de conserver aussi celle des différents Ecrivains, dont j'ai fait entrer quelques morceaux dans ces quatre Volumes.

IV. On a commencé l'Impression aussi-tôt que je me suis mis à l'Ouvrage, & même avant que j'eusse aucun plan arrêté. Je n'ai fait suspendre, que quand des maladies m'ont forcé de m'interrompre moi-même; & je puis dire à la lettre que je fournissois à mesure que l'on imprimoit. Cette manière de faire des Livres, qui n'est ni de mon choix, ni de mon goût, & qui me semble la plus propre de toutes à ne produire rien que de médiocre, entraîne après elle beaucoup d'inconvéniens. Je ne puis pas me flatter de les avoir tous évités dans cette *Edition*, où je ne fais encore qu'entrevoir bien des choses, dont j'ose croire qu'elles auroient été moins mal (1), si j'avois pu revoir à loisir tout mon travail de suite.

V. Pour la distribution des Volumes & des Pie-

### R E M A R Q U E S.

(1) §. On a tâché de rectifier dans cette Edition par des notes que l'on a ajoutées, les choses que M. DE ST. MARC n'indique ici qu'en général.

ces, qu'ils contiennent, j'avois compté d'abord laisser subsister l'ordre de l'*Edition* de M. *Brossette*. Dans la suite j'ai cru devoir me conformer en général à celui que M. *Despréaux* avoit donné lui-même à son *Edition* favorite de 1701. (2) Par là le IV. Tome de M. *Brossette* est devenu mon III. Volume. C'est pourquoi, dans les deux premiers Tomes, quand je renvoie au IV. c'est au III. qu'il faut recourir; & réciproquement c'est le IV. qu'il faut consulter lorsque je cite le III.

VI. Les *Vignettes* du I. Tome m'ont imposé la loi de faire finir presque toutes les Pièces à ce qu'on nomme le *recto* du Feuillet, pour éviter d'offrir dans cette page un vuide désagréable; & par là je me suis vu forcé, malgré moi, d'allonger assez maladroitement quelques *Notes*, & d'en resserrer d'autres peut-être plus maladroitement encore. (3)

VII. Je me suis imaginé qu'il seroit utile que cette *Edition* représentât, outre celle de M. *Brossette*, les différentes *Editions*, qu'on a données d'après ou depuis la sienne. C'est pour cela que je rends compte par-tout de ce que les autres *Editeurs* ont fait. Je relève en même tems leurs fautes avec une liberté, dont ceux qui viendront après moi, pourront user à mon égard, sans craindre de m'offenser. Cette partie de mon plan, qui m'a jetté dans beaucoup de menus détails assez ennuyeux, m'oblige de mettre à la suite de cet *Avertissement* ceux des différents *Editeurs*, afin qu'on voie d'un

#### R E M A R Q U E S.

(2) §. Encore qu'en général on ait suivi ici la même distribution que M. DE ST. MARC; cependant on s'en est quelquefois écarté, quand on a cru qu'au moyen de cette transposition, d'ailleurs indifférente, les volumes seroient plus égaux, ou lorsque la nature des Pièces a paru demander cette inversion.

(3) §. On a encore remédié à cet inconvénient le mieux qu'il a été possible.

## XXXII A V E R T I S S E M E N T

coup d'œil ce que chacun s'étoit proposé. Dans tout ce que j'ai fait à leur exemple, je me suis déterminé par les mêmes raisons, qu'ils avoient eues; & je puis me dispenser de les copier. Il seroit encore plus inutile de détailler ici pourquoi je me suis écarté quelquefois des routes, qu'ils avoient suivies; je n'ai pas manqué d'en instruire le Lecteur à chaque occasion.

VIII. Quelque nombreuses que soient les *Notes*, que j'ai jointes à celles de mes Prédécesseurs, & quelque étendue que je leur aie donnée, il me reste cependant à dire beaucoup de choses, qui ne me paroissent pas moins utiles que celles que j'ai dites. C'est ce qui m'engage à donner, en même tems que cette *Edition*, des *Essais Philologiques*, qui lui serviront en partie de Supplément, & qui seront précédés du *BOLÆANA*. Je n'ai pu lui trouver place dans ces quatre Volumes, quoique mon dessein fût de l'y faire entrer, comme on le verra par la manière, dont je le cite en différens endroits. Ce Recueil, ainsi que tous ceux de son espèce, est un mélange de bon & de mauvais. Le Public ne l'a pas autant fêté que son *Editeur* l'espéroit. Je crois qu'il eût été mieux reçu, lorsque la vogue des *Ana* duroit encore; & que ce qu'il peut renfermer d'utile ou d'agréable, m'autorise à ne le pas supprimer (4).

IX. Enfin je défends quelquefois M. *Despréaux* contre les mauvaises Critiques, que l'on a faites

### R E M A R Q U E S.

(4) §. La raison qu'indique ici M. DE ST. MARC a été suffisante pour nous déterminer à retrancher ce Morceau de notre *Edition*. Le Public ne l'a pas autant fêté, dit-il, que son *Editeur* l'espéroit. Comme l'on n'imprime que pour le Public, nous avons cru qu'il seroit téméraire de nous opiniâtrer à lui présenter des choses qu'il ne goute pas. Il sera tems de les réimprimer lorsque les *ANA* reprendront faveur.

de plusieurs endroits de ses Ouvrages; mais quelquefois aussi je reprends très-librement ce qui me paroît digne de censure (5). C'est sur-tout ce qu'exigeoit de moi le dessein, que j'avois d'être utile.

J'ai considéré les Ouvrages de cet illustre Auteur, comme étant, pour ainsi dire, le seul *Livre Classique* que nous eussions en notre Langue. L'usage de ce Livre entre dans tous les plans d'Education; & nous n'en avons point en effet, qui soit plus propre à former l'esprit des jeunes gens, & par l'instruction, & par l'exemple. C'est le but, ou M. Despréaux, que l'on peut nommer, à juste titre, le *Poète du Bon-sens & de la Vertu*, vouloit atteindre dans tous ses Ecrits; & c'est ce qu'annonce la *Devise*, qu'il avoit fait graver au commencement de toutes ses *Editions*, & que j'ai placée au haut de cet *Avertissement* (6). En remplissant les vues de M. Despréaux à l'égard de l'*Utile*, je n'ai pas dû prétendre marcher sur ses traces par rapport à l'*Agréable*; & sans doute on ne l'exige pas de qui n'a pour devoir unique que d'instruire.

C'est principalement aux jeunes gens, que je consacre mon travail; & c'est pour eux sur-tout qu'il est vrai que la Critique doit s'exercer par préférence sur les meilleurs Auteurs. Ces Auteurs sont des modèles, dont il est nécessaire de faire remarquer les défauts à des Esprits, qui n'étant point capables de discerner par eux-mêmes ce qui doit être regardé comme de véritables fautes, & moins

### R E M A R Q U E S.

(5) §. Cela est arrivé très souvent à M. DE ST. MARC, surtout dans les démêlés de DESPRÉAUX avec PERRAULT. Il a pour ce dernier une prédilection marquée, & je suis surpris qu'il ne l'ait pas commenté par préférence; mais peut-être a-t-il cru contribuer également à la gloire de celui-ci en attaquant le principal de ses Antagonistes.

(6) §. Cette devise est *utile dulci*.

XXXIV A V E R T I S S E M E N T.

encore ce qui ne doit passer que pour des négligences, ont besoin qu'on les aide à faire mûrir en eux le Jugement & le Goût. Mais, s'il est important d'apprendre à bien écrire, il est beaucoup plus important de s'accoutumer à penser avec justesse. Je n'ai donc pas borné ma Critique à ce qui m'a paru répréhensible pour le Stile. Je m'attache aussi très-souvent au fonds des choses; & lorsque j'avertis, à cet égard, de quelques inexactitudes échappées à M. Despréaux; je crois me conformer de plus en plus à ses intentions, & continuer, en quelque sorte, ce qu'il avoit fait pendant toute sa vie, c'est-à-dire, indiquer le véritable but où l'on doit tendre, & montrer la nécessité de préférer la Raïson à l'Esprit.

En travaillant pour les jeunes Gens, j'ai voulu rendre aussi quelque service aux jeunes Maîtres. Je conçois quel doit être l'embarras de la plupart, quand, au lieu de cette abondance d'Idées, qu'ils sentent leur être nécessaire, ils n'en voient chez eux qu'une disette capable de les décourager. Je partage leur peine, & je leur offre ici, sur les matières qui se sont présentées, des secours, foibles à la vérité, mais qui, s'unissant à leurs propres lumières, ne doivent pas leur être absolument inutiles.

Voilà toutes les vues que je me suis proposées; & les Lecteurs, auxquels j'ai destiné mes *Notes* & mes *Dissertations Critiques*. S'il leur en revient quelque avantage; je n'aurai point à me repentir d'avoir mis deux ans à ce travail, qui n'est rien moins qu'amusant. S'ils n'en retirent au contraire aucun profit, je serai le premier à me condamner d'avoir si mal employé mon tems, & je ne me croirai pas suffisamment justifié par la bonté de mes intentions.



---

A . B . R . É . G . É .  
D E . L A . V I E  
D E . M . D E S P R É A U X .

**N**ICOLAS BOILEAU, Sieur Despréaux, naquit à Paris le premier jour de Novembre 1638, & fut l'onzieme des enfans de Gilles Boileau, Greffier de la Grand' Chambre du Parlement de Paris, homme célèbre par sa probité & par son expérience dans les affaires. Il fit ses premieres études au collège d'Harcourt; & il y achevoit sa quatrieme, lorsqu'il fut attaqué de la pierre. Il fallut le tailler, & l'opération, quoique faite en apparence avec beaucoup de succès, lui laissa cependant pour tout le reste de sa vie, une très-grande incommodité. Dès qu'il fut en état de reprendre ses exercices, il alla en troisieme au collège de Beauvais, sous M. Sevin, habile homme, qui régentoit cette classe depuis près de cinquante ans, & qui passoit pour l'homme du monde, qui jugeoit le mieux de l'esprit des jeunes gens. Il fut le premier qui reconnut dans son nouveau disciple, un talent extraordinaire pour les vers, & qui crut pouvoir assurer sans restriction, qu'il se feroit un nom fameux en ce genre



### XXXVI ABRE'GE' DE LA VIE

d'écrire. La lecture continuelle des Poëtes & des romans décéla son goût pour la poésie. On le surprenoit quelquefois au milieu de la nuit sur ces livres favoris, & l'on étoit souvent obligé de l'avertir aux heures du repas. Mais cette lecture, que lui-même appelloit une fureur, loin de lui gâter l'esprit, comme il arrive ordinairement, par un amas confus d'idées bizarres, & toutes fausses, ne servit qu'à lui inspirer une critique plus exacte, & des traits plus vifs contre le ridicule en général, & contre celui des auteurs en particulier. Aussi les ouvrages qu'il lisoit avec le plus de goût & de plaisir, étoient-ils ceux où il trouvoit une satire fine & judicieuse.

Quand il eut fini son cours de Philosophie, il étudia en Droit, & se fit recevoir Avocat. Nul état ne paroïssoit mieux lui convenir : il avoit une mémoire heureuse, beaucoup de vivacité & de pénétration, un jugement sûr, une élocution facile. Mais l'inclination, le premier de tous les talens, lui manquoit. Les détours de la chicane ne convenoient point à sa candeur naturelle. Il ne put s'accommoder d'une science, où l'on se trouve souvent obligé de revêtir le mensonge des caractères de la vérité. Il résolut donc de prendre un autre parti, & se détermina à la Théologie. Il commença un cours : mais il ne put soutenir long-tems les leçons d'une Scholastique épineuse, & s'imaginant que

pour le suivre plus adroitement, la chicane n'avoit fait que changer d'habit, il renonça pour toujours à la Sorbonne, & se livra à son génie poétique que la mort de son pere lui laissoit d'ailleurs toute liberté de suivre.

Il y avoit alors en France un grand nombre de Poëtes qui, quoique très-médiocres, ne laissoient pas de faire du bruit; il s'en trouvoit même quelques-uns de ce rang, que l'on osoit vanter comme des modeles. M. Despréaux ne put souffrir que ce mauvais goût triomphât, & qu'on se laissât tromper par des auteurs sans génie, & qui sembloient écrire en dépit du bon sens & de la poésie. Il crut devoir venger l'un & l'autre; & ce noble dessein lui arracha quelques satires, qui, en lui acquérant une grande réputation, lui attirerent en même tems la haine & le ressentiment de tous ceux qu'il attaquoit, ou qu'il laissoit au-dessous de lui. Son attachement pour la vertu, l'engagea aussi à ne pas épargner le vice dans ses satires; ce qui ne fit que multiplier ses approbateurs & ses ennemis.

Il se contentoit au commencement de lire ses pieces à ses amis, & quelque applaudissement qu'il en reçût, on ne pouvoit l'obliger à les rendre publiques. Il souffrit même assez long-tems les mauvaises copies que l'on en répandoit dans le monde: mais sa confiance l'abandonna enfin, à la vue d'une édition pleine de fautes, & dans laquelle on

### XXXVIII ABRE'GE' DE LA VIE

avoit de plus mis sous son nom quelques piéces supposées & indignes de sa plume. Ces enfans défigurés réveillèrent la tendresse de leur pere, & l'obligerent à donner lui-même ses satires, d'abord séparément, & ensuite dans un recueil qui en comprenoit huit. Cette édition parut en 1666. Elle excita de grands mouvemens sur le Parnasse François. Les auteurs qu'on attaquoit dans cet ouvrage, irrités de se voir tourner en ridicule, après avoir joui d'une réputation qu'ils croyoient mériter, s'en vengerent par des critiques & des libelles sans nombre. Les écrivains d'un ordre supérieur, que M. Despréaux estimoit, ne laisserent pas de redouter sa plume: & si dans le fond ils pensoient comme lui, sa maniere d'écrire & la liberté qu'il se donnoit de nommer les personnes, leur parurent une espece de crime, qu'ils condamnerent avec vivacité. M. Despréaux tranquille au milieu de ces attaques, crut cependant être obligé de se défendre; il le fit, mais avec sa modération ordinaire. Il alléguâ en sa faveur l'exemple de Lucilius, celui d'Horace, de Perse, de Juvénal, & du sage Virgile. Ce fut dans la même vue qu'il commença sa neuvieme satire, où sous l'ingénieuse apparence d'une réprimande sévere à son Esprit, il prouve de cent manieres, que sans blesser l'Etat ni sa conscience, on peut trouver de méchans vers méchans, & s'ennuyer à la lecture de certains li:

vres, & divulguer même les raisons de son ennui & de son dégoût.

Après cette justification qui fut bien reçue de tous ceux que la prévention ne dominoit point, il n'opposa plus à ceux qu'il n'avoit pu persuader, que le mépris qu'ils méritoient. Il s'avifa seulement d'un moyen assez singulier, pour les rendre ridicules: ce fut de recueillir les pièces qu'ils publioient contre lui, & de les envoyer à ses amis, qui las enfin de ces rapsodies, l'accuserent presque d'en avoir fait lui-même une partie pour rendre l'autre plus méprisable, à l'exemple de l'Abbé Cotin & de quelques autres, qui croyoient avoir trouvé le secret de décrier entièrement ses fatires, en lui attribuant les leurs.

La réputation naissante de M. Despréaux ne fut pas la seule chose qui le dédommagea de la haine de quelques auteurs. Ces fatires même, source de tant de plaintes, lui firent des amis, & des amis illustres. Il compta parmi eux les beaux génies de son tème, les Cossart, les Rapin, les Commire, les Bourdaloue, les Fléchier, & quantité d'autres, dont le mérite est universellement connu, & qu'il seroit trop long de nommer ici. MM. Arnauld & Nicole, ces vastes génies, ces profonds Théologiens, dont le nom seul fait l'éloge, avoient avec lui une liaison étroite. M. le premier Président de Lamoignon l'honora d'une estime particulière. Ce

## XL ABRE'GE' DE LA VIE

sage & sçavant Magistrat, dont l'amitié étoit la meilleure de toutes les apologies, loin d'être effrayé du nom de satire que portoient les ouvrages de M. Despréaux, & où en effet il n'y avoit gueres que des vers & des livres attaqués, fut charmé d'y trouver ce goût précieux des Anciens, plus charmé encore de voir comment il avoit soumis aux loix d'une pudeur scrupuleuse, un genre de poésie, dont la licence avoit jusqu'alors fait le principal caractère. Il admira sa retenue dans les matieres les plus délicates, & n'estima pas moins son attention à distinguer toujours dans la même personne, l'honnête homme d'avec le mauvais auteur.

Nous n'entrerons point dans le détail des satires de M. Despréaux. Que pourrions-nous dire qui ne fût très-connu? Elles furent à peine rendues publiques, qu'elles firent les délices de toutes les personnes judicieuses & de bon goût; & ceux qui étoient intéressés à les décrier, étoient forcés d'y admirer, au moins en secret, cette justesse d'esprit, cette élégance & cette facilité de versification, ce naturel, & cette force d'expressions, que le tems ne leur ôtera point, & qui ont fait de chacune un ouvrage immortel. Devenues l'appui ou la ressource de la plupart des conversations, combien de maximes, de proverbes ou de bons mots ont-elles fait naître dans notre langue? & de la no-

tre, combien en ont-elles fait passer dans celles des Etrangers ?

L'Art poétique succéda aux neuf satires. Il étoit juste qu'après avoir fait sentir le ridicule ou le faux de tant d'ouvrages, M. Despréaux donnât des règles & des préceptes pour éviter l'un & l'autre; qu'il s'occupât à perfectionner la poésie, & qu'il montrât la voie qu'il falloit suivre, pour tenir sur le Parnasse cette place distinguée, qui mérite seule de faire considérer ceux qui ont assez d'industrie, de talens, de génie & de goût pour y arriver. Plus ce rang étoit dû à peu de Poètes, plus il étoit difficile de monter à ce sommet, au-dessous duquel on ne fait presque que ramper: plus il y avoit de difficultés à entreprendre d'être ce guide sûr, ce guide éclairé qui pouvoit y conduire. Il est souvent plus facile de découvrir les fautes des autres, que de les surpasser soi-même. Tel qui juge excellemment des ouvrages d'autrui, n'en fait lui-même que de médiocres, quand il entreprend de courir la même carrière; & les critiques les plus judicieux ne sont pas souvent les mêmes dans leurs propres ouvrages. Il semble qu'il étoit réservé à M. Despréaux de réunir en lui ces divers talens, d'être un critique judicieux & un auteur excellent; de faire connoître toutes les qualités qui sont nécessaires à un grand Poète, & d'être lui-même un Poète d'un rang supérieur. Horace avoit réuni ces

qualités; rien de mieux dicté, & de plus sensé que la Poétique. Mais il ne suffisoit pas de répéter sous un tour nouveau & dans une autre langue les préceptes qu'il a donnés: notre poésie beaucoup plus variée que celle des Latins, a pris différentes formes qui leur étoient inconnues; il falloit les bien connoître toutes, pour en parler avec justesse, & tout le monde sçait combien M. Despréaux y a réussi. Son Art Poétique, amas aussi prodigieux que bien choisi, de regles & d'exemples, est lui-même un Poëme excellent, un Poëme agréable & si intéressant, que quoiqu'il renferme une infinité de choses qui sont particulieres à la langue, à la nation & à la poésie Françoisse, il a trouvé des admirateurs dans toutes les nations, où il s'est trouvé de justes estimateurs d'un ouvrage excellent.

L'Art Poétique parut pour la premiere fois dans la nouvelle édition que M. Despréaux donna de ses ouvrages en 1673, il y joignit le *Traité du Sublime ou du Merveilleux dans le discours*, qu'il avoit traduit du grec de Longin: cette traduction est accompagnée d'une préface, où le traducteur élégant & correct donne d'abord un abrégé de la vie de Longin. Il fait ensuite l'éloge du Sublime, qui est le seul de plusieurs ouvrages, que cet habile rhéteur avoit composés, qui soit passé jusqu'à nous. Après avoir parlé de quelques-unes des traductions latines qui en avoient été faites, il marque la mé-

thode qu'il a suivie dans la sienne, & les difficultés qu'il a rencontrées; & il fit suivre cet ouvrage de quelques remarques, où il explique le texte de Longin, & rend un compte plus particulier de sa traduction. On trouve dans cette édition une chose trop singulière & trop glorieuse à M. Despréaux pour ne la pas rapporter ici. Louis XIV. qui a toujours été attentif à faire fleurir les Sciences & les belles Lettres dans son Royaume, s'étoit fait lire les ouvrages de notre auteur à mesure qu'il les composoit. Mais peu content de l'approbation qu'il leur donnoit en particulier, il voulut rendre public ce témoignage de son estime. Il ordonna que l'on feroit connoître dans le privilège que M. Despréaux demandoit pour faire réimprimer ses premières pièces, & en publier de nouvelles, le plaisir qu'il avoit pris à la lecture de ces ouvrages; distinction glorieuse, très-louable dans celui qui la donnoit, & infiniment honorable à celui qui la recevoit.

L'Art poétique avoit déjà porté la réputation de son auteur, dans les pays les plus éloignés, lorsque M. le Président de Lamoignon engagea M. Despréaux dans un ouvrage d'une autre espèce. Un *Pupitre* placé & déplacé avoit extrêmement brouillé le Chantre & le Trésorier de la Sainte-Chapelle, située au Palais à Paris, & cette bagatelle commençoit à devenir la matière d'un procès fort sérieux, lorsque M. de Lamoignon qui sentoit mieux que



#### XLIV ABRE'GE' DE LA VIE

tout autre le ridicule de cette affaire, demanda à M. Despréaux s'il pourroit bien faire un poëme sur ce sujet. Tout est facile aux grands génies. La seule proposition du Magistrat fit naître au Poëte une foule d'idées ingénieuses, qu'il ne lui fut pas plus difficile d'arranger, qu'il ne lui avoit été de les concevoir. Il dressa un plan, il y ajouta un début de 30 à 40 vers, comme un gage plus certain de la facilité de l'exécution. M. de Lamoignon surpris, feignit de n'être pas convaincu; & c'est à cette feinte obstination que l'on est redevable des six Chants qui composent le poëme intitulé *le Lutrin*. De tous les ouvrages de M. Despréaux, il n'y en a point où il ait mieux fait voir la beauté & la fécondité de son génie. C'est-là qu'il a rempli d'une maniere particuliere la véritable idée de poëte, & il seroit étonnant, si la supériorité de son esprit n'étoit pas aussi connue que ses ouvrages, qu'il eût sçu faire naître une si grande variété d'incidens, d'un sujet aussi stérile, & les orner de beaux Episodes. Les traits de critique & de satire qui y sont répandus, montrent en même tems qu'il n'a pas moins en vue d'instruire que de divertir les lecteurs.

La rapidité des conquêtes de Louis XIV, les glorieuses actions de ce Grand Prince, ont aussi plusieurs fois été chantées par M. Despréaux, soit dans ses épîtres, soit dans quelques odes particu-

rés, & dans toutes ses pieces, on ne trouve pas seulement le grand Poëte, mais aussi l'historien fidele, le zélé citoyen, & l'ami de la partie. Louis XIV. en étoit si convaincu, qu'il ne se contenta pas seulement de donner à l'auteur des éloges stériles, quoique toujours flatteurs: il lui donna une pension considérable, & voulut qu'il s'appliquât à écrire l'Histoire de son regne, & les Académies Françoises & des Belles-Lettres attachées à la gloire de ce Prince, se firent un honneur d'admettre dans leur sein un homme, qui avec tous les talens dignes de ces deux Sociétés, avoit la faveur & la bienveillance de son Roi.

On ne s'étonnera pas si nous passons si légèrement sur les différens ouvrages de M. Despréaux; nous ne pourrions être engagés à en parler que pour les faire connoître, & il n'y a rien de plus connu, ni qui doive moins appréhender de ne pas l'être toujours.

M. Despréaux avoit toujours eu une santé fort délicate: mais au commencement de 1706, l'altération s'en fit sentir d'une manière à faire douter que le siècle en dût jouir encore long-tems. Une surdité se joignit à cet affoiblissement: il sentit sa situation, & le reste de sa vie ne fut plus, à proprement parler, qu'une retraite, dont la ville & la campagne ont partagé le loisir. Peu répandu dans le grand monde, qu'il n'avoit jamais trop aimé, & content d'un certain nombre d'amis, dont

il faisoit toujours ses délices, il a attendu tranquillement la mort que lui annonçoient chaque jour des douleurs aigues, des évanouiffemens, & une fièvre presqu'habituelle. Elle l'emporta le 13 de Mars 1711, âgé de 74 ans & quelques mois. Tout ce qui a caractérisé la mort des justes, a accompagné celle de M. Despréaux. Une piété sincère, une foi vive & une charité si grande, qu'elle ne lui a presque fait reconnoître d'autres héritiers que les pauvres. Une fin exemplaire a été dans lui, comme il arrive ordinairement, la suite presque naturelle, quoique toujours gratuite de la part de Dieu, d'une vie toujours sage & toujours chrétienne.

Jamais homme ne fut plus pénétré que lui de cette crainte salutaire, que l'on ne connoît presque plus que sous le nom de délicatesse de conscience. En voici une preuve que M. Boze rapporte dans le bel & sincère éloge qu'il a fait de M. Despréaux, & qui se trouve dans le tome troisième de l'Histoire & des Mémoires de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres (1). Dans le tems que l'averfion du Palais tourna M. Despréaux du côté de la Sorbonne, on lui conféra un bénéfice; il en jouit pendant huit à neuf ans. Au bout de ce tems-là, comme il se sentoit tous les jours moins de dispositions à l'état Ecclésiastique, il quitta le béné-

R E M A R Q U E S.

(1) Et que l'on trouvera ici à la suite de l'Eloge de notre Auteur par M. de Valincour.

fice, qui étoit un Prieuré fimple, & pouffant le défintéreffement au point de ne pas même vouloir s'en faire un ami dans le monde, il le remit entre les mains du Collateur, qui étoit un Saint Prélat. Il fit plus; il fupputa à quoi fe montoit tout ce qu'il avoit reçu, & l'employa en différentes œuvres de piété, & principalement des pauvres du lieu. A l'égard de fon refpect pour la Religion, tout le monde convient, c'eft-à-dire, tout le monde qui l'a connu, que ce refpect étoit en lui fort grand. Loin que les devoirs du Chriftianifme paffent dans fon efprit pour des œuvres de furogation, ou dont il falloît renvoyer la pratique dans les Cloîtres, il les aimoit, & fa fidélité à les remplir, étoit un exemple qu'il donnoit continuellement à fes amis, à fon domeftique & au public. Les liaifons étroites qu'il a eues avec M. Arnauld & avec la plupart des Solitaires de Port-Royal, en font une nouvelle preuve; & l'on voit briller partout fon zèle & fon amour pour la faine doctrine de l'Eglife, & la pureté de fa morale, dans fa belle Epître fur l'amour de Dieu, & dans fa satire contre l'Equivoque. Ces deux pieces fuffiroient pour immortalifer un poëte chrétien, quand elles feroient feules. On trouve fur-tout dans la première, l'onction de la piété jointe avec les expreffions les plus exactes par rapport à un dogme qui fait le caractère diftinctif de la Religion qu'il profeffoit, & dont l'obfervance a toujours fait & fera toujours

## XLVIII ABRE'GE' DE LA VIE

la consolation la plus solide d'un vrai fidele. Il a porté ce respect pour Dieu & pour la Religion, jusques dans ses satires mêmes. Il est aisé d'y remarquer avec quelle attention & quelle avidité il faisoit l'occasion d'attaquer le froid & ridicule badinage des indévots, les jeux impies de l'Athéisme, & le langage insensé des libertins, lors même qu'il semble n'avoir à faire qu'à ses ennemis ordinaires, c'est-à-dire au galimathias, à l'enflure ou à la bassesse du style poétique. Ses ennemis l'ont représenté comme un médifant, un envieux, un calomniateur, un homme qui ne songeoit qu'à établir sa réputation sur la ruine de celle des autres; mais jamais homme ne fut plus exempt que lui de ces défauts, & ne fut attaché plus fortement à toutes les vertus opposées. C'est par-là principalement qu'il a mérité l'estime de tant de personnes, non moins distinguées par leur rang que par leur mérite. Son équité, sa droiture & sa bonne foi, étoient si bien établies, qu'il n'y a que l'envie de calomnier, & la démangeaison de décrier ce que l'on n'a pas la force d'imiter, qui aient pu l'attaquer de ce côté-là. On peut dire même, que c'est sa probité & son innocence, qui lui ont en quelque sorte acquis le droit de composer des satires. Un auteur, comme le remarque judicieusement M. Desmairaux, dans la vie de M. Despréaux, un auteur qui reprendroit dans les autres des défauts dont il se-  
roit

roit lui-même coupable, s'exposeroit à la risée publique, & ne seroit écouté de personne. Il faut qu'un Poëte satirique joigne à un grand fond d'équité & de droiture, un entier éloignement des vices qu'il attaque dans ses écrits. C'est par-là qu'il gagne la bienveillance des honnêtes gens, & qu'il se met à couvert de la malice de ses ennemis. On se représente ordinairement un auteur satirique, comme un homme né malin, envieux, chagrin & misanthrope; mais rien de plus mal fondé que ce préjugé, & ce portrait au-moins ne convenoit nullement à M. Despréaux. Ce n'étoit ni la malignité, ni l'envie, ni une humeur bizarre & farouche, qui le portoit à écrire: il n'étoit animé que du désir de faire connoître les défauts, pour en montrer le ridicule, afin qu'ils fissent moins d'impression, & même que l'on s'en corrigeât. Son espèce d'aigreur ne venoit que du déplaisir qu'il avoit de voir triompher le vice, l'erreur & le ridicule.

Tel a été M. Despréaux, au jugement de tous ceux qui l'ont le mieux connu; & tel on l'apperçoit quand on lit ses ouvrages sans prévention, & sans cet amour-propre intéressé, qui ne voit jamais le bien où il est, & qui croit toujours voir le mal où il n'est pas. Simple & naturel dans ses manières, plein de sentimens d'humanité, de douceur & de droiture, il a fortement censuré le vice, il a vivement attaqué le mauvais goût, sans y être

## L ABRE'GE' DE LA VIE

porté par aucun mouvement d'envie, ni par aucun esprit de médisance. Mais, dit M. de Valincour, dans sa réponse au discours que fit M. l'Abbé d'Estrées, successeur de M. Despréaux dans l'Académie Française, tout ce qui choquoit le bon sens ou la vérité, excitoit en lui un chagrin dont il n'étoit pas le maître ; & auquel peut-être sommes-nous redevables de ses plus ingénieuses compositions : mais en attaquant ce défaut des écrivains, il a toujours épargné leurs personnes ; & l'on ne sçauroit nier que le public n'ait confirmé le jugement qu'il a porté sur tous ces auteurs : ce qui montre en même-tems, & la justesse de sa critique, & son parfait éloignement de toute sorte d'envie & de médisance. Il aimoit ceux dont il attaquoit les défauts, & dont il censuroit les écrits, jusqu'à leur rendre toutes sortes de services. La vue d'un homme de Lettres dans le besoin lui faisoit tant de peine, qu'il ne pouvoit s'empêcher de prêter de l'argent à Linier même, qui souvent du même pas alloit au cabaret faire une chanson contre son créancier. Ce n'est pas le seul exemple de générosité que M. Despréaux ait donné : il employoit plus volontiers pour autrui que pour lui-même, le crédit que son mérite lui avoit acquis. Il ne pardonnoit pas seulement les injures qu'il avoit reçues, il se reconcilioit encore de bonne grace, pourvu qu'on le recherchât, comme on

ſçait qu'il a fait avec M. Perrault, après toute la vivacité de leur diſpute ſur la préférence des Anciens & des Modernes.

Sans l'avoir vu on devenoit ſon ami par l'eſtime publique, ou par de bons ouvrages; & il y avoit autant de fonds à faire ſur cette amitié, que ſur celle que d'autres liaiſons avoient formée. La maniere dont il agit avec M. Patru, en eſt un exemple entre pluſieurs autres. Ce grand homme, avocat au Parlement de Paris, un des plus beaux eſprits de ſon ſiècle, s'étant entièrement livré à la paſſion qu'il avoit pour les Belles-Lettres, & ayant préféré ſes livres & ſon cabinet aux occupations du Barreau, tomba enfin dans l'indigence, ſort trop ordinaire aux gens de Lettres. Il lui reſtoit ſes livres, la plus agréable & preſque la ſeule choſe dont il ſe vît encore poſſeſſeur. M. Despréaux apprit qu'il ſe trouvoit obligé de les vendre, & qu'il étoit ſur le point de les donner pour une ſomme aſſez modique. Il alla d'abord lui offrir près d'un tiers davantage: mais l'argent compté, il mit dans ſon marché une condition qui étonna fort M. Patru, ce fut qu'il garderoit ſes livres comme auparavant, & que ſa bibliothèque ne ſeroit qu'en ſurvivance à M. Despréaux. Il ne fut pas moins généreux envers M. Caſſandre, auteur d'une excellente traduction de la *Rhétorique d'Ariſtote*, & ſa bourſe fut ouverte à beaucoup d'autres. Bour-



fault rapporte dans une de ses lettres , qu'ayant appris à Fontainebleau, que l'on venoit de retrancher la pension que le Roi donnoit au grand Corneille, il courut avec précipitation à Madame de Montespan, & lui dit que le Roi, tout équitable qu'il étoit, ne pouvoit, sans quelque apparence d'injustice, donner pension à un homme comme lui, qui ne commençoit qu'à monter sur le Parnasse, & l'ôter à M. Corneille, qui depuis si longtems étoit arrivé au sommet: qu'il la supplioit, pour la gloire de sa Majesté, de lui faire plutôt retrancher la sienne, qu'à un homme qui la méritoit incomparablement mieux que lui, & qu'il se consoleroit plus facilement de n'en avoir point, que de voir un homme tel que Corneille, cesser de l'avoir. Il lui parla ensuite si avantageusement de celui pour qui il sollicitoit, & Madame de Montespan trouva sa générosité si grande & si peu commune, & sa manière d'agir si honnête, qu'elle lui promit de faire rétablir la pension de M. Corneille, & lui tint parole. Quoique rien, ajoute M. Boursault, ne soit si beau que les poësies de M. Despréaux, je trouve cette action encore plus belle. On ne finiroit pas, si l'on vouloit ainsi s'arrêter sur tout ce qui marquoit dans M. Despréaux l'homme de bien inséparable de l'homme d'esprit, & le sage toujours uni avec le poëte: il faut cependant dire encore un mot de tout ce qui caractérise son es-

prit. Ses ouvrages en font un portrait fidèle. Il n'avoit pas cette fougue d'imagination que l'on remarque en d'autres poètes. Il paroît au contraire un peu fec, & il lui est arrivé quelquefois de répéter la même pensée. Mais ce qu'il perdoit du côté de l'imagination, il le regagnoit avec usure par l'ordre & la justesse des pensées, par la pureté du style, par la beauté du tour, & par la netteté de l'expression : qualités bien plus estimables que la première, & qui ne l'accompagnent que rarement. On voit néanmoins par le poëme du *Lustrin*, & par plusieurs autres de ses pièces, qu'il avoit l'imagination belle, vive & féconde. Cela paroît encore de ce qu'il composoit presque toujours de mémoire, & ne mettoit souvent ses productions sur le papier que lorsqu'il les vouloit donner au public.

Il travailloit beaucoup ses ouvrages, comme il l'a souvent insinué lui-même, & comme il ne faisoit pas difficulté de l'avouer à ses amis. Quelque facilité que l'on remarque dans ses vers, on ne laisse pas de sentir qu'ils lui ont coûté beaucoup, & que ce n'est qu'à force de les retoucher qu'ils leur a donné cet air libre & naturel qui fait une partie des grandes beautés que l'on y trouve, & qui y font de plus d'une sorte. Les pièces qu'il a publiées depuis l'*Ode sur Namur*, ne sont ni si vives, ni même si exactes que celles dont il avoit

fait présent au public avant ce tems-là. Cependant on trouvera dans tout ce qui est sorti de sa plume, un goût exquis, un sens droit, & une politesse infinie. Lorsqu'il a emprunté quelque chose des Anciens, il s'en est servi en maître, & se l'est rendu propre par le nouveau tour qu'il y a donné. Ceux qui ont prétendu que son Art poétique n'étoit qu'une traduction d'Horace, à laquelle il avoit ajouté quelques réflexions tirées de Jérôme Vida, qui a écrit sur le même sujet, se sont assurément trompés. Dans l'ouvrage de M. Despréaux, qui est d'onze cents vers, il y en a au plus cinquante ou soixante qui soient imités d'Horace : pour Vida, il ne l'avoit jamais lu, il l'a assuré plus d'une fois, & on doit d'autant plus l'en croire, que ceux qui compareront l'ouvrage du poëte Italien avec celui de M. Despréaux, ne trouveront rien dans le dernier qui soit seulement imité du premier. Mais une critique fautive n'y regarde pas de si près; & dans l'envie de décrier ceux que l'on n'aime pas, ou dont la réputation fait ombrage, on trouve que tout est bon, pourvu qu'on satisfasse la démangeaison de calomnier. On en impose toujours à quelques lecteurs superficiels, qui n'approfondissent rien, & qui souvent ne sont point capables de rien approfondir, & l'on se fait un mérite de ce qui est un vrai sujet de honte. M. de la Bruyere, critique judicieux, en jugeoit bien autrement. M.

Despréaux, dit-il dans son discours à Messieurs de l'Académie Française, passe Juvénal, atteint Horace, semble créer les pensées d'autrui, & se rend propre tout ce qu'il manie. Il a dans ce qu'il emprunte des autres, toutes les graces de la nouveauté & tout le mérite de l'invention. Ses vers forts & harmonieux, faits de génie, quoique travaillés avec art, pleins de traits & de poésie, seront lus encore quand la langue aura vieilli, & en seront les derniers débris. On y remarque une critique sûre, judicieuse & innocente, s'il est permis du-moins de dire de ce qui est mauvais, qu'il est mauvais.

Mais ce ne sont pas seulement les François qui ont loué M. Despréaux. Son éloge a été fait par tous les habiles gens qui ont pu lire ses ouvrages, de quelque nation qu'ils fussent. M. Bayle, dans sa République des Lettres, & M. le Baron de Spanheim dans sa préface sur la satire des Césars de l'Empereur Julien, ont donné mille éloges à la beauté du génie & à la circonspection de notre auteur, & n'ont pas hésité de dire que par lui la France l'emporte pour la satire sur toutes les nations, & qu'elle en dispute même la gloire à l'ancienne Rome. Il n'y a pas jusqu'au Dialogue des Morts, où M. Despréaux s'attachoit à montrer le ridicule de quelques pieces de théâtre & de quelques romans qui avoient alors beaucoup de cours, qui ne mérite des éloges. Quoique nous n'ayions cet écrit

qu'imparfaitement, il ne laisse pas, tel qu'on l'a, d'avoir encore de fort beaux endroits.

Le poëme de la *Pucelle* de Chapelain n'y étoit pas épargné : mais le fort de la critique tomboit sur le Roman du *Grand Cyrus*, & sur celui de la *Clélie* de Mademoiselle de Scudéri. L'estime que M. Despréaux avoit pour cette Dëmoiselle, & son respect pour quelques personnes distinguées, que cette piece auroit pu intéresser, l'ont empêché de la donner au public. Il ne la mit même par écrit que peu de tems avant sa mort. Mais comme il la récitoit à ses amis, elle fut écrite sur ce que l'on en put retenir, & on la trouve ainsi imprimée dans quelques recueils.

Pour ce qui est de l'histoire de Louis XIV, à laquelle il a travaillé pendant quelque tems, elle méritoit d'être confiée à la sincérité & à la candeur de M. Despréaux. Mais cet ouvrage auquel plusieurs auteurs ont mis la main, n'a jamais été achevé, & il n'y a pas d'apparence que ce qui en est fait, s'il existe encore, voie jamais le jour. M. Despréaux sentoit mieux que personne la difficulté de tels ouvrages, & il avouoit quelquefois ingénument qu'il ne sçavoit pas trop bien quelles raisons il pourroit alléguer pour justifier de certaines entreprises de ce grand Monarque. C'étoit une marque bien sensible de sa bonne foi, & il seroit à souhaiter que tous ceux qui entreprennent  
d'é-

d'écrire l'histoire de quelque Prince que ce soit, eussent un caractère si estimable. Mais cette sincérité même est souvent ce qui oblige à recourir à des plumes étrangères, ou à ne publier jamais de telles histoires, que long-tems après la mort de ceux qui en sont les objets. C'étoit encore une réflexion de M. Despréaux, & c'est celle que font tous ceux qui pensent sensément sur ces matieres délicates.



---

E L O G E  
DE M. DESPRÉAUX.

*Tiré du Discours (1) que M. DE VALINCOUR, Secrétaire du Cabinet du Roi, Chancelier de l'Académie, prononça à la réception de M. l'Abbé D'ESTRÉES (2).*

JE ne crains point ici, MESSIEURS, que l'amitié me rende suspect sur le sujet de Monsieur Despréaux. Elle me fourniroit plutôt des larmes hors de saison, que des louanges exagérées. Ami dès mon enfance, & ami intime de deux des plus grands Personnages, qui jamais aient été parmi vous, je les ai perdus tous deux (3) dans un petit nombre d'années. Vos suffrages m'ont élevé à la place du premier, que j'aurois voulu ne voir jamais vacante. Par quelle fatalité faut-il que je sois encore destiné

R E M A R Q U E S.

(1) M. de Valincour fit imprimer son Discours entier à la tête de l'Édition de 1713. DE ST. MARC.

(2) M. l'Abbé d'Estrées, Archevêque de Cambrai, mourut le 3. Mars 1718. dans sa 52<sup>e</sup>. année. DU MONTEIL.

(3) M. Racine, mort en 1699. M. Despréaux, mort en 1711. BROSS.

à recevoir aujourd'hui en votre nom l'Homme illustre qui va remplir la place de l'autre; & que dans deux occasions, où ma douleur ne demandoit que le silence & la solitude, pour pleurer des Amis d'un si rare mérite, je me sois trouvé engagé à paroître devant vous pour faire leur éloge?

Mais quel éloge puis-je faire ici de Monsieur *Despreaux*, que vous n'avez déjà prévenu? J'ose attester, MESSIEURS, le jugement que tant de fois vous en avez porté vous-mêmes. J'atteste celui de tous les Peuples de l'Europe, qui font de ses Vers l'objet de leur admiration. Ils les sçavent par cœur; ils les traduisent en leur Langue; ils apprennent la nôtre pour les mieux goûter, & pour en mieux sentir toutes les beautés. Approbation universelle, qui est le plus grand éloge que les hommes puissent donner à un Ecrivain, & en même-tems la marque la plus certaine de la perfection d'un Ouvrage.

Par quel heureux secret peut-on acquérir cette approbation si généralement recherchée, & si rarement obtenue? Monsieur *Despreaux* nous l'a appris lui-même; c'est par l'amour du vrai.

En effet, ce n'est que dans le vrai seulement que tous les hommes se réunissent. Différens d'ailleurs dans leurs mœurs, dans leurs préjugés, dans leur maniere de penser, d'écrire, & de juger de ceux qui écrivent, dès que le vrai paroît claire-



ment à leurs yeux, il enleve toujours leur consentement & leur admiration.

Comme il ne se trouve que dans la Nature, ou pour mieux dire, comme il n'est autre chose que la Nature même, Monsieur *Despréaux* en avoit fait sa principale étude. Il avoit puisé dans son sein ces graces qu'elle seule peut donner, que l'Art emploie toujours avec succès, & que jamais il ne sçauroit contrefaire. Il y avoit contemplé à loisir ces grands modèles de beauté & de perfection, qu'on ne peut voir qu'en elle, mais qu'elle ne laisse voir qu'à ses Favoris. Il l'admiroit sur-tout dans les Ouvrages d'*Homère*, où elle s'est conservée avec toute la simplicité, & pour ainsi dire, avec toute l'innocence des premiers temps, & où elle est d'autant plus belle, qu'elle affecte moins de le paroître.

Il ne s'agit point ici de renouveler la fameuse guerre des Anciens & des Modernes, où Monsieur *Despréaux* combattit avec tant de succès en faveur de ce grand Poëte.

Il faut espérer que ceux qui se sont fait une fautive gloire de résister aux traits du défenseur d'*Homère*, se feront honneur de céder aux graces d'une nouvelle Traduction (4) qui le faisant connoître à

### R E M A R Q U E S.

(4) Traduction de Madame *Dacier*. BROSS.

ceux-mêmes à qui sa Langue est inconnue, fait mieux son éloge que tout ce qu'on pourroit écrire pour sa défense. Chef-d'œuvre véritablement digne d'être loué dans le Sanctuaire des Muses, & honoré de l'approbation de ceux qui y sont assis.

Mais c'est en vain qu'un Auteur choisit le vrai pour modèle. Il est toujours sujet à s'égarer, s'il ne prend aussi la raison pour guide.

Monsieur *Despréaux* ne la perdit jamais de vue : & lorsque pour la venger de tant de mauvais Livres, où elle étoit cruellement maltraitée, il entreprit de faire des *Satires*, elle lui apprit à éviter les excès de ceux qui en avoient fait avant lui.

*Juvénal*, & quelquefois *Horace* même, (avouons-le de bonne foi) avoient attaqué les vices de leur temps avec des armes qui faisoient rougir la Vertu.

*Regnier* peut être en cela seul, fidele Disciple de ces dangereux Maîtres, devoit à cette honteuse licence une partie de sa réputation ; & il sembloit alors que l'obscénité fût un sel absolument nécessaire à la *Satire* ; comme on s'est imaginé, de-

#### R E M A R Q U E S.

Seroit-ce une véritable folie, ou simplement ne seroit-ce qu'un excès de franchise, de dire que cette *Traduction* si vantée, & cependant si fort au-dessous de sa réputation, a fait parmi nous plus de tort aux Ouvrages d'*Homère*, que toutes les Critiques de *Desmarêts*, de *Perrault* & de *La Motte* ? DE ST. MARG.

puis que l'amour devoit être le fondement, & pour ainsi dire, l'ame de toutes les Pièces de Théâtre:

Monsieur *Despréaux* sçut mépriser de si mauvais exemples dans les mêmes Ouvrages qu'il admiroit d'ailleurs. Il osa le premier faire voir aux hommes une *Satire* sage & modeste. Il ne l'orna que de ces graces austeres, qui sont celles de la Vertu même; & travaillant sans cesse à rendre sa vie encore plus pure que ses Ecrits, il fit voir que l'amour du vrai, conduit par la Raison, ne fait pas moins l'homme de bien que l'excellent Poëte.

Incapable de déguisement dans ses mœurs, comme d'affectation dans ses Ouvrages, il s'est toujours montré tel qu'il étoit; aimant mieux, disoit-il, laisser voir de véritables défauts, que de les couvrir par de fausses vertus.

Tout ce qui choquoit la Raison ou la Verité, excitoit en lui un chagrin, dont il n'étoit pas maître, & auquel peut-être sommes-nous redevables de ses plus ingénieuses compositions. Mais en attaquant les défauts des Ecrivains, il a toujours épargné leurs personnes.

Il croyoit qu'il est permis à tout homme qui sçait parler ou écrire de censurer publiquement un mauvais Livre que son Auteur n'a pas craint de rendre public; mais il ne regardoit qu'avec horreur ces

dangereux ennemis du Genre humain, qui sans respect ni pour l'amitié, ni pour la vérité même, déchirent indifféremment tout ce qui s'offre à l'imagination de ces sortes de gens, & qui du fond des ténèbres, qui les dérobent à la rigueur des Loix, se font un jeu cruel de publier les fautes les plus cachées, & de noircir les actions les plus innocentes.

Ces sentimens de probité & d'humanité n'étoient pas dans Monsieur *Despreaux* des vertus purement civiles. Ils avoient leur principe dans un amour sincère pour la Religion; qui paroissoit dans toutes ses actions, & dans toutes ses paroles; mais qui prenoit encore de nouvelles forces, comme il arrive à tous les hommes, dans les occasions où ils se trouvoient conformes à son humeur & à son génie.

C'est ce qui l'animoit si vivement contre un certain Genre de Poésie, où la Religion lui paroissoit particulièrement offensée.

Quoi, disoit-il à ses Amis, des maximes qui feroient horreur dans le langage ordinaire, se produisent impunément dès qu'elles sont mises en Vers! Elles montent sur le Théâtre à la faveur de la Musique, & y parlent plus haut que nos Loix. C'est peu d'y étaler ces Exemples qui instruisent à pécher, & qui ont été détestés par

les Payens même. On en fait aujourd'hui des conseils, & même des préceptes: & loin de songer à rendre utiles les divertissemens publics, on affecte de les rendre criminels. Voila dequoi il étoit continuellement occupé, & dont il eût voulu pouvoir faire l'unique objet de toutes ses Satires.

Heureux d'avoir pû d'une même main imprimer un opprobre éternel à des Ouvrages si contraires aux bonnes mœurs: & donner à la Vertu, en la personne de notre auguste Monarque, des louanges qui ne périront jamais.



---

# E L O G E

## DE M. DESPRÉAUX,

Par M. DE BOZE.

NICOLAS BOILEAU Sieur Despréaux nâquit à Paris le premier jour de Novembre 1636. (1) & fut le onzième des enfans de Gilles Boileau, Greffier de la Grand-Chambre, homme célèbre par sa probité & par son expérience dans les affaires. Il fut élevé jusqu'à l'âge de sept à huit ans dans la maison de son pere, qui parcourant quelquefois les différens caracteres de ses enfans, & surpris de

### R E M A R Q U E S.

(1) Il n'est plus douteux que c'est en 1636. que nâquit M. Despréaux, & non en 1637. comme il l'insinue dans sa *Préface* de 1701. La même date de 1637. s'est glissée dans la belle Estampe, que fit graver M. Coustard Conseiller au Parlement. On tient ce fait de M. Coustard lui-même, qui plein de zèle pour la gloire du Poëte, le fit peindre par Rigaud, & graver ensuite par Drevet.

On a prétendu que ce qui avoit engagé l'Auteur à reculer d'une année sa naissance, c'est que Louis XIV. lui ayant demandé un jour en quel temps il étoit né, il avoit répondu: „ Je suis venu au monde une année „ avant Votre Majesté pour annoncer les merveilles de „ son regne”. EDITION DE PARIS 1740.

Voyez ci-après la *Préface* des *Edit.* de 1701. & de 1713. Rem. I. DE ST. MARC.

l'extrême douceur, de la simplicité même qu'il croyoit remarquer en celui-ci, disoit ordinairement de lui, par une espèce d'opposition aux autres, *que c'étoit un bon garçon qui ne diroit jamais mal de personne.*

Il fit ses premières études au collège d'Harcourt, où il achevoit sa quatrième, lorsqu'il fut attaqué de la pierre; il fallut le tailler, & l'opération, quoique faite en apparence avec beaucoup de succès, lui laissa cependant pour tout le reste de sa vie une très-grande incommodité. Dès qu'il fut en état de reprendre ses exercices, il alla en troisième au collège de Beauvais sous M. Sevin, qui enseignoit cette classe depuis près de cinquante ans, & qui passoit pour l'homme du monde qui jugeoit le mieux de l'esprit des jeunes gens. Les *le Mattres*, les *Gaultiers*, les *Patrus* avoient étudié sous lui, & dès-lors il leur avoit prédit la gloire qu'ils acqueriroient un jour dans le barreau, s'ils vouloient s'y attacher; il fut aussi le premier qui reconnut dans son nouveau disciple un talent extraordinaire pour les vers, & qui crut pouvoir assurer sans restriction qu'il se feroit par là un nom fameux, persuadé que quand on est né Poëte, il faut absolument l'être.

Ce qui déceloit le génie & le goût de M. Despréaux pour la Poésie, c'étoit moins les vers qui lui échappoient de temps à autre, qu'une lecture assidue des Poëtes & des Romans qu'il pouvoit dé-

terror. On le surprenoit quelquefois au milieu de la nuit sur ces livres favoris, & ce qui arrive encore moins dans les Colléges, on étoit souvent obligé de l'avertir aux heures des repas, quoique la cloche destinée à cet usage fût précisément attachée à la fenetre de sa chambre. Mais ce qui mérite sans-doute une attention particuliere, c'est que cet amour des Romans, que lui-même a depuis appelé une fureur, loin de lui gâter l'esprit par un amas confus d'idées bizarres, semble n'avoir servi qu'à lui inspirer une critique plus exacte, & à lui fournir des traits plus vifs contre le ridicule. Tant il est vrai qu'en fait de lecture, il n'y a point de règle générale, & qu'il y a des choses qu'il est quelquefois dangereux de lire, & qu'il est cependant bon d'avoir lues.

Quand M. Despreaux eut fini son cours de Philosophie, il étudia en Droit, & se fit recevoir Avocat. Rien ne paroissoit lui mieux convenir; il joignoit à beaucoup de vivacité & de pénétration, un jugement sûr, une élocution facile, & une mémoire des plus heureuses. Il y avoit d'ailleurs près de trois siècles que sa famille faisoit honneur à cette profession (2), & il tenoit encore au Palais par mille autres endroits.

### R E M A R Q U E S.

(2) DIALOGUE des Avocats de Loysel, page 494. De Boze.



Fils, Frere, Oncle, Cousin, Beau-frere de Greffier. (3)

Mais l'inclination, c'est-à-dire, le premier de tous les talens lui manquoit. Ainsi se trouvant chargé d'une premiere Cause, loin de s'en instruire, il ne songea qu'aux moyens de s'en défaire honnêtement, & il y réussit, de maniere que le Procureur retirant ses sacs, le soupçonna d'y avoir découvert une procédure peu réguliere, & dit en fortant que ce jeune Avocat iroit loin. M. Despréaux, qui de son côté croyoit avoir échapé à un grand péril, résolut de ne s'y plus exposer, & regardant la Sorbonne comme l'antipode du Palais, il ne lui en fallut pas davantage pour le déterminer à y faire un cours de Théologie; mais il ne put soutenir long-temps les leçons d'une scholastique épineuse & subtile; il s'imagina que pour le suivre plus adroitement, la Chicane n'avoit fait que changer d'habit, & devenu maître absolu de son sort par la mort de son pere, il se livra tout entier à son génie poétique.

C'est dans le sein de cette nouvelle liberté qu'il composa la plupart de ses Satires. Il se contentoit au commencement de les lire à ses amis particuliers, & quelque applaudissement qu'il en reçût, on ne pouvoit l'obliger à les rendre publiques; il

### R E M A R Q U E S.

(3) *Epit. V. DE BOZE.*

souffrit même assez long-temps avec une patience, qui a quelque chose d'héroïque dans un Auteur, les mauvaises copies que l'on en répandoit dans le monde : mais sa confiance l'abandonna à la vûe d'une édition pleine de fautes, & où, pour surcroît de chagrin, on avoit encore mis sous son nom une ou deux pièces supposées (4). Des enfans si défigurés réveillèrent la tendresse de leur pere, & l'obligèrent à faire de bonne grace ce que l'on faisoit déjà malgré lui. Ses Satires furent donc imprimées de son aveu, d'abord séparément, & ensuite dans un recueil qui en comprenoit huit.

Jamais livre n'excita un plus grand tumulte sur le Parnasse : la nation des Poètes, qui prend feu aisément, & qui n'entend pas raillerie sur ses ouvrages, fondit de toutes parts sur le nouvel Auteur, avec des critiques & des libelles sans nombre. M. Despréaux se défendit tranquillement par l'exemple de Lucilius, par celui d'Horace, de Perse, de Juvénal, de Virgile même, le sage, le discret Virgile ; & pour rassurer en quelque sorte ceux qui ne le blâmoient que parce qu'ils croyoient en général que toute Satire est blâmable, il composa la neuvième, où sous l'ingénieuse apparence d'une réprimande sévère à son Esprit, il prouve de cent

#### R E M A R Q U E S.

(4) *Préface de l'Édition de 1666. DE BOZE.*

manieres, que fans bleffer l'Etat ni sa conscience, on peut trouver de méchans vers méchans, & s'en nuyer de plein droit à la lecture de certains livres.

Après cela il n'opposa plus à ses adversaires qu'une vanité d'un genre fort singulier. Il s'avisa de se faire une espèce de trophée des écrits que l'on publioit contre lui, de les ramasser avec plus de soin que d'autres ne recueillent les louanges qu'on leur donne, & de les envoyer à ses amis, qui à la fin fatigués du nombre & de l'extravagance de la plupart de ces ouvrages, l'accusoient presque d'en avoir lui-même fait une partie pour rendre l'autre plus méprisable, à l'exemple de quelques-uns de ces Ecrivains qui croyoient avoir trouvé le secret de décrier entièrement les Satires de M. Despréaux, en lui en attribuant de fort mauvaises qui étoient de leur façon. (5)

La réputation naissante de M. Despréaux ne fut pas la seule chose qui le dédommagea de la haine de quelques Auteurs: ces Satires mêmes, source de tant de plaintes, lui firent des amis, & des amis illustres, entre lesquels il eut le bonheur de compter M. le Premier Président de Lamoignon. Ce sage & sçavant Magistrat, dont l'amitié étoit la meilleure de toutes les apologies, loin d'être of-

### R E M A R Q U E S.

(5) l'Abbé Cotin. DE BOZE.

frayé du nom de Satire que portoient les Ouvrages de M. Despréaux, & où en effet il n'y avoit guères que des vers & des livres attaqués, fut charmé d'y trouver ce sel, ce goût précieux des Anciens; plus charmé encore de voir comment il avoit soumis aux loix d'une pudeur scrupuleuse, un genre de poésie, dont la licence avoit jusqu'alors fait le principal caractère. Mais s'il admira sa retenue dans les matieres les plus délicates, il n'estima pas moins son attention à distinguer toujours dans la même personne l'honnête homme d'avec le poëte insipide, & le bon citoyen d'avec le mauvais auteur.

M. Bayle, dans sa *République des Lettres*, & M. Spanheim dans sa Préface sur la *Satire des Césars de l'Empereur Julien*, ont donné mille éloges à cette circonspection de M. Despréaux, & n'ont pas hésité de dire que par lui la France l'emporte pour la Satire sur toutes les Nations, & qu'elle en dispute même la gloire à l'ancienne Rome.

Nous croyons qu'il est inutile de vouloir ici donner au Public une idée plus particuliere des Satires de M. Despréaux: qu'ajouterions-nous à l'idée qu'il en a déjà? Devenues l'appui ou la ressource de la plupart des conversations, combien de maximes, de proverbes ou de bons mots ont-elles fait naître dans notre Langue, & de la nôtre combien en ont-elles fait passer dans celle des étran-

gers? Il y a peu de Livres qui aient plus agréablement exercé la mémoire des hommes, & il n'y en a certainement point qu'il fût aujourd'hui plus aisé de restituer, si toutes les copies & toutes les éditions en étoient perdues.

L'Art Poétique succéda aux neuf Satires; & il étoit juste qu'après avoir fait sentir le ridicule ou le faux de tant d'ouvrages, M. Despréaux donnât des règles pour éviter l'un & l'autre, & pour porter la poésie à ce point de perfection qui la fait appeler le langage des Dieux. Il ne suffisoit pas pour cela de renouveler les préceptes qu'Horace donna de son temps sur la même matière: notre poésie beaucoup plus variée que celle des Latins, a pris différentes formes qui leur étoient inconnues: ainsi la sagesse antique ne fournissoit que des conseils généraux, le caprice moderne demandoit des leçons qui lui fussent propres, & cette union étoit le chef-d'œuvre de l'art.

Tout le monde sçait comment M. Despréaux y a réussi: son Art Poétique, amas prodigieux de règles & d'exemples, est lui-même un Poëme excellent, un Poëme agréable, & si intéressant, que quoiqu'il renferme une infinité de choses qui sont particulières à la Langue, à la Nation & à la Poésie Française, il a trouvé en Portugal un traducteur du premier ordre dans la personne de M. le Comte d'Ericeyra.

M.

M. le Premier Président de Lamoignon engagea bientôt M. Despréaux dans un travail d'une autre espèce. Un Pulpitre placé & déplacé, avoit extrêmement brouillé le Chantre & le Trésorier d'une des premières Eglises de Paris, & commençoit à devenir entr'eux la matière d'un procès fort sérieux, quand M. de Lamoignon trouva un sage tempérament pour les accorder. Ce Magistrat faisant un jour le récit de l'affaire dans une compagnie où étoit M. Despréaux, lui dit que les Poëtes se vantoient souvent de pouvoir faire un grand & bel Ouvrage sur la pointe d'une aiguille, ou sur le pied d'une mouche; qu'un Lutrin étoit un sujet bien plus magnifique, & que jamais les Muses n'auroient une si belle occasion de montrer leur adresse. M. Despréaux sur qui tous les yeux étoient ouverts, crut que pour l'honneur de la Poësie, il falloit soutenir la thèse, & de parole en parole le défi se forma. Cependant il comptoit en être quitte pour un simple plan qui feroit assez juger du succès avec lequel la matière pouvoit être traitée, il y ajouta même un début de trente à quarante vers, comme un gage plus certain de l'exécution; mais il lui eût été plus facile de manquer absolument de parole, que de ne la tenir qu'à moitié. M. de Lamoignon fut frappé de ce qu'il ne faisoit qu'entrevoir; & pour convaincre tout le monde, il feignit de n'être pas convaincu; de sorte que c'est

à son ingénieuse obstination que le Public est redevable des six Chants qui composent le Poëme intitulé le *Lutrin*. On ne s'étonnera pas si nous ne difons rien de plus de cet ouvrage, & si nous passons de même fort légèrement sur tous ceux de M. Despréaux; nous ne serions engagés à en parler aujourd'hui que pour les faire connoître, & il n'y a rien de plus connu.

Celui qui l'est peut-être le moins, parce que la matière n'en est pas également à la portée de tout le monde c'est sa Traduction du *Sublime de Longin*; mais le nombre des lecteurs se trouve merveilleusement réparé par la qualité des suffrages, car les plus habiles critiques sont convenus que cette Traduction doit être regardée comme un parfait modèle; & qu'en conservant à l'ancien Rhéteur toute la simplicité de son stile didactique, il a si heureusement fait valoir les grandes figures dont il traite, qu'il semble avoir moins songé à les traduire, qu'à donner aux écrivains de sa nation un *Traité du Sublime* qui pût leur être utile. Et le moyen d'en douter, quand on voit qu'il s'est fait depuis un plaisir de joindre à ses remarques sur Longin celles de M. Dacier & de M. Boivin, quoiqu'il y en ait plusieurs, sur-tout dans celles de M. Dacier, qui sont formellement opposées aux siennes.

Le nom de M. Despréaux ne tarda pas à être porté à la Cour: les Princes & les Seigneurs les

plus qualifiés s'empressèrent à lui donner des marques de leur estime , & il fut enfin connu du Roi même. M. Despréaux eut l'honneur de lui réciter quelques Chants du Lutrin , & d'autres pièces qui n'avoient pas encore paru ; & on lui a souvent oïi dire que Sa Majesté lui avoit alors fait répéter plusieurs fois ces vers de sa première Epître.

Tel fut cet Empereur (6), sous qui Rome adorée  
 Vit renaître les jours de Saturne & de Rhée :  
 Qui rendit de son joug l'Univers amoureux :  
 Qu'on n'alla jamais voir sans revenir heureux :  
 Qui soupiroit le soir, si sa main fortunée  
 N'avoit par ses bienfaits signalé la journée.

M. Despréaux ne pouvoit rien trouver de plus propre à surprendre la modestie d'un Prince ennemi des louanges les mieux méritées , que de les donner devant lui à un autre Prince si célèbre dans l'histoire par les mêmes vertus.

Le Roi justifia dans le moment, & sans y penser , l'heureuse application des vers de M. Despréaux : Sa Majesté lui donna une pension considérable, & lui fit en même temps expédier un privilège en commandement pour l'impression de toutes ses pièces , avec cette clause à jamais remarquable, *qu'Elle vouloit procurer au Public, par la*

### R E M A R Q U E S.

(6) Titus. DE ST. MARC.



lecture de ces Ouvrages, la même satisfaction qu'Elle en avoit reçue. Mais ce qui, selon le cœur de M. Despréaux, mit le comble aux bienfaits du Prince, ce fut la glorieuse commission d'écrire son histoire.

L'Académie Françoisé ne crut pas qu'un homme destiné à parler de si grandes choses, dût être formé dans une autre école : elle se hâta de lui ouvrir ses portes, (7) & M. Despréaux y signala son entrée par un Discours plein de la reconnoissance la plus éloquente. Un petit nombre d'hommes choisis dans cette même Académie, composoit alors celle des Inscriptions, où l'on commençoit à former le projet du Livre fameux des *Médailles sur les principaux événemens du Regne de Louis le Grand*. M. Despréaux fut bientôt associé à ce travail, & il y contribua avec son zèle ordinaire pour tout ce qui regardoit l'intérêt de sa patrie, ou la gloire de son Maître.

Le réglemeut de 1701. qui a donné une forme

### R E M A R Q U E S.

(7) Il fut reçu en 1684. Six mois auparavant il avoit concouru pour la même place avec *La Fontaine*, & celui-ci l'avoit emporté. Mais le Roi suspendit l'élection, ou du moins il ne s'expliqua que lorsqu'on eut nommé M. Despréaux à une autre place qui vint à vaquer. Alors un député de l'Académie lui en ayant rendu compte, il répondit, que le choix qu'on avoit fait de M. Despréaux lui étoit très-agréable, & seroit généralement approuvé. Vous pouvez, ajouta-t-il, recevoir incessamment *La Fontaine*, il a promis d'être sage. HIST. DE L'ACAD. par M. l'Abbé d'Olivet. EDIT. P. 1740. DE ST. MARC.

toute nouvelle à l'Académie des Inscriptions, y conserva à M. Despréaux le rang de Pensionnaire, & il en a fort exactement rempli les devoirs jusqu'au commencement de l'année 1706. qu'une surdité entière & une santé fort affoiblie, l'obligerent à demander le titre de Vétéran. Le reste de sa vie n'a été, à proprement parler, qu'une retraite, dont la ville & la campagne ont partagé le loisir. Peu répandu dans le grand monde, qu'il n'avoit jamais trop aimé, & content d'un certain nombre d'amis, dont il faisoit toujours les délices, il a tranquillement attendu la mort que lui annonçoient chaque jour des douleurs aiguës, des évanouissemens & une fièvre presque habituelle; elle l'emporta enfin le treizième de Mars de l'année 1711 âgé de soixante & quatorze ans & quelques mois.

Tout ce qui caractérise la mort des Justes, a accompagné celle de M. Despréaux; une piété sincère, une foi vive, & une charité si grande, qu'elle ne lui a presque fait reconnoître d'autres héritiers que les pauvres; mais nous sommes heureux de ne pas trouver ici de quoi faire valoir en lui ces circonstances autant qu'elles vaudroient peut-être, dans un sujet où la différence des temps fourniroit de ces traits du siècle que l'on ne sçauroit effacer avec trop de soin. Une fin exemplaire a été dans M. Despréaux la suite naturelle d'une vie toujours sage & toujours chrétienne.

Jamais homme ne fut plus pénétré que lui de cette crainte salutaire, que l'on ne connoît presque plus que sous le nom de délicatesse de conscience: en voici une preuve qu'il y auroit de l'injustice à supprimer. Dans le tems que l'aversion du Palais tourna M. Despréaux du côté de la Sorbonne, on lui conféra un Bénéfice, & il en jouit pendant huit ou neuf ans. Au bout de ce temps-là, comme il se sentoît tous les jours moins de disposition à l'Etat Ecclésiastique, il quitta le Bénéfice, qui étoit un Prieuré simple; & poussant le scrupule du défintéressement au point de ne pas même vouloir s'en faire un ami dans le monde, il le remit entre les mains du Collateur, qui étoit un saint Prélat: il fit plus, il supputa à quoi se montoit tout ce qu'il en avoit reçu, & l'employa en différentes œuvres de piété, dont la principale fut le soulagement des pauvres du lieu. Le récit d'une action si édifiante tiendroit bien sa place dans la vie d'un Solitaire, ou d'un illustre Pénitent.

A l'égard de son respect pour la Religion, ce qui n'est pas à oublier dans l'éloge d'un Poëte, M. Despréaux ne s'est pas contenté de le marquer d'une manière éclatante dans son *Épître sur l'Amour de Dieu*; il a porté ce respect jusques dans ses *Satires*, saisissant toujours avidement l'occasion d'attaquer le badinage des impies, les jeux de l'athéisme & le langage des libertins, lors même qu'il sem-

bloit n'avoir à faire qu'à ses ennemis ordinaires, c'est-à-dire au galimathias, à l'enflure, ou à la bassesse du style poétique.

Les qualités particulières du cœur & de l'esprit, qui rendent un homme souhaitable dans la société, achevoient de former le caractère de M. Despréaux. Il employoit plus volontiers pour autrui que pour lui-même le crédit que son mérite lui avoit acquis. Il ne pardonnoit pas seulement les injures qu'il avoit reçues, il se réconcilioit encore de bonne grace, pour peu qu'on le recherchât, comme on fçait qu'il a fait avec M. Perrault, après toute la vivacité de leur dispute sur *la Préférence des Anciens & des Modernes*.

Sans l'avoir vu, on devenoit son ami par l'estime publique, ou par de bons Ouvrages, & il y avoit même autant de fonds à faire sur cette amitié, que sur celle que d'autres liaisons pouvoient avoir formée: il en faut rapporter un exemple singulier.

Le célèbre M. Patru se trouvoit, à la honte de son siècle, réduit à vendre ses Livres, la plus agréable, & presque la seule chose qui lui restoit. M. Despréaux apprit qu'il étoit sur le point de les donner pour une somme assez modique, & il alla aussi-tôt lui offrir près d'un tiers davantage; mais l'argent compté, il mit dans son marché une nouvelle condition qui étonna fort M. Patru, ce fut

## LXXX ELOGE DE M. DESPRE'AUX

qu'il garderoit ses livres comme auparavant, & que sa bibliothèque ne feroit qu'en survivance à M. Despréaux. Il ne fut pas moins généreux envers M. Cassandre, auteur d'une excellente Traduction de *la Rhétorique d'Aristote*, & sa bourse fut encore ouverte à beaucoup d'autres; car la vue d'un homme de Lettres qui étoit dans le besoin, lui faisoit tant de peine, qu'il ne pouvoit s'empêcher de prêter de l'argent, même à Linière, qui souvent alloit du même pas au premier endroit du voisinage faire une chanson contre son créancier.

Nous ne finirions pas, si nous voulions ainsi nous arrêter sur tout ce qui marquoit dans M. Despréaux l'homme de bien inséparable de l'homme d'esprit, & le sage toujours uni avec le Poëte. Un mérite transcendant l'avoit fait jouir de bonne heure de toute sa réputation; & il n'y a plus que l'impossibilité de le remplacer, qui puisse ajouter de nouveaux traits à son éloge.



PRE-



P R É F A C E S  
DE M. DESPREAUX.

---

## I.

Pour la première ÉDITION faite en 1666. & les  
ÉDITIONS suivantes, jusqu'en 1674.

## LE LIBRAIRE AU LECTEUR.

CES Satires dont on fait part au Public, n'auroient jamais couru le hazard de l'impression, si l'on eût laissé faire leur Auteur. Quelques applaudissemens qu'un assez grand nombre de personnes amoureuses de ces fortes d'Ouvrages ait donnés aux siens; sa modestie lui persuadoit, que de les faire imprimer, ce seroit augmenter le nombre des méchans Livres, qu'il blâme en tant de rencontres, & se rendre par là digne lui-même en quelque façon d'avoir place dans ses Satires. C'est ce qui lui a fait souffrir fort long-temps, avec une patience qui tient quelque chose de l'Héroïque dans un Auteur, les mauvaises Copies qui ont couru de ses Ouvrages, sans être tenté pour cela de les faire mettre sous la presse. Mais enfin, toute sa constance l'a abandonné à la vûe (1) de cette monstrueuse édition qui en a paru depuis peu. Sa

## R E M A R Q U E S.

(1) de cette monstrueuse édition] Elle avoit été faite à Rouen en 1665. BROSSETTE.

tendresse de père s'est réveillée à l'aspect de ses enfans ainsi défigurés & mis en pièces, sur tout lorsqu'il les a vus accompagnés de cette Prose fade & insipide, que tout le sel de ses Vers ne pourroit pas relever: Je veux dire de ce (2) *Jugement sur les Sciences*, qu'on a cousu si peu judicieusement à la fin de son Livre. Il a eu peur que ses Satires n'achevaissent de se gâter en une si méchante compagnie: & il a cru enfin, que puisqu'un Ouvrage, tôt ou tard, doit passer par les mains de l'Imprimeur, il valoit mieux subir le joug de bonne grace, & faire de lui-même ce qu'on avoit déjà fait malgré lui. Joint que ce galant homme qui a pris le soin de la première édition, y a mêlé les noms de quelques personnes que l'Auteur honore, & devant qui il est bien aise de se justifier. Toutes ces considérations, dis-je, l'ont obligé à me confier les véritables Originaux de ses Pièces, (3) augmentées encore de deux autres, pour lesquelles il appréhendoit le même sort. Mais en même-temps il m'a laissé la charge de faire ses excuses aux Auteurs qui pourront être choqués de la liberté qu'il s'est donnée, de parler de leurs Ouvrages en quelques endroits de ses Ecrits. Il les prie donc de considérer que le Parnasse fut de tout temps un Pays de liberté: que le plus habile y est tous les jours exposé à la censure du plus ignorant: que le sentiment d'un seul homme ne fait point de loi; &

## R E M A R Q U E S.

(2) *Jugement sur les Sciences*,] C'est un petit *Discours* en prose, de M. de *Saint-Evremond*. M. *Despréaux* ne savoit pas alors qui en étoit l'Auteur; mais il ne paroit pas que M. de *Saint-Evremond* se soit jamais plaint du jugement, que l'on fait ici de son Ouvrage: au contraire, il a donné dans ses Ecrits de grandes louanges à M. *Despréaux*. BROSS.

(3) *augmentées encore de deux autres*,] De la *Satire III.* sur un Festin ridicule, & de la *Satire V.* sur la Noblesse. BROSS.

qu'au pis aller, s'ils se persuadent qu'il ait fait du tort à leurs Ouvrages, ils s'en peuvent venger sur les siens, dont il leur abandonne jusqu'aux points & aux virgules. Que si cela ne les satisfait pas encore; il leur conseille d'avoir recours à cette bienheureuse tranquillité des grands hommes, comme eux, qui ne manquent jamais de se consoler d'une semblable disgrâce (4) par quelque exemple fameux, pris des plus célèbres Auteurs de l'Antiquité, dont ils se font l'application tout seuls. En un mot, il les supplie de faire réflexion que si leurs Ouvrages sont mauvais, ils méritent d'être censurés; & que s'ils sont bons, tout ce qu'on dira contre eux ne les fera pas trouver mauvais. (5) Au reste comme la malignité de ses ennemis s'efforce depuis peu de donner un sens coupable à ses pensées, même les plus innocentes; il prie les honnêtes gens, de ne se pas laisser surprendre aux subtilités raffinées de ces petits esprits, qui ne savent se venger que par des voies lâches: & qui lui veulent souvent faire (6) un crime affreux d'une élégance poétique.

J'ai charge encore d'avertir ceux qui voudront faire des Satires contre les Satires, de ne se point cacher. Je leur réponds que l'Auteur ne les citera point devant d'autre Tribunal que celui des Muses. Parce que si ce sont des injures grossières; les Beurrieres lui en feront raison; & si c'est une raillerie délicate, il n'est pas assez ignorant dans les Loix, pour ne pas sçavoir qu'il doit porter la pei-

## R E M A R Q U E S.

(4) *par quelque exemple fameux,*] SOCRATE assista à la représentation de la *Comédie des Nudes* d'*Aristophane*, quoique cette *Comédie* fût faite contre lui, & qu'il y fût nommé. BROSSETTE.

(5) *Au reste &c.*] Tout ce qui suit, jusqu'à la fin de la *Préface*, fut ajouté dans l'*Edition* de 1668. BROSS.

(6) *un crime affreux &c.*] Voyez la *Remarque* sur le Vers 302. de la *Satire IX.* BROSS.



ne du Talion. Qu'ils écrivent donc librement : comme ils contribueront sans doute à rendre l'Auteur plus illustre, ils feront le profit du Libraire : & cela me regarde. Quelque intérêt pourtant que j'y trouve, je leur conseille d'attendre quelque temps, & de laisser meurir leur mauvaise humeur. On ne fait rien qui vaille dans la colere. Vous avez beau vomir des injures sales & odieuses : cela marque la bassesse de votre âme, sans rabaïsser la gloire de celui que vous attaquez : & le Lecteur qui est de sang froid, n'épouse point les sottes passions d'un Rimeur emporté. Il y auroit aussi plusieurs choses à dire, touchant le reproche qu'on fait à l'Auteur, d'avoir pris ses pensées dans Juvenal & dans Horace. Mais, tout bien considéré, il trouve l'objection si honorable pour lui, qu'il croiroit se faire tort d'y répondre.

## II.

(I) Pour l'ÉDITION de 1674. in-4.

## A U L E C T E U R.

J'AVOIS médité une assez longue Préface, où, suivant la coûtume reçue parmi les Ecrivains de ce temps, j'espérois rendre un compte fort exact de mes Ouvrages, & justifier les libertés que j'y ai prises. Mais depuis j'ai fait réflexion, que ces sortes d'Avant-propos ne servoient ordinairement

## R E M A R Q U E S.

II. (I) *Pour l'Édition de 1674. in-4.*] Au lieu de cette Préface, l'Édition in-12. de la même année 1674. a celle qui fuit celle-ci, laquelle M. Broffette donne pour être la Préface d'une Édition de 1675. que je ne connois point. DE ST. MARC.

qu'à mettre en jour la vanité de l'Auteur, & au lieu d'excuser ses fautes, fournissoient souvent de nouvelles armes contre lui. D'ailleurs je ne crois point mes Ouvrages assez bons pour mériter des éloges, ni assez criminels pour avoir besoin d'apologie. Je ne me louerai donc ici, ni ne me justifierai de rien. Le Lecteur sçaura seulement que je lui donne une édition de mes Satires plus correcte que les précédentes, (2) deux Epîtres nouvelles, l'Art Poétique en Vers, (3) & quatre Chants du Lutrin. J'y ai ajouté aussi la traduction du Traité que le Rhéteur Longin a composé du Sublime ou du Merveilleux dans le Discours. J'ai fait originairement cette Traduction pour m'instruire, plutôt que dans le dessein de la donner au Public. Mais j'ai cru qu'on ne feroit pas fâché de la voir ici à la suite de la Poétique, avec laquelle ce Traité a quelque rapport, & où j'ai même inséré plusieurs préceptes qui en sont tirés. J'avois dessein d'y joindre aussi (4) quelques Dialogues en Prose que j'ai composés: mais des considérations particulières m'en ont empêché. J'espère en donner quelque jour un volume à part. Voilà tout ce que j'ai à dire au Lecteur. Encore ne sçai-je si je ne lui en ai point déjà trop dit; & si en ce peu de paroles, je ne suis point tombé dans le défaut que je voulois éviter.

## R E M A R Q U E S.

(2) *deux Epîtres nouvelles.*] L'Epître II. & l'Epître III. Car la quatrième, adressée au Roi, avoit déjà été publiée en 1672. BROSS.

(3) *& quatre Chants du Lutrin.*] Le cinquième & le sixième Chants ne furent imprimés qu'en 1683. BROSS.

(4) *quelques Dialogues en Prose*] M. Brossette rapportoit ici dans une longue Note la Pièce intitulée dans cette EDITION, *Fragment d'un autre Dialogue.* Voyez le Tome III.

## III.

Pour l'ÉDITION (1) de 1675.

## A U L E C T E U R.

**J**E m'imagine que le Public me fait la justice de croire, que je n'aurois pas beaucoup de peine à répondre aux Livres qu'on a publiés contre moi: mais j'ai naturellement une espèce d'aversion pour ces longues Apologies qui se font en faveur de bagatelles aussi bagatelles que sont mes Ouvrages. Et d'ailleurs ayant attaqué, comme j'ai fait, de gaieté de cœur, plusieurs Ecrivains célèbres, je serois bien injuste, si je trouvois mauvais qu'on m'attaquât à mon tour. Ajoutez, que si les objections qu'on me fait sont bonnes, il est raisonnable qu'elles passent pour telles; & si elles sont mauvaises, il se trouvera assez de Lecteurs sçavés pour redresser les petits esprits qui s'en pourroient laisser surprendre. Je ne répondrai donc rien à tout ce qu'on a dit, ni à tout ce qu'on a écrit contre moi: & si je n'ai pas donné aux Auteurs de bonnes règles de poésie, j'espère leur donner par là une leçon assez belle de modération. Bien loin de leur rendre injures pour injures, ils trouveront bon que je les remercie ici du soin qu'ils prennent de publier que ma Poétique est une Traduction de la Poétique d'Horace. Car puisque dans mon Ouvrage, qui est d'onze cents Vers, il n'y en a pas plus de cinquante ou soixante tout au plus imités d'Horace, ils ne peuvent pas faire un plus bel éloge du reste qu'en le supposant traduit de ce grand Poëte & je m'étonne après

## R E M A R Q U E S.

III. (1) de 1675.] Voyez II. Remarque 1. DE ST. MARC.

cela qu'ils osent combattre les règles que j'y débite. (2) Pour Vida dont ils m'accusent d'avoir pris aussi quelque chose, mes Amis sçavent bien que je ne l'ai jamais lû, & j'en puis faire tel serment qu'on voudra, sans craindre de bleffer ma conscience.

## IV.

Pour les EDITIONS de 1683. & de 1694.

VOICI une édition de mes Ouvrages (1) beaucoup plus exacte que les précédentes, qui ont toutes été assez peu correctes. J'y ai joint (2) cinq Epîtres nouvelles que j'avois composées long-temps avant que d'être engagé (3) dans le glorieux emploi qui m'a tiré du métier de la Poësie. Elles sont du même stile que mes autres écrits, & j'ose me flater qu'elles ne leur feront point de tort. Mais c'est au Lecteur à en juger, & je n'emploirai point ici ma Préface, non plus que dans mes autres éditions, à le gagner par des flatteries, ou à le prévenir par des raisons dont il doit s'aviser de lui-même. Je me contenterai de l'avertir d'une chose dont il est bon qu'on soit instruit. C'est

## R E M A R Q U E S.

(2) Pour Vida] MARC - JERÔME Vida, de Crémone; Evêque d'Albe, Poëte célèbre, qui florissoit au commencement du seizième siècle. Il a composé un *Art Poétique* en trois Livres, & plusieurs autres *Poësies Latines*. BROSS.

IV. (1) beaucoup plus exacte &c.] Dans l'Édition de 1683. on lisoit : beaucoup plus exacte & plus correcte que les précédentes, qui toutes ont été assez fautivees. BROSS.

(2) cinq Epîtres nouvelles] Les Epîtres V. VI. VII. VIII. & IX. BROSS.

(3) dans le glorieux Emploi &c.] En 1677. le Roi avoit nommé MM. Despréaux & Racine, pour écrire l'histoire. BROSS.

qu'en attaquant dans mes Satires les défauts de quantité d'Ecrivains de notre siècle, je n'ai pas prétendu pour cela ôter à ces Ecrivains le mérite & les bonnes qualités qu'ils peuvent avoir d'ailleurs. Je n'ai pas prétendu, dis-je, que Chapelain, par exemple, quoi qu'assez méchant Poëte (4), n'ait pas fait autrefois, je ne sçai comment, une assez belle Ode; & qu'il n'y eût point d'esprit ni d'agrément dans les ouvrages de (5) M. Quinault, quoique si éloignés de la perfection de Virgile. (6) J'ajouterai même sur ce dernier, que dans le temps où j'écrivis contre lui, nous étions tous deux fort jeunes, & qu'il n'avoit pas fait alors (7) beaucoup d'ouvrages qui lui ont dans la suite acquis une juste réputation. Je veux bien aussi avouer qu'il y a du génie dans les écrits de Saint-Amand, de Brebeuf, de Scudéri, & de plusieurs autres que j'ai

## R E M A R Q U E S.

(4) *n'ait pas fait autrefois, ... une assez belle Ode;*] Au lieu de ces mots on lisoit dans l'Édition de 1683. *ne fut pas bon Grammairien.* CHAPELAIN avoit fait une Ode à la gloire du Cardinal de Richelieu, & sur cette Ode seule; Chapelain avoit été regardé comme le premier Poëte de son tems. BROSS.

Je connois une autre ODE de CHAPELAIN pour Monsieur le Duc d'Anguien, imprimée à Paris in. 4°. chez la Veuve de Jean Camusat & Pierre le Petit en 1646. Cette Pièce n'est en rien inférieure à celle dont il vient d'être parlé. J'y trouve même en quelques endroits plus de Grand & de Sublime. DE ST. MARC.

(5) *M. Quinault;*] Dans les Éditions de 1683. & de 1694. Il est simplement indiqué de cette manière: M. Q \*\*. DE ST. MARC.

(6) *J'ajouterai même &c.*] Toute cette Phrase, jusqu'à ces mots: *Je veux bien aussi, &c.* fut ajoutée par l'Auteur dans l'Édition de 1694. DE ST. MARC.

(7) *beaucoup d'ouvrages &c.*] On voit que notre Auteur distingue ici deux tems dans la réputation de M. Quinault: le tems de ses *Tragédies*, & celui de ses *Opéras*. Il n'avoit encore fait que des *Tragédies*, quand M. Despréaux le nomma dans ses *Satires*. BROSS.

critiqués, & qui sont en effet d'ailleurs, aussi-bien que moi, très-dignes de critique. En un mot avec la même sincérité que j'ai raillé ce qu'ils ont de blâmable, je suis prêt à convenir de ce qu'ils peuvent avoir d'excellent. Voilà, ce me semble, leur rendre justice, & faire bien voir que ce n'est point un esprit d'envie & de médisance qui m'a fait écrire contre eux. Pour revenir à mon Edition, (8) outre mon remerciement à l'Académie, & quelques Epigrammes que j'y ai jointes, j'ai aussi ajouté au Poëme du Lutrin deux Chants nouveaux qui en font la conclusion. Ils ne sont pas à mon avis, plus mauvais que les quatre autres chants & je me persuade qu'ils consoleront aisément les Lecteurs de quelques Vers que j'ai retranchés à l'Episode (9) de l'Horlogere, qui m'avoit toujours paru un peu trop peu long. (10) Il seroit inutile maintenant &c.

### R E M A R Q U E S.

(8) *outre mon remerciement à l'Académie ; & quelques Epigrammes que j'y ai jointes,*] Addition faite dans l'Édition de 1694. BROSS.

(9) *de l'Horlogere,*] *De la Perruquiere.* Voyez les Remarques sur le Lutrin. BROSS.

(10) *Il seroit inutile maintenant &c.*] La fin de cette Préface, que je supprime, en fut détachée par M. Despreaux pour servir d'*Avis au Lecteur* au devant du Lutrin dans l'Édition de 1701. Il m'a paru fort inutile d'en faire un double emploi, quoique M. Brossette & les autres Éditeurs ne s'en soient pas fait un scrupule. Pour remplir le plan de cette Édition, je dois avertir de deux choses. 1°. Tom. II. p. 454. le membre de Phrase qui termine l'*Avis au Lecteur*, dont je parle, est conçu de cette manière: *je ne pourrois m'empêcher de mouiller peut-être de mes larmes la Préface d'un Ouvrage de pure plaisanterie.* Dans les Éditions de 1683. & de 1694. la Préface finit ainsi: *je ne pourrois m'empêcher de mouiller peut-être de mes larmes la Préface d'un livre de Satires & de plaisanteries.* DE ST. MARC.



v.

## A V E R T I S S E M E N T

Mis après la P R É F A C E en 1694.

A U L E C T E U R.

J'AI laissé ici la même Préface qui étoit dans les deux éditions précédentes : à cause de la justice que j'y rends à beaucoup d'Auteurs que j'ai attaqués. Je croyois avoir assez fait connoître par cette démarche, où personne ne m'obligeoit, que ce n'est point un esprit de malignité qui m'a fait écrire contre ces Auteurs, & que j'ai été plutôt sincère à leur égard, que médisant. Monsieur (1) Perrault néanmoins n'en a pas jugé de la sorte. Ce galant homme, au bout de près (2) de vingt-cinq ans qu'il y a que mes Satires ont été imprimées la première fois, est venu tout à coup, & dans le temps qu'il se disoit de mes Amis, réveiller des querelles entièrement oubliées, & me faire sur mes Ouvrages un procès que mes Ennemis ne me faisoient plus. Il a compté pour rien les bonnes raisons que j'ai mises en rimes pour montrer qu'il n'y a point de médisance à se moquer des méchans écrits : & sans prendre la peine de réfuter

## R E M A R Q U E S.

V. (1) Perrault] Dans l'Édition de 1694. il n'est que désigné par P. DE ST. MARC.

(2) de vingt-cinq ans] Il falloit dire : de près de trente ans. Car la première Édition des Satires fut faite en 1666. DE ST. MARC.

ses raisons, a jugé à propos de me traiter (3) dans un Livre, en termes assez peu obscurs, de Médifant, d'Envieux, de Calomniateur, d'Homme qui n'a songé qu'à établir sa réputation sur la ruine de celle des autres. Et cela fondé principalement sur ce que j'ai dit dans mes Satires, que Chapelain avoit fait des vers durs, & qu'on étoit à l'aise aux sermons de l'Abbé Cotin.

Ce sont en effet les deux grands crimes qu'il me reproche, jusqu'à vouloir me faire comprendre que je ne dois jamais espérer de remission du mal que j'ai causé, en donnant par là occasion à la postérité de croire que sous le Regne de Louis le Grand il y a eu en France un Poëte ennuyeux, & un Prédicateur assez peu fuivi. Le plaifant de l'affaire est, que dans le Livre qu'il fait pour justifier notre siècle de cette étrange calomnie, (4) il avoue lui-même que Chapelain est un Poëte très-peu divertissant, & si dur dans ses expressions, qu'il n'est pas possible de le lire. Il ne convient pas ainsi du désert qui étoit aux prédications de l'Abbé Cotin. (5) Au contraire, il assure qu'il a été fort pressé à un des sermons de cet Abbé; mais en même-temps il nous apprend cette jolie particularité de la vie d'un si grand Prédicateur: que sans ce sermon, où heureusement quelques-uns de ses Juges se trouverent, la Justice, sur la requête de ses parens, lui alloit donner un Curateur comme à un imbécille. C'est ainsi que Monsieur Perrault sçait défendre ses Amis, & mettre en usage les leçons de cette belle Rhétorique moderne inconnue aux

### R E M A R Q U E S.

(3) dans un Livre,] PARALLELE des Anciens & des Modernes, Tom. III. BROSS.

(4) il avoue lui-même &c.] V. T. III. Lett. de M. PERR. Rem. 5. DE ST. MARC.

(5) Au contraire, il assure &c.] Ibid. Remarque 6. DE ST. MARC.



Anciens, où vrai-semblablement il a appris à dire ce qu'il ne faut point dire. Mais je parle assez de la justesse d'esprit de Monsieur Perrault dans mes Réflexions Critiques sur Longin; & il est bon d'y renvoyer les Lecteurs.

Tout ce que j'ai ici à leur dire, c'est que je leur donne dans cette nouvelle édition, outre mes anciens Ouvrages exactement revus, ma Satire contre les Femmes, l'Ode sur Namur, quelques Epigrammes, & mes Réflexions Critiques sur Longin. Ces Réflexions que j'ai composées à l'occasion des Dialogues de M. Perrault, se sont multipliées sous ma main beaucoup plus que je ne croyois, & sont cause que j'ai divisé mon Livre en deux volumes. J'ai mis à la fin du second volume les Traductions Latines qu'ont fait de mon Ode les deux plus célèbres Professeurs en éloquence de l'Université: je veux dire Monsieur Lenglet & Monsieur Rollin. Ces traductions ont été généralement admirées, & ils m'ont fait en cela tous deux d'autant plus d'honneur, qu'ils sçavent bien que c'est la seule lecture de mon Ouvrage qui les a excités à entreprendre ce travail. J'ai aussi joint à ces traductions quatre Epigrammes Latines que (6) le Réverend Pere Fraguier Jésuite a faites contre le Zoïle Moderne. Il y en a deux qui sont imitées d'une des miennes. On ne peut rien voir de plus poli ni de plus élégant que ces quatre Epigrammes; & il semble que Catulle y soit ressuscité pour vanger Catulle. J'espère donc que le Public me sçaura quelque gré du présent que je lui en fais.

### R E M A R Q U E S.

(6) *le Réverend Pere Fraguier*] Aujourd'hui (M. l'Abbé *Fraguier*) de l'Académie Française, & de l'Académie Royale des Inscriptions & des Médailles. Bross.

*Claude-François Fraguier*, de l'Académie des Belles-Lettres & de l'Académie Française, mort le 13. Mai 1728. EDIT. P. 1740. DE ST. MARC.

Au reste, dans le temps que cette nouvelle édition de mes Ouvrages alloit voir le jour; (7) le Révérend Pere de la Landelle autre célèbre Jésuite, m'a apporté une traduction Latine qu'il a aussi

## R E M A R Q U E S.

(7) le Reverend Pere de la Landelle] 1°. C'est le même qui dans les Editions suivantes, a pris le nom de Saint-Remi. BROSS.

Aujourd'hui M. l'Abbé de Saint Remy, de qui l'on attend une belle Traduction de Virgile. EDIT. P. 1735... qui a donné au Public une belle Traduction de Virgile. EDIT. P. 1740.

2°. Les plus célèbres Poètes du Royaume se font appliqués à traduire en Vers Latins presque toutes les Poésies de M. Despreaux, dont quelques-unes ont été aussi traduites en Grec (par M. Boivin, Garde de la Bibliothèque du Roi). Les Etrangers même, qui ne font pas moins de cas que nous de cet excellent Ecrivain, ont pareillement traduit ses Oeuvres en presque toutes les Langues de l'Europe. Il y en a une Traduction complete en Anglois. M. le Comte d'Ericeyra, un des plus beaux Esprits & des plus grands Seigneurs de la Cour de Portugal, a traduit l'Art Poétique en Vers Portugais. M. l'Abbé Mezzabarba, Gentilhomme Milanois, a traduit en Vers Italiens l'Ode sur Namur, & plusieurs autres Pièces. Ce sçavant Abbé m'ayant donné ces mêmes Traductions, je les envoyai à M. Despreaux, qui m'écrivit le 6. Mars 1705. en ces termes : „ Pour ce qui est de sa Traduction de mon Ode sur Na- „ mur, je ne vous dirai pas qu'il y est plus moi-mê- „ me que moi-même; mais je vous dirai hardiment, que „ bien que j'aie sur-tout songé à y prendre l'esprit de „ Pindare, M. de Mezzabarba y est beaucoup plus „ Pindare que moi”. Il y a apparence que l'on fera un recueil de toutes ces Traductions. BROSS.

3°. M. Brossette finit par nous annoncer un projet, qu'il avoit apparemment formé; mais on ignore s'il s'étoit mis en devoir de l'exécuter. A l'égard des Traductions Latines des différentes Poésies de notre Auteur, elles ont été recueillies, pour la plupart, dans un Volume in-12. qui parut à Paris en 1735. chez Alix, & dont le titre est: *Per illustris Viri NIC. BOILEAU DESPREAUX Opera, à Gallicis numeris in Latinos translata à*

faite de mon Ode, & cette traduction m'a paru si belle, que je n'ai pu résister à la tentation d'en enrichir encore mon Livre, où on la trouvera avec les deux autres à la fin du second tome.

### R E M A R Q U E S.

D. GODEAU, *antiquo Rectore Universitatis Studii Parisiensis*. ACCESSERE ad calcem quæ reperiri potuerunt Poëmatum tanti Auctoris in Latinos modos redditorum ab illustrioribus ejusdem Academia Viris, ROLLINO, scilicet, GRENANO, BIZOTO, VAESBERGIO aliisque. Ce Recueil se trouve chez les mêmes Libraires, qui vendent la présente Edition. A la fin du Volume sont toutes les Pièces Latines, que M. Despréaux indique dans cet Avertissement de 1694. C'est ce qui m'a fait prendre le parti de les retrancher du Recueil de ses Ouvrages.

4°. Dans ce Volume de Traductions Latines, dont je viens de donner le titre entier, il n'y a de M. l'Abbé Bizot, Docteur de Sorbonne, que le I. & le V. Chants du Lutrin. Cet excellent Poëte Latin a traduit le Poëme entier, & sur la haute idée que ses différentes Poësies ont dû faire concevoir de ses talens, on a lieu de regretter qu'il ne s'empresse pas d'avantage de donner au Public un Ouvrage, qui ne peut qu'être bien reçu des Connoisseurs.

5°. M. Godeau mourut pendant l'Edition du Recueil, dont il s'agit. C'est pour cela qu'on y trouve à la tête une Pièce dont le titre est: UMBRA GODELLI, ad suum Librum, PHALÆCIUM. Ce petit Poëme, fruit d'une Verve, qui n'est rien moins que glacée, est de M. l'Abbé de La Varde, Chancine de Saint Jacques de l'Hôpital, lequel a pour ces fortes de Vers, qu'il produit de génie, un talent tout particulier. DE ST. MARC.



## VI.

(Pour l'ÉDITION de 1701.)

COMME c'est ici vrai-semblablement la dernière Edition de mes Ouvrages que je reverrai; & qu'il n'y a pas d'apparence, qu'agé comme je suis, (1) de plus de soixante & trois ans, & accablé de beaucoup d'infirmités, ma course puisse être encore fort longue, le Public trouvera bon, que je prenne congé de lui dans les formes, & que je le remercie de la bonté qu'il a eue d'acheter tant de

## REMARQUES.

VI. (1) *de plus de soixante & trois ans,*] C'est-à-dire, de plus de soixante & quatre ans: car M. Despréaux étant né le 1. de Novembre 1636. il couroit sa soixante & cinquième année en 1701. quand il composa cette *Préface*. Le Roi lui ayant demandé un jour, en quel tems il étoit né, M. Despréaux lui répondit, que le tems de sa naissance étoit la circonstance la plus glorieuse de sa vie: *Je suis venu au monde*, dit-il, *une année avant votre Majesté, pour annoncer les merveilles de son Règne*. Le Roi fut touché de cette Réponse, & les Courtisans ne manquèrent pas d'y applaudir. M. Despréaux, qui ne fit peut-être pas alors réflexion sur l'année de sa naissance, s'est cru depuis engagé d'honneur à soutenir un mot, qu'il avoit dit en présence de toute la Cour, & qui avoit si bien réussi. C'est ce qui l'a obligé, toutes les fois qu'il a eu occasion de parler de sa naissance, de la mettre en 1637. & c'est ce qui a causé l'erreur sur les dates de tous ses ouvrages, dans la *Liste* qu'on en avoit donnée au commencement de l'Édition de 1713. après la *Préface*. Voyez, Tom. III. les *Remarques* sur l'*Épigr.* XXXVI. BROSS.

Le *Commentateur* avance un peu trop légèrement que la Réponse, qu'il attribue à M. DESPRE'AUX, l'a obligé toutes les fois qu'il a eu occasion de parler de sa naissance, de la mettre en 1637. Car pour ne donner qu'un exemple du contraire dans l'*Épître X.* composée en 1695. Vers 98. notre *Poète* dit qu'il perdit son Père à l'Age de

fois des ouvrages si peu dignes de son admiration. Je ne sçaurois attribuer un si heureux succès qu'au soin que j'ai pris de me conformer toujours à ses sentimens, & d'attraper, autant qu'il m'a été possible, son goût en toutes choses. C'est effectivement à quoi il me semble que les Ecrivains ne sçauroient trop s'étudier. Un ouvrage a beau être approuvé d'un petit nombre de Connoisseurs, s'il n'est plein d'un certain agrément & d'un certain sel, propre à piquer le goût général des Hommes, il ne passera jamais pour un bon ouvrage; & il faudra à la fin que les Connoisseurs eux-mêmes avouent qu'ils se sont trompés en lui donnant leur approbation. Que si on me demande ce que c'est que cet agrément & ce sel, je répondrai que c'est un je ne sçai quoi qu'on peut beaucoup mieux sentir, que dire. A mon avis néanmoins, il consiste principalement à ne jamais présenter au Lecteur que des pensées vraies & des expressions justes. L'esprit de l'Homme est naturellement plein d'un nombre infini d'idées confuses du Vrai, que souvent il n'entrevoit qu'à demi; & rien ne lui est plus agréable que lorsqu'on lui offre quelque-une de ces idées bien éclaircie, & mise dans un beau jour. Qu'est-ce qu'une pensée neuve, brillante, extraordinaire? Ce n'est point, comme se le persuadent les  
les

## R E M A R Q U E S.

*seize ans.* Or le *Commentateur* remarque sur ce même Vers & ailleurs que le Pere de M. *Despréaux* mourut en 1657. M. DESPRÉAUX met donc ici sa naissance en 1640. ou 1641. DU MONTEIL.

Cette *Editeur* n'a pas pris garde, que M. *Despréaux* disant ici qu'en 1701. il étoit âgé de plus de soixante & trois ans, il est impossible qu'il ait voulu placer sa naissance en 1640. ou 1641. Il auroit dû dire en ce cas âgé de plus de soixante ans, ou de soixante & un an. On trouvera la Liste dont M. *Brossette* parle à la suite de cette *Préface*. DE ST. MARC.

les ignorans , une pensée que personne n'a jamais eue , ni dû avoir. C'est au contraire une pensée qui a dû venir à tout le monde , & que quelqu'un s'avise le premier d'exprimer. Un bon mot n'est bon mot qu'en ce qu'il dit une chose que chacun pensoit , & qu'il la dit d'une manière vive , fine & nouvelle. Considérons , par exemple , cette réplique si fameuse de Louis Douzieme à ceux de ses Ministres qui lui (2) conseilloient de faire punir plusieurs personnes , qui sous le regne précédent , & lorsqu'il n'étoit encore que Duc d'Orléans , avoient pris à tâche de le desservir. *Un Roi de France* , leur répondit-il , *ne venge point les injures d'un Duc d'Orléans*. D'où vient que ce mot frappe d'abord ? N'est-il pas aisé de voir que c'est parce qu'il présente aux yeux une vérité que tout le monde sent , & qu'il dit mieux que tous les plus beaux discours de Morale , *Qu'un grand Prince , lorsqu'il est une fois sur le thrône , ne doit plus agir par des mouvemens particuliers , ni avoir d'autre vue que la gloire & le bien général de son Etat ?* Veut-on voir au contraire combien une pensée fautive est froide & puérile ? Je ne sçaurois rapporter un exemple qui le fasse mieux sentir , que deux Vers du Poëte Théophile , dans sa Tragédie intitulée , *Pyràme & Thysbé* ; lorsque cette malheureuse Amante ayant ramassé le poignard encore tout sanglant dont Pyràme s'étoit tué , Elle querelle ainsi ce poignard ,

    Ah , voici le poignard qui du sang de son Maître

    S'est souillé lâchement. Il en rougit , le Traître.

### R E M A R Q U E S.

(2) *conseilloient*] C'est ainsi qu'il y a dans l'Édition de 1701. Dans celle de 1713. & dans toutes celles qui l'ont suivie , on lit : *conseillerent*. La leçon de 1701. me semble préférable. DE ST. MARC.

Toutes les glaces du Nord ensemble ne font pas, à mon sens, plus froides que cette pensée. Quelle extravagance, bon Dieu! de vouloir que la rougeur du sang, dont est teint le poignard d'un Homme qui vient de s'en tuer lui-même, soit un effet de la honte qu'a ce poignard de l'avoir tué? Voici encore une pensée qui n'est pas moins fautive, ni par conséquent moins froide. Elle est de Benferade dans ses Métamorphoses en rondeaux, où parlant du déluge envoyé par les Dieux, pour châtier l'insolence de l'Homme, il s'exprime ainsi :

Dieu lava bien la tête à son Image.

Peut-on à propos d'une aussi grande chose que le Déluge, dire rien de plus petit, ni de plus ridicule que ce quolibet, dont la pensée est d'autant plus fautive en toutes manières, que le Dieu dont il s'agit en cet endroit, c'est Jupiter, qui n'a jamais passé chez les Payens pour avoir fait l'Homme à son image : l'Homme dans la Fable étant, comme tout le monde sçait, l'ouvrage de Prométhée.

Puisqu'une pensée n'est belle qu'en ce qu'elle est vraie; & que l'effet infallible du Vrai, quand il est bien énoncé, c'est de frapper les Hommes; il s'ensuit que ce qui ne frappe point les hommes, n'est ni beau ni vrai, ou qu'il est mal énoncé: & que par conséquent un ouvrage qui n'est point goûté du Public, est un très-méchant Ouvrage. Le gros des Hommes peut bien, durant quelque temps, prendre le faux pour le vrai, & admirer de méchantes choses: mais il n'est pas possible qu'à la longue une bonne chose ne lui plaise; & je défie tous les Auteurs les plus mécontents du Public, de me citer un bon Livre que le Public ait jamais rebuté: à moins qu'ils ne mettent en ce rang leurs écrits, de la bonté desquels eux seuls sont persuadés. J'avoue néanmoins, & on ne le sçauroit nier, que quelquefois, lorsque d'excellens ouvrages vien-

ment à paroître, la cabale & l'envie trouvent moyen de les rabbaïffer; (3) & d'en rendre en apparence le succès douteux: mais cela ne dure gueres; & il arrive de ces ouvrages comme d'un morceau de bois qu'on enfonce dans l'eau avec la main: il demeure au fond tant qu'on l'y retient; mais bien tôt la main venant à se lasser, il se relève & gagne le dessus. Je pourrois dire un nombre infini de pareilles choses sur ce sujet, & ce seroit la matiere d'un gros Livre: mais en voilà assez ce me semble, pour marquer au Public ma reconnoissance, & la bonne idée que j'ai de son goût & de ses jugemens.

Parlons maintenant (4) de mon édition nouvelle. C'est la plus correcte qui ait encore paru; & non-seulement je l'ai revue avec beaucoup de soin, mais j'y ai retouché de nouveau plusieurs endroits de mes ouvrages. Car je ne suis point de ces Auteurs fuyans la peine, qui ne se croient plus obligés de rien raccommo-der à leurs écrits, dès qu'ils les ont une fois donnés au Public. Ils allèguent pour excuser leur paresse, qu'ils auroient peur en les trop remaniant, de les affoiblir, & de leur ôter cet air libre & facile qui fait, disent-ils, un des plus grands charmes du discours: mais leur excuse, à mon avis, est très-mauvaise. Ce sont les ouvrages faits à la hâte, &, comme on dit, au courant de la plume, qui sont ordinairement secs, durs & forcés. Un ouvrage ne doit point paroître trop travaillé; mais il ne scauroit être trop travaillé; & c'est souvent le travail même qui en le polissant lui donne cette facilité tant vantée qui charme le Lecteur. Il y a bien de la différence entre des vers faciles &

### R E M A R Q U E S.

(3) & d'en rendre .... le succès douteux:] M. Despreaux citoit pour exemples, l'Ecole des Femmes de Molière, & la Phèdre de M. Racine. BROSS.

(4) de mon édition nouvelle.] Celle de 1701. pour laquelle cette Préface fut faite. DE ST. MARC.



## P R E F A C E S

des vers facilement faits. Les Ecrits de Virgile, quoiqu'extraordinairement travaillés, sont bien plus naturels que ceux de Lucain, qui écrivoit, dit-on, avec une rapidité prodigieuse. C'est ordinairement la peine que s'est donnée un Auteur à limer & à perfectionner ses Ecrits, qui fait que le Lecteur n'a point de peine en les lisant. Voiture, qui paroît si aisé, travailloit extrêmement ses ouvrages. On ne voit que des gens qui font aisément des choses médiocres; mais des gens qui en fassent, même difficilement, de fort bonnes, on en trouve très-peu.

Je n'ai donc point de regret d'avoir encore employé quelques-unes de mes veilles à rectifier mes Ecrits dans cette nouvelle Edition, qui est, pour ainsi dire, mon Edition favorite. Aussi y ai-je mis mon nom, que je m'étois abstenu de mettre à toutes les autres. J'en avois ainsi usé par pure modestie: mais aujourd'hui que mes ouvrages sont entre les mains de tout le monde, il m'a paru que cette modestie pourroit avoir quelque chose d'affecté. D'ailleurs, j'ai été bien aise, en le mettant à la tête de mon Livre, de faire voir par-là quels sont précisément les ouvrages que j'avoue, & d'arrêter, s'il est possible, le cours d'un nombre infini de méchantes pièces qu'on répand par-tout sous mon nom, & principalement dans les Provinces & dans les Pays étrangers. J'ai même, pour mieux prévenir cet inconvénient, fait mettre au commencement de ce volume, (5) une liste exacte & détaillée de tous mes Ecrits, & on la trouvera in-

## R E M A R Q U E S.

(5) *une liste ... de tous mes Ecrits.*] Elle étoit différente de celle qui depuis a été mise dans l'Edition de 1713. & dont on a parlé dans la Remarque 1. sur cette Préface. BROSS.

Cette Liste de 1701. n'est qu'un simple Catalogue des Ouvrages contenus dans cette Edition, selon l'ordre qu'ils y tiennent. DE ST. MARC.

médiatement après cette Préface. Voilà de quof il est bon que le Lecteur foit instruit.

Il ne reste plus présentement qu'à lui dire quels sont les ouvrages dont j'ai augmenté ce volume. Le plus considérable est une onzieme Satire que j'ai tout récemment composée, & qu'on trouvera à la suite des dix précédentes. Elle est adressée à Monsieur de Valincour mon illustre Associé à l'Histoire. J'y traite du vrai & du faux Honneur & je l'ai composée avec le même soin que tous mes autres Ecrits. Je ne sçaurois pourtant dire si elle est bonne ou mauvaise: car je ne l'ai encore communiquée qu'à deux ou trois de mes meilleurs Amis, à qui même je n'ai fait que la réciter fort vite, dans la peur qu'il ne lui arrivât ce qui est arrivé à quelques autres de mes pièces, que j'ai vû devenir publiques avant même que je les eusse mises sur le papier: plusieurs personnes à qui je les avois dites plus d'une fois, les ayant retenues par cœur, & en ayant donné des copies. C'est donc au public à m'apprendre ce que je dois penser de cet ouvrage, ainsi que de plusieurs autres petites pièces de Poësie qu'on trouvera dans cette nouvelle Edition, & qu'on y a mêlées parmi les Epigrammes qui y étoient déjà. Ce sont toutes bagatelles que j'ai la plupart composées dans (6) ma première jeunesse: mais que j'ai un peu rajustées, pour les rendre plus supportables au Lecteur. J'y ai fait aussi ajouter deux nouvelles Lettres, l'une que j'écris à Mr. Perrault & où je badine avec lui sur notre démêlé Poëtique, presque aussi-tôt éteint qu'allumé. L'autre est un Remercîment à M. le Comte d'Ericeyra, au sujet de la Traduction de

### R E M A R Q U E S.

(6) *ma première jeunesse:*] Conformément à l'Édition de 1701. Dans celle de 1713. & toutes les autres depuis, il y a; *ma plus tendre jeunesse.* DE ST. MARC.

mon Art Poétique, faite par lui en Vers Portugais, qu'il a eu la bonté de m'envoyer de Lisbonne, avec une Lettre & des Vers François de sa composition, où il me donne des louanges très-déliçables, & auxquelles il ne manque que d'être appliquées à un meilleur sujet. J'aurois bien voulu pouvoir m'acquitter de la parole que je lui donne à la fin de ce Remercement, de faire imprimer cette excellente traduction à la suite de mes Poësies; mais malheureusement (7) un de mes Amis à qui je l'avois prêtée m'en a égaré le premier Chant; & j'ai eu la mauvaise honte de n'oser récrire à Lisbonne pour en avoir une autre copie. Ce sont là à peu près tous les ouvrages de ma façon bons ou méchans dont on trouvera ici mon Livre augmenté. Mais une chose qui sera sûrement agréable au Public, c'est le présent que je lui fais dans ce même Livre, de la Lettre que le célèbre M. Arnauld a écrite à M. Perrault à propos de ma dixième Satire, & où, comme je l'ai dit dans l'Épître à mes vers, il fait en quelque sorte mon apologie. (8) Je ne doute point que beaucoup de Gens ne m'accusent de témérité, d'avoir osé associer à mes écrits (9) l'ouvrage d'un si excellent homme; & j'avoue que leur accusation est bien fondée. Mais le moyen de résister à la tentation de montrer à toute la Terre, comme je le montre en effet par l'impression

## R E M A R Q U E S.

(7) *un de mes Amis* ] M. l'Abbé Regnier-Desmarais, Secrétaire de l'Académie Française, Bross.

(8) *Je ne doute point &c.* ] Dans l'Edit. de 1701. avant cette Phrase est celle-ci, qui ne se trouve plus dans cette Préface depuis l'Edit. de 1713. *J'ai mis cette Lettre la dernière de tout le Volume, afin qu'on la trouvât plus aisément.* DE ST. MARC.

(9) *l'ouvrage* ] C'est ainsi qu'il y a dans l'Édition de 1701. & c'est ce que le sens demande; & non pas: *les Ouvrages*, comme portent l'Édition de 1713. & toutes celles que l'on a faites depuis. DE ST. MARC.

de cette Lettre, que ce grand Personnage me faisoit l'honneur de m'estimer, & avoit la bonté *meas esse aliquid putare nugas!*

Au reste comme malgré une apologie si authentique, & malgré les bonnes raisons que j'ai vingt fois alléguées en vers & en prose, il y a encore des gens qui traitent de médisances les railleries que j'ai faites de quantité d'Auteurs modernes, & qui publient qu'en attaquant les défauts de ces Auteurs, je n'ai pas rendu justice à leurs bonnes qualités; je veux bien, pour les convaincre du contraire, répéter encore ici les mêmes paroles que j'ai dites sur cela dans la Préface (10) de mes deux Editions précédentes. Les voici. *Il est bon que le Lecteur soit averti d'une chose; c'est qu'en attaquant dans mes ouvrages les défauts de plusieurs Ecrivains de notre Siècle, je n'ai pas prétendu pour cela ôter à ces Ecrivains le mérite & les bonnes qualités qu'ils peuvent avoir d'ailleurs. Je n'ai pas prétendu, dis-je, nier que Chapelain, par exemple, quoique Poète fort dur, n'ait fait autrefois, je ne*

### R E M A R Q U E S.

(10) de mes deux Editions] précédentes. De 1683. & 1694. BROSS.

Il falloit dire de 1685. & 1694. car ce sont deux Editions, qui précéderent celle de 1701. où M. Despréaux mit cette Préface; mais le Commentateur n'a pas connu l'Edition de 1685. DU MONTEIL.

Cet Editeur s'est assurément trompé. La Préface, dont il s'agit est certainement celle des Editions de 1683. & de 1694. que j'ai sous les yeux. J'ignore qu'il y en ait une de 1685. En tout cas, si cette Edition existe, ce ne peut être que celle de 1683. à laquelle on aura joint le Remercement de notre Auteur à l'Académie; & que l'on aura rajeunie d'un nouveau frontispice. *Tour de passe-passe assez usité parmi les Libraires.* Depuis 1683. jusqu'en 1694. M. Despréaux ne composa point d'autre Ouvrage, que le Discours, dont je viens de parler. C'est ce que l'on peut voir dans la Liste citée ci-devant, Remarque I. DE ST. MARC.

sçai comment, une assez belle Ode; & qu'il n'y ait beaucoup d'esprit dans les ouvrages de Monsieur Quinault, quoique si éloigné de la perfection de Virgile. J'ajouterai même sur ce dernier, que dans le temps où j'écrivis contre lui, nous étions tous deux fort jeunes, & qu'il n'avoit pas fait alors beaucoup d'ouvrages, qui lui ont dans la suite acquis une juste réputation. Je veux bien aussi avouer qu'il y a du génie dans les écrits de Saint-Amand, de Brebeuf, (II) de Scudéri, de Cotin même, & de plusieurs autres que j'ai critiqués. En un mot, avec la même sincérité que j'ai raillé de ce qu'ils ont de blâmable, je suis prêt à convenir de ce qu'ils peuvent avoir d'excellent. Voilà, ce me semble, leur rendre justice, & faire bien voir, que ce n'est point un esprit d'envie & de médisance qui m'a fait écrire contre eux.

Après cela, si on m'accuse encore de médisance, je ne sçai point de Lecteur qui n'en doive aussi être accusé: puisqu'il n'y en a point qui ne dise librement son avis des écrits qu'on fait imprimer; & qui ne se croie en plein droit de le faire du consentement même de ceux qui les mettent au jour. En effet, qu'est-ce que mettre un ouvrage au jour? N'est-ce pas en quelque sorte dire au Public, Jugez-moi? Pourquoi donc trouver mauvais qu'on nous juge? Mais j'ai mis tout ce raisonnement en rimes dans ma neuvième Satire, & il suffit d'y renvoyer mes Censeurs.

L A

R E M A R Q U E S.

(II) de Scudéri,] On m'accuse, disoit M. Despreaux, de ne rien louer de ce qu'a fait Scudéri; voici pourtant deux beaux Vers que je suis étonné qui soient de lui.

*Il n'est rien de si doux à des cœurs pleins de gloire  
Que la paisible nuit qui suit une victoire.*

Cette Note de l'Édition de Paris 1740. est tirée du  
Bolezana. DE ST. MARC.

LA PRE'FACE, que l'on vient de lire, est suivie dans l'Edition de 1713. de ce que voici.

OEUVRES DE M. DESPRE'AUX,

Selon l'ordre qu'elles sont ici imprimées ; selon l'âge auquel il les a composées ; & selon l'année où il les a publiées.

<i>Pièces.</i>	<i>Ordre de l'impression.</i>	<i>Age auquel l'Auteur les a faites.</i>	<i>Années où les Pièces ont été composées.</i>
Discours au Roi		27	1664
Satire	I	21	1658
Satire	2	26	1663
Satire	3	26	1663
Satire	4	26	1663
Satire	5	26	1663
Satire	6	24	1661
Satire	7	25	1662
Satire	8	30	1667
Satire	9	29	1666
Satire	10	55	1692
Satire	11	63	1700

EPI' TRES.

<i>Pieces.</i>	<i>Ordre de l'impression.</i>	<i>Age auquel l'Auteur les a faites.</i>	<i>Années où les Pièces ont été composées.</i>
Epi'tre	I	30	1667
Epi'tre	2	29	1666
Epi'tre	3	33	1670
Epi'tre	4	35	1672

Pièces.	Ordre de l'impression.	Age auquel l'Auteur les a faites.	Années où les Pièces ont été composées.
Épître	5	39	1676
Épître	6	39	1676
Épître	7	40	1677
Épître	8	40	1677
Épître	9	36	1673
Épître	10	56	1693
Épître	11	57	1694
Épître	12	58	1695

## A U T R E S O E U V R E S .

Pièces.	Age auquel l'Auteur les a faites.	Années où les Pièces ont été composées.
L'Art Poétique ,	34	1672
Le Lutrin ,	36	1673
Ode sur Namur ,	55	1692
Vers sur la Macarife ,	19	1656
Sonnet sur une Parente ,	15	1652
Stances sur l'École des Femmes ,	25	1662
Arrêt burlesque ,	38	1675
Discours sur la Satire ,	29	1666
J'étrés à M. le Duc de Vivonne ,	39	1676
Remercement à l'Académie ,	47	1684
Les Héros de Romans ,	27	1664
Réflexions sur Longin ,	57	1694
Dissertation contre M. le Clerc ,	73	1710
Traduction de Longin ,	37	1674
Lettre à M. le Comte d'Ericeyra ,	68	1704
Epigrammes faites en divers temps.		

Voilà au vrai, dit M. Despréaux dans un *Esprit* que l'on a trouvé après sa mort, tous les Ouvrages que j'ai faits. Car pour tous les autres ouvrages qu'on m'attribue, & qu'on s'opiniâtre de mettre

dans les Editions étrangères, il n'y a que des Rides qui m'en puissent soupçonner l'Auteur. Dans ce rang on doit mettre une Satire très-fade contre les frais des Enterremens ; une encore plus plate contre le Mariage, qui commence par ce Vers

On me veut marier, & je n'en ferai rien.

Celle contre les Jésuites ; & quantité d'autres aussi impertinentes. J'avoue pourtant que dans la Parodie des Vers du Cid, faite sur la perruque de Chapelain, qu'on m'attribue encore, il y a quelques traits qui nous échappèrent à Monsieur Racine & à moi, dans un repas que nous fîmes chez Furetiere, Auteur du Dictionnaire ; mais dont nous n'écrivîmes jamais rien ni l'un ni l'autre. De sorte que c'est Furetiere qui est proprement le vrai & l'unique Auteur de cette Parodie, comme il ne s'en cachoit pas lui-même.





---

ORDRE CHRONOLOGIQUE

Des principaux Ouvrages de M. DESPRE'AUX.

(Tiré de l'Édition de 1740.)

P I E C E S.	Age de l'Auteur.	Année de la composition.
ODE contre les Anglois.	20	1656
Satire I.	24	1660
Satire VI.		
Satire VII.	27	1663
Differtation sur Joconde.		
Satire II.	28-40	1664
Satire IV.		
Héros de Romans, Dialogue.	28-29	1664-1665
Satire III.		
Satire V.	29	1665
Discours au Roi.		
Satire VIII.		
Satire IX.	31	1667
Discours sur la Satire.	32	1668
Épître I.		
Épître II.	33	1669
Art Poétique.	33-38	1669-1674
Épître IV.	36	1672
Épître III.	37	1673

## ORDRE CHRONOLOGIQUE. CIX

PIECES.	Age de l'Auteur.	Année de la composition.
Épître V. Traduction de Longin. Arrêt burlesque. Les quatre premiers Chants du Lutrin.	38	1674
Épître VIII. Épître IX.	39	1675
Épître VI. Épître VII.	41	1677
Lutrin, Chant V. & VI.	47	1683
Remercement à l'Académie.	48	1684
Ode sur Namur.	56	1692
Satire VI. Réflexions critiques, excepté les X. XI. XII.	57	1693
Épître X. Épître XI. Épître XII. Lettre à M. de Maucroix.	59	1695
Satire XI.	62	1698
Lettre à M. Ferrault.	64	1700
Satire XII.	69	1705
Réflexions critiques, X. XI. & XII. Discours sur le Dialogue des Romans.	74	1710

cx. NOUVEL ORDRE

+ NOUVEL ORDRE  
CHRONOLOGIQUE,

De la plupart des Ouvrages de M. DESPRE'AUX qui est dans l'Edition de M. DE ST. MARC.

Age de l'Auteur.	Année de la composition.	PIECES.
17	1653	Epigramme XXXI. <i>Enigme.</i> Chanson à boire. <i>Philosophes rêveurs &amp;c.</i>
18	1654	Sonnet sur la mort d'une Parente. Chanson à boire. <i>Soupirez nuit &amp; jour &amp;c.</i>
20	1656	Ode sur les Anglois.
24	1660	Satires I. & VI.
26	1662	Differtation sur la Joconde.
27	1663	Satire VII. Stances à M. Moliere.
28	1664	Satires II. & IV. Epigramme V.
28-29	1664-1665	Les Heros de Romans, Dialogue.
29	1665	Discours au Roi. Satires III. V.
30-32	1666-1668	Préface I.
31	1667	Satires VIII. & IX.

+ This is given better by Bernat Saint Prix  
in his edition of Boileau (1837) Vol. I p. 34

C H R O N O L O G I Q U E.    xci.

Age de l'Auteur.	Année de la composition.	P I E C E S.
32	1668	Discours sur la Satire.
33	1669	Epîtres I. & II.
33-38	1669-1674	L'Art Poétique.
34	1670	Avertissement sur l'Epître I. Epigramme VII.
36	1672	Epître IV. Chanson à boire. <i>Que Bavielle me semble aimable!</i>
36-38	1672-1674	Lutrin I. II. III. & IV. Chants.
38	1674	Préface II. Epître V. Epigrammes II. & VII. Traduction de Longin.
39	1675	Préface III. Epîtres VIII. & IX. I. Lettre à M. le Duc de Vi- vonne.
40	1676	II. Lettre à M. le Duc de Vi- vonne.
41	1677	Epîtres VI. & VII.
45-47	1681-1683	Lutrin V. & VI. Chants.
47	1683	Préface IV. Remerciement à l'Académie Françoise.
49	1685	Epigrammes VI. & XXXVIII.
50	1686	Epigramme XIV.

CKII NOUVEL ORDRE

Age de l'Auteur.	Années de la composition.	PIECES.
51	1687	Epigrammes III. X. XI. XII. XIII. & XV.
54	1690	Epigramme IX.
57	1693	Satire X. Ode sur Namur. Epigrammes XLIII. & XLIV. Les neuf premières Réflexions Critiques sur Longin.
58	1694	Préface V. Épitaphe de M. Arnauld. Lettre de Remercement à M. Arnauld.
59	1695	Épîtres X. XI. & XII. Lettre à M. de Maucroix.
59-65	1695-1701	Préface pour les trois dernières Épîtres.
61	1697	Lettre à M. le Comte d'Ericeyra. Lettre à M. Racine.
62	1698	Satire XI.
63	1699	Epigrammes XLV. & XLIX. Épitaphe de M. Racine.
64	1700	Lettre à M. Perrault.
65	1701	Préface VI.
66	1702	Epigramme XXV.
67	1703	Epigrammes XXVI. XLVII. & XLVIII. Lettre à M. le Verrier.

CHRONOLOGIQUE. CXII

Age de l'Auteur.	Années de la composition.	PIECES.
68	1704	Epigrammes XXXIX. & XL.
71	1707	Epigramme XXXVII.
74	1710	Discours sur le Dialogue des Héros de Roman. Les trois dernières Réflexions Critiques sur Longin.
76	1705	Satire XII



---

# T A B L E

Des Pièces contenues dans ce I. Tome.

*Celles qui ne sont pas de M. DESPRE'AUX sont  
marquées d'un \*.*

* Avertissement du Libraire.	Page 1
* Avertissement mis par M. <i>Broffette</i> à la tête de l'Édition de Genève 1717.	VII
* Avertissement mis par M. <i>Du Monteil</i> à la tête de l'Édition d'Amsterdam 1729.	XIV
* Avertissement du Libraire (pour l'Édition de Paris 1735.	XXIII
* Préface de l'Éditeur (pour l'Édition de Paris 1740.)	XXV
Avertissement mis par Mr. DE ST. MARC à la tête de l'Édition de Paris 1747.	XXIX
Abrégé de la Vie de M. Despréaux.	XXXV
* Eloge de M. <i>Despréaux</i> , tiré du Discours de M. de <i>Valincour</i> &c.	LVIII
* Eloge de M. <i>Despréaux</i> , par M. de <i>Boze</i> .	LXV
Préfaces de M. <i>Despréaux</i> .	
I. Pour la première Édition faite en 1666.	LXXXI
II. Pour l'Édition de 1674. &c.	LXXXIV
III. Pour l'Édition de 1675.	LXXXVI

TABLE DES PIÈCES, &c. cxv

IV. Pour les Editions de 1683. & de 1694.	LXXXVII
V. Avertissement mis après la Préface en 1694.	xc
VI. Pour l'Edition de 1701.	xcv
* Oeuvres de M. <i>Despréaux</i> , selon l'ordre qu'elles sont ici imprimées &c. (tiré de l'Edition de 1713.)	cv
* Ordre Chronologique des principaux Ou- vrages de M. <i>Despréaux</i> (tiré de l'Edi- tion de 1740.)	cviii
* Nouvel Ordre Chronologique de la plu- part des Ouvrages de M. <i>Despréaux</i> .	cx
Discours au Roi.	i
Discours sur la Satire.	5*
* Sommaire pour la Satire I.	14
Satire I.	15
* Sommaire pour la Satire II.	37
Satire II.	38
* Sommaire pour la Satire III.	48
Satire III.	50
* Sommaire pour la Satire IV.	81
Satire IV.	82
* Sommaire pour la Satire V.	98
Satire V.	99
* Sommaire pour la Satire VI.	112
Satire VI.	113
* Sommaire pour la Satire VII.	124
Satire VII.	126



CXVI TABLE DES PIÈCES, &c.

* Sommaire pour la Satire VIII	139
Satire VIII.	141
Avertissement sur la IX. Satire.	169
Satire IX.	171
Avertissement sur la X. Satire.	202
Satire X.	205
* Sommaire pour la Satire XI.	261
Satire XI.	262
Avertissement sur la XII. Satire.	280
Satire XII.	288
Pièces concernant la X. Satire.	320
* L'Apologie des Femmes. Préface.	321*
* L'Apologie des Femmes.	337
* Lettre de M. Arnauld à M. Perrault.	348
Lettre à Mr. Arnauld, pour le remercier de la précédente.	379
SONNET contenant l'éloge de M. DESPRE'AUX.	386
SONNET contre la Satire sur l'Equivoque.	387
A MR. L'ABBE' ***. Sur les deux Sonnets précédens.	388



## DISCOURS

SUR

## LA SATIRE.

QUAND je donnai la première fois mes Satires au public, je m'étois bien préparé au tumulte que l'impression de mon Livre a excité sur le Parnasse. Je sçavois que la nation des Poètes, & (1) sur-tout des mauvais Poètes, est une nation farouche qui prend feu aisément; & que ces Esprits avides de louanges, ne digéreroient pas facilement une raillerie, quelque douce qu'elle pût être. Aussi oserai-je dire à mon avantage, que j'ai regardé avec des yeux assez Stoïques (2) les libelles diffamatoires qu'on a publiés contre moi. Quelques calomnies dont on ait voulu me noircir, quelques faux bruits qu'on ait semés de ma personne, j'ai pardonné sans peine ces petites vengeances, au déplaisir d'un Auteur irrité, qui se voyoit attaqué par l'endroit le plus sensible d'un Poète, je veux dire, par ses Ouvrages.

## REMARQUES.

Ce *Discours* parut la première fois en 1668. avec la *Satire neuvième*. Le but de l'Auteur est de justifier ici, par l'exemple des plus fameux Poètes anciens & modernes, la liberté qu'il s'est donnée de nommer quelques Ecrivains dans ses *Satires*.

(1) Ceci regarde particulièrement *Cotin*, qui avoit publié une *Satire* contre l'Auteur. DESP.

(2) *Les libelles diffamatoires, &c.*] Outre la *Satire*, dont il est parlé dans la *Note* précédente, *Cotin* avoit encore fait contre l'Auteur un *Libelle* en Prose, intitulé, *La Critique désintéressée sur les Satires du tems*. Voyez les *Remarques* sur le Vers 60. de la *Satire III.*, & sur le Vers 306. de la *Satire IX.*

Mais j'avoue que j'ai été un peu surpris du chagrin bizarre (3) de certains Lecteurs, qui, au lieu de se divertir d'une querelle du Parnasse, dont ils pouvoient être spectateurs indifférens, ont mieux aimé prendre parti, & s'affliger avec les ridicules, que de se réjouir avec les honnêtes gens. C'est pour les consoler que j'ai composé ma neuvième Satire, où je pense avoir montré assez clairement, que sans blesser l'Etat ni sa conscience, on peut trouver de méchans Vers méchans, & s'ennuyer de plein droit à la lecture d'un sot Livre. Mais puisque ces Messieurs ont parlé de la liberté que je me suis donnée de nommer, comme d'un attentat inouï & sans exemple, & que des exemples ne se peuvent pas mettre en rimes; il est bon d'en dire ici un mot, pour les instruire d'une chose qu'eux seuls veulent ignorer, & leur faire voir, qu'en comparaison de tous mes Confreres les Satiriques, j'ai été un Poëte fort retenu.

Et pour commencer par Lucilius (4) inventeur de la Satire, quelle liberté, ou plutôt, quelle licence ne s'est-il point donnée dans ses Ouvrages? Ce n'étoit pas seulement des Poëtes & des Auteurs qu'il attaquoit: (5) c'étoit des gens de la première qualité de Rome: c'étoit des personnes Consulaires. Cependant, Scipion & Lélius ne jugerent pas ce Poëte, tout déterminé rieur qu'il étoit, indigne de leur amitié; & vraisemblablement dans les occasions,

### R E M A R Q U E S.

(3) *De certains Lecteurs qui au lieu de se divertir.] Ceci regarde particulièrement M. le Duc de Montausier.*

CHANG. (4) *Inventeur de la Satire.] Au lieu de ces mots, il y avoit dans les premières Editions: Satirique premier du nom.*

(5) *C'étoit des gens de la première qualité.] Martial, Liv. I. Epître au Lecteur: Cùm (libelli mei) salva infimarum quoque personarum reverentia, ludant, quæ aded antiquis doctores desuit, ut nominibus non tantum veris abusi sint, sed etiam magnis.*

ils ne lui-refuserent pas leurs conseils sur ses Ecrits, non plus qu'à Térence. Ils ne s'aviserent point de prendre le parti de Lupus & de Metellus, qu'il avoit joués dans ses Satires, & ils ne crurent pas lui donner rien du leur, en lui abandonnant tous les Ridicules de la République.

\* num Lælius, aut qui  
Duxit ab oppressâ meritum Carthagine nomen,  
Ingenio offensi aut læso doluere Metello,  
Famosisve Lupo cooperto versibus?

En effet, Lucilius n'épargnoit ni petits ni grands : & souvent des Nobles & des Patriciens, il descendoit jusqu'à la lie du peuple :

† Primores populi arripuit, populumque tributim.

On me dira que Lucilius vivoit dans une République, où ces sortes de libertés peuvent être permises. Voyons donc Horace, qui vivoit sous un Empereur, dans les commencemens d'une Monarchie, où il est bien plus dangereux de rire qu'en un autre temps. Qui ne nomme-t-il point dans ses Satires? & Fabius le grand causeur, & Tigellius le fantasque, & Nasidiénus le ridicule, (6) & Nomentanus le débauché, & tout ce qui vient au bout de sa plume. On me répondra que ce sont des noms supposés. O la belle réponse! Comme si ceux qu'il attaque n'étoient pas des gens connus d'ailleurs : comme si l'on ne sçavoit pas que Fabius étoit un Chevalier Romain, qui avoit composé un Livre de Droit : que Tigellius fut en son tems un Musicien chéri d'Auguste : que Nasidiénus Rufus étoit un ri-

R E M A R Q U E S.

\* Horat. Sat. 1. 7. 65. lib. II.

† Hor. *ibid.*

CHANG. (6) *Et Nomentanus le débauché.*] Edition de 1668. *Et Tanais le châtre.*

dicule célèbre dans Rome: que (7) Cassius Nomentanus étoit un des plus fameux débauchés de l'Italie. Certainement il faut que ceux qui parlent de la sorte, n'ayent pas fort lû les Anciens, & ne soient pas fort instruits des affaires de la Cour d'Auguste. Horace ne se contente pas d'appeller les gens par leur nom: il a si peur qu'on ne les méconnoisse, qu'il a soin de rapporter jusqu'à leur surnom, jusqu'au métier qu'ils faisoient, jusqu'aux Charges qu'ils avoient exercées. Voyez, par exemple, comme il parle d'Aufidius Luscius, Préteur de Fondi:

\* Fundos Aufidio Lusco Prætorè libenter  
Linquimus, infani ridentes præmia Scribæ,  
Prætextant & latum clavum, &c.

Nous abandonnâmes, dit-il, avec joye le Bourg de Fondi, dont étoit Préteur un certain Aufidius Luscius; mais ce ne fut pas sans avoir bien ri de la folie de ce Préteur, auparavant Commis, qui faisoit le Sénateur, & l'Homme de qualité. Peut-on désigner un homme plus précisément; & les circonstances seules ne suffisoient-elles pas pour le faire reconnoître? On me dira, peut-être, qu'Aufidius étoit mort alors: mais Horace parle là d'un voyage fait depuis peu. Et puis, comment mes Censeurs répondront-ils à cet autre passage?

\* Turgidus Alpinus jugulat dum Memnona, dumque  
Distingit Rheni luteum caput: hæc ego ludo.

Pendant, dit Horace, que ce Poëte enflé d'Alpinus

### R E M A R Q U E S.

CHANG. (7) Cassius Nomentanus, &c.] Au lieu de ces mots, on lisoit dans la première Edition: *Tanaïs étoit un Afranchi de Mécénas: Voyez Acron, Porphyrius, & Sténone dans la Vie d'Auguste, &c.*

\* Horace Sat. V. v. 35. L. I.

† Sat. X. v. 36. lib. I.

égorge Memnon dans son Poëme, & s'embourbe dans la description du Rhin, je me joüe en ces Satires. Alpinus vivoit du tems qu'Horace se jouïoit en ces Satires; & si Alpinus en cet endroit est un nom supposé, l'Auteur du Poëme de Memnon pouvoit-il s'y méconnoître? Horace, dira-t-on, vivoit sous le regne du plus poli de tous les Empereurs: mais vivons-nous sous un regne moins poli? Et veut-on qu'un Prince qui a tant de qualités communes avec Auguste, soit moins dégoûté que lui des méchans livres, & plus rigoureux envers ceux qui les blâment?

Examinons pourtant Perse, qui écrivoit sous le regne de Néron. Il ne raille pas simplement les Ouvrages des Poëtes de son temps: il attaque les Vers de Néron même. Car enfin, tout le monde sçait, & toute la Cour de Néron le sçavoit, que ces quatre Vers, *Torva Mimalloneis*, &c. dont Perse fait une raillerie si amere dans sa premiere Satire, (8) étoient des Vers de Néron. Cependant, on ne remarque point que Néron, tout Néron qu'il étoit, (9) ait fait punir Perse; & ce Tyran, ennemi de la Raison, & amoureux, comme on sçait, de ses Ouvrages, fut assez galant homme pour entendre raillerie sur ses Vers, & ne crut pas que l'Empereur, en cette occasion, dût prendre les intérêts du Poëte.

### R E M A R Q U E S.

(8) *Etoient des Vers de Néron.*] M. BAYLE, *Diction. Critique*, au mot, PERSE, Poëte Satirique, Rem. D. ne croit pas que ces Vers: *Torva Mimalloneis*, &c. soient de Néron. M. Despréaux appuyoit le sentiment contraire sur le témoignage du vieux *Scholiasse de Perse*, qui a été suivi par la plupart des autres Commentateurs.

CHANG. (9) *Ait fait punir Perse.*] Dans la premiere Edition il y avoit ici: *Ait envoyé Perse aux Galeres*. Cela faisoit allusion à une vivacité de M. le Duc de Moncauzier qui avoit répondu brusquement à une personne, qui lui disoit que M. Despréaux étoit un excellent Poë-

Pour Juvénal, qui florissoit sous Trajan, il est un peu plus respectueux envers les grands Seigneurs de son siècle. Il se contente de répandre l'amertume de ses Satires sur ceux du règne précédent: mais à l'égard des Auteurs, il ne les va point chercher hors de son siècle. A peine est-il entré en matière que le voilà en mauvaise humeur contre tous les Écrivains de son temps. Demandez à Juvénal ce qui l'oblige de prendre la plume. C'est qu'il est las d'entendre & la *Théséide* de Codrus, & l'*Oreste* de celui-ci, & le *Telephe* de cet autre; & tous les Poètes enfin, comme il dit ailleurs, qui récitoient leurs Vers au mois d'Août, & *Augusto recitantes mense Poetas*. Tant il est vrai que le droit de blâmer les Auteurs est un droit ancien, passé en coutume parmi tous les Satiriques, & souffert dans tous les siècles. Que s'il faut venir des anciens aux modernes; Regnier, qui est presque notre seul Poète Satirique, a été véritablement un peu plus discret que les autres. Cela n'empêche pas néanmoins (10) qu'il ne parle hardiment de Gallet, ce célèbre joueur, qui *assignoit ses Créanciers sur sept & quatorze*, & du Sieur de Provins, qui *avoit changé son (11) balandran en manteau court*; & du Cousin, qui *abandonnoit sa maison de peur de la réparer*; & de Pierre du Puis, & de plusieurs autres.

(12) Que répondront à cela mes Censeurs? Pour

### R E M A R Q U E S.

te: Hé bien, il faut l'envoyer aux Galeres couronné de lauriers. Voyez Sat. IX. v. 136.

(10) Qu'il ne parle hardiment de Gallet, &c.] Regnier parle de Gallet, du S. de Provins, & du Cousin; dans sa quatorzième Satire.

(11) Balandran.] Casaque de Campagne. DESP.

(12) Que répondront à cela mes Censeurs?] C'est encore M. le Duc de Montausier, que l'Auteur a eu en vue dans cet endroit.

peu qu'on les presse ; ils chasseront de la République des Lettres tous les Poètes Satiriques, comme autant de perturbateurs du repos public. Mais que diront-ils de Virgile, le sage, le discret Virgile, qui dans une Eglogue, où il n'est pas question de Satire, tourne d'un seul Vers deux Poètes de son temps en ridicule ?

\* Qui Bavium non odit, amet tua carmina, Mævi :

dit un Berger satirique dans cette Eglogue. Et qu'on ne me dise point que Bavius & Mævius en cet endroit sont des noms supposés : puisque ce seroit donner un trop cruel démenti au docte Servius, qui assure positivement le contraire. En un mot, qu'ordonneront mes Censeurs, de Catulle, de Martial, & de tous les Poètes de l'Antiquité, qui n'en ont pas usé avec plus de discrétion que Virgile ? Que penseront-ils de Voiture, qui n'a point fait conscience de rire aux dépens du célèbre Neuf-Germain, quoiqu'également recommandable par l'antiquité de sa barbe, & par la nouveauté de sa Poésie ? Le banniront-ils du Parnasse, lui & tous les Poètes de l'Antiquité, pour établir la sûreté des Sots & des Ridicules ? Si cela est, je me consoleraï aisément de mon exil. Il y aura du plaisir à être relegué en si bonne compagnie. Raillerie à part, ces Messieurs veulent-ils être plus sages que Scipion & Lélius, plus délicats qu'Auguste, plus cruels que Néron ? Mais eux qui sont si rigoureux envers les Critiques, d'où vient cette clémence qu'ils affectent pour les méchans Auteurs ? Je voi bien ce qui les afflige : ils ne veulent pas être dé-  
trompés. (13) Il leur fâche d'avoir admiré sérieusement des Ouvrages que mes Satires exposent à la

R E M A R Q U E S.

\* Eglog. III. v. 90.

(13) Il leur fâche d'avoir admiré sérieusement des Ouvrages. Cet endroit est imité d'Horace, Epist. I. L. II. v. 83.



rifée de tout le monde, & de se voir condamnés à oublier, dans leur vieillesse, ces mêmes Vers qu'ils ont autrefois appris par cœur comme des chefs-d'œuvres de l'Art. Je les plains sans doute: mais quel remede? Faudra-t-il, pour s'accommoder à leur goût particulier, renoncer au sens commun? Faudra-t-il applaudir indifféremment à toutes les impertinences qu'un Ridicule aura répandues sur le papier? Et au lieu (14) qu'en certains pays on condamnoit les méchans Poëtes à effacer leurs Ecrits avec la langue, les Livres deviendront-ils désormais un azyle inviolable, où toutes les sottises auront droit de bourgeoisie; où l'on n'osera toucher sans profanation? J'aurois bien d'autres choses à dire sur ce sujet. Mais comme j'ai déjà traité de cette matiere dans ma neuvieme Satire, il est bon d'y renvoyer le Lecteur.

### R E M A R Q U E S.

*Vel quia nil rectum, nisi quod placuit sibi, ducunt;  
Vel quia turpe putant parere minoribus, & quæ  
Imberbes didicere, senes perdenda fateri.*

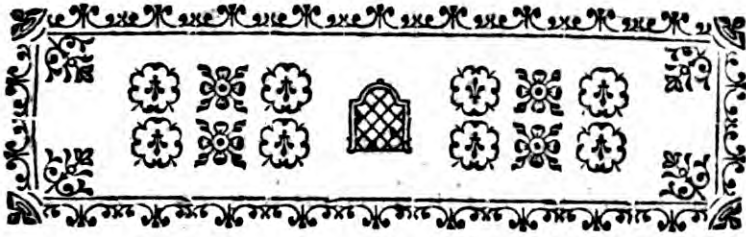
(14) *En certain pays.*] Dans le Temple, qui est aujourd'hui l'Abbaye d'Ainay à Lyon. DESP.

Ce Temple avoit été bâti par les soixante Nations des Gaules, en l'honneur d'Auguste. L'Empereur Caligula y institua des Jeux, & y fonda des prix pour les disputes d'Eloquence & de Poësie, qui s'y faisoient en Langue Grecque & Latine; mais il établit aussi des peines contre ceux qui ne réussiroient pas en ces sortes de disputes. Les vaincus étoient obligés de donner des prix aux vainqueurs, & de composer des discours à leur loüange. Mais ceux dont les discours avoient été trouvés les plus mauvais, étoient contraints de les effacer avec la langue, ou avec une éponge, pour éviter d'être battus de verges, ou d'être plongés dans le Rhône. SUTTON, *Vie de Caligula*, 20. Voyez *l'histoire abrégée*, ou *l'Eloge Historique de Lyon*, Part. 1. Ch. 12.

C'est à ces sortes de peines que Juvénal a fait allusion dans sa premiere Satire, Vers 43.

*Pallent ut nudis pressit qui calcibus anguem,  
Aut Lugdunensem Rhetor dicturus ad Aram.*





# DISCOURS

## AU ROI.

**J**EUNE & vaillant Héros, dont la haute sagesse  
N'est point le fruit tardif d'une lente vieillesse,  
Et qui seul, sans Ministre, à l'exemple des Dieux,  
Sou-

### REMARQUES.

**Q**uoique cette Pièce soit placée avant toutes les autres, elle n'a pourtant pas été faite la première. L'Auteur la composa au commencement de l'année 1665. & il avoit déjà fait cinq Satires. La même année ce *Discours* fut inséré dans un Recueil de Poësies, avant que l'Auteur eût eu le tems de le corriger. Il le fit imprimer lui-même, l'année suivante 1666., avec les sept premières Satires.

**R**EGNIER a mis à la tête des siennes, une Epitre en vers adressée à Henri IV. sous le même titre de *Discours au Roi*.

**V**ERS 3. *Et qui seul, sans Ministre, &c.*] Après la mort du Cardinal *Mazarin*, arrivée en 1661., le Roi, âgé seulement de vingt-deux ans & demi, ne voulut plus avoir de Premier-Ministre, & commença à gouverner par lui-même.

2 DISCOURS AU ROI.

Soutiens tout par Toi-même, & vois tout par tes yeux,  
5 GRAND ROI, si jusqu'ici par un trait de prudence,  
J'ai demeuré pour Toi dans un humble silence,  
Ce n'est pas que mon cœur vainement suspendu  
Balance pour t'offrir un encens qui t'est dû.  
Mais je fais peu louer, & ma Muse tremblante  
10 Fuit d'un si grand fardeau la charge trop pesante,

Et

R E M A R Q U E S.

IMITATIONS. Vers 4. *Soutiens tout par Toi-même,*  
&c.] *Horace, L. II. Ep. I. 1.*

*Cùm tot sustineas & tanta negotia solus.*

On peut observer ici, & dans la plupart des endroits que notre Auteur a imités des Anciens, qu'il enchérit sur l'Original, soit en rectifiant la pensée, soit en la plaçant plus à propos qu'elle n'étoit; tantôt en lui donnant plus de force par des expressions plus vives & plus énergiques, tantôt en y ajoutant des images nouvelles qui l'embellissent. Il disoit quelquefois, en parlant de ces fortes d'imitations: *Cela ne s'appelle pas imiter; c'est joster contre son Original.*

VERS 6. *J'ai demeuré pour Toi dans un humble silence.*] Ce vers fait connoître que l'Auteur avoit composé d'autres Ouvrages avant celui-ci.

VERS 10. *Fuit d'un si grand fardeau la charge trop pesante.*] Quelques Critiques ont condamné ce vers, prétendant que l'on ne peut pas dire, *la charge d'un fardeau.* Cependant, on dit fort bien, *le poids d'un fardeau; ce fardeau est d'un poids trop grand.* Ces expressions n'ont rien d'irrégulier; & Malherbe en a employé une toute semblable à celle de notre Auteur.

*Mais si la pesanteur d'une charge si grande*

*Résiste à mon audace.*

[Sonnet à la Princesse de Conti.]

Des

Et dans ce haut éclat où Tu te viens offrir,  
Touchant à tes lauriers, craindroit de les flétrir.

Ainsi,

### R E M A R Q U E S.

*Des Marets* publia en 1674 un Ouvrage intitulé : *La Défense du Poëme héroïque : avec quelques Remarques sur les Oeuvres Satyriques du Sieur D\*\*\* en Vers & en Prose.* Il y avoit travaillé de concert avec le Duc de Nevers, l'Abbé Testu, &c. Mr. *Despréaux* a souvent profité de leur Critique. J'en donnerai quelques exemples dans la suite de ces Remarques. La charge d'un fardeau ne leur a pas échappé. Le Commentateur de Mr. *Despréaux* prétend que cette expression est bonne, puisqu'on dit fort bien *le poids d'un fardeau* : mais il n'y a aucune parité entre ces deux phrases. Le *poids d'un fardeau* marque la pesanteur du fardeau, considérée en elle-même ; au lieu que la *charge d'un fardeau* exprime sa pesanteur considérée relativement à celui qui doit le porter. DU MONTEIL.

CHANGEMENS. Vers. II. *Et dans ce haut éclat.*] &c. Ce vers & le suivant étoient de cette manière dans les premières Editions :

*Et ma plume mal propre à peindre des Guerriers,  
Craindroit, en les touchant, de flétrir tes lauriers.*

L'Auteur les changea ainsi dans l'Édition de 1674.

*Et de si hauts exploits mal propre à discourir,  
Touchant à Tes lauriers craindroit de les flétrir.*

Enfin dans les Editions suivantes, il corrigea encore le premier de ces deux vers, comme il est ici :

*Et dans ce haut éclat où Tu te viens offrir, &c.*

*Et de si hauts exploits mal propre à discourir.*] DES MARETS critiqua ce Vers, & soutint qu'il n'étoit pas meilleur que celui-ci des premières Editions : *Et ma plume mal propre à peindre les Guerriers.* DU MONTEIL.

4 DISCOURS AU ROI.

- Ainsi, fans m'aveugler d'une vaine manie,  
 Je mesure mon vol à mon foible génie :  
 15 Plus sage en mon respect, que ces hardis Mortels  
 Qui d'un indigne encens profanent tes autels ;  
 Qui dans ce champ d'honneur, où le gain les amène,  
 Ofent chanter ton nom sans force & fans haleine ;  
 Et qui vont tous les jours, d'une importune voix,  
 20 T'ennuyer du récit de tes propres exploits.  
 L'un en stile pompeux habillant une Eglogue,  
 De ses rares vertus Te fait un long prologue,  
 Et mêle, en se vantant soi-même à tout propos,  
 Les loüanges d'un Fat à celles d'un Héros.  
 25 L'autre en vain se lassant à polir une rime,

Et

R E M A R Q U E S.

CHANG. Vers 13. *Ainsi, fans m'aveugler.*] Dans les premières Editions il y avoit : *Ainsi, sans me flater.*

VERS 21. *L'un en stile pompeux habillant une Eglogue.*] CHARPENTIER avoit publié en 1663. un Dialogue en vers fort pompeux, intitulé : LOUIS, *Eglogue Royale.* Cette Pièce étoit un composé ridicule des loüanges du Roi, & de celles de l'Auteur.

FRANÇOIS CHARPENTIER, Parisien, étoit de l'Académie Françoisé, possédoit les Langues sçavantes, & a laissé plusieurs Ouvrages de sa composition, ainsi que des Traductions estimées, entre autres, celle de la *Cyropédie de Xénophon.*

VERS 24. *Les loüanges d'un Fat à celles d'un Héros.*] DES MARETS prétend que le mot de *Fat* est trop bas, & qu'il ne falloit pas s'en servir en parlant au Roi. DU MONTEIL.

VERS 25. *L'autre en vain se lassant.*] C'est CHAPELAIN qui avoit fait un Sonnet, à la fin duquel il comparoit le Roi au Soleil.

JEAN

+ See Regnier Sat. I. v. 97-102

Et reprenant vingt fois le rabot & la lime,  
Grand & nouvel effort d'un esprit fans pareil!  
Dans la fin d'un Sonnet Te compare au Soleil.

Sur le haut Hélicon leur veine méprisée,  
30 Fut toujours des neuf Sœurs la fable & la risée.  
Calliope jamais ne daigna leur parler,  
Et Pégase pour eux refuse de voler.  
Cependant à les voir enflés de tant d'audace,  
Te promettre en leur nom les faveurs du Parnasse,  
35 On diroit, qu'ils ont seuls l'oreille d'Apollon,  
Qu'ils disposent de tout dans le sacré Vallon.  
C'est à leurs doctes mains, si l'on veut les en croire,  
Que Phébus a commis tout le soin de ta gloire;  
Et ton nom, du Midi jusqu'à l'Ourse vanté,  
40 Ne devra qu'à leurs vers son immortalité.  
Mais plutôt sans ce nom, dont la vive lumière  
Donne un lustre éclatant à leur veine grossière,

Ils

## R E M A R Q U E S.

JEAN CHAPELAIN, aussi Parisien & de l'Académie Française, est connu par son Poëme de *la Pucelle*, dont les douze premiers Chants, imprimés en 1656, furent d'abord assez bien reçus. Mais les Vers extrêmement durs, forcés, & pleins de transpositions monstrueuses, firent bientôt tomber ce Poëme, & si bien qu'on n'en a pas osé publier les douze derniers Chants. Ainsi cet Ouvrage que l'Auteur avoit été trente ans à composer, & que la France avoit attendu avec tant d'impatience, fut l'écueil de la réputation de grand Poëte que *Chapelain* s'étoit acquise par sa belle *Ode au Cardinal de Richelieu*.

6 DISCOURS AU ROI.

Ils verroient leurs Ecrits, honte de l'Univers,  
Pourrir dans la pouffiere à la merci des vers.

- 45 A l'ombre de ton nom ils trouvent leur asile;  
Comme on voit dans les champs un arbrisseau débile  
Qui, sans l'heureux appui qui le tient attaché,  
Languiroit tristement sur la terre couché.

- Ce n'est pas que ma plume, injuste & téméraire,  
50 Veuille blâmer en eux le dessein de Te plaire:  
Et parmi tant d'Auteurs, je veux bien l'avoüer,  
Apollon en connoît qui Te peuvent loüer.  
Oui, je fai qu'entre ceux qui t'adressent leurs veilles,  
Parmi les Pelletiers on compte des Corneilles.

- 55 Mais je ne puis souffrir, qu'un Esprit de travers,  
Qui pour rimer des mots pense faire des vers,  
Se donne en Te loüant une gêne inutile.  
Pour chanter un Auguste, il faut être un Virgile.

Et  
R E M A R Q U E S.

VERS 54. *Parmi les Pelletiers.*] PIERRE DU PELLETIER, Parisien, étoit un misérable Rimeur, dont la principale occupation étoit de composer des Sonnets à la loüange de toutes sortes de gens. Dès qu'il favoit qu'on imprimoit un Livre, il ne manquoit pas d'aller porter un Sonnet à l'Auteur, pour avoir un exemplaire de l'ouvrage. Il gaignoit sa vie à aller en ville enseigner la Langue Françoisë aux Etrangers.

Ibid. — *On compte des Corneilles.*] PIERRE CORNEILLE, un de nos plus grands Poëtes, est mis en opposition avec *Pelletier*. Quoique le grand *Corneille* doive principalement sa réputation aux excellentes Tragédies qu'il a faites, il est connu aussi par de très-beaux Poëmes qu'il a composés à la loüange du Roi: c'est à quoi on fait allusion en cet endroit.

Et j'approuve les soins du Monarque guerrier,  
 60 Qui ne pouvoit souffrir qu'un Artisan grossier  
 Entreprît de tracer, d'une main criminelle,  
 Un portrait réservé pour le pinceau d'Apelle.

Moi donc, qui connois peu Phébus & ses douceurs,  
 Qui suis nouveau févré sur le mont des neuf Sœurs :  
 65 Attendant que pour Toi l'âge ait mûri ma Muse,  
 Sur de moindres sujets je l'exerce & l'amuse  
 Et tandis que ton bras, des peuples redouté,

Va,

## REMARQUES.

VERS 59. *Et j'approuve les soins du Monarque guerrier.*]  
 ALEXANDRE le Grand n'avoit permis qu'à APELLE de le  
 peindre, à LYSIPPE de faire son image en bronze,  
 & à PYRGOTELE de la graver sur des pierres pré-  
 cieuses: il étoit défendu à tout autre de faire le por-  
 trait ou l'effigie d'Alexandre. PLIN. Nat. Hist. VII. 38.  
 L'Empereur Auguste fit avertir les Magistrats de ne pas  
 souffrir que son nom fût avili, en le faisant servir de ma-  
 tière aux disputes pour les prix de prose & de vers.  
 Suet. c. 89.

IMITATIONS. Vers 60. *Qui ne pouvoit souffrir &c.*]  
 HORACE II. Ep. I. vs. 239.

*Edicto vetuit, ne quis se, præter Apellem,  
 Pingeret, aut alius Lysippo duceret ara  
 Fortis Alexandri vultum simulantia.*

VERS 67. *Et tandis que ton bras.... Va, la foudre à la  
 main.*] Le Bras est employé ici pour la Personne même :  
 la Partie pour le Tout. Ainsi, c'est mal-à-propos que  
 l'on a condamné cette expression. Mais il faut être Poète,  
 disoit l'Auteur, & sentir les beautés de la Poësie, pour justifier  
 cette faute, qui n'en est pas une. Il la justifioit par ce beau  
 vers de M. Racine, dans la dernière Scène de Mithridate :



3 DISCOURS AU ROI.

Va, la foudre à la main, rétablir l'équité,  
Et retient les Méchans par la peur des supplices :  
70 Moi, la plume à la main, je gourmande les vices :  
Et gardant pour moi-même une juste rigueur,  
Je confie au papier les secrets de mon cœur.  
Ainsi, dès qu'une fois ma verve se réveille,  
Comme on voit au printems la diligente abeille,  
75 Qui du butin des fleurs va composer son miel,  
Des sottises du tems je compose mon fiel.  
Je vais de toutes parts où me guide ma veine,  
Sans tenir en marchant une route certaine,  
Et, sans gêner ma plume en ce libre métier,  
80 Je la laisse au hazard courir sur le papier.

Le

R E M A R Q U E S.

*Et mes derniers regards ont vû fuir les Romains.*

*Mes regards ont vû*, est la même chose que, *le bras qui va la foudre à la main.*

BOURSAULT a critiqué cette expression dans une petite Comédie qu'il fit contre Mr. Despréaux, intitulée la *Satire des Satires*, Sc. VI. Il censura aussi Mr. Despréaux de s'être comparé ici avec le Roi. DU MONTEIL.

IMITATIONS. Vers 72. *Je confie au papier &c.*] HORACE, parlant du Poëte *Lucilius* :

*Ille, velut fidis arcana sodalibus, olim*

*Credebat libris.* L. II. Sat. I. vf. 30.

CHANGEMENT. Vers 75. *Qui du butin des fleurs va composer son miel.*] C'est ainsi que l'Auteur a corrigé dans l'Édition de 1674. Dans les précédentes Editions on lisoit :

*Qui des fleurs qu'elle pille en compose son miel.*

DISCOURS AU ROI. 9

Le mal est, qu'en rimant, ma Muse un peu légère  
Nomme tout par son nom, & ne sauroit rien taire.  
C'est-là ce qui fait peur aux Esprits de ce tems,  
Qui tout blancs au dehors, sont tout noirs au dedans.  
85 Ils tremblent qu'un Censeur, que sa verve encourage,  
Ne vienne en ses Ecrits démasquer leur visage,  
Et fouillant dans leurs mœurs en toute liberté,  
N'aille du fond du Puits tirer la Vérité.  
Tous ces gens éperdus, au seul nom de Satire,  
90 Font d'abord le procès à quiconque ose rire.  
Ce sont eux que l'on voit, d'un discours insensé,  
Publier dans Paris que tout est renversé,  
Au moindre bruit qui court, qu'un Auteur les menace  
De jouer des Bigots la trompeuse grimace.  
95 Pour eux un tel ouvrage est un monstre odieux;  
C'est offenser les Loix, c'est s'attaquer aux Cieux.

Mais

REMARQUES.

VERS 82. *Nomme tout par son nom.*] L'Auteur fait allusion à cet endroit de la Satire I.

*Je ne puis rien nommer si ce n'est par son nom.*

VERS 88. *N'aille du fond du Puits tirer la Vérité.*] DÉMOCRITE disoit que la Vérité étoit au fond d'un Puits, & que personne ne l'en avoit encore pû tirer.

VERS 93. — *Qu'un Auteur les menace, &c.*] En 1664. MOLIERE composa son *Tartuffe*; mais la Cabale des faux Dévots porta le Roi à défendre la représentation de cette Comédie; & cette défense subsista jusqu'en l'année 1669.

10 DISCOURS AU ROI.

Mais bien que d'un faux zèle ils masquent leur foiblesse,  
Chacun voit qu'en effet la Vérité les blesse.

En vain d'un lâche orgueil leur esprit revêtu.

100 Se couvre du manteau d'une austere vertu :

Leur cœur qui se connoît, & qui fuit la lumière,  
S'il se moque de Dieu, craint Tartuffe & Moliere.

Mais pourquoy sur ce point sans raison m'écarter ?

GRAND ROI, c'est mon défaut, je ne saurois flatter,

105 Je ne sai point au Ciel placer un Ridicule,

D'un Nain faire un Atlas, ou d'un Lâche un Hercule,

Et sans cesse en esclave à la fuite des Grands,

A des Dieux sans vertu prodiguer mon encens.

On ne me verra point d'une veine forcée,

110 Même pour Te louer, déguiser ma pensée,

Et quelque grand que soit ton pouvoir souverain,

Si mon cœur en ces vers ne parloit par ma main,

Il n'est espoir de biens, ni raison, ni maxime,

Qui pût en ta faveur m'arracher une rime.

115 Mais lorsque je Te voi, d'une si noble ardeur,

T'appliquer sans relâche aux soins de ta grandeur,

Faire honte à ces Rois que le travail étonne,

Et qui sont accablés du faix de leur Couronne :

Quand je voi ta Sageffe, en ses justes projets,

120 D'une heureuse abondance enrichir tes Sujets;

Fouler aux pieds l'orgueil & du Tage & du Tibre;

Nous

R E M A R Q U E S.

VERS 121. *Fouler aux pieds l'orgueil & du Tage & du Ti-*

Nous faire de la mer une campagne libre ;  
 Et tes braves Guerriers secondant ton grand cœur,  
 Rendre à l'Aigle éperdu sa première vigueur :  
 125 La France sous tes Loix maîtriser la Fortune ;  
 Et nos vaisseaux domtant l'un & l'autre Neptune,  
 Nous aller chercher l'or, malgré l'onde & le vent,  
 Aux lieux où le Soleil le forme en se levant.  
 Alors, sans consulter si Phébus l'en avoüe,

Ma

## REMARQUES.

*Tibre.*] Le Roi se fit faire satisfaction des deux insultes faites à ses Ambassadeurs : à Londres, par l'Ambassadeur d'Espagne, en 1661., & à Rome, par des Corfes de la Garde du Pape, en 1662.

VERS 122. *Nous faire de la mer une campagne libre.*] La mer fut purgée de Pirates par la victoire remportée en 1665. sur les Corsaires de Tunis & d'Alger, aux Côtes d'Afrique.

VERS 124. *Rendre à l'Aigle éperdu &c.*] En 1664. les Troupes que le Roi envoya au secours de l'Empereur, défirent les Turcs sur les bords du Raab.

VERS 126, 127. *Et nos vaisseaux. . . . malgré l'onde & le vent.*] DES MARETS soutient qu'on ne peut pas dire que les Vaisseaux vont aux Indes *malgré l'onde & le vent* ; puisqu'au contraire, ils n'y vont que par l'onde & par le vent. Mais cette Critique est outrée. DU MONTEIL.

VERS 128. *Aux lieux où le Soleil le forme en se levant.*] En l'année 1669. le Roi établit la Compagnie des Indes Orientales, à laquelle Sa Majesté accorda de grands privilèges, fournit des sommes considérables, & prêta des vaisseaux pour le premier embarquement.

*Où le Soleil le forme &c.*] Dans l'Édition de 1674. on avoit mis : *Où le Soleil se forme en se levant.* Cette faute d'impression est remarquable.

Le Commentateur auroit dû nous apprendre ce qu'il trouve de remarquable dans cette faute d'impression. DU MONTEIL.

12 DISCOURS AU ROI.

- 130 Ma Muse toute en feu me prévient & Te loüe.  
Mais bien-tôt la Raifon arrivant au fecours,  
Vient d'un fi beau projet interrompre le cours,  
Et me fait concevoir, quelque ardeur qui m'emporte,  
Que je n'ai ni le ton, ni la voix affez forte.
- 135 Auffi-tôt je m'effraye, & mon esprit troublé  
Laisse là le fardeau dont il est accablé;  
Et fans passer plus loin, finiffant mon ouvrage,  
Comme un Pilote en mer, qu'épouvante l'orage,  
Dès que le bord paroît, fans songer où je fuis,
- 140 Je me fauve à la nage, & j'aborde où je puis.

R E M A R Q U E S.

IMITATION. Vers 138. *Comme un Pilote en mer, &c.]*  
LE BEMBE a dit dans une Lettre à HERCULE STROZZI: *Equidem in his concludendis Elegis, feci idem quod Nauta solent, qui tempestate coacti, non eum portum capiunt quem petunt, sed ad illum qui proximus est, deferuntur, P. Bembus, Epist. L. 3.*



SATIRES.

# SATIRES.

## AVIS SUR LA I. SATIRE.

Cette Satire a été commencée vers l'année 1660., & c'est le premier ouvrage considérable que notre Auteur ait composé. Il y décrit la retraite & les plaintes d'un Poëte, qui ne pouvant plus vivre à Paris, va chercher ailleurs une destinée plus heureuse.

C'est une imitation de la troisième Satire de JUVÉNAL, dans laquelle est aussi décrite la retraite d'un Philosophe qui abandonne le séjour de Rome, à cause des vices affreux qui y regnoient. Juvénal y décrit encore les embarras de la même ville; & à son exemple, Mr. Despréaux, dans cette première Satire, avoit fait la description des embarras de Paris; mais il s'aperçut que cette description étoit comme hors d'œuvre, & qu'elle faisoit un double sujet. C'est ce qui l'obligea à l'en détacher, & il en fit une Satire particulière, qui est la sixième.

Il ne faisoit pas grand cas de cette Pièce. A peine avoit-il pu se résoudre à la lire à quelques amis particuliers; lorsqu'un jour l'Abbé FURETIERE, qui avoit été reçu depuis peu à l'Académie Française, rendit une visite au Frere \* de Mr. Despréaux, qui étoit son Ami, & son Confrere. Comme M. Boileau l'Académicien étoit sorti, Furetierre s'arrêta avec Mr. Despréaux, & lut cette Satire. Il en fut fort content; & quoiqu'elle fût assez éloignée de la perfection à laquelle l'Auteur l'a portée depuis, il convint de bonne foi qu'elle valoit beaucoup mieux que toutes celles qu'il avoit faites lui-même †. Il encouragea ce jeune Poëte à continuer; & lui demanda même une copie de la nouvelle Satire, qui devint bientôt publique par les autres copies qu'on en fit. Cette Satire étoit alors dans un état bien différent de celui auquel l'Auteur la mit avant que de la faire imprimer: car, de 212 vers qu'elle contenoit, il n'en a conservé qu'environ soixante. Tout le reste a été ou supprimé ou changé.

\* GILLES BOILEAU.

† Il y a cinq Satires de FURETIERE imprimées.

# SATIRE I.

**D**AMON ce grand Auteur, dont la Muse fertile  
Amusa si long-tems & la Cour & la Ville :

Mais

## REMARQUES.

**VERS I.** *Damon, ce grand Auteur, &c.] Damon: FRANÇOIS CASSANDRE, Auteur célèbre de ce tems-là. Il étoit savant en Grec & en Latin, & faisoit assez bien des vers François; mais son humeur bourrue & farouche, qui le rendoit incapable de toute société, lui fit perdre tous les avantages que la fortune put lui présenter: de sorte qu'il vécut d'une manière très-obscur & très-misérable.*  
*„ Il mourut tel qu'il avoit vécu; c'est-à-dire, très-misanthrope, & non seulement haïssant les hommes, mais ayant même assez de peine à se réconcilier avec Dieu, à qui, disoit-il en mourant, il n'avoit aucune obligation\*.* Le Confesseur qui l'assistoit à la mort, voulant l'exciter à l'amour de Dieu, par le souvenir des graces que Dieu lui avoit faites: *Ah! oui, dit Cassandre d'un ton chagrin & ironique, je lui ai de grandes obligations; il m'a fait joïer ici-bas un joli personnage!* Et comme son Confesseur insistoit à lui faire reconnoître les graces du Seigneur: *Vous savez, dit-il en redoublant l'amertume de ses reproches, & montrant le grabat sur lequel il étoit couché: Vous savez comme il m'a fait vivre; voyez comme il me fait mourir.*

*Cassandre a traduit en François les derniers volumes de l'Histoire de Mr. de Thou, que Du Ryer avoit laissés à traduire. Il a fait aussi les Paralleles historiques, & la Traduction de la Rhétorique d'Aristote. Cette Traduction est fort estimée, & Mr. Despréaux, pour engager le Libraire à faire quelque gratification à l'Auteur, en parla très-avantageusement à la fin de la Préface sur le Sublime de Longin, dans l'Edition de 1675.*

\* *Lettre de Mr. Despréaux à Mr. de Maucroix. On trouvera cette Lettre dans le IV. Tome. DU MONTEIL.*



Mais qui n'étant vêtu que de simple bureau,  
 Passe l'été sans linge, & l'hiver sans manteau:  
 5 Et de qui le corps sec, & la mine affamée,  
 N'en font pas mieux refaits pour tant de renommée:  
 Las de perdre en rimant & sa peine & son bien,  
 D'emprunter en tous lieux, & de ne gagner rien,  
 Sans habits, sans argent, ne sachant plus que faire,  
 10 Vient de s'enfuir chargé de sa seule misere;

Et

## R E M A R Q U E S.

VERS 4. *Passe l'été sans linge, & l'hiver sans manteau.*] Quoique *Cassandre*, sous le nom de *Damon*, soit le héros de cette Satire, l'Auteur n'a pas laissé de charger ce caractère de plusieurs traits qu'il a empruntés d'autres Originiaux. Ainsi c'est *TRISTAN L'HERMITE*, un des premiers Académiciens François, qu'il avoit en vûe dans ce vers, & non pas *Cassandre*; car celui-ci portoit un manteau en tout tems, & l'autre n'en avoit point du tout: témoin cette Epigramme de Mr. DE MONTMOR, Maître des Requêtes:

*Elie, ainsi qu'il est écrit,  
 De son Manteau comme de son Esprit  
 Récompensa son Serviteur fidele.  
 Tristan eût suivi ce modele;  
 Mais Tristan, qu'on mit au tombeau  
 Plus pauvre que n'est un Prophète  
 En laissant à Quinaut son esprit de Poète,  
 Ne put lui laisser un Manteau.*

CHANGEMENT. Vers 10. *Vient de s'enfuir.*] Dans les premières Editions il y avoit: *S'en est enfui.*

DES MARETS remarque que *s'en est enfui* est une expref-

Et bien loin des Sergens, des Clercs, & du Palais,  
 Va chercher un repos qu'il ne trouva jamais :  
 Sans attendre qu'ici la Justice ennemie  
 L'enferme en un cachot le reste de sa vie :  
 15 Ou que d'un bonnet vert le salutaire affront  
 Flétrisse les lauriers qui lui couvrent le front.

Mais

## R E M A R Q U E S.

pression du menu peuple ; & qu'il faut dire, *s'en est fui.*  
 DU MONTEIL.

VERS 15. *Ou que d'un bonnet vert le salutaire affront.*]  
 Ce vers exprime figurément la *Cession de biens* ; c'est-à-dire, l'abandonnement que fait un débiteur, de tous ses biens à ses créanciers, pour éviter la prison, ou pour en sortir. Le bénéfice de la Cession avoit été introduit chez les Romains par une Loi particulière \*, pour tempérer la rigueur de la Loi des douze Tables, qui rendoit les créanciers maîtres de la Liberté, & de la vie même de leurs débiteurs. Les Cessions de biens devinrent si fréquentes, que l'on crut devoir en arrêter la trop grande facilité par la crainte de la honte publique ; & l'on s'avisâ en quelques endroits d'Italie d'obliger tout Cessionnaire de biens de porter un bonnet ou chapeau orangé ; & à Rome, un bonnet vert : pour marquer, dit *Pasquier* †, que celui qui fait Cession de biens est devenu pauvre par sa folie. Cette peine ne s'est introduite en France que depuis la fin du seizième Siècle, suivant les Arrêts rapportés par nos Jurisconsultes ; mais elle est comme abolie depuis quelque tems parmi nous.

M. DESPRÉAUX avouoit, dit une Note de l'Édition de Paris 1740, que c'étoit un Poète inconnu qui lui avoit fourni l'idée de ces deux Vers. Ce Poète inconnu est MOTIN ; qui dans ses *Stances sur un Mari jaloux* dit, en parlant de *César* :

*Sur son front couronné par les mains de la Gloire,  
 A l'envi des Lauriers &c.*

\* La Loi Julia. † Recherches, liv. 4. c. 10.

† In the Edition of 1713 - after Boileau's death - we read that he had made a note on those two words: -

“ Au temps que cette Satire fut faite un débiteur insolvable pouvait sortir de prison en faisant cession, c'est-à-dire, souffrant qu'on lui mit, en pleine rue, un bonnet vert sur la tête.”

- Mais le jour qu'il partit, plus défait & plus blême  
 Que n'est un Pénitent sur la fin d'un Carême,  
 La colere dans l'ame, & le feu dans les yeux,  
 20 Il distila sa rage en ces tristes adieux :  
 Puisqu'en ce lieu, jadis aux Muses si commode,  
 Le Mérite & l'Esprit ne sont plus à la mode,  
 Qu'un Poëte, dit-il, s'y voit maudit de Dieu,  
 Et qu'ici la Vertu n'a plus ni feu ni lieu ;  
 25 Allons du moins chercher quelque antre ou quelque  
 roche,  
 D'ou jamais ni l'Huissier, ni le Sergent n'approche,  
 Et sans lasser le Ciel par des vœux impuissans,  
 Mettons-nous à l'abri des injures du tems ;  
 30 Tandis que libre encor, malgré les destinées,  
 Mon corps n'est point courbé sous le faix des années ;  
 Qu'on

## R E M A R Q U E S.

IMITATIONS. Vers 21. *Puisqu'en ce lieu, jadis aux Muses si commode.*] C'est ici particulièrement que commence l'imitation de *Juvénal*, Sat. III. 21.

— *quando artibus, inquit, honestis  
 Nullus in Urbe locus, nulla emolumenta laborum; &c.*

IMITATIONS. Vers 29. *Tandis que libre encor &c.*] *JUVÉNAL* au même endroit :

*Dum nova eanties, dum prima & recta senectus,  
 Dum superest Lachesi quod torqueat, & pedibus me  
 Porta meis; nullo dextram subeunte bacillo.*

Qu'on ne voit point mes pas sous l'âge chanceler,  
Et qu'il reste à la Parque encor de quoi filer.

C'est-là dans mon malheur le seul conseil à suivre.

Que George vive ici, puisque George y fait vivre,

35 Qu'un million comptant, par ses fourbes acquis,  
De Clerc, jadis Laquais, a fait Comte & Marquis.

Que Jaquin vive ici, dont l'adresse funeste

A plus causé de maux que la guerre & la peste,

Qui de ses revenus écrits par alphabet,

40 Peut fournir aisément un Calepin complet.

Qu'il regne dans ces lieux; il a droit de s'y plaire.

Mais moi, vivre à Paris! Eh, qu'y voudrois-je faire?

Je ne sai ni tromper, ni feindre, ni mentir;

Et quand je le pourrois, je n'y puis consentir.

Je

### R E M A R Q U E S.

VERS 34. *Que George vive ici, &c.* Vers 37. *Que Jaquin &c.*] Sous ces noms-là l'Auteur désigne les Partisans en général.

IMITATIONS. Ibid. *Que George vive ici.*] JUVÉNAL au même endroit :

————— *Vivant Arturius illic,*

*Et Catulus: maneant qui nigrum in candida vertunt.*

VERS. 40. ——— *Un Calepin complet.*] Le Dictionnaire de CALEPIN est en deux gros volumes.

IMITATIONS. Vers 42. *Mais moi, vivre à Paris! &c.*] JUVÉNAL, là-même, v. 41.

*Quid Romæ faciam? mentiri nescio.*

- 45 Je ne fai point en lâche effuyer les outrages  
 D'un Faquin orgueilleux qui vous tient à ses gages,  
 De mes Sonnets flateurs lasser tout l'Univers,  
 Et vendre au plus offrant mon encens & mes vers.  
 Pour un si bas emploi ma Muse est trop altiere.
- 50 Je suis rustique & fier, & j'ai l'ame grossiere.  
 Je ne puis rien nommer, si ce n'est par son nom.  
 J'appelle un chat un chat, & Rolet un fripon.

De

## R E M A R Q U E S.

IMITATIONS. Vers 45. *Je ne sai point en lâche &c.*] TÉRENCE dans l'Eunuque,

*At ego infelix, neque ridiculus esse, neque plagas pati  
 Possum. Act. II. Sc. III. v. 14.*

VERS 47. *De mes Sonnets flateurs.*] Allusion aux Sonnets que Pelletier faisoit à la louange de toutes fortes de gens. Voyez la Remarque sur le vers 54. du DISCOURS AU ROI.

VERS 50. *Je suis rustique & fier, &c.*] Caractere du Sieur Cassandre, qui étoit farouche & grossier jusqu'à la rusticité.

VERS 51. *Je ne puis rien nommer, si ce n'est par son nom.*] L'Auteur fait allusion à la belle réponse que Philippe Roi de Macédoine fit à *Lasthene* Olynthien, qui s'étoit retiré à la Cour de ce Prince après lui avoir vendu par trahison la ville d'Olynthe sa Patrie. *Lasthene* alla se plaindre à *Philippe*, de quelques Courtisans Macédoniens qui l'avoient appellé *Traître*; & demanda Justice de cette injure. Ce Roi lui répondit froidement: *Les Macédoniens sont si grossiers, qu'ils ne savent nommer les choses que par leur nom.* PLUT. dans les Apopht. des Rois & des Capitaines.

VERS 52. *J'appelle un chat un chat; &c.*] Ce vers a passé en proverbe parmi nous, à cause de sa simplicité, & du sens naïf qu'il renferme. Les Grecs avoient aussi un proverbe: dont le sens répond à celui-ci: Τὰ σῦκα σῦκα, Τὴν σκάφην σκάφην λέγων. Il appelle les figues des figues, &

De servir un Amant, je n'en ai pas l'adresse.  
 J'ignore ce grand art qui gagne une maîtresse,  
 55 Et je suis à Paris, triste, pauvre & reclus,  
 Ainsi qu'un corps sans ame, ou devenu perclus.

Mais,

## R E M A R Q U E S.

¶ un bateau il l'appelle un bateau. ERASME, dans ses Adages, Chil. 2. Cent. 3. n. 5. Rabelais a eù ce proverbe en vûe quand il a dit: *Nous sommes simples gens, puisqu'il plaît à Dieu, & appelons les figues figues &c.* L. IV. 54. Ibid. — *Et Rolet un fripon.*] CHARLES ROLET, Procureur au Parlement, étoit fort décrié, & on l'appelloit communément au Palais, l'ame damnée. Mr. le Premier-Président de Lamoignon employoit le nom de *Rolet*, pour signifier un Fripon infigne: *C'est un Rolet*, disoit-il ordinairement. On peut voir le caractère de ce Procureur, sous le nom de *Volichon*, dans le *Roman Bourgeois* de Furetiere pages 24. & 27. Ed. d'Amst. 1714. Il avoit été convaincu d'avoir fait revivre une obligation de cinq cens livres, dont il avoit déjà reçu le paiement; il fut condamné par Arrêt, au bannissement pour neuf ans, en 4000. livres de réparation civile, en diverses amendes, & aux dépens. La minute & la grosse de cette obligation furent déclarées nulles, & il fut ordonné qu'elles seroient lacérées par le Greffier en la présence de *Rolet*. Cet Arrêt est du 12. Août 1681. *Rolet* fut ensuite déchargé de la peine du bannissement, & obtint une place de Garde au Château de Vincenne, où il mourut. Dans la seconde Edition des Satires, l'Auteur mit cette note à côté du nom de *Rolet*: *Hôtelier du Pays Blaisois*; afin de dépaïser les Lecteurs; mais par malheur il se trouva en ce pays-là un Hôtelier de même nom, qui lui en fit faire de grandes plaintes. Dans une premiere Edition qui fut faite en 1665. à Rouen, sans la participation de l'Auteur, on avoit mis un autre nom que celui de *Rolet*.

IMITATIONS. Vers. 56. *Ainsi qu'un corps sans ame, ou devenu perclus.*] JUVÉNAL, dans la même Satire troisieme, v. 46.

Tan-

Id. Sub. Id. de 40 a note. And see p. 104 et seq.  
 In Furetiere's description of Volichon. Even  
 Boileau could not have abused the man more  
 roundly than Furetiere has done.

Mais ; pourquoi , dira-t-on , cette Vertu sauvage ,  
 Qui court à l'hôpital , & n'est plus en usage ?  
 La Richesse permet une juste fierté.

60 Mais il faut être souple avec la Pauvreté.  
 C'est par-là qu'un Auteur , que presse l'indigence ,  
 Peut des Astres malins corriger l'influence ,  
 Et que le Sort burlesque , en ce siècle de fer ,  
 D'un Pédant , quand il veut , fait faire un Duc & Pair.  
 Ainsi

### R E M A R Q U E S.

————— *Tanquam*  
*Mancus , & extincta corpus non utile dextra.*

IMITATIONS. Vers 63. *Et que le Sort burlesque &c.]*  
 JUVÉNAL Sat. VII. v. 197.

*Si Fortuna volet , fies de Rhetore Consul.*  
*Si volet hæc eadem , fies de Consule Rhetor.*

Pline le Jeune a dit à peu près la même chose : *Quos tibi ,  
 Fortuna , ludos facis ? facis enim ex Professoribus Senatores ,  
 ex Senatoribus Professores.*

Ibid. ——— *En ce siècle de fer.]* M. le Duc de Montau-  
 zier condamnoit hautement les Satires de notre Auteur , &  
 sur-tout ces deux vers , qu'il disoit être extrêmement in-  
 jurieux à la personne du Roi à cause de ces mots : *En ce  
 siècle de fer.* Mais cette accusation ne rendit point le Poëte  
 coupable aux yeux de Sa Majesté.

VERS 64. *D'un Pédant . . . . . fait faire un Duc & Pair.]*  
 En 1655. l'Abbé DE LA RIVIERE , LOUIS BAR-  
 BIER , fut fait Evêque de Langres , Duc & Pair de Fran-  
 ce. Il avoit été Régent au Collège du Plessis , & ensuite  
 Aumônier de M. Habert , Evêque de Cahors , Premier-  
 Aumônier de Gaston Duc d'Orléans , qui le mit auprès de  
 ce Prince. L'Abbé de la Riviere entra si habilement dans  
 toutes les inclinations de son Maître , qu'il devint lui-  
 même le maître absolu de son cœur & de son esprit ; mais  
 il

65 Ainsi de la Vertu, la Fortune se jouë.  
 Tel aujourd'hui triomphe au plus haut de sa rouë,  
 Qu'on

R E M A R Q U E S.

il ne se servit de la confiance du Prince, que pour le trahir, en découvrant tous ses secrets au Cardinal *Mazarin*. Pour récompense il obtint successivement plusieurs Abbayes, & enfin l'Evêché de Langres. Il mourut à Paris, en 1676. Il avoit été nommé au Cardinalat.

VERS 65. *Ainsi de la Vertu.*] Avant ce vers il y en avoit vingt-quatre autres, que l'Auteur retrancha dans l'Édition de 1674. ne les trouvant pas dignes du reste. Les voici :

*Je sai bien que souvent, un cœur lâche & servile  
 A trouvé chez les Grands un esclavage utile :  
 Et qu'un Riche pourroit, dans la suite du tems,  
 D'un flateur affamé payer les soins ardens.  
 Mais avant que pour vous il parle, ou qu'il agisse,  
 Il faut de ses forfaits devenir le complice ;  
 Et sachant de sa vie & l'horreur & le cours,  
 Le tenir en état de vous craindre toujours :  
 De trembler qu'à toute heure, un remors légitime  
 Ne vous force à le perdre, en découvrant son crime.  
 Car n'en attendez rien, si son esprit discret  
 Ne vous a confié qu'un honnête secret.  
 Pour de si hauts projets je me sens trop timide :  
 L'inceste me fait peur, & je hais l'homicide :  
 L'adultère & le vol allarment mes esprits.  
 Je ne veux point d'un bien qu'on achete à ce prix.  
 Non, non, c'est vainement qu'au mépris du Parnasse,  
 Firois de porte en porte étaler ma disgrâce.  
 Il n'est plus d'honnête homme, & Diogène, en vain,  
 Iroit,*



Qu'on verroit, de couleurs bizarrement orné,  
 Conduire le caroffe où l'on le voit traîné,  
 Si dans les droits du Roi la funeste science  
 70 Par deux ou trois avis n'eût ravagé la France.  
 Je fai qu'un juste effroi l'éloignant de ces lieux,  
 L'a fait pour quelques mois disparoître à nos yeux:  
 Mais en vain pour un tems une taxe l'exile:  
 On le verra bien-tôt pompeux en cette Ville,  
 75 Marcher encor chargé des dépouilles d'autrui,  
 Et jouïr du Ciel même irrité contre lui.

Tan-

## R E M A R Q U E S.

*Iroit, pour en chercher, la lanterne à la main.  
 Le chemin aujourd'hui par où chacun s'élève,  
 Fut le chemin jadis qui menoit à la Grève:  
 Et Monléron ne doit qu'à ses crimes divers,  
 Ses superbes lambris, ses Jardins toujours verts.  
 Ainsi de la Vertu &c.*

MONLÉRON, dans le pénultième vers, est un fameux Partisan, dont le nom étoit tout au long dans la première composition de cette Satire. Il avoit fait bâtir dans la Rue St. Augustin, près de la porte de Richelieu, une belle maison, qui est à présent l'hôtel de Gramont.

IMITATIONS. Vers 76. *Et jouïr du Ciel même irrité contre lui.*] JUVÉNAL, Sat. I. v. 47.

————— *Damnatus inani*  
*Judicio (quid enim salvis infamia nummis?)*  
*Exsul ab octava Marius bibit, & fruitur Dñs*  
*Iratis.*

Dans

Tandis que Colletet, crotté jusqu'à l'échine,  
S'en va chercher son pain de cuisine en cuisine :

Sa-

## R E M A R Q U E S.

Dans SENEQUE, *Herc. Fur. Act. I. Sc. I. v. 33.* Ju-  
non parle ainsi d'Hercule :

—— — *Saperat & crescit malis',*  
*lrdque nostrâ fruitur.*

VERS 77. *Tandis que Colletet.*] Il y avoit ainsi dans la premiere édition; mais depuis, à la priere de Mr. Ogier, ami de Colletet, on mit PELLETIER pour COLLETET. *Jamais personne ne fut moins Parasite, dit RICHELET\*, que le bon homme du Pelletier: hors qu'il alloit montrer en ville, c'étoit un véritable Reclus.* C'est pourquoi l'Auteur ingénieux † de la guerre des Auteurs, a fait parler ainsi du Pelletier, dans un Sonnet :

*On me traite de Parasite ,*  
*Moi, qui plus reclus qu'un Hermite ,*  
*Ne mangeai jamais chez autrui.*  
*O fatalité sans seconde !*  
*Faut-il qu'on déchire aujourd'hui ,*  
*Celui qui loua tout le monde ?*

Ce n'est que dans les dernieres éditions des Satires, que Mr. Despréaux a remis le nom de Colletet; & c'est FRANÇOIS COLLETET, fils de Guillaume, qu'il a voulu désigner. Ils ont été Poètes tous les deux. GUILLAUME COLLETET étoit mort dès l'année 1659. & sa place à l'Académie Française avoit été remplie par Gilles Boileau, frere de notre Auteur.

VERS

\* *Traité de la Versification Française, pag. 146.*  
† GUERET, Avocat, qui a fait aussi le Parnasse réformé.  
Tome I.

Savant en ce métier si cher aux beaux Esprits,  
80 Dont Montmaur autrefois fit leçon dans Paris.

H

## R E M A R Q U E S.

VERS 80. *Dont Montmaur autrefois fit leçon dans Paris.*  
MONTMAUR étoit un Professeur en Grec, fameux Parasite, qui alloit chercher sa vie de table en table; & qui, après avoir bien bû, & bien mangé, se mettoit à médire des Savans, tant vivans que morts. Tous les beaux Esprits de son tems se déchaînerent contre lui, à l'envi les uns des autres: & c'est l'Abbé *Ménage* qui fut l'Auteur de cette célèbre conspiration. En 1636, il écrivit en Latin la Vie de *Montmaur*, sous le nom de *Gargilius Mamurra*: à la fin de cette Pièce Satirique, il exhorta tous les Savans à prendre les armes contre cet Ennemi commun; & l'on peut dire que *Montmaur* fut accablé des traits de leurs Satires. Dans la même Pièce, *Ménage* lui donne le surnom de Parasite-Pédant, *Parasito-pædagogus*: Il feint même que *Montmaur* donnoit des leçons sur le métier de Parasite, & lui attribue plusieurs écrits imaginaires sur ce sujet. C'est à quoi Mr. *Despréaux* fait allusion: *Savant en ce métier...*  
*Dont Montmaur autrefois fit leçon dans Paris.*

*Pierre Montmaur* logeoit au Collège des Cholets, sur la Montagne de Ste. Geneviève. Il étoit né dans la Marche, & avoit été Avocat: Ensuite il eut une Chaire de Professeur Royal en Langue Grecque au Collège de Cambrai; c'est pourquoi on le surnommoit *Montmaur le Grec*. Il appliquoit tout son esprit à faire des allusions ou jeux-de-mots sur les noms propres: ces allusions étoient toujours tirées du Grec ou du Latin; & on les appella des *Montmaurismes*, du nom de leur Inventeur. [Mr. de *Sallengre* a publié en 1716. à la Haye, *l'Histoire de Pierre de Montmaur* en 2 vol. in 8o. où il a rassemblé toutes les Pièces composées pour tourner *Montmaur* en ridicule.] Mr. *Bayle*, qui nous a donné l'Article de MONTMAUR dans son Dictionnaire, remarque qu'il n'étoit pas à beaucoup près si méprisable qu'on l'a représenté, & qu'il faut bien le garder de prendre pour un fidelle portrait les descriptions satiriques que l'on fit de sa personne & de ses Ouvrages; ce sont des jeux d'esprit & des fictions. DU MONTMAUR.

Il est vrai que du Roi la bonté secourable  
 Jette enfin sur la Muse un regard favorable,  
 Et réparant du Sort l'aveuglement fatal,  
 Va tirer desormais Phébus de l'hôpital.

- 85 On doit tout espérer d'un Monarque si juste.  
 Mais sans un Mécénas, à quoi sert un Auguste?  
 Et fait comme je suis, au siècle d'aujourd'hui,  
 Qui voudra s'abaisser à me servir d'appui?  
 Et puis, comment percer cette foule effroyable  
 90 De Rimeurs affamés dont le nombre l'accable,  
 Qui, dès que sa main s'ouvre, y courent les premiers,  
 Et ravissent un bien qu'on devoit aux derniers?  
 Comme on voit les Frélons, troupe lâche & stérile,  
 Aller piller le miel que l'Abeille distille.

Ces-

## R E M A R Q U E S.

VERS 81. — *Du Roi la bonté secourable.*] En ce  
 tems-là le Roi, à la sollicitation de Mr. Colbert, donna  
 plusieurs pensions aux Gens de Lettres dans le Royaume,  
 & dans les Pays étrangers. Ces gratifications commen-  
 cerent en 1663.

VERS 94. *Aller piller le miel que l'Abeille distille.*] Après  
 ce vers, il y en avoit huit qui sont remarquables: cepen-  
 dant l'Auteur les a supprimés dans l'édition de 1674. &  
 dans toutes celles qui ont été faites depuis.

*Enfin je ne saurois, pour faire un juste gain,  
 Aller bas & rampant fléchir sous Chapelain.  
 Cependant, pour flater ce Rimeur tutélaire,  
 Le frere, en un besoin, va renier son frere;  
 Et Phébus, en personne, y faisant la leçon,*

- 95 Cessons donc d'aspirer à ce prix tant vanté,  
 Que donne la faveur à l'importunité.  
 Saint-Amand n'eut du Ciel que sa veine en partage:  
 L'ha.

## R E M A R Q U E S.

*Cagneroit moins ici , qu'au métier de maçon ;  
 Ou , pour être couché sur la liste nouvelle ,  
 S'en iroit chez Bilaine admirer la Pucelle.  
 Cessons donc d'aspirer &c.*

Quand le Roi eut résolu de faire des gratifications aux Gens de Lettres, Mr. Colbert chargea CHAPELAIN, de faire la liste de ceux que leur mérite rendoit dignes des bienfaits de sa Majesté. Cette commission fit beaucoup d'honneur à Chapelain, & lui attira les respects intéressés d'une infinité d'Auteurs de toute espece, qui briguoient sa faveur, en donnant des louanges à son Poëme de la Pucelle d'Orléans: C'est pourquoi il est ici appelé, *Rimeur tutélaire.*

Mr. Despréaux étoit brouillé avec son aîné GILLES BOILEAU, l'Académicien: la cause de cette brouillerie est expliquée dans cette Epigramme de Liniere:

*Vous demandez pour quelle affaire.  
 Boileau le Rentier aujourd'hui,  
 En veut à Despréaux son frere,  
 C'est qu'il fait des vers mieux que lui.*

Gilles Boileau faisoit sa cour à Chapelain aux dépens de son Cadet, & c'est à quoi se rapporte le quatrieme vers: *Le frere en un besoin va renier son frere.* Dans la suite notre Auteur voulut effacer jusqu'aux moindres vestiges de ce démêlé: & c'est la principale raison pour laquelle il a retranché ces huit vers.

Dans la premiere édition, l'Auteur n'avoit désigné Chapelain que par la premiere lettre de son nom à la fin du second vers. Dans les éditions suivantes il mit, *Pucelain.*

VERS 97. *Saint-Amand n'eut du Ciel &c.] M A R C - A N - T O L -*

- L'habit, qu'il eut fur lui, fut son seul héritage :  
 Un lit & deux placets composoient tout son bien ;  
 100 Ou, pour en mieux parler, Saint-Amand n'avoit rien.  
 Mais quoi, las de traîner une vie importune,  
 Il engagea ce rien pour chercher la Fortune,  
 Et tout chargé de vers qu'il devoit mettre au jour,  
 Conduit d'un vain espoir, il parut à la Cour.  
 105 Qu'arriva-t-il enfin de sa Muse abusée ?  
 Il en revint couvert de honte & de risée ;  
 Et la Fièvre au retour terminant son destin,  
 Fit par avance en lui ce qu'auroit fait la Faim.  
 Un Poète à la Cour fut jadis à la mode :  
 110 Mais des Fous aujourd'hui c'est le plus incommode :  
 Et l'Esprit le plus beau, l'Auteur le plus poli,

N'y

## R E M A R Q U E S.

TOINE-GERARD DE SAINT-AMAND, né à Rouen, fils d'un Gentilhomme Verrier. Il étoit de l'Académie Française, & mourut en 1660. ou 1661. On a plusieurs Ouvrages de lui, où il y a beaucoup de génie. Il ne savoit pas le Latin, & étoit fort pauvre.

IMITATIONS. Ibid. *Saint-Amand n'eut du Ciel.*] JUVÉNAL, Sat. III. v. 208.

*Nil habuit Codrus, quis enim negat? & tamen illud*

*Perdidit infelix totum nihil.*

VERS 103. *Et tout chargé de vers.*] Il avoit fait, entre autres, un Poème de la Lune, dans lequel il louoit le Roi, surtout de savoir bien nager; car le Roi, dans sa jeunesse, étant à Saint Germain, s'exerçoit quelquefois à nager dans la Seine. Le Roi ne put souffrir la lecture du Poème de *Saint-Amand*; & l'Auteur ne survécut pas longtemps à cet affront.

N'y parviendra jamais au fort de l'Angeli.

Faut-il donc desormais jouër un nouveau rôle ?

Dois-je, las d'Apollon, recourir à Bartole,

115 Et feuilletant Louët allongé par Brodeau,

D'une robe à longs plis balayer le Barreau ?

Mais à ce seul penser, je sens que je m'égare.

Moi ? que j'aïlle crier dans ce païs barbare,

Où l'on voit tous les jours l'Innocence aux abois

Errer

### R E M A R Q U E S.

VERS 112. *N'y parviendra jamais au fort de l'Angeli.* L'ANGELI étoit un fou, qui avoit suivi en Flandres Mr. le Prince de Condé, en qualité de valet d'écurie. Ce Prince l'ayant ramené en France, le donna au Roi. L'Angeli, quoique fou, avoit de l'esprit. Il trouva le secret de plaire aux uns, & de se faire craindre des autres, & tous lui donnoient de l'argent ; de sorte qu'il amassa environ vingt-cinq mille écus. Mais ses railleries piquantes le firent enfin chasser de la Cour. On raconte que M A R I G N I étant un jour au dîner du Roi, dit à quelqu'un, en voyant l'Angeli, qui faisoit rire le Roi par ses folies : *De tous nous autres fous qui avons suivi M. le Prince, il n'y a que l'Angeli qui ait fait fortune.*

VERS 114. *Dois-je, las d'Apollon, recourir à Bartole ?* C'est-à-dire, dois-je quitter la Poësie pour la Jurisprudence ? BARTOLE étoit un célèbre Jurisconsulte d'Italie, qui a fait d'amples Commentaires sur le Droit. Notre Auteur se désigne ici lui-même. Il avoit été reçu Avocat au Parlement, le 4. de Décembre 1656. étant âgé de 20 ans, & il suivit le Barreau pendant quelque tems ; mais il préfera les douceurs de la Poësie au tumulte des affaires ; & les occupations que sa réputation naissante lui donna, acheverent de l'arracher à la Jurisprudence.

VERS 115. *Et feuilletant Louët allongé par Brodeau.* GEORGE LOUËT, Conseiller au Parlement de Paris, a fait un Recueil d'Arrêts, qui est fort estimé, & JULIEN BRODEAU, Avocat au même Parlement, y a ajouté un savant Commentaire.

120 Errer dans les détours d'un Dédale de Loix,  
 Et dans l'amas confus des chicanes énormes,  
 Ce qui fut blanc au fond rendu noir par les formes;  
 Où Patru gagne moins qu'Huot & le Mazier,  
 Et dont les Cicérons se font chez Pé-Fournier?

Avant

### R E M A R Q U E S.

IMITATIONS. Vers 122. *Ce qui fut blanc au fond, rendu noir par les formes.*] C'est une manière de proverbe.

*Candida de nigris, & de candentibus atra.*

Ovid. Metam. XI. v. 315., & Juvénal, Sat. III. 30. en ces mots que notre Auteur a eus en vûe:

— *Mancant qui nigrum in candida vertunt.*

VERS 123. *Où Patru gagne moins qu'Huot & le Mazier.*] OLIVIER PATRU, Avocat au Parlement, & l'un des Quarante de l'Académie Française, étoit de Paris, fils d'un Procureur de la Cour. Il naquit en 1604. L'amour qu'il avoit pour les Belles-Lettres, ruina sa fortune, comme il en convenoit lui-même \*, & fut cause qu'il ne s'attacha pas assez à sa profession, quoiqu'il fût très-habile Avocat. Ses Plaidoyés imprimés sont des preuves immortelles de son esprit, & de son éloquence. Nous aurons occasion de parler de lui dans la suite.

HUOT, & LE MAZIER: Ces deux Avocats étoient d'un mérite fort médiocre; mais ils ne laissoient pas d'être fort employés; parce qu'ils se chargeoient de toutes sortes de causes, bonnes & mauvaises, & les défendoient avec beaucoup de bruit.

VERS 124. *Et dont les Cicérons se font chez Pé-Fournier?*] PIERRE FOURNIER, Procureur au Parlement, signoit *P. Fournier*, pour se distinguer de quelques-uns de ses confreres qui portoient aussi le nom de *Fournier*: C'est pourquoi on l'appelloit ordinairement PÉ-FOURNIER. Tous  
 les

\* Lettre à Mr. de Montauzier.



125 Avant qu'un tel dessein m'entre dans la pensée,  
 On pourra voir la Seine à la Saint-Jean glacée,  
 Arnauld à Charenton devenir Huguenot,  
 Saint-Sorlin Janséniste, & Saint-Pavin bigot.

Quit.

### R E M A R Q U E S.

les Procureurs, qui ont des confreres de même nom qu'eux, se distinguent ainsi par la première lettre de leur nom de Batême. Dans la Comédie Italienne d'*Arlequin Procureur*, Arlequin, pour imiter ce vers, se nommoit *Pé-Arlequin*.

CHANGEMENT. VERS 127. *Arnauld à Charenton &c.*] Au lieu de ce Vers & de celui qui suit, il y avoit dans la première composition, avant l'Impression :

*Le Pape devenir un zélé Huguenot.*

*Sainte Beuve Jésuite, & Saint-Pavin dévot.*

Mr. de SAINTE BEUVE étoit un célèbre Docteur de Sorbonne.

Ibid. *Arnauld à Charenton devenir Huguenot.*] MESSIRE ANTOINE ARNAULD, Docteur de Sorbonne. Les Ouvrages que ce savant Docteur a publiés contre les Calvinistes, prouvent assez combien il étoit éloigné d'embrasser leurs sentimens.

VERS 128. *Saint-Sorlin Janséniste.*] JEAN DESMARETS DE SAINT-SORLIN, après avoir cessé d'écrire pour le Théâtre, publia un écrit en 1663. contre les Religieuses de Port-Royal, qui étoient accusées de Jansénisme.

Ibid. — *Et Saint-Pavin Bigot.*] SANGUINDEST, PAVIN, étoit un fameux Libertin, disciple de *Théophile*, aussi bien que *Des-Barreux*, *Bardouville*, & quelques autres. *Saint-Pavin* a fait lui-même la peinture de ses sentimens, & de ses mœurs, dans les vers suivans : \*

*Je n'ai l'esprit embarrassé*

*De l'avenir ni du passé.*

Ce

\* *Portrait de St. Pavin, fait par lui-même.*

Quittons donc pour jamais une Ville importune,  
 130 OÙ l'Honneur a toujours guerre avec la Fortune :  
 OÙ le Vice orgueilleux s'érige en Souverain,  
 Et va la mitre en tête & la crosse à la main:

Où

## R E M A R Q U E S.

*Ce qu'on dit de moi peu me choque.  
 De force choses je me moque ;  
 Et sans contraindre mes desirs ,  
 Je me donne entier aux plaisirs ,  
 Le jeu , l'amour , la bonne chere , &c.*

Cependant, *S. Pavin* ne put souffrir que l'on eût mis sa conversion au rang des impossibilités morales. On verra ci-après, dans les Remarques sur les Epigrammes, ce qu'il fit pour s'en venger, & ce que lui répliqua notre Auteur. *Adrien de Valois* s'est trompé \* en disant que *St. Pavin* s'étoit converti, à cause d'une voix terrible qu'il ouït au moment de la mort de *Théophile*, qui mourut en 1626.

*Gui-Patin* nous apprend la mort de *St. Pavin*, dans une Lettre du 11. d'Avril 1670, & il ajoute, que le Curé de *St. Nicolas* l'obligea d'employer en legs pieux le bien qui lui restoit.

CHANGEMENT. Vers 130. *Où l'honneur a toujours guerre avec la Fortune.*] Dans toutes les Editions qui ont précédé celle de 1713, ce vers étoit ainsi :

*Où l'honneur est en guerre avecque la Fortune.*

VERS 132. *Et va la mitre en tête & la crosse à la main.*] Après ce vers il y en avoit quatre autres que l'Auteur a supprimés depuis l'édition de 1674.

*Où l'argent seul tient lieu d'esprit & de noblesse :  
 Où la Vertu se pese au poids de la Richesse :*

Où

† *Valesiana* p. 32.

Où la Science triste, affreuse, délaissée,  
 Est par-tout des bons lieux comme infame chassée;  
 135 Où le seul Art en vogue est l'Art de bien voler :  
 Où tout me choque : enfin, où... Je n'ose parler.  
 Et quel Homme si froid ne feroit plein de bile,  
 A l'aspect odieux des mœurs de cette Ville ?  
 Qui pourroit les souffrir ? & qui, pour les blâmer,  
 140 Malgré Muse & Phébus, n'apprendroit à rimer ?  
 Non, non, sur ce sujet pour écrire avec grace,  
 Il ne faut point monter au sommet du Parnasse,  
 Et sans aller rêver dans le double Vallon,  
 La colere suffit, & vaut un Apollon.

Tout

## R E M A R Q U E S.

*Où l'on emporte à peine, à suivre les neuf Sœurs,  
 Un laurier chimérique, & de maigres honneurs.*

IMITATIONS. Vers 133. *Où la Science triste, &c.]*  
 Ces deux vers sont imités de *Regnier*, Satire III.

*Si la Science pauvre, affreuse, & méprisée,  
 Sert au Peuple de fable, aux plus grands de risée.*

VERS 136. *Où tout me choque : Enfin, où... Je n'ose parler.]* Dans les premières éditions, la ponctuation du dernier hémistiche étoit ainsi : *Enfin, où je n'ose parler.* M. Racine conseilla à l'Auteur de marquer une suspension après la particule *où* . . . ce qui rend le sens bien plus fort, & l'expression plus vive.

IMITATIONS. Vers 144. *La colere suffit, & vaut un Apollon.]* JUVÉNAL en ce vers célèbre, Sat. I. v. 79.

*Si natura negat, facit indignatio versum.*

Re-

- 145 Tout beau, dira quelqu'un, vous entrez en furie,  
 A quoi bon ces grands mots? Doucement, je vous prie :  
 Ou bien montez en Chaire, & là, comme un Docteur,  
 Allez de vos Sermons endormir l'Auditeur.  
 C'est-là que bien ou mal on a droit de tout dire.
- 150 Ainsi parle un Esprit qu'irrite la Satire,  
 Qui contre ses défauts croit être en sûreté,  
 En raillant d'un Censeur la triste austérité :  
 Qui fait l'homme intrépide, & tremblant de foiblesse,  
 Attend pour croire en Dieu que la fièvre le presse;
- 155 Et toujours dans l'orage au Ciel levant les mains,

Dès

## R E M A R Q U E S.

Regnier l'avoit ainsi traduit, Satire II.

*Puis souvent la colere engendre de bons vers.*

Mais on voit combien l'expression de Mr. Despréaux est plus noble & plus animée.

CHANGEMENT. Vers 145. *Tout beau, dira quelqu'un.*] Dans les premières éditions il y avoit: *Mais quoi, dira quelqu'un.*

VERS 154. *Attend pour croire en Dieu, que la fièvre le presse.*] Ce vers désigne particulièrement le fameux DESBARREAUX, qui, selon le langage de *Boursaut* dans ses Lettres, *ne croyoit en Dieu que quand il étoit malade.* Pendant une maladie qu'il eut, il fit un Sonnet de piété, qui est connu de tout le monde, & qui est très-beau; mais quand sa santé fut revenue, il désavoua fortement ce Sonnet. Il commence par ce vers:

*Grand Dieu, tes jugemens sont remplis d'équité, &c.*

Voyez la remarque sur le vers 660. de la Satire X.

VERS 155. *Et toujours dans l'orage &c.*] Au lieu de ce vers, & du suivant, il y avoit ceux-ci dans les premières éditions:

B 6

Et

Dès que l'air est calmé, rit des foibles Humains.  
 Car de penser alors qu'un Dieu tourne le Monde,  
 Et règle les ressorts de la Machine ronde,  
 Ou qu'il est une vie au delà du trépas,  
 160 C'est-là, tout haut du moins, ce qu'il n'avoûtra pas.  
 Pour moi qu'en fanté même un autre Monde étonne,  
 Qui crois l'ame immortelle, & que c'est Dieu qui tonne,  
 Il vaut mieux pour jamais me bannir de ce Lieu.  
 Je me retire donc. Adieu, Paris, Adieu.

## R E M A R Q U E S.

*Et riant hors de là du sentiment commun,  
 Prêche que Trois sont Trois, & ne font jamais Un.*

Mais ces vers parurent trop hardis, & même un peu libertins; aussi bien que ceux-ci qui venoient un peu après:

*C'est-là ce qu'il faut croire, & ce qu'il ne croît pas;  
 Pour moi, qui suis plus simple, & que l'Enfer étonne.*

Mr. Arnauld les fit changer. Otez tout cela, lui dit-il, vous aurez trois ou quatre Libertins à qui cela plaira, & vous perdrez je ne sai combien d'honnêtes-gens, qui liroient vos Ouvrages.

§ DES MARETS avoit censuré ces quatre Vers, & remarqué que celui-ci:

*Prêche que Trois sont Trois, & ne font jamais Un,*

font pris de l'Impie en la Comédie du *Festin de Pierre*.  
 DU MONTEIL.

CHANGEMENT. Vers 157. *Car de penser alors.*] Dans les premières éditions, il y avoit: *Car enfin, de penser.*

AVIS

## AVIS SUR LA II. SATIRE.

**L**E sujet de cette Satire est, la difficulté de trouver la Rime, & de la faire accorder avec la Raison. Mais l'Auteur s'est appliqué à les concilier toutes deux, en n'employant dans cette Pièce, que des Rimes extrêmement exactes.

Cette Satire n'a été composée qu'après la septième: ainsi elle est la quatrième dans l'ordre du tems. Elle fut faite en 1664.

La même année, l'Auteur étant chez Mr. Du Brouffin, avec Mr. le Duc de Vitri, & Moliere; ce dernier y devoit lire une Traduction du Lucrèce en vers François, qu'il avoit faite dans sa jeunesse. En attendant le dîner, on pria M. Despréaux de réciter la Satire adressée à Moliere; mais après ce récit, Moliere ne voulut plus lire sa Traduction, craignant qu'elle ne fût pas assez belle pour soutenir les louanges qu'il venoit de recevoir. Il se contenta de lire le premier Acte du Misanthrope, auquel il travailloit en ce tems-là: disant, qu'on ne devoit pas s'attendre à des vers aussi parfaits & aussi achevés que ceux de Mr. Despréaux; parce qu'il lui faudroit un tems infini, s'il vouloit travailler ses Ouvrages comme lui.

# SATIRE II.

A. M. DE MOLIERE.

**R**ARE & fameux Esprit, dont la fertile veine  
 Ignore en écrivant le travail & la peine;  
 Pour qui tient Apollon tous ses trésors ouverts,  
 Et qui fais à quel coin se marquent les bons vers;  
 5 Dans les combats d'esprit savant Maître d'escrime,  
 Enseigne-moi, MOLIERE, où tu trouves la rime.  
 On diroit, quand tu veux, qu'elle te vient chercher.  
 Jamais au bout du vers on ne te voit broncher;  
 Et sans qu'un long détour t'arrête, ou t'embarasse,  
 10 A peine as-tu parlé, qu'elle-même s'y place.  
 Mais moi, qu'un vain caprice, une bizarre humeur  
 Pour mes péchés, je croi, fit devenir Rimeur:  
 Dans ce rude métier, où mon esprit se tue,  
 En vain, pour la trouver, je travaille & je sue.  
 15 Souvent j'ai beau rêver du matin jusqu'au soir:  
 Quand je veux dire *blanc*, la quinteuse dit *noir*.  
 Si je veux d'un Galant dépeindre la figure,

Ma

## REMARQUES.

VERS 17. *Si je veux d'un Galant &c.*] Ces deux vers étoient ainsi:

Si

Ma plume pour rimer trouve l'Abbé de Pure;  
 Si je pense exprimer un Auteur sans défaut.  
 20 La Raison dit Virgile, & la Rime Quinaut.

En

## R E M A R Q U E S.

*Si je pense parler d'un Galant de notre âge,  
 Ma plume pour rimer rencontrera Ménage.*

Mais heureusement pour l'Abbé *Ménage*, l'Abbé *de Pure* fit en ce tems-là des Vers contre notre Auteur. C'étoit une Parodie de la Scène de *Cornille*, dans laquelle *Auguste* confond *Cinna* après la découverte de sa conjuration; & dans cette Parodie, *Mr. Colbert* convainquoit *Mr. Despréaux* d'être l'Auteur de quelques Libelles qui paroissent alors. *Mr. Despréaux* n'étoit pas assuré que *de Pure* eût fait cette Parodie maligne; mais il savoit bien que cet Abbé la distribuoit. Pour toute vengeance d'une si noire calomnie, notre Auteur se contenta de mettre le nom de l'Abbé *de Pure* dans cette Satire, où il le traite ironiquement de Galant, parce que cet Abbé affectoit un air de propreté & de galanterie, quoiqu'il ne fût ni propre ni galant.

**MICHEL DE PURE** étoit de Lyon, où son Pere avoit été Prévôt des Marchands, en 1634. & son Ayeul, Echevin en 1596. Il avoit publié en 1663. une fort mauvaise Traduction de *Quintilien*. Dans la suite il traduisit encore *l'Histoire des Indes*, écrite en Latin par le *P. Maffée*; & *l'Histoire Africaine*, écrite en Italien par *J. B. Birago*. Il a aussi traduit *la Vie de Léon X.* du Latin de *Paul Jove*; & de plus il a fait un Roman, qui a pour titre, *Les Précieuses*; *la Vie du Maréchal de Gaskon*, &c.

VERS 20. *La Raison dit Virgile, & la Rime Quinaut.*  
**PHILIPPE QUINAUT**, Auteur de plusieurs Tragédies, imprimées en deux volumes, qui sont absolument tombées dans l'oubli. Mais il a depuis composé des Opéra, qui l'ont bien vengé de ce trait satyrique de *Despréaux*. Les Opéra de *Quinaut* sont des chef-d'œuvres & des modèles de notre Scène Lyrique. Il a eu beaucoup d'imitateurs dans ce genre, mais personne jusqu'ici ne l'a égalé. De son vivant, son nom étoit écrit dans cette Satire, *Quinaut*. Il fut reçu à l'Académie Française, en l'année 1670. & mourut en 1688.



- Enfin quoi que je fasse, ou que je veuille faire,  
 La bizarre toujours vient m'offrir le contraire.  
 De rage quelquefois, ne pouvant la trouver,  
 Triste, las, & confus, je cesse d'y rêver :
- 25 Et maudissant vingt fois le Démon qui m'inspire,  
 Je fais mille sermens de ne jamais écrire,  
 Mais quand j'ai bien maudit & Muses & Phébus,  
 Je la voi qui paroît, quand je n'y pense plus.  
 Aussi-tôt, malgré moi, tout mon feu se rallume :
- 30 Je reprens sur le champ le papier & la plume,  
 Et de mes vains sermens perdant le souvenir,  
 J'attens de vers en vers qu'elle daigne venir.  
 Encor si pour rimer, dans sa verve indiscrete,  
 Ma Muse au moins souffroit une froide épithete :
- 35 Je ferois comme un autre, & sans chercher si loin,  
 J'aurois toujours des mots pour les coudre au besoin.

Si

## R E M A R Q U E S.

VERS 35. *Je ferois comme un autre.*] GILLES MÉNAGE, dont les Poësies sont remplies d'expressions semblables à celles que notre Auteur reprend dans les vers suivans : ce qui marque un génie froid & stérile, tel qu'étoit celui de l'Abbé Ménage, qui n'avoit point de naturel à la Poësie, & qui ne faisoit des vers qu'en dépit des Muses ; comme il l'a dit lui-même dans la Préface de ses Observations sur Malherbe.

Gilles Boileau, frere de notre Auteur, avoit déjà repris l'Abbé Ménage de son affectation à employer ces fortes de Phrases Poëtiques : *En charmes si féconde, A nulle autre pareille, A nulle autre seconde : Ce chef-d'œuvre des Cicux. Ce miracle d'amour,* &c. on peut voir l'Avis à Mr. Ménage, sur son Eglogue intitulée *Christine*. p. 16.

Si je loüois Philis, *En miracles féconde* ;  
 Je trouverois bien-tôt, *A nulle autre seconde*.  
 Si je voulois vanter un objet *Nompareil* ;  
 40 Je mettrois à l'instant, *Plus beau que le Soleil*.  
 Enfin parlant toujours d'*Astres* & de *Merveilles*,  
 De *Chef-d'œuvres des Cieux*, de *Beautés sans pareilles* ;  
 Avec tous ces beaux mots souvent mis au hazard,  
 Je pourrois aisément, fans génie & fans art,  
 45 Et transposant cent fois & le nom & le verbe,  
 Dans mes vers recoufus mettre en pièces Malherbe.  
 Mais mon Esprit, tremblant sur le choix de ses mots,  
 N'en dira jamais un, s'il ne tombe à propos,  
 Et ne sauroit souffrir, qu'une phrase insipide  
 50 Vienne à la fin d'un vers remplir la place vuide.  
 Ainsi recommençant un ouvrage vingt fois,

Si

## R E M A R Q U E S.

VERS 46. *Dans mes Vers recoufus mettre en pièces Malherbe.*] Il étoit difficile de faire un vers qui rimât avec celui-ci. Cela parut même impossible à *la Fontaine*, à *Moliere*, & à tous les amis que notre Poëte consulta. Cependant il trouva le vers qu'il cherchoit.

[*Et transposant cent fois & le nom & le verbe.*

Quand il le dit à LA FONTAINE: *Ah! le voilà*, s'écria celui-ci, en l'interrompant; *Vous êtes bien heureux. Je donnerois le plus beau de mes Contes pour avoir trouvé cela.*

Mr. Despréaux faisoit ordinairement le second vers avant le premier. C'est un des plus grands secrets de la Poësie, pour donner aux vers beaucoup de sens & de force. Il conseilla à Mr. Racine de suivre cette méthode; & il disoit à ce propos: *Je lui ai appris à rimer difficilement.*

Si j'écris quatre mots, j'en effacerai trois,  
 Maudit soit le premier, dont la verve insensée  
 Dans les bornes d'un vers renferma sa pensée,  
 55 Et donnant à ses mots une étroite prison,  
 Voulut avec la Rime enchaîner la Raison !  
 Sans ce métier, fatal au repos de ma vie,

Mes

## R E M A R Q U E S.

VERS 53. *Maudit soit le premier, dont la verve insensée, &c.*] Mr. Arnaud d'Andilly entendant réciter cette Satire, fut extrêmement touché de ces quatre vers; il en admira la beauté, & les compara à ceux-ci de BREBEUF, qui sont si fameux: *Pharf. L. III.*

*C'est de lui que nous vient cet Art ingénieux  
 De peindre la parole & de parler aux yeux;  
 Et par les traits divers de figures tracées,  
 Donner de la couleur & du corps aux pensées.*

Mr. d'Andilly se fit réciter cette Satire trois fois de suite, par l'Auteur.

VERS 57. *Sans ce métier fatal au repos de ma vie, &c.*] Première manière:

*Sans ce métier, hélas! si contraire à ma joie,  
 Mes jours auroient été filés d'or & de soie.*

L'Auteur corrigea ces deux vers, parce que Mr. d'Andilly lui fit remarquer qu'il tomboit dans le défaut qu'il attaquoit: *Vous blâmez, lui dit Mr. d'Andilly, ceux qui dans leurs vers mettent en pièces Malherbe, & voilà une expression qui est de ce Poëte.* En effet, MALHERBE a employé trois fois cette expression.

L. Dans l'Ode à la Reine Marie de Médicis, 1600.

*Les Parques d'une même soie  
 Ne devident pas tous nos jours.*

H.

Mes jours pleins de loisir couleroient fans envie,  
 Je n'aurois qu'à chanter, rire, boire d'autant;  
 60 Et comme un gras Chanoine, à mon aise, & content,  
 Passer tranquillement, fans fouci, fans affaire,  
 La nuit à bien dormir, & le jour à rien faire.  
 Mon cœur exempt de soins, libre de passion,

Sait

## R E M A R Q U E S.

II. Dans l'Ode au Duc de Bellegarde, 1608.

*Ainsi de tant d'or & de soie  
 Ton âge devide son cours, &c.*

III. Et dans un fragment au Cardinal de Richelieu :

*Nos jours filés de toutes soies  
 Ont des ennuis comme des joies, &c.*

VERS 62. *La nuit à bien dormir, & le jour à rien faire.*] Il auroit bien pû mettre la négative, en disant ; *La nuit à bien dormir, le jour à ne rien faire* ; comme LA FONTAINE l'a mis depuis dans son Epitaphe :

*Jean s'en alla, comme il étoit venu,  
 Mangea le fonds avec le revenu,  
 Tint les trésors chose peu nécessaire.  
 Quant à son tems, bien le sût dispenser :  
 Deux parts en fit, dont il souloit passer  
 L'une à dormir, & l'autre à ne rien faire.*

Mr. Despréaux demanda à l'Académie, laquelle de ces deux manières valoit mieux, la sienne, ou celle de *La Fontaine*. Il passa tout d'une voix, que la sienne étoit la meilleure, parce qu'en ôtant la négative, *Rien faire* devenoit une espèce d'occupation.

Sait donner une borne à son ambition ;  
 65 Et fuyant des grandeurs la présence importune,  
 Je ne vais point au Louvre adorer la Fortune.  
 Et je serois heureux, si, pour me consumer,  
 Un destin envieux ne m'avoit fait rimer.

Mais depuis le moment que cette frénésie  
 70 De ses noires vapeurs troubla ma fantaisie,  
 Et qu'un Démon, jaloux de mon contentement,  
 M'inspira le dessein d'écrire poliment :  
 Tous les jours malgré moi, cloué sur un ouvrage,  
 Retouchant un endroit, effaçant une page,  
 75 Enfin passant ma vie en ce triste métier,  
 J'envie en écrivant le sort de Pelletier.

Bienheureux Scuderi, dont la fertile plume

Peut

### R E M A R Q U E S.

VERS 76. *J'envie, en écrivant, le sort de Pelletier.* Poète du dernier ordre, qui faisoit tous les jours un Sonnet. *Pelletier* prit ce vers pour une louange ; & dans cette pensée, il fit imprimer cette Satire dans un Recueil de Poësies, où il y avoit quelques-uns de ses vers. Mr. *Despréaux* s'étant plaint au Libraire de ce qu'il avoit imprimé cette Satire sans son aveu, le Libraire lui répondit, que c'étoit *Pelletier* qui l'avoit donnée à imprimer, parce qu'elle étoit à sa louange.

*Richelet* s'est trompé, quand il a dit que *Pelletier* mourut en 1660. *Lett. Choësies Tom. I.* On a parlé de ce Poëte, sur le vers 54. du *Discours au Roi*, & sur le vers 47. de la Satire I.

VERS 77. *Bienheureux Scuderi, &c.* GEORGE DE SCUDERI, de l'Académie Françoisse, a composé plusieurs Romans: *L'Illustre Bassa*, *le Caloandre fidelle*, &c. outre le Poëme d'*Alaric*, & un grand nombre de Pièces de théâ-

Peut tous les mois sans peine enfanter un volume.

Tes Ecrits, il est vrai, sans art & languissans,

80 Semblent être formés en dépit du bon sens :

Mais ils trouvent pourtant, quoi qu'on en puisse dire,

Un Marchand pour les vendre, & des Sots pour les lire.

Et quand la Rime enfin se trouve au bout des vers,

Qu'importe que le reste y soit mis de travers ?

85 Malheureux mille fois celui dont la manie

Veut aux règles de l'art asservir son génie !

Un Sot en écrivant fait tout avec plaisir :

II

### R E M A R Q U E S.

théâtre. Quoique le Roman de *Cyrus*, & celui de *Célie*, ayent été imprimés sous son nom, ils sont néanmoins de l'illustre MAGDELEINE DE SCUDERI sa Sœur.

BALZAC avoit fait le même jugement de la facilité à écrire de cet Auteur. *O bienheureux Ecrivains, s'écrie-t-il, M. De Saumaise en Latin, & Mr. De Scuderi en François ! j'admire votre facilité, & j'admire votre abondance. Vous pouvez écrire plus de Calepins, que moi d'Almanachs. Il dit encore : Bienheureux sont ces Ecrivains qui se contentent si facilement ; qui ne travaillent que de la mémoire & des doigts ; qui, sans choisir, écrivent tout ce qu'ils savent.* Lett. XII. Liv. XXIII.

CHANGEMENT. Vers 79. — *Sans art & languissans :*] Dans les premières éditions il y avoit : *Sans force & languissans.*

VERS 87. *Un Sot en écrivant fait tout avec plaisir :*] Un Théologien François donne une assez plaisante raison de la fotte complaisance avec laquelle les Auteurs médiocres regardent leurs propres Ouvrages. „ Selon la „ justice, dit-il, tout travail honnête doit être récom- „ pensé de louange ou de satisfaction. Quand les bons „ Esprits font un Ouvrage excellent, ils sont justement „ récompensés par les applaudissemens du Public ; Quand „ un pauvre Esprit travaille beaucoup pour faire un mau- „ vais

Il n'a point en ses vers l'embarras de choisir,  
 Et toujours amoureux de ce qu'il vient d'écrire,  
 90 Ravi d'étonnement en soi-même il s'admire.  
 Mais un Esprit sublime en vain veut s'élever  
 A ce degré parfait qu'il tâche de trouver :  
 Et toujours mécontent de ce qu'il vient de faire,  
 Il plaît à tout le monde, & ne sauroit se plaire,  
 Et

## R E M A R Q U E S.

» vais Ouvrage, il n'est pas juste ni raisonnable qu'il  
 » attende des loüanges publiques ; car elles ne lui sont  
 » pas dûes : Mais afin que ses travaux ne demeurent pas  
 » sans récompense, Dieu lui donne une satisfaction per-  
 » sonnelle, que personne ne lui peut envier sans une  
 » injustice plus que barbare. Tout ainsi que Dieu, qui  
 » est juste, donne de la satisfaction aux Grenouilles, de  
 » leur chant : autrement, le blâme public, joint à leur  
 » mécontentement, seroit suffisant pour les réduire au  
 » desespoir. *Le P. FRANÇOIS GARASSE, Sommaire*  
*Théolog. L. II. p. 419.*

IMITATIONS. Ibid. *Un Sot en écrivant, &c.] Horace,*  
*L. II. Ep. II. 106. & seqq. 125.*

*Ridentur, mala qui componunt Carmina : verùm  
 Gaudent scribentes, & se venerantur : & ultro  
 Si taceas, laudant ; quidquid scripsere beati. &c.  
 Prætulerim scriptor delirus, inersque videri,  
 Dum mea delectent mala me, vel denique fallant :  
 Quàm sapere, & ringi.*

VERS 94. *Il plaît à tout le monde, & ne sauroit se plai-  
 re.]* En cet endroit, *Moliere* dit à notre Auteur, en lui  
 serrant la main : *Voilà la plus belle vérité que vous ayez ja-  
 mais dite. Je ne suis pas du nombre de ces Esprits sublimes,  
 dont vous parlez ; mais tel que je suis, je n'ai rien fait en  
 ma vie, dont je sois véritablement content.*

95 Et Tel, dont en tous lieux chacun vante l'esprit,  
 Voudroit pour son repos n'avoir jamais écrit,  
 Toi donc, qui vois les maux où ma Muse s'abîme,  
 De grace, enseigne-moi l'art de trouver la Rime :  
 Ou, puisqu'enfin tes soins y seroient superflus,  
 100 M O L I E R E , enseigne-moi l'art de ne rimer plus.

## R E M A R Q U E S.

Le célèbre SANTEUL pensoit bien autrement de ses Poësies, il l'avoüa même un jour chez *Thierri*, à Mr. *Despréaux*, qui lui dit; *Vous êtes donc le seul Homme extraordinaire qui ait jamais été parfaitement content de ses Ouvrages.* Alors *Santeul*, flaté par le titre d'*Homme extraordinaire*, & voulant faire voir qu'il ne se croyoit pas indigne de cet Eloge, revint au sentiment de Mr. *Despréaux*, & convint qu'il n'avoit jamais été pleinement satisfait des Ouvrages qu'il avoit composés.

Mr. *Despréaux* citoit un jour à ce propos, ces Réflexions de l'Autheur des *Caractères*: *La même justesse d'esprit qui nous fait écrire de bonnes choses, nous fait appréhender qu'elles ne le soient pas assez pour mériter d'être lues. Un Esprit médiocre croit écrire divinement: Un bon Esprit croit écrire raisonnablement.* LA BRUYÈRE, ch. des *Ouvrages de l'esprit.*





## AVIS SUR LA III. SATIRE.

**C**ette Satire a été faite en l'année 1665. Elle contient le récit d'un Festin, donné par un Homme d'un goût faux & extravagant, qui se pique néanmoins de raffiner sur la bonne chère. Ce caractère est semblable à celui qu'Horace donne à Nasidiénus, dans la Satire VIII. du Livre II. où ce Poëte a fait le récit d'un repas ridicule. Un de nos plus célèbres Ecrivains, savant Traducteur & Commentateur d'Horace, ne paroît pas être bien entré dans le sens de son Auteur, quand il a dit, qu'HORACE avoit peint le caractère d'un Homme fort avare, qui fait une sottise ostentation de ses richesses. Il semble au contraire, que c'est plutôt le caractère d'un Homme qui ne manque pas de générosité, mais qui manque de goût : d'un Sot magnifique. C'étoit la pensée de Mr. Despréaux. Regnier a fait aussi la description d'un Soupe ridicule, auquel il fut retenu malgré lui : C'est dans sa dixième Satire.

Bien des gens ont crû faussement, que Mr. Despréaux, dans cette Satire, avoit voulu se dépeindre sous le personnage de celui qui fait le récit : & sur cela, ils l'ont regardé comme un Homme d'une délicatesse excessive en fait de bonne chère. Mais ils n'ont pas pris garde que, bien loin de se représenter ici lui-même, il se moque d'un Homme qui ne peut s'accommoder que des repas exquis ; & que la raillerie ne tombe pas moins sur la délicatesse outrée de celui qui fait le récit du Festin, que sur le Festin même. Il a voulu représenter Mr. DU BROUSSIN, qui, selon le langage de notre Auteur, traitoit sérieusement les repas. Quand il fut que Mr. Despréaux travailloit sur cette matière, il tâcha de l'en détourner : disant que ce n'étoit pas-là un sujet sur lequel il falloit plaisanter : Choisissez plutôt les Hypocrites, lui disoit-il sérieusement, vous aurez pour vous tous les honnêtes gens ; mais pour la bonne chère, croyez-moi,

## AVIS SUR LA III. SATIRE.

moi, ne badinez point là-dessus. *Il se reconnut bien dans cette peinture; mais il n'en fut aucun mauvais gré à l'Auteur.*

*Au reste, il y a sept Personnes que l'on fait parler dans cette Satire: l'Auditeur, ou celui qui interroge au commencement; & six Convives, qui sont, le Personnage qui fait le récit du Repas, l'Hôte, deux Nobles Campagnards, celui qui est désigné par le Hableur, & enfin un Poète.*



# SATIRE III.

A. **QUEL** sujet inconnu vous trouble & vous altere?  
 D'où vous vient aujourd'hui cet air sombre & sévère,  
 Et ce visage enfin plus pâle qu'un Rentier,  
 A l'aspect d'un Arrêt qui retranche un quartier?

Qu'est

## REMARQUES.

VERS I. A.] Cette lettre, qui est au commencement du premier Vers, signifie l'Auditeur, ou celui qui interroge; & la lettre P. qui est devant le quatorzième Vers dénote le Poète. L'Auteur avoit dessein d'y mettre un B. pour marquer le *Brouffin*: mais il craignit que son intention ne fût trop marquée.

IMITATIONS. Ibid. *Quel sujet inconnu &c.*] JUVÉNAL commence ainsi sa neuvième Satire:

*Scire velim, quare toties mihi, Nævole, tristis*

*Occurras, fronte obducta? ———*

————— unde repente

*Tot ruga?*

VERS 4. *A l'aspect d'un Arrêt qui retranche un quartier?*  
 En 1664. le Roi supprima un quartier des rentes constituées sur l'Hôtel-de-Ville: Le Chevalier de CAILLI fit alors cette Epigramme, dont Mr. Despréaux faisoit cas:

*De nos Rentes, pour nos péchés,*

*Si les quartiers sont retranchés,*

*Pourquoi s'en émouvoir la bile?*

*Nous n'aurons qu'à changer de lieu:*

*Nous allons à l'Hôtel-de-Ville,*

*Et nous irons à l'Hôtel-Dieu.*

- 5 Qu'est devenu ce teint, dont la couleur fleurie  
 Sembloit d'ortolans seuls, & de bisques nourrie,  
 Où la joie en son lustre attiroit les regards,  
 Et le vin en rubis brilloit de toutes parts?  
 Qui vous a pû plonger dans cette humeur chagrine?
- 10 A-t-on par quelque Edit réformé la cuisine?  
 Ou quelque longue pluye, inondant vos vallons,  
 A-t-elle fait couler vos vins & vos melons?  
 Répondez donc enfin, ou bien je me retire.
- P. Ah! de grace, un moment, souffrez que je respire.
- 15 Je fors de chez un Fat, qui, pour m'empoisonner,  
 Je pense, exprès chez lui m'a forcé de dîner.  
 Je l'avois bien prévû. Depuis près d'une année,  
 J'éluois tous les jours sa poursuite obstinée.  
 Mais hier il m'aborde, & me ferrant la main:
- 20 Ah! Monsieur, m'a-t-il dit, je vous attens demain.

N'y

## R E M A R Q U E S.

VERS 6. — *Et de bisques nourrie.*] En ce tems-là, les Bisques étoient un mets fort estimé.

VERS 10. *A-t-on par quelque Edit réformé la cuisine?*] On publia alors divers Edits de réformation.

CHANGEMENT. Vers 12. *Vos vins & vos melons.*] Dans la première Edition il y avoit, *Vos vins ou vos melons.*

CHANGEMENT. Vers 13. *Répondez donc enfin.*] Il y avoit ici: *Répondez donc du moins.*

VERS 15. *Je fors de chez un Fat.*] C'est celui qui avoit donné le dîner; mais c'est un Personnage feint.

CHANGEMENT. Vers 19. *Mais hier.*] Il y avoit dans les premières Editions: *Quand hier.*

N'y manquez pas au moins. J'ai quatorze bouteilles  
D'un vin vieux... Boucingo n'en a point de pareilles :  
Et je gagerois bien que chez le Commandeur,  
Villandri priferoit sa fève, & sa verdure.

25 Moliere avec Tartuffe y doit jouër son rôle :  
Et Lambert, qui plus est, m'a donné sa parole.

C'est

### R E M A R Q U E S.

VERS 22. — *Boucingo n'en a point de pareilles.*] BOUCINGO, fameux Marchand de vin.

VERS 23. — *Chez le Commandeur.*] JACQUES DE SOUVRE, Commandeur de St. Jean de Latran, & ensuite Grand-Prieur de France. Il aimoit la bonne chere, & tenoit ordinairement une table somptueuse, à laquelle assistoient souvent Mr. du Brouffin, & Mr. de Villandri, qui est nommé dans le Vers suivant. Les Repas du Commandeur étoient renommés en ce tems-là, & *Saint-Eyremond* en fait mention dans ses Ecrits \*. Le Commandeur de Souvry étoit fils du Maréchal de Souvry, Gouverneur de Louis XIII. & Oncle de Madame de Louvois.

VERS 24. *Villandri priferoit.*] Mr. de VILLANDRI étoit fils de BALTAZAR LE BRETON, Seigneur de VILLANDRI, Conseiller d'Etat, Gentilhomme de la Chambre du Roi.

VERS 25. *Moliere avec Tartuffe.*] La Comédie du *Tartuffe* avoit été défendue en ce tems-là, & tout le monde vouloit avoir *Moliere* pour la lui entendre reciter.

VERS 26. *Et Lambert, qui plus est, &c.*] MICHEL LAMBERT, fameux Musicien, étoit souhaité par-tout. C'étoit un fort bon homme, qui promettoit à tout le monde, & manquoit presque toujours de parole. Cela est bien marqué dans ce Vers & dans les deux suivans. C'étoit l'homme de France qui chantoit le mieux, & on le regardoit comme l'inventeur du beau chant. Il mourut à Paris, au mois de Juin 1696. âgé de 87. ans. Son corps a été mis dans le tombeau de *Jean-Baptiste Lulli* son Gendre.

\*. *Convers. du Duc de Candale avec Mr. de St. Eyremond.*

C'est tout dire en un mot, & vous le connoissez.  
 Quoi Lambert? Oui, Lambert. A demain. C'est assez.  
 Ce matin donc, séduit par sa vaine promesse,  
 30 J'y cours, midi sonnant, au fortir de la Messe.  
 A peine étois-je entré, que ravi de me voir,  
 Mon Homme, en m'embrassant, m'est venu recevoir,  
 Et montrant à mes yeux une allégresse entière,  
 Nous n'avons, m'a-t-il dit, ni Lambert ni Molière:  
 35 Mais puisque je vous voi, je me tiens trop content.  
 Vous êtes un brave homme; Entrez. On vous attend.  
 A ces mots, mais trop tard, reconnoissant ma faute,  
 Je le fuis en tremblant dans une chambre haute,  
 Où malgré les volets le Soleil irrité  
 40 Formoit un poële ardent au milieu de l'Été.  
 Le couvert étoit mis dans ce lieu de plaifance;  
 Où j'ai trouvé d'abord, pour toute connoissance,  
 Deux nobles Campagnards, grands lecteurs de Romans,  
 Qui m'ont dit tout Cyrus dans leurs longs complimens.  
 J'en-

## R E M A R Q U E S.

VERS 28. *Quoi Lambert? Oui, Lambert. A demain. C'est assez.*] Ce Vers est en Dialogue. *Quoi Lambert? c'est le Convie qui dit ceci. L'Hôte répond: Oui, Lambert. A demain.* Et le Convie promet d'y aller, en disant; *C'est assez.*

VERS 43. *Deux nobles Campagnards &c.*] De ces deux Campagnards il n'y en a qu'un qui soit un personnage réel. Voyez la Remarque sur le Vers 173. de cette Satire.

VERS 44. *Qui m'ont dit tout Cyrus dans leurs longs complimens.*] *Artamène ou le Grand Cyrus*, Roman de  
 C 3 Made-

- 45 J'enrageois. Cependant on apporte un potage.  
 Un coq y paroïssoit en pompeux équipage,  
 Qui changeant sur ce plat & d'état & de nom,  
 Par tous les Conviés s'est appellé chapon.  
 Deux affiettes suivoient, dont l'une étoit ornée
- 50 D'une langue en ragoût de perfil couronnée :  
 L'autre d'un godiveau tout brûlé par dehors,  
 Dont un beurre gluant inondoit tous les bords.  
 On s'affied : mais d'abord, notre Troupe ferrée  
 Tenoit à peine autour d'une table quarrée :

Où

## R E M A R Q U E S.

Mademoiselle de *Scuderi*, en dix volumes. Il est rempli de longues conversations, & sur-tout de grands complimens fort ennuyeux. C'est pourquoi *Furetiere* a dit dans *l'Histoire des troubles arrivés au Royaume d'Eloquence*, que les Bourgeois de cette Place (le Roman de *Cyrus*) affectoient sur-tout d'être fort civils, & de fort bon entretien. La plupart des gens de Province, qui s'imaginoient que le stile de ces Romans étoit le stile de la Cour, & un modele de politesse, formoient leur langage & leurs complimens sur le *Cyrus* & sur la *Clélie*, dont ils retenoient les façons de parler. Ces Romans, dont le goût s'étoit répandu dans toute la France, avoient aussi produit les *Précieuses* : caractère que *Moliere* a si bien joué. Les premiers Volumes du Roman de *Cyrus* commencerent à paroître en 1649.

VERS 45. *Cependant on apporte un potage &c.*] Mr. FOURCROI, célèbre Avocat, s'avisa un jour de donner un repas semblable en tout à celui qui est décrit dans cette Satire, à M. de Lamoignon, Avocat-Général; à M. de Menars, Maître des Requêtes, ensuite Président à Mortier; à Mr. Despréaux; & à quelques autres. Mais sa plaifanterie ne plut point aux Conviés; & l'on dit alors, que ces sortes de repas sont bons à décrire & non pas à donner.

- 55 On chacun, malgré foi, l'un sur l'autre porté,  
 Faisoit un tour à gauche, & mangeoit de côté.  
 Jugez en cet état si je pouvois me plaire,  
 Moi qui ne compte rien ni le vin, ni la chere,  
 Si l'on n'est plus au large assis en un festin,  
 60 Qu'aux Sermons de Cassaigne, ou de l'Abbé Cotin.

Notre

## R E M A R Q U E S.

VERS 58. *Moi qui ne compte rien ni le vin, ni la chere.* ] Il auroit pû mettre : *Moi qui compte pour rien & le vin & la chere.* Mais il a crû l'autre maniere plus conforme à l'usage. L'un & l'autre se peuvent dire. Cependant il semble que l'usage y ait mis cette différence, qu'après, *Ne compter pour rien*, il faut une négation ; & après, *Compter pour rien*, il faut une affirmation :

*Je ne compte pour rien ni le vin, ni la chere.*

*Moi qui compte pour rien & le vin & la chere.*

VERS 60. *Qu'aux Sermons de Cassaigne, ou de l'Abbé Cotin.* ] Ce fut l'Abbé Furetiere qui indiqua à notre Auteur les deux mauvais Prédicateurs qui sont ici nommés : l'Abbé Cassaigne & l'Abbé Cotin, tous deux de l'Académie Françoisé. JACQUES CASSAIGNE, de la Ville de Nîmes, étoit Docteur en Théologie, Prieur de S. Etienne, & Garde de la Bibliothèque du Roi. Il fut reçu à l'Académie Françoisé en l'année 1661. à la place de St. Amand, & mourut au mois de Mai 1679. à Saint-Lazare. Il a fait la Préface des *Oeuvres de Balzac*, qui est estimée : il a encore traduit *Saluste*, &c. Il eut assez de bon sens pour ne témoigner aucun ressentiment contre l'Auteur des Satires. Mais l'étude, & peut-être aussi le chagrin que lui causa le trait satirique de notre Poëte, lui dérangerent le cerveau. Pour l'Abbé Cotin, fier & présomptueux comme il étoit, il ne put souffrir que son talent pour la Chaire lui fût contesté. Pour s'en venger il fit une mauvaise Satire contre Mr. Despréaux, dans laquelle il lui reprochoit, comme un grand crime, d'avoir imité *Horace* & *Juvénal*. Cotin ne s'en tint pas là : il publia un Libelle en prose, intitulé : *La Critique désintéressée sur les Satires du tems* ;



- Notre Hôte, cependant, s'adressant à la Troupe :  
 Que vous semble, a-t-il dit, du goût de cette soupe?  
 Sentez-vous le citron, dont on a mis le jus,  
 Avec des jaunes d'œufs mêlés dans du verjus?  
 65 Ma foi, vive Mignot, & tout ce qu'il apprête!  
 Les cheveux cependant me dressoient à la tête :

Car

## R E M A R Q U E S.

dans lequel il chargeoit notre Auteur des injures les plus grossières, & lui imputoit des crimes imaginaires. Il s'avisâ encore, malheureusement pour lui, de faire entrer *Moliere* dans cette dispute, & ne l'épargna pas plus que *Mr. Despréaux*. Celui-ci ne s'en vengea que par de nouvelles railleries, comme on le verra dans les Satires suivantes; mais *Moliere* acheva de le ruiner de réputation, en l'immolant sur le Théâtre à la risée publique, dans la Comédie des *Femmes savantes*, sous le nom de *Tricotin*, qu'il changea dans la suite en celui de *Triflotin*. CHARLES COTIN, Parisien, Aumônier du Roi, fut reçu à l'Académie Française en 1656. & mourut au mois de Janvier 1682. Il a fait plusieurs Ouvrages tant en vers qu'en prose. C'est la fatale nécessité de la rime qui lui a attiré les traits répandus dans les Satires de *M. Despréaux*. Un Hémistiche manquoit à celui-ci. *Vous voilà bien embarrassé*, lui dit *Furetiere*! *Que ne placez-vous là l'Abbé Cotin?*

VERS 63. *Sentez-vous le citron, dont on a mis le jus &c.*] Ces sortes de soupes étoient alors à la mode, & on les appelloit, des *Soupes de l'écu d'argent*. C'étoit l'Enseigne d'un Traiteur qui demouroit dans le quartier de l'Université & qui avoit inventé la maniere de les faire.

VERS 65. *Ma foi, vive Mignot, &c.*] JACQUES MIGNOT, Pâtissier-Traiteur, demouroit dans la Rue de la Harpe, vis-à-vis la Rue percée. Il avoit la charge de Maître-Queux de la Maison du Roi, & celle d'Ecuyer de la bouche de la Reine: ainsi il crut qu'il étoit de son honneur de ne pas souffrir qu'on traitât d'empoisonneur, un Officier tel que lui. Il donna sa plainte à *M. Desfita*, Lieutenant-Criminel, contre l'Auteur des Satires,

Car Mignot, c'est tout dire, & dans le Monde entier,  
Jamais empoisonneur ne fut mieux son métier.

J'approuvois tout pourtant de la mine & du geste,  
70 Pensant qu'au moins le vin dût réparer le reste.  
Pour m'en éclaircir donc, j'en demande. Et d'abord,  
Un laquais effronté m'apporte un rouge-bord,  
D'un Auvernat fumeux, qui mêlé de Lignage,

Se

## R E M A R Q U E S.

res, mais ni ce Magistrat, ni M. de Riants, Procureur du Roi, ne voulurent recevoir la plainte de *Mignot*: ils le renvoyerent, en disant que l'injure dont il se plaignoit, n'étoit qu'une plaisanterie dont il devoit rire tout le premier. Cette raison, bien loin de l'appaiser, ne fit qu'irriter sa colere: & voyant qu'il ne pouvoit espérer de satisfaction par la voye de la Justice, il résolut de se faire justice lui-même. Pour cet effet, il s'avisa d'un expédient tout nouveau. *Mignot* avoit la réputation de faire d'excellens Biscuits, & tout Paris en envoyoit querir chez lui. Il fut que l'Abbé *Cotin* avoit fait une Satire contre M. *Despréaux* leur Ennemi commun. *Mignot* la fit imprimer à ses dépens; & quand on venoit acheter des biscuits, il les envelopoit dans la feuille qui contenoit la Satire imprimée, afin de la répandre dans le Public, associant ainsi ses talens à ceux de l'Abbé *Cotin*. Quand Mr. *Despréaux* vouloit se réjouir avec ses amis, il envoyoit acheter des biscuits chez *Mignot*, pour avoir la Satire de *Cotin*. Cependant la colere de *Mignot* s'appaîsa, quand il vit que la Satire de Mr. *Despréaux*, bien loin de le décrier, comme il le craignoit, l'avoit rendu extrêmement célèbre. En effet, depuis ce tems-là tout le monde vouloit aller chez lui. *Mignot* gagna du bien dans sa profession, & il faisoit gloire d'avouer qu'il devoit sa fortune à Mr. *Despréaux*.

VERS 73. *D'un Auvernat fumeux, qui mêlé de Lignage.*  
L'*Auvernat*, ou *Auvernas*, est un vin fort rouge & fumeux, qui n'est bon à boire que dans l'arrière-saison. Ce vin croît aux environs d'Orléans. Il est fait de raisins noirs

Se vendoit chez Crenet, pour vin de l'Hermitage:  
 75 Et qui rouge & vermeil, mais fade & doucereux,  
 N'avoit

### R E M A R Q U E S.

noirs qu'on appelle du même nom, parce que le plant en est venu d'Auvergne.

Le *Lignage* est un vin moins fort en couleur, qui est fait avec toutes sortes de raisins. Les Cabaretiers mêlent ces deux sortes de vins pour faire leurs vins clairs & rosés de plusieurs couleurs.

VERS 74. *Se vendoit chez Crenet.*] Fameux Marchand de vin, qui tenoit le Cabaret de la Pomme de Pin, vis-à-vis l'Eglise de la Magdelaine, près du pont Notre-Dame. Ce Cabaret étoit déjà renommé du tems de *Regnier* qui en parle ainsi dans sa dixième Satire:

*Où maints Rubis balais tout rougissans de vin,  
 Montroient un hâc itur à la Pomme de Pin.*

Et même du tems de *Rabelais*, qui dit: *Puis cauponisons des Taberncs méritoires de la Pomme de Pin, de Castel, de la Magdelaine, & de la Mule.* Pantagr. L. II. ch. 6.

CRENET ne fit pas comme *Mignot*, car il ne fit que rire du mélange de vins qu'on lui reprochoit dans cette Satire. Et ce reproche n'étoit pas aussi sans fondement, car *Mr. du Brouffin* avoit fait acheter à *Mr. d'Herbaut*, chez *Crenet*, un muid de vin de l'Hermitage, qu'on reconnut ensuite être de ce vin coupé & mélangé: ce qui mit *le Brouffin* dans une furieuse colère contre *Crenet*, qu'il ne menaçoit pas de moins que de le perdre. C'est à cette aventure que l'Auteur fait allusion.

Ibid. — *Pour vin de l'Hermitage.*] Il croît sur un côteau situé dans le Dauphiné, proche la ville de Thain, sur le bord du Rhône, vis-à-vis de Tournon. Sur ce côteau il y a un Hermitage qui a donné son nom au territoire, & au vin qui y vient.

CHANGEMENT. Vers 75. *Et qui rouge & vermeil.*] Il y avoit: *Et qui rouge en couleur*, dans les premières Editions.

N'avoit rien qu'un goût plat, & qu'un déboire affreux.

A peine ai-je senti cette liqueur traîtresse,

Que de ces vins mêlés j'ai reconnu l'adresse.

Toutefois-avec l'eau que j'y mets à foison,

80 J'espérois adoucir la force du poison.

Mais qui l'auroit pensé? pour comble de disgrâce,

Par le chaud qu'il faisoit nous n'avions point de glace.

Point de glace, bon Dieu! dans le fort de l'Eté!

Au mois de Juin! Pour moi, j'étois si transporté,

85 Que donnant de fureur tout le festin au Diable,

Je me suis vû vingt fois prêt à quitter la table,

Et dût-on m'appeller & fantasque & bourru,

J'allois sortir enfin, quand le Rôt a paru.

Sur un lièvre flanqué de six poulets étiques,

90 S'élevoient trois lapins, animaux domestiques,

Qui dès leur tendre enfance élevés dans Paris,

Sen-

### R E M A R Q U E S.

VERS 83. *Point de glace, bon Dieu!*] Dans le tems que cette Satire fut faite, l'usage de la glace n'étoit pas si commun en France qu'il l'est à présent. Il n'y avoit que ceux qui se piquoient de délicatesse & de raffinement, qui buffent à la glace. Ainsi la plainte que fait ici le Personnage qui parle, marque bien son caractère. En France on n'a commencé à boire à la glace que vers la fin du dix-septieme Siècle; mais cet usage étoit connu des anciens Romains qui en faisoient leurs délices.

VERS 83. — *Quand le Rôt a paru.*] Quand l'Auteur travailloit à cette Satire, il demanda à Mr. du Brouffin, s'il falloit dire *le Rôt*, ou *le Rôti*. Il répondit qu'on pouvoit dire l'un & l'autre, mais que *Rôt* étoit plus noble. *Servir le Rôt.*

Sentoient encor le chou dont ils furent nourris,  
Autour de cet amas de viandes entassées,  
Regnoit un long cordon d'aloüettes pressées,

Et

## R E M A R Q U E S.

VERS 92. *Sentoient encor le chou.*] Une petite aventure domestique a fourni à l'Auteur l'idée de ce Vers & des deux précédens. Un soir il y avoit du monde à souper chez Mr. Boileau son pere. En entrant dans la Salle à manger, on sentit une odeur semblable à celle de la soupe aux choux, dont tout le monde fut frappé. Mr. Boileau demanda à la Cuisiniere, si elle étoit folle de vouloir leur donner une soupe aux choux, à souper? La Cuisiniere répondit que ce n'étoit pas son dessein; cependant on sentoit toujours la même odeur: mais à peine eut-on servi le Rôt, que l'on découvrit au fond du bassin un Lapin nourri aux choux, qui étoit caché sous le reste de la viande: car on la servoit alors en pyramide. Dès que l'on vit le Lapin, on ne chercha plus d'où venoit cette odeur: On le fit d'abord emporter; mais il avoit répandu par-tout une odeur de chou qui dura tout le reste du repas.

VERS 94. *Regnoit un long cordon d'aloüettes pressées.*] Comme ce Repas se donnoit en Eté, au mois de Juin, les Critiques ont prétendu qu'en ce tems-là on ne mangeoit pas d'Aloüettes. C'est Boursaut qui a fait cette objection dans une petite Pièce de Théâtre, intitulée *la Satire des Satires*, imprimée en 1669.

Notre Auteur répondoit, qu'il avoit eu raison de faire servir des Aloüettes dans ce repas, parce que c'est un repas donné par un homme d'un goût bizarre & extravagant, qui cherche des mets extraordinaires. Qu'ainsi, l'on peut présumer qu'il a donné des Aloüettes, quoique mauvaises, dans une saison où il n'est pas impossible d'en avoir, puisqu'il y en a en tout tems: les Aloüettes n'étant pas des oiseaux de passage. D'ailleurs, cette faute tombe sur Mignot qui avoit préparé le repas, & non pas sur le Poëte qui en fait la description. Mais au fond, l'Auteur auroit peut-être changé cet endroit, si ses ennemis ne s'étoient pas si fort applaudis de cette critique.

I M I T.

- 95 Et sur les bords du plat, six pigeons étalés  
 Présentoient pour renfort leurs squelettes brûlés.  
 A côté de ce plat paroïssent deux salades,  
 L'une de pourpier jaune, & l'autre d'herbes fades ;  
 Dont l'huile de fort loin faïssoit l'odorat,  
 100 Et nageoit dans des flots de vinaigre rosat.  
 Tous mes Sots à l'instant changeant de contenance,  
 Ont loué du festin la superbe ordonnance :  
 Tandis que mon Faquin, qui se voyoit priser,  
 Avec un ris moqueur les prioit d'excuser.  
 105 Sur-tout certain Hableur, à la gueule affamée,  
 Qui

## R E M A R Q U E S.

IMIT. Ibid. *Un cordon d'Aloüettes.*] Les Latins disoient dans le même sens, *Une couronne d'Aloüettes, de Gri-ves, &c.*

*Texta rosis fortasse tibi, vel divite nardo,  
 At mihi de Turdis facta corona placet.*

MARTIAL. XIII. Epig. LI.

IMIT. Vers 96. *Leurs squelettes brûlés.*] HORACE, dans son récit d'un festin ridicule, applique aux Merles, ce que notre Auteur dit ici des Pigeons :

————— *Tum pectore adusto*

*Vidimus & Merulas poni.* L. II. Sat. VIII. 90.

VERS 105. *Sur-tout certain Hableur.*] Celui dont le caractère est si vivement exprimé dans ces dix vers, s'appeloit B. D. L. Cousin issu de Germain de notre Auteur. Il étoit neveu de M. de L. . . . . Grand-Audencier

Qui vint à ce festin conduit par la fumée,  
Et qui s'est dit Profès dans l'Ordre des Côteaux,

A

## R E M A R Q U E S.

de France, qui lui avoit acheté une charge de Président à la Cour des Monnoyes; mais il dissipa tout son bien; & son Oncle l'ayant abandonné, il fut réduit à vivre chez ses amis. Il alloit souvent chez Mr. *Boileau* le Greffier, frere aîné de Mr. *Despréaux*. Ce fut là que se passa entre ce même Mr. *D. L.* . . . . & la Comtesse de *CRISSÉ*, cette Scène plaisante & vive qui a été décrite par Mr. *Racine* dans ses *Plaideurs*, sous les noms de *Chicaneau* & la *Comtesse de Pimbêche*. La Comtesse de *Crissé* étoit une Plaideuse de profession, qui a passé toute sa vie dans les procès, & qui a dissipé de grands biens dans cette occupation ruineuse. Le Parlement fatigué de son obstination à plaider, lui défendit d'intenter aucun procès, sans l'avis par écrit de deux Avocats que la Cour lui nomma. Cette interdiction de plaider la mit dans une fureur inconcevable. Après avoir fatigué de son désespoir les Juges, les Avocats, & son Procureur, elle alla encore porter ses plaintes à Mr. *Boileau* le Greffier, chez qui se trouva par hazard Mr. *de L.* . . . . dont il s'agit. Cet homme qui vouloit se rendre nécessaire par-tout, s'avisait de donner des conseils à cette Plaideuse. Elle les écouta d'abord avec avidité; mais par un malentendu qui survint entre eux, elle crut qu'il vouloit l'insulter, & l'accabla d'injures. Mr. *Despréaux*, qui étoit présent à cette Scène, en fit le récit à Mr. *Racine* qui l'accommoda au Théâtre, & l'inséra dans la Comédie des *Plaideurs*. Il n'a presque fait que la rimer. La première fois que l'on joua cette Comédie, on donna à l'Actrice qui représentoit la *Comtesse de Pimbêche*, un habit de couleur de Rose sèche, & un masque sur l'oreille; ce qui étoit l'ajustement ordinaire de la Comtesse de *Crissé*.

VERS 107. Dans l'Ordre des Côteaux.] Les Côteaux: ce nom fut donné à trois grands Seigneurs tenant table, qui étoient partagés sur l'estime qu'on devoit faire des vins des Côteaux qui sont aux environs de Rheims. Ils avoient chacun leurs partisans. Je ne puis m'ôter de l'esprit (dit  
le

A fait, en bien mangeant, l'éloge des morceaux.

Je

R E M A R Q U E S.

le P. BOUHOURS) qu'on n'entendra pas un jour l'Auteur des Satires, dans la description de son Festin :

Sur tout certain Hableur, &c.

„ Je me suis même mis en tête (continue le P. Bou-  
 „ hours) que les Commentateurs se tourmenteront fort  
 „ pour expliquer ce *Profès dans l'Ordre des Côteaux*, &  
 „ qu'on pourra bien le corriger en lisant, *Profès dans*  
 „ *l'Ordre de Côteaux*, par la raison que *l'Ordre des Côte-*  
 „ *teaux* ne se trouvera point dans l'Histoire Ecclésiasti-  
 „ que, & que les gens de ce tems-là ne sauront pas  
 „ que cet Ordre n'étoit qu'une Société de fins Débau-  
 „ chés, qui vouloient que le vin qu'ils bâvoient, fût  
 „ d'un certain côteau; & qu'on les appelloit pour cela  
 „ *les Côteaux*.

Les plus fameux Côteaux qui produisent le vin de  
 Champagne, sont Rheims, Pérignon, Silléri, Haut-Vil-  
 liers, Aï, Taissy, Verzenai, St. Thiéri. Notre Auteur  
 disoit, que ces trois Seigneurs qu'on nommoit *les Côteaux*,  
 étoient le Commandeur de SOUVRE, le Duc de MOR-  
 TEMAR, & le Marquis de SILLERI.

*Ménage* donne une autre origine à ce nom-là. „ Ce  
 „ fut, dit-il, feu Mr. de LAVARDIN, Evêque du  
 „ Mans, qui se plaignant de ces Messieurs qui disoient  
 „ que son vin n'étoit pas bon, dit que c'étoient des  
 „ délicats qui ne vouloient du vin que d'un certain  
 „ Côteau, & là-dessus on les appella *les Côteaux*. Ces  
 „ Messieurs étoient le Marquis de BOIS-DAUPHIN, du  
 „ nom de *Laval*; le Comte d'OLONNE, du nom de  
 „ la *Trimouille*; l'Abbé de VILLARCEAUX, du nom  
 „ de *Mornai*; & le Comte du BROUSSIN, du nom  
 „ de *Brûlart*. DICT. ETYMOLOG.

Fragment d'une Lettre de Mr. DES MAIZEAUX  
 à \*\*\* sur ce sujet.

„ Lorsque je priai Mr. de St. EVREMOND de m'ap-  
 „ pre-



Je riois de le voir, avec sa mine étique,

Son

R E M A R Q U E S.

„ prendre l'origine du nom de CÔTEAUX, je lui fis  
 „ voir ce que *Ménage* a écrit là-dessus dans son *Diction-*  
 „ *naire Etymologique*, où il dit, que *Mr. de Lavardin*  
 „ Evêque du Mans se plaignant de quelques grands Sei-  
 „ gneurs qui disoient que son Vin n'étoit pas bon, dit que  
 „ c'étoient des délicats qui ne vouloient du vin que d'un cer-  
 „ tain Côteau &c. *Mr. de St. Eyremond* m'assura que  
 „ cet Auteur se trompoit: car 1°. ceux à qui on donna  
 „ le nom de Côteaux n'étoient pas de grands Seigneurs.  
 „ 2°. Ils ne disoient point que le Vin de l'Evêque du  
 „ Mans n'étoit pas bon. 3°. Ce Prélat ne se plaignoit  
 „ point d'eux. 4°. Il ne parloit pas d'un certain Côteau.  
 „ 5°. L'Abbé de *Villarceaux* n'en étoit pas, lui qui ne  
 „ s'entendoit nullement en délicatesse: ni du *Brouffin*,  
 „ qui n'est venu que dix ans après. *Mr. de St. Eyre-*  
 „ *mond* ajouta qu'il étoit lui-même à la table de l'Evê-  
 „ que du Mans, lorsque ce Prélat donna, pour ainsi  
 „ dire, naissance au fameux nom de CÔTEAUX. Il  
 „ m'apprit ensuite la véritable origine de ce nom-là,  
 „ que j'ai rapportée dans la VIE de *Mr. de St. Eyre-*  
 „ *mond*.

Voici l'endroit de la *Vie de St. Eyremond*, où *Mr. Des Maizeaux* parle des Côteaux. „ *Mr. de St. Eyre-*  
 „ *mond*, dit-il, se rendit fameux par son raffinement sur  
 „ la bonne chere. Mais dans la bonne chere, on re-  
 „ cherchoit moins la somptuosité & la magnificence,  
 „ que la délicatesse & la propreté. Tels étoient les  
 „ repas du Commandeur de *Souvré*, du Comte d'*Olonne*,  
 „ & de quelques autres Seigneurs qui tenoient table.  
 „ Il y avoit entr'eux une espece d'émulation, à qui fe-  
 „ roit paroître un goût plus fin, & plus délicat. *Mr. de Lavardin*, Evêque du Mans & Cordon-bleu, s'é-  
 „ toit aussi mis sur les rangs. Un jour que *Mr. de St. Eyremond* mangeoit chez lui, cet Evêque se prit à  
 „ le railler sur sa délicatesse, & sur celle du Comte  
 „ d'*Olonne*, & du Marquis de *Bois-Dauphin*. Ces Mes-  
 „ sieurs, dit ce Prélat, outrent tout à force de vouloir  
 „ raffiner sur tout. Ils ne sauroient manger que du Veau  
 „ de riviere: il faut que leurs Perdrix viennent d'*Auver-*  
 „ „ gne:

110 Son rabat jadis blanc , & sa perruque antique ,  
En lapins de garenne ériger nos clapiers ,

Et

## R E M A R Q U E S.

„ gne : que leurs Lapins soient de la Roche-Guyon ou de  
„ Versine. Ils ne sont pas moins difficiles sur le Fruit : &  
„ pour le Vin , ils n'en sauroient boire que des trois Côtéaux,  
„ d'Ai, d'Haut-Villiers , & d'Avenay. Mr. de St. Eyremond ne manqua pas de faire part à ses Amis de  
„ cette conversation ; & ils répéterent si souvent ce  
„ qu'il avoit dit des Côtéaux , & en plaifanterent en  
„ tant d'occasions , qu'on les appella LES TROIS CÔTEAUX.

Mr. Des Maizeaux remarque dans le même endroit , que le Pere Bouhours , Mr. Ménage & Mr. Despréaux se sont trompés sur l'origine du nom de Côtéaux ; & il renvoye à ce qu'on a dit là-dessus dans les *Nouvelles de la République des Lettres*, Août 1704. pag. 165. & suiv. Voyez la *Vie de Mr. de St. Eyremond* sous l'année 1654 , pag. 39. & 40. de l'Ed. d'Amsterdam 1726.

On croit que le Vin de Champagne doit sa première réputation à Messieurs Colbert & le Tellier , Ministres d'Etat , qui possédoient de grands Vignobles dans la Province de Champagne. On fait néanmoins remonter beaucoup plus loin le tems de la réputation de ce vin ; car on assure , \* que le Pape Léon X. , Charles-Quint , François I. & Henri VIII. Roi d'Angleterre , voulurent toujours user du Vin d'Ai , comme le plus excellent , & le plus épuré de toute senteur de terroir. Ils avoient tous leur propre Maison dans Ai , ou proche d'Ai , pour y faire plus curieusement leurs provisions. Voilà sans doute d'illustres Confreres dans l'Ordre des Côtéaux.

VERS III. *En lapins de garenne ériger nos clapiers.*]  
On appelle ordinairement Clapiers , les Lapins domestiques ; & l'on n'en voit jamais sur les tables bien servies. Dans les *Plaideurs* de Mr. Racine , Chicaneau dit à son valet :

Prens

\* St. Eyremond , *Lettre à Mr. le Comte d'Olonne*, Tom. III.

- Et nos pigeons Cauchois en superbes ramiers;  
 Et pour flatter notre Hôte, observant son visage  
 Composer sur ses yeux son geste & son langage.
- 115 Quand notre Hôte charmé, m'avifant sur ce point,  
 Qu'avez-vous donc, dit-il, que vous ne mangez point?  
 Je vous trouve aujourd'hui l'ame toute inquiète,  
 Et les morceaux entiers restent sur votre assiette.  
 Aimez-vous la muscade? On en a mis par-tout.
- 120 Ah! Monsieur, ces poulets sont d'un merveilleux goût.  
 Ces pigeons sont dodus, mangez sur ma parole.  
 J'aime à voir aux lapins cette chair blanche & molle.

Ma

## R E M A R Q U E S.

*Prends-moi dans ce Clapier trois Lapins de garenne,  
 Et chez mon Procureur porte-les ce matin.*

VERS 112. *Et nos pigeons Cauchois en superbes Ramiers.*] Pigeons Cauchois sont de gros Pigeons: & ce mot de *Cauchois* est venu de Normandie, à cause que les Pigeons de Caux sont plus gros que les autres. *Cauchois*, qui est né au Pays de Caux. MÉNAGE, *Dist. Etymol.*

*Ramier*, sorte de Pigeon sauvage qui perche sur les branches des arbres: ce que les Pigeons domestiques ne font pas.

VERS 119. *Aimez-vous la muscade? On en a mis par-tout.*] Il demande si l'on aime la Muscade; & il y en a assez ordinaire. D'ailleurs, c'étoit un goût hors de mode, & depuis long-tems on ne vouloit plus que la muscade se fit sentir dans les ragoûts.

VERS 122. *J'aime à voir aux lapins cette chair blanche & molle.*] Ce Personnage donne encore ici une preuve de son mauvais goût: car les Lapins, pour être bons, doi-

Ma foi, tout est passable, il le faut confesser,  
Et Mignot aujourd'hui s'est voulu surpasser.

125 Quand on parle de sauce il faut qu'on y raffine.

Pour moi j'aime sur-tout que le poivre y domine.

J'en suis fourni, Dieu fait, & j'ai tout Pelletier  
Roulé dans mon office en cornets de papier.

A tous ces beaux discours, j'étois comme une pierre,

130 Ou comme la Statue est au Festin de Pierre:

Et

### R E M A R Q U E S.

doivent avoir la chair ferme & de couleur un peu bize.  
Il n'y a que les Clapiers qui ayent la chair blanche &  
molle.

VERS 126. *J'aime sur-tout que le poivre y domine.*  
Le Commandeur de Souvré avoit le goût usé par la bon-  
ne chere, & aimoit beaucoup le poivre, la muscade &  
les épices les plus fortes.

VERS 127. *J'ai tout Pelletier &c.*] Cette raillerie est  
extrêmement fine & délicate, parce qu'elle est indirecte.  
On a parlé de *Pelletier* dans les Remarques sur le Vers  
54. du *Discours au Roi*, & sur le Vers 76. de la Satire  
précédente.

VERS 130. *Ou comme la Statue est au Festin de Pierre.*  
Le *Festin de Pierre* est une Pièce de Théâtre dont le su-  
jet nous a été apporté en France par les Comédiens  
Italiens, qui l'ont imitée des Espagnols. TIRSO DE  
MOLINA, Auteur Espagnol, est le premier qui l'a  
traitée. Il l'a intitulée, *El Combidado de piedra*: ce qui  
a été mal rendu en notre Langue par, *le Festin de Pier-  
re*: car ces paroles signifient précisément, *le Convie de  
pierre*: c'est-à-dire, *la Statue de marbre ou de pierre, con-  
viée à un repas*. Cependant l'usage a prévalu. Ce qui  
peut y avoir donné lieu, c'est que la Statue qui se rend  
au souper auquel elle a été invitée, est la Statue d'un  
Commandeur nommé *Dom Pedro*. De là est venu sans  
doute le nom de *Festin de Pierre*. Toutes les Troupes  
de Comédiens ont accommodé cette Pièce à leur Théâ-  
tre.

Et fans dire un seul mot, j'avalois au hazard  
 Quelque atle de poulet dont j'arrachois le lard.

Cependant mon Hableur, avec une voix haute,  
 Porte à mes Campagnards la fanté de notre Hôte;  
 135 Qui tous deux pleins de joye, en jettant un grand cri,  
 Avec un rouge-bord acceptent son deffi.

Un si galant exploit réveillant tout le monde,  
 On a porté par-tout des verres à la ronde,  
 Où les doigts des Laquais, dans la crasse tracés,  
 140 Témoignoient par écrit qu'on les avoit rincés.  
 Quand un des Conviés, d'un ton mélancholique,  
 Lamentant tristement une chanson bachique:

Tous

### R E M A R Q U E S.

tre. *De Villiers*, Comédien, l'a traitée pour le Théâtre de l'Hôtel de Bourgogne. *Moliere* la fit paroître en 1665. sur le Théâtre du Palais Royal, avec beaucoup plus de régularité & d'agrémens. Elle n'avoit encore été jouée à Paris que par les Italiens, dans le tems que Mr. *Despréaux* composa cette Satire. *Dorimond* fit ensuite le *Festin de Pierre*, & le mit en vers. *Rosimond* en fit encore un autre, qui fut représenté sur le Théâtre du Marais, en 1670. Enfin, *Corneille* le jeune a tourné en vers la Pièce de *Moliere*, en y faisant quelques légers changemens dans la disposition. Elle commença à paroître au mois de Janvier, 1677. & c'est cette dernière qu'on jouë présentement en France.

VERS 141. *Quand un des Conviés, d'un ton mélancholique, &c.*] Mr. *de la C.* . . . Neveu de notre Auteur, avoit la voix assez belle; mais il chantoit toutes sortes d'airs, même les plus gais, d'un ton si triste & si mélancholique, qu'on eût dit qu'il lamentoit, au lieu de chanter.

VERS 142. — *Une chanson bachique.*] *BERNIER* le Voyageur appelloit les chansons à boire, des *Chansons Bachiques*.

Tous mes Sots à la fois, ravis de l'écouter,  
Détonnant de concert, se mettent à chanter.

145 La Musique sans doute étoit rare & charmante :

L'un traîne en longs fredons une voix glapissante,  
Et l'autre l'appuyant de son aigre fauffet,  
Semble un violon faux qui jure sous l'archet.

Sur ce point un jambon, d'assez maigre apparence,

150 Arrive sous le nom de jambon de Mayence.

Un Valet le portoit, marchant à pas comptés,

Comme

### R E M A R Q U E S.

*Bachiques*, selon l'ancien langage. *Avant que j'allasse au Mogol*, disoit-il, *je savois grand nombre de chansons bachiques*. L'Auteur a employé cette expression surannée en parlant d'un Noble Campagnard. Il y a des *Chansons Bachiques* dans le Recueil des *Airs du Savoyard*, fameux Chantre du Pont-neuf. M. Despréaux n'a vraisemblablement fait ici que suivre un usage qui subsistoit encore dans le tems qu'il composoit cette Satire. On trouve des *Chansons Bachiques* dans les Auteurs ses contemporains. Aujourd'hui l'on dit assez universellement : *Chanson à boire*, *Air à boire*. Cependant nos Poètes ne feroient pas difficulté de dire au besoin : une *Chanson* ou des *Chansons Bachiques*. Ils diroient même : des *Airs Bachiques*. Il est certain qu'on dit fort bien : une *Ode Bachique* ; mais on ne s'avisera jamais de dire : une *Ode à boire*.

VERS 150. — *Sous le nom de jambon de Mayence.* Les jambons de Mayence sont préparés d'une façon particulière. Ils viennent de Westphalie, & on les appelle jambons de Mayence, parce qu'autrefois il y avoit une foire de ces jambons à Mayence : cette foire se tient maintenant à Francfort sur le Mein.

IMIT. Vers 151. *Un Valet le portoit, marchant à pas comptés, &c.* Horace s'est aussi moqué de la gravité avec laquelle un Valet apportoit des bouteilles de vin  
sur

Comme un Recteur suivi des quatre Facultés.  
 Deux Marmitons crasseux, revêtus de serviettes,  
 Lui servoient de Maffiers, & portoient deux affiettes,  
 155 L'une de champignons, avec des ris de veau,  
 Et l'autre de pois verts, qui se noyoient dans l'eau.  
 Un spectacle si beau surprenant l'assemblée,  
 Chez tous les Conviés la joie est redoublée:  
 Et la troupe à l'instant, cessant de fredonner,  
 160 D'un ton gravement fou s'est mise à raisonner.  
 Le vin au plus muet fournissant des paroles,

Cha-

## R E M A R Q U E S.

sur sa tête, disant que ce Valet s'avance à pas plus mesurés qu'une jeune Athénienne qui porte les vases dont on se sert dans les Sacrifices de Cérès.

— — — *Ut Attica Virgo*

*Cum sacris Cereris, procedit fuscus Hydaspes*

*Cacuba vina ferens. L. II. Sat. VIII. v. 13.*

VERS 152. *Comme un Recteur &c.*] L'Auteur tire sa comparaison, des Processions de l'Université de Paris, à la tête desquelles marche le Recteur, précédé de ses Bedeaux, & suivi des quatre Facultés, qui sont les Arts, la Médecine, le Droit, & la Théologie. Le Recteur est le premier Officier électif de l'Université; & la Procession du Recteur se fait quatre fois l'année.

VERS 154. *Lui servoient de Maffiers.*] Quand le Recteur va en procession, il est toujours accompagné de deux *Maffiers*; c'est-à-dire, deux Bedeaux qui portent devant lui des Masses, ou Bâtons à tête, garnis d'argent, tels qu'on en porte par honneur devant le Roi, & devant Mr. le Chancelier.

IMIT. Vers 161. *Le vin au plus muet fournissant des paroles.*] HORACE L. I. Ep. V. v. 19.

Facun.

Chacun a débité ses maximes frivoles,  
 Réglé les interêts de chaque Potentat,  
 Corrigé la Police, & réformé l'Etat;  
 165 Puis de-là s'embarquant dans la nouvelle guerre,  
 A vaincu la Hollande, ou battu l'Angleterre.  
 Enfin, laissant en paix tous ces Peuples divers,  
 De propos en propos on a parlé de Vers.  
 Là, tous mes Sots, enflés d'une nouvelle audace,  
 170 Ont jugé des Auteurs en maîtres du Parnasse,  
 Mais notre Hôte sur-tout, pour la justesse & l'art,  
 Ele-

## R E M A R Q U E S.

*Fœcundi calices quem non fecere disertum?*

VERS 166. *A vaincu la Hollande, ou battu l'Angleterre.*] L'Angleterre & la Hollande étoient alors en guerre. Les Hollandois perdirent en 1665. une grande bataille sur mer contre les Anglois. Le Roi se déclara ensuite contre l'Angleterre, en faveur des Hollandois; & cette guerre fut terminée par le Traité de Breda, au mois de Janvier 1667.

IMIT. Vers 170. *Ont jugé des Auteurs &c.*] *Perse*, Satire I. v. 30.

— — — *Ecce inter pocula querunt*

*Romulidæ saturi quid diu pœmata narrent.*

VERS 171. — — — *Pour la justesse & l'art,.....*  
*Théophile & Ronsard.*] THÉOPHILE DE VIAUD, connu sous le nom de *Poëte Théophile*, avoit l'imagination vive & brillante; mais pour la régularité & la justesse, ce n'est pas dans ses vers qu'il la faut chercher. RONSARD avoit le génie élevé, & de grands talens pour la Poësie; mais il semble que l'art n'ait servi qu'à corrompre en lui la nature, au lieu de la perfectionner.



Elevoit jufqu'au ciel Théophile & Ronfard.  
 Quand un des Campagnards relevant fa mouftache,  
 Et fon feutre à grands poils -ombragé d'un panache,  
 175 Impofe à tous filence, & d'un ton de Docteur,  
 Mor-

## R E M A R Q U E S.

ner. En effet, fes vers font pleins de licences outrées; & l'affectation qu'il eut de les charger d'une érudition fatigante & mal ménagée, les a rendus peu intelligibles. C'est ce qui fit bientôt déchoir ce Poëte, de la haute réputation qu'il s'étoit acquife dans fon fiècle: & depuis long-tems on ne lit plus fes Poëfies. Voyez la Remarque fur le Vers 126. du premier Chant de l'Art Poétique.

VERS 173. *Quand un des Campagnards &c.*] Mr. De B\*\*\*. Gentilhomme de Châlons, Cousin de notre Poëte. Il portoit effectivement une grande mouftache, qu'il relevoit ordinairement avant que de parler; & fon chapeau femblable à un feutre, étoit un chapeau à grands poils, couvert d'un panache ou gros bouquet de plumes. Il vint à Paris quelque tems après la réception de Gilles Boileau à l'Académie: *Ah, Ah, Cousin, lui dit-il, vous êtes donc parmi ces Messieurs de l'Académie Françoife! Combien cela vaut-il de revenu par année?*

VERS 174. *Et fon feutre à grands poils;*] Anciennement on difoit, *un chapeau de feutre;* témoin VILLON, qui dit dans une double Ballade:

*Abufé m'a, & fait entendre  
 Toujours de ung, que c'est ung autre:  
 De farine, que ce fust cendre;  
 D'ung mortier, ung chapeau de feutre.*

On trouve auffi dans le *Cymbalum Mundi*, de BONAVENTURE DES PERRIERS, Dial. III. *Mais au Diable l'une qui me die: Tien, Mercure, voilà pour avoir un feutre de chapeau.* Pag. 106 & 107. Ed. d'Amft. 1711.

Morbleu ! dit-il, la Serre est un charmant Auteur !  
 Ses vers sont d'un beau stile, & sa prose est coulante.  
 La Pucelle est encore une Oeuvre bien galante,  
 Et je ne sai pourquoi je bâille en la lisant.

Le

## R E M A R Q U E S.

VERS 176. — *La Serre est un charmant Auteur !*  
 PUGET DE LA SERRE, misérable Ecrivain, qui a publié quantité d'Ouvrages en prose & en vers. Ils ne laissoient pas d'être débités à mesure qu'ils paroissent ; mais l'Auteur les ayant fait imprimer en un corps, personne ne voulut plus les acheter. Il convenoit lui-même que ses Ecrits étoient un galimathias continuel, & il se glorifioit de cela même, disant qu'il avoit trouvé un secret inconnu aux autres Auteurs : *C'est, disoit-il, d'avoir su tirer de l'argent de mes Ouvrages tout mauvais qu'ils sont, tandis que les autres meurent de faim avec de bons Ouvrages.* Un jour il eut la curiosité d'aller entendre les Conférences que RICHESOURCE faisoit sur l'Eloquence, dans une maison de la Place Dauphine. Après que celui-ci eut débité toutes ses extravagances, *La Serre*, en manteau long & en rabat, se leva de sa place, & allant embrasser *Richesource* : *Ah ! Monsieur*, lui dit-il, *je vous avoue que depuis vingt ans j'ai bien débité du galimathias ; mais vous venez d'en dire plus en une heure, que je n'en ai écrit en toute ma vie.*

VERS 178. *La Pucelle est encore une Oeuvre bien galante.*] *La Pucelle*, ou *la France délivrée*, Poëme héroïque de *Chapelain*. Voyez ce qu'on a dit de cet Auteur & de son Poëme, à la note du Vers 25 du *Discours au Roi*.

VERS 179. *Et je ne sai pourquoi je bâille en la lisant.*] Un jour *Chapelain* lisoit son Poëme chez Mr. le Prince. On y applaudissoit, & chacun s'efforçoit de le trouver beau. Mais *Madame de Longueville*, à qui un des Admirateurs demanda si elle n'étoit pas touchée de la beauté de cet Ouvrage, répondit : *Oui, cela est parfaitement beau, mais il est bien ennuyeux.* Cette pensée est l'original de celle de Mr. *Despréaux*.

180 Le Païs, fans mentir, est un bouffon plaifant;  
Mais je ne trouve rien de beau dans ce Voiture.

Ma

### R E M A R Q U E S.

VERS 180. *Le Païs, fans mentir, est un bouffon plaifant:]* RENÉ LE PAÏS étoit de la ville de Nantes en Bretagne. Il s'appliqua aux affaires qui regardent les droits du Roi, & comme il les entendoit fort bien, on lui donna la Direction générale des Gabelles de Dauphiné & de Provence. Il avoit l'esprit aisé, vif & agréable, & il composoit en vers & en prose, avec facilité. En 1664. il publia des Lettres & des Poësies, sous le titre d'*Amiliés, Amours, & Amourettes*. Les Railleurs l'appellerent *le Singe de Voiture*; parce que *Le Païs* se flattoit d'imiter l'enjoüement & la délicatesse de cet Auteur. C'est ce que Mr. *Despréaux* insinue en cet endroit, par la contre-vérité qu'il met dans la bouche de son Campagnard, qui préfere *Le Païs* à *Voiture*. *Le Païs* prit cette raillerie en galant homme; & il écrivit de Grenoble, où il étoit alors, une Lettre badine sur ce sujet à un de ses amis qui étoit à Paris. On la peut voir dans ses *Nouvelles Oeuvres*, qui font la suite du premier volume. Il fit plus: étant lui-même à Paris, il alla voir Mr. *Despréaux*, & foutint toujours son caractère enjoüé. Mr. *Despréaux* fut d'abord embarrassé de la visite d'un homme qu'il avoit mis en droit de se plaindre; mais il dit pour toute excuse à Mr. *Le Païs*, qu'il ne l'avoit nommé dans sa Satire, que parce qu'il avoit vû des gens qui le préféreroient à *Voiture*. Mr. *Le Païs* passa facilement condamnation sur cette préférence, & ils se séparèrent bons amis. Notre Auteur estimoit plus la prose de *Le Païs* que ses vers. René *Le Païs*, Sieur du Plessis-Villeneuve, mourut à Paris dans la Rue du Bouloi, le dernier jour d'Avril 1690., & fut enterré à St. Eustache, où le célèbre VINCENT VOITURE avoit été aussi enterré.

VERS 181. *Mais je ne trouve rien de beaa dans ce Voiture.]* Mr. de la Fontaine avoit mené Mrs. *Despréaux* & *Racine* à Château-Thierry, qui étoit le lieu de sa naissance. Un des principaux Officiers de cette Ville invita

Ma foi, le jugement fert bien dans la lecture.  
 A mon gré, le Corneille est joli quelquefois.  
 En vérité pour moi, j'aime le beau François.  
 185 Je ne fai pas pourquoi l'on vante l'Alexandre :

Ce

## R E M A R Q U E S.

invita un jour à dîner Mr. *Despréaux* tout seul, & laissa ses deux Amis qui étoient occupés ailleurs. Pendant le repas, la conversation roula particulièrement sur les Belles-Lettres. L'Officier de Robe jugea de tout en maître: Il dit qu'il n'aimoit point *ce Poëte*; qu'à la vérité, *le Corneille* lui faisoit plaisir quelquefois, mais que sur-tout il étoit passionné pour le beau langage. Et puis il disoit, en s'applaudissant de son bon goût: *Avoüez, Monsieur, que le jugement fert bien dans la lecture.*

VERS 183. — *Le Corneille est joli quelquefois.*] L'épithete de *joli* convient aussi peu au grand *Corneille*, qu'elle convenoit à Mr. *de Turenne*, quand un jeune homme de la Cour s'avisa de dire, que Mr. *de Turenne* étoit un *joli* Homme. C'est en ce sens que l'on dit de ce qui a un caractère de grandeur: *Cela passe le joli.* Mais notre Auteur fait parler ainsi un Campagnard, pour le rendre ridicule.

IMIT. Vers 183 & 184. — *le Corneille est joli quelquefois. En vérité pour moi, j'aime le beau François.*] En même temps que notre Auteur acheve de rimer les propos extravagans de son Officier de Robe de Château-Thierry, n'a-t-il point en vue d'imiter *Regnier* qui fait dire au *Pédant*, qu'il introduit dans la Satire X.?

*Que Pline est indgal, Térence un peu joli;  
 Mais sur-tout il estime un langage poli.*

VERS 185. *Je ne fai pas pourquoi l'on vante l'Alexandre.*] ALÉXANDRE LE GRAND, Tragédie de Mr. RACINE, qui la donna au public en 1665. Quand il l'eut faite, l'Abbé de BERNAY, chez qui il demouroit, souhaita qu'elle fût représentée par les Comédiens

Ce n'est qu'un glorieux, qui ne dit rien de tendre.  
 Les Héros chez Quinaut parlent bien autrement,  
 Et jusqu'à *Je vous hais*, tout s'y dit tendrement.  
 On dit qu'on l'a drapé dans certaine Satire,

Qu'un

### R E M A R Q U E S.

de l'Hôtel de Bourgogne, & Mr. Racine vouloit que ce fût par la Troupe de *Moliere*. Comme ils étoient en grande contestation là-dessus, Mr. Despréaux intervint, & décida par une plaisanterie, disant, qu'il n'y avoit plus de bons Auteurs à l'Hôtel de Bourgogne : qu'à la vérité il y avoit encore le plus habile Moucheur de chandelles qui fût au monde, & que cela pourroit bien contribuer au succès d'une Pièce. Cette plaisanterie seule fit revenir l'Abbé de Bernay, qui étoit d'ailleurs très-obstiné ; & la Pièce fut donnée à la Troupe de *Moliere*.

VERS 188. *Et jusqu'à Je vous hais, tout s'y dit tendrement.*] Dans les Tragédies de *Quinaut*, tous les sentimens sont tournés à la tendresse, jusques dans les endroits où l'on ne devoit exprimer que de la haine ou de la douleur : c'est pourquoi on l'avoit surnommé le *doucereux Quinaut*. Mr. Despréaux avoit vû jouer *Stratonice*, Tragédie de ce Poëte, où *Floridor* faisoit le rôle d'*Antiochus*, qui est l'Amant ; & *la Baron* faisoit celui de *Stratonice*, qui est la Maîtresse. *Antiochus* disoit bien tendrement à *Stratonice* ; *Vous me haïssez donc ?* A quoi *Stratonice* répondoit aussi d'un air fort passionné : *J'y mets toute ma gloire*. Enfin, après avoir tourné en plusieurs façons les mots de *haine* & de *haïr*, la Scene finissoit par ces deux vers :

*Adieu, croyez toujours que ma haine est extrême ;*

*Prince, & si je vous hais, haïssez-moi de même.*

C'est particulièrement cet endroit que Mr. Despréaux a eu en vue. *Act. II. Scène 6. & 7.*

VERS 189. *On dit qu'on l'a drapé dans certaine Satire.*] Dans la Satire précédente, adressée à *Moliere* ; & c'est cette

190 Qu'un jeune Homme... Ah! je fai ce que vous  
voulez dire,

A répondu nôtre Hôte. *Un Auteur sans défaut ,  
La Raison dit Virgile, & la Rime Quinaut.*

Justement. A mon gré, la pièce est assez plate.

Et puis blâmer Quinaut.... Avez-vous vû l'Astrate?

195 C'est-là ce qu'on appelle un Ouvrage achevé.

Sur-tout l'*Anneau Royal* me semble bien trouvé.

Son

### R E M A R Q U E S.

cette raison qui a déterminé l'Auteur à placer ces deux Satires dans son Livre, immédiatement l'une après l'autre, quoiqu'elles n'ayent pas été composées dans le même ordre. Après la seconde Satire, l'Auteur avoit fait la quatrième, & le *Discours au Roi*, avant la Satire troisième.

VERS 193. *Justement. A mon gré.*] C'est le Noble Campagnard qui reprend ici le discours.

VERS 194. & 196. — *Avez-vous vû l'Astrate? ... Sur-tout l'Anneau Royal.*] ASTRATE, *Roi de Tyr*, Tragédie de Quinaut, fut représentée au commencement de l'année 1665. L'Auteur du *Journal des Savans*, faisant l'éloge de *Astrate*\*, dit que cette Pièce a de la tendresse par-tout, & de cette tendresse délicate qui est toute particulière à Mr. Quinaut. L'*Anneau Royal* fait le sujet de la Scène 3. & 4. de l'Acte troisième. *Elise*, héritière du Royaume de Tyr, donne à *Agénor* son parent, un Anneau, qui étoit la marque de la dignité Royale, pour le remettre à *Astrate*, qui est aimé de la Reine, & qu'elle veut faire Roi en l'épousant. Mais *Agénor*, qui avoit été nommé par le pere de la Reine pour être son époux, ne veut point se dessaisir de l'*Anneau Royal*: & comme il veut se servir de l'autorité souveraine que lui donne ce précieux Anneau,  
pour

\* *Journal du 23. de Mars 1665.*

Son sujet est conduit d'une belle maniere,  
 Et chaque Acte en sa Pièce est une Pièce entiere!  
 Je ne puis plus souffrir ce que les autres font.  
 200 Il est vrai que Quinaut est un Esprit profond,  
 A repris certain Fat, qu'à sa mine discrete  
 Et son maintien jaloux j'ai reconnu Poëte:  
 Mais il en est pourtant qui le pourroient valoir.  
 Ma foi, ce n'est pas vous qui nous le ferez voir,  
 205 A dit mon Campagnard avec une voix claire,  
 Et déjà tout bouillant de vin & de colere.  
 Peut-être, a dit l'Auteur pâlisant de courroux:

Mais

### R E M A R Q U E S.

pour faire arrêter son Rival, il est lui-même mis en prison par ordre de la Reine.

VERS 198. *Et chaque Acte en sa Pièce est une Pièce entiere.*] Une des premieres régles du Théâtre, est qu'il ne faut qu'une Action pour le sujet d'une Pièce Dramatique; & cette Action doit être non seulement complete, mais continuée jusqu'à la fin, sans aucune interruption. Or notre Auteur prétend que dans l'*Astrate*, l'Action théâtrale est interrompue à la fin de chaque Acte: ce qui fait autant d'Actions, qu'il y a d'Actes dans la Pièce. Cette critique est très-fine. „ J'ai relû l'*Astrate*, „ m'a dit Mr. *Despréaux*. J'ai été étonné que je „ n'en aie pas dit davantage dans ma Satire; car il n'y „ a rien de plus ridicule, & il semble que tout y ait „ été fait exprès en dépit du bon sens. A la fin, on „ dit à *Astrate*, que sa Maîtresse est empoisonnée: cela „ se dit devant elle; & il répond pour toute chose, „ *Madame*. Cela n'est-il pas bien touchant? Nous di- „ sions autrefois, qu'il valoit bien mieux mettre, *Tie-* „ *dame*.” BROSSETTE.

VERS 201. *A repris certain Fat.*] Cet endroit ne désigne personne en particulier.

Mais vous, pour en parler, vous y connoissez-vous ?  
Mieux que vous mille fois, dit le Noble en furie.

210 Vous ? Mon Dieu, mêlez-vous de boire, je vous prie,  
A l'Auteur sur le champ aigrement reparti.  
Je suis donc un Sot ? Moi ? vous en avez menti,  
Reprend le Campagnard, & fans plus de langage,  
Lui jette, pour deffi, son assiette au visage.

215 L'autre esquive le coup, & l'assiette volant  
S'en va frapper le mur, & revient en roulant.  
A cet affront, l'Auteur se levant de la table,  
Lance à mon Campagnard un regard effroyable :  
Et chacun vainement se ruant entre-deux,

220 Nos Braves s'accrochant se prennent aux cheveux,  
Aussi-tôt sous leurs pieds les tables renversées  
Font voir un long débris de bouteilles cassées :  
En vain à lever tout les Valets sont fort prompts,  
Et les ruisseaux de vin coulent aux environs.

225 Enfin, pour arrêter cette lutte barbare,  
De nouveau l'on s'efforce, on crie, on les sépare ;  
Et leur première ardeur passant en un moment,

On

### R E M A R Q U E S.

VERS 216. *S'en va fraper le mur, & revient en roulant.* L'Auteur a cherché à imiter, par le son des mots, le bruit que fait une assiette en roulant. Il y a d'ailleurs beaucoup de grace dans cette imitation de la Poësie héroïque, abaissée à un sujet plaisant. La beauté de la Poësie consiste principalement dans les images, & dans les peintures sensibles : & c'est en quoi *Homere* & *Virgile* surpassent tous les autres Poëtes.



On a parlé de paix & d'accommodement.

Mais, tandis qu'à l'envi tout le monde y conspire,

230 J'ai gagné doucement la porte fans rien dire,

Avec un bon serment, que si pour l'avenir,

En pareille cohue on me peut retenir,

Je consens de bon cœur, pour punir ma folie,

Que tous les vins pour moi deviennent vins de Brie,

235 Qu'à Paris le gibier manque tous les hivers,

Et qu'à peine au mois d'Août l'on mange des pois verts.

### R E M A R Q U E S.<sup>(\*)</sup>

CHANG. Vers 233. *Je consens de bon cœur.*] Il y avoit, *d'un bon cœur*, dans les éditions de 1674. & de 1675. mais c'étoit une faute. L'Auteur a toujours mis, *de bon cœur*, dans les autres éditions.

VERS 234. *Deviennent vins de Brie.*] Les vins de la Province de Brie sont si mauvais qu'ils sont passés en proverbe: Aussi a-t-on dit en chanson:

*Mais tout vin est vin de Brie,  
Quand on boit avec un Fat.*



AVIS



## AVIS SUR LA IV. SATIRE.

*LA Satire IV. a été faite en l'année 1664. immédiatement après la seconde Satire, & avant le Discours au Roi.*

*Mr. l'Abbé LE VAYER, à qui elle est adressée, étoit fils unique de LA MOTHE LE VAYER, Conseiller d'Etat, Précepteur de MONSIEUR Philippe de France, Frere unique du Roi. En 1655. l'Abbé le Vayer publia une Traduction Française de Florus, qu'il dit avoir été faite par ce jeune Prince, & il accompagna cette Version d'un Commentaire savant & curieux. On croit qu'il a aussi composé le Roman de Tarsis & Zélie qui est fort bien écrit.*

*Cet Abbé avoit un attachement singulier pour Moliere, dont il étoit le partisan & l'admirateur. Il mourut âgé d'environ 35. ans, au mois de Septembre 1664. peu de tems après que cette Satire eut été composée. Mr. Despréaux en conçut l'idée dans une conversation qu'il eut avec l'Abbé le Vayer & Moliere, dans laquelle on prouva par divers exemples que tous les hommes sont fous, & que chacun croit néanmoins être sage tout seul. Cette proposition fait le sujet de cette Satire. Moliere avoit résolu de faire une Comédie sur le même sujet. Il trouvoit que Desmaretz n'avoit pas bien rempli ce dessein dans la Comédie des Visionnaires.*



## SATIRE IV.

A M. L'ABBÉ LE VAYER.

D'Où vient, cher LE VAYER, que l'Homme  
le moins sage

Croit toujours seul avoir la Sageffe en partage,  
Et qu'il n'est point de Fou, qui par belles raisons  
Ne loge son voisin aux Petites-Maisons?

5 Un Pédant enivré de sa vaine science,  
Tout hérissé de Grec, tout bouffi d'arrogance,  
Et qui de mille Auteurs retenus mot pour mot,

Dans

## REMARQUES.

VERS 4. — *Aux Petites-Maisons.*] Hôpital de Paris, où l'on enferme les Fous dans de petites chambres. Autrefois on l'appelloit l'Hôpital de Saint-Germain des Prés, parce qu'il dépendoit de l'Abbaye de St. Germain; & c'étoit une *Maladrerie* destinée à retirer les Ladres qui y alloient coucher. Mais en 1544. cet Hôpital n'ayant point de revenus, la Cour de Parlement le fit démolir, & le Cardinal de Tournon, Abbé de Saint-Germain, en vendit la place en 1557. aux Echevins de Paris, qui y firent bâtir l'Hôpital des Petites-Maisons.

VERS 5. *Un Pédant enivré.*] L'Auteur fait ici les caractères d'un Pédant, d'un Galant, d'un faux Dévot, & d'un Libertin. Ce sont des caractères généraux qui n'ont point d'objet particulier. Pradon a voulu insinuer que le portrait du Pédant étoit fait sur Mr. Charpentier de l'Académie Française; mais sa conjecture étoit sans fondement. PRADON, *Préf. des nouvelles Rem. sur les Ouvrages de Mr. Despréaux.*

Dans sa tête entaffés, n'a souvent fait qu'un Sot,  
 Croit qu'un Livre fait tout, & que sans Arifote  
 10 La raison ne voit goutte, & le bon sens radote.

D'autre part un Galant, de qui tout le métier  
 Est de courir le jour de quartier en quartier,  
 Et d'aller, à l'abri d'une perruque blonde,  
 De ses froides douceurs fatiguer tout le monde,  
 15 Condamne la science, & blâmant tout Ecrit,  
 Croit qu'en lui l'ignorance est un titre d'esprit:  
 Que c'est des gens de Cour le plus beau privilége,  
 Et renvoye un Savant dans le fond d'un Collége.

Un Bigot orgueilleux, qui dans sa vanité  
 20 Croit duper jusqu'à Dieu par son zèle affecté,  
 Couvrant tous ses défauts d'une fainte apparence,  
 Damne tous les Humains, de sa pleine puissance.

Un Libertin d'ailleurs, qui, sans ame & sans foi,  
 Se fait de son plaisir une suprême loi,

Tient

### R E M A R Q U E S.

VERS 10. *La raison ne voit goutte.*] L'Auteur auroit pu mettre: *La raison est aveugle*; & ce changement ne lui déplaifoit pas.

VERS 22. *Damne tous les Humains, de sa pleine puissance.*] MOLIERE a imité cette pensée, dans son *Festin de Pierre*, Acte V. Scène 2. où il fait dire à DON JUAN: *Je saurai déchaîner contre mes ennemis, des zélés indiscrets, qui sans connoissance de cause crieront contre eux, qui les accableront d'injures, & les damneront hautement de leur autorité privée.* MOLIERE composa le *Festin de Pierre* à la fin de 1664. peu de tems après que cette Satire eut été faite.

25 Tient que ces vieux propos, de Démons & de flammes,  
Sont bons pour étonner des enfans & des femmes;  
Que c'est s'embarasser de fous superflus,  
Et qu'enfin tout Dévot a le cerveau perclus.

En un mot, qui voudroit épuiser ces matieres,  
30 Peignant de tant d'esprits les diverses manieres,  
Il compteroit plutôt, combien, dans un Printems,  
Guenaud & l'antimoine ont fait mourir de gens,  
Et combien la Neveu, devant son mariage,  
A de fois au public vendu son P\*\*\*.

Mais,

### R E M A R Q U E S.

IMITATION. Vers 31. *Il compteroit plutôt, &c.*  
Ces deux vers sont imités de JUVÉNAL, Satire X.  
Vers 220.

*Promptius expediam, quot amaverit Hippia machos,  
Quot Themison agros autumnno occiderit uno.*

VERS 32. *Guenaud & l'antimoine.*] Dans le tems que cette Satire fut composée, la dispute des Médecins au sujet de *l'antimoine* étoit dans sa plus vive chaleur. GUENAUD, Médecin de la Reine, étoit à la tête de ceux qui en approuvoient l'usage; & le célèbre *Gui Patin* étoit un des plus grands ennemis de ce minéral. Voyez le 23. *Journal des Sçavans* 1666.

*Guenaud* mourut le 16. de Mai 1667. Pendant sa vie on déguisa son nom dans les premières éditions, sous celui de *Desnaud*, Apoticaire.

VERS 33. *Et combien la Neveu, devant son mariage.*] LA NEVEU fameuse Courtisane, extrêmement décriée par les débauches éclatantes & scandaleuses que quelques-uns des principaux Seigneurs de la Cour faisoient chez elle. Elle étoit morte avant la composition de cette Satire.

*Devant son mariage.*] *Devant & Avant*, sont deux Prépositions que l'on employoit autrefois indifféremment: mais

35 Mais, sans errer en vain dans ces vagues propos,  
 Et pour rimer ici ma pensée en deux mots;  
 N'en déplaise à ces Fous nommés Sages de Grece;  
 En ce monde il n'est point de parfaite Sageffe;  
 Tous les hommes font fous, & malgré tous leurs soins,  
 40 Ne different entre eux que du plus ou du moins.  
 Comme on voit qu'en un bois, que cent routes fé-  
 parent,  
 Les voyageurs sans guide assez souvent s'égarent,  
 L'un à droit, l'autre à gauche, & courant vainement,

La

## R E M A R Q U E S.

mais l'usage en a déterminé plus particulièrement le sens: *Devant*, sert à marquer le lieu: & *Avant*, désigne le tems. Ainsi il auroit été plus régulier de mettre ici: *Avant son mariage*; & l'Auteur l'auroit fait, si le mot précédent n'avoit pas fini par une voyelle. Il pouvoit aisément mettre quelque autre nom, que celui de *la Neveu*, sans rompre la mesure du Vers: & ce n'est pas la difette des noms qui l'a empêché de faire ce changement.

CHANGEMENT. Vers 41. *Comme on voit qu'en un bois &c.*] Première maniere, avant l'impression;

*Comme lorsqu'en un bois tout rempli de traverses,  
 Souvent chacun s'égare en ses routes diverses, &c.*

IMIT. Ibid. *Comme on voit qu'en un bois &c.*] HORACE, L. II. Sat. III. v. 48.

— — *Velut Sylvis, ubi passim*

*Palantes error certo de tramite pellit.*

*Ille sinistrorsum; hic dextrorsum abit: unus utrique*

*Error, sed variis illudit partibus.*

- La même erreur les fait errer diversement :
- 45 Chacun fuit dans le monde une route incertaine,  
Selon que son erreur le jouë & le promene :  
Et tel y fait l'habile & nous traite de fous,  
Qui sous le nom de sage est le plus fou de tous.  
Mais quoi que sur ce point la Satire publie,
- 50 Chacun veut en sagesse ériger sa folie,  
Et se laissant régler à son esprit tortu,  
De ses propres défauts se fait une vertu.  
Ainsi, cela soit dit pour qui veut se connoître,  
Le plus sage est celui qui ne pense point l'être :
- 55 Qui toujours pour un autre enclin vers la douceur,  
Se regarde soi-même en sévère Censeur,  
Rend à tous ses défauts une exacte justice,  
Et fait, sans se flatter, le procès à son vice.  
Mais chacun pour soi-même est toujours indulgent.
- 60 Un Avare idolâtre, & fou de son argent,

Ren-

## R E M A R Q U E S.

IMIT. Vers 60. *Un Avare idolâtre.*] Les six vers qui expriment ici le caractère de l'*Avare*, sont imités d'*Horace*, Lib. II. Sat. III. v. 108..

— — — — — *qui discrepat istis,*

*Qui nummos aurumque recondit, nescius uti*

*Compositis; metuensque velut contingere sacrum.*

.....

*Nimirum insanus paucis videtur.*

Rencontrant la difette au fein de l'abondance,  
 Appelle fa folie une rare prudence,  
 Et met toute fa gloire, & fon fouverain bien,  
 A groffir un trésor qui ne lui fert de rien.

Plus

## R E M A R Q U E S.

CHANG. Vers 61. *Rencontrant la difette au fein de l'abondance.*] Dans les premières éditions il y avoit :

*Au milieu de fes biens rencontrant l'indigence.*

VERS 64. *A groffir un trésor qui ne lui fert de rien.*] Après ce Vers il y en avoit treize autres que l'Auteur a retranchés dans les dernières éditions.

*Dites-moi, pauvre esprit, ame basse & vénale,  
 Ne vous souvient-il point du tourment de Tantale,  
 Qui dans le triste état où le Ciel l'a réduit,  
 Meurt de soif au milieu d'un fleuve qui le fuit ?  
 Vous riez : savez-vous que c'est votre peinture,  
 Et que c'est vous par-là que la fable figure ?  
 Chargé d'or & d'argent, loin de vous en servir,  
 Vous brûlez d'une soif qu'on ne peut assouvir.  
 Vous nagez dans les biens, mais votre ame altérée  
 Se fait de sa richesse une chose sacrée ;  
 Et tous ces vains trésors que vous allez cacher,  
 Sont pour vous un dépôt que vous n'osez toucher.  
 Quoi donc ? de votre argent ignorez-vous l'usage ?*

Ces Vers font la traduction de ceux-ci d'Horace, Liv. I. Sat. I. v. 68. & suiv.

*Tantalus à labris sitiens fugientia captat  
 Flumina. Quid rides ? mutato nomine, de te*

*Fabula*



65 Plus il le voit accrû, moins il en sçait l'usage.

Sans

R E M A R Q U E S.

*Fabula narratur. Congestis undique saccis  
Indormis inhians, & tanquam parcere sacris  
Cogeris, aut piclis tanquam gaudere tabellis.  
Nescis quid valeat nummus, quem præbeat usum?*

L'Auteur ne trouva pas que sa traduction fût assez serrée, ni qu'elle fût digne de son Original.

§. VOICI la Critique que *Des Marets* fit des Vers où *Mr. Despréaux* parloit de *Tantale*.

„ P H I L E N E.

„ La comparaison d'un avare avec *Tantale*, est toute  
„ prise d'*Horace*, qui la met en deux vers & demi. Et  
„ ce Poëte n'a pu la mettre qu'en six, mettant des  
„ vers entiers pour chevilles, comme on voit les deux  
„ premiers, qui ne sont que pour dire *Tantale*. *Horace*  
„ dit *Tantalus*. Voici les vers de notre Docteur des  
„ Poëtes :

„ Dites-moi, pauvre esprit, ame basse & vénale,  
„ Ne vous souvient-il point du tourment de *Tantale*.

„ Et quelle misere de dire, esprit & ame en un même  
„ vers; pauvre esprit, ame basse. Tout cela est la même  
„ chose.

„ Qui dans le triste état où le Ciel l'a réduit :

„ Troisième vers qui n'est encore qu'une cheville, pour  
„ rimer avec *fuit*, qui est au vers suivant.

„ Meurt de soif au milieu d'un fleuve qui le fuit.

„ Autre méchante césure. Au milieu d'un fleuve. Cela  
„ ne devoit point être coupé dans le vers.

„ Vous

Sans mentir, l'Avarice est une étrange rage,

Dira

R E M A R Q U E S.

„ Vous riez? sçavez-vous que c'est votre peinture,  
„ Et que c'est vous par-là que la fable figure?

„ Que tous ces vers sont misérables! Que de redites &  
„ de paroles superflues! Quel *par-là* très-inutile, puis-  
„ que c'est-à-dire, par *la fable*, qui est dans le vers!  
„ Et quelle répétition ennuyeuse: *C'est votre peinture*,  
„ & ensuite.

„ *Et que c'est vous par-là que la fable figure.*

„ Ce qui est la même chose dite plusieurs fois. Tout  
„ cela est pitoyable pour un Poëte si fier, qui se mo-  
„ que tant des autres.

„ D O R A N T E.

„ Et qui se mêle de donner des leçons à tous.

„ P H I L E N E.

„ Tu n'avois jamais crû, Damon, que cet Auteur fit  
„ de si méchans vers, & eût tant de peine à chercher  
„ des rimes, & fût réduit à coudre tant de paroles en-  
„ semble, pour dire si peu de chose. Continuons à lire.  
„ *Horace* dit tout cela en deux vers & demi:

„ *Tantalus à labris sitiens fugientia captat*  
„ *Flumina. Quid rides? mutato nomine de te*  
„ *Fabula narratur.*

„ Quelle grace dans cette briéveté! Quelqu'un eût pû  
„ réduire en deux vers François ce beau sens d'*Horace*:

„ *Tantale dans un fleuve a soif & ne peut boire.*  
„ *Tu ris? Change le nom; la fable est ton histoire.*

D U M O N T E I L.

Dira cet autre Fou , non moins privé de sens ,  
 Qui jette , furieux , son bien à tous venans ,  
 Et dont l'ame inquiète , à soi-même importune ,  
 70 Se fait un embarras de sa bonne fortune.  
 Qui des deux en effet est le plus aveuglé ?  
 L'un & l'autre à mon sens ont le cerveau troublé ,  
 Répondra chez Fredoc , ce Marquis sage & prude ,  
 Et

## R E M A R Q U E S.

VERS 67. *Dira cet autre Fou.*] L'Abbé de B.... H...  
 Conseiller-Clerc au Parlement : Il avoit eu quarante mil-  
 le livres de rente , tant en Bénéfices , qu'en biens de  
 patrimoine. Mais il dissipa tout son patrimoine , & fut  
 réduit au revenu de ses Bénéfices , qui étoit encore très-  
 considérable. Il avoit une table somptueuse , où il rece-  
 voit toutes sortes de gens , & on y faisoit une dissipa-  
 tion outrée. C'est ce que signifie ce vers :

*Qui jette , furieux , son bien à tous venans.*

Il avoit l'esprit inquiet , chagrin , inégal , ne pouvant  
 quelquefois se souffrir lui-même : jusque-là qu'on l'a vu  
 souvent souhaiter , en se couchant , d'être trouvé mort  
 le lendemain dans son lit. *Et dont l'ame inquiète à soi-  
 même importune.*

Il étoit aussi embarrassé de ses richesses , disant qu'il  
 étoit malheureux d'avoir tant de bien : & qu'il auroit  
 vécu beaucoup plus content si sa fortune avoit été bor-  
 née à un revenu médiocre : *Se fait un embarras de sa bon-  
 ne fortune.*

CHANG. Ibid. — *Non moins privé de sens , &c.*] Dans les premières éditions il y avoit :

*Qui prodigue du sien*

*A trois fois en dix ans dévoré tout son bien.*

VERS 73. *Répondra chez Fredoc.*] FREDOC tenoit  
 une Académie de jeu très-fréquentée en ce tems-là. Il  
 10-

Et qui fans cesse au jeu, dont il fait son étude,  
 75 Attendant son destin, d'un quatorze ou d'un sept,  
 Voit sa vie ou sa mort fortir de son cornet.  
 Que si d'un fort fâcheux la maligne inconstance  
 Vient par un coup fatal faire tourner la chance:  
 Vous le verrez bien-tôt, les cheveux hérissés,  
 80 Et les yeux vers le Ciel de fureur élançés,  
 Ainsi qu'un Possédé que le Prêtre exorcise,  
 Fêter dans ses fermens tous les Saints de l'Eglise.  
 Qu'on le lie; ou je crains, à son air furieux,  
 Que ce nouveau Titan n'escalade les Cieux.  
 85 Mais laissons-le plutôt en proye à son caprice.  
 Sa folie, aussi-bien, lui tient lieu de supplice.  
 Il est d'autres erreurs, dont l'aimable poison  
 D'un charme bien plus doux enivre la Raison:  
 L'esprit dans ce nectar heureusement s'oublie.  
 90 Chapelain veut rimer, & c'est-là sa folie.

Mais

### R E M A R Q U E S.

logeoit dans la place du Palais Royal. Il en est fait mention dans la *Fille Capitaine* de MONTFLEURI. Acte I.

Ibid. — Ce Marquis sage & prude.] Il y avoit ce Greffier sage & prude; & c'étoit Jérôme Boileau, Greffier au Parlement, frere aîné de notre Auteur. Il étoit fort emporté dans le jeu, mais par-tout ailleurs c'étoit un homme très-affable.

VERS 90. Chapelain veut rimer.] Cet Auteur, avant que son Poëme de la *Pucelle* fût imprimé, passoit pour le premier Poëte du siècle. L'impression gâta tout. Il y avoit *Ariste*, au lieu de *Chapelain*, dans les éditions faites pendant sa vie.

Mais bien que fes durs vers, d'épithetes enflés,

Soient

### R E M A R Q U E S.

**VERS 91.** *Mais bien que fes durs vers.*] Notre Auteur donne l'exemple avec le précepte: car il a affecté d'exprimer dans cet hémistiche qui est fort rude, la dureté qu'on trouve dans les vers de *Chapelain*. Cette dureté de vers étoit pour Mr. *Despréaux* un fonds inépuisable de plaisanteries. Il fit les vers suivans à l'imitation de *Chapelain*:

*Droits & roides rochers, dont peu tendre est la cime,  
De mon flamboyant Cœur l'âpre état vous savez;  
Savez aussi, durs bois, par les hivers lavez,  
Qu'holocauste est mon Cœur pour un front magnanime.*

Ils sont extraits de divers endroits du Poëme de la *Pucelle*.

Notre Auteur, pour faire mieux sentir la dureté de ces vers, les chantoit sur l'air d'une chanson fort tendre, du *Ballet de la naissance de Vénus*:

*Rochers, vous êtes sourds, vous n'avez rien de tendre, &c.*

Mr. de *Puimorin*, frere de Mr. *Despréaux*, se moquoit aussi du Poëme de la *Pucelle*. *Chapelain* ne pouvant souffrir les railleries qu'il en faisoit: *C'est bien à vous à en juger*, lui dit-il en colere, *vous, qui n'êtes qu'un ignorant & qui ne savez pas même lire*. Mr. de *Puimorin* répondit, qu'il n'avoit que trop sù lire, depuis que *Chapelain* s'étoit avisé de faire imprimer. Sa repartie ayant été trouvée plaisante & vive, il eut envie de la tourner en Epigramme, & fit ainsi les deux derniers vers:

*Hélas! pour mes péchés, je n'ai sù que trop lire,  
Depuis que tu fais imprimer.*

Mais comme Mr. de *Puimorin* n'étoit pas Poëte, il ne put jamais faire le commencement de l'Epigramme. Quelque tems après il se trouva avec Mr. *Despréaux*,  
Mr.

Soient des moindres Grimauds chez Ménage sifflés :

Lui-même il s'applaudit, & d'un esprit tranquile,

Prend

R E M A R Q U E S.

Mr. Racine, & Moliere, qui tous ensemble firent les deux suivans :

*Froid, sec, dur, rude Auteur, digne objet de Satire,*

*De ne savoir pas lire ofes-tu me blâmer ?*

*Hélas, pour mes péchés, &c.*

Mr. Racine vouloit que l'on mît au second vers : *De mon peu de lecture & non pas, De ne savoir pas lire* ; parce que ce dernier mot fait une rime vicieuse dans l'hémistiche, avec la fin du vers précédent : mais Moliere voulut qu'on laissât : *De ne savoir pas lire* ; préférant la justesse de l'expression, à la régularité scrupuleuse du vers. Il dit alors fort judicieusement, qu'il falloit quelquefois s'affranchir de la contrainte des règles, quand elles nous resserroient trop ; *La Raison & l'Art même*, ajouta-t-il, *demandent & autorisent ces sortes de libertés*. C'est un précepte que Mr. Despréaux a inséré dans son *Art Poétique*, Chant IV. Vers 77.

Ibid. ——— *D'épithetes enflés.*] Dans tout le long Poëme de *la Pucelle* il n'y a presque aucun vers dans lequel on ne trouve deux ou trois épithetes, qui, le plus souvent, ne sont employées que pour remplir la mesure du vers.

VERS 92. *Soient des moindres Grimauds chez Ménage sifflés.*] Tous les Mercredis, l'Abbé Ménage tenoit chez lui une Assemblée, où alloient beaucoup de petits esprits. Il appelloit ces Assemblées, *Mercuriales* ; mais il ne trouva pas bon que notre Auteur les eût ainsi décriées : „ Il est très-faux (dit-il dans son *Dictionnaire*  
„ *Etymologique*, au mot *Grimaud*) que les Assemblées,  
„ qui se font chez moi, soient remplies de Grimauds.  
„ Elles sont remplies de gens de grand mérite dans les  
„ Lettres, de personnes de naissance, & de personnes  
„ constituées en dignité ; & ces vers n'ont pas dû être  
„ écrits par Mr. Despréaux.

Prend le pas au Parnasse au dessus de Virgile.

95 Que feroit-il, hélas! si quelque Audacieux  
Alloit pour son malheur lui deffiler les yeux:  
Lui faisant voir ses vers, & sans force & sans graces,  
Montés sur deux grands mots, comme sur deux  
échaffes;

Ses termes sans raison l'un de l'autre écartés,  
100 Et ses froids ornemens à la ligne plantés?

Qu'il

### R E M A R Q U E S.

VERS 94. *Prend le pas au Parnasse au dessus de Virgile.*] Ceux qui vouloient flatter *Chapelain*, avoient l'impudence de lui dire, que son Poëme étoit au dessus de l'*Enéïde*: & *Chapelain* ne s'en défendoit que très-foiblement.

VERS 98. *Montés sur deux grands mots, comme sur deux échaffes.*] Dans le Poëme de *Chapelain* on trouve plusieurs vers composés de deux grands mots, dont chacun remplit la moitié du vers. Notre Auteur, pour se moquer de ces mots gigantesques, citoit ordinairement ce vers de *Chapelain*:

*De ce sourcilleux Roc l'inébranlable cime.*

Et il disoit ce vers, comme il est ici à côté. Dans cette disposition il semble que le mot de *Roc* soit monté sur deux échaffes, qui font, *sourcilleux*, & *inébranlable*.

Il y a dans ce Poëme plusieurs autres vers pareils.

*D'insupportables maux une suite enchainée.* Liv. I.

*Des sourcilleuses tours sapper le fondement.* Liv. II. &c.

VERS 99. *Ses termes sans raison l'un de l'autre écartés.*] Les transpositions de mots.

VERS 100. *Et ses froids ornemens à la ligne plantés.*] Ce sont les Comparaisons fréquentes que *Chapelain* a em-

Roc  
De ce sourcilleux  
l'inébranlable cime.

Qu'il maudiroit le jour, où son ame insensée  
Perdit l'heureuse erreur qui charmoit sa pensée!

Jadis certain Bigot, d'ailleurs homme sensé,

D'un

R E M A R Q U E S.

employées, & qui ne manquent jamais de venir régulièrement après un certain nombre de vers. Elles commencent par ces mots: *Ainsi, quand &c. Ainsi, lorsque &c.* & elles sont toujours enfermées en quatre ou huit vers.

Le Poète *Lucille* allégué par *Cicéron*, l. 3. de *Orat.* compare ces ornemens affectés à un Echiquier, & à des Pavés en compartiment:

*Quàm lepide lexeis composta, ut tessera omnes,  
Arte pavimento, atque emblemata vermiculato!*

IMIT. Vers 103. *Jadis certain Bigot.*] *Horace* décrit la folie d'un Citoyen d'Argos, lequel étant seul assis sur le théâtre, où il ne paroïssoit ni Acteurs ni Spectateurs, s'imaginoit entendre les plus belles Tragédies du monde.

————— *Fuit haud ignobilis Argis,*

*Qui se credebat miros audire Tragedos.*

*In vacuo latus sessor plausorque theatro. &c.*

HORAT. L. II. Ep. II. v. 129. & seqq.

*Aristote* raconte la même chose d'un homme d'Abyde l. 6. de *reb. mir.* *ELIEN*, dans ses *Histoires diverses*, rapporte un genre de folie presque semblable. Un Athénien, nommé *Thrasylle*, s'en alloit au port de Pirée, où s'imaginant que tous les Vaisseaux qui étoient dans ce port lui appartenoient, il en tenoit un compte exact; il donnoit ses ordres pour leur départ, & se réjouissoit de leur retour, comme si effectivement ces Vaisseaux eussent été à lui. *Ælian.* l. 4. ch. 15.

*Galien* dit qu'un Médecin, nommé THÉOPHILE, étant malade, s'imaginoit voir dans un coin de sa Cham-  
bre,



D'un mal assez bizarre eut le cerveau blessé:  
 105 S'imaginant sans cesse, en sa douce manie,  
 Des Esprits bien-heureux entendre l'harmonie.  
 Enfin un Médecin, fort expert en son Art,  
 Le guérit par adresse, ou plutôt par hazard.  
 Mais voulant de ses soins exiger le salaire,  
 110 Moi? vous payer? lui dit le Bigot en colere,  
 Vous, dont l'Art infernal, par des secrets maudits,  
 En me tirant d'erreur, m'ôte du Paradis?  
 J'approuve son courroux. Car, puisqu'il faut le dire,  
 Souvent de tous nos maux la Raison est le pire.  
 115 C'est elle qui farouche, au milieu des plaisirs,  
 D'un remords importun vient brider nos desirs.  
 La Fâcheuse a pour nous des rigueurs sans pareilles;  
 C'est un Pédant qu'on a sans cesse à ses oreilles,

Qui

## R E M A R Q U E S.

bre, des Musiciens, & des Joueurs d'instrumens, dont il entendoit la voix & l'harmonie. *Galien. lib. de Symptomatum differentiis. c. 3.*

IMIT. Vers 117. *La Fâcheuse a pour nous des rigueurs sans pareilles.*] Notre Auteur applique à la Raison ce que *Malherbe* a dit de la Mort:

*La Mort a des rigueurs à nulle autre pareilles;*

*On a beau la prier :*

*La Cruelle qu'elle est se bouche les oreilles,*

*Et nous laisse crier.*

§. VERS 118. *C'est un Pédant qu'on a sans cesse à ses oreilles.*] DES MARETS a remarqué cette cacophonie: *sans cesse à ses.* Mais peut-être que Mr. *Despréaux* l'a laissée

Qui toujours nous gourmande, & loin de nous toucher,  
 120 Souvent, comme Joli, perd son tems à prêcher.  
 En vain certains Rêveurs nous l'habillent en Reine,  
 Veulent sur tous nos sens la rendre Souveraine,  
 Et s'en formant en terre une Divinité,  
 Pensent aller par elle à la Félicité.  
 125 C'est elle, disent-ils, qui nous montre à bien vivre.  
 Ces discours, il est vrai, sont fort beaux dans un Livre.  
 Je les estime fort : mais je trouve en effet,  
 Que le plus fou souvent est le plus satisfait.

## R E M A R Q U E S.

laissée exprès, afin que le son du Vers répondit mieux à la chose qui y est exprimée. DU MONTEIL.

VERS 120. *Souvent, comme Joli.*] Prédicateur fameux, qui étoit extrêmement touchant & pathétique. Les Libertins, qui avoient intérêt de le décrier, comparoient les talens de Mr. JOLI avec ceux de *Moliere*; mais ils disoient que *Moliere* étoit meilleur Prédicateur, & que Mr. *Joli* étoit plus grand Comédien. Il étoit alors Curé de S. Nicolas des Champs. Il fut ensuite nommé à l'Evêché de S. Pol de Léon en Bretagne, & peu de tems après il obtint l'Evêché d'Agen. On a imprimé plusieurs fois ses Prônes, qui sont estimés. Il étoit né en 1610. à Buri sur l'Orne, dans le Diocèse de Verdun en Lorraine, & il mourut en 1678.





## AVIS SUR LA V. SATIRE.

*C*ette Satire a été faite en l'année 1665. L'Auteur y fait voir que la véritable Noblesse consiste bien moins dans la naissance que dans la vertu. Juvénal, dans sa huitième Satire, & Sénèque, dans sa quarante-quatrième Epître, ont traité la même matière.

A peu-près dans le tems que M. Despréaux fit cette Pièce, Philippe de Courcillon, Marquis de Dangeau à qui elle est adressée, fut fait Colonel du Régiment du Roi. Il fut ensuite Gouverneur de Touraine, & de la Ville & Château de Tours; Aide-de-Camp du Roi dans les Campagnes de 1672 & 1674; employé près de divers Princes pour des affaires importantes; Menin de Monseigneur le Dauphin, Chevalier d'honneur de Madame la Dauphine, & ensuite de Madame la Duchesse de Bourgogne; Chevalier des Ordres du Roi; Grand-Maître de l'Ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel & de St. Lazare; & Conseiller d'Etat d'Epée. Il fut reçu à l'Académie Française en 1668. & Honoraire de l'Académie des Sciences en 1704. Il mourut à Paris le 13. Mai 1720. âgé de 84 ans. L'Abbé de Dangeau, aussi de l'Académie Française, étoit son Frere.



SATIRE

# SATIRE V.

A M. LE MARQUIS

DE DANGEAU.

**L**A Noblesse, DANGEAU, n'est pas une chimere,  
 Quand sous l'étroite loi d'une vertu sévère,  
 Un homme issu d'un sang fécond en Demi-Dieux,  
 Suit, comme toi, la trace où marchaient ses Ayeux.  
 5 Mais je ne puis souffrir qu'un Fat, dont la mollesse  
 N'a rien pour s'appuyer qu'une vaine Noblesse,  
 Se pare insolemment du mérite d'autrui,  
 Et me vante un honneur qui ne vient pas de lui.  
 Je veux que la valeur de ses Ayeux antiques  
 10 Ait fourni de matière aux plus vieilles Chroniques,  
 Et que l'un des Capets, pour honorer leur nom,

Ait

## REMARQUES.

IMIT. Vers 8. *Et me vante un honneur qui ne vient pas de lui.*]

—— — Qui genus jactat suum,  
 Aliena laudat.

SENEQ. *le Tragique. Hercul. Fur. Act. II. Sc. II. v. 340.*

VERS II. *Et que l'un des Capets. . . . . Ait de trois fleurs de lis &c.*] L'illustre Maison d'Esling porte les armes de France, par concession du Roi Philippe Auguste,

Ait de trois fleurs de lis doté leur écuillon.  
 Que sert ce vain amas d'une inutile gloire ?  
 Si de tant de Héros célèbres dans l'Histoire,  
 15 Il ne peut rien offrir aux yeux de l'Univers,  
 Que de vieux parchemins qu'ont épargnés les vers :  
 Si tout forti qu'il est d'une source divine,  
 Son cœur dément en lui fa superbe origine,  
 Et n'ayant rien de grand qu'une fotte fierté,  
 20 S'endort dans une lâche & molle oisiveté ?  
 Cependant, à le voir avec tant d'arrogance  
 Vanter le faux éclat de sa haute naissance ;  
 On diroit que le Ciel est soumis à sa loi,  
 Et que Dieu l'a paîtri d'autre limon que moi.

Eni-

## R E M A R Q U E S.

*gulle*, qui étoit un des Descendans de *Hugues Capet*, Chef de la troisieme Race de nos Rois. *Philippe Auguste* ayant été renversé de dessus son cheval à la Bataille de Bovines, *Deodat*, ou *Dieu-donné d'ESTAING*, l'un des vingt-quatre Chevaliers commis à la garde de la Personne Royale, aida à tirer ce Prince du péril où il étoit, & sauva aussi l'Ecu du Roi, sur lequel étoient peintes ses Armes. En récompense d'un service si important, le Roi lui permit de porter les Armées de France, brisées d'un chef d'or.

Dans le tems que l'Auteur composa cette Satire, *JOACHIM* Comte d'ESTAING travailloit à rechercher les Antiquités de sa Maison, dont il a dressé des Mémoires. Cette recherche, qu'il faisoit avec beaucoup d'affection, l'engageoit à parler souvent de la concession des Fleurs de lis : & l'on trouva qu'il en parloit avec un peu trop de complaisance. C'est ce que notre Poète a voulu marquer en cet endroit.

VERS 12. ——— *Doté leur écuillon.*] Dans quelques éditions, on lit *Doré leur écuillon* ; mais c'est une faute.

25 Enivré de lui-même, il croit dans sa folie,  
 Qu'il faut que devant lui d'abord tout s'humilie.  
 Aujourd'hui toutefois, sans trop le ménager,  
 Sur ce ton un peu haut je vais l'interroger.

Dites-moi, grand Héros, Esprit rare & sublime,  
 30 Entre tant d'Animaux, qui sont ceux qu'on estime ?  
 On fait cas d'un Courfier, qui fier & plein de cœur  
 Fait paroître en courant sa bouillante vigueur :  
 Qui jamais ne se lasse, & qui dans la carrière

S'est

R E M A R Q U E S.

VERS 29. *Dites-moi, grand Héros, &c.*] Les quatre vers qui précèdent celui-ci ont été ajoutés par l'Auteur dans l'édition de 1713. commencée à la fin de sa vie. Il les ajouta, pour empêcher que l'on ne crût que l'Apostrophe contenue dans ce vers, s'adresse à Mr. de Dangeau lui-même. Bien des gens y avoient été trompés.

IMIT. Ibid. *Dites-moi, grand Héros, &c.*] Ce vers & les neuf suivans, sont une imitation de ceux-ci de *Juvenal*, Satire VIII. v. 56. & seqq.

*Dic mihi, Teucrorum proles; animalia muta  
 Quis generosa putet, nisi fortia? nempe volucrem  
 Sic laudamus Equum, facili cui plurima palma  
 Ferrer, & exsultat rauco victoria Circo.  
 Nobilis hic, quocumque venit de gramine, cujus  
 Clara fuga ante alios, & primus in æquore pulvis.  
 Sed venale pecus, Corythæ posteritas, &  
 Hirpini, si rara jugo victoria sedit,  
 Nil ibi Majorum respectus, gratia nulla  
 Umbrarum, dominos pretiis mutare jubentur  
 Exiguus, tritoque trahunt epirhedra collo  
 Segnipedes, dignique molam versare Nepotis.*

S'est couvert mille fois d'une noble pouffiere :

35 Mais la postérité d'Alfane & de Bayard ,

Quand

R E M A R Q U E S.

VERS 35. *Mais la postérité d'Alfane & de Bayard.*] *Alfane & Bayard*, suivant notre Auteur, sont les noms de deux Chevaux, très-renommés dans nos vieux Romanciers. *Alfane* étoit la monture du Géant *Gradasse*, qui vint du fond de la Séricane, pour conquérir l'épée de *Renaud de Montauban*. Voyez le Poëme de *Roland amoureux*, du *Boyardo*. *L'Arioste*, dans le II. Chant de son *Orlando Furioso*, dit :

*Gradasso havea una Alfana la più bella ,  
E la miglior, che mai portasse sella.*

Surquoi l'on a observé, qu'*Alfana* est un nom générique de Cavale, & non pas le nom propre d'une Cavale : ainsi l'on prétend que notre Auteur s'est trompé, & qu'on ne peut pas plus dire, *la postérité d'Alfane*, que *la postérité de Barbe*, ou de *Genêt*.

*Bayard* est le nom du Cheval de *Renaud de Montauban*, qui étoit l'aîné, & le plus vaillant des quatre Fils *Aimon*. Le Roman dit, que ce Cheval *n'eut onques son pareil, car pour avoir couru dix lieues, il n'étoit point las*. Il rendit de grands services à son Maître en plusieurs rencontres périlleuses : sur-tout quand les quatre Fils *Aimon* furent alliés dans *Montauban* par *Charlemagne*. Aussi *Renaud* aima mieux souffrir une faim extrême pendant ce Siège, avec *Dame Claire* sa femme, ses enfans, & ses freres, que de permettre qu'on tuât son tant vaoureux Cheval, pour leur servir de nourriture. Ceux qui sont dans le goût des anciens Romains ne seront pas fâchés de savoir quelle fut la destinée de ce fameux Cheval. *Charlemagne* ayant fait la paix avec *Renaud de Montauban*, *Renaud* lui envoya son Cheval *Bayard*, & s'en alla outre-mer, c'est-à-dire dans la Terre-Sainte.

„ Quand le Roi fut sur le Pont de Meuse, dit le Ro-  
 „ man \*, il commanda qu'on lui amenât *Bayard* le bon  
 „ Cheval de *Renaud*. Quand il le vit, il lui dit : *Ah !*  
 „ *Bayard, tu m'as maintefois courroucé ; mais je suis venu*

\* *Les quatre fils Aimon, chap. 30.*

Quand ce n'est qu'une roffe, est vendue au hazard,  
 Sans respect des Ayeux dont elle est descendue,  
 Et va porter la malle, ou tirer la charue.

Pourquoi donc voulez-vous que par un sot abus  
 40 Chacun respecte en vous un honneur qui n'est plus ?  
 On ne m'éblouit point d'une apparence vaine.

La Vertu, d'un cœur noble est la marque certaine.  
 Si vous êtes sorti de ces Héros fameux,  
 Montrez-nous cette ardeur qu'on vit briller en eux,

Ce

## R E M A R Q U E S.

„ à point pour m'en vanger. Lors lui fit lier une grande  
 „ pierre au col, & le fit jeter du pont à bas dedans  
 „ la Rivière de Meuse, & Bayard alla au fond. Quand  
 „ le Roi vit ce, il eut grand' joie, & dit ! Ah ! Bayard,  
 „ aurai-je ce que je demande. Vous êtes mort si vous ne  
 „ pouvez toute la rivière boire. Bayard frappa tant des  
 „ pieds sur ladite pierre, qu'il la froissa toute, & revint  
 „ dessus. Et quand il fut sur l'eau, il passa à nage de  
 „ l'autre part de la rivière. Et quand il fut sur la ri-  
 „ ve, il se mit à hennir hautement, & puis se mit à  
 „ courir si roidement, qu'il sembloit que la foudre le  
 „ chassât ; & entra dedans Ardenne la grande Forest.  
 „ Charlemagne voyant que Bayard s'étoit échappé, il en  
 „ eut grand deuil, mais tous les Barons en furent bien  
 „ joyeux. Les gens disent en celui pays, que Bayard  
 „ est encores en vie dedans le bois d'Ardenne ; mais  
 „ quand il voit homme ou femme, il fuit, si que nul  
 „ ne le peut approcher. ” Bayard a été ainsi nommé à  
 „ cause de la couleur Baye qui est un rouge-brun, ou  
 „ couleur de chataigne.

IMIT. Vers. 42. *La Vertu, d'un cœur noble est la mar-  
 que certaine.*] Ce vers explique le sujet de cette Satire.  
 Juvénal a dit :

*Nobilitas sola est atque unica Virtus. Sat. VIII. v. 20.*

*La vertu seule est la Noblesse.*



- 45 Ce zèle pour l'honneur, cette horreur pour le vice.  
 Respectez-vous les Loix? Fuyez-vous l'injustice?  
 Savez-vous pour la gloire oublier le repos,  
 Et dormir en plein champ le harnois sur le dos?  
 Je vous connois pour Noble à ces illustres marques :  
 50 Alors soyez issu des plus fameux Monarques;  
 Venez de mille Ayeux; & si ce n'est assez,  
 Feuillotez à loisir tous les siècles passés,  
 Voyez de quel Guerrier il vous plaît de descendre;  
 Choisissez de César, d'Achille, ou d'Alexandre.  
 55 En vain un faux Censeur voudroit vous démentir,  
 Et si vous n'en sortez, vous en devez fortir.

Mais

## R E M A R Q U E S.

CHANG. Vers 47. *Savez-vous pour la gloire oublier le repos?*] Ce vers étoit ainsi: *Savez-vous sur un mur repousser des assauts?* Mais l'Auteur le changea dans l'édition de 1701. Il trouvoit que *Assauts & Dos* ne rimoient pas aux yeux, & le vers qu'il a substitué contient un sens plus beau.

IMIT. Vers 50. *Alors soyez issu des plus fameux Monarques, &c.*] JUVÉNAL dans la même Satire VIII. v. 131. & suiv.

*Tunc licet à Pico numeres genus, altaque si te  
 Nomina delectant, omnem Titanida pugnam,  
 Inter majores, ipsumque Promethea ponas:  
 De quocumque voles proavum tibi sumito libro.*

CHANG. Vers 55. *En vain un faux Censeur voudroit vous démentir.*] Il y avoit dans les anciennes Editions:

*En vain un lâche esprit voudroit vous démentir.*

Ce qui ne formoit pas un sens bien net. L'Auteur y remédia en changeant deux mots, dans l'Édition de 1713.

Mais fussiez-vous issu d'Hercule en droite ligne,  
 Si vous ne faites voir qu'une bassesse indigne,  
 Ce long amas d'Ayeux, que vous diffamez tous,  
 60 Sont autant de témoins, qui parlent contre vous ;  
 Et tout ce grand éclat de leur gloire ternie  
 Ne sert plus que de jour à votre ignominie.  
 En vain tout fier d'un sang que vous deshonnez,  
 Vous dormez à l'abri de ces noms révéérés.  
 65 En vain vous vous couvrez des vertus de vos Peres :  
 Ce ne sont à mes yeux que de vaines chimères.  
 Je ne voi rien en vous qu'un lâche, un imposteur,  
 Un traître, un scélérat, un perfide, un menteur,  
 Un fou, dont les accès vont jusqu'à la furie,  
 70 Et d'un tronc fort illustre une branche pourrie.  
 Je m'emporte peut-être, & ma Muse en fureur  
 Verse dans ses discours trop de fiel & d'aigreur.  
 Il faut avec les Grands un peu de retenue.  
 Hé bien, je m'adoucis. Votre race est connue.  
 75 Depuis quand ? Répondez. Depuis mille ans entiers ;

Et.

## R E M A R Q U E S.

IMIT. Vers 60. *Sont autant de témoins, &c.*] JUVÉ-  
 NAL au même endroit, vers 138. & suiv.

*Incipit ipsorum contra te stare parentum  
 Nobilitas, claramque facem præferre pudendis.*

IMIT. Vers 75. ——— *Depuis mille ans entiers.*]   
 PERSE Sat. III. v. 28.

*Stemmate quod Tusco ramum millesime duois.*

- Et vous pouvez fournir deux fois seize quartiers.  
 C'est beaucoup: Mais enfin les preuves en sont claires;  
 Tous les Livres sont pleins des titres de vos Peres:  
 Leurs noms sont échappés du naufrage des tems.
- 80 Mais qui m'affurera, qu'en ce long cercle d'ans,  
 A leurs fameux Epoux vos Ayeules fidelles,  
 Aux douceurs des Galans furent toujours rebelles?  
 Et comment favez-vous, si quelque Audacieux  
 N'a point interrompu le cours de vos Ayeux:
- 85 Et si leur sang tout pur, ainsi que leur noblesse,  
 Est passé jusqu'à vous de Lucrece en Lucrece?  
 Que maudit soit le jour, où cette vanité  
 Vint ici de nos mœurs fouiller la pureté!  
 Dans les tems bienheureux du Monde en son enfance,
- 90 Chacun mettoit sa gloire en sa seule innocence.  
 Chacun vivoit content, & sous d'égales loix,

Le

## R E M A R Q U E S.

CHANG. Vers 76. ——— *Deux fois seize quartiers.*] Première maniere: *Du moins trente quartiers.* L'Auteur corrigea ainsi: *Plus de trente quartiers.* Mais il s'aperçut que l'une & l'autre de ces expressions étoient peu exactes; parce que les preuves de Noblesse se comptent par quartiers, en progression géométrique: quatre, huit, seize, trente-deux quartiers, &c. La plus haute preuve que l'on fasse ordinairement est de trente-deux quartiers.

CHANG. Vers 85. — *ainsi que leur noblesse.*] Avant l'Édition posthume de 1713. il y avoit: *avecque leur noblesse.*

VERS 86. ——— *De Lucrece en Lucrece.*] La chasteté de LUCRÈCE, Dame Romaine, est si célèbre qu'elle a passé en proverbe. L'Auteur m'a dit qu'un homme, qui pourtant se piquoit d'esprit, s'imaginait bonnement qu'il parloit du Poëte *Lucrece.* BROSSETTE.

Le Mérite y faisoit la Noblesse & les Rois :  
 Et sans chercher l'appui d'une naissance illustre,  
 Un Héros de soi-même empruntôit tout son lustre.  
 95 Mais enfin par le tems le Mérite avili  
 Vit l'Honneur en roture, & le Vice annobli ;  
 Et l'Orgueil, d'un faux titre appuyant sa foiblesse,  
 Maîtrisa les Humains sous le nom de Noblesse.  
 De là vinrent en foule & Marquis & Barons.  
 100 Chacun pour ses vertus n'offrit plus que des noms.  
 Aussi-tôt maint Esprit, fécond en rêveries,  
 Inventa le blason avec les armoiries ;  
 De ses termes obscurs fit un langage à part,  
 Composa tous ces mots de *Cimier*, & d'*Ecart*,  
 105 De *Pal*, de *Contrepal*, de *Lambel*, & de *Face*,  
 Et tout ce que *Segoing* dans son *Mercur*e entasse.  
 Une vaine folie enivrant la Raison,

L'HON-

## R E M A R Q U E S.

VERS 106. *Et tout ce que Segoing dans son Mercur*e entasse.] Dans les premières éditions l'Auteur avoit mis *Vulson*, au lieu de *Segoing* ; parce qu'il avoit confondu ces deux Auteurs, dont le premier, qui est VULSON DE LA COLOMBIERE, a composé *la Science héroïque, traitant de la Noblesse, & de l'origine des armes, de leurs Blazons & symboles, &c.* en 1644. L'autre a fait le *Mercur*e Armorial, qui est le Livre désigné par notre Poëte. Cependant au lieu de *Segoing*, il mit *Segond*, dans l'Édition de 1674. & cette faute a été répétée dans toutes les éditions. Dans celle de 1713. on a mis *Segoind*. L'Auteur du *Trésor Héraldique, ou Mercur*e Armorial, imprimé en 1657. à Paris, se nommoit CHARLES SEGOING, Avocat, &c.

L'Honneur triste & honteux ne fut plus de faison.  
 Alors, pour soutenir son rang & sa naissance,  
 110 Il fallut étaler le luxe & la dépense;  
 Il fallut habiter un superbe palais,  
 Faire par les couleurs distinguer ses valets :  
 Et traînant en tous lieux de pompeux équipages,  
 Le Duc & le Marquis se reconnut aux Pages.  
 115 Bien-tôt pour subsister, la Noblesse sans bien  
 Trouva l'art d'emprunter, & de ne rendre rien;  
 Et bravant des Sergens la timide cohorte,  
 Laissa le Créancier se morfondre à sa porte.  
 Mais pour comble, à la fin le Marquis en prison  
 120 Sous le faix des procès vit tomber sa maison.  
 Alors le Noble altier, pressé de l'indigence,  
 Humblement du Faquin rechercha l'alliance,  
 Avec lui trafiquant d'un nom si précieux,

Par

## R E M A R Q U E S.

VERS 114. *Le Duc & le Marquis se reconnut aux Pages.*] En ce tems-là tous les Gentilshommes considérables avoient des Pages.

CHANG. Vers 121. 122. & 123. *Alors le Noble altier, &c.*] Dans les Editions qui ont précédé celle de 1701. ces trois Vers étoient ainsi :

*Alors, pour subvenir à sa triste indigence,  
 Le Noble du Faquin rechercha l'alliance,  
 Et trafiquant d'un nom jadis si précieux, &c.*

Dans le second Vers, au lieu de *rechercha l'alliance*, l'Auteur avoit mis d'abord : *emprunta l'alliance.*

Par un lâche contract vendit tous ses Ayeux :

125 Et corrigeant ainsi la fortune ennemie,  
Rétablit son honneur à force d'infamie.

Car si l'éclat de l'or ne relève le fang,  
En vain l'on fait briller la splendeur de son rang,  
L'amour de vos Ayeux passe en vous pour manie,

130 Et chacun pour parent vous fuit & vous renie.

Mais quand un homme est riche, il vaut toujours  
son prix :

Et l'eût-on vû porter la mandille à Paris,  
N'eût-il de son vrai nom ni titre ni mémoire,  
D'Hozier lui trouvera cent Ayeux dans l'Histoire.

Toi

### R E M A R Q U E S.

VERS 125. *Et corrigeant ainsi la fortune ennemie, &c.]* Le Poëte ayant besoin de deux vers féminins, fit ceux-ci par nécessité. Le sens étoit fini au vers précédent : *Par un lâche contract vendit tous ses Ayeux.* Il étoit bien difficile de trouver une pensée qui renchérit sur ce qui précédoit, & plus difficile encore de renfermer cette pensée en deux vers : c'est pourtant ce qu'il a fait heureusement.

VERS 132. — *La mandille à Paris.]* La Mandille est une espèce de casaque ou de manteau que les Laquais portoient autrefois, & même encore dans le tems que cette Satire fut composée. La Mandille étoit particulière aux Laquais, & les faisoit distinguer des autres Valets. Elle étoit composée de trois pièces, dont l'une leur pendoit sur le dos, & les deux autres sur les épaules. *Furetiere.*

VERS 134. *D'Hozier lui trouvera &c.]* PIERRE D'HOZIER, Généalogiste de la Maison du Roi, Juge-général des Armes & Blazons de France. Il a laissé CHARLES D'HOZIER son fils, qui a les mêmes titres.

- 135 Toi donc, qui de mérite & d'honneurs revêtu,  
Des écueils de la Cour as sauvé ta vertu,  
DANGEAU, qui dans le rang où notre Roi t'appelle,  
Le vois toujours orné d'une gloire nouvelle,  
Et plus brillant par foi que par l'éclat des lis,  
140 Dédaigner tous ces Rois dans la pourpre amollis:  
Fuir d'un honteux loisir la douceur importune;  
A ses sages conseils affermir la Fortune;  
Et de tout son bonheur ne devant rien qu'à soi,  
Montrer à l'Univers ce que c'est qu'être Roi.  
145 Si tu veux te couvrir d'un éclat légitime,  
Va par mille beaux faits mériter son estime.

Sers

## R E M A R Q U E S.

L'Abbé de BOIS-ROBERT parlant de la faveur dont le Cardinal de *Richelieu* l'honorait, a dit dans une Eptre :

*On m'adoroit, & les plus apparens*

*Payoient d'Hozier pour être mes parens.*

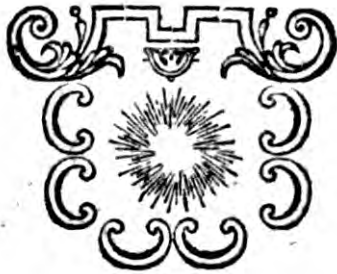
L'Auteur avoit fini sa Pièce à ce vers : mais Mr. de DANGEAU à qui elle est adressée, lui conseilla d'y mettre quelques vers à la louange du Roi, afin que la Pièce fût mieux reçue à la Cour; & il ajouta les quatorze vers suivans : *Toi donc, qui de mérite &c.* Avant que cette Satire fût imprimée, Mr. de Dangeau la lut à quelques Seigneurs, dans une Salle où le Roi étoit à jouer. Le Roi qui le remarqua, voulut savoir ce que c'étoit, & quitta le jeu pour se la faire lire. C'est la première Pièce de l'Auteur qui ait paru devant Sa Majesté : quelque tems après on lui lut le *Discours au Roi*, qui étoit déjà composé.

Sers un si noble Maître; & fais voir qu'aujourd'hui  
Ton Prince a des Sujets qui sont dignes de lui.

R E M A R Q U E S.

VERS 148. *Ton Prince a des Sujets qui sont dignes de lui.*] Dans les premières éditions le vers 137. finissoit ainsi: *Où ton Prince t'appelle;* & dans le dernier vers il y avoit: *La France a des Sujets.* Cette dernière expression manquoit de justesse, & l'Auteur la corrigea en mettant: *Ton Prince a des Sujets.* En même tems il changea ces mots, *Ton Prince*, qui étoient dans le vers 137.

§. *La France a des Sujets.*] DES MARETS critiqua cette expression. „ Un pays, dit-il, n'a pas des Sujets, „ il a des habitans. C'est le Roi qui a des Sujets; & „ la France est sujette au Roi.” M. Despréaux profita de la censure, & fit le changement que nous venons de dire.



AVIS





## AVIS SUR LA VI. SATIRE.

**C**ette Satire contient la description des Embarras de Paris. Elle a été composée dans le même tems que la Satire I. dont elle faisoit partie, comme on l'a expliqué ci-devant. C'est une imitation de la Satire III. de Juvénal, qui décrit les incommodités de la ville de Rome, depuis le vers 232. jusqu'à la fin. Martial a fait une Epigramme sur le même sujet. Liv. XII. Epig. 57.

MR. DE MURALT a fait la Critique de cette Satire dans ses Lettres sur les Anglois & les François, & sur les Voyages, Lettre VI. pag. 418. & suiv. de la premiere Edition imprimée à Genève en 1725. in 8. Le P. Brumoy, Jésuite a défendu Mr. Despréaux contre cette Critique. Son Ouvrage est intitulé: Défense de la VI. Satire de Mr. Despréaux, & a été imprimé à Paris en 1726. in 12. à la suite de l'Apologie du Caractere des Anglois & des François par l'Abbé Desfontaines. Tout ce que M. de Muralt & le P. Brumoy ont écrit sur cette sixieme Satire renferme de très-bonnes choses & qui méritent d'être lues. Quelque envie qu'on eût d'en faire usage ici dans les Remarques, on s'est vu contraint d'y renoncer par la crainte de grossir trop ce Volume.



SATIRE

# SATIRE VI.

QUI frappe l'air, bon Dieu! de ces lugubres  
cris?

Est-ce donc pour veiller qu'on se couche à Paris?

Et quel fâcheux Démon, durant les nuits entières

Rassemble ici les chats de toutes les goutières?

5 J'ai beau sauter du lit plein de trouble & d'effroi;

Je pense qu'avec eux tout l'Enfer est chez moi.

L'un miaule en grondant comme un tigre en furie:

L'autre roule sa voix comme un enfant qui crie.

Ce n'est pas tout encor. Les souris & les rats

10 Semblent, pour m'éveiller, s'entendre avec les chats,

Plus importuns pour moi, durant la nuit obscure,

Que jamais, en plein jour, ne fut l'Abbé de Pure.

Tout conspire à la fois à troubler mon repos:

Et je me plains ici du moindre de mes maux.

15 Car à peine les coqs, commençant leur ramage,

Au-

## REMARQUES.

IMIT. Vers 2. *Est-ce donc pour veiller qu'on se couche à Paris?*] JUVÉNAL, *Satire III.* Vers 232.

*Plurimus hic æger moritur vigilando.*

VERS 12. — *L'Abbé de Pure.*] Ennuyeux célèbre. Voyez la remarque sur le vers 18. de la *Satire II.*

IMIT. Vers 15. *Car à peine les coqs &c.*] MARTIAL *Liv. IX.* Épig. LXIX.

*Non-*

Auront de cris aigus frappé le voisinage :  
 Qu'un affreux Serrurier , laborieux Vulcain ,  
 Qu'éveillera bientôt l'ardente foif du gain ,  
 Avec un fer maudit , qu'à grand bruit il apprête ,  
 20 De cent coups de marteau me va fendre la tête.  
 J'entens déjà par-tout les charettes courir ,  
 Les maçons travailler , les boutiques s'ouvrir :

Tan-

## R E M A R Q U E S.

*Nondum cristati rupere silentia galli ;  
 Murmure jam sevo verberibusque tonas.  
 Tam grave percussis incudibus æra resultant ,  
 Causidicum medio cùm faber aptat equo.*

Le même Poëte dit aussi dans l'Epigramme 57. du Livre XII.

————— *Paludis malleator Hispanæ  
 Tritum nitenti fuste verberat saxum.*

CHANG. Vers 17. *Qu'un affreux Serrurier , &c.* Dans toutes les éditions qui ont paru pendant la vie de l'Auteur, il y avoit :

*Qu'un affreux Serrurier , que le Ciel en courroux  
 A fait pour mes péchés trop voisin de chez nous.*

Il changea ces deux vers dans l'édition qui fut commencée avant sa mort , & qui parut en 1713.

IMIT. Vers 21. *J'entens déjà par-tout les charettes courir.* JUVÉNAL, dans sa troisième Satire, Vers 236.

————— *Rhedarum transitus arcto  
 Vicorum inflexu , & stantis convicia mandræ  
 Eripiunt somnum.*

Tandis que dans les airs mille cloches émues,  
 D'un funèbre concert font retentir les nues,  
 25 Et se mêlant au bruit de la grêle & des vents,  
 Pour honorer les morts, font mourir les vivans.  
 Encor je benirois la bonté souveraine,  
 Si le Ciel à ces maux avoit borné ma peine.  
 Mais si seul en mon lit je peste avec raison,  
 30 C'est encor pis vingt fois en quittant la maison.  
 En quelque endroit que j'aïlle, il faut fendre la  
 presse  
 D'un peuple d'importuns qui fourmillent sans cesse.  
 L'un me heurte d'un ais, dont je suis tout froissé :  
 Je vois d'un autre coup mon chapeau renversé.  
 35 Là d'un enterrement la funèbre ordonnance  
 D'un pas lugubre & lent vers l'Eglise s'avance :  
 Et plus loin des Laquais, l'un l'autre s'agaçans,  
 Font aboyer les chiens, & jurer les passans.

Des

R E M A R Q U E S.

IMIT. Vers 31. *En quelque endroit que j'aïlle, &c.]*  
 Ce Vers & les trois suivans sont imités de *Juvénal*,  
 Satire III. Vers 243.

————— *Nobis properantibus obstat*  
*Unda prior, magno populus premit agmine lumbos*  
*Qui sequitur : ferit hic cubito, ferit assere duro*  
*Alter : at hic tignum capiti incutit, ille metretam.*

IMIT. Vers 35. *Là d'un enterrement &c.]* HORACE,  
 Liv. II. Ep. II. v. 74.

*Tristia robustis luctantur funera plaustris.*

Des Paveurs en ce lieu me bouchent le passage.  
 40 Là je trouve une croix de funeste présage :  
 Et des Couvreurs , grimpés au toit d'une maison ,  
 En font pleuvoir l'ardoise & la tuile à foison.  
 Là sur une charette une poutre branlante

Vient

## R E M A R Q U E S.

VERS 40. — *Une croix de funeste présage.*] C'est une de ces croix, composées de deux lattes attachées au bout d'une corde, que les Maçons & les Couvreurs font obligés de suspendre devant les maisons sur lesquelles ils travaillent; afin d'avertir les passans de n'en pas approcher. Ce signe ou cette croix s'appelle *Avertissement* ou *Defense*. Il y a des villes où les Couvreurs ne suspendent qu'un simple bâton, ou une tuile, pour servir d'*Avertissement*. Ce vers ayant besoin d'être éclairci, j'en écrivis à l'Auteur, qui me répondit ainsi par sa Lettre du 5. de Mai 1709..... „ Je ne fai pas pour-  
 „ quoi vous êtes en peine du sens de ce vers: *Là je*  
 „ *trouve une croix* &c. puisque c'est une chose que dans  
 „ tout Paris & *pueri sciunt*, que les Couvreurs, quand  
 „ ils sont sur le toit d'une maison, laissent pendre du  
 „ haut de cette maison une croix de latte pour avertir  
 „ les passans de prendre garde à eux, & de passer vi-  
 „ te; qu'il y en a quelquefois des cinq ou six dans une  
 „ même rue; & que cela n'empêche pas qu'il n'y ait  
 „ souvent des gens blessés: C'est pourquoi j'ai dit:  
 „ *Une croix de funeste présage.* BROSSETTE.

IMIT. Vers 43. *Là sur une charette* &c.] *Juvénal*,  
 Satire III. v. 254.

————— *Modo longa coruscat,*  
*Sarraco veniente, abies, atque altera pinum*  
*Plaustra vehunt, nutant altè, populoque minantur.*

Et *Horace*, parlant des mêmes embarras, L. II. Ep. II.  
 v. 73.

*Torquet nunc lapidem, nunc ingens machina tignum, &c.*

Vient menaçant de loin la foule qu'elle augmente :  
 45 Six chevaux, attelés à ce fardeau pesant,  
 Ont peine à l'émouvoir sur le pavé glissant :  
 D'un carosse en tournant il accroche une roue ;  
 Et du choc le renverse en un grand tas de boue :  
 Quand un autre à l'instant, s'efforçant de passer ,  
 50 Dans le même embarras se vient embarrasser.  
 Vingt carosses bien-tôt arrivant à la file ,  
 Y sont en moins de rien suivis de plus de mille :  
 Et pour surcroît de maux, un fort malencontreux  
 Conduit en cet endroit un grand troupeau de bœufs.  
 55 Chacun prétend passer : l'un mugit, l'autre jure :  
 Des mulets en sonnant augmentent le murmure.  
 Aussi-tôt cent chevaux dans la foule appellés ,  
 De l'embarras qui croît ferment les défilés ,  
 Et par-tout des Passans enchaînant les brigades ,  
 60 Au milieu de la paix font voir les barricades.

On

## R E M A R Q U E S.

CHANG. Vers 47. *D'un carosse en tournant &c.*] Avant l'Édition de 1713, il y avoit : *D'un carosse en passant &c.*

VERS 54. — *Un grand troupeau de bœufs.*] L'usage vicieux de quelques Provinces, où l'on prononce *Bœufs* au pluriel, comme on le prononce au singulier, m'oblige d'avertir que ce mot se prononce, *Beus*; ainsi il rime avec *Malencontreux*, qui est dans le vers précédent. On prononce aussi des *Oeus*, quoiqu'on écrive, *Oeufs*. BROSSETTE.

VERS 57. *Aussi-tôt cent chevaux &c.*] Ce Vers & les trois suivans n'étoient pas dans la première édition, faite en 1666.

VERS 60. — *Font voir les barricades.*] L'Auteur défi-

On n'entend que des cris poussés confusément,  
 Dieu, pour s'y faire ouïr, tonneroit vainement.  
 Moi donc, qui dois souvent en certain lieu me rendre,  
 Le jour déjà baissant, & qui suis las d'attendre,  
 65 Ne sachant plus tantôt à quel Saint me voïer,  
 Je me mets au hazard de me faire roïer.  
 Je faute vingt ruisseaux, j'esquive, je me pousse:  
 Guenaud sur son cheval en passant m'éclabouffe;  
 Et n'ofant plus paroître en l'état où je suis,  
 70 Sans songer où je vais, je me sauve où je puis.  
 Tandis que dans un coin en grondant je m'effuye,  
 Souvent, pour m'achever, il survient une pluye.  
 On diroit que le Ciel, qui se fond tout en eau,  
 Veuille inonder ces lieux d'un déluge nouveau.  
 75 Pour traverser la rue, au milieu de l'orage,

Un

## R E M A R Q U E S.

désigne ici celles qui se firent à Paris, au mois d'Août, 1648. pendant la guerre de la Fronde.

VERS 68. *Guenaud sur son cheval &c.*] G U E N A U D, fameux Médecin, dont il a été parlé dans la Satire IV. vers 32. On le voyoit souvent à cheval, sur le pavé de Paris, & l'on disoit ordinairement : *Guenaud & son cheval.*

VERS 70. *Sans songer où je vais, je me sauve où je puis.*] Ce vers a de la conformité avec celui-ci, qui est le dernier du *Discours au Roi.*

*Je me sauve à la nage, & j'aborde où je puis.*

VERS 73. *On diroit que le Ciel..... Veuille inonder &c.*] *Veuille* : bien des gens préfèrent, *Veut*; & c'est aujourd'hui l'usage le plus commun.

Un ais sur deux pavés forme un étroit passage :  
 Le plus hardi Laquais n'y marche qu'en tremblant.  
 Il faut pourtant passer sur ce pont chancelant ;  
 Et les nombreux torrens qui tombent des goutières ,  
 80 Grossissant les ruisseaux, en ont fait des rivières.  
 J'y passe en trébuchant ; mais malgré l'embarras ,  
 La frayeur de la nuit précipite mes pas.

Car si-tôt que du soir les ombres pacifiques  
 D'un double cadenas font fermer les boutiques ;  
 85 Que retiré chez lui , le paisible Marchand  
 Va revoir ses billets , & compter son argent ;  
 Que dans le Marché-neuf tout est calme & tranquille ,  
 Les Voleurs à l'instant s'emparent de la Ville.

Le

## R E M A R Q U E S.

IMIT. Vers 83. *Car si-tôt que du soir les ombres pacifiques, &c.]* Juvénal, Satire III. v. 303.

—— — *Nam qui spoliat te*

*Non deerit : clausis domibus, postquam omnis ubique*

*Fixa catenata siluit compago tabernæ.*

*Interdum & ferro subitus grassator agit rem, &c.*

VERS 87. *Que dans le Marché-neuf &c.]* Place de Paris destinée à tenir le Marché, entre le pont St. Michel, & le petit pont de l'Hôtel-Dieu.

VERS 88. *Les Voleurs à l'instant s'emparent de la ville.]* Les désordres que les Voleurs commettoient dans Paris, & le danger qu'il y avoit de se trouver dans les rues pendant la nuit, sont ici décrits fort naïvement. En 1667. le Roi pourvut à la sûreté publique, par l'établissement des Lanternes, par le redoublement du Guet, & de la Garde : par un règlement sur le port d'armes,  
 &



Le Bois le plus funeste , & le moins fréquenté,  
 90 Est, au prix de Paris, un lieu de sûreté.  
 Malheur donc à celui qu'une affaire imprévue  
 Engage un peu trop tard au détour d'une rue.  
 Bien-tôt quatre Bandits, lui ferrant les côtés:  
 La bourse: il faut se rendre; ou bien non, résistez:  
 95 Afin que votre mort, de tragique mémoire,  
 Des massacres fameux aille grossir l'Histoire.  
 Pour moi, fermant ma porte, & cédant au sommeil,  
 Tous les jours je me couche avecque le Soleil.  
 Mais en ma chambre à peine ai-je éteint la lumière,  
 100 Qu'il ne m'est plus permis de fermer la paupière.  
 Des Filous effrontés, d'un coup de pistolet,  
 Ebranlent ma fenêtre, & percent mon volet.  
 J'entens crier par-tout, au meurtre, on m'assassine;  
 Ou, le feu vient de prendre à la maison voisine.  
 105 Tremblant, & demi-mort, je me leve à ce bruit,  
 Et

### R E M A R Q U E S.

& contre les gens sans aveu; & par plusieurs autres sages Ordonnances, dont l'exécution fut confiée à Mr. DE LA REYNIE, Lieutenant-Général de Police. En peu de tems la sûreté fut rétablie dans Paris.

VERS 96. *Des massacres fameux aille grossir l'Histoire.* Il y a un Livre intitulé, *l'Histoire des Larrons*, où sont décrits plusieurs meurtres & assassinats.

CHANG. Vers 97. *Pour moi, fermant ma porte, & cédant au sommeil.* Dans les Editions qui ont précédé celle de 1701, ce Vers étoit ainsi:

*Pour moi qu'une ombre étonne, accablé de sommeil.*

Et souvent sans pourpoint je cours toute la nuit.  
 Car le feu, dont la flâme en ondes se déploie,  
 Fait de notre quartier une seconde Troye;  
 Où maint Grec affamé, maint avide Argien,  
 110 Au travers des charbons va piller le Troyen.  
 Enfin sous mille crocs la maison abîmée  
 Entraîne aussi le feu qui se perd en fumée.  
 Je mē retire donc, encor pâle d'effroi:  
 Mais le jour est venu quand je rentre chez moi.  
 115 Je fais pour reposer un effort inutile:  
 Ce n'est qu'à prix d'argent qu'on dort en cette Ville.  
 Il faudroit, dans l'enclos d'un vaste logement,  
 Avoir loin de la rue un autre appartement.

Pa-

## R E M A R Q U E S.

VERS 106. *Et souvent sans pourpoint &c.*] Tout le monde en ce tems-là portoit des pourpoints. DESP.

IMIT. Vers 116. *Ce n'est qu'à prix d'argent qu'on dort en cette Ville.*] JUVÉNAL, Satire III. vers 235.

———— *Magnis opibus dormitur in Urbe.*

Notre Poëte a surpassé le Poëte Latin. S'il avoit voulu simplement le traduire, il auroit dit: *Et ce n'est qu'à grands frais qu'on dort en cette Ville.* Mais, à prix d'argent, a bien plus de force & d'énergie: C'est comme si l'on disoit; plus il en coûte, & mieux on dort.

*Martial* dit, Livre XII. Epigr. 57.

*Nec cogitandi spatium, nec quiescendi*

*in Urbe locus est pauperi.*

*Martial* a fait plusieurs Epigrammes contre les Perturbateurs du sommeil: Liv. IX. Ep. 69. Liv. X. Ep. 74. Liv. XII. Ep. 57. & 69.

Tome I.

F

Paris est pour un Riche un païs de Cocagne:  
 120 Sans fortir de la ville, il trouve la campagne:

II

## R E M A R Q U E S.

VERS 119. — *Un Païs de Cocagne.*] Païs imaginaire, où les habitans vivent dans une heureuse abondance, sans rien faire. On est incertain sur l'origine de ce nom. *Furetiere* dit que dans le Haut-Languedoc on appelle *Cocagne* un petit pain de Pastel: & que comme le Pastel est une herbe qui ne croît que dans des terres extrêmement fertiles, on a nommé ce païs-là, un *Païs de Cocagne*.

En Italie, sur la route de Rome à Lorette, il y a, dit-on, une petite contrée, qu'on nomme *Cucagna*, dont la situation est très-agréable, & le terroir très-fertile; mais sur-tout les dentées y sont excellentes & à bon marché. Ne seroit-ce point *le Païs de Cocagne*?

Mr. DE LA MONNOYE, de l'Académie Française, qui a pris la peine de revoir ces Remarques, est persuadé que cette façon de parler vient du fameux MERLIN COCAYE, qui, tout au commencement de sa première *Macaronée*, après avoir invoqué *Togna, Pedrala, Macfelina*, & autres Muses Burlesques, décrit les Montagnes où elles habitent, comme un séjour de sautices, de potages, de broüets, de ragoûts, de restaurans; où l'on voit couler des fleuves de vin, & des ruisseaux de lait. Il y a bien de l'apparence, qu'un tel païs a tiré son nom de celui de son Inventeur, & que de *Cocayo*, on aura fait *Cocagna*. Cette façon de parler n'est pas ancienne dans notre Langue: on ne la trouve ni dans *Rabelais*, ni dans *Marot*, ni même dans *Regnier*. Elle s'est établie un peu tard en France, parce que *Merlin Cocaye*, dont le Jargon n'est pas fort aisé à entendre, y a trouvé peu de Lecteurs; & que la traduction qu'on en a faite en prose Française, n'a été imprimée qu'en 1606. Enfin, le savant Mr. HUET, ancien Evêque d'Avranches, a bien voulu enrichir cette Remarque de ses conjectures. Il croit que *Cocagne* vient de *Gogaille*: *Païs de Gogaille*, & par corruption *Païs de Cocaigne*. Selon lui, *Gogaille*, vient de *Gogue*, qui est une espece de Saupiquet, ou de Farce. Quoi qu'il en soit, cette diversité d'opinions sur le mot de  
 Coca-

Il peut dans son jardin, tout peuplé d'arbres verts,  
 Receler le printems au milieu des hivers,  
 Et foulant le parfum de ses plantes fleuries,  
 Aller entretenir ses douces rêveries.

125 Mais moi, grace au Destin, qui n'ai ni feu ni lieu,  
 Je me loge où je puis, & comme il plaît à Dieu.

## R E M A R Q U E S.

*Cocagne* sert du moins à faire voir que l'on n'en fait pas la véritable origine. *Ménage* n'en a rien dit. BROSS.

VERS 125. *Mais moi, . . . . . qui n'ai ni feu ni lieu.* ]  
 Quand l'Auteur composa cette Satire, il étoit logé dans la Cour du Palais, chez son Frere aîné, *Jérôme Boileau*. Sa chambre étoit au dessus du grenier, dans une espece de Guérite, au cinquieme étage. *Gilles Boileau*, leur Frere, logeoit aussi dans la même maison, & quand il en fortit, on donna sa chambre à notre Auteur. Cette chambre étoit pratiquée à côté d'un grenier au quatrieme étage; & Mr. *Despréaux* s'applaudissant de son logement nouveau, disoit plaisamment: *Je suis descendu au grenier.*

Au reste, l'Auteur vouloit mettre au nombre des incommodités de Paris, la grande affluence de Peuple, qui fait que l'on y est toujours extrêmement ferré, & il auroit terminé sa description par ce vers:

*Cherchons une autre Ville où nous puissions tenir.*

ou bien:

*Et cherchons une Ville où l'on puisse tenir.*

mais il ne voulut pas employer ce vers, à cause de l'équivoque qui s'y rencontre: *tenir dans une Ville*, signifiant aussi se défendre contre les ennemis qui l'assiégent.





## AVIS SUR LA VII. SATIRE.

**C**ette Satire a été faite immédiatement après la Satire première & la sixième, à la fin de l'année 1663. L'Auteur y délibère avec sa Muse, s'il doit continuer à composer des Satires. Il envisage d'abord tous les inconvéniens qu'il y a de s'appliquer à ce genre d'écrire; mais comme son génie l'entraîne de ce côté-là, il se détermine enfin à suivre son inclination. Horace lui a fourni cette idée, dans la Satire I. du Livre II.

Jean de la Fresnaie-Vauquelin, Gentilhomme de Normandie, Seigneur de la Fresnaie au Sauvage, de Saffi, de Boessy, des Yveteaux, des Aulnez & d'Arri; Conseiller du Roi, & Président au Baillage & Siège Présidial de Caen; Pere du célèbre Nicolas Vauquelin des Yveteaux, qui fut Précepteur de Louis XIII., est le premier de qui nous ayons, en notre Langue, des Satires dans le goût de celles des Satiriques Latins, qu'il se proposa d'imiter. S'il n'a pas toute la force, tout le feu, tout le plaisant de Regnier, il a plus de justesse. Il imagine moins, mais il pense davantage. Sa Versification, son Langage & son Stile ont les défauts de son tems. Ses Satires & ses Epitres rampent quelquefois, parce qu'il outre la simplicité, qu'il croit appartenir à ce genre de Poësie. A son exemple, Regnier & M. Despréaux ont pris tout ce qu'il leur convenoit dans Horace, dans Perse & dans Juvénal. Il a lui-même profité beaucoup aussi des Satires de l'Arioste. Les siennes se trouvent  
dans

## AVIS SUR LA VII. SATIRE.

dans le Volume qu'il fit imprimer, vers la fin de sa vie en 1612. à Caen, chez Charles Macé, sous ce titre: Les Poësies diverses du Sieur de la Fresnaie-Vauquelin. C'est un in-8°. La II. Satire du I. Livre; adressée à Monseigneur de Chiverny, Chancelier de France, est imitée d'Horace; & le Poëte s'entretient avec le Chancelier, de même qu'Horace fait avec Trebatius, sur les dangers auxquels il s'expose en s'appliquant à la Satire.

Voyez la Remarque sur le Vers 30. de la IX. Satire, au sujet du Stile de cet ancien Poëte François, aujourd'hui très-peu connu, mais qui mérite de l'être.



# SATIRE VII.

**M**USE, changeons de stile, & quittons la Satire.  
 C'est un méchant métier que celui de médire.  
 A l'Auteur qui l'embrasse il est toujours fatal.  
 Le mal, qu'on dit d'autrui, ne produit que du mal.  
 5 Maint Poëte, aveuglé d'une telle manie,  
 En courant à l'honneur, trouve l'ignominie,  
 Et tel mot, pour avoir réjouï le Lecteur,  
 A coûté bien souvent des larmes à l'Auteur.  
 Un Eloge ennuyeux, un froid Panégyrique,  
 10 Peut pourrir à son aise au fond d'une boutique,  
 Ne craint point du Public les jugemens divers,  
 Et n'a pour ennemis que la poudre & les vers.  
 Mais un Auteur malin, qui rit, & qui fait rire,  
 Qu'on blâme en le lisant, & pourtant qu'on veut lire,  
 15 Dans ses plaisans accès qui se croit tout permis,  
 De ses propres Rieurs se fait des ennemis.

Un

## R E M A R Q U E S.

IMIT. Vers 1. *Muse, changeons de stile, &c.*] *Mar-*  
*tial, Livre II. Epigr. XXII.*

*Quid mihi vobiscum est, o Phœbe, novemque Sorores?*  
*Ecce nocet Vati Musa jocosâ sub.*

Un discours trop sincere aisément nous outrage.  
 Chacun dans ce miroir pense voir son visage;  
 Et tel, en vous lisant, admire chaque trait,  
 20 Qui dans le fond de l'ame & vous craint & vous hait.  
 Muse, c'est donc en vain que la main vous demange.  
 S'il faut rimer ici, rimons quelque loüange,  
 Et cherchons un Héros, parmi cet Univers,  
 Digne de notre encens, & digne de nos vers.  
 25 Mais à ce grand effort en vain je vous anime:  
 Je ne puis pour loïer rencontrer une rime.  
 Dès que j'y veux rêver, ma veine est aux abois.  
 J'ai beau frotter mon front, j'ai beau mordre mes doigts,  
 Je ne puis arracher du creux de ma cervelle,  
 30 Que des vers plus forcés que ceux de la Pucelle.  
 Je pense être à la gêne, & pour un tel dessein,  
 La plume & le papier résistent à ma main.  
 Mais quand il faut railler, j'ai ce que je souhaite.  
 Alors, certes alors je me connois Poëte:  
 35 Phébus, dès que je parle, est prêt à m'exaucer:  
 Mes mots viennent sans peine, & courent se placer.  
 Faut-il peindre un fripon, fameux dans cette Ville?  
 Ma main, sans que j'y rêve, écrira Raunaville.

Faut-

## R E M A R Q U E S.

VERS 30. *Que des vers plus forcés que ceux de la Pucelle.* Poëme héroïque de *Chapelain*, dont tous les vers semblent faits en dépit de Minerve. Voyez les Remarques sur le vers 25. du *Discours au Roi*, & sur le vers 90. de la Satire IV.



Faut-il d'un Sot parfait montrer l'original ?

40 Ma plume au bout du vers d'abord trouve Sofal.

Je

### R E M A R Q U E S.

VERS 40. ——— *D'abord trouve Sofal.*] C'est HENRI SAUVAL, Auteur d'un Livre imprimé longtems après sa mort, sous ce titre: *Histoire & Recherches des Antiquités de la Ville de Paris*, par M. Henri Sauval, Avocat au Parlement. Paris 1724. 3. vol. in fol. Il avoit travaillé sur d'assez bons mémoires, mais il gâta tout par son stile, chargé d'expressions empoulées & de figures extravagantes. Il avoit mis dans cette Histoire, un Chapitre des lieux de débauche qui étoient autrefois dans Paris. Mr. Despréaux se souvenoit d'un passage de ce Chapitre, qui peut servir à juger du stile de Sauval. *Ces sales Impudiques, ces infames Débauchées, allèrent chercher un azile dans la rue Brise-miche; & de là elles contemplerent en sureté les tempêtes & les orages qui s'élevoient continuellement dans la rue Chapon.* Tout le reste étoit à-peu-près du même stile. „ Cependant \* l'Ouvrage,  
 „ tel qu'il étoit, auroit vu le jour, si Mr. Colbert avoit  
 „ voulu faire donner à l'Auteur une pension de mille  
 „ écus, & je ne sai quelle charge honoraire seulement  
 „ dans la Maison de Ville.... Comme il étoit d'un naturel  
 „ chagrin, il ne put supporter ce refus; & ce qui  
 „ augmentoit son chagrin, c'est qu'il prétendoit avoir  
 „ rendu à Mr. Colbert un grand service, dont il croyoit  
 „ n'avoir pas été bien récompensé. Les Moines  
 „ de Saint-Germain-des-Prez demandoient au Roi de  
 „ grosses sommes d'argent pour de certaines places qui  
 „ avoient été à eux. M. Colbert leur avoit fait offrir une  
 „ somme considérable qu'ils refuserent d'accepter. Sauval,  
 „ qui avoit vu dans le Trésor des Chartres une  
 „ Pièce

\* Ce qui suit est tiré des Lettres choisies de M. RICHARD SIMON, imprimées à \* Rotterdam, chez Reinier Leers, Tome III. Lettre dernière de l'année 1698.

§ \* Ces Lettres n'ont jamais été imprimées à Rotterdam quoique le titre le porte. Elles ont été imprimées à Rouen. On vient d'en faire une nouvelle Edition à Amsterdam (en 1728) augmentée d'un quatrième Tome. DU MONTEIL.

Je sens que mon esprit travaille de génie.  
 Faut-il d'un froid Rimeur dépeindre la manie ?  
 Mes vers, comme un torrent, coulent sur le papier ;  
 Je rencontre à la fois Perrin, & Pelletier,  
 45 Bonnacorse, Pradon, Colletet, Titreville,

Et

## R E M A R Q U E S.

„ Pièce en très-bonne forme, qui contenoit le paye-  
 „ ment qu'on avoit fait pour cela aux Moines, alla lui  
 „ même en donner avis à Mr. Colbert..... Il se plai-  
 „ gnoit que Mr. Colbert ne lui avoit envoyé pour un  
 „ avis de cette importance, que cent louis, qu'il n'a-  
 „ voit point voulu recevoir. . . . . Vous voyez par  
 „ tout ce que je vous ai rapporté, qu'un homme moins  
 „ chagrin, & moins intéressé que Mr. Sauval, auroit  
 „ donné au Public cet Ouvrage qui faisoit honneur à  
 „ l'Auteur. Il en auroit néanmoins fallu retrancher le  
 „ Traité des Bordels, qui méritoit d'être enfouï sous le  
 „ sable, afin qu'on n'en entendît jamais parler. ”

Le Traité dont parle ici Mr. Simon ne s'y trouve point.  
 On en a aussi détaché un Discours intitulé : *Amours des  
 Rois de France sous plusieurs races*, qui a été imprimé  
 séparément. Du reste, le Stile de Sauval n'est pas tel  
 que le représente ici le Commentateur. DU MONTEIL.

VERS 44. *Je rencontre à la fois Perrin & Pelletier.*  
 L'Abbé PERRIN avoit été Introdacteur des Ambassa-  
 deurs de *Gaston de France*, Duc d'Orléans. Il a tra-  
 duit en vers François l'*Eneïde* de Virgile, & il a fait  
 plusieurs autres Poësies qui furent imprimées en 1661.  
 Cet Abbé fut le premier qui obtint en 1669. le privilé-  
 ge d'établir en France des Opéra à l'imitation de Veni-  
 se ; mais en 1672. il fut obligé de le céder au célèbre  
 Lulli. PIERRE PERRIN étoit né à Lyon.

PELLETIER : Voyez les Remarques sur le vers 54. du  
*Discours au Roi.*

CHANG. VERS 45. *Bonnacorse, Pradon, Colletet, Titreville.*  
 Au lieu des deux premiers noms, il y avoit ceux de  
*Bardou, Mauroy, Boursaut*, dans les premières éditions.  
 Mais Mauroy & Boursaut devinrent amis de notre Poë-  
 te, & en même tems Bonnacorse & Pradon firent paroître

Et pour un que je veux, j'en trouve plus de mille.  
Auffi-tôt je triomphe, & ma Muse en secret

S'esti

R E M A R Q U E S.

tre contre lui des Ouvrages remplis d'injures. Cela fut cause qu'il ôta les noms des premiers, pour faire place à ceux-ci; & c'est à propos de ce changement de noms qu'il fit l'Epigramme suivante:

*Venez, Pradon & Bonnecorse,  
Grands Ecrivains de même force,  
De vos Vers recevoir le prix;  
Venez prendre dans mes écrits  
La place que vos noms demandent:  
Linier, & Perrin vous attendent.*

La cause de ces démêlés avec Pradon, sera expliquée sur le dernier Vers de l'Epitre VII., & à l'égard de Bonnecorse, sur le Vers 64. de l'Epitre IX.

BARDOU: mauvais Poëte de ce tems-là, qui avoit fait insérer quelques petits Ouvrages dans les Recueils de Poësies qu'on imprimoit alors.

Mauroi: JEAN TESTU DE MAUROI, dont les Ouvrages paroissoient aussi dans les Recueils de Poësies. Il a été ensuite de l'Académie Française. Il étoit Abbé de Fontaine-Jean, & de S. Chéron de Chartres, Prieur de S. Jean de Dampmartin, & Aumônier de Madame la Duchesse d'Orléans. Il mourut le 10. d'Avril, 1706. âgé de 80. ans. Notre Auteur avoit aussi fait les deux Vers suivans qu'il n'a jamais fait imprimer.

*Qui ne hait point tes Vers, ridicule Mauroy,  
Pourroit bien pour sa peine aimer ceux de Fourcroy.*

C'est une traduction du fameux Vers de Virgile, Egiogique III.

*Qui Bavium non odit, amet tua carmina, Mavi.*  
BOUR-

S'estime & s'applaudit du beau coup qu'elle a fait.

C'est en vain qu'au milieu de ma fureur extrême,

Je

### R E M A R Q U E S.

**BOURSAUT**: Dans le tems que notre Poète composa cette Satire, *Boursaut* avoit un démêlé avec *Moliere*, contre qui il fit une petite Comédie, intitulée, *Le Portrait du Peintre, ou la Contre-critique de l'Ecole des Femmes*, qui fut représentée au mois de Novembre 1667. par les Comédiens de l'Hôtel de Bourgogne. *Moliere* ne regarda pas *Boursaut* comme un ennemi digne de son ressentiment; mais notre Auteur le plaça dans cette Satire pour faire plaisir à *Moliere*. *Boursaut* s'en vengea par une autre Comédie qu'il fit contre Mr. *Despréaux*, intitulée, *La Satire des Satires*, & cette Pièce devoit être jouée par les mêmes Comédiens, mais Mr. *Despréaux* obtint un Arrêt du Parlement qui leur fit défense de la représenter. *Boursaut* ne voulant pas perdre le fruit de sa vengeance, fit imprimer sa Comédie. Elle fit néanmoins si peu de bruit que notre Auteur affuroit qu'il ne l'avoit vue que trois ou quatre ans après qu'elle eut été imprimée. La querelle n'alla pas plus loin, entre deux ennemis qui ne se connoissoient même pas l'un l'autre. Mais Mr. *Despréaux* étant allé aux Eaux de Bourbon en 1685., *Boursaut*, qui étoit alors Receveur des Gabelles à Montluçon, l'alla voir, lui offrit sa bourse & ses services, & voulut même le régaler. Depuis cette réconciliation ils furent fort bons amis; & notre Auteur ôta de ses Satires le nom de *Boursaut*. **EDME BOURSAUT** étoit de Bar-sur-Seine, & mourut à Paris en 1701. Quoiqu'il ne fût pas le Latin, il n'a pas laissé de faire des Ouvrages en vers & en prose, qui sont estimés.

§. La Comédie de *Boursaut* contre M. *Despréaux*, intitulée, *la Satire des Satires*, a été inférée dans un *Recueil de Pièces choisies, tant en prose qu'en vers*; publié par M. de la Monnoye, à Paris sous le nom de *la Haye*, en 1714., 2 vol. in 12. **D U M O N T E I L.**

**COLLETET**: Voyez la note sur le vers 77. de la Satire I.

**TITREVILLE**: Poète très-obscur, dont il y a quelques vers dans les Recueils de Poësies.

- 50 Je me fais quelquefois des leçons à moi-même.  
 En vain je veux au moins faire grace à quelqu'un,  
 Ma plume auroit regret d'en épargner aucun;  
 Et si-tôt qu'une fois la verve me domine,  
 Tout ce qui s'offre à moi passe par l'étamine.
- 55 Le Mérite pourtant m'est toujours précieux:  
 Mais tout Fat me déplaît, & me blesse les yeux.  
 Je le poursuis par-tout, comme un chien fait sa proye,  
 Et ne le sens jamais, qu'aussi tôt je n'aboie.  
 Enfin, sans perdre tems en de si vains propos,
- 60 Je sai coudre une rime au bout de quelques mots.  
 Souvent j'habille en vers une maligne prose.  
 C'est par-là que je vaux, si je vaux quelque chose.  
 Ainsi, soit que bien-tôt, par une dure loi,

La

## R E M A R Q U E S.

IMIT. Vers 60. *Je sai coudre une rime &c.*] Horace  
 L. I. Sat. IV. Vers 41. & seqq.

—— ——— *Neque enim concludere versum  
 Dixeris esse satis: neque, si quis scribat, uti nos,  
 Sermoni propiora, putes hunc esse Poëtam.*

VERS 63. *Ainsi, soit que bien-tôt, par une dure Loi,  
 &c.*] Ce Vers, & les dix-sept suivans sont imités  
 d'Horace, Liv. II. Sat. I. Vers 57. & suiv.

*Ne longum faciam, seu me tranquilla Senectus  
 Expectat, seu mors atris circumvolat alis;  
 Dives, inops, Roma, seu fors ita jusserit, exul;  
 Quisquis erit vita, scribam, color. O puer, ut sis*  
 Via-

La Mort d'un vol affreux vienne fondre sur moi :  
 65 Soit que le Ciel me garde un cours long & tranquille,

A

R E M A R Q U E S.

*Vitalis metuo, & majorum ne quis amicus  
 Frigore te feriat. Quid? cum est Lucilius ausus  
 Primus in hunc operis componere carmina morem,  
 Detrahere & pellem, nitidas quæ quisque per ora  
 Cederet, introrsum turpis; num Lælius, aut qui  
 Duxit ab oppressâ meritum Carthagine nomen,  
 Ingenio offensi, aut læso doluere Metello,  
 Famosisque Lupo cooperto versibus? atqui  
 Primores populi arripuit populumque tributim,  
 Scilicet uni æquus virtuti atque ejus amicis.*

Voici de quelle maniere *La Fresnaie-Vauquelin*, Liv. I. *Satire II.* a imité ces Vers d'*Horace*, & pas mal pour son tems. Il est aisé de voir que notre Auteur en a profité.

*Pour dire en bref, ou soit que la vieillesse  
 De m'en aller de long-tems ne me presse,  
 Soit que la mort aux noires ailes vint,  
 Soit qu'en prison, soit qu'ailleurs on me tint,  
 Soit pauvre ou riche, ou soit que hors de France  
 Banni je vive en extrême souffrance  
 (Que Dieu ne veuille) à jamais j'escrieray  
 Comme faillir le monde je verray.  
 Ho, mon ami, respons-tu, la chandelle,  
 Qui luit en toy ne t'est pas immortelle :  
 Craindre tu dois qu'un mignon déloyal  
 Ne l'esteignist en faisant du royal;*

A Rome ou dans Paris, aux champs ou dans la Ville,  
Dût ma Muse par-là choquer tout l'Univers,  
Riche, gueux, triste ou gai, je veux faire des vers.

Pau-

## R E M A R Q U E S.

*Et t'accusant que ta Muse gosseuse  
Piquast des grands la façon cauteleuse:  
Que tu écris au mépris de la Cour,  
Où l'on doit être aveugle, mut & sourd.  
Contre-réponse: au Poëte Lucile  
Il n'avint mal pour écrire en sa ville  
Des vers mordants, après & repreneurs,  
Dont il taxoit les Consuls & Seigneurs.  
Non plus qu'il fit au \* Calabrois qui grata  
De ses amis la façon délicate,  
N'espargnant point de Rome les premiers,  
Presteurs, Questeurs, Sénateurs, Chevaliers.  
Mais seulement il étoit favorable.  
A la vertu: &c.*

CHANG. Vers 68. *Riche, gueux, triste ou gai, je veux faire des vers.*] Il y avoit dans les premières éditions:

*Riche, gueux, ou content, &c.*

*Des Marets*, dans la critique qu'il fit en 1674. des Satires de notre Poëte, condamna cet endroit, parce que *content* demandoit un mot qui lui fût opposé, comme *triste*: & il proposa de mettre ainsi:

*Riche ou gueux, triste ou gai, je veux faire des vers.*

No-

\* Horace.

Pauvre Esprit, dira-t-on, que je plains ta folie!  
 70 Modere ces bouillons de ta mélancolie;  
 Et garde qu'un de ceux que tu penfes blâmer  
 N'éteigne dans ton fang cette ardeur de rimer.

Hé quoi! lorsqu'autrefois Horace, après Lucile,  
 Exhaloit en bons mots les vapeurs de fa bile,

Et

## R E M A R Q U E S.

Notre Auteur a fagement profité de cette correction:  
 C'est pourquoi il a dit ailleurs, en parlant de fes En-  
 nemis, Epître VII. Vers 65.

*Je fai fur leurs avis corriger mes erreurs.*

§. VOICI la Critique que *Des Marets* a faite de ce vers:

*Riche, gueux, ou content je veux faire des vers.*

„ Ce *content* est bien mal placé; & tout feul il ne  
 „ contente point. Il falloit lui opposer un mot; com-  
 „ me, *ou triste*. Car on ne fçait à quoi s'attache ce  
 „ mot, *ou content*. Il falloit dire, *riche ou gueux*,  
 „ *content ou triste*, pour faire les oppositions justes.  
 „ Cela est pris & mal traduit d'*Horace*, qui fait tou-  
 „ tes les oppositions nécessaires, tant pour ce qui est  
 „ d'être vieux ou jeune, riche ou pauvre, soit qu'il  
 „ fût à Rome ou en exil, si la fortune le vouloit. Il  
 „ dit *Ne longum faciam* &c. Donc fans s'extravaguer  
 „ fur le *vol affreux* de la Mort, & en faisant les op-  
 „ positions justes, il devoit dire, pour imiter raisonna-  
 „ blement *Horace*:

„ *Enfin, soit que m'attende une heureuse vieillesse,*  
 „ *Soit que la Mort m'arrête en ma verte jeunesse*  
 „ *Dans Paris, ou banni, vaguant par l'Univers*  
 „ *Riche ou gueux, triste ou gai, je veux faire des vers.*

DU MONTEIL.



- 75 Et vangeant la Vertu par des traits éclatans,  
 Alloit ôter le masque aux Vices de son tems :  
 Ou bien quand Juvénal, de sa mordante plume  
 Faifant couler des flots de fiel & d'amertume ,  
 Gourmandoit en courroux tout le Peuple Latin,
- 80 L'un ou l'autre fit-il une tragique fin ?  
 Et que craindre, après tout, d'une fureur si vaine ?  
 Personne ne connoît ni mon nom ni ma veine.  
 On ne voit point mes vers, à l'envi de Montreuil,  
 Grossir

## R E M A R Q U E S.

VERS 82. *Personne ne connoît ni mon nom ni ma veine.*] Ce vers fait connoître que cette Satire est un des premiers Ouvrages de l'Auteur ; car il n'auroit pas pû dire, que *personne ne connoissoit ni son nom ni sa veine*, après avoir adressé ses autres Satires à diverses personnes.

VERS 83. ——— *A l'envi de Montreuil.*] Cet Auteur s'appelloit *Mathieu de Montreuil*, quoiqu'on le nomme ordinairement *Montreuil*, & que son nom se trouve écrit de cette maniere au frontispice & à la fin de l'Épître Dédicatoire de ses *Oeuvres*, qu'il fit imprimer lui-même à Paris chez *Barbin* en 1671. en un Vol. in-12. Ses Vers & son stile sont également clairs, aisés, coulans & naturels. Il étoit fils d'un Avocat de Paris, & naquit en 1620. Il a toujours porté l'habit Ecclésiastique sans être lié aux Ordres. Il avoit de l'esprit, & ses Poësies lui donnerent de la réputation, mais il affecta un peu trop de faire mettre ses vers dans les Recueils de Poësies choisies, que les Libraires faisoient imprimer : c'est à quoi notre Auteur fait allusion. *Montreuil* ne se fâcha point de cette petite raillerie ; au contraire, il a toujours été des amis de *Mr. Despréaux*, qui avoit soin de lui envoyer un exemplaire de ses Oeuvres toutes les fois qu'on les imprimoit. L'Abbé de *Montreuil* mourut à Valence, au mois de Juillet, 1692. étant logé chez *Mr. de Cosnac*, son ami, alors Evêque de Valence, & ensuite Archevêque d'Aix.

L'IMP.

Grossir impunément les feuillets d'un Recueil.

- 85 A peine quelquefois je me force à les lire,  
 Pour plaire à quelque Ami, que charme la Satire,  
 Qui me flatte peut-être, & d'un air imposteur,  
 Rit tout haut de l'Ouvrage, & tout bas de l'Auteur.  
 Enfin c'est mon plaisir: je veux me satisfaire;  
 90 Je ne puis bien parler, & ne saurois me taire;

Et

R E M A R Q U E S.

IMIT. Ibid. *On ne voit point mes vers, &c.] Horace, Liv. I. Satire IV. Vers 71.*

*Nulla taberna meos habeat, neque pila libellos,  
 Queis manus insudet vulgi, Hermogenisque Tigelli.*

IMIT. Vers 85. *A peine quelquefois je me force à les lire, &c.] Horace au même endroit:*

*Non recito cuiquam, nisi amicis, idque coactus:  
 Non ubivis, coramye quibuslibet.*

VERS 88. *Rit tout haut de l'Ouvrage, & tout bas de l'Auteur.]* Quand Mr. Despréaux lut la première Satire à l'Abbé Furetière, comme on l'a dit ci-devant, il s'aperçut qu'à chaque trait cet Abbé fourioit amèrement, & laissoit entrevoir une joie maligne, prévoyant que l'Auteur alloit s'attirer bien des Ennemis: *Voilà qui est bon*, disoit-il d'un air railleur: *Mais cela fera du bruit.* Ce trait n'échappa pas à notre Poëte, & c'est à quoi il fait allusion dans ce vers, & dans les trois précédens.

CHANG. Vers 89. — *Je veux me satisfaire.]* On lit dans l'Édition de 1694, dans celle de 1713. & dans toutes celles qu'on a faites depuis: *Je me veux satisfaire.* On préfère ici la leçon de l'Édition de 1701. comme rendant & le Vers plus doux, & la phrase plus exacte.

Et dès qu'un mot plaissant vient luire à mon esprit;  
Je n'ai point de repos qu'il ne soit en écrit:  
Je ne résiste point au torrent qui m'entraîne.

Mais c'est assez parlé. Prenons un peu d'haleine.

95 Ma main, pour cette fois, commence à se lasser.  
Finiſſons. Mais demain, Muſe, à recommencer.





## AVIS SUR LA VIII. SATIRE.

**L**Es sept Satires précédentes ayant été publiées en 1666. la plupart de ceux qui y avoient été maltraités, se déchainèrent contre l'Auteur. Il ne daigna pas répondre, du moins sur le ton sérieux, à leurs Libelles ni à leurs injures, mais il composa la Satire adressée à son Esprit, qui est la neuvième, & dans laquelle, sous prétexte de se faire lui-même son procès, il se justifie de tous les crimes que ses Ennemis lui avoient imputés. Le Poëte, après avoir fait son Apologie dans cette Satire, entreprit de traiter un sujet plus général, & qui fût au goût de tout le monde. Dans cette vue il fit la Satire de l'Homme \*. Ces deux Pièces, qui avoient été composées en l'année 1667. furent publiées séparément en 1668. La Satire de l'Homme parut la première, & on en fit en même tems plusieurs éditions, qui furent débitées avec une rapidité prodigieuse. C'est de tous ses Ouvrages, celui qui a eu le plus de cours en particulier. Cette Satire est tout-à-fait dans le goût de Perse, & marque un Philosophe chagrin qui ne peut souffrir les vices des Hommes. Elle est adressée à Mr. MOREL Docteur de Sorbonne. Ce Docteur étoit surnommé la Mâchoire d'Ane, parce qu'il avoit la mâchoire fort grande & fort avancée :  
c'est

\* C'est ainsi que l'Auteur la nommoit, & non pas la Satire contre l'Homme.

## AVIS SUR LA VIII. SATIRE.

*c'est pour cette raison que notre Poëte lui adressa cette Satire, à la fin de laquelle il met l'Homme au dessous de l'Ane même; & ce fut Mr. BOILEAU, Docteur de Sorbonne, frere du Poëte, qui lui conseilla de dédier sa Satire à Mr. Morel. Il étoit grand ennemi des Jansénistes, contre lesquels il a composé divers Ouvrages, mais tous assez mauvais. Cependant le Poëte Santeul fit des vers Latins, dans lesquels il affecta de louer ce Docteur, de ce que par ses discours & par ses écrits il avoit confandu les Disciples de Jansénius, comme Samson défit les Philistins armé d'une mâchoire d'Ane. CLAUDE MOREL étoit de Châlons en Champagne d'une bonne famille de Robe. Il mourut à Paris le 30. d'Avril 1679. étant Doyen de la Faculté de Théologie & Chanoine Théologal de Paris. Il avoit refusé l'Evêché de Lombes.*



SATIRE

## SATIRE VIII.

A MONSIEUR M\*\*\*.

*This satire was  
imitated in  
English verse  
by John Oldham*

DOCTEUR DE SORBONNE. *published in 1683*

DE tous les Animaux qui s'élevent dans l'air,  
Qui marchent sur la terre, ou nagent dans la mer,  
De Paris au Pérou, du Japon jusqu'à Rome,  
Le plus fot animal, à mon avis, c'est l'Homme.  
5 Quoi? dira-t-on d'abord, un ver, une fourmi,  
Un insecte rampant qui ne vit qu'à demi,  
Un taureau qui rumine, une chèvre qui broute,  
Ont l'esprit mieux tourné que n'a l'Homme? Oui  
fans doute.

Ce discours te surprend, Docteur, je l'apperçoi.  
10 L'Homme de la Nature est le Chef & le Roi.  
Bois, prez, champs, animaux, tout est pour son usage:  
Et lui seul a, dis-tu, la Raïson en partage.  
Il est vrai, de tout tems la Raïson fut son lot:

Mais

## REMARQUES.

IMIT. Vers 1. *De tous les Animaux &c.* HOMERE, *Iliade L. XVII.* a exagéré la misere de l'Homme par une semblable comparaison: *De tous les animaux qui respirent, & qui rampent sur la terre, il n'y en a point de plus malheureux que l'Homme.*

VERS 13. *Il est vrai.*] C'est le Poëte qui reprend ici le Discours. Comme cette Satire est un Dialogue entre

- Mais de là je conclus que l'Homme est le plus sot.  
 15 Ces propos, diras-tu, sont bons dans la Satire,  
 Pour égayer d'abord un Lecteur qui veut rire :  
 Mais il faut les prouver. *En forme.* J'y consens :  
 Réponds-moi donc, Docteur, & mets-toi sur les bancs.  
 Qu'est-ce que la Sagesse? Une égalité d'ame,  
 20 Que rien ne peut troubler, qu'aucun desir n'enflame :  
 Qui marche en ses conseils à pas plus mesurés,  
 Qu'un Doyen au Palais ne monte les degrés.  
 Or cette égalité, dont se forme le Sage,  
 Qui jamais moins que l'Homme en a connu l'usage?  
 25 La Fourmi tous les ans traversant les guerets,  
 Grossit

## R E M A R Q U E S.

entre le Poëte & le Docteur, il faut prendre garde aux discours de l'un & de l'autre.

VERS 17. *Mais il faut les prouver. En forme. J'y consens.*] Ces derniers mots, *J'y consens*, sont du Poëte. Le reste est du Docteur. *En forme* : ce mot, détaché de ce qui précède, est un trait qui caractérise bien le personnage & marque mieux le Dialogue, que si l'Auteur avoit mis tout de suite : *Mais il faut les prouver en forme.* Cela seroit froid.

IMIT. Vers 25. *La Fourmi tous les ans traversant les guerets &c.*] *Hor. L. I. Sat. I. Vers 33. & seqq.*

*Paryula (nam exemplo est) magni Formica laboris  
 Ore trahit quodcumque potest, atque addit acervo  
 Quem struit, haud ignara, ac non incauta futuri.  
 Quæ, simul inversum contristat Aquarius annum.  
 Non usquam prorepat, & illis utitur ante  
 Quæsilis sapiens.*

Groffit ses magasins des trésors de Cérès ;  
 Et dès que l'Aquilon, ramenant la froidure,  
 Vient de ses noirs frimats attrister la Nature,  
 Cet animal, tapi dans son obscurité,  
 30 Jouit l'hiver des biens conquis durant l'été.  
 Mais on ne la voit point d'une humeur inconstante,  
 Pareilleuse au printems, en hiver diligente,  
 Affronter en plein champ les fureurs de Janvier,  
 Ou demeurer oisive au retour du Bélier.  
 35 Mais l'Homme, sans arrêt dans sa course insensée,  
 Voltige incessamment de pensée en pensée :  
 Son cœur, toujours flottant entre mille embarras,  
 Ne fait ni ce qu'il veut, ni ce qu'il ne veut pas.  
 Ce qu'un jour il abhorre, en l'autre il le souhaite.  
 40 Moi ? j'irois épouser une Femme coquette ?  
 J'irois, par ma constance aux affronts endurci,

Me

## R E M A R Q U E S.

VERS 34. — *Au retour du Bélier.*] C'est-à-dire, au retour du Printems, car le Printems commence quand le Soleil entre dans le signe du Bélier.

IMIT. Vers 35. *Mais l'Homme, sans arrêt, &c.*] *Horace*, Liv. I. Epitre I. Vers 97. & suiv.

— *Quid mea cum pugnat sententia secum ?*

*Quod petit, spernit : repetit, quod nuper omisit ;*

*Æstuat, & vitæ disconvenit ordine toto.*

VERS 39. *Ce qu'un jour il abhorre, en l'autre il le souhaite.*] L'Auteur auroit pu mettre, *Ce qu'un jour il abhorre, un autre il le souhaite.*



Me mettre au rang des Saints qu'a célébrés Buffi?  
 Affez de Sots fans moi feront parler la Ville,  
 Difoit, le mois passé, ce Marquis indocile,

Qui

R E M A R Q U E S.

VERS 42. — *Des Saints qu'a célébrés Buffi.*] Le Comte de BUSSI-RABUTIN avoit fait un petit Livre, relié proprement en maniere d'Heures, où, au lieu des Images que l'on met dans les Livres de prieres, étoient les portraits en mignature de quelques Hommes de la Cour, dont les Femmes étoient soupçonnées de galanterie. Et, ce que dans la suite il a lui-même condamné tout le premier, il avoit mis au bas de chaque portrait, un petit discours en forme d'Oraison ou de Priere, accommodée au fujet. Il avoit aussi composé *l'Histoire amoureuse des Gaules*, où il décrivoit d'une manière très-satirique, les galanteries des principales personnes de la Cour. Ce Livre fut la cause de sa disgrâce. Les Lettres suivantes servent encore à l'explication de ce vers.

*Lettre de Madame de SCUDERI à Mr. le Comte de BUSSI, du 4. Août, 1674.*

„ Aimez-vous, Monsieur, que *Despréaux* ait nommé  
 „ votre nom dans une de ses Satires? J'ai oui dire  
 „ que le Roi avoit demandé ce que c'étoit qu'il vou-  
 „ loit dire à l'endroit où il parle de vous; & qu'on  
 „ lui répondit d'une maniere qui vous auroit fâché,  
 „ si vous la saviez. ....

*Réponse du Comte de Buffi, du 8. Août. ....*

„ L'endroit où *Despréaux* m'a nommé dans ses Sati-  
 „ res, fait plus contre lui que contre moi. Il y a dit,  
 „ *les Saints qu'a célébrés Buffi*, pour dire, *les Cocus*.  
 „ La Métaphore est ridicule. Pour moi je ne voi pas  
 „ que cela m'ait fait ni bien ni mal, ni que la répon-  
 „ se qu'on auroit pu faire au Roi, ait dû me déplai-  
 „ re. D'ailleurs *Despréaux* est un Garçon d'esprit &  
 „ de mérite que j'aime fort.

*Let.*

45 Qui depuis quinze jours dans le piège arrêté,  
 Entre les bons Maris pour exemple cité,  
 Croit que Dieu, tout exprès, d'une côte nouvelle  
 A tiré pour lui seul une Femme fidelle.  
 Voilà l'Homme en effet. Il va du blanc au noir.  
 50 Il condamne au matin ses sentimens du soir.  
 Importun à tout autre, à soi-même incommode,  
 Il change à tous momens d'esprit comme de mode :  
 Il tourne au moindre vent, il tombe au moindre choc :  
 Aujourd'hui dans un casque, & demain dans un froc.  
 55 Cependant à le voir plein de vapeurs légères,

Soi-

## R E M A R Q U E S.

*Lettre de Madame de SCUDERI, du 19. Aout. . . . .*

„ Pour *Despréaux*, je ne trouve pas qu'un homme  
 „ comme vous, quoi que vous en puissiez dire, doive  
 „ être cité si légèrement que vous l'avez été. Le Roi,  
 „ à ce qu'on m'a dit, demanda ce que c'étoit que *les*  
 „ *Saints*, que vous aviez célébrés? & l'on lui répondit,  
 „ que c'étoit une badinerie un peu impie que vous aviez  
 „ faite. Je ne trouve pas cela plaifant.”

Cette Dame étoit la veuve du fameux Gouverneur de Notre-Dame de la Garde, Messire GEORGE DE SCUDERI, peu ménagé en divers endroits des Oeuvres de notre Satirique, contre lequel, pour venger la mémoire de son Epoux, elle auroit bien voulu animer Mr. le Comte de *Buffi*. Elle mourut à Paris au commencement de l'année 1711. Les Lettres dont on vient de rapporter les fragmens, n'ont pas été imprimées.

VERS 47. *Croit que Dieu, tout exprès, d'une côte nouvelle.*] Voyez la Remarque sur le vers 103. de la Satire X.

VERS 53. *Il tourne au moindre vent, il tombe au moindre choc: &c.*] L'Auteur faisoit cas de ce vers & du suivant, tant pour leur beauté, que pour la singularité de la rime.

Tome I.

G

Soi-même se bercer de ses propres chimeres,  
 Lui seul de la Nature est la baze & l'appui,  
 Et le dixieme Ciel ne tourne que pour lui.  
 De tous les Animaux il est, dit-il, le Maître.

- 60 Qui pourroit le nier ? poursuis-tu. Moi peut-être.  
 Mais sans examiner, si, vers les Antres sourds,  
 L'Ours a peur du Passant, ou le Passant de l'Ours :  
 Et si, sur un Edit des Pâtres de Nubie,  
 Les Lions de Barca vuideroient la Libye :
- 65 Ce Maître prétendu, qui leur donne des loix,  
 Ce Roi des animaux, combien a-t-il de Rois ?  
 L'Ambition, l'Amour, l'Avarice, la Haine,  
 Tiennent comme un forçat son esprit à la chaîne.

Le

## R E M A R Q U E S.

VERS 61. *Mais sans examiner, si, vers les Antres sourds.*] Un Critique habile \* croit, dit M. Broffette, que les *Antres sourds*, donnent une idée trop vague, & ne sont là que pour la rime : Il voudroit que le Poëte eût mis :

*Mais sans examiner par un trop long discours,  
 Si l'Ours craint le Passant, si le Passant craint l'Ours.*

Il falloit ajouter que la Critique de M. de la Monnoye est très-juste. *Vers les Antres sourds*, n'a jamais rien signifié. Il est étonnant que M. Despréaux l'ait laissé subsister.

VERS 63. *Et si, sur un Edit des Pâtres de Nubie, &c.*] La Nubie est un grand País de l'Afrique, au Midi du Royaume de Barca. Il y a beaucoup de Lions dans les déserts de Barca.

\* *Mr. de la Monnoye.*

Le sommeil sur ses yeux commence à s'épancher.  
 70 Debout, dit l'Avarice, il est tems de marcher.  
 Hé laissez-moi. Debout. Un moment. Tu répliques?  
 A peine le Soleil fait ouvrir les boutiques.  
 N'importe, leve-toi. Pourquoi faire après tout?  
 Pour courir l'Océan de l'un à l'autre bout,  
 75 Chercher jusqu'au Japon la porcelaine & l'ambre,  
 Rapporter de Goa le poivre & le gingembre.  
 Mais j'ai des biens en foule, & je puis m'en passer.  
 On n'en peut trop avoir; & pour en amasser,  
 Il ne faut épargner ni crime ni parjure:  
 80 Il faut souffrir la faim, & coucher sur la dure:  
 Eût-on plus de trésors que n'en perdit Galet,  
 N'avoir

R E M A R Q U E S.

IMIT. Vers 69. *Le sommeil sur ses yeux commence &c.*] Cet endroit est très-heureusement imité de *Perse*, Satire V. vers 132. & suiv.

*Mane piger stertis: surge, inquit Avaritia: eia.  
 Surge. Negas; instat: Surge, inquit. Non queo. Surge.  
 En, quid agam? Rogitas? en Saperdam advehe Ponto,  
 Castoreum, stuppas, ebum, thus, lubrica Coa;  
 Tolle recens primus piper è siliente Camelo.  
 Verte aliquid; jura.*

VERS 76. *Rapporter de Goa.*] Capitale des Etats que les Portugais possèdent dans les Indes Orientales. Cette ville est célèbre par son Port de mer, & par le grand commerce qui s'y fait.

VERS 81. *Eût-on plus de trésors que n'en perdit Galet.*] Fameux Joueur qui avoit gagné au jeu des sommes im-  
 G 2 men-

N'avoir en sa maison ni meubles ni valet :  
 Parmi les tas de blé vivre de seigle & d'orge :  
 De peur de perdre un liard, souffrir qu'on vous égorge.  
 85 Et pourquoi cette épargne enfin ? L'ignores-tu ?  
 Afin qu'un Héritier bien nourri, bien vêtu,

Pro-

## R E M A R Q U E S.

menfes, qu'il reperdit dans la fuite. Il avoit fait bâtir à Paris l'Hôtel de Sulli, dans la rue St. Antoine ; mais il le jouïa en un coup de dez. Après avoir perdu tout son bien, Il alloit encore jouïer, dit-on, avec les Laquais dans les rues, & même sur les degrés de la maison qui lui avoit appartenu. *Regnier* a fait mention de ce Jouëur dans sa quatorzieme Satire.

*Gallet a sa raison ; & qui croira son dire ,  
 Le hazard pour le moins lui promet un Empire.  
 Toutefois au contraire étant léger & net ,  
 N'ayant que l'espérance & trois dez au cornet ,  
 Comme sur un bon fonds de rente & de réceptes ,  
 Dessus sept ou quatorze il assigne ses debtes.*

Il n'y a pas long tems, dit *Ménage*, qu'il y avoit à Chinon une famille du nom de *Galet* : GALET le jouëur étoit de cette famille, & ULRICH ou HURLI GALET, Maître des Requêtes de *Grandgousier*, en étoit aussi \*. *Ménage* l'avoit oui dire à *Galet* le jouëur. *Dict. Etymol. au mot Galet.*

VERS 84. *De peur de perdre un liard, souffrir qu'on vous égorge.*] Ce vers & les six précédens font allusion à l'avarice outrée du Lieutenant-Criminel *Tardieu*, & de sa femme, qui avoient été assassinés dans leur maison, sur le Quai des Orfèvres. Leur aventure est décrite dans la Satire X. *Voyez les Remarques au même endroit.*

\* *Rabelais*, L. 30.

Profitant d'un trésor en tes mains inutile,  
 De son train quelque jour embarrasse la Ville.  
 Que faire? il faut partir. Les Matelots sont prêts.  
 90 Ou, si pour l'entraîner l'argent manque d'attraits,  
 Bien-tôt l'Ambition, & toute son escorte,  
 Dans le sein du repos, vient le prendre à main forte,  
 L'envoie en furieux au milieu des hazards,  
 Se faire estropier sur les pas des Césars,  
 95 Et cherchant sur la brèche une mort indiscrete,  
 De sa folle valeur embellir la Gazette.  
 Tout-beau, dira quelqu'un, raillez plus à propos;  
 Ce vice fut toujours la vertu des Héros.  
 Quoi donc? à votre avis, fut-ce un fou qu'Alexandre?  
 100 Qui? cet écervelé, qui mit l'Asie en cendre?  
 Ce fougueux l'Angéli, qui de sang altéré,

Maitre

### R E M A R Q U E S.

CHANG. Vers 91. *Bien-tôt l'Ambition, & toute son escorte.*] Dans les premières éditions il y avoit; *Avec meilleure escorte.*

VERS 101. *Ce fougueux l'Angéli.*] Le Pere B O U-  
 HOURS, dans son quatrième Dialogue *de la Maniere de*  
*bien penser*, dit en parlant de certains faits historiques  
 qui deviennent obscurs par le tems: „ *J'en dis autant*  
 „ *du nom que porte Alexandre dans la Satire contre l'Hom-*  
 „ *me. Ce fougueux l'Angéli, &c.* Cela est clair main-  
 „ tenant, parce que nous savons que *l'Angéli* étoit un  
 „ Fou de la Cour, que le Prince de Condé avoit ame-  
 „ né de Flandres. Et si cela devient obscur avec le  
 „ tems, il ne faut pas s'en prendre à l'Auteur. Voyez  
 le vers 112. de la Satire I. & la Remarque sur ce mé-  
 me vers, où il est parlé de *l'Angéli*.

Maître du Monde entier, s'y trouvoit trop ferré?  
 L'enragé qu'il étoit, né Roi d'une province,  
 Qu'il pouvoit gouverner en bon & sage Prince,  
 105 S'en alla follement, & pensant être Dieu,  
 Courir comme un Bandit qui n'a ni feu ni lieu:  
 Et traînant avec foi les horreurs de la guerre,  
 De sa vaste folie emplir toute la Terre.  
 Heureux! si de son tems, pour cent bonnes raisons,  
 110 La Macédoine eût eu des Petites-Maisons,

Et

## R E M A R Q U E S.

IMIT. Vers 102. *Maître du Monde entier, s'y trouvoit trop ferré?*] JUVÉNAL Sat. X. vers 168.

*Unus Pellæo Juveni non sufficit Orbis:*

*Æstuat infelix angusto limite mundi.*

On peut voir SÉNEQUE, de *Benef. L. I. c. 13.*

VERS 110. *La Macédoine eût eu des Petites-Maisons.*] Les *Petites-maisons* sont un Hôpital de Paris, où l'on enferme les Fous. Voyez la Remarque sur le Vers 4. de la Satire I.

§. DES MARETS a censuré Mr. *Despréaux* d'avoir fait ici la Satire d'*Alexandre le Grand* d'une manière qui retombe sur *Louis XIV.* „ Voilà, dit-il, un Poète bien „ judicieux, de condamner aux *petites-maisons* un si „ grand Roi, qui sortit de son Etat, ayant entrepris „ de vanger la Grece des ravages que *Xerxès* y avoit „ faits, & de domter l'Asie; & de ne considérer pas „ qu'il offense le Roi, qui est sorti de son Etat pour „ passer en Flandre, & dans la Hollande. ” *Pradon* dans ses *Nouvelles Remarques sur tous les Ouvrages du Sicur D\*\*\** (*Despréaux*) imprimées en 1685, lui fait le même reproche: „ Il ne se souvient pas, dit-il, que „ ce même *Alexandre* qu'il traite de fou & d'*écervelé* „ est dans d'autres endroits l'image de notre Grand

22 Mo-

Et qu'un sage Tuteur l'eût, en cette demeure,  
Par avis de Parens, enfermé de bonne heure.

Mais sans nous égarer dans ces digressions ;]  
Traiter, comme Senaut, toutes les passions ;  
115 Et les distribuant par classes & par titres,  
Dogmatizer en vers, & rimer par chapitres :  
Laissons-en discourir la Chambre, ou Coëffeteau :  
Et voyons l'Homme enfin par l'endroit le plus beau.  
Lui seul vivant, dit-on, dans l'enceinte des Villes,

Fait

### R E M A R Q U E S.

„ Monarque, & le Héros auquel il le compare dans  
„ son *Art Poétique*,

„ *Qu'il soit tel que César, Alexandre, ou Louis.*

DU MONTEIL.

† M. de Saint-Marc, dans son Edition de 1747., traite de ridicule cette critique de Pradon: il auroit dû dire seulement qu'elle est outrée.

VERS 114. *Traiter, comme Senaut, toutes les passions.*] Le P. JEAN FRANÇOIS SENAUT, Général de la Congrégation de l'Oratoire, a fait un *Traité de l'usage des Passions.*

VERS 117. *Laissons-en discourir la Chambre, ou Coëffeteau.*] MARIN CUREAU DE LA CHAMBRE, Médecin ordinaire du Roi, a fait le *Caractere des Passions*, outre plusieurs autres Ouvrages. Il étoit de l'Académie Francoise, & mourut à Paris au mois de Novembre 1669. âgé de 76. ans. NICOLAS COEFFETEAU, Religieux de l'Ordre de *St. Dominique*, Evêque de *Dardanie* & nommé à l'Evêche de Marseille, a composé le *Tableau des Passions humaines, leurs causes & leurs effets.*

VERS 119. *Lui seul vivant, dit-on, dans l'enceinte des Villes, &c.*] Ce Vers, & les trois suivans, sont d'une facilité, & d'une douceur admirables: Cependant l'Auteur disoit que, de tous les Vers qu'il avoit faits, c'étoit ceux-ci qu'il avoit le plus travaillés, & qui lui avoient coûté le plus de tems & de peine.



120 Fait voir d'honnêtes mœurs, des coûtumes civiles,  
Se fait des Gouverneurs, des Magistrats, des Rois,  
Observe une police, obéit à des loix.

Il est vrai. Mais pourtant, fans loix & fans police,  
Sans craindre Archers, Prévôt, ni Suppôt de Justice,

125 Voit-on les Loups brigands, comme nous inhumains,  
Pour

## R E M A R Q U E S.

IMIT. Vers 125. *Voit-on les Loups brigands, &c.*] H O R A C E, Epode VII. Vers 110.

*Neque hic lupis mos, nec fuit leonibus  
Unquam, nisi in disparibus feris.*

Juvénal a étendu la même pensée, dans sa XV. Satire,  
Vers 159.

*Sed jam serpentum major concordia, parcit  
Cognatis maculis similis fera. Quando leoni  
Fortior eripuit vitam leo? Quo nemore unquam  
Exspiravit aper majoris dentibus apri?  
Indica tigris agit rabida cum tigride pacem  
Perpetuam. Sævis inter se convenit urfis,  
At homini &c.*

Notre Auteur a parfaitement bien traduit le Latin de ces deux Poètes, & y a joint d'autres exemples. Il a aussi visé à ce passage de Plîne le Naturaliste, *Denique, cetera animantia in suo genere probè degunt: congregari videmus & stare contra dissimilia. Leonum feritas inter se non dimicat: Serpentium morsus non petit serpentes: ne maris quidem belluæ ac pisces, nisi in diversa genera, sæviunt. At, Hercules! Homini plurima ex homine sunt mala.* PLIN. L. VII. in princ. On peut voir les réflexions que Mr. BAYLE a faites sur cet endroit de notre Poëte, dans son *Dictionnaire historique & critique*, au mot, *Barbe*, Remarque C.

Pour détrouffer les Loups, courir les grands chemins?  
 Jamais pour s'agrandir, vit-on dans sa manie  
 Un Tigre en factions partager l'Hyrkanie?  
 L'Ours a-t-il dans les bois la guerre avec les Ours?  
 130 Le Vautour dans les airs fond-il sur les Vautours?  
 A-t-on vû quelquefois dans les plaines d'Afrique,  
 Déchirant à l'envi leur propre République,  
*Lions contre Lions, Parens contre Parens,*  
*Combattre follement pour le choix des Tyrans?*

L'ani-

## R E M A R Q U E S.

VERS 128. — *Partager l'Hyrkanie?*] Province de la Perse au Midi de la Mer Caspienne. DESP.

CHANG. Vers 129. *L'Ours a-t-il dans les bois la guerre avec les Ours?*] Ce vers étoit autrement dans les premières éditions.

*L'Ours fait-il dans les bois la guerre avec les Ours?*

Tous les amis de l'Auteur, particulièrement Mr. de Brienne \*, La Fontaine, & Racine, remarquerent que l'on ne disoit pas: *Faire la guerre avec quelqu'un*, mais à *quelqu'un*; & qu'ainsi il falloit dire: *L'Ours fait-il la guerre aux Ours?* Chacun s'efforça de corriger ce vers, mais personne n'y put réussir, & il fut imprimé avec cette négligence. Il avoit même effuyé plusieurs éditions, lorsqu'enfin l'Auteur trouva le moyen de le rectifier, par le changement d'un seul mot. *L'Ours a-t-il dans les bois la guerre avec les Ours?* Ce changement fut fait dans l'édition de 1674. On fut étonné qu'une correction si facile eût été si difficile à trouver par de si habiles gens.

IMIT. Vers 133 & 134. *Lions contre Lions, &c.*  
 Com-

\* Secrétaire d'Etat qui entra dans la Congrégation de l'Oratoire l'an 1664.

- 135 L'animal le plus fier qu'enfante la Nature,  
 Dans un autre animal respecte sa figure,  
 De sa rage avec lui modere les accès,  
 Vit sans bruit, sans débats, sans noise, sans procès.  
 Un Aigle, sur un champ prétendant droit d'Aubaine,  
 140 Ne fait point appeller un Aigle à la huitaine.  
 Jamais contre un Renard chicanant un poulet,  
 Un Renard de son sac n'alla charger Rolet.  
 Jamais la Biche en rut n'a pour fait d'impuissance  
 Traîné du fond des bois un Cerf à l'Audiance,  
 145 Et jamais Juge, entr'eux ordonnant le Congrès,

De

## R E M A R Q U E S .

*Combattre, &c.*] Ces deux vers sont parodiés du *Cinna*, Tragédie de *Corneille*: Acte I. Scène III.

*Romains contre Romains, Parens contre Parens,*  
*Combattoient seulement pour le choix des Tyrans.*

V E R S 139. *Un Aigle sur un champ prétendant droit d'Aubaine.*] Le Droit d'*Aubaine* est le droit de prendre la succession d'un Etranger qui meurt en France. Ce Droit appartient au Roi seul, dans son Royaume. Ainsi, ce n'est pas au hazard que le Poëte attribue à l'Aigle le Droit d'Aubaine, qui est un Droit Royal; car l'Aigle est le Roi des Oiseaux.

V E R S 142. *Un Renard de son sac n'alla charger Rolet.*] Procureur au Parlement, dont il a été parlé dans la Satire I. Vers 52. L'exemple du Renard est d'autant plus juste, que R O L E T avoit la physionomie & les inclinations d'un Renard.

V E R S 145. *Et jamais Juge entr'eux ordonnant le Congrès, &c.*] Le Congrès est une preuve honteuse qu'il se faisoit en présence de Chirurgiens & de Matrones, par ordonnance des Juges Ecclesiastiques, quand une femme demandoit la dissolution du mariage à cause de  
 l'im-

De ce burlesque mot n'a sali ses arrêts.  
 On ne connoît chez eux ni Placets, ni Requête,  
 Ni haut ni bas Conseil, ni Chambre des Enquêtes,  
 Chacun l'un avec l'autre en toute fûreté  
 150 Vit sous les pures loix de la simple Equité.  
 L'Homme seul, l'Homme seul, en sa fureur extrême,  
 Met un brutal honneur à s'égorger soi-même.  
 C'étoit peu que sa main, conduite par l'Enfer,  
 Eût paîtri le salpêtre, eût aiguîsé le fer.  
 155 Il falloit que sa rage, à l'Univers funeste,  
 Allât encor de loix embrouiller un Digeste;  
 Cherchât pour l'obscurcir des gloses, des Docteurs,

Acca-

R E M A R Q U E S.

L'impuissance du mari. Ces deux Vers, qui fraperent Mr. le Premier-Président de Lamoignon, ne contribuent pas peu à faire abolir l'usage du Congrès. En effet, depuis la publication de cette Satire, toutes les fois qu'il se présenta au Parlement quelque contestation au sujet du Congrès, ce sage Magistrat se déclara contre cette épreuve. Mr. de Lamoignon son fils, Avocat-Général, portant la parole en 1674. dans une cause de cette espece, témoigna la juste horreur que l'on devoit avoir de cet usage odieux, qui offense, dit-il, les bonnes mœurs, la Religion, la Justice, & la Nature même. Enfin, en 1677. Mr. le P. Président de Lamoignon prononça un Arrêt en forme de Règlement, qui abolit pour toujours la preuve inutile & infame du Congrès. *Journal du Palais, Tom. III. p. 466. & Tom. V. p. 1.*

IMIT. Vers 153. *C'étoit peu que sa main &c.] JUVENAL Satire XV. v. 165.*

*At homini ferrum lethale incude nefanda  
 Produxisse parum est.*

- Accablât l'Equité sous des monceaux d'Auteurs,  
 Et pour comble de maux apportât dans la France  
 160 Des harangueurs du tems l'ennuyeuse éloquence.  
 Doucement, diras-tu. Que fert de s'emporter?  
 L'Homme a ses passions; on n'en fauroit douter:  
 Il a comme la mer ses flots & ses caprices.  
 Mais ses moindres vertus balancent tous ses vices.  
 165 N'est-ce pas l'Homme enfin, dont l'art audacieux  
 Dans le tour d'un compas a mesuré les Cieux?  
 Dont la vaste Science, embrassant toutes choses,  
 A fouillé la Nature, en a percé les causes?  
 Les Animaux ont-ils des Universités?  
 170 Voit-on fleurir chez eux des quatre Facultés?  
 Y voit-on des Savans en Droit, en Médecine,  
 Endoffer l'écarlate, & se fourrer d'hermine?  
 Non sans doute, & jamais chez eux un Médecin  
 N'empoisonna les bois de son art assassin.  
 175 Jamais Docteur, armé d'un argument frivole,  
 Ne s'enrouïa chez eux sur les bancs d'une Ecole.

Mais

## R E M A R Q U E S.

IMIT. Vers 166. Dans le tour d'un compas a mesuré  
 les Cieux.] VIRGILE, Eglog. III. v. 41.

*Descripsit radio totum qui Gentibus Orbem.*

Et Horace, Liv. I. Ode XXVIII. v. 5.

*Aërias tentasse domos, animoque rotundum  
 Percurrisse polum.*

Mais sans chercher au fond, si notre esprit déçû  
Sait rien de ce qu'il fait, s'il a jamais rien fût,  
Toi-même, répons-moi. Dans le siècle où nous som-  
mes,

180 Est-ce au pié du savoir qu'on mesure les hommes ?  
Veux-tu voir tous les Grands à ta porte courir ?  
Dit un Pere à son Fils, dont le poil va fleurir ;  
Prends-moi le bon parti. Laisse-là tous les livres.  
Cent francs au denier cinq combien font-ils ? Vingt  
livres.

185 C'est bien dit. Va, tu fais tout ce qu'il faut savoir.  
Que de biens, que d'honneurs sur toi s'en vont  
pleuvoir !  
Exerce-toi, mon Fils, dans ces hautes Sciences ;  
Prends,

R E M A R Q U E S.

IMIT. Vers 181. *Veux-tu voir tous les Grands à ta porte courir ?*] HORACE, Art Poétique, vers 325.

*Romani pueri longis rationibus asem  
Discunt in partes centum diducere: dicat  
Filius Albini, si de quincunce remota est  
Uncia, quid superat? poteras dixisse, Triens. Heus,  
Rem poteris servare tuam. Redit uncia: quid fit?  
Semis, &c.*

VERS 184. *Cent francs au denier cinq, combien font-ils? Vingt Livres.*] C'est un Usurier qui parle, & qui, au lieu d'interroger son fils sur le pié du denier vingt, qui est l'intérêt légitime, l'interroge sur le pié du denier cinq, qui est son intérêt ordinaire.

Prens, au lieu d'un Platon, le Guidon des Finances;  
 Sache quelle Province enrichit les Traitans;  
 190 Combien le sel au Roi peut fournir tous les ans.  
 Endurci-toi le cœur. Sois Arabe, Corfaire,  
 Injuste, violent, sans foi, double, fauffaire.  
 Ne va point sottement faire le généreux.  
 Engraisse-toi, mon Fils, du suc des malheureux,  
 195 Et trompant de Colbert la prudence importune,  
 Va par tes cruautés mériter la fortune.  
 Aussi-tôt tu verras Poètes, Orateurs,  
 Rhéteurs, Grammairiens, Astronomes, Docteurs,  
 Dégrader les Héros pour te mettre en leurs places,  
 200 De tes titres pompeux enfler leurs dédicaces,

Te

## R E M A R Q U E S.

VERS 188. — *Le Guidon des Finances.*] Livre qui traite des droits & revenus du Roi, & de tout ce qui concerne les Finances. Il étoit d'un grand usage autrefois, mais l'habileté de nos Financiers l'a rendu fort inutile.

VERS 195. *Et trompant de Colbert &c.*] Ministre & Secrétaire d'Etat, Contrôleur-Général des Finances. &c.

VERS 200. *De tes titres pompeux enfler leurs dédicaces.*] Il a voulu parler du grand CORNEILLE, qui reçut une somme considérable, pour dédier son *Cinna* à MONTORON, riche Partisan. Depuis ce tems-là on a appelé les Eptres dédicatoires de cette espee-là, *des Eptres à la Montoron*. BROSSETTE.

§. Quoiqu'on n'ait point de raison de soupçonner la bonne foi du *Commentateur*, & que le fait qu'il rapporte ici se trouve encore dans d'autres Livres imprimés, on ne fauroit s'empêcher d'ajouter, que bien loin que *Cornille* aimât l'argent, il avoit même à cet égard une indifférence blamable. C'est ce que le Pere *Tournemine* a prouvé dans sa *Défense de Cornille*. DE SAINT-MARC:

SCAR-

Te prouver à toi-même en Grec, Hébreu, Latin,  
 Que tu fais de leur Art & le fort & le fin.  
 Quiconque est riche est tout. Sans sagesse il est sage.  
 Il a, sans rien favoir, la Science en partage.  
 205 Il a l'esprit, le cœur, le mérite, le rang,  
 La vertu, la valeur, la dignité, le sang.  
 Il est aimé des Grands, il est chéri des Belles.  
 Jamais Sur-Intendant ne trouva de Cruelles.  
 L'or même à la laideur donne un teint de beauté :

Mais

R E M A R Q U E S.

SCARRON a dit aussi au sujet de Montoron :

*Ce n'est que Maroquin perdu  
 Que les Livres que l'on dédie,  
 Depuis que Montoron mandie, &c.*

IMIT. Vers 203. *Quiconque est riche est tout, &c.*  
 HORACE, L. I. Ep. VI. v. 36.

*Scilicet uxorem cum dote, fidemque & amicos,  
 Et genus, & formam regina Pecunia donat,  
 At bene nummatum decorat Suadela, Venusque.*

VERS 208. *Jamais Sur-Intendant ne trouva de Cruelles.*  
 ] Mr. NICOLAS FOUQUET, Procureur-Général  
 au Parlement de Paris, a été le dernier Sur-Intendant  
 des Finances.

VERS 209. *L'or même à la laideur.* ] Ce Vers étoit  
 de cette manière :

*L'or même à Pélisson donne un teint de beauté.*

Mr. PÉLISSON étoit d'une laideur si étonnante, qu'une  
 Dame lui dit un jour, qu'il abusoit de la permission que  
 les



110 Mais tout devient affreux avec la pauvreté.  
C'est ainsi qu'à son fils un Ufurier habile  
Trace vers la Richesse une route facile :

Et

## R E M A R Q U E S.

les hommes ont d'être laids. Son nom venoit là d'autant plus à propos, qu'il avoit été Premier-Commis de Mr. *Fouquet*, désigné dans le vers précédent. Mais dans l'Impression l'Auteur supprima le nom de Mr. *Péllisson*, ne voulant pas lui reprocher un défaut corporel dont il n'étoit point coupable. Cependant, cet adoucissement ne contenta point Mr. *Péllisson*, qui conserva toujours du ressentiment contre notre Poète. Dans le *Voyage de Bachaumont & la Chapelle*, on fait dire à des gens du peuple, qu'ils croyoient Mr. *de Scuderi* :

*Un homme de fort bonne mine,  
Vaillant, riche & toujours bien mis;  
Sa sœur une beauté divine,  
Et Péllisson un Adonis.*

C'est de lui que *la Bruyere* a dit, qu'un homme qui a beaucoup de mérite & d'esprit, & qui est connu pour tel, n'est pas laid, même avec des traits qui sont difformes; ou s'il a de la laideur, elle ne fait pas son impression. LA BRUYERE, Chap. des Jugemens, p. 426. Ed. de Bruxelles 1697.

PAUL PÉLISSON FONTANIER, natif de Castres en Languedoc, étoit Maître des Requêtes. Il avoit été reçu à l'Académie Française en 1652. en considération de ce qu'il avoit écrit l'Histoire de l'Académie : il mourut à Paris en 1692.

IMIT. Ibid. *L'or même à la laideur donne un teint de beauté.*] CORNEILLE dans sa Comédie de *Mélite*, Acte I. Sc. I.

*L'argent dans le ménage a certaine splendeur,  
Qui donne un teint d'éclat à la même laideur.*

Et souvent tel y vient, qui fait pour tout secret,  
Cinq & quatre font neuf, ôtez deux, reste sept.

215 Après cela, Docteur, va pâlir sur la Bible;  
Va marquer les écueils de cette mer terrible :  
Perce la sainte horreur de ce Livre divin :  
Confons dans un Ouvrage & Luther & Calvin :  
Débrouille des vieux tems les querelles célèbres :

220 Eclairci des Rabins les savantes ténèbres :  
Afin qu'en ta vieillesse, un livre en maroquin  
Aille offrir ton travail à quelque heureux Faquin,  
Qui, pour digne loyer de la Bible éclaircie,  
Te paye en l'acceptant d'un, *Je vous remercie.*

225 Ou, si ton cœur aspire à des honneurs plus grands,  
Quitte

### R E M A R Q U E S.

VERS 214. *Cinq & quatre font neuf, ôtez deux, reste sept.*] Ce vers est fort ferré: il contient les deux premières règles de l'Arithmétique; l'Addition, & la Soustraction. Dans les premières éditions il y avoit: *Cinq & quatre font neuf*; Et dans un autre vers qui a été retranché de la Satire I. *Prêche que trois font trois*. Mais il faut toujours dire; *Cinq & quatre font neuf. Dix & cinq font quinze.* &c. BROSSETTE.

§. Le Commentateur ne devoit pas prononcer si décifivement. On dit aussi bien selon l'Usage, & peut-être beaucoup mieux selon la Règle: *Cinq & quatre font neuf, Trois font trois*, & rien n'étoit moins nécessaire que le changement que le Poète a fait ici. DE SAINT-MARC.

IMIT. Vers 215. *Après cela, Docteur, va pâlir sur la Bible,* &c.] Ce vers est imité de *Regnier*, Satire IV.

*Or, va, romps-toi la tête, & de jour & de nuit  
Pâlis dessus un livre, à l'appétit d'un bruit,  
Qui nous honore après que nous sommes sous terre.*

- Quitte là le bonnet, la Sorbonne & les bancs;  
 Et prenant désormais un emploi salutaire,  
 Mets-toi chez un Banquier, ou bien chez un Notaire:  
 Laisse là saint Thomas s'accorder avec Scot:
- 230 Et conclus avec moi, qu'un Docteur n'est qu'un sot.  
 Un Docteur, diras-tu? Parlez de vous, Poète.  
 C'est pousser un peu loin votre Muse indiscrete.  
 Mais sans perdre en discours le tems hors de saison,  
 L'Homme, venez au fait, n'a-t-il pas la Raison?
- 235 N'est-ce pas son flambeau, son pilote fidelle?  
 Oui: Mais de quoi lui fert que sa voix le rappelle,  
 Si sur la foi des vents tout prêt à s'embarquer,  
 Il ne voit point d'écueil qu'il ne l'aille choquer?

Et

## R E M A R Q U E S.

VERS 229. *Laisse là Saint Thomas s'accorder avec Scot.*] Les Disputes des Thomistes & des Scotistes font fameuses dans les Ecoles. JEAN DUNS (*Scotus*) vulgairement appelé *Scot*, parce qu'il étoit Ecoffois, fut surnommé le *Docteur Subtil*. Ses opinions sont souvent opposées à celles de St. THOMAS.

VERS 238. *Il ne voit point d'écueil qu'il ne l'aille choquer.*] Après ce vers, le Poète avoit dessein de rimer cette pensée. *Que dirois-tu, Docteur, d'un homme qui seroit au milieu d'un bois pendant l'obscurité de la nuit; & qui ayant un flambeau pour s'éclairer, ne laisseroit pas de s'écarter du chemin, pour s'aller jeter dans des précipices? Il est à plaindre, dirois-tu:*

*Il a perdu l'esprit, & demain dès l'aurore,  
 Il prendra, s'il m'en croit, douze grains d'Ellébore.  
 C'est bien dit: le conseil est sagement donné,  
 Et Guenaud chez Cotin n'étoit pas mieux ordonné.*

L'Au-

Et que sert à Cotin la Raison qui lui crie,  
 240 N'écri plus, guéri-toi d'une vaine furie;  
 Si tous ces vains conseils, loin de la réprimer,  
 Ne font qu'accroître en lui la fureur de rimer?  
 Tous les jours de ses vers, qu'à grand bruit il recite  
 Il met chez lui Voisins, Parens, Amis en fuite.  
 245 Car lorsque son Démon commence à l'agiter,  
 Tout, jusqu'à sa Servante, est prêt à déserter.  
 Un Ane, pour le moins instruit par la Nature,  
 A l'instinct qui le guide obéit sans murmure:  
 Ne va point follement de sa bizarre voix  
 250 Défier aux chansons les oiseaux dans les bois.  
 Sans avoir la Raison, il marche sur sa route.  
 L'Homme seul, qu'elle éclaire, en plein jour ne voit  
 goutte;  
 Régulé par ses avis, fait tout à contre-tems,  
 Et dans tout ce qu'il fait, n'a ni raison ni sens.  
 255 Tout lui plaît & déplaît, tout le choque & l'oblige.  
 Sans

## R E M A R Q U E S.

L'Auteur ne voulut point employer ces vers, & se contenta de mettre ce qui suit. *Et que sert à Cotin &c.*

VERS 239. *Et que sert à Cotin la Raison qui lui crie?* Voyez au sujet de *Cotin* les Remarques sur le Vers 60 de la Satire III.

IMIT. Vers 244. *Il met chez lui Voisins, Parens, Amis en fuite.*] HORACE, Art Poétique, vers 47.

*Indoctum, doctumque fugat recitator acerbus.*

VERS 246. *Tout, jusqu'à sa Servante, est prêt à déserter.*] L'Abbé *Cotin* avoit effectivement une Servante, & n'avoit point de Valet.

Sans raison il est gai, sans raison il s'afflige.  
 Son esprit au hazard aime, évite, poursuit,  
 Défait, refait, augmente, ôte, élève, détruit.  
 Et voit-on, comme lui, les Ours ni les Pantheres,  
 260 S'effrayer sottement de leurs propres chimeres,  
 Plus de douze attroupés craindre le nombre impair,  
 Ou croire qu'un Corbeau les menace dans l'air?  
 Jamais l'Homme, dis-moi, vit-il la Bête folle  
 Sacrifier à l'Homme, adorer son idole,

Lui

## R E M A R Q U E S.

CHANG. Vers 258. *Défait, refait, augmente, &c.*  
 Première maniere :

*Fait, défait & refait; ôte, augmente & détruit.*

IMIT. Ibid. *Défait, refait, augmente, &c.* HORA-  
 CE, I. Ep. I. v. 100.

*Diruit, edificat, mutat quadrata rotundis.*

CHANG. Vers 261. 262. *Plus de douze attroupés crain-  
 dre le nombre impair, Ou croire qu'un Corbeau les mena-  
 ce dans l'air.]*

Il y avoit dans les premières éditions :

*De Fantômes en l'air combatre leurs desirs,  
 Et de vains argumens chicaner leurs plaisirs.*

Le sens de ces deux vers étoit un peu libertin; &  
 Mr. Arnaud Docteur de Sorbonne, conseilla à l'Auteur  
 de les changer. Il leur substitua les deux autres, qui  
 ne tombent que sur des superstitions frivoles & popu-  
 laires. En effet, bien des gens croient que lorsque  
 l'on se trouve treize à table, il y a toujours dans l'an-  
 née un des treize qui meurt; & qu'un Corbeau apper-  
 çu dans l'air, présage quelque chose de sinistre.

265 Lui venir, comme au Dieu des faisons & des vents,  
Demander à genoux la pluye, ou le beau tems ?  
Non. Mais cent fois la Bête a vû l'Homme hypo-  
condre  
Adorer le métal que lui-même il fit fondre :  
A vû dans un pays les timides Mortels  
270 Trembler aux piés d'un Singe assis sur leurs Autels :  
Et sur les bords du Nil les peuples imbéciles,  
L'encensoir à la main, chercher les Crocodiles.  
Mais pourquoi, diras-tu, cet exemple odieux ?  
Que peut servir ici l'Egypte & ses faux Dieux ?  
275 Quoi ? me prouvez-vous par ce discours profane,  
Que l'Homme, qu'un Docteur est au dessous d'un Ane ?

Un

R E M A R Q U E S.

VERS 267. — L'Homme hypocondre.] Quelques Critiques \* ont prétendu qu'il falloit dire *Hypocondriaque*; mais on ne se sert de ce mot qu'au sens propre, pour signifier une personne malade des hypocondres, & c'est un terme de Médecine. *Hypocondre*, au sens figuré, signifie un Fou mélancolique, un Atrabilaire: & nos meilleurs Ecrivains l'employent en ce sens. LA FONTAINE, L. II. Fable XVIII. *Son hypocondre de mari*. LA BRUYERE dans ses *Caractères*, &c.

IMIT. Vers 270. *Trembler aux piés d'un Singe &c.*] JUVÉNAL commence ainsi la XV. Satire.

*Quis nescit, Volusi Bithynice, qualia demens  
Ægyptus portenta colat? Crocodilon adorat  
Pars hæc, illa pavet saturam Serpentibus Ibin.  
Effigies Sacri nitet aurea Cercopitheci, &c.*

VERS 276. — Qu'un Docteur est au dessous d'un Ane?

\* Pradon, dans ses Remarques.

- Un Ane, le jôïet de tous les animaux,  
 Un stupide animal, fujet à mille maux;  
 Dont le nom seul en foi comprend une satire?
- 280 Oui d'un Ane: & qu'a-t-il qui nous excite à rire?  
 Nous nous moquons de lui; mais s'il pouvoit un jour,  
 Docteur, sur nos défauts s'exprimer à son tour:  
 Si, pour nous réformer, le Ciel prudent & sage,  
 De la parole enfin lui permettoit l'usage:
- 285 Qu'il pût dire tout haut ce qu'il se dit tout bas,  
 Ah! Docteur, entre nous, que ne diroit-il pas?  
 Et que peut-il penser, lorsque dans une rue  
 Au milieu de Paris il promene sa vue:  
 Qu'il voit de toutes parts les Hommes bigarrés,
- 290 Les uns gris, les uns noirs, les autres chamarrés?  
 Que dit-il quand il voit, avec la Mort en trouffe,  
 Courir chez un Malade un Affassin en houffe:  
 Qu'il trouve de Pédans un escadron fourré,  
 Suivi par un Recteur de Bedeaux entouré:

Ou

## R E M A R Q U E S.

*Ane* ?] Dans la Table des Oeuvres de l'Auteur, édition de 1694. on avoit mis au mot, *Docteur*, Voyez *Ane*. Le Garçon de *Thierri* le Libraire fit cette plaisanterie.  
 §. DES MARETS avoit déjà critiqué cette expression dans sa *Défense du Poëme Héroïque* &c. pag. 47. de l'Edit. in 8. DU MONTEIL.

VERS 294. *Suivi par un Recteur* &c.] L'Université de Paris fait ses Processions quatre fois l'année. Le Recteur y assiste avec ses Suppôts. Les quatre Facultés, de Théologie, de Droit, de Médecine, & des Arts, marchent aussi à leur rang, & avec les habits qui leur sont propres.

295 Ou qu'il voit la Justice, en grosse compagnie,  
 Mener tuer un homme avec cérémonie ?  
 Que pense-t-il de nous, lorsque sur le Midi  
 Un hazard au Palais le conduit un Jeudi ;  
 Lorsqu'il entend de loin, d'une gueule infernale,  
 300 La Chicane en fureur mugir dans la Grand' Sale ?  
 Que dit-il quand il voit les Juges, les Huiffiers,  
 Les Clercs, les Procureurs, les Sergens, les Greffiers ?  
 O ! que si l'Ane, alors à bon droit misanthrope,  
 Pouvoit trouver la voix qu'il eut au tems d'Esope !  
 305 De tous côtés, Docteur, voyant les Hommes fous,  
 Qu'il diroit de bon cœur, fans en être jaloux,  
 Content de ses chardons, & secoüant la tête ;

Ma

## R E M A R Q U E S.

VERS 298. *Un hazard au Palais le conduit un Jeudi.* ]  
 C'est le jour des grandes Audiences. DESP.

VERS 303. & 306. *O ! que si l'Ane alors, &c. Qu'il diroit de bon cœur, &c.* ] Le que dans qu'il diroit, est absolument inutile. Il falloit simplement, *il diroit* ; l'Auteur ayant commencé sa phrase par *O ! que*. DE ST. MARC.

VERS 304. *Pouvoit trouver la voix qu'il eut au tems d'Esope.* ] Dans le *Cymbalum mundi*, MERCURE donne à un Cheval l'usage de la parole, & ce Cheval adresse ce discours à son Maître : *Il a esté un tems que les bestes parloient, mais si le parler ne nous eust point esté osté, non plus qu'à vous, vous ne nous trouveriez pas si bestes que vous faites.* C'est l'original de la pensée par laquelle l'Auteur termine cette Satire.

IMIT. Vers 307. *Content de ses chardons, &c.* ] R E G N I E R finit sa Satire neuvieme par ces vers :

*Si Virgile, le Tasse, & Ronsard sont des Anes,  
 Sans perdre en ces discours le tems que nous perdons,  
 Allons comme eux aux champs, & mangeons des Chardons.*

§. Cette



Ma foi, non plus que nous, l'Homme n'est qu'une bête!

R E M A R Q U E S.

§. Cette huitieme Satire de notre Auteur est une de celles contre lesquelles l'animosité de *Des Marets* s'est le plus déchaînée. Il en veut sur-tout au trait Satirique contenu dans les deux derniers Vers. Il en fait la critique la plus pitoyable qu'on puisse imaginer. „ Ce „ n'est pas le moyen, dit-il, de parvenir à la réputation de bon Poëte, que d'écrire contre la raison & la sagesse, & que de vouloir si fort nous égaler aux bêtes, que de faire dire à un âne :

„ *Content de ses chardons, & secoüant la tête,*  
„ *Ma foi, non plus que nous, l'Homme n'est qu'une bête.*

„ Quel emportement de faire jurer, *ma foi*, à un âne,  
„ & de se moquer de tout honneur, de tout l'esprit  
„ humain & de toute vertu; puisqu'il faut au contraire qu'un bon Poëte ait de bons & sages sentimens  
„ sur toutes matieres, pour faire des Vers nobles &  
„ raisonnables, suivant le précepte d'HORACE.

„ *Scribendi rectè sapere est & principium & fons.*  
„ *Rem tibi Socratica poterunt ostendere charta.* ”

On ne pouvoit peut-être pas faire une plus ridicule application de ce précepte d'*Horace*. De toutes les Satires de M. *Despréaux*, il n'y en a point de plus philosophique que celle-ci. Véritablement il y parle en *Philosophe chagrin qui ne peut souffrir les vices des hommes*, comme il le dit lui-même: mais pour être chagrin, un *Philosophe* n'en puise pas moins ses réflexions dans la sagesse. Si quelque chose égale le mauvais usage que *Des Marets* fait ici des deux Vers d'*Horace*, c'est la maniere dont il les traduit.

*Des bons & nobles Vers la source est la sagesse.*  
*Apprens ce que Socrate enseignoit à la Grece.*

DE ST. MARC.

AVIS

# A V I S

S U R L A

## I X. S A T I R E.

*L'Auteur adresse cette Satire à son Esprit. Après la publication des sept premières Satires, il fut assailli par une foule d'Auteurs, dont il avoit parlé peut-être avec trop de franchise. Ce fut pour leur répondre, & pour faire en même tems son Apologie, qu'il conçut l'idée de cette Pièce. Mais son embarras fut de savoir comment il exécuteroit ce dessein: car il vouloit éviter l'écueil dans lequel ses Ennemis avoient donné; c'est-à-dire, la chaleur, l'emportement, & par conséquent les injures grossières. Il jugea donc qu'il n'avoit pas d'autre ton à prendre que celui de la plaisanterie, pour tourner ses Ennemis en ridicule, sans leur donner aucune prise sur lui. C'est ce qu'il exécuta d'une manière inimitable dans cette Satire, qui est entièrement dans le goût d'Horace. Là, sous prétexte de censurer ses propres défauts, ou ceux de son Esprit, il se justifie de tous les crimes que ses Adversaires lui imputoient, & les couvre eux-mêmes d'une nouvelle confusion. Il se fait son procès à soi-même, pour le faire à tous les autres.*

*Cette Satire est sans contredit la plus belle de toutes, & celle où il y a le plus d'art, d'invention, & de finesse. En un mot, on peut hardiment l'opposer, & peut-être même la préférer à tout ce que l'Antiquité nous a fourni de plus parfait en ce genre.*

*M. Despréaux la composa en 1667. mais il ne la fit imprimer que l'année suivante, après avoir composé & publié la Satire de l'Homme. Cette dernière Satire, qui est la huitième, eut un succès extraordinaire.*

Tome I.

H

Le

## AVIS SUR LA IX. SATIRE.

*Le Roi lui-même, à qui on en fit la lecture, en parla plusieurs fois avec de grands éloges. Le Sr. de SAINT-MAURIS \*, Cheval-léger de la Garde du Roi, qui en fut témoin, lui dit que Boileau avoit fait une autre Satire qui étoit encore plus belle que celle-là, & dans laquelle il parloit de Sa Majesté. Le Roi lui dit fièrement, mais avec quelque surprise: Il y parle de moi, dites-vous? Oui, Sire, répondit ST. MAURIS; mais il en parle avec tout le respect qui est dû à Votre Majesté. Alors le Roi témoigna de la curiosité pour la voir; & St. Mauris lui promit de la demander à l'Auteur, qui étoit de ses amis. Mr. Despréaux lui remit en effet une copie de la Satire à son Esprit, en lui faisant promettre qu'il ne la montreroit qu'au Roi. Le Roi l'ayant lue la fit voir à quelques personnes de sa Cour. Madame la Maréchale de la Mothe, Gouvernante de Monseigneur, en fit faire une copie qui en produisit bien-tôt quantité d'autres. Ainsi c'est, en quelque façon, de la main du Roi même que cette Pièce a passé dans les mains du Public.*

*L'Auteur craignant qu'on ne l'imprimât sur quelque copie défectueuse, se détermina à la faire imprimer lui-même, & l'accompagna d'un petit Discours en prose, où il justifie, par l'autorité des Poètes anciens & modernes, la liberté qu'il s'est donnée, dans les Satires, de nommer les Auteurs.*

## R E M A R Q U E S.

\* Il avoit l'honneur d'approcher de la personne du Roi, parce qu'il lui montrait à tirer en volant.

SATIRE

# SATIRE IX.

1667

C'EST à vous, mon Esprit, à qui je veux parler,  
 Vous avez des défauts que je ne puis celer.

Affez & trop long-tems ma lâche complaisance,  
 De vos jeux criminels a nourri l'insolence.

5 Mais puisque vous poussez ma patience à bout,  
 Une fois en ma vie il faut vous dire tout.

On croiroit à vous voir, dans vos libres caprices,  
 Discourir en Caton des vertus & des vices,  
 Décider du mérite & du prix des Auteurs,

10 Et faire impunément la leçon aux Docteurs,  
 Qu'étant seul à couvert des traits de la Satire,  
 Vous avez tout pouvoir de parler & d'écrire.

Mais moi, qui dans le fond sçais bien ce que j'en crois,  
 Qui compte tous les jours vos défauts par mes doigts,

Je

## REMARQUES.

VERS 7. *On croiroit à vous voir, &c.*] Ce vers & les trois suivans, qui désignent les Satires précédentes, particulièrement la huitième, furent ajoutés par l'Auteur à la Satire neuvième, quand il voulut la faire imprimer; car elle avoit été faite avant la huitième. Il y avoit auparavant: *Vous croyez, qu'à couvert des traits de la Satire, Vous avez tout pouvoir, &c.*

VERS 14. *Qui compte tous les jours vos défauts par mes doigts.*] Cette expression proverbiale, *compter par ses doigts*, étoit déjà en usage parmi les Latins: *Supputare articulis.*

- 15 Je ris, quand je vous vois, si foible & si stérile,  
Prendre sur vous le soin de réformer la Ville,  
Dans vos discours chagrins plus aigre, & plus mordant,  
Qu'une Femme en furie, ou Gautier en plaidant.  
Mais répondez un peu. Quelle verve indiscrete,  
20 Sans l'aveu des neuf Sœurs, vous a rendu Poëte?  
Sentiez-vous, dites-moi, ces violens transports,  
Qui d'un esprit divin font mouvoir les ressorts?  
Qui vous a pû souffler une si folle audace?  
Phébus a-t-il pour vous aplani le Parnasse?  
25 Et ne savez-vous pas, que sur ce Mont sacré,  
Qui ne vole au sommet tombe au plus bas degré:  
Et qu'à moins d'être au rang d'Horace, ou de Voiture,

On

## R E M A R Q U E S.

VERS 18. — *Ou Gautier en plaidant.*] CLAUDE GAUTIER, Avocat fameux, & très-mordant: C'est pourquoi on le surnomma, *Gautier la Gueule*. Quand un Plaideur vouloit intimider sa partie, il la menaçoit *de lui lâcher Gautier*. Son éloquence n'étoit point réglée; c'étoient des faillies & des impétuosités fort inégales. Son feu s'éteignoit même dans le repos, & il avoit besoin d'être animé par l'action: de là vient que ses Plaidoyers imprimés, sur lesquels il avoit réfléchi, ne sont que de foibles copies de leurs originaux. Il logeoit dans la Cour du Palais, & mourut le 16. de Septembre 1666. âgé de 76. ans.

VERS 21. *Sentiez-vous.*] Dans les dernières éditions de l'an 1701. faites *in-quarto*, & *in-douze*, l'Imprimeur a mis: *Sentez-vous*; mais c'est une faute.

IMIT. Vers 26. *Qui ne vole au sommet tombe au plus bas degré.*] HORACE, *Art Poétique*, vers 378.

*Si paulum à summo discessit, vergit ad inum.*

On rampe dans la fange avec l'Abbé de Pure?

Que si tous mes efforts ne peuvent réprimer

30 Cet ascendant malin, qui vous force à rimer;

Sans

R E M A R Q U E S.

VERS 28. *On rampe dans la fange avec l'Abbé de Pure.*] Voyez la Remarque sur le vers 17. de la Satire II.

IMIT. Vers 30. *Cet ascendant malin, &c.*] Horace, Liv. II. Sat. I. v. 10. & suiv.

*Aut si tantus amor scribendi te rapit, aude  
Cæsaris invicti res dicere, multa laborum  
Præmia laturus. Cupidum, Pater optime, vires  
Deficiunt: neque enim quivis horrentia pilis  
Agmina, nec fractâ pereuntes cuspide Gallos,  
Aut labentis equo describat vulnera Parthi.*

§. *La Fresnaie-Vauquelin*, dont on a parlé ci-devant à la tête de la Satire VII., a imité cet endroit d'Horace, qu'il tourne à la louange du Roi. *Henri III.* Livre I. Satire II.

*Et si tu sens ton ame tant ardante  
Après les vers, d'une plume sçavante  
Ose un ouvrage admirable tenter:  
Ou les exploits de nostre Roi chanter:  
. . . . .  
Et tu auras, au moins comme je pense,  
De tes labeurs quelque jour récompense.  
. . . . .  
Et pour mon Roi la force me défaut:  
Car tout chacun n'a pas le cœur si haut,  
Que de chanter d'un tel preux les vaillances:  
Ni de son Camp tout hérissé de lances*

Sans perdre en vains discours tout le fruit de vos  
veilles;

Osez chanter du Roi les augustes merveilles.

Là,

### R E M A R Q U E S.

*Les grands efforts, dont furent assaillis  
Ses ennemis; ni les grands chamaillis  
Des combattans; ni les cris effroyables  
Des Allemans & Reitres redoutables  
Tombants au choc de nos braves lanciers,  
Et sous le hurt de nos rudes piquiers,  
Encouragés par la haute présence  
De nostre Roi quasi dès son enfance:  
Tant qu'à la fin revenu de l'Etour  
France il rendit paisible à Moncontour.*

Le stile de *La Fresnate-Vauquelin* est par-tout le même & conforme à l'idée qu'il s'étoit formée de celui de la Satire, laquelle „ doit estre, dit-il, d'un stile simple & „ bas... imitant & représentant les choses naturelles, „ d'autant qu'il doit suffire au Satirique de reprendre „ ouvertement & sans artifice, les fautes & les vanitez d'autrui. C'est pourquoi ceux-là ne méritent de „ louange, qui escrivant des Satires, usent d'un stile „ trop élevé.... La Satire ne demande que la vérité „ simple & nue, & des paroles du cru du pays de celui qui escrit, sans s'élever ni rabaisser, trop en son „ propos. Telle est la maniere d'escrire d'*Horace* entre „ les Satiriques, avec des vers si naïfs & si bas, que „ bien souvent il n'y a point autre différence entre eux „ & la prose, que la mesure & la quantité: de forte „ qu'à grand' peine ils semblent mériter le nom de Poësie. Aussi il a compris ses Satires sous le nom de „ *Sermons*, pris du mot Latin *Sermo*, qui n'est autre „ chose que le devis familier & commun d'entre un ou „ deux devisants ensemble „

On peut voir par ces échantillons & par ce qu'on  
aura

- Là, mettant à profit vos caprices divers,  
 Vous verriez tous les ans fructifier vos vers;  
 35 Et par l'espoir du gain votre Muse animée,  
 Vendroit au poids de l'or une once de fumée.  
 Mais envain, direz-vous, je pense vous tenter  
 Par l'éclat d'un fardeau trop pesant à porter.  
 Tout Chantre ne peut pas, sur le ton d'un Orphée,  
 40 Entonner en grands vers, *la Discorde étouffée*,  
*Peindre Bellone en feu tonnant de toutes parts,*  
*Et le Belge effrayé fuyant sur ses ramparts.*  
 Sur un ton si hardi, sans être téméraire,  
 Racan pourroit chanter au défaut d'un Homère:  
 45 Mais pour Cotin & moi, qui rimons au hazard,

Que

## R E M A R Q U E S.

aura dans la suite occasion de rapporter de ce Poëte, qu'il ne lui a manqué que d'être né dans un tems où la langue fût plus parfaite, & le goût plus épuré. Serroit-il nécessaire d'avertir que dans ce qu'on vient de lire le mot *bas* n'est pas employé dans l'acception où nous le prenons aujourd'hui, mais dans la signification que les Rhéteurs Latins donnent au terme *humilis*? DE ST. MARC.

VERS 42. *Et le Belge effrayé &c.*] Cette Satire a été faite dans le tems que le Roi prit Lille, au mois d'Août, 1667. Dans la même Campagne il se rendit maître de plusieurs autres villes de Flandres.

VERS 44. *Racan pourroit chanter, &c.*] HONORAT DE BEUIL, Marquis de RACAN, Poëte estimé. Il étoit de l'Académie Françoisé, & mourut en 1670.

VERS 45. *Mais pour Cotin & moi, &c.*] Allusion aux Satires que l'Abbé Cotin avoit faites contre notre Auteur, & dont on a parlé sur le vers 60. de la Satire III.

IMIT. Ibid. *Mais pour Cotin & moi, &c.*] Juvénal, Sat. I. v. 79.



Que l'amour de blâmer fit Poètes par art;  
 Quoiqu'un tas de Grimauds vante notre éloquence,  
 Le plus sûr est pour nous de garder le silence.  
 Un Poëme insipide , & sottement flatteur,  
 50 Dèshonore à la fois le Héros & l'Auteur.  
 Enfin de tels projets passent notre foiblesse.  
 Ainsi parle un Esprit languissant de mollesse,  
 Qui , sous l'humble dehors d'un respect affecté,  
 Cache le noir venin de sa malignité.  
 55 Mais dûssiez-vous en l'air voir vos ailes fondues,  
 Ne valoit-il pas mieux vous perdre dans les nues,

Que

## R E M A R Q U E S.

*Si natura negat , facit indignatio versum ,  
 Qualemcumque potest , quales ego , vel Cluvienus.*

IMIT. Vers- 56. *Ne valoit-il pas mieux vous perdre dans les nues , &c.] Horace , Livre II. Sat. I. Vers 21.*

*Quanto rectius hoc , quàm tristi ledere versu  
 Pantolabum scurram , Nomentanumque nepotem.*

§. Ce que *La Fresnaie-Vauquelin* , Liv. I. Sat. II. , rend par ces Vers , dans lesquels , comme dans tous ses Ouvrages , il dit , *attacher* , pour *attaquer*.

*Mais tu me dis , combien mieux ferois-tu  
 De nostre Roi d'escrire la vertu ,  
 Que d'attacher par sonnettes piquantes  
 D'un Courtisan les rencontres plaisantes ,  
 Ou d'un Chiquot , naturel plaisanteur ?  
 Ou l'art méchant de quelque fin flatteur ?*

DE ST. MARC.

Que d'aller sans raison, d'un stile peu Chrétien,  
 Faire insulte en rimant à qui ne vous dit rien,  
 Et du bruit dangereux d'un Livre téméraire,  
 60 A vos propres périls, enrichir le Libraire?  
 Vous vous flattez peut-être en votre vanité,  
 D'aller comme un Horace à l'Immortalité:  
 Et déjà vous croyez dans vos rimes obscures,  
 Aux Saumaises futurs préparer des tortures.  
 65 Mais combien d'Ecrivains, d'abord si bien reçus,  
 Sont de ce fol espoir honteusement déçus!  
 Combien, pour quelques mois, ont vû fleurir leur  
 Livre,  
 Dont les vers en paquet se vendent à la livre!  
 Vous pourrez voir un tems vos Ecrits estimés,

Coul-

## R E M A R Q U E S.

VERS 64. *Aux Saumaises futurs préparer des torturés.*] CLAUDE SAUMAISE, savant Critique & Commentateur, a éclairci une infinité d'endroits obscurs & difficiles des Auteurs anciens. Il mourut en 1653. C'est ce vers qui m'a inspiré la première pensée de faire un Commentaire historique sur les Oeuvres de Mr. Despréaux, afin de donner une entière connoissance des endroits sur lesquels l'éloignement des tems ne manqueroit pas de jeter de l'obscurité. BROSSETTE.

VERS 69. *Vous pourrez voir un tems vos Ecrits estimés, &c.*] Nous avons parlé ci-devant \* de la jalousie que Gilles Boileau l'Académicien avoit contre son frere, à cause du grand succès des nouvelles Satires: *On les lira pendant quelque tems, disoit-il d'un air méprisant, mais à la fin elles tomberont dans l'oubli, comme font la plupart de ces petits Ouvrages: & le tems leur ôtera les char-*

\* Sur le vers 94. de la Satire 1.

- 70 Courir de main en main par la Ville semés :  
 Puis de là tout poudreux, ignorés sur la terre,  
 Suivre chez l'Épicier Neuf-Germain & la Serre;  
 Ou de trente feuillets réduits peut-être à neuf,  
 Parer demi-rongés les rebords du Pont-neuf.
- 75 Le bel honneur pour vous, en voyant vos Ouvrages,  
 Occu-

## R E M A R Q U E S.

*charmes que la nouveauté leur a donnés.* Notre Poëte se servit à propos des mêmes termes contre son frere lui-même, en les appliquant à deux petits Ouvrages que ce frere avoit publiés, l'un contre *Costar*, & l'autre contre l'Abbé *Ménage*. Il avoit mis en cet endroit :

*Vous pourrez voir un tems vos Ecrits estimés  
 Courir de main en main par la Ville semés :  
 Puis suivre avec.... ce rebut de notre âge,  
 Et la Lettre à Costar, & l'Avis à Ménage.*

Mais quand il donna au Public cette Satire, il changea ces deux derniers vers, & mit ainsi :

*Puis de là tout poudreux, ignorés sur la terre,  
 Suivre chez l'Épicier Neuf-Germain & la Serre.*

LOUIS DE NEUF-GERMAIN, étoit un Poëte ridicule & extravagant, qui vivoit sous le Règne de Louis XIII. Il étoit le jouet de la Cour, & des beaux-Esprits de ce tems-là. Sa méthode favorite étoit de faire des vers qui finissoient par les syllabes du nom de ceux qu'il vouloit louer. On en peut voir des exemples dans ses Oeuvres imprimées à Paris en 1637. & des Imitations Satiriques dans quelques-uns de nos Poëtes. On a parlé de *La Serre*, sur le vers 176. de la Satire III.

VERS 74. — *Les rebords du Pont-neuf.*] Où d'ordinaire on étale les livres de rebut.

Occuper le loisir des Laquais & des Pages,  
 Et souvent dans un coin renvoyés à l'écart,  
 Servir de second Tome aux airs du Savoyard!

Mais je veux que le Sort, par un heureux caprice,  
 80 Fasse de vos Ecrits prospérer la malice,  
 Et qu'enfin votre Livre aille, au gré de vos vœux,  
 Faire siffler Cotin chez nos derniers Neveux.  
 Que vous fert-il qu'un jour l'Avenir vous estime,  
 Si vos vers aujourd'hui vous tiennent lieu de crime,  
 85 Et ne produisent rien pour fruit de leurs bons mots,  
 Que l'effroi du Public, & la haine des Sots?  
 Quel Démon vous irrite, & vous porte à médire?  
 Un Livre vous déplaît. Qui vous force à le lire?  
 Laissez mourir un Fat dans son obscurité.  
 90 Un Auteur ne peut-il pourrir en sureté?  
 Le Jonas inconnu seche dans la poussiere.

Le

## R E M A R Q U E S.

VERS 78. *Servir de second Tome aux airs du Savoyard.*] Fameux Chantre du Pont-neuf, dont on vante encore les Chançons. DESP. Edition de 1701.

Elles sont imprimées en un petit volume, sous ce titre; *Recueil nouveau des Chançons du Savoyard, par lui seul chantées à Paris.* Il les chantoit sur le Pont-neuf, aidé de quelques jeunes Garçons qu'il avoit instruits à chanter avec lui; & il accompagnoit ses Chançons de plusieurs bouffonneries qui attiroient le peuple. Il se nommoit PHILIPPOT, autrement LE SAVOYARD. Son Pere avoit fait le même métier que lui, & chantoit en son tems les Chançons de GUÉDON, & du vieux BOISSET.

VERS 91. 92. 93. *Le Jonas inconnu &c. Le David imprimé &c. Le Moïse &c.*] Poèmes héroïques, qui n'ont pas réussi. Le Poème de *Jonas, ou Ninive pénitente,*  
 H 6 parut

Le David imprimé n'a point vû la lumière.

Le Moïse commence à moisir par les bords.

Quel mal cela fait-il ? Ceux qui sont morts sont morts.

95 Le tombeau contre vous ne peut-il les défendre ?

Et qu'ont fait tant d'Auteurs pour remuer leur cendre ?

Que vous ont fait Perrin, Bardin, Pradon, Hainaut,  
Colletet, Pelletier, Titreville, Quinaut,

Dont les noms en cent lieux, placés comme en leurs  
niches, Vont

### R E M A R Q U E S.

parut en 1663. JACQUES DE CORAS en étoit l'Auteur ; Il en avoit fait un autre intitulé , *David, ou la Vertu couronnée*, qu'il publia en 1665. Mais ce n'est pas celui-ci que notre Satirique a eu en vûe : c'est un autre Poëme de *David*, composé par le Sieur DAVID DE LASFARGUES, Touloufain. *Moïse sauvé*, Idylle héroïque, divisée en douze parties, par le Sieur de St. AMAND.

VERS 97. *Que vous ont fait Perrin, &c.*] Ce vers & le suivant font allusion aux vers 44. & 45. de la Satire VII. où la plupart des mêmes noms sont placés. Dans les premières éditions il y avoit : *Que vous ont fait Perrin, Bardin, Mauroi, Boursaut ?* A la place de ces deux derniers, l'Auteur a mis *Pradon & Hainaut*. Nous parlerons de *Pradon* ci-après sur le dernier vers de l'Épître VII. A l'égard du second, c'est HÉNAUT, Poëte de ce tems-là, connu par le fameux Sonnet de *l'Avorton*, dont il étoit l'Auteur ; & par quelques autres Pièces tant en vers qu'en prose, qui furent imprimées à Paris en 1670. Il mourut en l'année 1682. Mr. *Despréaux* le trouvoit assez bon Poëte, & disoit que sa meilleure pièce, non pas pour le sujet, mais pour la composition, étoit un Sonnet contre Mr. *Colbert*, qui commençoit par ce vers : *Ministre avare & lâche, Esclave malheureux.* Mr. *Colbert* fit là-dessus une action pleine de grandeur. On lui parla de ce Sonnet : Il demanda s'il n'y avoit rien contre le Roi ; on lui dit que non. *Cela étant, répondit-il, je n'en veux point de mal à l'Auteur.*

- 100 Vont de vos vers malins remplir les hémistiches ?  
 Ce qu'ils font vous ennuye. O le plaisant détour !  
 Ils ont bien ennuyé le Roi, toute la Cour ;  
 Sans que le moindre Edit ait, pour punir leur crime,  
 Retranché les Auteurs, ou supprimé la rime.
- 105 Ecrive qui voudra. Chacun à ce métier  
 Peut perdre impunément de l'encre & du papier.  
 Un Roman, sans blesser les loix ni la coûtume,  
 Peut conduire un Héros au dixieme volume.  
 De là vient que Paris voit chez lui de tout tems
- 110 Les Auteurs à grands flots déborder tous les ans :  
 Et n'a point de portail, où jusques aux corniches,  
 Tous les piliers ne soient enveloppés d'affiches.  
 Vous seul plus dégoûté, sans pouvoir, & sans nom,  
 Viendrez régler les droits & l'Etat d'Apollon !
- 115 Mais vous, qui raffinez sur les Ecrits des autres,  
 De quel œil pensez-vous qu'on regarde les vôtres ?  
 Il n'est rien en ce tems à couvert de vos coups ;  
 Mais favez-vous aussi comme on parle de vous ?

Gar-

## R E M A R Q U E S.

VERS 103. *Sans que le moindre Edit &c.*] En ce tems-là on avoit publié des Edits de réformation & de suppression.

CHANG. Vers 108. — *Au dixieme volume.*] Dans les premieres éditions il y avoit : *Au douzieme volume* : ce qui étoit tout aussi bien, *Pharamond* ayant effectivement douze volumes, aussi bien que *Cléopatre* : mais apparemment notre Poëte ne s'en souvenoit pas & ne pensoit qu'aux Romans de *Cyrus* & de *Clélie* qui ont chacun dix volumes.

Gardez-vous, dira l'un, de cet Esprit critique;  
 120 On ne sçait bien souvent quelle mouche le pique.

Mais

R E M A R Q U E S.

IMIT. Vers 119. *Gardez-vous... de cet Esprit critique.*] HORACE, Liv. I. Sat. IV. v. 33. & suiv.

*Omnes hi metuunt versus, odere Poetas.  
 Fœnum habet in cornu, longè fuge: dummodo risum  
 Excutiat sibi, non hic cuiquam parcat amico.*

§. C'est ce que *La Fresnaie-Vauquelin* a paraphrasé de cette sorte dans la I. Satire de son IV. Livre, en ajoutant de nouvelles idées à celles de son original.

*Gardez-vous, car ce taureau-là porte  
 Du foin dessus la corne, il frappe en mainte sorte:  
 Fuyez-le de bien loin; quand à hurter s'est mis,  
 Il ne pardonne pas à ses meilleurs amis:  
 Il porte sur la croupe une claire sonnette,  
 Qui dit aux approachans, il frappe, qu'on s'en guette.  
 Personne il ne respecte, un Prince il fraperoit,  
 Et les plus grands Seigneurs jamais n'épargneroit,  
 Pourveu que tout le monde à son plaisir il tire,  
 Et qu'il fasse en riant aussi les autres rire: &c.*

DÉ ST. MARC.

Cet endroit d'Horace a été imité aussi par *Regnier*, Sat. XII.

— — — Fuyez ce Médisant:  
*Fâcheuse est son humeur, son parler est cuisant.  
 Quoi Monsieur! n'est-ce pas cet Homme à la Satire,  
 Qui perdrait son Ami plutôt qu'un mot pour rire?*

QUINTIL. L. VI. c. 3. *Ledere numquam velimus, longè-  
 que absit propositum illud: Potius amicum quàm dictum perdidit.*

Mais c'est un jeune Fou, qui se croit tout permis,  
 Et qui pour un bon mot va perdre vingt Amis.  
 Il ne pardonne pas aux vers de la Pucelle,  
 Et croit régler le Monde au gré de sa cervelle.  
 125 Jamais dans le Barreau trouva-t-il rien de bon?  
 Peut-on si bien prêcher qu'il ne dorme au Sermon?  
 Mais lui, qui fait ici le Régent du Parnasse,  
 N'est qu'un gueux revêtu des dépouilles d'Horace.  
 Avant lui Juvénal avoit dit en Latin,

*Qu'on*

### R E M A R Q U E S.

VERS 125. *Jamais dans le Barreau &c.]* Notre Auteur possédoit dans un grand degré de perfection le talent de contrefaire toutes sortes de gens. Il savoit si bien prendre le ton de voix, l'air, le geste, & toutes les manières des personnes qu'il vouloit copier, qu'on s'imaginoit les voir & les entendre. Etant jeune Avocat, il n'alloit au Palais que pour observer les manières de plaider des autres Avocats, & pour les contrefaire quand il étoit avec ses amis. Il en faisoit autant à l'égard des Prédicateurs & des Comédiens.

VERS 128. *N'est qu'un gueux revêtu des dépouilles d'Horace &c.]* SAINT PAVIN, dans un Sonnet qu'il avoit fait contre l'Auteur, lui reprochoit qu'il n'étoit riche que des dépouilles d'Horace, de Juvénal, & de Regnier\*. L'Abbé Cotin appuyoit fortement ce reproche, soit dans la Satire qu'il fit contre Mr. Despréaux †, soit dans sa Critique désintéressée sur les Satires du tems. Mais notre Auteur le rend doublement ridicule, en lui faisant dire, que Juvénal avoit dit en Latin, *Qu'on est assis à l'aise aux Sermons de Cotin.* Il se fait faire une objection impertinente, qui retombe sur celui qui la fait. Ce tour est très-ingénieux.

\* Voyez la Note sur le vers 128. de la Sat. I.

† Voyez la Remarque sur le vers 60. de la Satire III.



- 130 *Qu'on est assis à l'aise aux Sermons de Cotin.*  
 L'un & l'autre avant lui s'étoient plaints de la rime,  
 Et c'est aussi sur eux qu'il rejette son crime :  
 Il cherche à se couvrir de ces noms glorieux.  
 J'ai peu lû ces Auteurs : mais tout n'iroit que mieux,  
 135 Quand de ces Médifans l'engeance toute entiere  
 Iroit la tête en bas rimer dans la riviere.  
 Voilà comme on vous traite : & le Monde effrayé  
 Vous regarde déjà comme un homme noyé.  
 En vain quelque Rieur, prenant votre défense,  
 140 Veut faire au moins de grace adoucir la sentence.  
 Rien n'apaise un Lecteur toujours tremblant d'effroi,  
 Qui voit peindre en autrui ce qu'il remarque en soi.

VOUS

## R E M A R Q U E S.

VERS 136. *Iroit la tête en bas rimer dans la riviere.*  
 L'austere vertu dont M. le Duc de Montauzier fai-  
 soit profession, lui fit regarder les Satires de l'Au-  
 teur, comme des médifances affreuses qu'on ne de-  
 voit pas autoriser. De sorte qu'un jour il dit dans un  
 mouvement de colere, qu'il faudroit envoyer Boileau &  
 tous les Satiriques rimer dans la riviere. Cependant on  
 sçait que ce Duc, qui s'étoit mêlé de Poësie dans sa jeu-  
 nesse, avoit lui-même composé des Satires, qui pas-  
 soient pour vives & piquantes \*.

*Marot a dit dans son Eptre à François I.*

*Et de ce faut n'envoyer à l'envers*

*Rimer sous terre, & y faire des vers.*

\* *Testes vivida illa atque acres Satira quæ nobile & ge-  
 nerosum illud tuum quodam modo præ se ferunt.... Testes  
 miræ rotunditatis Epigrammata, &c. MÉNAGE, dans  
 l'Eptre dédicatoire de ses Poësies,*

Vous ferez-vous toujours des affaires nouvelles?  
 Et faudra-t-il sans cesse essuyer des querelles?  
 145 N'entendrai-je qu'Auteurs se plaindre & murmurer?  
 Jusqu'à quand vos fureurs doivent-elles durer?  
 Répondez, mon Esprit, ce n'est plus raillerie:  
 Dites..... Mais, direz-vous, pourquoi cette furie?  
 Quoi? pour un maigre Auteur que je glose en passant,  
 150 Est-ce un crime, après tout, & si noir & si grand?  
 Et qui voyant un Fat s'applaudir d'un Ouvrage,  
 Où la droite Raison trébuche à chaque page,  
 Ne s'écrie aussi-tôt: *L'impertinent Auteur!*  
*L'ennuyeux Ecrivain! le maudit Traducteur!*  
 155 *A quoi bon mettre au jour tous ces discours frivoles,*  
*Et ces riens enfermés dans de grandes paroles?*  
 Est-ce donc-là médire, ou parler franchement?  
 Non, non, la Médisance y va plus doucement.  
 Si l'on vient à chercher, pour quel secret mystere

Ali-

## R E M A R Q U E S.

IMIT. Vers 159. Si l'on vient à chercher pour quel secret mystere, &c.] Horace, Liv. I. Sat. IV. v. 93. & suiv.

————— *Mentio si qua*

*De Capitolini furtis injecta Petilli*

*Te coram fuerit; defendas, ut tuus est mos.*

*Me Capitolinus convictore usus amicoque*

*A puero est: causâque meâ permulta rogatus*

*Fecit, & incolumis lætor quod vivit in urbe,*

*Sed tamen admiror, quo pacto judicium illud*

Fu.

160 Alidor à ses frais bâtit un Monastere :

*Alidor, dit un Fourbe, il est de mes Amis.  
Je l'ai connu Laquais avant qu'il fût Commis.  
C'est un Homme d'honneur, de piété profonde,  
Et qui veut rendre à Dieu ce qu'il a pris au monde.*

Voilà

### R E M A R Q U E S.

*Fugerit, hic nigra succus loliginis, hæc est  
Ærugo mera.*

V E R S 160. *Alidor à ses frais bâtit un Monastere.*] Ce vers & les quatre suivans désignent deux Personnes. La première est un riche Partisan qui se retira à Rome pour se mettre à couvert des recherches que le Roi fit faire contre les gens d'affaires par la Chambre de Justice, établie à Paris en 1661. L'Abbé FURETIERE avoit fait une Epigramme contre ce Partisan sous le même nom d'*Alidor*.

*Tandis qu'Alidor fut Laquais,  
Il fut soumis, humble & docile;  
Mais quand il eut fait force acquets,  
Il fut rogue, altier, difficile.  
On l'eût pris pour un Roitelet,  
Tant l'orgueil le fit méconnoître.  
Je vois bien que d'un bon Valet  
On ne sauroit faire un bon Maître.*

NICOLAS RAULIN, Chancelier de Bourgogne, décrié par ses concussions, avoit fondé un Hôpital: sur quoi Louis XI. dit ce bon mot; Que Raulin ayant fait une infinité de pauvres, il étoit bien juste qu'il les logeât.

Ce n'étoit pas à celui-là que notre Auteur en vouloit; mais à quelqu'un qui a fait faire aux portes de Paris un Bâtiment très-connu.

- 165 Voilà jouïer d'adresse, & médire avec art;  
 Et c'est avec respect enfoncer le poignard.  
 Un Esprit né sans fard, sans basse complaisance,  
 Fuit ce ton radouci que prend la Médifance.  
 Mais de blâmer des vers ou durs, ou languiffans;  
 170 De choquer un Auteur, qui choque le bon sens :  
 De railler d'un Plaisant, qui ne sçait pas nous plaire;  
 C'est ce que tout Lecteur eut toujours droit de faire.  
 Tous les jours à la Cour un Sot de qualité  
 Peut juger de travers avec impunité :
- 175 A Malherbe, à Racan, préférer Théophile,  
 Et le clinquant du Tasse, à tout l'or de Virgile.

Un

## R E M A R Q U E S.

VERS 165. ——— *Et médire avec art.*] Il y a aussi un art à médire, & la médifance même a ses règles. *Est ars etiã maledicendi.* SCALIGERANA 2. p. 10.

VERS 173. ——— *Un Sot de qualité, &c.*] Un homme de qualité fit un jour ce beau jugement en présence de notre Poëte, & soutint son avis avec beaucoup de hauteur. Mr. Despréaux ne voulant pas lui répondre d'une manière qui pût l'offenser: *Vous savez bien que j'ai raison*, lui dit-il: *Or dites-vous à vous-même ce que vous me diriez si vous étiez à ma place.*

VERS 176. *Et le clinquant du Tasse.*] Poëte Italien très-célèbre qui a vécu dans le XVI. siècle. Plusieurs Auteurs, & particulièrement des Italiens, n'ont point fait difficulté de mettre LE TASSE en parallèle avec Virgile. BALZAC même a dit que *la Jérusalem délivrée* étoit l'Ouvrage le plus riche & le plus achevé que l'on eût encore vu depuis le siècle d'*Auguste*, & qu'en ce genre d'écrire, *Virgile* est cause que *le Tasse* n'est pas le premier: & *le Tasse*, que *Virgile* n'est pas le seul. On

avoir

Un Clerc, pour quinze sous, fans craindre le hola,  
Peut aller au Parterre attaquer Attila ;

Et

## R E M A R Q U E S.

avoit déjà donné le même éloge à *Cicéron*, comparé à *Démofthene* \*.

Un Auteur Italien † qui a entrepris la défense du *Tasse*, & des autres Ecrivains de son pays, contre les reproches qui leur ont été faits par le P. *Bouhours*, dans sa *Maniere de bien penser* ; essaye aussi de justifier le *Tasse* du Jugement que Mr. *Despréaux* en a fait, en opposant son clinquant à l'or de *Virgile*. *Ed appunto non è un serio giudizio, dit-il, ma una scherzevole licenza poetica fu quella ch' egli usò contra il Tasso.* „ Ce n'est pas „ un Jugement sérieux, mais une plaisanterie, & une „ licence poétique. ”

Ce même Auteur ajoute § que cette plaisanterie de Mr. *Despréaux* contre le *Tasse*, n'a été dite que d'après un Auteur Italien \*\*, à qui il est échappé d'écrire que la *Jérusalem délivrée* n'est précisément que du clinquant ou de l'oripeau, en comparaison d'un autre Poëme Italien qu'il nomme: *Che la Gierusalemme liberata pareagli appunto un' orpello allato all' Oro dell' AVARCHIDE*. Ce Poëme est de *LUIGI ALAMANNI*.

VERS 177. *Un Clerc, pour quinze sous, fans craindre le hola, &c.*] Mr. *Despréaux* étant, en 1666. à la première représentation d'*Agésilas*, qui est une des dernières Tragédies du grand *Corneille*, sentit que cette Pièce étoit bien au dessous de celles qui l'avoient précédée, & que l'Auteur commençoit à baisser. Sur cela il fit l'Epigramme suivante, qui est peut-être la plus courte des Epigrammes Françaises.

J'ai

\* *Demosthenes tibi præripuit ne esses primus Orator; tu illi, ne solus.* D. Hieron. *Epist. ad Nepotian. de vita Cleric.*

† Le Marquis ORSI: *Considerazioni sopra un famoso Libro Francese, intitolato, la Maniere &c. Cioè, la Maniera di ben pensare ne' componimenti, imprimé à Bologne.* 1703.

§ *Dial. VI. pag. 506.*

\*\* Le Cavalier SALVIATI: *Infarinato secondo, pag. 385.*

Et si le Roi des Huns ne lui charme l'oreille,  
80 Traiter de Visigots tous les vers de Corneille.

Il n'est Valet d'Auteur, ni Copiste à Paris,  
Qui, la balance en main, ne pese les Ecrits.  
Dès que l'impression fait éclore un Poëte,  
Il est esclave né de quiconque l'achete :  
85 Il se foumet lui-même aux caprices d'autrui,  
Et ses Ecrits tous seuls doivent parler pour lui.

Un

## R E M A R Q U E S.

*J'ai vu l'Agésilas,  
Hélas !*

L'année suivante *Corneille* donna la Tragédie d'*Attila*, où la décadence de son génie se faisoit encore mieux sentir. Mr. *Despréaux* doubla ainsi la même Epigramme.

*Après l'Agésilas,  
Hélas !  
Mais après l'Attila,  
Hélas !*

C'est à cela que notre Auteur a fait allusion dans ces vers, que Mr. *Corneille* prenoit pour un éloge. quoiqu'ils puissent être interprétés d'une manière bien différente ; mais l'Auteur y avoit mis à dessein un peu d'ambiguïté.

Une Note de l'Édition de Paris 1740. ajoute que quoiqu'*Attila* soit fort inférieur aux belles Tragédies de *Corneille*, on y reconnoît pourtant l'Auteur d'*Heraclius* & de *Nicomède*. Voyez la *Défense de Corneille* par le P. *Tournemine*.

IMIT. Vers 185. *Il se foumet lui-même aux caprices d'autrui.*] QUI scribit, multos sumit Judices: alius in alterius livet ac grassatur ingenium. D. HIERON. Epist. 29. ad Præsidium Diaconum.

Un Auteur à genoux, dans une humble Préface,  
 Au Lecteur, qu'il ennuye, a beau demander grace;  
 Il ne gagnera rien sur ce Juge irrité,  
 190 Qui lui fait son procès de pleine autorité.  
 Et je ferai le seul qui ne pourrai rien dire?  
 On sera ridicule, & je n'oserai rire?  
 Et qu'ont produit mes vers de si pernicieux,  
 Pour armer contre moi tant d'Auteurs furieux?  
 195 Loin de les décrier, je les ai fait paroître;  
 Et souvent, sans ces vers qui les ont fait connoître,  
 Leur talent dans l'oubli demeureroit caché.  
 Et qui sauroit sans moi que Cotin a prêché?

L<sup>a</sup>

## R E M A R Q U E S.

VERS 187. *Un Auteur à genoux, dans une humble Préface.*] Ces quatre vers sont remarquables par leur beauté. Ils ont été cause qu'une Dame extrêmement spirituelle ne vouloit lire aucune Préface, de peur de se laisser prévenir. Elle vouloit juger des Ouvrages par ses seules lumieres, & elle en jugeoit bien.

IMIT. Ibid. *Un Auteur à genoux, &c.*] CERVANTES dans la Préface de son DON QUICHOTTE. *No quieroirme con la corriente del uso, ni supplicarte casi con las lagrimas en los ojos, como otros hazen, Letor mio, que perdones ò dissimules las faltas que en este mi hijo vieres.*

VERS 198. *Et qui sauroit sans moi que Cotin a prêché?*] Allusion à ce vers de la Satire III. *Qu'aux Sermons de Cassaigne, ou de l'Abbé Cotin.* Quelque tems après la publication de la troisieme Satire, l'Abbé Cassaigne prêcha dans l'Eglise de S. Benoit. La curiosité attira à son Sermon beaucoup plus de monde qu'il n'en avoit ordinairement; ce que notre Auteur ayant appris: *Il m'est redevable de cet honneur, dit-il, parce que je l'ai fait connoître. Sans moi l'on ne sauroit pas que l'Abbé Cassaigne est prêché.* Il appliqua ensuite à l'Abbé Cotin, ce qu'il avoit dit de l'Abbé Cassaigne.

La Satire ne sert qu'à rendre un Fat illustre.

200 C'est une ombre au tableau, qui lui donne du lustre.

En les blâmant enfin, j'ai dit ce que j'en croi,

Et tel qui m'en reprend, en pense autant que moi.

*Il a tort, dira l'un, Pourquoi faut-il qu'il nomme?*

*Attaquer Chapelain! ah! c'est un si bon Homme.*

205 *Balzac en fait l'éloge en cent endroits divers.*

*Il est vrai, s'il m'eût cru, qu'il n'eût point fait de vers.*

*Il se tue à rimer. Que n'écrit-il en prose?*

Voilà ce que l'on dit. Et que dis-je autre chose?

En blâmant ses Ecrits, ai-je d'un stile affreux

210 Distilé sur sa vie un venin dangereux?

Ma Muse en l'attaquant, charitable & discrete,

Sçait de l'Homme d'honneur distinguer le Poëte.

Qu'on vante en lui la foi, l'honneur, la probité;

Qu'on prise sa candeur & sa civilité:

215 Qu'il soit doux, complaisant, officieux, sincere:

On

### R E M A R Q U E S.

VERS 203. *Il a tort, dira l'un, Pourquoi faut-il qu'il nomme?*] Un jour l'Abbé DE LA VICTOIRE disoit à l'Auteur: *Chapelain est de mes amis; & je suis fâché que vous l'ayez nommé dans vos Satires. Il est vrai, que s'il m'en avoit cru, il n'auroit jamais fait de Vers. La Prose lui convenoit mieux. Voilà ce que l'on dit, lui répondit notre Poëte, & que dis-je autre chose? Il ajoutoit encore: Que peut-on me reprocher, si ce n'est d'avoir dit en vers, ce que tout le monde dit en prose? Je suis le Secrétaire du public.*

VERS 205. *Balzac en fait l'éloge.*] Voyez les Lettres de Balzac à Chapelain: il y en a six Livres entiers, depuis le dix-septieme jusqu'au vingt-deuxieme inclusivement.



On le veut, j'y fouscris, & suis prêt de me taire.  
 Mais que pour un modele on montre ses Ecrits,  
 Qu'il soit le mieux renté de tous les beaux-Esprits;  
 Comme Roi des Auteurs, qu'on l'éleve à l'Empire;  
 220 Ma bile alors s'échauffe, & je brûle d'écrire:  
 Et s'il ne m'est permis de le dire au papier,  
 J'irai creuser la terre, & comme ce Barbier,  
 Faire dire aux roseaux par un nouvel organe,

Mi-

## R E M A R Q U E S.

VERS 218. *Qu'il soit le mieux renté de tous les beaux-Esprits.*] Le Roi donnoit une pension de mille écus à Chapelain, & Mr. le Duc de Longueville lui en donnoit une de 4000. francs à cause du Poëme de *la Pucelle d'Orléans*.

VERS 222. *J'irai creuser la terre, & comme ce Barbier, &c.*] MIDAS, Roi de Phrygie, possédoit de grands trésors: ce qui a donné lieu aux Poëtes de feindre que ce Prince changeoit en or tout ce qu'il touchoit. Mais il avoit très-peu d'esprit. *Apollon & Pan* s'étant défiés à chanter, prirent *Midas* pour juge. Celui-ci ajugea la préférence à *Pan*; & *Apollon*, pour s'en venger, donna à *Midas* des oreilles d'Ane. Ce Prince cachoit sa disgrâce avec soin; mais comme il ne put empêcher que son Barbier ne s'en apperçût, il lui défendit sur peine de la vie d'en parler. Le Barbier ne pouvant se taire, fit dans la terre un creux, où il dit tout bas: *Midas a des oreilles d'Ane*. Il crut avoir enterré son secret; mais la terre produisit des Roseaux qui étant agités par le vent, redisoient tout haut: *Midas a des oreilles d'Ane*.

IMIT. Ibid. *J'irai creuser la terre, &c.*] PERSE, Satire I, v. 119.

P. *Men' mutire nefas, nec clam, nec cum scrobe?* A. *Nusquam.*

P. *Hic tamen infodiam, vidi, vidi ipse, libelle:*

*Auriculas asini Mida Rex habet.*

*Midas, le Roi Midas a des oreilles d'Ane.*

- 25 Quel tort lui fais-je enfin? ai-je par un écrit  
Pétrifié sa veine, & glacé son esprit?  
Quand un Livre au Palais se vend & se débite,  
Que chacun par ses yeux juge de son mérite:  
Que Bilaine l'étale au deuxième Pilier:  
30 Le dégoût d'un Censeur peut-il le décrier?  
En vain contre le Cid un Ministre se ligue;  
Tout Paris pour Chimene a les yeux de Rodrigue:  
L'Académie en corps a beau le censurer;  
Le Public révolté s'obstine à l'admirer.  
35 Mais lorsque Chapelain met une œuvre en lumière,  
Chaque Lecteur d'abord lui devient un Linier.

En

R E M A R Q U E S.

VERS 224. *Midas le Roi Midas, &c.*] M. Perrault le Médecin voulut faire à notre Auteur un crime d'Etat de ce Vers, comme d'une maligne allusion au Roi.

VERS 229. *Que Bilaine l'étale.*] LOUIS BILAINE, fameux Libraire, dont la boutique étoit contre le deuxième Pilier de la grand' Salle du Palais. Il mourut en 1681. C'est lui qui vendoit le Poëme de *la Pucelle*.

VERS 231. *En vain contre le Cid un Ministre se ligue.*] Avec l'Académie.] Mr. Corneille ayant fait représenter sa fameuse Pièce du *Cid*, la gloire qu'il en reçut lui attira bien des Envieux. Leur parti se trouva même fortifié par le Cardinal de RICHELIEU, qui voulut bien honorer ce Poëte de sa jalousie. Il obligea l'Académie Française de faire la Critique du *Cid*: & cette Critique fut imprimée en 1637. sous le titre de *Sentimens de l'Académie Française sur le Cid*. Voyez *l'Histoire de l'Académie*, Part. III.

VERS 236. — *Lui devient un Linier.*] Auteur qui fit contre le Poëme de *la Pucelle*, ayant qu'il parût, l'Epigramme suivante.

Tome I.

I

Nous

- En vain il a reçu l'encens de mille Auteurs:  
 Son Livre en paroissant dément tous ses Flateurs.  
 Ainsi, fans m'accuser, quand tout Paris le joüe,  
 240 Qu'il s'en prenne à ses vers que Phébus desavoüe,  
 Qu'il s'en prenne à sa Muse Allemande en François.  
 Mais laissons Chapelain pour la dernière fois.  
 La Satire, dit-on, est un métier funeste,  
 Qui plaît à quelques gens, & choque tout le reste.  
 245 La suite en est à craindre. En ce hardi métier  
 La peur plus d'une fois fit repentir Regnier.

Quit-

## R E M A R Q U E S.

*Nous attendons de Chapelain,  
 Ce rare & fameux Ecrivain,  
 Une merveilleuse Pucelle.  
 La Cabale en dit force bien  
 Depuis vingt ans on parle d'Elle,  
 Dans six mois on n'en dira rien.*

Nous parlerons encore de LINIERE sur le vers 3. de l'Épître II. & sur le vers 194. du deuxième Chant de l'Art Poétique.

IMIT. Vers 243. *La Satire, dit-on, est un métier funeste, &c.*] Notre Auteur a bien enchéri sur ce que La Fresnaie-Vauquelin dit dans la II. Satire de son I. Livre.

*C'est un malheur que des Satires faire:  
 Car on ne peut à toutes gens complaire.*

VERS 246. *La peur plus d'une fois fit repentir Regnier.] Et moi aussi: disoit quelquefois l'Auteur. MATHURIN REGNIER, Poète Satirique, & le premier qui ait fait des Satires en France, naquit à Chartres le 21. de Décembre 1573. & mourut à Rouen le 21. d'Octobre 1613. Il étoit Neveu de l'Abbé DESPORTES. La tradition à Chartres est que Regnier, dès sa première jeu-*

Quittez ces vains plaisirs, dont l'appas vous abuse :  
 A de plus doux emplois occupez votre Muse :  
 Et laissez à Feuillet réformer l'Univers.

- 250 Et sur quoi donc faut-il que s'exercent mes vers ?  
 Irai-je dans une Ode, en phrases de Malherbe,  
 Troubler dans ses roseaux le Danube superbe :  
 Délivrer de Sion le Peuple gémissant :  
 Faire trembler Memphis, ou pâlir le Croissant :  
 255 Et passant du Jourdain les ondes alarmées,  
 Cueillir, mal-à-propos, les Palmes Idumées ?

Vien-

## R E M A R Q U E S.

jeunesse, ayant fait paroître beaucoup de penchant pour la Satire, les vers qu'il faisoit contre diverses personnes lui attirèrent bien des Ennemis, & obligerent son Pere à l'en châtier plus d'une fois. Il lui recomman-  
 doit, ou d'imiter son Oncle, & de fuir la médifance, ou de ne point écrire.

VERS 249. *Et laissez à Feuillet réformer l'Univers.*] NICOLAS FEUILLET, Chanoine de St. Cloud, étoit un Prédicateur fort outré dans ses Sermons, & d'une Morale extrêmement sévere. Il s'étoit, pour ainsi dire, acquis le droit de parler avec une entiere liberté aux premieres personnes de la Cour & de les reprendre de leurs déréglemens. C'est pourquoi on lui a fait l'application de ce verset du Pseaume CXVIII. *Loquebar de testimoniis tuis in conspectu Regum, & non confundear.* Il mourut à Paris le 7. de Septembre 1693. âgé de 71. ans. Son Portrait a été gravé par *Edelinck.*

VERS 251. *Irai-je dans une Ode, en phrases de Malherbe, &c.*] CHARLES DU PÉRIER, Poëte qui vivoit alors, faisoit des Odes Françoises, dans lesquelles il affectoit d'imiter *Malherbe*, & même d'en copier les expressions. Il avoit abandonné la Poësie Latine dans laquelle il réussissoit fort bien.

VERS 256. — *Les Palmes Idumées.*] L'Idumée est une Province voisine de la Judée, abondante en Palmiers.

Viendrai-je, en une Eglogue, entouré de troupeaux,  
 Au milieu de Paris enfler mes chalumeaux,  
 Et dans mon cabinet assis au pied des hêtres,  
 260 Faire dire aux Echos des sottises champêtres?  
 Faudra-t-il de sens froid, & sans être amoureux,  
 Pour quelque Iris en l'air, faire le langoureux;

Lui

## R E M A R Q U E S.

IMIT. Vers 261. *Faudra-t-il de sens froid, & sans être amoureux, &c.*] Il semble que dans ce Vers & les trois qui suivent, notre Auteur se soit proposé de rendre la pensée de *Saint-Geniez*, natif d'Avignon, dont les Poësies parurent à Paris in-4. en 1654. chez *Courbé*. Il dit dans son *Idille III.* intitulée: *Euterpe, sive de Re Rustica*:

*Suns etiam nullâ qui fixi cuspide, nullas  
 Experti faculas, veros imitantur amores.  
 Nescio quam fictâ Chlorin, vel Phillida flammâ  
 Commemorant, falsos gemitus, suspiria fundunt  
 Ludicra, mendacque incusant astra querela.*

On ne peut pas assurer positivement que M. *Despréaux*, en composant, ait eu en vue ces Vers de *Saint-Geniez*; mais il faut convenir qu'il n'y eut peut-être jamais d'imitation plus heureuse d'une pensée transportée du genre sérieux au stile satirique enjoué. Cette Remarque appartient pour le fond à M. *Des Forges-Maillard*. Voyez sa *Lettre sur l'imitation &c. à M. le Président Boucher, de l'Académie Française*. Elle est dans les *Amusemens du Cœur & de l'Esprit*. Tom. XI. p. 550. DE ST. MARC.

VERS 262. *Pour quelque Iris en l'air faire le langoureux.*] CHARLES PERRAULT, de l'Académie Française, & PIERRE PERRAULT son frere, étoient du nombre de ceux qui blâmoient notre Auteur. Les principaux Ouvrages auxquels s'occupaient alors ces deux Poëtes, étoient des Stances amoureuses, des Eglogues tendres, des Elégies à Iris, &c.

Lui prodiguer les noms de Soleil & d'Aurore,  
 Et toujours bien mangeant mourir par métaphore ?  
 265 Je laisse aux Doucereux ce langage affetté,  
 Où s'endort un esprit de mollesse hébété.  
 La Satire, en leçons, en nouveautés fertile,  
 Sçait seule affaisonner le plaisant & l'utile,  
 Et d'un vers, qu'elle épure aux rayons du bon sens,  
 270 Détromper les esprits des erreurs de leur tems.  
 Elle seule, bravant l'orgueil & l'injustice,  
 Va jusques sous le dais faire pâlir le vice;  
 Et souvent sans rien craindre, à l'aide d'un bon mot,  
 Va venger la Raïson des attentats d'un Sot.  
 275 C'est ainsi que Lucile, appuyé de Lélie,  
 Fit justice en son tems des Cotins d'Italie,  
 Et qu'Horace, jettant le sel à pleines mains,

Se

R E M A R Q U E S.

CHANG. Vers 270. *Détromper les esprits.*] On lit, *Détrompe*, dans toutes les Editions qui ont été faites avant l'Édition posthume de 1713.

VERS 275. *C'est ainsi que Lucile appuyé de Lélie &c.*] LUCILIUS étoit un Poëte Satirique de Rome, & le premier qui ait écrit des Satires. Il étoit fort aimé de SCIPION l'Africain, & de LÉLIUS, deux illustres Romains.

IMIT. Ibid. *C'est ainsi que Lucile, &c.*] *Perse*, Sat. I. Vers 114. & suiv.

————— *Secuit Lucilius Urbem,*  
*Te Lupe, te Muti, & genuinum fregit in illis.*  
*Omne vasfer vitium ridenti Flaccus amico*  
*Tangit, & admiffus, circum præcordia ludit,*  
*Callidus excusso populum suspendere naso.*

Se joüoit aux dépens des Pelletiers Romains.  
 C'est elle, qui m'ouvrant le chemin qu'il faut suivre,  
 280 M'inspira dès quinze ans la haine d'un sot Livre,  
 Et sur ce Mont fameux, où j'ofai la chercher,  
 Fortifia mes pas, & m'apprit à marcher.  
 C'est pour elle, en un mot, que j'ai fait vœu d'écrire.  
 Toutefois, s'il le faut, je veux bien m'en dédire:  
 285 Et pour calmer enfin tous ces flots d'Ennemis,  
 Réparer en mes vers les maux qu'ils ont commis.  
 Puisque vous le voulez, je vais changer de file.  
 Je le déclare donc. Quinaut est un Virgile.  
 Pradon comme un Soleil en nos ans a paru.

Pelle.

## R E M A R Q U E S.

IMIT. Vers 284. *Toutefois, s'il le faut, je veux bien m'en dédire: &c.*] *Perse*, Satire I. v. 110. & suiv.

— *Per me equidem sint omnia protinus alba:*

*Nil moror: Euge. Omnes, omnes bene miræ eritis res.*

*Hoc juyat?*

VERS 286. *Réparer en mes vers les maux qu'ils ont commis.*] Dans la dernière édition que Mr. Despréaux fit faire en 1701. il y a, *les maux que j'ai commis*; mais c'est une faute d'impression, dont l'Auteur m'a fait appercevoir, & qui n'a point été corrigée dans l'édition posthume de 1713. BROSSETTE.

VERS 288. — — — *Quinaut est un Virgile.*] Allusion au vers 20. de la Satire II. *La Raison dit Virgile, & la Rime Quinaut.*

VERS 289. *Pradon comme un Soleil &c.*] Il y avoit, *Boursaut*, dans les premières éditions; mais M. Despréaux ôta ce nom après la réconciliation avec M. *Boursaut*.

290 Pelletier écrit mieux qu'Ablancourt ni Patru.  
 Cotin, à ses Sermons traînant toute la Terre,  
 Fend les flots d'Auditeurs pour aller à sa chaire.  
 Saufal est le Phénix des Esprits relevés.  
 Perrin. . . . . Bon, mon Esprit, courage, poursuivez.  
 295 Mais ne voyez-vous pas que leur troupe en furie  
 Va prendre encor ces vers pour une raillerie ?  
 Et Dieu sçait, aussi-tôt, que d'Auteurs en courroux,  
 Que de Rimeurs blessés s'en vont fondre sur vous !  
 Vous les verrez bien-tôt, féconds en impostures,  
 300 Amasser contre vous des volumes d'injures,  
 Traiter en vos Ecrits chaque vers d'attentat,  
 Et d'un mot innocent faire un crime d'Etat.

Vous

R E M A R Q U E S.

VERS 290. *Pelletier écrit mieux qu'Ablancourt ni Patru.*] PELLETIER: Voyez le vers 54. du *Discours au Roi*.

*Ablancourt*: NICOLAS PERROT D'ABLANCOURT, célèbre par les Traductions qu'il a données. Il étoit de l'Académie Française, & mourut en 1664.

*Patru*: OLIVIER PATRU, de l'Académie Française, a été un des plus célèbres Avocats du Parlement de Paris. Notre Poète a joint ici ces deux illustres Ecrivains, *Ablancourt* & *Patru*; parce qu'ils étoient unis d'une étroite amitié.

VERS 291. *Cotin à ses Sermons &c.*] Voyez le vers 60. de la Satire III.

VERS 293. *Saufal est le Phénix &c.*] C'est SAUVALLE. Voyez le vers 40. de la Satire VII.

VERS 294. *Perrin. . . . . &c.*] Voyez le vers 44. de la Satire VII.

VERS 302. *Et d'un mot innocent faire un crime d'Etat.*] COTIN, dans un de ses Ecrits, m'accusoit d'être criminel de lèze-majesté divine & humaine. DESPRÉAUX.

Mr. le Duc de Montausier avoit aussi voulu faire un crime d'Etat à notre Satirique, de ce qu'il avoit traité ce



Vous aurez beau vanter le Roi dans vos Ouvrages,  
Et de ce nom sacré sanctifier vos pages.

305 Qui méprise Cotin, n'estime point son Roi,  
Et n'a, selon Cotin, ni Dieu, ni foi, ni loi.  
Mais quoi ? répondez-vous : Cotin nous peut-il nuire ?  
Et par ses cris enfin que sçauroit-il produire ?  
Interdire à mes vers, dont peut-être il fait cas,  
310 L'entrée aux pensions, où je ne prétens pas ?  
Non, pour louer un Roi, que tout l'Univers loue,  
Ma langue n'attend point que l'argent la dénoüe ;  
Et sans espérer rien de mes foibles Ecrits,

L'hon-

## R E M A R Q U E S.

Siècle, de *Siècle de fer*, dans la Satire I. Mr. *Pelisson*, piqué contre l'Auteur, vouloit insinuer que, dans le vers 224. de cette Satire neuvième, *Midas, le Roi Midas* &c., Mr. *Despréaux* avoit eu, à l'égard du Roi, le même dessein que *Perse* avoit eu contre *Néron* dans ce vers : *Auriculas asini Mida Rex habet* : dessein extrêmement éloigné de la pensée de notre Auteur.

VERS 306. *Et n'a, selon Cotin, ni Dieu, ni foi, ni loi.*] Ce sont les mêmes injures que *Cotin* avoit publiées contre notre Auteur, dans sa *Critique désintéressée des Satires du tems*.

VERS 307. — *Cotin nous peut-il nuire ?*] Voici la neuvième fois que le mot de *Cotin* se présente dans cette Satire. Les Amis de notre Auteur craignirent que le fréquent retour du même nom ne parût affecté, & ne déplût aux Lecteurs. *Il faut voir*, dit-il : *Je consens d'ôter tout ce qui sera de trop*. On s'assembla, on lut la Satire entière ; mais on trouva par-tout le nom de *Cotin* si bien placé, qu'on ne crut pas qu'il y eût aucun de ces endroits qui dût être retranché.

VERS 310. *L'entrée aux pensions où je ne prétens pas.*] Le Roi donnoit des Pensions aux Gens de Lettres ; & *Cotin* étoit un des Pensionnaires.

L'honneur de le louer m'est un trop digne prix.

315 On me verra toujours, sage dans mes caprices,  
De ce même pinceau, dont j'ai noirci les vices,  
Et peint, du nom d'Auteur tant de Sots revêtus,  
Lui marquer mon respect, & tracer ses vertus.

Je vous croi, mais pourtant on crie, on vous menace.

320 Je crains peu, direz-vous, les Braves du Parnasse.  
Hé, mon Dieu, craignez tout d'un Auteur en  
courroux,

Qui peut. . . . Quoi? Je m'entens. Mais encor?  
Taisez-vous.

R E M A R Q U E S.

VERS 322. *Qui peut. . . . Quoi? Je m'entens. Mais encor? Taisez-vous.*] Il faut distinguer le Dialogue dans ce dernier vers.

IMIT. Ibid. *Qui peut. . . . Quoi; &c.*] Ce Dialogue est semblable à celui que fait MERLIN COCAYE \* avec son Esprit, ou avec soi-même, au commencement de la septième *Macaronique*.

*Siste labrum. Quare? Cupies tacuisse. Tacendum est  
Quod nocet. Imò nocet Vatem nimis esse loquacem.*

\* Son véritable nom est THEOPHILO FOLENGO. Il étoit de Mantoue, & mourut fort âgé le 9. Décembre 1544.



A V E R T I S S E M E N T  
D E L' A U T E U R  
S U R L A  
X S A T I R E.

*V*Oici enfin la \* Satire qu'on me demande depuis si longtems. Si j'ai tant tardé à la mettre au jour, c'est que j'ai été bien aise qu'elle ne parût qu'avec la

R E M A R Q U E S.

\* M. DESPRÉAUX avoit formé le dessein de faire une Satire contre les Femmes longtems avant que de l'exécuter; mais il avoit en quelque sorte abandonné la Poësie, pour le glorieux emploi d'Historiographe du Roi. Ce fut le Poëme de M. Perrault, intitulé: *Le Siècle de Louis le Grand, & son Parallele des Anciens & des Modernes*, qui ramenerent M. Despréaux à la Poësie, pour venger les Anciens outragés dans ces deux Ouvrages. Il fit d'abord une Ode à la maniere de Pindare, afin de justifier ce Poëte des reproches injustes que M. Perrault lui avoit faits en particulier dans son *Parallele*, Tom. I. p. 27. Notre Auteur maltraité lui-même dans la suite de cet Ouvrage, ne voulut pas répondre exprès, convaincu, disoit-il, que les Ecrits qui ne roulent que sur des disputes particulieres ou personnelles, ne sont pas de longue durée, & qu'il faut, autant qu'on le peut, choisir des Sujets généraux pour plaire au public, & sur-tout pour aller à la postérité. Il reprit donc son premier dessein, & composa sa dixieme Satire, dans laquelle il se contenta de faire sentir en passant le ridicule des Jugemens de M. Perrault. Elle fut achevée en 1693. & parut en 1694. avec le reste de ses Ouvrages, dont il fut fait cette année-là deux Editions consécutives; la premiere in-4°. & l'autre in-12. Dans toutes les deux, cette Pièce est intitulée: *Dialogue ou Satire X.*

nouvelle Edition qu'on faisoit de mon Livre, où je voulois qu'elle fût insérée. Plusieurs de mes Amis, à qui je l'ai lue, en ont parlé dans le monde avec de grands éloges, & ont publié que c'étoit la meilleure de mes Satires. Ils ne m'ont pas en cela fait plaisir. Je connois le Public. Je sçai que naturellement il se révolte contre les loüanges outrées qu'on donne aux Ouvrages avant qu'ils ayent paru; & que la plupart des Lecteurs ne lisent ce qu'on leur a élevé si haut, qu'avec un dessein formé de le rabaisser.

Je déclare donc que je ne veux point profiter de ces discours avantageux: & non seulement je laisse au Public son jugement libre, mais je donne plein pouvoir à tous ceux qui ont tant critiqué mon Ode sur Namur, d'exercer aussi contre ma Satire toute la rigueur de leur Critique. J'espere qu'ils le feront avec le même succès: & je puis les assurer que tous leurs discours ne m'obligeront point à rompre l'espece de vœu que j'ai fait de ne jamais défendre mes Ouvrages, quand on n'en attaquera que les mots & les syllabes. Je sçaurai fort bien soutenir contre ces Censeurs, Homere, Horace, Virgile, & tous ces autres grands Personnages dont j'admire les Ecrits; mais pour mes Ecrits que je n'admire point, c'est à ceux qui les approuveront à trouver des raisons pour les défendre. C'est tout l'avis que j'ai à donner ici au Lecteur.

La bienséance néanmoins voudroit, ce me semble, que je fisse quelque excuse au Beau-Sexe, de la liberté que je me suis donnée de peindre ses vices, Mais au fond, toutes les peintures que je fais dans

ma Satire sont si générales, que bien loin d'appréhender que les Femmes s'en offensent, c'est sur leur approbation & sur leur curiosité que je fonde la plus grande espérance du succès de mon Ouvrage. Une chose au moins, dont je suis certain qu'elles me loueront, c'est d'avoir trouvé moyen, dans une matière aussi délicate qu'est celle que j'y traite, de ne pas laisser échapper un seul mot qui pût le moins du monde blesser la pudeur. J'espère donc que j'obtiendrai aisément ma grace, & qu'elles ne seront pas plus choquées des prédications que je fais contre leurs défauts dans cette Satire, que des Satires que les Prédicateurs font tous les jours en chaire contre ces mêmes défauts.



**SATIRE**

# SATIRE X.

1693.

**E**NFIN bornant le cours de tes galanteries,  
 Alcippe, il est donc vrai, dans peu tu te maries.  
 Sur l'argent, c'est tout dire, on est déjà d'accord.  
 Ton Beaupere futur vuide son coffre fort:  
 5 Et déjà le Notaire a, d'un stile énergique,  
 Griffonné de ton joug l'Instrument authentique.  
 C'est bien fait. Il est tems de fixer tes desirs.  
 Ainsi que ses chagrins l'Hymen a ses plaisirs.  
 Quelle joie en effet, quelle douceur extrême!  
 10 De se voir caressé d'une Epouse qu'on aime:

De

## R E M A R Q U E S.

**VERS 1.** *Enfin, bornant le cours de tes galanteries, &c.]*  
 Mr. RACINE n'étoit pas content de ces deux vers: la  
 construction ne lui en paroïssoit pas assez nette. Il le  
 manda à Mr. de MAUCROIX, Chanoine de Rheims, leur  
 Ami commun; & celui-ci proposa de mettre à la place  
 ces deux autres Vers:

*Alcippe, il est donc vrai qu'enfin l'on te marie,  
 Et que tu prens congé de la galanterie.*

Mais Mr. Despréaux ne s'en accommoda point, les ayant  
 trouvés foibles & profaiques.

**VERS 2.** *Alcippe, il est donc vrai &c.]* ALCIPPE est  
 un Personnage inventé.

**VERS 6.** — *L'Instrument authentique.]* INSTRUMENT,  
 en stile de Pratique, veut dire, toutes sortes de Con-  
 trats. DESPRÉAUX.

- De s'entendre appeller *petit Cœur*, ou *mon Bon*;  
 De voir autour de soi croître dans sa maison,  
 Sous les paisibles loix d'une agréable Mere,  
 De petits Citoyens dont on croit être Pere!
- 15 Quel charme, au moindre mal qui nous vient menacer,  
 De la voir aussi-tôt accourir, s'empresser,  
 S'effrayer d'un péril qui n'a point d'apparence,  
 Et souvent de douleur se pâmer par avance!  
 Car tu ne feras point de ces Jaloux affreux,
- 20 Habiles à se rendre inquiets, malheureux,  
 Qui tandis qu'une Epouse à leurs yeux se désole,  
 Pensent toujours qu'un autre en secret la console.  
 Mais quoi! je voi déjà que ce discours t'aigrit.  
 Charmé de Juvénal, & plein de son esprit
- 25 Venez-vous, diras-tu, dans une pièce outrée,  
 Comme lui nous chanter: *Que dès le tems de Rhée,*

La

## R E M A R Q U E S.

VERS II. — *petit Cœur, ou mon Bon.*] Madame Colbert appelloit ainsi son Mari.

VERS 18. *Et souvent de douleur se pâmer par avance.*] Ce caractère convient à la plupart des femmes. Cependant le Poëte a eu particulièrement en vûe sa Belle-sœur, la Femme de Jérôme Boileau son Frere aîné, laquelle témoignoit des frayeurs excessives au moindre mal dont son mari étoit menacé: elle se pâmoit: il lui falloit jeter de l'eau sur le visage.

VERS 26. — *Que dès le tems de Rhée, &c.*] A côté de ce vers & des six suivans, l'Auteur avoit mis cette Note: *Paroles du commencement de la Satire de Juvénal.* Cependant Juvénal s'exprime d'une maniere un peu différente: *Oui, je veux croire, dit-il, que la Pudicité,*

*La Chasteté déjà, la rougeur sur le front,  
Avoit chez les Humains reçu plus d'un affront :*

Qu'on

R E M A R Q U E S.

*ité, sous le règne de Saturne, a habité sur la terre, & qu'on l'y a vûe même assez longtems : c'est-à-dire, pendant l'âge d'or, qui étoit du tems de Saturne & de Rhée.*

*Credo Pudicitiam Saturno rege moratam  
In terris, visamque dit.*

BROSSETTE.

§. Le Commentateur devoit avouer sans détour, que Mr. Despréaux fait dire à *Juvénal* tout le contraire de ce qu'il a dit. Mr. Perrault le critique là-dessus dans la Préface de son *Apologie des Femmes*, imprimée en 1694. „ Il prétend, dit-il, qu'un certain nombre de Vers „ qu'il a fait imprimer en autre caractère que le reste, „ sont une Traduction du commencement de la sixième „ Satire de *Juvénal*; car il met en marge que *ce sont les paroles du commencement de cette Satire*: cependant „ les Vers ne contiennent ni les paroles, ni même le „ sens de *Juvénal*”. Mr. Perrault rapporte ensuite les Vers de Mr. Despréaux; & y joint une Traduction de *Juvénal* de sa façon, qu'il ne donne pas, dit-il, pour fort élégante, mais qui est très-fidelle. En voici un morceau.

*Je croi que la Pudeur fut toujours révérée  
Dans le tems bienheureux de Saturne & de Rhée;  
Lorsqu'un Antre sauvage éclairé d'un faux jour,  
Faisoit de nos ayeux le plus riche séjour,  
.....  
Alors de la Pudeur on put voir quelque marque:  
Mêmes sous Jupiter encon jeune Monarque,  
Quand les Grecs moins rusés & moins ingénieux  
Ne juroient pas encor par leurs Rois ou leurs Dieux;  
Quand les plus beaux Jardins n'avoient ni murs ni porte,  
Et qu'on alloit par-tout sans peur & sans escorte.*

D:-



Qu'on vit avec le fer naître les Injustices,  
 30 L'Impiété, l'Orgueil, & tous les autres Vices,

Mais

R E M A R Q U E S.

*Depuis avec ses sœurs, loin des terrestres lieux,  
 Astrée & la Pudeur s'envolèrent aux Cieux.  
 Posthume, c'est sans doute un long & vieil usage,  
 D'enfreindre sans respect la foi du mariage :  
 Le dur Siècle de Fer, de cent crimes divers  
 Non connus jusqu'alors inonda l'Univers,  
 Fit voir des assassins, des voleurs, des faussaires,  
 Mais dès l'Age d'Argent l'on vit des Adulteres.*

„ On voit clairement par cette Traduction, ajoute Mr.  
 „ Perrault, que les paroles qu'on donne pour être de  
 „ Juvénal n'en font point, & mêmes qu'elles portent  
 „ un sens contraire à celui de ce Poète; car ce Poète  
 „ dit que la Pudeur demeura sur la Terre pendant le  
 „ règne de Saturne qui est le même que celui de Rhée,  
 „ & que le Siècle d'Argent vit les premiers Adulteres;  
 „ Et le prétendu Traducteur dit que dès le tems de  
 „ Rhée,

„ La Chasteté déjà, la rougeur sur le front,  
 „ Avoit chez les mortels reçu plus d'un affront.

D U M O N T E I L.

† Suivant l'Editeur de 1747. (M. de St. Marc) „ il  
 „ n'est pas si difficile que M. Perrault & M. du Monteil  
 „ l'ont cru, de justifier ici M. Despréaux. S'il n'avoit  
 „ point mis de petite Note à côté des Vers dont il  
 „ s'agit, ou qu'il eût dit: *Allusion au commencement de*  
 „ *la Satire de Juvénal*, on n'auroit rien à lui dire. Ces  
 „ Vers ne font en effet qu'une simple allusion à ceux  
 „ de Juvénal, & ne les traduisent pas. J'ajoute que  
 „ notre Auteur n'a pas dû rendre plus fidèlement le  
 „ sens du Poète Latin. Ce n'est pas lui qui parle, mais  
 „ Alcippe, un homme du monde, qui doit avoir perdu  
 „ de

*Mais que la Bonne Foi dans l'amour conjugal  
N'alla point jusqu'au tems du troisieme Métal?*

Ces mots ont dans sa bouche une emphase admirable:

Mais je vous dirai, moi, sans alléguer la fable,

35 Que si sous Adam même, & loin avant Noé,

Le Vice audacieux, des Hommes avoüé,

A la triste Innocence en tous lieux fit la guerre,

Il demeura pourtant de l'honneur sur la Terre:

Qu'aux tems les plus féconds en Phrynés, en Laïs,

40 Plus d'une Pénélope honora son païs;

Et que même aujourd'hui, sur ce fameux modele,

On peut trouver encor quelque Femme fidele.

Sans doute; & dans Paris, si je sçai bien compter,

Il en est jusqu'à Trois, que je pourrois citer.

45 Ton Epouse dans peu fera la quatrieme.

Je

### R E M A R Q U E S.

„ de vue depuis long-tems les Satires de *Juvénal*, qu'il  
„ n'a vraisemblablement pas lues depuis ses *Classes*, &  
„ qui se ressouvenant en gros que ce Poëte est un Ecri-  
„ vain fougueux & que la bile qui le domine, rend pres-  
„ que toujours outré, en cite les pensées conformément  
„ à l'idée qu'il s'est formée de l'Auteur”. Il faut avoüer  
que le zèle de *M. de Saint-Marc* pour notre Poëte est  
bien ingénieux, mais la remarque des deux Critiques  
n'en est pas moins juste.

VERS 39. — *En Phrynés, en Laïs.*] PHRYNÉ &  
LAÏS, étoient deux fameuses Courtisanes de la Grèce.

CHANG. Vers 41 & 42. — *Sur ce fameux mode-  
le, — quelque Femme fidele.*] Dans toutes les Editions  
qui ont précédé la posthume de 1713. on lit au pluriel;  
*sur ces fameux modeles, & , quelques Femmes fideles.*

VERS 44. *Il en est jusqu'à Trois, &c.*] *A la rigueur  
on en trouveroit peut-être davantage, disoit l'Auteur en  
plaisantant.*

Je le veux croire ainsi. Mais la Chasteté même,  
 Sous ce beau nom d'Épouse, entrât-elle chez toi;  
 De retour d'un voyage en arrivant, croi-moi,  
 Fais toujours du logis avertir la Maîtresse.

50 Tel partit tout baigné des pleurs de sa Lucrece,  
 Qui, faute d'avoir pris ce soin judicieux,  
 Trouva. Tu sçais.... Je sçai que d'un conte odieux

Vous

### R E M A R Q U E S.

VERS 52. *Trouva. Tu sçais. . . .*] Tout le monde sçait l'Histoire de *Joconde* mise en vers par le célèbre *La Fontaine*; mais tout le monde ne sçait pas que la *Dissertation sur Joconde*, imprimée parmi les Contes de cet Auteur, est de Mr. *Despréaux*. BOUILLON, \* méchant Poète, avoit aussi mis en vers François la même Avanture de *Joconde*, tirée de l'ARIOSTE. Il y eut une gageure considérable sur la préférence de ces deux Ouvrages, entre l'Abbé LE VAYER, & un nommé ST. GILLES, Homme d'un caractère fort particulier. Ils s'en rapportèrent à MOLIERE, qui ne voulut pas dire son sentiment de peur de faire perdre la gageure à *St. Gilles*; mais Mr. *Despréaux* décida le différend par cette Dissertation. Il étoit fort jeune alors, & dans la suite il témoignoit à ses Amis un grand regret d'avoir employé sa plume à défendre un Ouvrage du caractère de *Joconde*.

§. On trouvera dans un des Tomes suivans la *Dissertation* de Mr. *Despréaux*, précédée de la *Joconde* de *La Fontaine*, & de celle de *Bouillon*. Au reste, le Commentateur dit, non seulement ici, mais encore dans une Note sur cette Dissertation que l'Abbé *Le Vayer* & Mr. de *St. Gilles* ayant fait une gageure considérable sur la préférence de ces deux Ouvrages, s'en rapportèrent à MOLIERE, qui ne voulut pas dire son sentiment: cependant il paroît par la *Dissertation* même, que ces Messieurs avoient choisi trois per-

\* Il mourut en 1662. & ses Poësies furent imprimées en 1663.

Vous avez comme moi sali votre mémoire.

Mais laissons-là, dis-tu, Joconde & son Histoire.

55 Du projet d'un Hymen déjà fort avancé,  
Devant vous aujourd'hui criminel dénoncé,  
Et mis sur la fellette aux piés de la Critique,  
Je voi bien tout de bon qu'il faut que je m'explique.

Jeune autrefois par vous dans le monde conduit,

60 J'ai trop bien profité, pour n'être pas instruit

A quels discours malins le Mariage expose.

Je sçai, que c'est un texte où chacun fait sa glose.

Que de Maris trompés tout rit dans l'Univers,

Epigrammes, Chançons, Rondeaux, Fables en vers,

65 Satire, Comédie: & sur cette matiere,

J'ai vû tout ce qu'ont fait La Fontaine & Moliere:

J'ai lû tout ce qu'ont dit Villon & Saint-Gelais,

Arioste, Marot, Bocace, Rabelais,

Et

### R E M A R Q U E S.

personnes pour Juges, *Pense-t-il donc*, dit Mr. Despréaux parlant de Mr. de ST. GILLES, *que trois des plus galans Hommes de France aillent de gayeté de cœur se perdre d'estime dans l'esprit des habiles gens pour lui faire gagner cent pistoles? Et depuis Midas, d'impertinente mémoire, s'est-il trouvé personne qui ait rendu un jugement plus absurde que celui qu'il attend d'eux?* DU MONTEIL.

VERS 59. *Jeune autrefois par vous &c.*] Ce vers & le suivant n'étoient pas ainsi. Mr. le Prince de Conti, à qui l'Auteur récita cette Satire, n'approuvoit pas que l'un des deux Interlocuteurs de ce Dialogue tutoyât l'autre. Cette objection obligea notre Poëte de faire dire à celui qui se va marier, *qu'il a été autrefois sous la conduite de l'autre*: ce qui autorise ce dernier à le traiter plus familièrement.

Et tous ces vieux Recueils de Satires naïves,  
 70 Des malices du Sexe immortelles archives.  
 Mais, tout bien balancé, j'ai pourtant reconnu,  
 Que de ces contes vains le Monde entretenu  
 N'en a pas de l'Hymen moins vû fleurir l'usage;  
 Que sous ce joug moqué tout à la fin s'engage:  
 75 Qu'à ce commun filet les Railleurs mêmes pris,  
 Ont été très-souvent de commodes Maris;  
 Et que pour être heureux sous ce joug salutaire,  
 Tout dépend, en un mot, du bon choix qu'on sçait  
 faire.

Enfin, il faut ici parler de bonne foi,  
 80 Je vieillis, & ne puis regarder sans effroi,  
 Ces Neveux affamés, dont l'importun visage  
 De mon bien à mes yeux fait déjà le partage.  
 Je croi déjà les voir, au moment annoncé  
 Qu'à la fin, sans retour, leur cher Oncle est passé,  
 85 Sur quelques pleurs forcés, qu'ils auront soin qu'on  
 voye,  
 Se faire consoler du sujet de leur joye.  
 Je me fais un plaisir, à ne vous rien celer,

De

## R E M A R Q U E S.

VERS 69. *Et tous ces vieux Recueils de Satires naïves.*  
 Les Contes de la Reine de Navarre: &c. DESP.

VERS 75. *Qu'à ce commun filet les Railleurs mêmes pris.*  
 LA FONTAINE, après avoir plaisanté, en mille endroits de  
 ses Poësies, sur la galanterie, & l'infidélité des femmes,  
 ne laissa pas de se marier.

De pouvoir, moi vivant, dans peu les desoler ;  
 Et trompant un espoir pour eux si plein de charmes,  
 90 Arracher de leurs yeux de véritables larmes.

Vous dirai-je encor plus ? Soit foiblesse, ou raison,  
 Je suis las de me voir le soir en ma maison  
 Seul avec des Valets, souvent voleurs & traîtres,  
 Et toujours, à coup sûr, ennemis de leurs Maîtres.  
 95 Je ne me couche point, qu'aussi-tôt dans mon lit  
 Un souvenir fâcheux n'apporte à mon esprit  
 Ces Histoires de morts lamentables, tragiques,  
 Dont Paris tous les ans peut grossir ses Chroniques.  
 Dépouillons-nous ici d'une vaine fierté.

100 Nous naissons, nous vivons pour la Société.  
 A nous-mêmes livrés dans une solitude,  
 Notre bonheur bien-tôt fait notre inquiétude ;  
 Et si, durant un jour, notre premier Ayeul,  
 Plus riche d'une côte, avoit vécu tout seul,

Je

## R E M A R Q U E S.

VERS 97. *Ces Histoires de morts, &c.]* BLANDIN & DU ROSSET ont composé les *Histoires tragiques de notre tems, où sont contenues les morts funestes & lamentables de plusieurs personnes, &c.*

VERS 103 & 104. *Et si, durant un jour, notre premier Ayeul, Plus riche d'une côte, avoit vécu tout seul.]* L'Auteur comparoit ces deux vers avec ceux-ci de la Satire VIII.

*Croit que Dieu tout exprès d'une côte nouvelle,  
 A tiré pour lui seul une Femme fidelle.*

& il donnoit la préférence à ceux de la Satire X.

- 105 Je doute, en sa demeure alors si fortunée,  
 S'il n'eût point prié Dieu d'abrèger la journée.  
 N'allons donc point ici réformer l'Univers,  
 Ni par de vains discours, & de frivoles vers,  
 Etalant au Public notre misanthropie,
- 110 Censurer le lien le plus doux de la vie.  
 Laissons-là, croyez-moi, le monde tel qu'il est.  
 L'Hyménée est un joug, & c'est ce qui m'en plaît.  
 L'Homme en ses passions toujours errant sansguide,  
 A besoin qu'on lui mette & le mors & la bride.
- 115 Son pouvoir malheureux ne fert qu'à le gêner,  
 Et pour le rendre libre, il le faut enchaîner.  
 C'est ainsi que souvent la main de Dieu l'affiste.  
 Ha bon! voilà parler en docte Janséniste,  
 Alcippe, & sur ce point si sçavamment touché,
- 120 Desmâres, dans Saint Roch, n'auroit pas mieux prêché.

Mais

## R E M A R Q U E S.

IMIT. Vers 116. *Et pour le rendre libre, il le faut enchaîner.*] HORACE L. I. Epit. II. v. 62.

— — *Animum rege, qui nisi paret,  
 Imperat, hunc franis, hunc tu compeſce catend.*

Sur ces deux Vers Mr. Despréaux disoit qu'Horace étoit Janséniste.

VERS 120. *Desmâres, dans Saint Roch.*] Le Pere TOUSSAINT DESMÂRES, Prêtre de l'Oratoire, fameux Prédicateur. Il fut député à Rome, en 1653. avec quelques Docteurs de Sorbonne, au sujet des fameuses disputes sur le Livre de *Jansenius*, & il prononça devant le Pape un Discours Latin sur cette matiere. Voyez le *Journal de S. AMOUR*, Part. VI. ch. 15. & 22. Après la Paix de l'Eglise Gallicane, faite en 1668. le P. *Desmâres* prêcha un Carême dans l'Eglise Paroissiale de S. Roch

Mais c'est trop t'insulter, quittons la raillerie,  
Parlons sans hyperbole & sans plaifanterie.

Tu viens de mettre ici l'Hymen en son beau jour,  
Enten donc : & permets que je prêche à mon tour.

125 L'Epouse que tu prens, sans tache en sa conduite,  
Aux vertus, m'a-t-on dit, dans Port-Royal instruite,  
Aux loix de son devoir régle tous ses desirs.

Mais qui peut t'assurer, qu'invincible aux plaisirs  
Chez toi, dans une vie ouverte à la licence,

130 Elle conservera sa premiere innocence ?  
Par toi-même bientôt conduite à l'Opéra,  
De quel air penfes-tu que ta Sainte verra  
D'un spectacle enchanteur la pompe harmonieuse,  
Ces danses, ces Héros à voix luxurieuse;

En-

## R E M A R Q U E S.

Roch à Paris avec succès, mais il étoit effacé par le P. BOURDALOUE, qui prêchoit en même tems dans une autre Eglise. Le P. *Desmâres* quitta la Prédication à cause d'un Polype qui lui vint dans le nez, & qui l'empêchoit de prononcer avec grace. Il a été Curé de Liancour, & n'a jamais voulu quitter ce Bénéfice pour un meilleur qu'on lui offroit. BRASSETTE.

§. Le P. *Desmâres* n'a jamais été Curé de Liancour. Il n'étoit point effacé par le P. BOURDALOUE. Il ne quitta point la Prédication à cause d'un Polype qui lui vint dans le nez & qui l'empêchoit de prononcer avec grace. M. *Braslette*, en affirmant tout cela, s'est trompé. DE ST. MARC.

VERS 126. — *Dans Port-Royal instruite.*] Port-Royal, Monastere de Religieuses, avec le titre d'Abbaye, où la plupart des Filles de condition étoient élevées; mais ces Religieuses ayant été accusées de *Jansénisme*, on leur défendit de recevoir des Pensionnaires & des Novices. Elles furent dispersées en 1709. & leur Maison détruite en 1710.

VERS 134. — *ces Héros à voix luxurieuse.*] Le mot  
de



135 Entendra ces discours sur l'Amour seul roulans,  
Ces doucereux Renauds, ces insensés Rolands;  
Sçaura d'eux qu'à l'Amour, comme au seul Dieu su-  
prême,

On doit immoler tout, jusqu'à la Vertu même.

Qu'on ne sçauroit trop tôt se laisser enflamer :

140 Qu'on n'a reçu du Ciel un cœur que pour aimer;  
Et tous ces Lieux communs de Morale lubrique,  
Que Lulli réchauffa des fons de sa Musique?  
Mais de quels mouvemens, dans son cœur excités,  
Sentira-t-elle alors tous ses sens agités?

145 Je ne te répons pas, qu'au retour, moins timide,

Di-

### R E M A R Q U E S.

dè *luxurieux* employé dans ce Vers, & celui de *lubrique* dans le Vers 141. dont le Poëte se fert pour désigner la morale de l'Opéra, furent censurés par M. Perrault dans sa préface de *l'Apologie des Femmes*, comme termes qui bleffoient la pudeur. M. Arnauld prit la défense de notre Poëte dans une Lettre qu'il écrivit à ce sujet à M. Perrault.

VERS 137. *Sçaura d'eux qu'à l'Amour*, &c.] Maximes fort ordinaires dans les Opéra de Quinault. Notre Auteur citoit encore cette belle maxime de l'Opéra d'ATIS:

*Il faut souvènt pour devenir heureux,  
Qu'il en coûte un peu d'innocence.*

Il rapportoit plusieurs autres traits de la Morale des Opéra, contre laquelle il se récrioit toujours vivement.

IMIT. Vers 138. *On doit immoler tout, jusqu'à la Vertu même.*] RACINE, *Phèdre*, Acte III. Scene III.

*Il faut immoler tout, & même la Vertu.*

VERS 142. *Que Lulli réchauffa* &c.] JEAN-BAPTISTE LULLI, Florentin, célèbre Musicien, qui a fait nos plus beaux Opéra.

Digne Ecoliere enfin d'Angélique & d'Armide,  
 Elle n'aille à l'instant, pleine de ces doux sons,  
 Avec quelque Médor pratiquer ces leçons.  
 Supposons toutefois, qu'encor fidele & pure,  
 150 Sa vertu de ce choc revienne sans blessure.  
 Bientôt dans ce grand Monde, où tu vas l'entraîner,  
 Au milieu des écueils qui vont l'environner,  
 Crois-tu que toujours ferme aux bords du précipice,  
 Elle pourra marcher sans que le pié lui glisse?  
 155 Que toujours insensible aux discours enchanteurs  
 D'un idolâtre amas de jeunes Séducteurs,  
 Sa sagesse jamais ne deviendra folie?  
 D'abord tu la verras, ainsi que dans Clélie,  
 Recevant ses Amans sous le doux nom d'Amis,

S'en

## R E M A R Q U E S.

VERS 146. — [d'Angélique & d'Armide.] Voyez les Opéra de *Quinault*, intitulés, *Roland*, & *Armide*.  
 DESP.

VERS 159. *Recevant ses Amans sous le doux nom d'Amis.*] Dans le Roman de *Clélie*, Part. I. Liv. I. page 389. *Célère* raconte que *Clélie*, „ cette admirable Fille, „ vivoit de façon qu'elle n'avoit pas un Amant qui ne „ fût obligé de se cacher sous le nom d'Ami, & d'appeler son amour, amitié, car autrement, dit-il, ils „ eussent été chassés de chez elle”. On fait faire ensuite à *Clélie* elle-même cette jolie distinction de ses divers genres d'Amis. „ Il ne faut pas conclure de là, dit-elle, que tous ceux que j'appelle mes Amis, soient „ de mes tendres Amis : car j'en ai de toutes les façons dont on en peut avoir. En effet, j'ai de ces „ demi-Amis, s'il est permis de parler ainsi, qu'on appelle d'agréables connoissances. J'en ai qui sont un „ peu plus avancés, que je nomme mes nouveaux „ Amis :

Tome I.

K

- 160 S'en tenir avec eux aux petits soins permis :  
 Puis, bien-tôt en grande eau sur le fleuve de Tendre  
 Naviger à fouhait, tout dire, & tout entendre.  
 Et ne présume pas que Vénus, ou Satan,  
 Souffre qu'elle en demeure aux termes du Roman.
- 165 Dans le crime il suffit qu'une fois on débute.  
 Une chute toujours attire une autre chute.  
 L'Honneur est comme une Isle escarpée & sans bords.  
 On n'y peut plus rentrer dès qu'on en est dehors.  
 Peut-être, avant deux ans ardente à te déplaire,
- 170 Eprise d'un Cadet, ivre d'un Mousquetaire,

Nous

## R E M A R Q U E S.

” Amis: J'en ai d'autres que je nomme simplement mes  
 ” Amis: J'en ai aussi que je puis appeler des Amis  
 ” d'habitude: J'en ai quelques-uns que je nomme de  
 ” solides Amis, & quelques autres que j'appelle mes  
 ” Amis particuliers. Mais pour ceux que je mets au  
 ” rang de mes tendres Amis, ils sont en fort petit  
 ” nombre, & ils sont si avant dans mon cœur, qu'on  
 ” ne peut jamais faire plus de progrès. Cependant,  
 ” ajoute *Clélie*, je distingue si bien toutes ces sortes  
 ” d'amitiés que je ne les confonds point du tout.

VERS 161. — Sur le fleuve de Tendre, &c.] Dans  
 la première partie du Roman de *Clélie*, on a figuré la  
 Carte du Pais de Tendre, dont le dessein est allégori-  
 que, pour marquer les divers genres de *Tendresse*. On  
 peut avoir de la *Tendresse* par trois causes différentes:  
 l'*Estime*, la *Reconnoissance*, & l'*Inclination*; c'est pour-  
 quoi cette Carte représente trois Rivieres qui portent  
 ces trois noms, & sur lesquelles sont situées trois Vil-  
 les nommées *Tendre*: sçavoir, *Tendre sur Inclination*, *Ten-  
 dre sur Estime*, & *Tendre sur Reconnoissance*. *Petits-soins*  
 est un des Villages représentés sur cette Carte: C'est à  
 quoi fait allusion le vers précédent.

VERS 170. *Eprise d'un Cadet, ivre d'un Mousquetaire.*  
 ] *Cadet*, signifie ici un jeune-homme, un jeune Offi-  
 cier

Nous la verrons hanter les plus honteux brelans,  
 Donner chez la Cornu rendez-vous aux Galans;  
 De Phèdre dédaignant la pudeur enfantine,  
 Suivre à front découvert Z... & Messaline;  
 175 Compter pour grands exploits vingt Hommes ruinés,  
 Bles-

## R E M A R Q U E S.

cier de guerre. En l'année 1682. le Roi établit en plusieurs Places de son Royaume, des Compagnies de jeunes gens, à qui l'on donna le nom de *Cadets*. Ils étoient instruits dans tous les exercices militaires; & quand on les trouvoit capables de commander, on les mettoit dans les Troupes.

*Mousquetaire.* Les Mousquetaires du Roi sont deux Compagnies de gens à cheval, composées de jeunes gens de qualité, ou de bonne Maison.

VERS 172. *Donner chez la Cornu &c.]* Une infâme, dont le nom étoit alors connu de tout le monde. DESP.

VERS 173. *De Phèdre dédaignant la pudeur enfantine.]* C'est cette pudeur si rare aujourd'hui, que nos Coquettes traitent d'enfantine. Le caractère de *Phèdre* a été heureusement exprimé par Mr. *Racine* dans ces Vers:

— Je ne suis point de ces femmes hardies,  
 Qui goûtant dans le crime une tranquille paix,  
 Ont su se faire un front qui ne rougit jamais.

PHEDRE, Act. III. Sc. 3.

IMIT. Ibid. — *La pudeur enfantine.]* C'est une traduction de l'*Infans namque pudor*, d'*Horace*, Liv. I. Sat. VI. v. 56.

VERS 174. *Suivre à front découvert Z... & Messaline.]* Cette lettre initiale Z. n'est mise ici que pour dépaïser les Lecteurs. Cependant malgré cette précaution, on ne laissa pas dans les Provinces d'en faire l'application à deux ou trois femmes dont par malheur les noms commençoient par cette lettre. *Messaline*, Femme de l'Empereur *Claude*, est fameuse par ses débordemens.

VERS 175. *Compter pour grands exploits &c.]* Dans le vers précédent notre Poëte a exprimé le caractère d'u-

Blessés, battus pour Elle, & quatre affaïnés;  
 Trop heureux ! si toujours Femme désordonnée,  
 Sans mesure & sans règle au vice abandonnée,  
 Par cent traits d'impudence aisés à ramasser,  
 180 Elle t'acquiert au moins un droit pour la chasser.  
 Mais que deviendras-tu, si, folle en son caprice,  
 N'aimant que le scandale & l'éclat dans le vice,  
 Bien moins pour son plaisir, que pour t'inquiéter,  
 Au fond peu vicieuse, elle aime à coqueter ?  
 185 Entre nous, verras-tu d'un esprit bien tranquille,  
 Chez ta Femme aborder & la Cour & la Ville ?  
 Hormis toi, tout chez toi rencontre un doux accueil.  
 L'un est payé d'un mot, & l'autre d'un coup d'œil.  
 Ce n'est que pour toi seul qu'elle est fiere & chagrine,  
 190 Aux autres elle est douce, agréable, badine :  
 C'est pour eux qu'elle étale & l'or & le brocard :  
 Que chez toi se prodigue & le rouge & le fard,  
 Et qu'une main sçavante, avec tant d'artifice,  
 Bâtit de ses cheveux le galant édifice.

Dans

## R E M A R Q U E S.

ne femme qui n'est simplement que débauchée dans ses plaisirs. Ici il ajoûte à ce caractère, celui de ces femmes hardies & dangereuses, qui n'aiment leurs débauches que par l'éclat & le bruit qu'elles font. Telle étoit une Femme de la Cour, que *Moliere* a représentée dans son *Misanthrope*, sous le nom de *Célimene*.

CHANG. Vers 187. *Hormis toi, tout chez toi.*] Avant l'Édition posthume de 1713. ce Vers commençoit ainsi : *Tout, hormis toi, chez toi.*

- 195 Dans sa chambre, croi-moi, n'entre point tout le jour.  
 Si tu veux posséder ta Lucrece à ton tour,  
 Atten, discret Mari, que la Belle en cornette  
 Le soir ait étalé son teint sur la toilette;  
 Et dans quatre mouchoirs, de sa beauté falis,  
 200 Envoie au Blanchisseur ses roses & ses lis.  
 Alors tu peux entrer : mais sage en sa présence,  
 Ne va pas murmurer de sa folle dépense.  
 D'abord, l'argent en main, paye & vite & comptant.  
 Mais non, fais mine un peu d'en être mécontent,  
 205 Pour la voir aussi-tôt, de douleur oppressée,  
 Déplorer sa vertu si mal récompensée.  
 Un Mari ne veut pas fournir à ses besoins!  
 Jamais Femme, après tout, a-t-elle coûté moins?  
 A cinq cens Louis d'or, tout au plus, chaque année,  
 210 Sa dépense en habits n'est-elle pas bornée?  
 Que répondre? Je voi, qu'à de si justes cris,  
 Toi-même convaincu déjà tu t'attendris,  
 Tout prêt à la laisser, pourvû qu'elle s'appaise,  
 Dans ton coffre à pleins sacs puiser tout à son aise.  
 215 A quoi bon en effet t'allarmer de si peu?

Hé

## R E M A R Q U E S.

CHANG. Vers 205. *Pour la voir aussi-tôt, de douleur oppressée.*] Avant l'Édition de 1713. on lisoit: *Pour la voir aussi-tôt sur ses deux pieds haussée.*

CHANG. Vers 214. *Dans ton coffre à pleins sacs.*] Il y avoit: *En pleins sacs*; dans les Éditions qui ont été faites avant celle de 1713.

Hé que feroit-ce donc, si le Démon du jeu,  
 Versant dans son esprit sa ruineuse rage,  
 Tous les jours mis par elle à deux doigts du naufrage,  
 Tu voyois tous tes biens au fort abandonnés  
 220 Devenir le butin d'un Pique ou d'un Sonnez!  
 Le doux charme pour toi! de voir chaque journée,  
 De nobles Champions ta Femme environnée,  
 Sur une table longue, & façonnée exprès,  
 D'un Tournoi de Bassette ordonner les apprêts:  
 225 Ou, si par un Arrêt la grossiere Police  
 D'un jeu si nécessaire interdit l'exercice,  
 Ouvrir sur cette table un champ au Lansquenet,  
 Ou promener trois dez chassés de son cornet:  
 Puis sur une autre table, avec un air plus sombre,  
 230 S'en aller méditer une vole au jeu d'Hombre:  
 S'écrier sur un As mal à propos jetté;

Se

## R E M A R Q U E S.

VERS 216. — *Si le Démon du jeu, &c.]* Le caractère de la Joueuse a été fait sur Mad.... Sa passion pour le jeu étoit si grande, qu'elle regardoit comme perdu tout le tems qu'elle passoit hors du jeu. Elle donnoit à jouer chez elle; & parmi les Joueurs qui y alloient, M. B..... étoit un des plus assidus. Elle avoit ordonné que ceux qui s'émanciperoient en paroles, payeroient un écu chaque fois que cela leur arriveroit. M. B..... se trouvant trop gêné par cette Loi, aima mieux, un jour qu'il étoit en colère, acheter la liberté de jurer tout à son aise, par une grosse poignée d'écus qu'il jeta d'avance.

VERS 220. — *D'un Pique ou d'un Sonnez,]* *Pique*, terme du jeu de Piquet. *Sonnez*, terme du jeu de Trictrac. DESPRÉAUX.

Se plaindre d'un Gâno qu'on n'a point écouté ;  
 Ou, querellant tout bas le Ciel qu'elle regarde,  
 A la Bête gémir d'un Roi venu fans garde.

235 Chez elle en ces emplois l'Aube du lendemain  
 Souvent la trouve encor les cartes à la main.  
 Alors, pour se coucher, les quittant, non fans peine,  
 Elle plaint le malheur de la Nature humaine,  
 Qui veut qu'en un sommeil, où tout s'ensévelit,  
 240 Tant d'heures, fans joüer, se confument au lit.  
 Toutefois en partant la Troupe la console,  
 Et d'un prochain retour chacun donne parole.  
 C'est ainsi qu'une femme en doux amusemens  
 Sçait du tems qui s'envole employer les momens ;  
 245 C'est ainsi que souvent par une Forcenée  
 Une triste Famille à l'hôpital traînée,

Voit

R E M A R Q U E S.

VERS 232. *Se plaindre d'un Gâno &c.*] Terme du jeu d'Hombre. DESP.

VERS 244. *Sçait du tems qui s'envole employer les momens.*] Une Dévote se confessoit du trop grand attachement qu'elle avoit pour le jeu. Son Confesseur lui remontra, qu'elle devoit en premier lieu considérer la perte du tems..... *Hélas ! oui, mon Pere,* dit la Pénitente en l'interrompant : *On perd tant de tems à mêler les cartes !*

VERS 245. *C'est ainsi que souvent par une Forcenée, &c.*] Parmi le grand nombre de gens que la passion du jeu a précipités dans les malheurs qui sont ici décrits, le Poëte a regardé une Parente de Madame de MIRAMION, Fondatrice de la Communauté des Filles de Ste. Geneviève. Cette Joueuse ayant dissipé des biens considérables, fut obligée de se retirer en Angleterre. Elle portoit aussi le nom de *Miramion*.



Voit ses biens en décret sur tous les murs écrits,  
De sa déroute illustre effrayer tout Paris.

Mais que plutôt son jeu mille fois te ruïne,  
250 Que si la famélique & honteuse Lézine,  
Venant mal à propos la saisir au collet,  
Elle te réduisoit à vivre sans valet,  
Comme ce Magistrat de hideuse mémoire,  
Dont je veux bien ici te crayonner l'histoire.

255 Dans la Robe on vantoit son illustre Maison.  
Il étoit plein d'esprit, de sens, & de raison.

Seu-

## \* R E M A R Q U E S.

VERS 253. *Comme ce Magistrat de hideuse mémoire, &c.]* JACQUES TARDIEU, Lieutenant-Criminel de Paris, & MARIE FERRIER sa femme, aussi fameux par leur fordidé avarice, que par leur mort funeste. Notre Auteur les connoissoit particulièrement tous les deux, tant parce qu'ils logeoient \* dans son voisinage, que parce que Mr. Tardieu avoit tenu sur les fonts Mr. JACQUES BOILEAU, Docteur de Sorbonne, & Chanoine de la Ste. Chapelle, frere du Poëte.

VERS 255. *Dans la Robe on vantoit son illustre Maison.]* Mr. Tardieu étoit d'une bonne Famille de la Robe, & neveu de JACQUES GILLOT, Conseiller-Clerc au Parlement, & Chanoine de la Sainte Chapelle. Mr. Gillot étoit un des principaux Auteurs de la *Satire Ménippée*, connue sous le nom du *Catholicon d'Espagne*, & c'étoit dans la maison de ce Chanoine † que cette ingénieuse Satire avoit été composée. Il mourut l'an 1619.

\* *Dans la maison qui fait le coin du Quai des Orfèvres, & de la rue de Harlai. Mr. Despréaux demouroit dans la Cour du Palais.*

† *Il logeoit dans la petite rue qui va du Quai des Orfèvres à l'Hôtel du Premier-Président. Mr. Despréaux, & Mr. l'Abbé Boileau son frere étoient nés dans la même Chambre où la Satire du Catholicon avoit été faite.*

Seulement pour l'argent un peu trop de foiblesse  
 De ces vertus en lui ravaloit la noblesse.  
 Sa table toutefois, sans superfluité,  
 260 N'avoit rien que d'honnête en sa frugalité.  
 Chez lui deux bons chevaux, de pareille encolure,  
 Trouvoient dans l'Ecurie une pleine pâture,  
 Et du foin que leur bouche au ratelier laissoit,  
 De surcroît une mule encor se nourrissoit.  
 265 Mais cette soif de l'or, qui le brûloit dans l'ame,  
 Le fit enfin songer à choisir une Femme;  
 Et l'honneur dans ce choix ne fut point regardé.  
 Vers son triste penchant son naturel guidé,  
 Le fit dans une avare & fordide famille  
 270 Chercher un monstre affreux sous l'habit d'une fille,  
 Et sans trop s'enquérir d'où la Laide venoit,  
 Il sçut, ce fut assez, l'argent qu'on lui donnoit.  
 Rien ne le rebuta; ni sa vue éraillée,  
 Ni sa masse de chair bizarrement taillée;

Et

## R E M A R Q U E S.

VERS 264. *De surcroît une mule.*] Le Lieutenant-Criminel est obligé de suivre les criminels condamnés à la mort; & il est monté sur une Mule, qui étoit l'ancienne monture des Magistrats, avant l'usage des Carrosses,

VERS 266. *Le fit enfin songer à choisir une Femme.*] Elle étoit fille de JÉRÉMIE FERRIER, qui avoit été Ministre à Nismes, & qui abjura ensuite le Calvinisme.

VERS 270. *Chercher un monstre affreux sous l'habit d'une fille.*] Elle étoit extrêmement laide & malfaitte. On dit pourtant qu'elle avoit été belle dans sa jeunesse, mais la petite vérole l'avoit ainsi défigurée.

- 275 Et trois cens mille francs, avec elle obtenus,  
 La firent à ses yeux plus belle que Vénus.  
 Il l'épouse; & bien-tôt son Hôteffe nouvelle,  
 Le prêchant, lui fit voir qu'il étoit, au prix d'elle,  
 Un vrai dissipateur, un parfait débauché.
- 280 Lui-même le sentit, reconnut son péché,  
 Se confessa prodigue, & plein de repentance,  
 Offrit sur ses avis de régler sa dépense,  
 Aussi-tôt de chez eux tout rôti disparut.  
 Le pain bis renfermé d'une moitié décrut.
- 285 Les deux chevaux, la mule, au marché s'envolèrent.  
 Deux grands Laquais, à jeun, sur le soir s'en allerent.  
 De ces Coquins, déjà l'on se trouvoit lassé,  
 Et pour n'en plus revoir le reste fut chassé.  
 Deux servantes déjà, largement souffletées,
- 290 Avoient à coups de pié descendu les montées,  
 Et se voyant enfin hors de ce triste lieu,  
 Dans la rue en avoient rendu graces à Dieu.  
 Un vieux Valet restoit, seul chéri de son Maître,

Que

## R E M A R Q U E S.

VERS 280. *Lui-même le sentit, &c.]* Dans ce Vers & les deux suivans l'Auteur a exprimé toutes les parties de la Confession.

VERS 285. ——— *Au marché s'envolèrent.]* Comme ce couple avare n'avoit ni valets ni servantes, les Plaideurs qui venoient solliciter, étoient obligés de panser leurs chevaux, & de les mener à l'abbreuvoir; mais cela ne dura pas longtems. On vendit premièrement les Chevaux, & puis la Mule, & quand le Lieutenant-Criminel en avoit besoin, il en empruntoit une.

VERS 293. *Un vieux Valet restoit.]* Il se nommoit  
 DES.

Que toujours il servit, & qu'il avoit vû naître,  
 295 Et qui de quelque femme, amassée au bon tems,  
 Vivoit encor chez eux, partie à ses dépens.  
 Sa vue embarrassoit; il fallut s'en défaire;  
 Il fut de la maison chassé comme un Corsaire.  
 Voilà nos deux Epoux sans valets, sans enfans,  
 300 Tous seuls dans leur logis libres & triomphans.  
 Alors on ne mit plus de borne à la lézine.  
 On condamna la cave, on ferma la cuisine.  
 Pour ne s'en point servir aux plus rigoureux mois,  
 Dans le fond d'un grenier on séquestra le bois.  
 305 L'un & l'autre dès-lors vécut à l'aventure  
 Des présens, qu'à l'abri de la Magistrature,  
 Le Mari quelquefois des Plaideurs extorquoit,  
 Ou de ce que la Femme aux voisins excroquoit.

Mais,

## R E M A R Q U E S.

DESBORDES, & portoit ordinairement une méchante ca-  
 faque rouge.

VERS 308. *Ou de ce que la Femme aux Voisins excro-*  
*quoit.]* Elle n'entroit jamais dans une maison, qu'elle  
 n'excroquât quelque chose, & quand elle n'y pouvoit  
 rien prendre, elle empruntoit sans rendre jamais rien.  
 C'est d'Elle que Mr. Racine a dit dans ses *Plaideurs*,  
 Acte I. Scène IV.

*Elle étoit du Bûvetier emporté les serviettes,*

*Plutôt que de rentrer au logis les mains nettes.*

Elle avoit effectivement pris quelques serviettes chez  
 le Bûvetier du Palais.

Dans une maison voisine de la leur, il y avoit un  
 lieu de débauche où elle alloit tous les jours pour y at-  
 traper son dîner, & elle ne manquoit jamais d'envoyer

Mais, pour bien mettre ici leur crasse en tout son lustre,

- 310 Il faut voir du Logis sortir ce Couple illustre :  
 Il faut voir le Mari tout poudreux, tout souillé,  
 Couvert d'un vieux chapeau de cordon dépouillé,  
 Et de sa robe, en vain de pièces rajeunie,  
 A pié dans les ruisseaux traînant l'ignominie.
- 315 Mais qui pourroit compter le nombre de haillons,  
 De pièces, de lambeaux, de sales guenillons,  
 De chiffons ramassés dans la plus noire ordure,  
 Dont la Femme aux bons jours composoit sa parure ?  
 Décrirai-je ses bas en trente endroits percés,
- 320 Ses souliers grimassans vingt fois rapetassés,  
 Ses coëffes, d'où pendoit au bout d'une ficelle  
 Un vieux masque pelé, presque aussi hideux qu'Elle?

Pein-

### R E M A R Q U E S.

à son mari une partie de ce qu'il y avoit sur la table. En échange il accordoit sa protection à ce lieu d'honneur ; mais Mr. le Premier-Président le fit déloger de son voisinage. Dans le même quartier il y avoit un Pâtissier, où la Lieutenante-Criminelle alloit souvent prendre des Biscuits sans payer. Le Pâtissier, las de cette pratique, fit des biscuits purgatifs, & les lui donna.

VERS 309. *Mais pour bien mettre ici leur crasse &c.*] Mr. Racine obligea l'Auteur de retrancher ces vingt vers, parce qu'ils contiennent un détail qui ne lui plaisoit pas tout-à-fait. Ils ne parurent point en effet dans la première Edition de cette Satire ; mais l'Auteur voulut les rétablir dans les Editions suivantes.

VERS 322. *Un vieux masque pelé, &c.*] La plupart des femmes portoient alors un masque de velours noir, quand elles sortoient. DESP.

Peindrai-je fon jupon bigarré de Latin,  
 Qu'ensemble compofoient trois Thèfes de fatin,  
 325 Préfent qu'en un procès fur certain privilège  
 Firent à fon Mari les Régens d'un Collège;  
 Et qui fur cette juppe à maint Rieur encor  
 Derriere elle faifoit dire, *Argumentabor?*  
 Mais peut-être j'invente une fable frivole.  
 330 Démens donc tout Paris, qui prenant la parole,  
 Sur ce fujet encor de bons témoins pourvû,  
 Tout prêt à le prouver, te dira: Je l'ai vû.  
 Vingt ans j'ai vû ce Couple uni d'un même vice,  
 A tous mes habitans montrer que l'Avarice  
 335 Peut faire dans les biens trouver la Pauvreté,  
 Et nous réduire à pis que la mendicité.  
 Des Voleurs qui chez eux pleins d'efpérance entrèrent,  
 De cette trifte vie enfin les délivrèrent.

Digne

## R E M A R Q U E S.

VERS 337. *Des Voleurs qui chez eux, &c.* Le Lieutenant-Criminel & fa femme furent affaffinés dans leur maifon fur le Quai des Orfèvres, le jour de St. Barthélemi, 24. d'Août 1665. fur les dix heures du matin, par RENÉ & FRANÇOIS TOUCHET, Freres, natifs de Niasle près de Gran en Anjou. Ces deux Voleurs n'ayant pû ouvrir la porte pour fortir, parce qu'il y avoit un fecret à la ferrure, furent pris dans la maifon même; & trois jours après, condamnés à être rompus vifs fur un échafaut, à la pointe de l'Ifle du Palais, devant le Cheval de Bronze: ce qui fut exécuté le 27. du même mois. Quelques jours avant cet affaffinat, le Roi avoit ordonné à Mr. le Premier-Préfident *de Lamignon* de faire informer contre le Lieutenant-Criminel, à caufe de fes malverfations.

K 7

- Digne & funeste fruit du nœud le plus affreux,  
 340 Dont l'Hymen ait jamais uni deux Malheureux!  
 Ce recit passe un peu l'ordinaire mesure;  
 Mais un exemple enfin, si digne de censure,  
 Peut-il dans la Satire occuper moins de mots?  
 Chacun sçait son métier; suivons notre propos.  
 345 Nouveau Prédicateur aujourd'hui, je l'avoue,  
 Ecolier, ou plutôt finge de Bourdaloue,  
 Je me plais à remplir mes Sermons de portraits.  
 En voilà déjà trois, peints d'assez heureux traits,  
 La Femme sans honneur, la Coquette, & l'Avare.  
 350 Il faut y joindre encor la revêche Bizarre,  
 Qui sans cesse d'un ton par la colere aigri,  
 Gronde, choque, dément, contredit un Mari.  
 Il n'est point de repos ni de paix avec elle.  
 Son mariage n'est qu'une longue querelle.  
 355 Laisse-t-elle un moment respirer son Epoux?

Ses

## R E M A R Q U E S.

VERS 346. — *Singe de Bourdaloue.*] Le Pere Louis BOURDALOUE, *Jésuite*, a été le plus grand Prédicateur qui ait paru en France pendant le XVII. Siècle. Il a été aussi le premier qui ait mis des portraits ou des caractères dans ses Sermons. Il étoit d'une famille considérable de Bourges, où il naquit le 20. d'Août 1632. Il mourut à Paris dans la Maison Professe des *Jésuites* le 13. de Mai, 1704. après avoir exercé le Ministère de la Prédication à la Cour & dans Paris, avec un succès merveilleux, pendant plus de 35. ans.

VERS 350. — *La revêche Bizarre.*] La Belle-Sœur de l'Auteur, Femme de JÉRÔME BOILEAU, son Frere aîné.

Ses valets font d'abord l'objet de son courroux,  
 Et sur le ton grondeur, lorsqu'elle les harangue,  
 Il faut voir de quels mots elle enrichit la Langue.  
 Ma plume ici, traçant ces mots par alphabet,  
 360 Pourroit d'un nouveau Tome augmenter Richelet.  
 Tu crains peu d'effuyer cette étrange furie :  
 En trop bon lieu, dis-tu, ton Epouse nourrie,  
 Jamais de tels discours ne te rendra martyr.  
 Mais eût-elle fucé la Raïson dans Saint Cyr,

Crois-

## R E M A R Q U E S.

VERS 358. *Il faut voir de quels mots elle enrichit la Langue.*] Cette femme avoit un talent tout particulier pour inventer des noms ridicules, & des injures populaires : comme un grand *Frelampier* ; un *Epétier*, pour un *Homme d'Epée* ; une *grande Bacoule* ; une *Pimbefche*, une *grande Orbesche* ; &c. Il faut remarquer que ces deux derniers noms sont les Originaux des qualités de la *Comtesse des Plaideurs* de RACINE : *Comtesse de Pimbefche*, *Orbesche*, & cetera. Notre Poëte, qui entendoit tous ces termes-là vingt fois par jour, les redisoit à ses Amis. Il en faisoit aussi rire quelquefois Mr. le Premier-Président de *Lamoignon* ; & ce grand Magistrat ne dédaignoit pas de s'en servir lui-même pour se divertir. *Il n'appartient pas à des Bacqules comme vous*, &c. C'étoit le commencement d'une Lettre qu'il écrivoit à Madame la Comtesse de *Broglie* sa Fille.

VERS 360. — *Augmenter Richelet.*] Le Dictionnaire François de *Richelet*. PIERRE CÉSAR RICHELET, Avocat au Parlement de Paris, mourut en 1698. Il étoit Petit-fils de NICOLAS RICHELET, célèbre parmi les Auteurs de son tems, & qui avoit commenté les Oeuvres de RONSARD.

VERS 364. — *Dans Saint Cyr.*] En l'année 1686. le Roi fit bâtir à St. Cyr, près de Versailles, une magnifique Maison, à laquelle il a attaché de très-grands revenus pour l'entretien, ou pour l'établissement de deux cens cinquante jeunes Demoiselles, qui n'ont pas



- 365 Crois-tu que d'une fille humble, honnête, charmante,  
L'Hymen n'ait jamais fait de Femme extravagante?  
Combien n'a-t-on point vû de Belles aux doux yeux,  
Avant le mariage, Anges si gracieux,  
Tout à coup se changeant en Bourgeoises sauvages,  
370 Vrais Démons, apporter l'Enfer dans leurs ménages,  
Et découvrant l'orgueil de leurs rudes esprits,  
Sous leur fontange altière asservir leurs Maris?  
Et puis, quelque douceur dont brille ton Epouse,  
Penses-tu, si jamais elle devient jalouse,  
375 Que son ame livrée à ses tristes soupçons,

De

## R E M A R Q U E S.

un bien proportionné à leur naissance. Elles sont instruites & formées jusqu'à l'âge de vingt ans, aux exercices d'une véritable & solide piété. On leur enseigne aussi tout ce qui peut convenir à leur qualité & à leur sexe; afin qu'en sortant de cette Maison, ou pour s'établir dans le monde, ou pour embrasser la vie Religieuse, elles portent dans tout le Royaume, des exemples de modestie & de vertu. Cet établissement est dû aux soins & à la piété de Madame de Maintenon.

VERS 372. *Sous leur fontange altière.*] *Fontange*, nœud de ruban que les Dames portent sur le devant de la tête, pour attacher leur coëffure. Ce nom est venu de Madame la Duchesse de FONTANGE, très-belle personne, qui s'apercevant à la promenade que sa coëffure ne tenoit pas, prit une de ses jarretières, qu'elle lia autour de sa tête pour assurer sa coëffure. La manière dont elle avoit noué ce ruban, plut; & ce qu'une nécessité de hazard avoit produit, devint sur le champ une mode, qui subsiste encore en partie, quoique la forme du nœud change continuellement.

VERS 374. ——— *Si jamais elle devient jalouse.*] Ce portrait de la femme jalouse, est ici un caractère général.

De la Raïson encor écoute les leçons ?  
 Alors, Alcippe, alors tu verras de ses œuvres.  
 Réfou-toi, pauvre Epoux, à vivre de couleuvres :  
 A la voir tous les jours, dans ses fougueux accès,  
 380 A ton geste, à ton rire intenter un procès :  
 Souvent de ta maison gardant les avenues,  
 Les cheveux hérissés, t'attendre au coin des rues :  
 Te trouver en des lieux de vingt portes fermés,  
 Et par-tout où tu vas, dans ses yeux enflamés,  
 385 T'offrir, non pas d'Isis la tranquille Euménide,  
 Mais la vraie Alecto peinte dans l'Enéide,

Un

## R E M A R Q U E S.

VERS 378. *A vivre de couleuvres.*] *Avaler des Couleuvres*, est une expression proverbiale, qui signifie, souffrir bien des choses fâcheuses que l'on nous dit, ou que l'on nous fait; sans que nous en osions témoigner notre déplaisir. Et, *Vivre de Couleuvres*, c'est être exposé tous les jours à ces fortes de chagrins.

VERS 385. — *d'Isis la tranquille Euménide.*] Furie dans l'Opéra d'*Isis*, qui demeure presque toujours sans action. Mr. *Despréaux* étant à une représentation de cet Opéra, remarqua que l'Acteur, qui faisoit le rôle de la Furie, s'ennuyant d'être longtems sans rien faire sur le Théâtre, bâilloit de tems en tems; & qu'à chaque bâillement il faisoit de grands signes de croix sur sa bouche, comme font les bonnes gens. Mr. *Despréaux* dit à ceux avec qui il étoit: *Voyez, voyez la Furie, qui fait des signes de Croix.*

*Tranquille Euménide*: L'union de ces deux mots est heureuse en cet endroit; car *Eumenidès* est un mot grec qui, dans son sens primitif, signifie *Tranquille*: & c'est par Antiphrase que l'on y a attaché un sens contraire, en donnant ce nom-là aux Furies, à cause de leur cruauté.

VERS 386. *Mais la vraie Alecto &c.*] Une des Furies. Voyez le Livre VII. de *l'Enéide de Virgile*. DESP.

- Un tifon à la main chez le Roi Latinus,  
 Souflant sa rage au sein d'Amate & de Turnus.  
 Mais quoi? je chauffe ici le cothurne Tragique.
- 390 Reprenons au plutôt le brodequin Comique,  
 Et d'objets moins affreux songeons à te parler.  
 Di-moi donc, laissant-là cette Folle heurler,  
 T'accommodes-tu mieux de ces douces Ménades,  
 Qui, dans leurs vains chagrins, sans mal toujours ma-  
 lades,
- 395 Se font des mois entiers sur un lit effronté  
 Traiter d'une visible & parfaite fanté;  
 Et douze fois par jour, dans leur molle indolence,  
 Aux yeux de leurs Maris tombent en défaillance?  
 Quel sujet, dira l'un, peut donc si fréquemment
- 400 Mettre ainsi cette Belle aux bords du monument?

La

## R E M A R Q U E S.

VERS 393. ——— *De ces douces Ménades.*] Bacchantes: c'étoient des Femmes qui célébroient les *Orgies de Bacchus*, en courant comme des furieuses & des insensées.

VERS 394. ——— *Sans mal toujours malades.*] L'Auteur a encore copié ce caractère d'après sa Belle-Sœur, dont on a parlé sur les Vers 350. & 358. Quand son mari ne vouloit pas lui donner tout ce qu'elle avoit envie d'avoir, elle contrefaisoit la malade, & se mettoit au lit, jusqu'à ce que sa fantaisie fût passée, ou qu'elle eût obtenu ce qu'on lui refusoit. Mr. Perrault qui étoit son Médecin, la trouvoit effectivement malade. Un jour Mr. Boileau en fit appeller un autre: c'étoit Mr. Rainsant; mais il gâta tout, car quelques façons qu'elle fit pour paroître malade, jamais ce Médecin ne put trouver qu'elle le fût.

La Parque, ravissant ou son fils ou sa fille,  
 A-t-elle moissonné l'espoir de sa famille?  
 Non: il est question de réduire un Mari  
 A chasser un Valet dans la maison chéri,  
 405 Et qui, parce qu'il plaît, a trop sçu lui déplaire;  
 Ou de rompre un voyage utile & nécessaire;  
 Mais qui la priveroit huit jours de ses plaisirs,  
 Et qui loin d'un Galant, objet de ses desirs....  
 O! que pour la punir de cette Comédie,  
 410 Ne lui voi-je une vraye & triste maladie!  
 Mais ne nous fâchons point. Peut-être avant deux  
 jours,  
 Courtois & Denyau, mandés à son secours,  
 Digne ouvrage de l'Art dont Hippocrate traite,  
 Lui sçauront bien ôter cette santé d'Athlete:  
 415 Pour consumer l'humeur qui fait son embonpoint,  
 Lui donner sagement le mal qu'elle n'a point;  
 Et fuyant de Fagon les maximes énormes,  
 Au tombeau mérité la mettre dans les formes,

Dieu

## R E M A R Q U E S.

VERS 412. *Courtois & Denyau.*] Deux Médecins de la Faculté de Paris. DESP.

VERS 414. *Cette santé d'Athlete.*] Allusion à l'Aphorisme troisième d'*Hippocrate*. Les Athletes se nourrissoient d'une manière particulière, pour acquérir beaucoup de force & de vigueur, mais cette même nourriture devenoit enfin nuisible à leur santé.

VERS 417. *Et fuyant de Fagon.*] GUI CRESCENT FAGON, Premier-Médecin du Roi, nommé en 1693. dans le tems que notre Poëte composa cette Satire.

- Dieu veuille avoir son ame, & nous délivre d'eux!
- 420 Pour moi, grand ennemi de leur Art hazardeux,  
Je ne puis cette fois que je ne les excuse.  
Mais à quels vains discours est-ce que je m'amuse?  
Il faut sur des sujets plus grands, plus curieux,  
Attacher de ce pas ton esprit & tes yeux.
- 425 Qui s'offrira d'abord? Bon, c'est cette Sçavante,  
Qu'estime Roberval, & que Sauveur fréquente.  
D'où vient qu'elle a l'œil trouble, & le teint si terni?  
C'est que sur le calcul, dit-on, de Cassini,

Un

## R E M A R Q U E S.

V E R S 426. *Qu'estime Roberval, & que Sauveur fréquente.*] *Roberval*: GILLE PERSONNE, Sr. DE ROBERVAL, Géometre & Professeur-Royal en Mathématiques. Il étoit de l'Académie des Sciences, & mourut en 1675. *JOSEPH SAUVEUR*: autre sçavant Mathématicien, Professeur au Collège Royal, & de l'Académie Royale des Sciences. Il fut choisi pour enseigner les Mathématiques au Roi d'Espagne *Philippe V.* & aux deux Princes ses Freres. Il mourut le 9. Juillet 1716. dans sa 64. année. Voyez son Eloge dans *l'Histoire de l'Académie Royale des Sciences*, Ann. 1716.

V E R S 428. *C'est que sur le calcul... de Cassini.*] *JEAN DOMINIQUE CASSINI*, célèbre Astronome, de l'Académie Royale des Sciences. Il étoit né dans la ville de Gènes: & avant qu'il eût été appelé en France, il étoit premier Professeur d'Astronomie dans l'Université de Bologne. Il étoit encore Maître des Fortifications du *Grand-Duc de Toscane*; & Arbitre des différends entre les Princes d'Italie, au sujet des limites de leurs Etats. Il mourut le 24. Septembre 1712. âgé de 87. ans. Voyez son éloge dans *l'Histoire de l'Académie Royale des Sciences* de l'Ann. 1712.

Un Astrolabe en main, elle a dans sa goutiere  
A suivre Jupiter passé la nuit entiere.

Gar.

## R E M A R Q U E S.

VERS 429. *Un Astrolabe en main.*] L'Astrolabe est un instrument de Mathématique en forme de Planisphere, qui sert à prendre les hauteurs des Astres, & à faire quelques autres observations d'Astronomie. Madame DE LA SABLIERE avoit repris notre Poëte d'avoir dit dans son Epitre V. Vers 28.

*Que l'Astrolabe en main un autre aille chercher*

*Si le Soleil est fixe ou tourne sur son axe :*

*Si Saturne à nos yeux peut faire un parallaxe.*

Cette Dame disoit, que l'Astrolabe n'étoit pas un instrument propre à faire ces fortes d'observations; & les Ennemis de notre Auteur firent bien valoir cette critique. C'est pour s'en vanger qu'il a dépeint ici Madame de la Sabliere comme une Sçavante ridicule; & qu'il lui a mis *un Astrolabe en main*, pour aller faire des observations sur la Planete de Jupiter.

§. Voici la remarque que Mr. Perrault a faite sur ce trait Satirique de Mr. Despreaux, dans la Préface de son *Apologie des Femmes*. „ On croit, dit-il, que le „ caractère de la *Sçavante Ridelic* a été fait pour une „ Dame qui n'est plus, & dont le mérite extraordinaire ne devoit lui attirer que des loüanges. Cette Dame se plaçoit aux heures de son loisir à entendre parler d'Astronomie, & elle avoit même une très-grande pénétration pour ces Sciences, de même que pour plusieurs autres que la beauté & la facilité de son esprit lui avoient rendu très-familieres. Il est encore vrai qu'elle n'en faisoit aucune ostentation, & qu'on n'estimoit gueres moins en elle le soin de cacher ses dons, que l'avantage de les posséder..... L'Auteur de la Satire ayant mis dans un de ses Ouvrages il y a environ vingt ans les deux vers qui suivent :

„ *Que l'Astrolabe en main un autre aille chercher*

„ *Si le Soleil est fixe ou tourne sur son axe :*

„ Cette Dame eut la bonté de lui dire que quand on  
„ se

Gardons de la troubler. Sa science, je croi,  
 Aura pour s'occuper ce jour plus d'un emploi.  
 D'un nouveau microscope on doit en sa présence  
 Tantôt chez Dalencé faire l'expérience ;  
 435 Puis d'une femme morte avec son embryon,  
 Il faut chez Du Verney voir la dissection.  
 Rien n'échape aux regards de notre Curieuse.  
 Mais qui vient sur ses pas? C'est une Précieuse,

Reste

### R E M A R Q U E S.

„ se méloit de faire des Satires, il falloit connoître les  
 „ matieres dont on parloit; que ceux qui tiennent que  
 „ le Soleil est fixe & immobile, sont les mêmes qui  
 „ soutiennent qu'il tourne sur son axe, & que ce ne  
 „ sont point deux opinions différentes, comme il pa-  
 „ roit le dire dans ses Vers. Elle ajouta qu'un Astro-  
 „ labe n'étoit d'aucune utilité pour découvrir si le So-  
 „ leil est fixe, ou s'il tourne sur son axe. On prétend  
 „ que le chagrin qu'il eut d'être relevé là-dessus, lui  
 „ a fait faire ce portrait d'une *Sçavante Ridicule*. Il  
 „ est vrai qu'il n'est pas honnête à un si grand Poëte  
 „ d'ignorer les Sciences & les Arts dont il se mêle  
 „ de parler; mais la Dame qui l'instruisoit, n'étoit point  
 „ coupable de son ignorance, ni de la faute qu'il ne  
 „ connoissoit pas. DU MONTEIL.

VERS 434. *Tantôt chez Dalencé.*] Il étoit fils d'un  
 des plus habiles Chirurgiens de Paris, qui avoit gagné  
 des biens considérables, mais son fils s'étoit ruiné à  
 faire des expériences de Physique; & il se retira en  
 Flandres.

VERS 436. *Il faut chez Du Verney.*] JOSEPH DU  
 VERNEY, de l'Académie Royale des Sciences, Médecin  
 du Roi, & sçavant Anatomiste, avoit un Cabinet rem-  
 pli de curiosités, particulièrement de plusieurs squelet-  
 tes d'animaux, dont il avoit fait la dissection. Il mou-  
 rut en 1710. âgé de 82. ans. Son Pere étoit un Mé-  
 decin de la petite ville de Feurs en Forez, qui s'atta-  
 choit principalement à la connoissance des Plantes.

VERS 438. ——— *C'est une Précieuse.*] On a sçu de  
 feu

Reste de ces Esprits jadis si renommés,  
 440 Que d'un coup de son Art Moliere a diffamés.  
 De tous leurs sentimens cette noble héritiere  
 Maintient encore ici leur secte façonniere.  
 C'est chez elle toujours que les fades Auteurs  
 S'en vont se consoler du mépris des Lecteurs.  
 445 Elle y reçoit leur plainte, & sa docte demeure  
 Aux Perrins, aux Coras est ouverte à toute heure.  
 Là du faux bel-esprit se tiennent les bureaux.  
 Là tous les Vers sont bons, pourvû qu'ils soient nou-  
 veaux.  
 Au mauvais goût public la Belle y fait la guerre :  
 450 Plaint Pradon opprimé des siflets du Parterre :

Rit

## R E M A R Q U E S.

feu Mademoiselle *l'Héritier*, que l'on avoit dans le tems attribué ce Portrait à Madame *Deshoulières*, si connue par ses Poësies. Comme elle étoit amie de M. *Perrault* & de *Pradon*, elle avoit pris parti pour eux contre M. *Racine* & M. *Despréaux*. Celui-ci profita de l'occasion du caractère de la *Précieuse*, pour satiriser cette Dame, dans les Ouvrages de laquelle, quoique charmans d'ailleurs, on apperçoit quelques traces du caractère que le Poëte lui donne ici.

VERS 440. *Que d'un coup de son Art Moliere a diffamés.*] Voyez la Comédie des *Précieuses ridicules*.

VERS 449 & 450. *Au mauvais goût public la Belle y fait la guerre, Plaint Pradon opprimé des siflets du Parterre.*] Tout le monde connoît le fameux Sonnet de Madame *Deshoulières* contre la *Phèdre* de *Racine*. Voyez à ce sujet l'*Avertissement* sur l'Epit. VII.

En conséquence de l'entêtement de cette Dame pour *Pradon*, & de ses liaisons avec M. *Perrault*, le Poëte dans les dix Vers suivans lui prête sur les *Anciens* & les *Modernes* des Jugemens à-peu-près les mêmes que  
 ceux



Rit des vains amateurs du Grec & du Latin;  
 Dans la balance met Aristote & Cotin;  
 Puis d'une main encor plus fine & plus habile,  
 Pese sans passion Chapelain & Virgile;  
 455 Remarque en ce dernier beaucoup de pauvretés,  
 Mais pourtant confessant qu'il a quelques beautés,  
 Ne trouve en Chapelain, quoi qu'ait dit la Satire,  
 Autre défaut, sinon, qu'on ne le sçauroit lire;  
 Et pour faire goûter son Livre à l'Univers,

Croit

## R E M A R Q U E S.

ceux du *Parallele* de M. Perrault, qui se trouve être en même tems ici l'objet des traits Satiriques de l'Auteur.

IMIT. Vers 454. *Pese sans passion Chapelain & Virgile.*] JUVÉNAL, Sat. VI. v. 435. & seqq.

*Laudat Virgilium, peritura ignoscit Elisa,  
 Committit Vates, & comparat inde Maronem,  
 Atque alia parte in trutina suspendit Homerum.*

VERS 459. *Et pour faire goûter son Livre à l'Univers.*] Au lieu de ce Vers & du suivant, il y avoit dans la première Edition les quatorze qu'on va lire, & que l'Auteur supprima après sa réconciliation avec M. Perrault. Ils sont parodiés, ainsi qu'une partie de ce qui précède, de ce que cet Académicien dit dans son *Parallele*, Tome III. p. 255.

*Et croit qu'on pourra même enfin le lire un jour,  
 Quand la Langue vieillie ayant changé de tour,  
 On ne sentira plus la barbare structure  
 De ses expressions mises à la torture,  
 S'étonne cependant d'où vient que chez Coignard,  
 Le Saint Paulin \* écrit avec un si grand art,*

Et

\* Poëme de Perrault imprimé chez Coignard.

460 Croit qu'il faudroit en prose y mettre tous les Vers.

A quoi bon m'étaler cette bizarre Ecole,  
Du mauvais sens, dis-tu, prêché par une Folle ?  
De Livres & d'Ecrits bourgeois Admirateur  
Vai-je épouser ici quelque apprentive Auteur ?

465 Sçavez-vous que l'Epouse avec qui je me lie  
Compte entre ses parens des Princes d'Italie ?  
Sort d'Ayeux dont les noms. . . Je t'entens, & je voi  
D'où vient que tu t'es fait Secrétaire du Roi.  
Il falloit de ce titre appuyer ta naissance.

Cepen-

R E M A R Q U E S.

*Et d'une plume douce, aisée & naturelle,  
Pourrit, vingt fois encor moins lû que la Pucelle.  
Elle en accuse alors notre siècle infecté  
Du pédantesque goût qu'ont pour l'Antiquité  
Magistrats, Princes, Ducs, & même Fils de France †,  
Qui lisent sans rougir & Virgile & Térence ;  
Et toujours pour Perrault pleins d'un dégoût malin,  
Ne sçavent pas s'il est au monde un Saint Paulin.*

CHANG. Vers 464. ——— *Quelque apprentive Au-  
teur.] Dans toutes les Editions qui ont précédé celle  
de 1713. il y avoit Apprentie, au lieu d'Apprentive.*

VERS 468. *D'où vient que tu t'es fait Secrétaire du  
Roi.] M. G. D. s'étant enrichi dans la Recette-Géné-  
rale des Aides de Paris, épousa une Demoiselle de con-  
dition ; & pour s'ennoblir il acheta une Charge de Se-  
crétaire du Roi. On croit qu'il est dans les Caractères  
de la Bruyere, sous le nom de Sylvain, Chap. des biens  
de fortune. par. 19.*

† Monseigneur le Duc de Chartres, ensuite Duc d'Or-  
léans, neveu de Louis XIV. & Régent du Royaume de-  
puis la mort de ce Roi.

Tome I.

L

- 470 Cependant, t'avoûrai-je ici mon insolence ?  
 Si quelque objet pareil chez moi, deçà les Monts,  
 Pour m'épouser entroit avec tous ces grands noms,  
 Le sourcil rehaussé d'orgueilleuses chimeres,  
 Je lui dirois bientôt: Je connois tous vos Peres:  
 475 Je sçai qu'ils ont brillé dans ce fameux combat  
 Où sous l'un des Valois Enguien sauva l'Etat.  
 D'Hozier n'en convient pas: mais, quoi qu'il en  
 puisse être,  
 Je ne suis point si sot que d'épouser mon maître.

Ainsi

## R E M A R Q U E S.

IMIT. Vers 473. *Le sourcil rehaussé d'orgueilleuses chimeres.*] JUVÉNAL, Satire VI. v. 167. & suiv.

*Malo Venusinam, quàm te Cornelia, Mater  
 Gracchorum, si cum magnis virtutibus adfers  
 Grande supercilium, & numeras in dote triumphos.  
 Tolle tuum, precor, Hannibalem, &c.*

VERS 475. *Je sçai qu'ils ont brillé dans ce fameux combat.*] Le Combat de Cérizoles gagné par le Duc d'Enguien, en Italie, le 14. d'Avril, 1544. sous le règne de François I.

CHANG. Vers 477. *D'Hozier n'en convient pas.*] De cette Généalogie. L'Auteur avoit mis dans les deux éditions de 1694. *Varillas n'en dit rien*; Mais, cela faisoit une équivoque, car il sembloit que Mr. *Despréaux* eût voulu taxer VARILLAS de n'avoir rien dit de cette Bataille de Cérizoles, quoiqu'il en ait parlé fort au long dans son *Histoire de François I.* VARILLAS lui-même y fut trompé, & s'en plaignit; mais notre Auteur pour lever toute équivoque a mis, *D'Hozier n'en convient pas*: parce que *D'Hozier* est connu de tout le monde pour un fameux Généalogiste, qui n'a jamais écrit d'histoire.

IMIT. Vers 478. *Je ne suis point si sot que d'épouser*  
 mon

Ainsi donc au plutôt délogeant de ces lieux,  
 480 Allez, Princesse, allez avec tous vos Ayeux,  
 Sur le pompeux débris des lances Espagnoles,  
 Coucher, si vous voulez, aux champs de Cérizoles.  
 Ma maison, ni mon lit ne sont point faits pour vous.

J'admire, poursuis-tu, votre noble courroux.  
 485 Souvenez-vous pourtant que ma famille illustre  
 De l'assistance au Sceau ne tire point son lustre:  
 Et que né dans Paris de Magistrats connus,  
 Je ne suis point ici de ces nouveaux venus,  
 De ces Nobles sans nom, que par plus d'une voye,  
 490 La Province souvent en guêtres nous envoie.  
 Mais eussai-je comme eux des Meuniers pour parens,  
 Mon Epouse vint-elle encor d'Ayeux plus grands,  
 On ne la verroit point, vantant son origine,

A

R E M A R Q U E S.

*mon mattre.*] Imitation de MARTIAL, Livre VIII.  
 Epig. XII.

*Uxorem quare locupletem ducere nolim,*

*Queritis? Uxori nubere nolo mea.*

L'Auteur a eu dessein de rendre ici la même beauté de  
 Langue, en traduisant par ces mots: *Epouser mon mattre*,  
 ceux-ci de MARTIAL: *Uxori nubere nolo mea*. Car  
 la phrase Latine est *Nubere marito*, pour les femmes;  
 & *Ducere uxorem*, pour les hommes: & c'est en quoi  
 consiste toute la finesse du bon mot de *Martial*.

VERS 486. *De l'Assistance -au Sceau &c.*] Une des  
 principales fonctions des Secrétaires du Roi, est d'assister  
 au Sceau, dans les Chancelleries. *Edit de Louis XI.*  
*Novemb. 1482.*

A son triste Mari reprocher la farine.

- 495 Son cœur toujours nourri dans la dévotion,  
De trop bonne heure apprit l'humiliation :  
Et pour vous détromper de la pensée étrange,  
Que l'Hymen aujourd'hui la corrompe & la change,  
Sachez qu'en notre accord elle a, pour premier point,  
500 Exigé, qu'un Epoux ne la contraindrait point  
A traîner après elle un pompeux équipage,  
Ni sur-tout de souffrir, par un profane usage,  
Qu'à l'Eglise jamais devant le Dieu jaloux,  
Un fastueux carreau soit vû sous ses genoux.
- 505 Telle est l'humble vertu qui dans son ame empreinte...  
Je le voi bien, tu vas épouser une Sainte :  
Et dans tout ce grand zèle il n'est rien d'affecté.  
Sçais-tu bien cependant sous cette humilité,  
L'orgueil que quelquefois nous cache une Bigote,  
510 Alcippe, & connois-tu la nation-dévote ?  
Il te faut de ce pas en tracer quelques traits,  
Et par ce grand portrait finir tous mes portraits.  
A Paris, à la Cour on trouve, je l'avoüe,  
Des Femmes dont le zèle est digne qu'on le loüe,  
515 Qui s'occupent du bien en tout tems, en tout lieu.  
J'en sçais une, chérie & du Monde & de Dieu,  
Humble dans les grandeurs, sage dans la fortune;  
Qui gémit, comme Esther, de sa gloire importune :  
Que le Vice lui-même est contraint d'estimer,

Et

520 Et que sur ce tableau d'abord tu vas nommer.  
 Mais pour quelques vertus si pures, si sinceres,  
 Combien y trouve-t-on d'impudentes Fauffaires,  
 Qui sous un vain dehors d'austere piété,  
 De leurs crimes secrets cherchent l'impunité,  
 525 Et couvrent de Dieu même empreint sur leur visage  
 De leurs honteux plaisirs l'affreux libertinage?  
 N'atten pas qu'à tes yeux j'aïlle ici l'étaler.  
 Il vaut mieux le souffrir que de le dévoiler.  
 De leurs galans exploits les Buffis, les Brantômes  
 530 Pourroient avec plaisir te compiler des tômes:  
 Mais pour moi dont le front trop aisément rougit,  
 Ma bouche a déjà peur de t'en avoir trop dit.  
 Rien n'égale en fureur, en monstrueux caprices,  
 Une fausse Vertu qui s'abandonne aux vices.  
 535 De ces Femmes pourtant l'hypocrite noirceur  
 Au moins pour un Mari garde quelque douceur.  
 Je les aime encor mieux qu'une Bigote altiere,  
 Qui dans son fol orgueil, aveugle, & sans lumiere,

A

## R E M A R Q U E S.

VERS 520. *Et que sur ce tableau d'abord tu vas nommer.*] Madame de MAINTENON, FRANÇOISE D'AUBIGNÉ.

VERS 529. — *Les Buffis, les Brantômes.*] Le Comte de BUSSI RABUTIN, Auteur de l'*Histoire amoureuse des Gaules*. On trouve dans les *Mémoires de Brantôme* les *Vies des Dames Galantes* de son tems.

VERS 531. *Mais pour moi dont le front trop aisément rougit.*] On le surnommoit *le chaste Despréaux*. La pureté de ses mœurs & de ses écrits lui a valu cet éloge.

- A peine sur le seuil de la dévotion,  
 540 Pense atteindre au sommet de la perfection :  
 Qui du soin qu'elle prend de me gêner sans cesse,  
 Va quatre fois par mois se vanter à confesse :  
 Et les yeux vers le Ciel, pour se le faire ouvrir,  
 Offre à Dieu les tourmens qu'elle me fait souffrir.  
 545 Sur cent pieux devoirs aux Saints elle est égale.  
 Elle lit Rodriguez, fait l'oraison mentale,  
 Va pour les malheureux quêter dans les maisons,  
 Hante les hôpitaux, visite les prisons,  
 Tous les jours à l'Eglise entend jusqu'à six Messes.  
 550 Mais de combattre en elle, & domter ses foiblesses,  
 Sur le fard, sur le jeu vaincre sa passion,  
 Mettre un frein à son luxe, à son ambition,  
 Et soumettre l'orgueil de son esprit rebelle :  
 C'est ce qu'en vain le Ciel voudroit exiger d'elle.  
 555 Et peut-il, dira-t-elle, en effet l'exiger ?  
 Elle a son Directeur, c'est à lui d'en juger.  
 Il faut, sans différer, sçavoir ce qu'il en pense.  
 Bon ! vers nous à propos je le vois qui s'avance.

Qu'il

## R E M A R Q U E S.

VERS 546. *Elle lit Rodriguez, &c.]* Le *Traité de la Perfection Chrétienne* du *Pere Alphonse Rodriguez*, Jésuite Espagnol, est très-estimé. L'Abbé *Regnier-Desmairais*, Secrétaire perpétuel de l'Académie Française, en a fait une excellente Traduction.

VERS 558. — *je le vois qui s'avance.]* De tous les caractères qui sont dans cette *Satire*, c'est à celui du *Directeur* que notre Poète donnoit la préférence.  
 Quoi-

- Qu'il paroît bien nourri ! Quel vermillon , quel teint !  
 560 Le Printemps dans sa fleur sur son visage est peint.  
 Cependant , à l'entendre , il se soutient à peine.  
 Il eut encore hier la fièvre & la migraine :  
 Et sans les prompts secours qu'on prit soin d'apporter,  
 Il feroit sur son lit peut-être à tremblotter.
- 565 Mais de tous les Mortels , grace aux dévotes Ames,  
 Nul n'est si bien soigné qu'un Directeur de Femmes.  
 Quelque léger dégoût vient-il le travailler ?  
 Une froide vapeur le fait-elle bâiller ?  
 Un Escadron coëffé d'abord court à son aide.
- 570 L'une chauffe un bouillon , l'autre apprête un remède.  
 Chez lui fyrops exquis , ratafias vantés ,  
 Confitures sur-tout volent de tous côtés :  
 Car de tous mets sucrés , secs , en pâte , ou liquides,  
 Les estomacs dévots toujours furent avides :
- 575 Le premier masse-pain pour eux , je croi , se fit,  
 Et le premier citron à Roüen fut confit.

Notre

## R E M A R Q U E S.

Quoique ce portrait soit assez général , l'Auteur n'a pas laissé d'avoir un objet particulier. C'étoit M. H. grand Directeur de Femmes. Il étoit tel qu'on le représente ici ; frais , vermeil , plein de santé : cependant il se plaignoit toujours de quelque indisposition. Il alloit souvent chez Madame B. . . . sa Pénitente , qui logeoit près du Palais dans le voisinage de nôtre Poëte. Cette Dame dévote & sa Fille , recevoient leur cher Directeur avec un respect infini , & lui rendoient les soins les plus empressés.

V E R S 576. *Et le premier citron à Roüen fut confit.*  
 Les plus exquis citrons confits se font à Roüen. DESP.  
 L. 4 Ce



- Notre Docteur bientôt va lever tous ses doutes,  
 Du Paradis pour elle il applanit les routes;  
 Et loin sur ses défauts de la mortifier,  
 580 Lui-même prend le soin de la justifier.  
 Pourquoi vous alarmer d'une vaine censure?  
 Du rouge qu'on vous voit on s'étonne, on murmure.  
 Mais a-t-on, dira-t-il, sujet de s'étonner?  
 Est-ce qu'à faire peur on veut vous condamner?  
 585 Aux usages reçus il faut qu'on s'accommode,  
 Une Femme sur-tout doit tribut à la Mode.  
 L'orgueil brille, dit-on, sur vos pompeux habits:  
 L'œil à peine soutient l'éclat de vos rubis.  
 Dieu veut-il qu'on étale un luxe si profane?  
 590 Oui, lorsqu'à l'étaler notre rang nous condamne.  
 Mais ce grand jeu chez vous comment l'autoriser?  
 Le jeu fut de tout temps permis pour s'amuser.  
 On ne peut pas toujours travailler, prier, lire:  
 Il vaut mieux s'occuper à joüer qu'à médire.

Le

## R E M A R Q U E S.

Ce fut d'abord par Rouen que vinrent à Paris les citrons confits dans les Isles Françaises de l'Amérique. C'est de-là qu'ils ont pris le nom de *Citrons de Rouen*, qu'ils conservent encore, parce que nous en recevons toujours beaucoup par cette Ville. Il en vient aussi par Nantes & par Bordeaux.

VERS 577. *Notre Docteur bientôt, &c.*] Ce Vers & les suivans y compris le Vers 608. ne regardent personne en particulier. Ils n'attaquent que la Morale accommodante des faux Directeurs en général.

VERS 594. *Il vaut mieux s'occuper à joüer qu'à médire.*] Les deux Dévotes, dont on vient de parler, aimoient

595 Le plus grand jeu joué dans cette intention,  
 Peut même devenir une bonne action.  
 Tout est sanctifié par une ame pieuse.  
 Vous êtes, poursuit-on, avide, ambitieuse,  
 Sans cesse vous brûlez de voir tous vos parens  
 600 Engloutir à la Cour Charges, Dignités, Rangs.  
 Votre bon naturel en cela pour Eux brille.  
 Dieu ne nous défend point d'aimer notre famille :  
 D'ailleurs tous vos parens font sages, vertueux.  
 Il est bon d'empêcher ces emplois fastueux  
 605 D'être donnés peut-être à des Ames mondaines,  
 Eprises du néant des vanités humaines.  
 Laissez là, croyez-moi, gronder les indévots,  
 Et sur votre salut demeurez en repos.  
 Sur tous ces points douteux c'est ainsi qu'il prononce.  
 610 Alors croyant d'un Ange entendre la réponse,  
 Sa Dévote s'incline, & calmant son esprit,  
 A cet ordre d'enhaut sans réplique souscrit.  
 Ainsi pleine d'erreurs, qu'elle croit légitimes,  
 Sa tranquille vertu conserve tous ses crimes :  
 615 Dans un cœur tous les jours nourri du Sacrement  
 Maintient la vanité, l'orgueil, l'entêtement,

Et

## R E M A R Q U E S.

moient beaucoup le Jeu. Notre Poëte prenoit souvent  
 la liberté de les censurer ; & Mademoiselle B. . . . lui  
 disoit, pour se venger de ses railleries, *qu'il valoit mieux  
 jouer que médire.*

Et croit que devant Dieu ses fréquens sacrilèges  
Sont pour entrer au Ciel d'affurés privilèges.  
Voilà le digne fruit des foins de son Docteur.

620 Encore est-ce beaucoup, si ce Guide imposteur,  
Par les chemins fleuris d'un charmant Quiétisme  
Tout à coup l'amenant au vrai Molinozisme,  
Il ne lui fait bientôt, aidé de Lucifer,  
Goûter en Paradis les plaisirs de l'Enfer.

625 Mais dans ce doux état molle, délicieuse,

La

### R E M A R Q U E S.

VERS 620. & 623. *Encore est-ce beaucoup, si ce Guide imposteur, &c. Il ne lui fait bientôt, &c.*] Les deux Vers, qui séparent le 620. & le 623. empêchent qu'on ne s'aperçoive au premier coup d'œil d'une faute contre la Syntaxe, qui se trouve dans cette Phrase. Mais en rapprochant les deux Vers, que l'on cite ici, il est aisé de voir que *ce Guide imposteur* est le Nominatif de toute la Phrase; & qu'*Il*, qui commence le Vers 623. n'est que la répétition de ce Nominatif, faite sans nécessité. Ce qui, dans toutes les Langues, pèche contre les Règles de la Syntaxe. Cette Remarque est de M. Des-Forges-Maillard dans sa Lettre sur l'Imitation, &c. à M. le Président Bouhier.

VERS 622. — *au vrai Molinozisme.*] Le Quiétisme fut introduit à Rome par Miguel Molinos, Prêtre Espagnol, & célèbre Directeur, qui s'étoit fait une réputation de piété. Il enseignoit une méthode pour élever l'âme à la contemplation par l'Oraison de Quiétude. Cette Oraison, selon lui, consiste à se mettre en la présence de Dieu par un acte de foi, qui nous fasse concevoir Dieu présent en nous-mêmes. Après quoi, il faut bannir toutes sortes de pensées & d'affections, & attendre le reste de Dieu. Ce faux Directeur âgé de 60. ans fut déferé à l'Inquisition, & fit abjuration de sa Doctrine à Rome, en 1687. L'Inquisition le condamna à une prison perpétuelle, dans laquelle il mourut quelques années après.

La hais-tu plus, di-moi, que cette Bilieuse,  
 Qui follement outrée en sa sévérité,  
 Bâtissant son chagrin du nom de piété,  
 Dans sa charité fautive, où l'amour-propre abonde,  
 630 Croit que c'est aimer Dieu que haïr tout le monde ?  
 Il n'est rien où d'abord son soupçon attaché  
 Ne présume du crime, & ne trouve un péché.  
 Pour une Fille honnête & pleine d'innocence,  
 Croit-elle en ses valets voir quelque complaisance ?  
 635 Réputés criminels les voilà tous chassés,  
 Et chez elle à l'instant par d'autres remplacés.  
 Son Mari, qu'une affaire appelle dans la Ville,  
 Et qui chez lui, sortant, a tout laissé tranquille,  
 Se trouve assez surpris, rentrant dans la maison,  
 640 De voir que le portier lui demande son nom ;

Et

R E M A R Q U E S.

VERS 637. *Son Mari, qu'une affaire appelle, &c.* L'Auteur désigne encore ici sa Belle-Sœur. Elle changeoit souvent de Domestiques. Un jour son Mari fut fort surpris de voir, en rentrant chez lui, des gens qui ne le connoissoient pas, & qui lui demandoient son nom.

§. Regnier, Satire XI. à la fin, dit :

*Je cours à mon logis, je heurte, je tempête ;  
 Et croyez à frapper que je n'étois perclus.  
 On m'ouvre & mon Valet ne me reconnoît plus.  
 Monsieur n'est pas ici : que Diable ! à si bonne heure !  
 Vous frappez comme un sourd. Quelque tems je demeure, &c.*

Et que parmi ses Gens changés en son absence,  
Il cherche vainement quelqu'un de connoissance.

Fort bien : Le trait est bon. Dans les Femmes, dis-tu,  
Enfin vous n'approuvez ni vice, ni vertu.

645 Voilà le Sexe peint d'une noble maniere!

Et Théophraste même, aidé de la Bruyere,  
Ne m'en pourroit pas faire un plus riche tableau.

C'est

### R E M A R Q U E S.

CHANG. VERS 641. *Et que parmi ses Gens changés en son absence.*] Dans les deux premières Editions il y avoit :

*Et que dans son logis fait neuf en son absence.*

M. Perrault, dans la Préface de son *Apologie des Femmes*, critiqua cette expression : *faire son logis neuf*. Il prétend avec raison qu'il falloit dire, *faire maison neuve*, parce que *Maison* signifie aussi-bien ceux qui habitent une maison, que la maison-même ; au lieu que *Logis* ne signifie jamais que le lieu que l'on habite. Il faut ajouter à cette critique, que, supposé qu'on pût dire aussi bien, *faire logis neuf*, que *faire maison neuve*, il ne s'en suivroit pas qu'on pût dire, *faire son logis neuf*. Les *Expressions proverbiales* sont consacrées, & il les faut employer telles qu'elles sont. Le moindre changement en altere le sens. *Faire sa maison neuve* n'aura jamais dans le sens figuré, la même signification que *faire maison neuve* ; c'est-à-dire, *chasser*, ou *changer tous ses Domestiques*.

M. Despréaux profita sagement de la censure de M. Perrault, & sçut remplacer un Vers assez mauvais, par un autre fort bon.

VERS 646. *Et Théophraste même, aidé de la Bruyere.*] LA BRUYERE a traduit les *Caractères de Théophraste*, & a fait ceux de son siècle. DESP.

Jean de la Bruyere, Gentilhomme de M. le Prince, mourut le 10. Mai 1696. âgé de 57. ans. Il étoit de l'Académie Française.

C'est assez : Il est temps de quitter le pinceau.

Vous avez désormais épuisé la Satire.

650 Épuisé, cher Alcippe ! Ah ! tu me ferois rire !

Sur ce vaste sujet si j'allois tout tracer,

Tu verrois sous ma main des tomes s'amasser.

Dans le Sexe j'ai peint la piété caustique.

Et que feroit-ce donc, si Censeur plus tragique,

655 J'allois t'y faire voir l'Athéisme établi,

Et non moins que l'honneur, le Ciel mis en oubli ?

Si j'allois t'y montrer plus d'une Capanée,

Pour souveraine loi mettant la Destinée,

Du tonnerre dans l'air bravant les vains carreaux,

660 Et nous parlant de Dieu du ton de Des-Barreaux ?

Mais,

### R E M A R Q U E S.

VERS 657. *Si j'allois t'y montrer plus d'une Capanée.* CAPANÉE étoit un des sept Chefs de l'Armée qui mit le siège devant Thèbes. Les Poètes ont dit que Jupiter le foudroya, à cause de son impiété. DESP.

VERS 660. — *du ton de Des-Barreaux.* On dit qu'il se convertit avant que de mourir. DESP.

Jacques de Vallée, Seigneur Des Barreaux, né à Paris en 1602. & reçu Conseiller au Parlement en 1625. se défit bientôt de sa Charge ; son penchant au plaisir le rendant incapable des devoirs de la Magistrature. Il a fait de fort jolies Chançons, & quantité de Vers François & Latins qui n'ont pas été imprimés. Le fameux Sonnet de piété, qui commence par ce Vers : *Grand Dieu, tes Jugemens sont remplis d'équité*, a toujours passé pour être de lui. Il se fâchoit pourtant tout de bon, quand on lui en parloit : il fit même d'assez mauvais Vers François pour le défavouer, quoique d'ailleurs ce Sonnet soit fort beau. Quelques années avant sa mort arrivée en 1674. il s'étoit retiré à Châlons-sur-

Mais, fans aller chercher cette Femme infernale,  
 T'ai-je encor peint, di-moi, la Fantafque inégale,  
 Qui m'aimant le matin, souvent me hait le foir?  
 T'ai-je peint la Maligne aux yeux faux, au cœur noir?  
 665 T'ai-je encore exprimé la brusque Impertinente?  
 T'ai-je tracé la Vieille à morgue dominante,  
 Qui veut vingt ans encor après le Sacrement,  
 Exiger d'un Mari les respects d'un Amant?  
 T'ai-je fait voir de joye une Belle animée,  
 670 Qui souvent d'un repas fortant toute enfumée,  
 Fait même à fes Amans trop foibles d'estomac,  
 Redouter fes baisers pleins d'ail & de tabac?  
 T'ai-je encore décrit la Dame Brelandiere,

Qui

## R E M A R Q U E S.

Saône, où il mourut d'une maniere plus édifiante qu'il n'avoit vécu. C'est à M. de *Maupéou*, Evêque de Châlons qu'il fut redevable de fa conversion; & il difoit ordinairement que ce Prélat *l'avoit empêché d'être vaillant*.

VERS 672. *Redouter fes baisers pleins d'ail & de tabac.* Quelques Femmes de la Cour avoient alors porté les excès de la table auffi loin que les Hommes les plus débauchés auroient pu faire.

VERS 673. — *la Dame Brelandiere, &c.*] Il y a des Femmes qui donnent à fouper aux Jolieurs, de peur de ne les plus revoir s'ils fortoient de leur maifon. DESP.

La Dame, dont on a ci-devant parlé dans la *Note* fur le Vers 216. faifoit de fa Maifon, non-feulement une Académie de Jeu, mais encore un Cabaret pour les Jolieurs, qui payoient leur écôt en entrant, & qui fe faifoient après cela, fervir avec la même liberté & les mêmes hauteurs que l'on prend dans les moindres Cabarets.

Qui des Joueurs chez soi se fait Cabaretiere,  
 675 Et souffre des affronts que ne souffriroit pas  
 L'Hôteffe d'une Auberge à dix fous par repas?  
 Ai-je offert à tes yeux ces tristes Tyfiphones;  
 Ces monstres pleins d'un fiel que n'ont point les  
 Liones,

Qui prenant en dégoût les fruits nés de leur flanc,  
 680 S'irritent fans raison contre leur propre fang,  
 Toujours en des fureurs que les plaintes aigrissent,  
 Battent dans leurs Enfans l'Epoux qu'elles haïffent,  
 Et font de leur maison digne de Phalaris,  
 Un féjour de douleurs, de larmes & de cris?  
 685 Enfin t'ai-je dépeint la Superstitieuse,  
 La Pédante au ton fier, la Bourgeoife ennuyeufe:  
 Celle qui de son chat fait son seul entretien,

Celle

## R E M A R Q U E S.

VERS 677. — *ces tristes Tyfiphones, &c.*] La première Femme de M. Boileau, Pere de notre Poëte, avoit pris en averfion une de fes Filles, & ne cefloit point de la maltraiter. Elle ne voulut jamais permettre qu'on la mît en penfion dans un Couvent, pour avoir le plaifir de la battre. Elle s'en acquitta fi bien, qu'à la fin cette jeune Fille en mourut, & la Mere elle-même mourut de regret.

VERS 682. *Battent dans leurs Enfans l'Epoux qu'elles haïffent.*] Il faut remarquer la nobefle avec laquelle le châtiment le plus ordinaire des Enfans eft exprimé dans ce Vers.

VERS 683. — *digne de Phalaris.*] Tyran en Sicile très-cruel. DESP.

VERS 687. *Celle qui de fon chat fait fon feul entretien.*] C'est



Celle qui toujours parle, & ne dit jamais rien?  
 Il en est des milliers: mais ma bouche enfin lasse,  
 690 Des trois quarts, pour le moins, veut bien te faire grace.  
 J'entens. C'est pousser loin la modération.  
 Ah! finissez, dis-tu, la déclamation.  
 Pensez-vous qu'ébloüi de vos vaines paroles,  
 J'ignore qu'en effet tous ces discours frivoles  
 695 Ne font qu'un badinage, un simple jeu d'esprit  
 D'un Censeur, dans le fond, qui folâtre & qui rit,  
 Plein du même projet qui vous vint dans la tête,  
 Quand vous plaçâtes l'Homme au dessous de la Bête?  
 Mais enfin vous & moi c'est assez badiner.  
 700 Il est tems de conclure; & pour tout terminer,  
 Je ne dirai qu'un mot. La Fille qui m'enchanté,

No

## R E M A R Q U E S.

C'est une Sœur de l'Auteur, laquelle se reconnut d'abord, & se fâcha bien sérieusement.

VERS 695. *Ne font qu'un badinage, un simple jeu d'esprit, &c.*] L'Auteur fait entendre par-là, qu'il ne faut pas expliquer à la rigueur tout ce qu'il a dit contre les Femmes dans cette *Satire*, ni ce qu'il a dit contre les Hommes dans la *Satire VIII*. Il écrivoit à M. Brossette dans une *Lettre* du 5. Juillet 1706. „ Quoi-  
 „ que j'aye composé *animi gratia* une *Satire* contre les  
 „ méchantes Femmes, je suis pourtant du sentiment  
 „ d'*Alcippe*, & je tiens comme lui, *Que pour être heu-*  
 „ *reux sous ce joug salutaire, Tout dépend, en un mot,*  
 „ *du bon choix qu'on sçait faire.* Il ne faut pas pren-  
 „ dre les Poètes à la lettre. Aujourd'hui c'est chez  
 „ eux la fête du Célibat: Demain c'est la fête du  
 „ Mariage: Aujourd'hui l'Homme est le plus sot de  
 „ tous les Animaux: Demain c'est le seul Animal ca-  
 „ pable de justice, & en cela semblable à Dieu ”.

Noble, sage, modeste, humble, honnête, touchante,  
 N'a pas un des défauts que vous m'avez fait voir.  
 Si par un fort pourtant qu'on ne peut concevoir,  
 705 La Belle tout à coup rendue infociable,  
 D'Ange, ce sont vos mots, se transformoit en Diable;  
 Vous me verriez bientôt, fans me désespérer,  
 Lui dire: Hé bien, Madame, il faut nous séparer.  
 Nous ne sommes pas faits, je le voi, l'un pour l'autre.  
 710 Mon bien se monte à tant: Tenez, voilà le vôtre.  
 Partez: Délivrons-nous d'un mutuel souci.  
 Alcippe, tu crois donc qu'on se sépare ainsi?  
 Pour sortir de chez toi, sur cette offre offensante,  
 As-tu donc oublié qu'il faut qu'elle y consente?  
 715 Et crois-tu qu'aisément elle puisse quitter  
 Le favorable plaisir de t'y persécuter?  
 Bientôt son Procureur, pour elle usant sa plume,  
 De ses prétentions va t'offrir un volume.  
 Car, grace au Droit reçu chez les Parisiens,  
 720 Gens de douce nature, & Maris bons Chrétiens,  
 Dans ses prétentions une Femme est sans borne.

Al-

## R E M A R Q U E S.

VERS 708. — *il faut nous séparer.*] Ce Vers & les deux qui le suivent, sont, en quelque sorte, une paraphrase de la formule du Libelle de Divorce, qui étoit anciennement en usage chez les Romains. *In repudiis autem, id est, renuntiatione comprobata sunt hæc verba, RES TUAS TIBI HABETO: item hæc, TUAS RES TIBI AGITO.* Loi. 2. § 1. au Digeste Tit. de Divortius & Repudiis.

VERS 719. 720. & 721. — *grace au Droit reçu*  
chez

Alcippe, à ce discours je te trouve un peu morne.  
Des Arbitres, dis-tu, pourront nous accorder.

Des

## R E M A R Q U E S.

*chez les Parisiens, Gens de douce nature, & Maris bons Chrétiens, Dans ses prétentions une Femme est sans borne.* Notre Auteur n'est pas le premier, dont la Muse le soit égayée aux dépens de la bonté d'ame des Maris Parisiens. *Cornille*, avant lui, leur avoit fait, dans la I. Scène du II. Acte de *La Suite du Menteur*, un reproche pareil à celui qu'ils reçoivent ici.

*Il est riche, & de plus il demeure à Paris,  
Où des Dames, dit-on, est le vrai Paradis:  
Et, ce qui vaut bien mieux que toutes ces richesses,  
Les Maris y sont bons, & les Femmes maitresses.*

Ce que M. *Despréaux* ajoute, que *grâce au Droit reçu chez les Parisiens, une Femme est sans borne dans ses prétentions*, est fondé sur ce, qu'il n'y a peut-être aucune *Coutume* dans le Royaume, qui soit aussi favorable aux Femmes que celle de Paris. Dans le cas de séparation, s'il n'y a point de Communauté, le Mari est obligé de rendre à la Femme tout ce qu'il a reçu d'elle, & qu'on a souvent estimé dans le Contrat le double ou le triple de sa juste valeur. Sorte d'estimation qu'un Mari-Parisien trouve plus que légitime. Si ce qu'elle reprend, ne lui suffit pas pour vivre, il lui faut, sur les biens de son Mari, une pension, que les Juges fixent selon le rang & la fortune des Personnes. S'il y a Communauté & que la Femme l'accepte, elle emporte, outre la moitié de la Communauté, tout ce qui n'y est point entré, & le Mari doit de même suppléer à ce qui peut lui manquer pour vivre. Après la mort du Mari la Femme a bien d'autres prétentions. „ Par-  
„ mi nous, dit *PATRU*, *Plaid. IX.*, les Femmes ont des  
„ Douaires & des Préciputs: elles partagent la Com-  
„ munauté, où pourtant elles n'apportent presque rien  
„ que le bonheur de leur sexe, & la faveur de nos  
„ Coutumes. Enfin à bien parler, elles sont les prin-  
„ cipales héritières de leurs Maris ”.

Des Arbitres .... Tu crois l'empêcher de plaider ?

725 Sur ton chagrin déjà contente d'elle-même,  
Ce n'est point tous ses droits, c'est le procès qu'elle  
aime,

Pour elle un bout d'arpent, qu'il faudra disputer,  
Vaut mieux qu'un fief entier acquis sans contester :  
Avec elle il n'est point de droit qui s'éclaircisse,

730 Point de procès si vieux qui ne se rajeunisse,  
Et sur l'art de former un nouvel embarras,  
Devant elle Rolet mettroit pavillon bas.

Croi-moi, pour la fléchir trouve enfin quelque voye :

Ou je ne répons pas dans peu qu'on ne te voye

735 Sous le faix des procès abbatu, consterné,

Triste, à pié, sans Laquais, maigre, sec, ruiné,

Vingt

### R E M A R Q U E S.

VERS 726. — *c'est le procès qu'elle aime.*] Ce Portrait de la Femme Plaideuse est fait sur la Comtesse de Criffé, dont on a parlé ci-devant sur le Vers 105. de la *Satire III.* L'Antiquité a produit aussi des Monstres de cette espece : témoin la fameuse *Afrania*, Femme du Sénateur *Licinius Buccio*, laquelle, dit *Vale-re-Maxime*, Liv. VIII. Ch. III. N. 2., étoit „ toujours „ prête à faire des Procès, & plaidoit toujours elle „ même ses Causes devant le Préteur, non qu'elle „ manquât d'Avocats, mais parce qu'elle abondoit en „ impudence. C'est pourquoi, fatiguant continuelle- „ ment les Tribunaux de cris, auxquels ils n'étoient „ point accoutumés, elle devint un exemple très-cé- „ lèbre de ce que c'est que l'esprit de chicane dans „ les Femmes ; enforte que depuis elle on appliqua „ comme une espece de note d'infamie, le nom d'*A-* „ *frania* à toutes les femmes, avec qui leur caractère „ ne permettoit pas de vivre tranquille”.

Vingt fois dans ton malheur résolu de te pendre,  
Et, pour comble de maux, réduit à la reprendre.

## R E M A R Q U E S.

VERS dernier. *Et, pour comble de maux, réduit à la reprendre.*] L'Auteur s'applaudissoit d'avoir sçu finir par un trait de plaisanterie, comme il avoit commencé.

Il y a une Remarque importante à faire sur le total de l'Ouvrage. C'est la finesse & la variété des *Transitions*. M. Despréaux regardoit l'art de les bien ménager, comme le Chef-d'œuvre de l'Art d'écrire, & il avoit coutume de dire au sujet des *Caractères de La Bruyère*, Livre, qu'il estimoit d'ailleurs infiniment; que l'Ecrivain s'étoit libéré des *Transitions*, qui étoient ce qu'il y avoit de plus difficile dans les Ouvrages d'esprit.



A V I S

A V I S  
S U R L A  
X I . S A T I R E .

*L*A onzieme Satire traite du Vrai & du Faux Honneur. Elle fut composée à l'occasion d'un Procès que le Commis à la recherche des Usurpateurs du titre de Noblesse, avoit intenté à M. Gilles Boileau, Payeur des rentes de l'Hôtel-de-Ville de Paris, en exécution de la Déclaration du Roi du 4. de Septembre 1696. M. l'Abbé Boileau, Docteur de Sorbonne, Chanoine de la Sainte-Chapelle, & M. Boileau Despréaux son Frere, intervinrent dans ce Procès, auquel ils avoient le même intérêt que M. Gilles Boileau leur Cousin. Ils produisirent des titres incontestables, par lesquels ils prouverent leur Noblesse depuis Jean Boileau, Secrétaire du Roi, ennobli, avec Jean son Fils, en l'année 1371. & ils furent maintenus en la qualité de Nobles & d'Ecuyers par Arrêt du 10. d'Avril 1699.

Ce Procès excita la mauvaise humeur de M. Despréaux, qui ne pouvoit souffrir l'injustice ni les vexations des Partisans. Il en vouloit sur-tout à ce Traitant si fameux, Paul Poisson de Bourvalais, qui étoit un des principaux Intéressés à la recherche des faux Nobles: & ce fut presque uniquement pour se venger de lui, que M. Despréaux entreprit cette Satire. Il commença à la composer au mois de Novembre 1698. dans la chaleur des poursuites de ce Procès; & il avoit dessein de peindre l'Auteur de cette injuste recherche avec de terribles couleurs. Mais quand il eut obtenu un Arrêt favorable, content de sa victoire, il oublia sa vengeance, & crut même ne avoir pas relever la noblesse de son origine, après en avoir parlé si modestement en d'autres endroits de ses Ouvrages. Voyez Epit. V. Vers 112. Epit. X. Vers 96.

# SATIRE XI.

À M. DE VALINCOUR,

CONSEILLER DU ROI EN SES CONSEILS,

*Secrétaire-Général de la Marine, & des  
Commandemens de Monseigneur le Comte  
de Toulouse.*

OUI, l'Honneur, Valincour, est chéri dans le monde:  
Chacun pour l'exalter en paroles abonde;  
A s'en voir revêtu chacun met son bonheur;  
Et tout crie ici-bas l'Honneur! vive l'Honneur!  
5 Entendons discourir sur les bancs des Galeres;

Ce

## R E M A R Q U E S.

VERS 1. *Oui, l'Honneur, Valincour, &c.]* *J. B. Henri Du Trouffet de Valincour*, Conseiller du Roi en ses Conseils, Secrétaire-Général de la Marine, & des Commandemens de M. le Comte de Toulouse, étoit lié d'une étroite amitié avec M. Despréaux. Il étoit de l'Académie de la Crusca de Florence, & fut reçu en 1699. à l'Académie Française à la place de M. Racine. Il mourut le 5. Janvier 1730. ED. P. 1735.

VERS 5. *Entendons discourir sur les bancs des Galeres, &c.]* Allusion à une action mémorable du Duc d'Offone, Vicerol de Sicile & de Naples. Ce Seigneur étant un jour à Naples, & visitant les Galeres du Port, eut la curiosité d'interroger les Forçats; mais ils se trouverent tous innocens, à l'exception d'un seul, qui avoit de bonne foi, que si on lui avoit fait justice, il auroit été pendu.

Ce Forçat abhorré, même de ses Confreres;  
 Il plaint, par un Arrêt injustement donné,  
 L'Honneur en sa personne à ramer condamné.  
 En un mot, parcourons & la Mer & la Terre:  
 10 Interrogeons Marchands, Financiers, Gens de guerre,  
 Courtisans, Magistrats; chez eux, si je les croi,  
 L'Intérêt ne peut rien, l'Honneur seul fait la loi.  
 Cependant, lorsqu'aux yeux leur portant la lanterne,  
 J'examine au grand jour l'esprit qui les gouverne,  
 15 Je n'apperçois par-tout que folle Ambition,  
 Foiblesse, Iniquité, Fourbe, Corruption;  
 Que ridicule Orgueil de soi-même idolâtre.  
 Le Monde, à mon avis, est comme un grand Théâtre,  
 Où chacun en public l'un par l'autre abusé,  
 20 Souvent à ce qu'il est joue un rôle opposé.  
 Tous les jours on y voit, orné d'un faux visage,  
 Impudemment le Fou représenter le Sage,  
 L'Ignorant s'ériger en Sçavant fastueux,  
 Et le plus vil Faquin trancher du Vertueux.  
 25 Mais, quelque fol espoir dont leur orgueil les berce,  
 Bientôt on les connoît, & la Vérité perce.

On

## R E M A R Q U E S.

pendu. *Qu'on m'ôte d'ici ce coquin-là*, dit le Duc en lui  
 donnant la liberté; *il gâteroit tous ces honnêtes-gens.*

VERS 13. — *lorsqu'aux yeux leur portant la lanterne.*  
 Allusion au mot de *Diogène le Cynique*, qui portoit une  
 lanterne en plein jour, & qui disoit qu'il cherchoit un  
 homme. DESP.



On a beau se farder aux yeux de l'Univers,  
 A la fin sur quelqu'un de nos vices couverts  
 Le Public malin jette un œil inévitable;  
 30 Et bientôt la Censure, au regard formidable,  
 Sçait, le crayon en main, marquer nos endroits faux,  
 Et nous développer avec tous nos défauts.  
 Du Mensonge toujours le Vrai demeure maître.  
 Pour paroître honnête Homme en un mot il faut l'être;  
 35 Et jamais, quoi qu'il fasse, un Mortel ici-bas  
 Ne peut aux yeux du Monde être ce qu'il n'est pas.  
 En vain ce Misanthrope, aux yeux tristes & sombres,  
 Veut par un air riant en éclaircir les ombres :  
 Le Ris sur son visage est en mauvaise humeur ;  
 40 L'agrément fuit ses traits, ses caresses font peur ;  
 Ses mots les plus flatteurs paroissent des rudesses,  
 Et la Vanité brille en toutes ses bassesses.  
 Le Naturel toujours fort, & sçait se montrer.

Vai.

## R E M A R Q U E S.

CHANG. Vers 30. — *la Censure, au regard formidable.*] Première maniere: *La Censure, Epagneule admirable.* Seconde maniere: *Au regard admirable.*

VERS 37. *En vain ce Misanthrope, &c.*] L'Auteur, en récitant, disoit toujours: *En vain ce faux Caton.*

VERS 39. *Le Ris sur son visage est en mauvaise humeur.*] Un jour à Bâville, M. le Premier-Président de Lamoignon pria l'Auteur de réciter la *Satire à son Esprit* à un grand Seigneur très-caustique, qui, l'ayant écoutée d'un air froid, lui dit très-séchement, *Voilà de beaux Vers.* C'est ce même Seigneur que l'Auteur peinct ici.

IMIT. Vers 43. *Le Naturel toujours fort, & sçait se montrer.*] HORACE, Livre I. *Epitre X.* Vers 24.

N6.

Vainement on l'arrête, on le force à rentrer,  
 45 Il rompt tout, perce tout, & trouve enfin passage.  
 Mais loin de mon projet je sens que je m'engage.  
 Revenons de ce pas à mon texte égaré.  
 L'Honneur par-tout, disois-je, est du monde admiré.  
 Mais l'Honneur en effet qu'il faut que l'on admire,  
 50 Quel est-il, Valincour? pourras-tu me le dire?  
 L'Ambitieux le met souvent à tout brûler;  
 L'Avare à voir chez lui le Pactole rouler;  
 Un faux Brave à vanter sa proüesse frivole;  
 Un vrai Fourbe à jamais ne garder sa parole;  
 55 Ce Poëte à noircir d'insipides papiers:  
 Ce Marquis à sçavoir frauder ses Créanciers;  
 Un Libertin à rompre & Jeûnes & Carême,  
 Un Fou perdu d'honneur à braver l'Honneur même.  
 L'un d'eux a-t-il raison? Qui pourroit le penser?  
 60 Qu'est-ce donc que l'Honneur que tout doit embrasser?  
 Est-ce de voir, di-moi, vanter nôtre éloquence,  
 D'ex-

## R E M A R Q U E S.

*Naturam expellas furca; tamen usque recurret,*

*Et mala perrumpet furtim fastidia vitrix.*

LA FONTAINE a paraphrasé ces Vers, Livre 2. *Fable 18.*

VERS 52. — *le Pactole, &c.*] Fleuve de Lydie, où l'on trouve de l'or ainsi que dans plusieurs autres Fleuves. DESP.

CHANG. Vers 55. *Ce Poëte à noircir d'insipides papiers.*] Notre Auteur disoit quelquefois en récitant: *Linie à barbouiller d'insipides papiers.* BROSSETTE.

Cela n'étoit pas exact, l'Auteur n'ayant point mis d'autres Noms propres dans son énumération.

Tome I.

M

D'exceller en courage, en adresse, en prudence,  
De voir à notre aspect tout trembler sous les Cieux,  
De posséder enfin mille dons précieux?

65 Mais avec tous ces dons de l'esprit & de l'ame,  
Un Roi même souvent peut n'être qu'un infâme,  
Qu'un Hérode, un Tibere effroyable à nommer.  
Où donc est cet Honneur qui seul doit nous charmer?  
Quoi qu'en ses beaux discours Saint-Evremond nous  
prône,

70 Aujourd'hui j'en croirai Sénèque avant Pétrone.

Dans

### R E M A R Q U E S.

VERS 69. *Quoi qu'en ses beaux discours Saint-Evremond, &c.] S. Eyremond a fait une Dissertation, dans laquelle il donne la préférence à Pétrone sur Sénèque.*  
DESP.

L'Auteur oppose ici la *Morale austere de Sénèque* à la *Morale licentieuse de Pétrone*, pour condamner un sentiment déraisonnable de *S. Eyremond*, qui, dans son *Jugement sur Sénèque, Plutarque & Pétrone*, débute ainsi: *Je commencerai par Sénèque, & vous dirai avec la dernière impudence, que j'estime beaucoup plus sa Personne que ses Ouvrages. J'estime le Précepteur de Néron, l'Amant d'Agrippine, un ambitieux qui prétendoit à l'Empire: du Philosophe & de l'Ecrivain, je n'en fais pas grand cas.* Au contraire, les loüanges, que *S. Eyremond* donne aux sentimens délicats, au luxe poli, & aux voluptés étudiées de *Pétrone*, qu'il appelle *un des plus honnêtes hommes du monde*, font bien juger qu'il a regardé ce fameux *Epicurien* comme son Héros en fait de *Morale*. Voyez ses *Réfl. sur la Doctrine d'Epicure*. Notre Auteur regardoit M. de *S. Eyremond* comme un homme, qui avoit toujours fait profession d'une Philosophie profane & voluptueuse, dont les maximes ne seroient autorisées qu'à peine dans la licence du Paganisme. Sa *Morale* étoit une *Morale de Cour*, d'autant plus

Dans le Monde il n'est rien de beau que l'Équité.  
Sans elle la Valeur, la Force, la Bonté,

Et

## R E M A R Q U E S.

plus dangereuse qu'il avoit l'art de la faire passer par une ingénieuse délicatesse. BROSSETTE.

M. Du Monteil dans une *Note critique* sur cette *Remarque*, qu'il trouve longue, reproche d'abord à M. Broffette, d'avoir supprimé la petite *Note* de l'Auteur. „ La préférence, dit-il ensuite, que M. de S. Eyre-  
mond donne à *Pétrone* sur *Sénèque*, ne regarde pas  
„ le vrai & le faux Honneur, qui est le sujet de cette  
„ *Satire*; ainsi M. Despréaux est sorti de son sujet, pour  
„ faire entrer ici M. de S. Eyremond. Son *Commenta-  
„ teur* ne l'a pas senti & n'en a pas sçu la raison. „  
Fausse Critique. 1<sup>o</sup>. C'est mal connoître le génie de la *Satire*, & n'être guere versé dans la lecture des Poëtes, qui se sont adonnés à ce genre de Poëme, que de s'imaginer qu'on doit dans une *Satire* traiter didactiquement un sujet, & que l'on en choisisse un pour autre chose, que pour y ramener les différens objets, sur lesquels on a des traits satiriques à lancer. 2<sup>o</sup>. M. Despréaux, ayant à parler d'un point de *Morale* très-important, & devant s'attacher aux *Principes les plus exacts*, a pu dire sans sortir de son sujet :

*Quoi qu'en ses beaux discours Saint-Eyremond nous prône,  
Aujourd'hui j'en croirai Sénèque avant Pétrone;*

s'il est vrai que les *Principes* de celui-ci sont moins conformes à la saine *Morale* que ceux de celui-là. M. Broffette n'a donc pas tort de n'avoir pas senti ce qui n'est pas. Il est inutile, après cela, de nous citer *La Vie de M. de Saint Eyremond* par M. Des-Maiseaux, pour nous apprendre que le nom de M. de S. Eyremond ne se trouve ici que parce que dans la *Dispute de la Préférence des Anciens & des Modernes*, il avoit pris le parti des derniers. M. Des-Maiseaux, admirateur outré des Ouvrages de son Ami, s'accroche à ce qu'il peut pour détruire l'impression, que doit faire le Jugement que porte de la *Morale* de cet Ami un Poëte, partisan sincère de la véritable Vertu & de la *Morale* la plus sévère. C'est à ce titre que M. Despréaux condamnoit

Et toutes les Vertus , dont s'éblouit la Terre ,  
 Ne font que faux brillans , & que morceaux de verre.  
 75 Un injuste Guerrier , terreur de l'Univers ,  
 Qui sans sujet courant chez cent Peuples divers ,

S'en

## R E M A R Q U E S.

Les Maximes répandues dans les Ecrits d'un Ecrivain , dont il disoit , comme il est rapporté dans le *Bolæana* : „ Qu'est-ce qu'un *S. Eyremond*, que les Sots osent „ comparer à *Montagne* ? Les écarts de l'un valent „ mieux que tout le concert & l'arrangement de l'autre , qui n'est qu'un charlatan de ruelles ; qui se parade dans ses termes étudiés , & ses maximes prétendues philosophiques. Passons-lui ce qu'il a écrit „ sur la Guerre , dont il ne se démêle pas mal. Mais „ pour le reste , c'est un *faux Aristarque* qui veut juger „ de tout , comme *Perrin Dandin* , quoiqu'il prenne souvent l'ombre pour le corps. Admirez pourtant la folie d'un certain Public particulier , qui a long-tems „ été ébloui de ses décisions. Pour moi , j'estime plus „ un seul Chapitre d'*Aulugelle* , que tous les *Miscellanea* „ de cet Auteur ”. Au reste , *S. Eyremond* , dans ses principes , & comme homme de Cour , pouvoit impunément appeler PÉTRONE , *Un des plus honnêtes Hommes du Monde*. Personne ne se trompe à la valeur de ces expressions ; & *M. Du Monteil* pouvoit là-dessus s'épargner tout détail.

Profitons cependant de ce qu'il y a d'uniquement utile dans sa très-longue Note. C'est mal prouver que *M. de S. Eyremond* regardoit PÉTRONE comme son Héros en fait de Morale que de nous renvoyer aux *Reflexions sur la Doctrine d'Épicure* , imprimées parmi les Ouvrages de *S. Eyremond*. Elles sont de *Sarrafin* , & se trouvent à la tête de ses *Nouvelles Oeuvres* , qui parurent à Paris en 1674. en 2. Vol. in-12. DE ST. MARC.

IMIT. Vers 74. *Ne sont que faux brillans , & que morceaux de verre.* ] On trouve cette Pensée dans les *Fragmens de Publius Syrus* :

*Fortuna vitrea est , tum cùm splendet , frangitur.*

VERS 75. *Un injuste Guerrier , &c.* ] *Alexandre. DESP.*

S'en va tout ravager jusqu'aux rives du Gange,  
N'est qu'un plus grand Voleur que Du Terte &  
Saint-Ange.

Du premier des Césars on vante les exploits;  
80 Mais dans quel Tribunal, jugé suivant les loix,  
Eût-il pû disculper son injuste manie?  
Qu'on livre son pareil en France à La Reynie,

Dans

R E M A R Q U E S.

VERS 78. *N'est qu'un plus grand Voleur, &c.*] Ce Vers & les trois précédens font allusion à la réponse, qu'un Pirate fit à *Alexandre*, qui lui reprochoit sa condition, *Je suis un Pirate, dit-il, parce que je n'ai qu'un vaisseau: si j'avois une armée navale, je serois un Conquérant.* APOPT. *des Anciens.* SÉNÈQUE appelle ces sortes de Conquérans injustes, *magnoſ & furioſoſ latroneſ.* S. AUGUSTIN dit aussi: *Quid enim ſunt regna, remota juſtitia, niſi magna latrocinia?*

Ibid. — *Que Du Terte & Saint-Ange.*] Deux fameux Voleurs de grand chemin. DESP.

*Du Terte* étoit un Joïeur de profession, qui étoit reçu dans la plûpart des Maisons distinguées de Paris. Il fit un vol au milieu du Cours de la Reine. On le prit, & il fut condamné à être rompu vif. Ce qui rendit son supplice remarquable, c'est que son corps demeura exposé sur la roue pendant plus d'un mois à la porte du Cours. *Saint-Ange* eut la même destinée. Il étoit, dit-on, Fils d'un Maître d'Armes, qui avoit eu l'honneur de montrer au Roi; & il avoit été Capitaine dans le Régiment de Languedoc des Troupes de *Gaston de France, Duc d'Orléans.* Notre Auteur l'avoit connu.

CHANG. Vers 82. *Qu'on livre son pareil, &c.*] Dans l'Edition posthume de 1713. on lit: *Qu'on trouve son pareil.* Ce qui vraisemblablement est une faute d'impression; n'étant pas à présumer que M. *Despréaux* ait été capable de mettre une mauvaise expression à la place d'une bonne.

Ibid. — *à la Reynie.*] Célèbre Lieutenant-Général de Police à Paris. DESP.

Dans trois jours nous verrons le Phénix des Guerriers  
Laisser sur l'échaffaut sa tête & ses lauriers.

- 85 C'est d'un Roi que l'on tient cette maxime auguste,  
Que jamais on n'est grand qu'autant que l'on est juste.  
Rassemblez à la fois Mithridate & Sylla,  
Joignez-y Tamerlan, Genferic, Attila;

Tous

## R E M A R Q U E S.

*Gabriel-Nicolas de la Reynie* étoit né à Limoges en 1625. Il fut pourvu de la Charge de Maître des Requetes en 1661. Six ans après, le Roi voulant établir un bon ordre dans la ville de Paris, ôta la *Police* au Lieutenant-Civil, & créa une Charge de Lieutenant de Police, dont *M. de la Reynie* fut pourvu le 1. jour de l'année 1667. En 1680. le Roi récompensa ses services dans cette Charge d'un Brevet de Conseiller d'Etat ordinaire. Il mourut le 14. de Juin 1709. âgé de 84. ans. Il avoit été un des Commissaires de la *Chambre ardente*, établie à l'Arsenal pour la recherche des personnes accusées de Sortilège ou de Poïson.

VERS 84. — *sa tête & ses lauriers.*] JULES-CÉSAR étoit chauve, & cachoit ce défaut autant qu'il pouvoit. C'est pourquoi, parmi les honneurs que le Sénat & le Peuple lui déférèrent, il reçut & conserva plus volontiers le privilège de porter toujours une Couronne de lauriers. C'est à quoi ce Vers paroît faire allusion.

VERS 85. *C'est d'un Roi, &c.*] *Agésilas*, Roi de Sparte. DESP.

Selon *Plutarque* traduit par *Amiot*, ce Roi „ avoit „ toujours accoutumé de dire en ses privés devis, que „ Justice étoit la premiere de toutes les Vertus; pour „ autant, disoit-il, que la Proïesse ne vaut rien, si „ elle n'est conjointe avec la Justice, & que si tous „ les hommes étoient justes, alors on n'auroit que „ faire de la Proïesse „. Et à ceux qui disoient: le „ Grand Roi le veut ainsi: „ Et en quoi, disoit-il, est-il „ plus grand que moi, s'il n'est plus juste „? Le même *Agésilas* étant pressé de tenir une promesse injuste: *si la chose n'est pas juste*, dit-il, je ne l'ai pas promise. §. Par le *Grand Roi* on entendoit le *Roi de Perse*.

Tous ces fiers Conquérens, Rois, Princes, Capitaines,  
 90 Sont moins grands à mes yeux que ce Bourgeois  
 d'Athènes,

Qui sçut, pour tous exploits, doux, modéré, frugal,  
 Toujours vers la Justice aller d'un pas égal.

Oui, la Justice en nous est la Vertu qui brille.

Il faut de ses couleurs qu'ici-bas tout s'habille.

95 Dans un Mortel chéri, tout injuste qu'il est,

C'est quelque air d'équité qui séduit & qui plaît.

A cet unique appas l'ame est vraiment sensible :

Même aux yeux de l'Injuste un Injuste est horrible ;

Et tel, qui n'admet point la Probité chez lui,

100 Souvent à la rigueur l'exige chez autrui.

Difons plus : Il n'est point d'ame livrée au vice,

Où l'on ne trouve encor des traces de Justice.

Chacun de l'Equité ne fait pas son flambeau.

Tout n'est pas Caumartin, Bignon, ni Daguesseau ;

Mais

R E M A R Q U E S.

VERS 90. — *ce Bourgeois d'Athènes.*] Socrate. DESP.

VERS 104. *Tout n'est pas Caumartin, Bignon, ni Daguesseau.*] URBAIN-LOUIS le Fèvre de Caumartin, Conseiller d'Etat, Intendant des Finances, mort sous-Doyen du Conseil, le 2. Septembre 1720. âgé de 67. ans.

Jean-Paul Bignon, Abbé de S. Quentin, Doyen de l'Eglise Collégiale de Saint-Germain-l'Auxerrois, l'un des Quarante de l'Académie Française, & Ancien Président des deux Académies Royales des Sciences & des Inscriptions, Bibliothécaire du Roi, & Doyen des Conseillers d'Etat, mourut dans sa Maison de l'Islebellesous Mantes, le 14. Mars 1743. dans sa 81. année.

Henri-François Daguesseau, Avocat-Général, ensuite



- 105 Mais jusqu'en ces Païs, où tout vit de pillage,  
 Chez l'Arabe & le Scythe elle est de quelque usage;  
 Et du butin acquis en violant les loix,  
 C'est elle entre eux qui fait le partage & le choix.  
 Mais allons voir le Vrai jusqu'en sa source-même.
- 110 Un Dévot aux yeux creux & d'abstinence blême,  
 S'il n'a point le cœur juste, est affreux devant Dieu.  
 L'Évangile au Chrétien ne dit en aucun lieu,  
 Sois dévot: Elle dit, Sois doux, simple, équitable.

Car

## R E M A R Q U E S.

Procureur-Général au Parlement de Paris; fait Chancelier de France le 2. Février 1717.

IMIT. *Tout n'est pas Caumartin, Bignon, &c.*] TEOPHILO FOLENGO, dans son *Orlandino*, Cap. 6. fol. 57.

*Non tutti Sannazzari & Ariossi,*

*Non tutti son' Boiardi, & altrò eletti.*

IMIT. Vers 108. *C'est elle entre eux qui fait le partage & le choix.* CICÉRON au Livre II. des *Offices*, ch. 11. *Justitiæ tanta vis est, ut nec illi quidem, qui maleficio & scelere pascentur, possint sine ullâ particulâ justitiæ vivere. Nam qui eorum cuiquam, qui unâ latrocinantur, furatur aliquid, aut eripit; is sibi ne in latrocinio quidem relinquit locum: ille autem qui Archipirata dicitur, nisi æquabiliter prædam disperiat, aut occidetur à sociis, aut relinquetur. Quinetiam leges latronum esse dicuntur, quibus pareant, quas observent, &c.*

S. Jean-Chrysostôme sur le ch. 4. de l'*Épître aux Ephésiens*: LATRONES, *si in dividendis rebus præscripta Justitiæ non servant, neque partitionem ex æquo faciant, videbis & ipsos inter se bellis ac præliis implicari.*

M. Pascal, dans ses *Pensées diverses*, ch. 31. „ C'est „ une plaisante chose à considérer, dit-il, de ce qu'il y „ a des gens dans le monde, qui ayant renoncé à toutes les Loix de Dieu & de la Nature, s'en font fait „ eux-mêmes auxquelles ils obéissent exactement: comme par exemple, les Voleurs, &c. ”

VERS — 113. *Elle dit, &c.*] L'Auteur fait ici le mot

Car d'un Dévot souvent au Chrétien véritable

115 La distance est deux fois plus longue, à mon avis,  
Que du Pôle Antarctique au Détroit de Davis.  
Encor par ce Dévot ne croi pas que j'entende  
Tartuffe, ou Molinos, & sa mystique Bande.  
J'entens un faux Chrétien mal instruit, mal guidé,  
Et

## R E M A R Q U E S.

mot *Evangile*, du genre féminin, quoique ce mot soit ordinairement de l'autre genre. Il lui auroit été facile de changer cet endroit en mettant : *Sois dévot: Il nous dit*, au lieu de *Elle nous dit*. BROSSETTE.

*Evangile*, comme *Horlog* & plusieurs autres mots, a longtems été des deux genres; & même beaucoup de gens en parlant, les font aujourd'hui féminins, quoique l'usage général les fasse masculins. M. Despréaux n'est pas reprehensible d'avoir usé d'une liberté, qui subsistoit certainement encore dans le tems qu'il composa cette *Satire*. Supposé cependant qu'il eût cru devoir changer cet endroit, il n'auroit pas mis: *Il nous dit*, comme M. Brossette le propose; mais, *Il lui dit*; c'est ce que la suite de la phrase demande.

*L'Evangile au Chrétien ne dit en aucun lieu,  
Sois dévot. Il lui dit, Sois doux, &c.*

Avec *Il nous dit*, il faudroit; *Soyez doux, &c.*

On ne devine pas les raisons, qui, dans l'*Edition de Paris 1735*, ont fait adopter la fausse correction de M. Brossette. On y lit: *Il nous dit*, au lieu de *Elle dit*. On doit aux Auteurs du premier ordre, de ne jamais altérer leur Texte. Il est utile d'avertir de leurs fautes.

DE ST. MARC.

VERS 116. *Que du Pôle Antarctique au Détroit de Davis.*] Détroit sous le Pôle Arctique près de la nouvelle Zemble. DESPRÉAUX.

Le Détroit de Davis mouille la partie du Groënland, qui fut découverte en 1585. par *Jean Davis*, Anglois.

VERS 118. *Tartuffe, ou Molinos, & sa mystique Bande.*] Les *Hypocrites*, désignés par *Tartuffe*; & les *Quietistes*, désignés par *Miguel Molinos* leur Chef. Voyez *Satire X.* Vers 622.

- 120 Et qui de l'Évangile en vain persuadé,  
 N'en a jamais conçu l'esprit ni la justice;  
 Un Chrétien qui s'en fert pour disculper le vice;  
 Qui toujours près des Grands, qu'il prend soin d'a-  
 bufer,  
 Sur leurs foibles honteux sçait les autoriser,  
 125 Et croit pouvoir au Ciel, par ses folles maximes,  
 Avec le Sacrement faire entrer tous les crimes.  
 Des faux Dévots pour moi voilà le vrai Héros.  
 Mais, pour borner enfin tout ce vague propos,  
 Concluons qu'ici-bas le seul Honneur solide,  
 130 C'est de prendre toujours la Vérité pour guide;  
 De regarder en tout la Raïson & la Loi;  
 D'être doux pour tout autre, & rigoureux pour soi:  
 D'accomplir tout le bien que le Ciel nous inspire,  
 Et d'être juste enfin: Ce mot seul veut tout dire.  
 135 Je doute que le flot des vulgaires Humains  
 A ce discours pourtant donne aisément les mains,  
 Et pour t'en dire ici la raison historique,  
 Souffre que je l'habille en Fable allégorique.  
 Sous le bon Roi Saturne, ami de la douceur,  
 140 L'Honneur, cher Valincour, & l'Équité sa Sœur,  
 De leurs sages conseils éclairant tout le Monde,  
 Régnoient chéris du Ciel dans une paix profonde.

Tout

### R E M A R Q U E S.

VERS 134. — *Ce mot seul veut tout dire.*] Dans l'Édition in-12. faite en 1701. il y a ici: *Ce seul mot veut tout dire.* C'est une faute.

Tout vivoit en commun fous ce Couple adoré.  
 Aucun n'avoit d'enclos, ni de champ séparé.  
 145 La Vertu n'étoit point sujette à l'Ostracisme,  
 Ni ne s'appelloit point alors un Jansénisme.  
 L'Honneur beau par foi-même, & sans vains ornemens,

N<sup>o</sup>.

R E M A R Q U E S.

IMIT. VERS 144. *Aucun n'avoit d'enclos, ni de champ séparé.*] JUVÉNAL dit dans sa Satire sixieme, Vers 17.

————— *Cum furem nemo timeret*

*Caulibus aut pomis, & aperto viveret horto.*

VERS 145. *La Vertu n'étoit point sujette à l'Ostracisme.*] Loi par laquelle les Athéniens avoient droit de reléguer tel de leurs Citoyens qu'ils vouloient. DESP.

Ils faisoient ordinairement usage de cette Loi à l'égard des Personnes, dont la trop grande autorité étoit suspecte au Peuple, & faisoit craindre qu'elle ne dégénérât en tyrannie. Ce bannissement n'étant la punition d'aucun crime, n'étoit pas infamant. L'Ostracisme duroit ordinairement dix ans, & pendant ce tems le Banni jouïssoit de ses biens.

VERS 146. *Ni ne s'appelloit point alors un Jansénisme.*] On voit dans une Lettre écrite au Roi par M. Godeau, Evêque de Vence, pendant les grands troubles du Jansénisme, que ce Prélat se plaignoit à Sa Majesté, des maux que le Jansénisme faisoit à l'Eglise, en ce que les Ecclésiastiques les plus sçavans & les plus vertueux étant exposés à être soupçonnés de Jansénisme, se trouvoient par-là éloignés des Emplois, où ils auroient fait beaucoup de fruit. Un Evêque reprenant un Abbé de condition de ce que sa conduite n'étoit pas assez réglée, *Que voulez-vous que l'on fasse,* répondit l'Abbé ? *Si nous étions plus réglés, on nous prendroit pour des Jansénistes.* BROSSETTE.

Le soupçon de Jansénisme bien ou mal fondé, a rendu parmi nous la Vertu sujette à une espece d'Ostracisme. Ed. P. 1735.

VERS 147. *L'Honneur beau par foi-même, &c.*] On voit sur des Médailles Romaines, l'HONNEUR sous la figure

N'étoit point aux yeux l'or ni les diamans,  
 Et jamais ne sortant de ses devoirs austeres,  
 150 Maintenoit de sa Sœur les règles salutaires.  
 Mais une fois au Ciel par les Dieux appelé,  
 Il demeura longtemps au Séjour étoilé.  
 Un Fourbe cependant assez haut de corfage,  
 Et qui lui ressembloit de geste & de visage,  
 155 Prend son temps, & par-tout ce hardi Suborneur  
 S'en va chez les Humains crier, qu'il est l'Honneur:  
 Qu'il arrive du Ciel, & que voulant lui-même,  
 Seul porter désormais le faix du Diadème,  
 De lui seul il prétend qu'on reçoive la loi.  
 160 A ces discours trompeurs le Monde ajoûte foi.  
 L'innocente Equité honteusement bannie  
 Trouve à peine un désert où fuir l'ignominie.  
 Aussi-tôt sur un Trône éclatant de rubis,  
 L'Imposteur monte orné de superbes habits.  
 165 La Hauteur, le Dédain, l'Audace l'environnent,  
 Et le Luxe & l'Orgueil de leurs mains le couronnent.  
 Tout fier il montre alors un front plus fourcilleux.  
 Et le Mien & le Tien, deux Freres pointilleux,

Par

## R E M A R Q U E S.

gure d'un jeune homme, qui porte d'une main la *Haste*,  
 espece de *Pique*, attribut de la *Divinité*; & dans l'autre,  
 la *Corne d'Abondance*. Ce qui prouve qu'alors,  
 comme aujourd'hui, l'on faisoit entrer l'*Abondance* dans  
 l'idée de l'*Honneur*, & que les Richesses ont toujours  
 attiré le respect.

Par fon ordre amenant les Procès & la Guerre,  
 170 En tous lieux de ce pas vont partager la Terre;  
 En tous lieux, fous les noms de Bon Droit & de Tort,  
 Vont chez elle établir le feul droit du plus Fort.  
 Le nouveau Roi triomphe, & fur ce droit inique  
 Bâtit de vaines loix un Code fantaftique;  
 175 Avant tout aux Mortels prefcrit de fe venger;  
 L'un l'autre au moindre affront les force à s'égorger.  
 Et dans leur ame en vain de remords combattue,  
 Trace en lettres de fang ces deux mots; *Meurs*, ou *Tue*.  
 Alors, ce fut alors, fous ce vrai Jupiter,  
 180 Qu'on vit naître ici-bas le noir Siècle de Fer.  
 Le Frere au même instant s'arma contre le Frere:

Le

R E M A R Q U E S.

VERS 178. — *ces deux mots: Meurs, ou Tue.*] Ils font tirés du *Cid*; Act. I. Sc. V. *Don Diègue* y dit à *Rodrigue* fon Fils, pour l'animer à le venger du Comte de *Gormas*.

*Va contre un Arrogant éprouver ton courage.*

*Ce n'est que dans le fang qu'on lave un tel outrage.*

*Meurs, ou Tue.*

IMIT. Vers 180. *Qu'on vit naître ici-bas le noir Siècle de Fer.*] OVIDE, *Métamorph.* Lib. I. Vers 128. & fuiv.

*Protinus irrupit venæ peioris in avum*

*Omne nefas: fugere pudor, verumque, fidesque;*

*In quorum subière locum fraudesque, dolique,*

*Insidiasque, & vis, & amor sceleratus habendâ, &c.*

—— *Fratrium quoque gratia rara est. . . . .*

*Filius ante diem patrios inquirat in annos.*

Le fils trempa ses mains dans le sang de son Pere:  
 La soif de commander enfanta les Tyrans,  
 Du Tanaïs au Nil porta les Conquérans:  
 185 L'Ambition passa pour la Vertu sublime:  
 Le Crime heureux fut juste & cessa d'être Crime.  
 On ne vit plus que haine & que division,  
 Qu'envie, effroi, tumulte, horreur, confusion.  
 Le véritable Honneur sur la voute céleste  
 190 Est enfin averti de ce trouble funeste.  
 Il part sans différer, & descendu des Cieux  
 Va par-tout se montrer dans les terrestres lieux:  
 Mais il n'y fait plus voir qu'un visage incommode.  
 On n'y peut plus souffrir ses Vertus hors de mode,  
 195 Et lui-même traité de Fourbe & d'Imposteur  
 Est contraint de ramper aux piés du Séducteur.  
 Enfin las d'effuyer outrage sur outrage,  
 Il livre les Humains à leur triste esclavage,  
 S'en va trouver sa Sœur, & dès ce même jour  
 200 Avec elle s'envole au céleste Séjour.  
 Depuis, toujours ici riche de leur ruïne,  
 Sur les tristes Mortels le faux Honneur domine,

Gou-

## R E M A R Q U E S.

VERS 184. *Du Tanaïs au Nil porta les Conquérans.*  
 Le Tanaïs est un Fleuve du pays des Scythes. DESP.  
*Justin*, (Liv. II. Ch. 3.) rapporte que les premiers  
 Conquérans sortirent de la Scythie, & chasserent *Vexoris*,  
 ou *Sésostris*, Roi d'Égypte, qui les vouloit soumettre à sa domination.

Gouverne tout, fait tout dans ce bas Univers,  
 Et peut-être est-ce lui qui m'a dicté ces vers.  
 205 Mais en fût-il l'Auteur, je conclus de sa Fable,  
 Que ce n'est qu'en Dieu seul qu'est l'Honneur vé-  
 ritable.

## R E M A R Q U E S.

IMIT. Vers 204. *Et peut-être, &c.*] Regnier a fait une Satire contre l'Honneur: c'est la VI. où il dit à la fin;

*Mais, mon Dieu, que ce Traître est d'une étrange sorte!  
 Tandis qu'à le blâmer, la raison me transporte,  
 Que de lui je médis, il me flatte, & me dit,  
 Que je veux par ces Vers acquérir son crédit.*

C'est tout ce que M. Despréaux a imité de cette Satire de Regnier.

M. Pascal a dit aussi dans ses *Pensées*, ch. 24. *Ceux qui écrivent contre la gloire, veulent avoir la gloire d'avoir bien écrit; & ceux qui le lisent, veulent avoir la gloire de l'avoir lu: & moi qui écris ceci, j'ai peut-être cette envie, & peut-être que ceux qui le liront, l'auront aussi.*

CICÉRON s'est moqué le premier de ceux qui mettoient leurs noms à des Traités, où ils condamnoient le desir des louanges: *Ipsi illi Philosophi, etiam in illis libellis quos de contemnenda gloria scribunt, nomen suum inscribunt, in eo ipso in quo prædicationem, nobilitatemque dispiciunt, prædicari de se, ac nominari volunt.* Cic. pro Archia Poëta. Voyez les *Tusculanes*, L. I. & *Valere-Maxime*, L. VIII. c. XIV. n. 3.





I **AVERTISSEMENT**  
 DE L'AUTEUR  
 SUR LA  
**XII. SATIRE.**

**Q**UELQUE heureux succès qu'ayent eu mes Ouvrages, j'avois résolu (2) depuis leur dernière Edition de ne plus rien donner au Public, & quoi qu'à mes heures perdues, (3) il y a environ cinq ans, j'eusse encore fait contre l'**EQUIVOQUE** une Satire, que tous ceux à qui je l'ai communiquée, ne jugeoient pas inférieure à mes autres écrits, bien loin de la publier, je la tenois soigneusement cachée, & je ne croyois pas que, moi vivant, elle dût jamais voir le jour. Ainsi donc aussi soigneux désormais de me faire oublier, que j'avois été autrefois curieux de faire parler de moi, je jouïssois, à mes infirmités près, d'une assez

**R E M A R Q U E S.**

(1) Cet *Avertissement* est intitulé par M. Broffette & par tous les *Editeurs*, qui l'ont suivi: *DISCOURS de l'Auteur, pour servir d'Apologie à la Satire suivante*. On a cru bien faire en lui donnant un titre pareil à celui que l'Auteur a donné lui-même à l'*Avertissement* qui précède la *Satire X.*

(2) *Depuis leur dernière Edition.*] En 1701.

(3) *Il y a environ cinq ans.*] Cet *Avertissement* fut composé en 1710. l'Auteur faisant alors une nouvelle Edition de ses Ouvrages dans laquelle il vouloit insérer la *Satire contre l'Equivoque*. Mais quelques-uns de ses ennemis obtinrent un ordre du Roi, pour empêcher que cette Pièce ne parût; & M. Despréaux ne voulut plus que l'on continuât l'Edition commencée. Un pareil ordre fut aussi cause que cette *Satire* ne fut point mise dans l'Edition posthume de 1713. DU MONTEIL.

sez grande tranquillité, lorsque tout d'un coup j'ai appris qu'on débitoit dans le monde sous mon nom quantité de méchans écrits, (4) & entre autres une Pièce en Vers contre les Jésuites, également odieuse & insipide, où l'on me faisoit en mon propre nom dire à toute leur Société les injures les plus atroces & les plus grossières. J'avoue que cela m'a donné un très-grand chagrin. Car bien que tous les gens sensés ayent connu sans peine que la Pièce n'étoit point de moi, & qu'il n'y ait eu que de très-petits esprits qui ayent présumé que j'en pouvois être l'Auteur, la vérité est pourtant que je n'ai pas regardé comme un médiocre affront, de me voir soupçonné, même par des Ridicules, d'avoir fait un ouvrage si ridicule.

J'ai donc cherché les moyens les plus propres pour me laver de cette infamie: & tout bien considéré, je n'ai point trouvé de meilleur expédient, que de faire imprimer ma Satire contre l'EQUIVOQUE; parce qu'en la lisant, les moins éclairés même de ces petits esprits ouvreroient peut-être les yeux, & verroient

ma-

R E M A R Q U E S.

(4) *Et entre autres une Pièce en Vers.]* L'Ouvrage dont il s'agit ici, étoit une Epître d'environ soixante Vers. M. Despréaux fut très-mortifié d'apprendre qu'on l'en croyoit l'Auteur. Voici dans quels termes il en marqua la pensée à un Jésuite du Collège de Louis le Grand. \* Je déclare qu'il ne s'est jamais rien fait de plus mauvais, ni de plus sottement injurieux que cette grossière boutade de quelque Cuisinier de Collège de l'Université, & que si je l'avois faite, je me mettrois moi-même bien au-dessous des Coras, des Pelletiers, & des Cotins. Il ajoutoit dans une autre Lettre au même: Je ne perdrai jamais la mémoire du service considérable que vous m'avez rendu en contribuant si bien à détromper les hommes de l'horrible affront que l'on me vouloit faire, en m'attribuant le plus plat & le plus monstrueux libelle qui ait jamais été fait. Ces Lettres sont entre les mains de l'Auteur de ces Remarques. BROSSETTE.

manifestement le peu de rapport qu'il y a de mon style, même en l'âge où je suis, au style bas & rampant de l'Auteur de ce pitoyable écrit. Ajoutez à cela, que je pouvois mettre à la tête de ma Satire, en la donnant au Public, un Avertissement en manière de Préface, où je me justifierois pleinement, & tirerois tout le monde d'erreur. C'est ce que je fais aujourd'hui, & j'espère que le peu que je viens de dire, produira l'effet que je me suis proposé. Il ne me reste donc plus maintenant qu'à parler de la Satire pour laquelle est fait ce Discours.

Je l'ai composée par le caprice du monde le plus bizarre, & par une espèce de dépit & de colere poétique, s'il faut ainsi dire, qui me saisit à l'occasion de ce que je vais raconter. Je me promenois dans mon jardin à Auteuil, & rêvois en marchant à un Poëme que je voulois faire contre les mauvais Critiques de notre siècle. J'en avois même déjà composé quelques vers, dont j'étois assez content. Mais voulant continuer je m'apperçus qu'il y avoit dans ces vers une équivoque de langue; & m'étant sur le champ mis en devoir de la corriger, je n'en pus jamais venir à bout. Cela m'irrita de telle manière, qu'au lieu de m'appliquer davantage à réformer cette équivoque, & de poursuivre mon Poëme contre les faux Critiques, la folle pensée me vint de faire contre l'Equivoque même, une Satire, qui pût me venger de tous les chagrins qu'elle m'a causés depuis que je me mêle d'écrire. Je vis bien que je ne rencontrerois pas de médiocres difficultés à mettre en vers un sujet si sec. Et même il s'en présenta d'abord une qui m'arrêta tout court. Ce fut de sçavoir duquel des deux genres, masculin ou féminin, je ferois le mot d'Equivoque, beaucoup d'habiles Ecrivains, ainsi que le remarque Vaugelas, le faisant masculin. Je me déterminai pourtant assez vite au féminin, comme au plus usité des deux. Et bien loin que cela empê-

chât

chât l'exécution de mon projet, je crus que ce ne seroit pas une méchante plaisanterie de commencer ma Satire par cette difficulté même. C'est ainsi que je m'engageai dans la composition de cet ouvrage. Je croyois d'abord faire tout au plus cinquante ou soixante vers; mais ensuite les pensées me venant en foule, & les choses que j'avois à reprocher à l'Equivoque, se multipliant à mes yeux, j'ai poussé ces vers jusqu'à près de trois cens cinquante.

C'est au Public maintenant à voir si j'ai bien ou mal réussi. Je n'employerai point ici, non plus que dans les Préfaces de mes autres écrits, mon adresse & ma rhétorique à le prévenir en ma faveur. Tout ce que je lui puis dire, c'est que j'ai travaillé cette pièce avec le même soin que toutes mes autres Poësies. Une chose pourtant dont il est bon que les Jésuites soient avertis, c'est qu'en attaquant l'Equivoque, je n'ai pas pris ce mot dans toute l'étroite rigueur de sa signification grammaticale; le mot d'Equivoque, en ce sens-là, ne voulant dire qu'une ambiguité de paroles, mais que je l'ai pris, comme le prend ordinairement le commun des hommes, pour toutes sortes d'ambiguités de sens, de pensées, d'expressions, & enfin pour tous ces abus & toutes ces méprises de l'esprit humain qui font qu'il prend souvent une chose pour une autre. Et c'est dans ce sens que j'ai dit que l'Idolâtrie avoit pris naissance de l'Equivoque; les hommes, à mon avis, ne pouvant pas s'equivoquer plus lourdement, que de prendre des pierres, de l'or & du cuivre, pour Dieu. J'ajouterai à cela, que la Providence divine, ainsi que je l'établis clairement dans ma Satire, n'ayant permis chez eux cet horrible aveuglement, qu'en punition de ce que leur premier Pere avoit prêté l'oreille aux promesses du Démon, j'ai pu conclure infailliblement que l'Idolâtrie est un fruit, ou, pour mieux dire, un véritable enfant de l'Equivoque. Je ne voi donc pas qu'on me puisse fai-

re sur cela aucune bonne critique; & sur-tout (5) ma Satire étant un pur jeu d'esprit, où il seroit ridicule d'exiger une précision géométrique de pensées & de paroles.

Mais

### R E M A R Q U E S.

(5) *Ma Satire étant un pur jeu d'esprit.*] Cette Satire fut composée en l'année 1705. l'Auteur étant âgé de 69. ans. Il employa onze mois à la faire, & trois ans à la corriger. Pendant ce long intervalle, ses amis l'engageoient souvent à en réciter des lambeaux; & sur les rapports peu fideles qu'ils en faisoient dans le monde, on s'imagina que sa principale vue étoit d'offenser les *Jésuites* par cet Ouvrage. Mais outre qu'attaquer les *Jésuites*, & attaquer l'*Equivoque*, sont deux choses très-différentes, la fameuse *Opinion de l'Equivoque* étant enseignée par beaucoup d'Auteurs qui ne sont pas *Jésuites*, & se trouvant des *Casuistes* relâchés dans tous les Ordres, & même parmi les Docteurs séculiers; on peut dire que cette *Satire* n'attaque que les *mauvais Casuistes* en général.

L'*Equivoque* se prend ici, comme M. *Despréaux* le dit lui-même, pour tous les abus & toutes les méprises de l'*Esprit humain*, qui nous font prendre souvent une chose pour une autre. Mais les *Casuistes*, suivant le *Pere Daniel*, appellent *EQUIVOQUE*, toute proposition qui a plusieurs sens, & que l'on fait en prévoyant que la personne qui nous écoute, la prendra dans un sens différent de celui que nous y donnons dans notre esprit.

Cette *Satire* ne regarde donc nullement l'*Equivoque*, dont il s'agit dans les Ecoles. M. *Despréaux* dit lui-même, que c'est un pur jeu d'esprit. Ainsi c'est une erreur de croire qu'il ait voulu dogmatifer, soit dans cet Ouvrage, soit dans son *Eptre de l'Amour de Dieu*. Il n'épousoit sérieusement nul parti à l'égard des matieres, qui ne sont point encore décidées. On en peut juger par ce qu'il m'en dit lui-même dans une *Lettre*, qu'il m'écrivit le 7. de Décembre 1703. & où il s'agit de la plus grande contestation des *Théologiens* de ce siècle. „ Pour ce qui regarde le *Démêlé sur la Grace*, „ c'est sur quoi je n'ai point pris parti, étant tantôt „ d'un sentiment, & tantôt d'un autre: de forte que „ m'étant quelquefois couché *Janséniste* tirant au *Calvi-*  
„ *niste*,

Mais il y a une autre objection plus importante & plus considérable, qu'on me fera peut-être au sujet des  
 pro-

R E M A R Q U E S.

„ nisse, je suis tout étonné que je me réveille *Moliniste*  
 „ approchant du *Pélagien*. Ainsi sans condamner ni les  
 „ uns ni les autres, je m'écrie avec S. PAUL: *ô Al-*  
 „ *titudo sapientiae!* Mais après avoir quelquefois en moi-  
 „ même traduit ces paroles par: *O que Dieu est sage!*  
 „ j'ajoute aussi en même temps: *O que les hommes sont*  
 „ *fous!* Je m'imagine que vous entendez bien pourquoi  
 „ cette dernière exclamation, & que vous n'y compre-  
 „ nez pas un petit nombre de Volumes. BROSSETTE.

Quoi qu'en dise le Commentateur, on ne scauroit douter que la principale vue de M. DESPRÉAUX n'ait été d'offenser les *Jésuites* par cet Ouvrage, c'est-à-dire, de satiriser leur Morale, & d'attaquer leurs *Casuistes* en général. La preuve en est claire. M. Despréaux n'a fait que répéter dans cette *Satire* les accusations que M. Pascal a faites contre les *Jésuites* en général dans ses *Lettres Provinciales*, comme on le fera voir dans les Remarques sur le Vers 265. & sur les suivans. Mais il faut remarquer que dans les Notes sur cette *Satire* & par-tout ailleurs où les *Jésuites* sont attaqués, le Commentateur emploie tout l'artifice dont il est capable, pour faire accroire que M. Despréaux n'avoit point en vue ces Peres. Ce procédé ne convient guere à un homme qui se fait honneur d'avoir eu ce grand Poëte pour Ami particulier. Les *Jésuites* ont été plus sinceres. Ils ont reconnu qu'ils étoient véritablement l'objet de cette *Satire*. Tout le monde sçait que M. Despréaux ayant commencé de faire imprimer en 1710. une Edition de ses Oeuvres où cette Pièce sur l'*Equivoque* devoit entrer, ils obtinrent un Ordre du Roi pour empêcher qu'elle n'y parût; & cela fit que M. Despréaux ne voulut point que l'on continuât cette nouvelle Edition. Par la même raison on n'a pas permis que cette Pièce fût inférée dans l'Edition posthume de 1713. DU MONTEIL.

§. Cette Remarque de M. du Monteil, & toutes celles qu'il a faites sur divers endroits de cette *Satire*, sont justes & bien placées. Cependant M. de St. Marc les a supprimées dans son Edition, & il faut croire qu'il ne l'a fait que par ménagement pour les *Jésuites*:  
 Tome I. N mais

propositions de *Morale relâchée*, que j'attaque dans la dernière partie de mon ouvrage. Car ces propositions ayant été, à ce qu'on prétend, avancées par quantité de Théologiens, même célèbres, la moquerie que j'en fais, peut, dira-t-on, diffamer en quelque sorte ces Théologiens, & causer ainsi une espèce de scandale dans l'Eglise. A cela je répons premièrement. Qu'il n'y a aucune des propositions que j'attaque, qui n'ait été plus d'une fois condamnée par toute l'Eglise, & tout récemment encore par deux des plus grands Papes qui ayent depuis longtemps rempli le Saint-Siège. Je dis en second lieu, qu'à l'exemple de ces célèbres Vicaires de JÉSUS-CHRIST, je n'ai point nommé les Auteurs de ces propositions, ni aucun de ces Théologiens dont on dit que je puis causer la diffamation, & contre lesquels même j'avoüe que je ne puis rien décider, puisque je n'ai point lû, ni ne suis d'humeur à lire leurs écrits: ce qui seroit pourtant absolument nécessaire pour prononcer sur les accusations que l'on forme contre eux, leurs accusateurs pouvant les avoir mal entendus, & s'être trompés dans l'intelligence des passages où ils prétendent que sont ces erreurs dont ils les accusent. Je soutiens en troisième lieu, qu'il est contre la droite raison de penser que je puisse exciter quelque scandale dans l'Eglise, en traitant de ridicules des propositions rejetées de toute l'Eglise, & plus dignes encore, par leur absurdité, d'être sifflées de tous les Fidéles, que réfutées sérieusement. C'est ce que je me croi obligé de dire pour me justifier. Que si après cela il se trouve encore quelques Théologiens qui se figurent qu'en décrivant ces propositions, j'ai eu en vue de les décrir eux-mêmes, je

## R E M A R Q U E S.

mais en blâmant mal à propos, dans une Note à ce sujet, la conduite de M. du Monteil, il n'a justifié ni la sienne, ni celle de M. Brossette.

déclare que cette fausse idée qu'ils ont de moi, ne sçau-  
roit venir que des mauvais artifices de l'Equivoque,  
qui, pour se venger des injures que je lui dis dans  
ma pièce, s'efforce d'intéresser dans sa cause ces Théo-  
logiens, en me faisant penser ce que je n'ai pas pen-  
sé, & dire ce que je n'ai point dit.

Voilà, ce me semble, bien des paroles, & peut-  
être trop de paroles employées pour justifier un aussi  
peu considérable ouvrage qu'est la Satire qu'on va  
voir. Avant néanmoins que de finir, je ne crois  
pas me pouvoir dispenser d'apprendre aux Lecteurs,  
qu'en attaquant comme je fais dans ma Satire, ces  
erreurs, je ne me suis point fié à mes seules lumie-  
res; mais qu'ainsi que je l'ai pratiqué, il y a envi-  
ron dix ans, à l'égard de mon Epitre De l'Amour  
de Dieu, j'ai non-seulement consulté sur mon ouvra-  
ge tout ce que je connois de plus habiles Docteurs,  
mais que je l'ai donné à examiner au Prélat de l'E-  
glise qui, par l'étendue de ses connoissances & par  
l'éminence de sa dignité, est le plus capable & le  
plus en droit de me prescrire ce que je dois penser  
sur ces matieres. Je veux dire M. le Cardinal de  
NOAILLES, mon Archevêque. J'ajouterai, que ce  
pieux & sçavant Cardinal a eu trois semaines ma  
Satire entre les mains, & qu'à mes instantes prie-  
res, après l'avoir lue & relue plus d'une fois, il  
me l'a enfin rendue, en me comblant d'éloges, &  
m'a assuré qu'il n'y avoit trouvé à redire qu'un seul  
mot, que j'ai corrigé sur le champ, & sur lequel je  
lui ai donné une entière satisfaction. Je me flatte  
donc qu'avec une approbation si authentique, si sûre,  
& si glorieuse, je puis marcher la tête levée, &  
dire hardiment des Critiques qu'on pourra faire desor-  
mais contre la doctrine de mon ouvrage, que ce ne  
sçauroient être que de vaines subtilités d'un tas de  
misérables Sophistes formés dans l'Ecole du Mensonge,  
& aussi affidés amis de l'Equivoque, qu'opiniâtres  
ennemis de Dieu, du bon Sens & de la Vérité.





- 20 Se vienne, en nombre pair, joindre à ses Onze Sœurs,  
 Et je sens que ta vue échauffe mon audace.  
 Viens, approche : Voyons, malgré l'âge & sa glace,  
 Si ma Muse aujourd'hui fortant de sa langueur,  
 Pourra trouver encore un reste de vigueur.
- 25 Mais où tend, dira-t-on, ce projet fantastique ?  
 Ne vaudroit-il pas mieux dans mes vers, moins  
 caustique,  
 Répandre de tes jeux le sel divertissant,  
 Que d'aller contre toi sur ce ton menaçant  
 Pouffer jusqu'à l'excès ma critique boutade ?
- 30 Je ferois mieux, j'entens, d'imiter Benferade.

C'est

R E M A R Q U E S.

VERS 20. *Se vienne, en nombre pair, joindre à ses Onze Sœurs.*] Cette expression est heureuse, pour marquer le nombre de douze. La plupart des Amis de l'Auteur lui avoient demandé une douzième *Satire*, pour figurer avec ses douze *Épîtres*. En récitant ce Vers, il mettoit l'aspiration au mot, *onze*, ne l'unissant pas avec l'*s* qui est à la fin du mot précédent.

VERS 27. *Répandre de tes jeux le sel divertissant.*] Il disoit tantôt *le sel divertissant*, & tantôt *le sel réjouissant*: il auroit même préféré ce dernier, s'il ne l'avoit pas employé dans l'*Épître X.* à ses Vers. BROSS.

Dans les Editions de Paris 1735. & 1740. on a mis, *le sel réjouissant*, sans faire attention aux raisons, pour lesquelles l'Auteur avoit préféré de mettre ici, *divertissant*. DE ST. MARC.

VERS 30. *Je ferois mieux.... d'imiter Benferade.*] FURETIERE dans son second Factum contre l'Académie Française, dit que „ *Benferade* s'étoit érigé en Galant „ dans la vieille Cour, par des Chanfonnettes, & des „ Vers de Ballet, qui lui avoient acquis quelque ré- „ putation pendant le règne du mauvais Goût, des „ *Equivoques & des Pointes* qui subsiste encore chez lui”

- C'est par lui qu'autrefois , mise en ton plus beau jour ,  
 Tu sçus , trompant les yeux du Peuple & de la Cour ,  
 Leur faire , à la faveur de tes bluettes folles ,  
 Goûter comme bons mots tes quolibets frivoles.
- 35 Mais ce n'est plus le temps. Le Public détrompé  
 D'un pareil enjoûment ne se sent plus frappé.  
 Tes bons mots , autrefois délices des ruelles ,  
 Approuvés chez les Grands , applaudis chez les Belles,  
 Hors de mode aujourd'hui chez nos plus grands ba-  
 dins ,
- 40 Sont des collets-montés & des vertugadins.  
 Le Lecteur ne sçait plus admirer dans Voiture  
 De ton froid jeu de mots l'insipide figure.  
 C'est à regret qu'on voit cet Auteur si charmant,  
 Et pour mille beaux traits vanté si justement,
- 45 Chez toi toujours cherchant quelque finesse aigue ,  
 Présenter au Lecteur sa pensée ambigue ,  
 Et souvent du faux sens d'un proverbe affecté,  
 Faire de son discours la piquante beauté.

Mais laissons là le tort qu'à ses brillans ouvrages

Fit

### R E M A R Q U E S.

*Furetiere* répète la même raillerie dans son troisieme *Factum*.

VERS 40. *Sont des collets-montés & des vertugadins.* Les *Collets-montés*, & les *Vertugadins* étoient anciennement des pièces de l'habillement des Femmes.

CHANG. Vers 49. *Mais laissons là le tort, &c.* Première maniere :

*Mais*

- 50 Fit le plat agrément de tes vains badinages.  
 Parlons des maux fans fin que ton sens de travers,  
 Source de toute erreur, fema dans l'Univers :  
 Et pour les contempler jusques dans leur naissance,  
 Dès le temps nouveau-né, quand la Toute-Puissance  
 55 D'un mot forma le Ciel, l'Air, la Terre & les Flots,  
 N'est-ce pas toi, voyant le monde à peine éclos,  
 Qui, par l'éclat trompeur d'une funeste pomme,  
 Et tes mots ambigus, fis croire au premier homme,  
 Qu'il alloit, en goûtant de ce morceau fatal,  
 60 Comblé de tout sçavoir, à Dieu se rendre égal ?  
 Il en fit sur le champ la folle expérience.  
 Mais tout ce qu'il acquit de nouvelle science,  
 Fut que triste & honteux de voir sa nudité,  
 Il sçut qu'il n'étoit plus, grace à sa vanité,  
 65 Qu'un chétif animal paîtri d'un peu de terre,  
 A qui la faim, la soif, par-tout faisoient la guerre,  
 Et qui courant toujours de malheur en malheur,  
 A la mort arrivoit enfin par la douleur.  
 Oui, de tes noirs complots & de ta triste rage,

Le

## R E M A R Q U E S.

*Mais laissons là le mal qu'à de tels discours jointe,  
 Tu fis en mille endroits sous le beau nom de Pointe.*

VERS 64. — *grace à sa vanité.*] L'Auteur convenoit qu'il avoit été un mois à trouver ce demi-Vers.

BROSS.

Remarquez cette cacophonie, *gra-ça-sa-va.* DU MONTEIL,

- 70 Le genre humain perdu fut le premier ouvrage.  
 Et bien que l'Homme alors parût si rabaislé,  
 Par toi contre le Ciel un orgueil infensé  
 Armant de ses neveux la gigantesque engeance,  
 Dieu résolut enfin, terrible en sa vengeance,  
 75 D'abîmer sous les eaux tous ces audacieux.  
 Mais avant qu'il lâchât les écluses des Cieux,  
 Par un fils de Noé fatalement sauvée,  
 Tu fus, comme serpent, dans l'Arche conservée,  
 Et d'abord poursuivant tes projets suspendus  
 80 Chez les mortels restans, encor tout éperdus,  
 De nouveau tu semas tes captieux mensonges,  
 Et remplis leurs esprits de fables & de songes.  
 Tes voiles offusquant leurs yeux de toutes parts,  
 Dieu disparut lui-même à leurs troubles regards.  
 85 Alors tout ne fut plus que stupide ignorance,  
 Qu'impiété sans borne en son extravagance.  
 Puis de cent dogmes faux la Superstition  
 Répandant l'idolâtre & folle illusion,

Sur

## R E M A R Q U E S.

VERS 80. *Chez les mortels restans, encor tout éperdus.*] Au lieu de *Mortels*, il y avoit *Hommes*. Après *restans*, qui fait la Césure, l'Auteur, en récitant ce Vers, faisoit un long repos, pour bien faire sentir que *restans* ne doit pas se joindre avec ce qui suit : *encor tout éperdus*.

VERS 85. *Alors tout ne fut plus, &c.*] C'est ainsi qu'il faut lire, & non pas, *Ce ne fut plus*, comme on l'a mis dans toutes les copies tant imprimées que manuscrites.

Sur la terre , en tout lieu disposée à les suivre ,  
 90 L'Art se tailla des Dieux d'or , d'argent & de cuivre  
 Et l'Artisan lui-même humblement prosterné  
 Aux pieds du vain métal par sa main façonné,  
 Lui demanda les biens , la fanté , la sagesse :  
 Le monde fut rempli de Dieux de toute espece.  
 95 On vit le Peuple fou , qui du Nil boit les eaux ,  
 Adorer les Serpens , les Poissons , les Oiseaux ,  
 Aux Chiens , aux Chats , aux Boucs , offrir des sacrifices ,  
 Conjurer l'Ail , l'Oignon , d'être à ses vœux propices ;  
 Et croire follement maîtres de ses destins  
 100 Ces Dieux nés du fumier porté dans ses jardins.  
 Bientôt te signalant par mille faux miracles ,  
 Ce fut toi qui par-tout fis parler les Oracles.  
 C'est par ton double sens , dans leurs discours jetté ,  
 Qu'ils sçurent en mentant dire la vérité ;  
 105 Et sans crainte rendant leurs réponses Normandes ,  
 Des

## R E M A R Q U E S.

VERS 89. *Sur la terre , en tout lieu , &c.]* Il faut , ainsi , & non pas *en tous lieux*.

VERS 97. *Aux Chiens , aux Chats , aux Boucs.]* Dans la plupart des Copies , on lit : *aux Chiens , aux Chats , aux Rats*. C'est une faute grossiere , qui doit être si peu sur le compte de l'Auteur , que toutes les fois qu'il récitoit cette *Satire* , il appuyoit extrêmement sur le mot de *Boucs* , pour en faire sentir la force & l'énergie. Dans la *Satire VIII*. il a encore décrit l'idolâtrie grossiere des Egyptiens. Il disoit à ce propos : *J'ai dit deux fois la même chose & ne me suis point copié.*

VERS 105. ——— *leurs réponses Normandes.]* Les Normands

Des Peuples & des Rois engloutir les offrandes.

Ainsi loin du vrai jour, par toi toujours conduit,

L'Homme ne fortit plus de son épaisse nuit.

Pour mieux tromper ses yeux, ton adroit artifice

110 Fit à chaque vertu prendre le nom d'un vice:

Et par toi de splendeur faussement revêtu

Chaque vice emprunta le nom d'une vertu.

Par toi l'humilité devint une bassesse;

La candeur se nomma grossièreté, rudesse.

115 Au contraire, l'aveugle & folle ambition

S'appella des grands cœurs la belle passion:

Du nom de fierté noble on orna l'impudence,

Et la fourbe passa pour exquisite prudence:

L'audace brilla seule aux yeux de l'Univers;

120 Et pour vraiment Héros, chez les hommes pervers,

On ne reconnut plus qu'usurpateurs iniques,

Que tyranniques Rois censés grands Politiques,

Qu'infames scélérats à la gloire aspirans

Et

### R E M A R Q U E S.

mands sont accusés de peu de sincérité; & , *Répondre en Normand*, est une expression, qui est devenue proverbiale, pour dire, que l'on répond d'une manière équivoque. *Parler en Normand*. Voyez *Eptre IX*. Vers 120.

IMIT. Vers 110. *Fit à chaque vertu prendre le nom d'un vice.*] GOMBAUD avoit dit, en parlant de la Cour, *Livre I. Epigramme 53.*

*Les Vertus passent pour des Vices.*

*Et les Vices pour des Vertus.*

Et Voleurs revêtus du nom de Conquérens,  
 125 Mais à quoi s'attacha ta sçavante malice ?  
 Ce fut sur-tout à faire ignorer la Justice.  
 Dans les plus claires loix ton ambiguité  
 Répandant son adroite & fine obscurité,  
 Aux yeux embarrassés des Juges les plus sages,  
 130 Tout sens devint douteux, tout mot eut deux visages ;  
 Plus on crut pénétrer, moins on fut éclairci ;  
 Le texte fut souvent par la glose obscurci ;  
 Et pour comble de maux, à tes raisons frivoles  
 L'Eloquence prêtant l'ornement des paroles,  
 135 Tous les jours accablé sous leur commun effort,  
 Le vrai passa pour faux, & le bon droit eut tort.  
 Voilà comme déchu de sa grandeur première,  
 Concluons, l'Homme enfin perdit toute lumière,  
 Et par tes yeux trompeurs se figurant tout voir,  
 140 Ne vit, ne sçut plus rien, ne put plus rien sçavoir,  
 De la raison pourtant, par le vrai Dieu guidée,  
 Il resta quelque trace encor dans la Judée.  
 Chez les hommes ailleurs sous ton joug gémissans,  
 Vainement on chercha la vertu, le droit sens :

Car

## R E M A R Q U E S.

CHANG. Vers 135. *Tous les jours accablé, &c.]* Il avoit mis : *Chaque jour accablés :* & ce dernier mot se rapportoit au *Vrai* & au *bon Droit*, qui sont dans le Vers suivant.

CHANG. Vers 141. *De la raison pourtant, &c.]* Dans la première composition, l'Auteur avoit mis : *De l'Équité pourtant,* Mais il changea ce mot ; parce qu'il s'agit ici de la Raison, & non pas de l'Équité,



- 145 Car qu'est-ce loin de Dieu que l'humaine sagesse ?  
 Et Socrate , l'honneur de la profane Grece ,  
 Qu'étoit-il en effet , de près examiné ,  
 Qu'un mortel , par lui-même au seul mal entraîné ;  
 Et malgré la vertu dont il faisoit parade ,  
 150 Très-équivoque ami du jeune Alcibiade ?  
 Oui , j'ose hardiment l'affirmer contre toi ,  
 Dans le Monde idolâtre , asservi sous ta loi ,  
 Par l'humaine raison de clarté dépourvue ,

L'hum.

## R E M A R Q U E S.

CHANG. Vers 148. *Qu'un mortel , par lui-même au seul mal entraîné.*] Au lieu de ce Vers l'Auteur avoit mis celui-ci : *Qu'un mortel , comme un autre , au mal déterminé.* Et c'est ce Vers , que M. le Cardinal de Noailles lui fit changer. BROSS.

§. Ce changement est fondé sur l'hypothèse que sans une Grace particulière & efficace par elle-même l'Homme ne peut pas ne point pécher. DU MONTEIL.

VERS 150. *Très-équivoque ami du jeune Alcibiade.*] Il est clair , que M. Despréaux se borne ici au simple soupçon ; & il faut convenir que la vertu de Socrate n'a pas été à couvert de la calomnie. Les mœurs des Grecs étoient si corrompues en ce tems-là , qu'ils ne purent voir l'amitié de Socrate pour Alcibiade , sans y attacher un soupçon de crime. Mais Platon son disciple le justifie pleinement dans quelques-uns de ses Dialogues , sur-tout dans celui qui est intitulé *le Banquet* , où Alcibiade lui-même prend les Dieux à témoin , que l'amour de Socrate pour lui n'avoit jamais rien eu de criminel. BROSS.

Puisque Platon a justifié pleinement SOCRATE , il s'ensuit que M. Despréaux a rendu très-injustement sa vertu & suspecte & douteuse : & c'est ce que son Commentateur devoit remarquer. DU MONTEIL.

Voyez le *Boleana* , Nombre XXVI. Ce qu'on y dit met M. Brossette à couvert du reproche injuste , que M. Du Monteil vient de lui faire. DE ST. MARC.

L'humble & vraie équité fut à peine entrevue ;  
 155 Et par un Sage altier , au seul faste attaché,  
 Le bien même accompli souvent fut un péché.  
 Pour tirer l'Homme enfin de ce desordre extrême,  
 Il fallut qu'ici-bas Dieu, fait homme lui-même,  
 Vint du sein lumineux de l'éternel séjour,  
 160 De tes dogmes trompeurs dissiper le faux jour.  
 A l'aspect de ce Dieu les Démons disparurent,  
 Dans

R E M A R Q U E S.

CHANG. Vers 155. & 156. *Et par un Sage altier , &c.* ] Ce Vers & le suivant avoient été faits d'abord de cette manière :

*Et faite avec un cœur au seul faste attaché ,  
 La bonne action même au fond fut un péché.*

L'Auteur les tourna ensuite de cette autre manière.

*Et fait avec un cœur au seul faste attaché ,  
 Le bien même , le bien au fond fut un péché.*

VERS 158. *Il fallut qu'ici-bas , Dieu , fait homme lui-même.* ] Le dessein de l'Auteur est de faire voir qu'il n'y a de véritable vertu que dans la véritable Religion ; & la principale preuve qu'il en donne , est l'exemple de *Socrate*, le plus sage des Humains , suivant le témoignage de l'Oracle. Car *Socrate* n'a pas laissé d'être soupçonné de crime , & ce soupçon a terni l'éclat de sa vertu. M. *Despréaux* disoit à ce propos , qu'il ne pouvoit trouver dans le Paganisme de plus grande Victime à immoler à JÉSUS-CHRIST, que *Socrate*. BROSS.

§ On prétend ici que le soupçon qu'on a eu que *Socrate* étoit criminel a terni l'éclat de sa vertu : cette prétention est injuste. La vertu d'une personne ne dépend point des faux jugemens qu'on en fait , mais de ce qu'elle est véritablement en elle-même. Les soupçons & les calomnies des Juifs contre la Vierge *Marie* & contre JÉSUS-CHRIST même , ne diminuent rien de leur sainteté ni de l'éclat de leur vertu. DU MONTEIL.

Dans Delphes, dans Délos, tes oracles se turent;  
 Tout marqua, tout sentit sa venue en ces lieux,  
 L'estropié marcha, l'aveugle ouvrit les yeux.  
 165 Mais bientôt contre lui ton audace rebelle,  
 Chez la nation même à son culte fidelle,  
 De tous côtés arma tes nombreux sectateurs,  
 Prêtres, Pharisiens, Rois, Pontifes, Docteurs,  
 C'est par eux que l'on vit la Vérité suprême  
 170 De mensonge & d'erreur accusée elle-même;  
 Au tribunal humain le Dieu du Ciel traîné,  
 Et l'Auteur de la vie à mourir condamné.  
 Ta fureur toutefois à ce coup fut déçue,  
 Et pour toi ton audace eut une triste issue.  
 175 Dans la nuit du tombeau ce Dieu précipité  
 Se releva soudain tout brillant de clarté;

Et

## R E M A R Q U E S.

VERS 164. *L'estropié marcha, &c.*] Le mot d'*estropié* est un terme générique, qui convient également à ceux qui n'ont pas l'usage de leurs bras, ou de leurs mains; & à ceux qui sont perclus des jambes. On en fit apercevoir notre Poëte, & il s'efforça de corriger cet endroit. Il mit d'abord: *Le foible devint fort*; ensuite: *Le muet discourut*; mais ces changemens ne l'ayant pas contenté, il s'en tint à la première expression. Bross.

Il est clair, que cette négligence est un effet de la vieillesse de l'Auteur. Dans la force de son âge, il eût certainement trouvé de quoi remplacer une expression, qu'il sentoit lui-même être peu juste. DE ST. MARC,  
 VERS 168. *Prêtres, Pharisiens, Rois, Pontifes, Docteurs.*] Il y avoit d'abord *Scribes*, au lieu de *Prêtres*. On fit remarquer à M. Despréaux, que *Scribes & Docteurs* n'étoient que la même chose.

Et par-tout sa doctrine en peu de temps portée  
 Fut du Gange, & du Nil, & du Tage écoutée.  
 Des superbes autels, à leur gloire dressés,  
 180 Tes ridicules Dieux tomberent renversés.  
 On vit en mille endroits leurs honteuses statues  
 Pour le plus bas usage utilement fondues,  
 Et gémir vainement, Mars, Jupiter, Vénus,  
 Urnes, Vases, Trépiés, vils meubles devenus.  
 185 Sans succomber pourtant tu foutins cet orage;  
 Et sur l'Idolâtrie enfin perdant courage,  
 Pour embarrasser l'homme en des nœuds plus subtils  
 Tu courus chez Satan brouiller de nouveaux fils.  
 Alors, pour seconder ta triste frénésie,  
 190 Arriva de l'Enfer ta fille l'Hérésie,  
 Ce monstre, dès l'enfance à ton école instruit,  
 De tes leçons bientôt te fit goûter le fruit.  
 Par lui l'Erreur, toujours finement apprêtée,

Sor-

## R E M A R Q U E S.

VERS 178. *Fut du Gange, & du Nil, & du Tage écoutée.*] Ces trois Fleuves sont les plus fameux des trois Parties du Monde, l'Asie, l'Afrique & l'Europe: car l'Amérique n'étoit pas encore connue alors.

CHANG. Vers 182. & 184. *Pour le plus bas usage, &c. — vils meubles devenus.*] L'Auteur avoit mis au premier Vers: *Pour le plus vil usage*; & au second: *vains meubles devenus*; mais ce mot *vains* ne formoit ici presque aucun sens. Pour remédier à ce défaut, il emprunta de l'autre Vers le mot de *vils*, auquel il substitua celui de *bas*.

VERS 188. — *brouiller de nouveaux fils.*] Expression proverbiale, pour dire: *Causer de nouveaux troubles.*

Sortant pleine d'attraits de sa bouche empestée,  
 195 De son mortel poison tout courut s'abbeuver,  
 Et l'Eglise elle-même eut peine à s'en sauver.  
 Elle-même deux fois presque toute Arienne,  
 Sentit chez soi trembler la vérité Chrétienne;  
 Lorsqu'attaquant le Verbe & sa Divinité,  
 200 D'une syllabe impie un saint mot augmenté  
 Remplit tous les esprits d'aigreur si meurtrière,  
 Et fit de sang Chrétien couler tant de rivières.

Le

## R E M A R Q U E S.

CHANG. Vers 199. 200. 201. & 202. *Lorsqu'attaquant le Verbe & sa Divinité, D'une syllabe impie, un saint mot augmenté, Remplit tous les esprits d'aigreur si meurtrière, Et fit de sang Chrétien couler tant de rivières.]*  
 Le second Vers étoit de cette manière :

*D'une adroite syllabe un saint mot augmenté.*

Mais l'Auteur avoit premièrement fait ainsi ces quatre Vers.

*Lorsque chez ses sujets l'un contre l'autre armés,  
 Et sur un Dieu fait homme au combat animés,  
 Tu fis dans une guerre & si triste & si longue,  
 Périr tant de Chrétiens, Martyrs d'une diphthongue.*

Les Ariens nioient la Consubstantialité du Verbe, & rejettoient le mot *δμοῦσιος* qui signifie *consubstantiel*. Ils disoient que le Fils étoit *Ὁμοιούσιος τῷ πατρὶ*; c'est-à-dire, *de substance semblable à celle du Pere*; mais non pas *δμοῦσιος*, ou plutôt, *δμοσίσιος*, c'est-à-dire, *de même substance* que le Pere. Ainsi l'Hérésie des Ariens consistoit en une diphthongue ajoutée au mot *δμοῦσιος*, auquel ils substituoient le mot *δμοιούσιος*. Cette Diphthongue est la Diphthongue *σι*, que les Orthodoxes rejettoient, parce qu'ils aimoient mieux souffrir le martyre, que d'admettre cette addition, qui, toute légère qu'elle est, détruit nécessairement la Divinité du Verbe.

Le Fidele au milieu de ces troubles confus,  
 Quelque temps égaré, ne se reconnut plus;  
 205 Et dans plus d'un aveugle & ténébreux Concile  
 Le mensonge parut vainqueur de l'Évangile.  
 Mais à quoi bon ici du profond des Enfers,  
 Nouvel Historien de tant de maux soufferts,  
 Rappeller Arius, Valentin & Pélage,  
 210 Et tous ces fiers Démons que toujours d'âge en âge,  
 Dieu pour faire éclaircir à fond ses vérités,  
 A permis qu'aux Chrétiens l'Enfer ait suscités?  
 Laissons hurler là-bas tous ces damnés antiques,  
 Et bornons nos regards aux troubles fanatiques,  
 215 Que ton horrible fille ici sçut émouvoir,  
 Quand Luther & Calvin remplis de ton sçavoir,  
 Et soi-disans choisis pour réformer l'Eglise,  
 Vinrent du célibat affranchir la Prêtrise;  
 Et des vœux les plus saints blâmant l'austérité,  
 220 Aux Moines las du joug, rendre la liberté.  
 Alors, n'admettant plus d'autorité visible,  
 Chacun fut de la Foi censé Juge infallible;  
 Et sans être approuvé par le Clergé Romain,  
 Tout Protestant fut Pape une Bible à la main.  
 225 De cette erreur dans peu naquirent plus de Sectes  
 Qu'en Automne on ne voit de bourdonnans insectes  
 Fondre sur les raisins nouvellement meuris;  
 Ou qu'en toutes saisons sur les murs à Paris,

On

## R E M A R Q U E S.

VERS 228. — sur les murs à Paris.] Quelqu'un  
 pre-

- On ne voit affichés de Recueils d'amourettes,  
 230 De Vers, de Contes-bleus, de frivoles fornettes,  
 Souvent peu recherchés du Public nonchalant,  
 Mais vantés à coup sûr du Mercure-Galant.  
 Ce ne fut plus par-tout que fous Anabatistes,  
 Qu'orgueilleux Puritains, qu'exécrables Déistes;  
 235 Le plus vil Artisan eut ses dogmes à foi,  
 Et chaque Chrétien fut de différente loi.  
 La Discorde, au milieu de ces Sectes altières,  
 En tous lieux cependant déploya ses bannieres;  
 Et ta fille, au secours des vains raisonnemens  
 240 Appellant le ravage & les embrasemens,  
 Fit en plus d'un païs, aux villes désolées,  
 Sous l'herbe en vain chercher leurs Eglises brûlées.  
 L'Europe fut un champ de massacre & d'horreur:  
 Et l'Orthodoxe même, aveugle en sa fureur,  
 245 De tes dogmes trompeurs nourrissant son idée,  
 Oublia la douceur aux Chrétiens commandée;  
 Et crut, pour venger Dieu de ses fiers ennemis,  
 Tout ce que Dieu défend, légitime & permis.  
 Au signal tout à coup donné pour le carnage,

Dans

## R E M A R Q U E S.

proposa à l'Auteur de mettre *sur les murs de Paris*. Si je mettois *sur les murs de Paris*, dit-il, cela signifieroit *les murailles de la Ville*.

VERS 249. *Au signal tout à coup donné pour le carnage.* Le massacre des Huguenots fait en France en 1572, le jour de Saint Barthelemi.

250 Dans les villes, par-tout théâtres de leur rage,  
Cent mille faux zélés, le fer en main courans,  
Allerent attaquer leurs amis, leurs parens,  
Et, sans distinction, dans tout sein hérétique,  
Pleins de joie, enfoncer un poignard catholique.

255 Car quel lion, quel tigre, égale en cruauté  
Une injuste fureur qu'arme la piété?

Ces fureurs, jusqu'ici du vain peuple admirées,  
Etoient pourtant toujours de l'Eglise abhorrées;  
Et dans ton grand crédit pour te bien conserver,

260 Il falloit que le Ciel parût les approuver.  
Ce chef-d'œuvre devoit couronner ton adresse.

Pour

### R E M A R Q U E S.

VERS 256. *Une injuste fureur qu'arme la piété.*] On a quelquefois entendu réciter à l'Auteur : *Une injuste fureur qui se croit piété.* Cette expression étoit plus hardie. BROSS.

La *Piété* est également éloignée de l'*injustice* & de la *fureur*; elle ne sçauroit armer une *injuste fureur*, sans cesser d'être *Piété*: mais les hommes donnent souvent le nom de *Piété* à leur *fureur* & à leur *injustice*, & peuvent même s'imaginer qu'ils combattent pour la Religion, lorsqu'ils ne font que se livrer au zèle furieux de l'esprit de parti. Ainsi Mr. Despréaux devoit nous donner ce Vers tel qu'il le récitoit quelquefois : *Une injuste fureur qui se croit Piété.* DU MONTEIL.

M. Du Monteil dit que M. Despréaux auroit dû nous donner ce Vers tel qu'il le récitoit quelquefois. *Une injuste fureur qui se croit piété.* La pensée en seroit bien plus juste, mais le Vers en seroit moins fort. Y perdrait-il? DE ST. MARC.

VERS 257. *Ces fureurs, jusqu'ici du vain peuple admirées.*] Il avoit eu dessein de mettre *adorées*, mais il a préféré le mot qu'il a mis, quoique l'autre rimât plus richement.



Pour y parvenir donc, ton active souplesse,  
 Dans l'Ecole abusant tes grossiers Ecrivains,  
 Fit croire à leurs esprits ridiculement vains,  
 265 Qu'un sentiment impie, injuste, abominable,  
 Par deux ou trois d'entr'eux réputé soutenable,  
 Prenoit chez eux un sceau de probabilité,  
 Qui même contre Dieu lui donnoit sûreté;  
 Et qu'un Chrétien pouvoit, rempli de confiance,  
 270 Même en le condamnant, le suivre en conscience.

C'est

## R E M A R Q U E S.

VERS 265. *Qu'un sentiment impie &c.] M. Despréaux* censure dans ce vers & dans les suivans le Dogme de la PROBABILITÉ soutenu par les Jésuites, & qui est comme le fondement de toute leur Morale. Voyez M. PASCAL, *Lettres Provinciales*, Lett. V. p. m. 59. & suiv. DU MONTEIL.

VERS 266. 267. *Par deux ou trois d'entr'eux réputé soutenable, Prenoit chez eux un sceau de probabilité,]* Il n'est pas besoin de deux ou trois Docteurs pour rendre une Opinion probable. *Un seul* suffit pour lui donner cette qualité. *Vous demanderez peut-être*, dit SANCHEZ, *si l'autorité d'un seul Docteur bon & scavant rend une Opinion probable. A quoi je réponds, qu'oui. Et c'est ce qu'assurent Angelus, Sylv. Navarre, Emmanuel Sà, &c. Et voici comme on le prouve. Une opinion probable est celle qui a un fondement considérable. Or l'autorité d'un homme scavant & pieux n'est pas de petite considération. Car, si le témoignage d'un tel homme est de grand poids pour nous assurer qu'une chose se soit passée, par exemple, à Rome : pourquoi ne le sera-t-il pas de même dans un doute de Morale? Et la restriction, ajoute-t-il, qu'y apportent certains Auteurs ne me plait pas, que l'autorité d'un tel Docteur est suffisante dans les choses de Droit humain, mais non pas dans celles de Droit divin. Car elle est de grand poids dans les unes & dans les autres.* PASCAL, *Lett. V.* p. 59. & suiv. DU MONTEIL.

VERS 269. 270. *Et qu'un Chrétien pouvoit, rempli de*  
 con-

C'est fur ce beau principe, admis si follement,  
 Qu'aussi-tôt tu posas l'énorme fondement  
 De la plus dangereuse & terrible Morale,  
 Que Lucifer, assis dans la Chaire infernale,  
 275 Vomissant contre Dieu ses monstrueux sermons,  
 Ait jamais enseignée aux novices Démons.  
 Soudain, au grand honneur de l'Ecole Payenne,

On

## R E M A R Q U E S.

*confiance, Même en le condamnant, le suivre en conscience.]*  
 FILIUTIUS dit qu'il est permis de suivre l'opinion la moins probable, quoique la moins sûre. Le P. BAUNI soutient que quand le Pénitent suit une Opinion probable, le Confesseur le doit absoudre, quoique son Opinion soit contraire à celle du Pénitent: & que refuser l'absolution à un Pénitent qui agit selon une Opinion probable est un péché qui de sa nature est mortel. Et il cite, pour confirmer ce sentiment, trois des plus fameux Jésuites, Suarez, Vasquez, & Sanchez. PASCAL, Lett. V. p. 61. 62.  
 DU MONTEIL.

VERS 273. *De la plus dangereuse & terrible Morale, Que Lucifer &c.]* La Morale qu'on a tant reprochée aux Jésuites, & dont Mr. Despréaux va rapporter les principaux traits. DU MONTEIL.

VERS 276. *Ait jamais enseignée.]* Dans l'Édition de Genève 1717. & dans toutes les Copies, qu'on en a faites en Hollande & en France, excepté celle de 1726. à Paris chez Esprit Billiot, il s'est ici glissé une faute assez singulière. On a mis *enseigné*, au lieu d'*enseignée*, sans faire attention que ce Participe se rapporte à *Morale* du Vers 273. & que d'ailleurs avec *enseigné* le Vers 276. est défectueux par l'*hiatus*, qui se trouve à l'Hémistiche. Cette faute n'a pas été corrigée dans l'Édition de Paris 1735. ni par conséquent dans celle de 1740. qui n'en est presque que la Copie. DE ST. MARC.

VERS 277. & 278. *Ecole Payenne, Eglise Chrétienne.]*  
 On s'est conformé ici aux Éditions d'Hollande & à celle de Paris 1726. dans la manière de placer ces deux expressions. Dans l'Édition de Genève, que celles de  
 Paris

On entendit prêcher dans l'Eglise Chrétienne,  
 Que sous le joug du vice un pécheur abbatu  
 280 Pouvoit, sans aimer Dieu ni même la vertu,  
 Par la seule frayeur au Sacrement unie,  
 Admis au Ciel jouïr de la gloire infinie;  
 Et que les Clefs en main, sur ce seul passeport,  
 Saint Pierre à tous venans devoit ouvrir d'abord.  
 285 Ainsi pour éviter l'éternelle misere,  
 Le vrai zèle au Chrétien n'étant plus nécessaire,  
 Tu fçus, dirigeant bien en eux l'intention,  
 De tout crime laver la coupable action.  
 Bientôt se parjurer cessa d'être un parjure.

L'ar-

## R E M A R Q U E S.

Paris de 1735. & de 1740. ont suivie; on lit au Vers 277. l'Eglise Payenne: & dans le Vers 278. l'Ecole Chrétienne. On ne fauroit croire que ce déplacement de termes si ridicule soit de M. Despréaux. DE ST. MARC.

VERS 280. *Pouvoit, sans aimer Dieu &c.*] Dans ce Vers & dans les cinq qui suivent, Mr. Despréaux en veut aux Jésuites, qui ont dit qu'on n'étoit pas obligé d'aimer Dieu pour être sauvé, & que l'Attrition conçue par la seule crainte des peines de l'Enfer suffisoit avec le Sacrement. Voyez les preuves qu'en donne Mr. Pascal dans ses Provinciales, Lettre X. p. 143. & suiv. C'est pour combattre ce Dogme horrible que Mr. Despréaux a composé sa XII. Satire. DU MONTEIL.

VERS 287. *Dirigeant bien en eux l'intention.*] Filiutius dit que c'est l'intention qui régit la qualité de l'action. Pascal, Lett. IX. p. 127. Voyez aussi la Lettre VII. où cette matiere est traitée à fond. DU MONTEIL.

VERS 289. *Se parjurer cessa d'être un parjure.*] On peut jurer, dit SANCHEZ, qu'on n'a pas fait une chose, quoi qu'on l'ait faite effectivement, en entendant en soi-même, qu'on ne l'a pas faite un certain jour, ou ayant qu'on sût né, ou en sous-entendant quelque autre circonstance particulière,

290 L'argent à tout denier se prêta sans usure.  
 Sans simonie, on put contre un bien temporel  
 Hardiment échanger un bien spirituel.  
 Du soin d'aider le pauvre on dispensa l'avare;  
 Et même chez les Rois le superflu fut rare.

C'est

## R E M A R Q U E S.

*le, sans que les paroles dont on se sert, aient aucun sens qui le puisse faire connoître. Et cela, ajoute ce fameux Casuiste, est fort commode en beaucoup de rencontres, & est toujours juste, quand cela est nécessaire ou utile pour la santé, l'honneur, ou le bien. Pasc. Lett. IX. p. 126. 127. DU MONTEIL.*

VERS 290. *L'argent à tout denier se prêta sans usure.] Les Peres Bauni & Sanchez ont donné des expédiens pour rendre l'Usure permise. Voyez Mr. PASCAL, Lettre VIII. p. 102. & suiv. DU MONTEIL.*

VERS 291. 292. *Sans simonie, on put contre un bien temporel Hardiment échanger un bien spirituel.] Le Pere VALENTIA dit que si l'on donne un bien temporel pour un bien spirituel: c'est-à-dire de l'argent pour un Bénéfice, & qu'on donne l'argent comme le prix du Bénéfice, c'est une simonie visible. Mais que si on le donne comme le motif qui porte la volonté du Collateur à le conférer, ce n'est point simonie, encore que celui qui le confère, considère, & attende l'argent comme la fin principale. Le pere TANNERUS aussi Jésuite dit la même chose. PASCAL Lettre VI. p. 73. 74. & suiv. & Lettre XII. p. 179. & suiv. Voyez aussi la Défense de la XII. Lettre. DU MONTEIL.*

VERS 293. *Du soin d'aider le pauvre on dispensa l'avare.] Je sçai que les riches, dit ESCOBAR, ne pechent point mortellement, quand ils ne donnent point l'aumône de leur superflu dans les grandes nécessités des pauvres. PASCAL, Lettre IX. p. 123. Lettre XII. p. 173. & suiv. & la Défense de la XII. Lettre. DU MONTEIL.*

VERS 294. *Et même chez les Rois le superflu fut rare.] VASQUEZ dit que ce que les personnes du monde gardent pour relever leur condition & celle de leurs parens, n'est pas appelé superflu. Et c'est pourquoi, ajoute-t-il, à peine trouvera-t-on qu'il y ait jamais de superflu dans les gens  
du*

295 C'est alors qu'on trouva, pour sortir d'embarras,  
 L'art de mentir tout haut en disant vrai tout bas.  
 C'est alors qu'on apprit qu'avec un peu d'adresse,  
 Sans crime un Prêtre peut vendre trois fois sa Messe;  
 Pourvu que laissant là son salut à l'écart,  
 300 Lui-même en la disant n'y prenne aucune part.  
 C'est alors que l'on sçut qu'on peut pour une pomme,

Sans

## R E M A R Q U E S.

du monde, & non pas même dans les Rois. DIANA, intime ami des Jésuites & grand Partisan de leurs Opinions, après avoir rapporté ces paroles de Vasquez, en conclut, *Que dans la question: Si les riches sont obligés de donner l'aumône de leur superflu; encore que l'affirmative fût véritable, il n'arrivera jamais, ou presque jamais, qu'elle oblige dans la pratique.* PASCAL, *Lettre VI.* p. 67. *Lettre XII.* p. 171. & suiv. & la *Défense de la XII.* Lettre. DU MONTEIL.

VERS 295. 296. *C'est alors qu'on trouva... L'Art de mentir tout haut en disant vrai tout bas.*] FILIUTIUS donne ce moyen d'éviter le mensonge. „ C'est qu'après „ avoir dit tout haut, *Je jure que je n'ai point fait ce-* „ *la,* on ajoute tout bas, *aujourd'hui:* ou qu'après „ avoir dit tout haut, *je jure,* on dise tout bas, *que* „ *je dis,* & que l'on continue ensuite tout haut, *que* „ *je n'ai point fait cela.*” PASCAL, *Lettre IX.* p. 127. Voyez aussi la Remarque sur le vers 289. de cette Satire. DU MONTEIL.

VERS 298. *Sans crime un Prêtre peut vendre trois fois sa Messe.*] Un Prêtre qui a reçu de l'argent pour dire une Messe, peut-il recevoir de nouvel argent sur la même Messe? C'est une question proposée par les Jésuites, & voici la réponse qu'ils y font. *Oui,* dit Filiutius, en appliquant la partie du sacrifice qui lui appartient comme Prêtre, à celui qui la paye de nouveau, pourvu qu'il n'en reçoive pas autant que pour une Messe entière; mais seulement pour une partie, comme pour un tiers de Messe. Voyez Mr. PASCAL, *Lettre V.* p. 74. DU MONTEIL.

VERS 301. & suiv. *C'est alors que l'on sçut qu'on peut*  
 pour

Sans blesser la Justice, assassiner un homme :  
 Assassiner ! Ah non, je parle improprement ;  
 Mais que prêt à la perdre, on peut innocemment,  
 305 Sur-tout ne la pouvant sauver d'une autre sorte,  
 Massacrer le voleur, qui fuit & qui l'emporte.  
 Enfin ce fut alors que sans se corriger,  
 Tout pécheur . . . Mais où vais-je aujourd'hui m'en-  
 gager ?  
 Veux-je d'un Pape illustre armé contre tes crimes,

A

## R E M A R Q U E S.

*pour une pomme, Sans blesser la Justice, assassiner un homme &c.] L'Exode, dit LESSIUS, défend de tuer les voleurs de jour qui ne se défendent pas avec des Armes ; & on punit en justice ceux qui tueroient de cette sorte. Mais néanmoins, poursuit-il, on n'en seroit pas coupable en conscience, lorsqu'on n'est pas certain de pouvoir recouvrer ce qu'on nous dérobe, & qu'on est en doute, comme dit Sotus ; parce qu'on n'est pas obligé de s'exposer au péril de perdre quelque chose pour sauver un voleur. Et tout cela est encore permis aux Ecclésiastiques mêmes. Il n'est pas permis, dit encore LESSIUS, de tuer pour conserver une chose de petite valeur, comme pour un Ecu, ou pour une Pomme, si ce n'est qu'il nous fût honteux de la perdre. Car alors on peut la reprendre, & même tuer, s'il est nécessaire, pour la ravoir ; parce que ce n'est pas tant défendre son bien que son honneur. PASCAL, Lett. XIV. p. 227. & 232. DU MONTEIL.*

VERS 309. *Veux-je d'un Pape illustre, &c.] Ceci regarde les Propositions condamnées par le Pape Innocent XI., & ce que je vais ajouter fera voir que l'Auteur n'en veut point aux Jésuites en particulier. On n'en doutera point en voyant dans quels termes il m'écrivit le 2. Août 1707. „ J'ai mis ma Satire contre l'Equivoque, adressée à l'Equivoque même, en état de paroître aux yeux même des Jésuites, sans qu'ils s'en puissent le moins du monde offenser. Et pour vous en donner par avance une preuve, je vous dirai*  
 Tome I, O „ qu'a-

310 A tes yeux mettre ici toute la Bulle en rimes;  
Exprimer tes détours burlesquement pieux,

Pour

R E M A R Q U E S.

„ qu'après y avoir attaqué assez fortement les plus af-  
„ freuses propositions des mauvais Casuistes, & celles  
„ sur-tout qui sont condamnées par le Pape Innocent XI.  
„ voici comme je me reprens.

*Enfin, ce fut alors que sans se corriger,  
Tout pécheur..... Mais où vais-je aujourd'hui m'engager?  
Veux-je ici, rassemblant un corps de tes maximes,  
Donner Soto, Bannez, Diana, mis en rimes,  
Exprimer tes détours burlesquement pieux,  
Pour disculper l'impur, le gourmand, l'envieux;  
Tes subtils faux-fuyans pour sauver la mollesse,  
Le larcin, le duel, le luxe, la paresse:  
En un mot faire voir à fond développés  
Tous ces Dogmes affreux d'Anathème frappés,  
Qu'en chaire tous les jours combattant ton audace,  
Blâment plus haut que moi les vrais enfans d'Ignace, &c.*

Voici une partie de ce que je lui répondis sur cet arti-  
cle-là. „ En repassant sur vos derniers Vers, j'ai re-  
„ marqué ceux-ci.

*Veux-je ici, rassemblant un corps de tes maximes,  
Donner Soto, Bannez, Diana, mis en rimes;*

„ Permettez-moi de vous demander si l'on peut dire:  
„ Donner un Auteur mis en rimes; ou bien, par exem-  
„ ple, Je veux donner ici la Bible mise en rimes? Ce  
„ n'est qu'avec une extrême timidité que je vous pro-  
„ pose ce scrupule; mais supposé qu'il ne vous pa-  
„ roisse pas déraisonnable, voyez, Monsieur, si l'ex-  
„ pression suivante conviendrait à votre pensée”.

*Veux-je donc, rassemblant un corps de tes maximes,  
Mettre ici Diana, Soto, Bannez en rimes?*

M.

Pour disculper l'impur, le gourmand, l'envieux;

Tes

R E M A R Q U E S.

M. Despréaux n'eut point d'égard à ces deux Vers; mais il changea les siens, en mettant ceux-ci à la place.

*Veux-je d'un Pape illustre, armé contre tes crimes,  
A tes yeux mettre ici toute la Bulle en rimes?*

Il changea aussi dans le même tems les deux derniers,

*Qu'en chaire tous les jours combattant ton audace,  
Blâment plus haut que moi les vrais enfans d'Ignace;*

en ceux-ci, où il ne loue point les Jésuites, mais où il désigne clairement qu'il ne s'adresse point à eux:

*Que tous les jours, rempli de tes visions folles,  
Plus d'un Moine à long froc prêche dans tes Ecoles;*

auxquels il substitua depuis les deux qui sont ici;

*Que sans peur débitant tes distinctions folles,  
L'Erreur encor pourtant maintient dans tes Ecoles.* BROSS.

§. Ces changemens font voir que M. Despréaux en vouloit effectivement aux Jésuites, & qu'il se faisoit de la peine de prévariquer dans une chose aussi claire que celle-là. DU MONTEIL.

VERS 312. *Pour disculper l'impur.*] Le Pere Bauni déclare que les filles ont le droit de disposer de leur virginité sans leurs parens. *Quand cela se fait, dit-il, du consentement de la fille, quoique le Pere ait sujet de s'en plaindre, ce n'est pas néanmoins que ladite fille, ou celui à qui elle s'est prostituée, lui aient fait aucun tort, ou violé pour son égard la justice: car la fille est en possession de sa virginité, aussi bien que de son corps; elle en peut faire ce que bon lui semble, à l'exclusion de la mort ou du retranchement de ses membres.* ESCOBAR assure qu'une méchante intention, comme de regarder des femmes avec un desir impur, jointe à celle d'ouïr la Messe comme il faut, n'empêche pas qu'on n'y satisfasse. PASCAL, Lettre IX. p. 129. & 131. Le Pere Bauni demande ce qu'on doit faire entre les Maîtres & les Servantes, Cousines & Cousins qui demeurent ensemble, & qui se portent mutuellement à pécher par cette occasion? Il répond qu'il faut les séparer



Tes subtils faux-fuyans, pour sauver la mollesse,  
Le larcin, le diel, le luxe, la paresse:

En

## R E M A R Q U E S.

*si les rechutes sont fréquentes: mais que s'ils n'offensent que rarement par ensemble, comme seroit une ou deux fois le mois, & qu'ils ne puissent se séparer sans grande incommodité & dommage on pourra les absoudre &c. Le même Jésuite assure qu'il est permis à toutes sortes de personnes d'entrer dans des lieux de débauche pour y convertir des femmes perdues, quoiqu'il soit bien vraisemblable qu'on y péchera: comme si on a déjà éprouvé souvent qu'on s'est laissé aller au péché par la vue & les cajoleries de ces femmes &c. PASCAL, Lettre X. p. 142. 143. DU MONTEIL.*

*Le gourmand.] Est-il permis, demandent les Jésuites, de boire & manger tout son saoul sans nécessité & pour la seule volupté? Oui certainement, selon Sanchez, répondent-ils, pourvu que cela ne nuise point à la santé, parce qu'il est permis à l'appétit naturel de jouir des actions qui lui sont propres. PASCAL, Lett. IX. p. 125. DU MONTEIL.*

*L'envieux.] Le Pere Bauni dit que l'envie du bien spirituel du prochain est mortelle, mais que l'envie du bien temporel n'est que vénielle; car, ajoute-t-il, le bien qui se trouve es choses temporelles est si mince, & de si peu de conséquence pour le Ciel, qu'il est de nulle considération devant Dieu & ses Saints. PASCAL, Lettre IX. p. 124. DU MONTEIL.*

*VERS 313. Tes subtils faux-fuyans, pour sauver la mollesse.] Celui qui fait banqueroute, demande Escobar, peut-il en sûreté de conscience retenir de ses biens autant qu'il est nécessaire pour faire subsister sa famille avec honneur? Je soutiens qu'oui, avec Lessius, répond-il, & même encore qu'il les eût gagnés par des injustices, & des crimes connus de tout le monde: quoiqu'en ce cas il n'en puisse pas retenir une aussi grande quantité qu'autrement. PASCAL, Lettre VIII. p. 106. Voyez aussi la Remarque sur le vers 294. DU MONTEIL.*

*VERS 314. Le larcin.] LESSIUS assure qu'il est permis de dérober non seulement dans une extrême nécessité, mais encore dans une nécessité grave, quoique non pas extrême. PASCAL, Lettre VIII. p. 108. Vasquez dit que quand on voit un voleur résolu & prêt à voler une personne pauvre,*

315 En un mot, faire voir à fond développés  
Tous ces dogmes affreux d'anathême frappés,

Que

R E M A R Q U E S.

*on peut pour l'en détourner lui assigner quelque personne riche en particulier, pour le voler au lieu de l'autre. Ibid. p. 106. Les Valets, qui se plaignent de leurs gages, demande le Pere BAUNI, peuvent-ils d'eux-mêmes les croître en se garnissant les mains d'autant de bien appartenant à leurs Maîtres, comme ils s'imaginent en être nécessaire pour égaler lesdits gages à leur peine? Ils le peuvent en quelques rencontres, répond-il, comme lorsqu'ils sont si pauvres en cherchant condition, qu'ils ont été obligés d'accepter l'offre qu'on leur a faite, & que les autres Valots de leur sorte gagnent davantage ailleurs. Lettre VI. p. 78. DU MONTEIL.*

*Le duel.] Si un Soldat à l'armée, dit le Pere LAYMAN, ou un Gentilhomme à la Cour, se trouve en état de perdre son honneur, ou sa fortune, s'il n'accepte un duel, je ne vois pas que l'on puisse condamner celui qui le reçoit pour se défendre. Hurtado déclame qu'on peut se battre en duel pour défendre même son bien, s'il n'y a que ce moyen de le conserver; parce que chacun a le droit de défendre son bien, & même par la mort de ses ennemis. PASCAL, Lettre VII. p. 83. DU MONTEIL.*

*Le luxe.] Si on se pare, dit Escobar, sans mauvaise intention, mais seulement pour satisfaire l'inclination naturelle, qu'on a à la vanité: ou ce n'est qu'un péché véniel, ou ce n'est point péché du tout. Le Pere Bauni déclare que bien que la femme eût connoissance du mauvais effet que sa diligence à se parer opéreroit & au corps & en l'ame de ceux qui la contemploient ornée de riches & précieux habits, qu'elle ne pécheroit néanmoins en s'en servant. Escobar assure qu'une femme peut jouir, & prendre pour cela de l'argent à son mari. PASCAL, Lettre IX. p. 129. 130. DU MONTEIL.*

*La paresse.] La paresse, dit ESCOBAR, est une tristesse de ce que les choses spirituelles sont spirituelles, comme seroit de s'affliger de ce que les Sacremens sont la source de la grace. Et c'est, continue-t-il, un péché mortel. Mais comme personne ne s'est apparemment jamais avisé d'être paresseux de cette manière, ce Pere avoue qu'il est*

Que sans peur débitant tes distinctions folles,  
L'Erreur encor pourtant maintient dans tes Ecoles?

Mais sur ce seul projet soudain puis-je ignorer

320 A quels nombreux combats il faut me préparer?

J'entens déjà d'ici tes Docteurs frénétiques

Hautement me compter au rang des Hérétiques;

M'appeller scélérat, traître, fourbe, imposteur,

Froid plaisant, faux boufon, vrai calomniateur,

325 De Pascal, de Wendrock, copiste misérable,

Et,

### R E M A R Q U E S.

*rien rare que personne tombe jamais dans le péché de paresse.* PASCAL, Lettre IX. p. 125. DU MONTEIL.

VERS 323. 324. *M'appeller scélérat, traître, fourbe, imposteur, Froid plaisant, faux boufon, vrai calomniateur.* Mr. Pascal dans sa douzième Lettre aux Révérends Pères Jésuites, se plaint à ces Pères de ce qu'ils l'avoient appelé Impie, Boufon, Ignorant, Farceur, Imposteur, Calomniateur, Fourbe, Hérétique, Calviniste déguisé, Disciple de Du Moulin, Possédé d'une Légion de Diables. Lettre XII. p. 170. DU MONTEIL.

VERS 325. *De Pascal, de Wendrock, copiste misérable.* Mr. Despréaux a en effet copié ici les accusations que Mr. Pascal a faites contre les Jésuites dans ses Lettres Provinciales, comme on vient de le voir. Mr. NICOLE, sous le nom supposé de WENDROCK, a traduit ces Lettres en Latin, & les a accompagnées d'un Commentaire qui en justifie les citations. On a traité la même matière d'une manière plus étendue & plus méthodique dans l'Ouvrage intitulé, *la Morale des Jésuites extraite fidèlement de leurs Livres imprimés avec la permission & l'approbation des Supérieurs de leur Compagnie : par un Docteur de Sorbonne.* C'est-à-dire, par Mr. NICOLAS PERRAULT, Docteur de Sorbonne, frère de Messieurs Pierre, Claude & Charles Perrault, mort en 1661. Cet Ouvrage parut en 1667, in 4. On l'a depuis réimprimé plus d'une fois en 3. Volumes in 12. Il a été traduit & publié en Anglois in folio. DU MONTEIL.

Et, pour tout dire enfin, Janséniste exécration.  
 J'aurai beau condamner, en tous sens expliqués,  
 Les cinq dogmes fameux par ta main fabriqués;

Blâ

## R E M A R Q U E S.

VERS 328. *Les cinq dogmes fameux par ta main fabriqués.*] On s'est imaginé en lisant ce Vers, que M. Despréaux regardoit les cinq Propositions de *Jansénius* comme des Propositions équivoques, qui peuvent se prendre dans un bon, ou dans un mauvais sens. Mais il est clair que ce n'est point-là sa pensée. Il veut dire que ces cinq dogmes fameux ont été fabriqués par l'Équivoque, comme il dit plus haut, que l'Arianisme, le Luthéranisme, & les autres Hérésies viennent de l'Équivoque. Ainsi, bien loin que ce Vers rende la Religion suspecte à l'égard du Jansénisme, c'est une preuve évidente qu'il croyoit le Jansénisme une Hérésie aussi véritable que l'Arianisme, & toutes les autres, puisqu'il en parle dans les mêmes termes. BROSSETTE.

§ Le Commentateur ne représente pas fidèlement la pensée de Mr. Despréaux. Pour s'en former une juste idée, il faut se souvenir qu'environ l'an 1652. quelques Docteurs de Sorbonne poussés & soutenus par les Jésuites dressèrent cinq Propositions qu'ils prétendirent être hérétiques & tirées d'un Ouvrage de JANSÉNIUS Evêque d'Ipres, intitulé *Augustinus*, parce que cet Evêque y expliquoit la Doctrine de *St. Augustin* sur la Grace. Les Partisans de *Jansénius*, que l'on nomma *Jansénistes*, se plaignirent que ces Propositions avoient été fabriquées à plaisir, & composées de termes ambigus & équivoques, qui les rendoient en même tems susceptibles du sens de *Calvin*, condamné par le Concile de Trente comme hérétique; & du sens de la Grace efficace par elle-même, enseigné par *St. Augustin*, par *St. Thomas* & par *Jansénius*. Et le but des Jésuites étant, en effet, d'établir la Grace suffisante de *Molina* sur les ruines de la Grace efficace de *St. Augustin*, ils ne cherchoient qu'à envelopper dans la condamnation du sens de *Calvin*, la Doctrine de *St. Augustin* expliquée par *Jansénius*. Ces Propositions ont été condamnées par les Papes; & les *Jansénistes* après plusieurs contestations sur la question si elles étoient ou n'étoient pas hérétiques

Blâmer de tes Docteurs la Morale risible,  
 330 C'est, selon eux, prêcher un Calvinisme horrible;  
 C'est nier qu'ici-bas, par l'amour appelé,  
 Dieu pour tous les humains voulut être immolé.  
 Prévenons tout ce bruit: trop tard dans le naufrage,  
 Confus on se repent d'avoir bravé l'orage.

Alte-

## R E M A R Q U E S.

ques & si elles étoient condamnées dans le sens de *Jansénius*, ont enfin déclaré qu'ils les condamnoient dans tous les sens que les Papes les avoient condamnées, & qu'ils n'avoient sur la Grace efficace d'autre sentiment que celui de *St. Augustin* & de *St. Thomas*. Cette déclaration n'a pas empêché que les *Jésuites* n'aient continué à les traiter d'hérétiques, & de *Jansénistes*; & à soutenir que le *Jansénisme* est une Secte opposée à l'Eglise, une nouvelle Hérésie, un Calvinisme horrible. Mr. *Despréaux*, qui regardoit ces accusations comme fausses & calomnieuses, les censure ici, & craint qu'on ne le traite avec la même injustice que l'on a traité les *Jansénistes*. Comment le Commentateur a-t-il donc osé lui faire dire qu'il croyoit le *Jansénisme* une Hérésie aussi véridable que l'*Arianisme* &c. ? N'a-t-il pas redouté le Public & les Amis de Mr. *Despréaux*? DU MONTEIL.

VERS 330. C'est, selon eux, prêcher un Calvinisme horrible.] Quelques copies portent, un *Jansénisme*: & c'est ainsi que l'Auteur avoit mis d'abord.

VERS 332. Dieu pour tous les humains voulut être immolé.] A côté de ce Vers il y avoit écrit: Proposition de *Saint Paul*. Elle est dans la seconde Epître aux Corinthiens, chap. V. v. 14. *unus pro omnibus mortuus est*. v. 15. *pro omnibus mortuus est Christus*. BROSS.

M. *Despréaux* dit qu'il aura beau condamner les cinq Propositions dans tous les sens hérétiques qu'on y pourra découvrir, & blâmer la Morale relâchée des *Jésuites* dont il vient de parler; qu'on ne laissera pas de le traiter d'hérétique, & de prétendre qu'il croit avec *Calvin* que *JÉSUS-CHRIST* n'est pas mort pour tous les hommes. DU MONTEIL.

335 Alte-là donc, ma Plume. Et toi, fors de ces lieux,  
 Monstre, à qui, par un trait des plus capricieux,  
 Aujourd'hui terminant ma course fatirique,  
 J'ai prêté dans mes vers une ame allégorique.  
 Fui, va chercher ailleurs tes patrons bien-aimés,  
 340 Dans ces païs par toi rendus si renommés,  
 Où l'Orne épand ses eaux, & que la Sarthe arrose :  
 Ou, si plus sûrement tu veux gagner ta cause,  
 Porte-la dans Trévoux, à ce beau tribunal,

Où

## R E M A R Q U E S.

VERS 340. *Dans ces païs par toi rendus si renommés.* Dans l'Édition de Genève, & dans toutes celles que l'on a faites d'après elle, soit en France, soit en Hollande, il se trouve encore une faute singulière dans ce Vers, qui s'y lit ainsi :

*Dans ce païs par toi rendus si renommés.*

*Rendus & Renommés* sont au Pluriel, comme en effet ils y doivent être, puisque le dernier de ces Mots rime avec *bien-aimés*, qui est au Pluriel dans le Vers précédent. Mais *païs*, qui est le Substantif, dont *rendus & renommés* sont les Adjectifs, est au singulier. Il est étonnant qu'une faute aussi grossière ait subsisté dans un si grand nombre d'Éditions, & qu'on ne l'ait pas même corrigée dans celles de Paris de 1735. & de 1740. DE ST. MARC.

VERS 341. *Où l'Orne épand ses eaux, & que la Sarthe arrose.* L'Orne est une Rivière de la Basse-Normandie. La Sarthe est une Rivière du Mans. Les Bas-Normands sont grands amis de l'Équivoque : mais on dit en Proverbe, qu'un Manceau vaut un Normand & demi. LA FONTAINE semble avoir enchéri sur cela dans son Conte du Remède, en disant :

*Près du Mans . . . païs de Sapience,*

*Gens pesant l'air, sine fleur de Normand, &c.*

VERS 343. *Porte-là dans Trévoux, &c.* Personne n'i-

Où de nouveaux Midas un Sénat monachal,

Tous

## R E M A R Q U E S.

ignore que ce qui aigrit M. Despréaux contre les *Journalistes de Trévoux*, ce fut un Extrait peu favorable, qu'ils inférèrent dans leurs Mémoires du mois de Septembre 1703. à l'occasion de l'Édition de ses Ouvrages, qui avoit paru à Amsterdam en 1701. Ce démêlé se termina par quelques *Epigrammes* de part & d'autre. Nous en parlerons ailleurs. Mais c'est ici l'endroit de rapporter ce qu'il m'écrivit à ce sujet le 12. de Mars. 1706. Après m'avoir dit, que dans cette dernière *Satire*, il n'en veut point aux *Jésuites* en général. „ La vérité est, ajoute-t-il, qu'à la fin de ma *Satire* j'attaque directement les *Journalistes de Trévoux*, qui depuis notre accommodement, m'ont encore insulté dans trois ou quatre endroits de leur *Journal*. Mais ce que je leur dis, ne regarde ni les Propositions ni la Religion; & d'ailleurs je prétens, au lieu de leur nom, ne mettre dans l'impression que des étoiles, quoiqu'ils n'ayent pas eu la même circonspection à mon égard”. BROSS.

L'Édition de Paris de 1740. porte dans la *Remarque* sur cet endroit: „ L'Auteur avoit publié en 1701. une Édition de ses Ouvrages. Les *Journalistes de Trévoux* en parlèrent au mois de Septembre 1703. d'une manière qui le piqua”. Dans la *Remarque* sur l'*Epigramme*, qui commence par ce Vers:

*Non, pour montrer que Dieu veut être aimé de nous.*

la même Édition dit: „ Les *Journalistes de Trévoux* en rendant compte au mois de Septembre 1703. d'une Édition, que les Hollandois avoient faite deux ans auparavant avec les Imitations au bas des Pages, &c”. Ces deux *Remarques* se contredisent, & l'exposé de la première est faux. C'est en effet de l'Édition, qui parut à Amsterdam chez Henri Schelte en 1701. en deux volumes in-12. qu'il est parlé dans le mois de Septembre 1703. du *Journal de Trévoux*. Voyez la *Remarque* sur l'*Epigramme*, qui commence par ce Vers:

*Mes Révérends Peres en Dieu. DE ST. MARC.*

VERS. 344. 345. & 346. Où de nouveaux Midas un Sénat

345 Tous les mois, appuyé de ta sœur l'Ignorance,  
Pour juger Apollon tient, dit-on, sa séance.

## R E M A R Q U E S.

*nat monachal, Tous les mois, appuyé de ta sœur l'Ignorance, Pour juger Apollon &c.] Les Jésuites de Paris publient tous les mois à Trévoux, petite Ville de la Souveraineté de Dombes, un Journal intitulé Mémoires pour l'Histoire des Sciences & des Beaux-Arts. M. Despréaux veut dire que ces Journalistes, présomptueux Ignorans, s'érigent en Dictateurs de la République des Lettres, & condamnent ou maltraitent tous les Auteurs qui se distinguent par leur sçavoir & par leur mérite. DU MONTEIL.*

*§. Les Mémoires de Trévoux ont cessé par l'expulsion des Jésuites de France. Le Journal des Beaux-Arts & des Sciences leur a succédé, mais fait par d'autres mains.*

*CHANG. Vers 345. Tous les mois, appuyé de ta sœur l'Ignorance.] L'Auteur avoit mis dans la première composition :*

*Tous les mois sous l'appui, &c.*





# A V I S

*touchant les Pièces suivantes.*

*LA* Préface de l'Apologie des Femmes par M. Perrault, la Lettre que lui écrivit M. Arnauld pour la défense de M. Despréaux attaqué dans cette Préface, & la Lettre de Remercîment de M. Despréaux à M. Arnauld, étant trois pièces relatives à la X. Satire de notre Poëte, on a cru devoir les placer ici, parce qu'il sera plus commode pour le lecteur de les trouver dans le même volume que de les aller chercher dans un autre. C'est une attention que n'ont pas eue les autres Editeurs, excepté M. de St. Marc, qui d'abord s'étant proposé de suivre l'ordre de l'Edition de 1701, c'est-à-dire, de mettre les trois pièces en question dans le IV. Tome de son Edition, jugea ensuite plus convenable l'arrangement que l'on suit ici. A son exemple encore, on ne s'est pas borné à rapporter la Préface de M. Perrault, on donne aussi par occasion son Apologie des Femmes, parce qu'elle mérite d'être lue, quoique les vers en soient quelquefois un peu trop négligés.

# \* L' A P O L O G I E

D E S

F E M M E S,

Par M. PERRAULT de l'Académie Française.

---

## P R E F A C E.

CETTE *Apologie* n'est point une réponse en forme à la *Satire contre les Femmes* & contre le Mariage, puisqu'elle a été composée & lue même en plusieurs endroits avant que la *Satire* fût imprimée. C'est seulement une pièce de Poësie qui défend ce que la *Satire* attaque, pour donner au Public la satisfaction de voir sur cette matiere & le pour & le contre. Je sçai que le parti que j'ai pris, quoique le plus juste & le plus loüable, est le moins avantageux à celui qui le soutient, parce que les Rieurs seront toujours du côté de la raille-

## R E M A R Q U E S.

\* M. Perrault fit imprimer son *Apologie des Femmes* en 1694. quelque tems après que la *X. Satire* eut paru. Cette *Pièce* fut ensuite inférée par l'Autour dans un Recueil in-12. de quelques-uns de ses Ouvrages, qu'il donna la même année.

rie & de la médifance ; mais dès que j'eus appris le fujet de la *Satire*, & la maniere à-peu-près, dont on le devoit traiter, je ne pus m'empêcher de travailler en faveur du fentiment contraire. Comme on fçait que l'Auteur de cet Ouvrage & moi ne fommes pas de même avis fur bien des chofes, je crus qu'on ne feroit pas fâché de me voir encore oppofé à lui fur un fujet de cette nature, où il s'agit de la défenfe non feulement de la vérité, mais encore des bonnes mœurs & de l'honnêteté publique.

L'Auteur de la *Satire* agit toujours fur un principe qui eft bien faux, & capable de faire faire bien des fautes. Il s' imagine qu'on ne peut manquer en fuisant l'exemple des Anciens ; & parce qu'*Horace* & *Juvénal* ont déclamé contre les Femmes d'une maniere fcandaleufe & en des termes qui bleffent la pudeur, il s'eft perfuadé d'être en droit de faire la même chofe, ne confidérant pas que les mœurs d'aujourd'hui font bien différentes de celles du temps de ces deux Poètes, où l'on avoit, comme ils le difent, divers moyens de fe pafter du mariage, qui n'étoient parmi eux que des galanteries, mais qui font des crimes parmi les Chrétiens, & des crimes abominables.

Sur le même principe il croit toujours qu'il peut maltraiter dans fes *Satires* ceux qu'il lui plaira. La Raison a beau lui crier fans ceffe que l'Équité naturelle nous défend de faire à autrui ce que nous ne voulons pas qui nous foit fait à nous-mêmes, cette voix ne l'émeut point, & il lui fuffit qu'*Horace* en ait ufé d'une autre maniere. Il eft étrange comment lui qui eft fi fenfible à la repréhenfion, qui eft fi alerte pour aller au devant des moindres railleries qu'on lui prépare, & qui a prévenu tant de fois les Tribunaux où l'on vouloit fe plaindre de fes *Satires*, continue toujours fur le même

ton, & comment dans le même temps qu'il fait défendre à tout le monde de l'attaquer, il se donne la permission d'attaquer tout le monde.

On peut s'étonner encore qu'ayant comparé ses *Satires* à nos *Sermons*, il n'ait pas remarqué que s'il y a quelque ressemblance entre des choses, dont les unes sont si saintes & les autres si profanes, c'est qu'il est de la nature de tous les deux de ne combattre le vice qu'en général sans jamais nommer les personnes; cependant il l'a fait encore dans cette dernière *Satire*, & d'une manière qui a déplu aux plus enclins à la médisance. Car de voir toujours revenir sur les rangs *Chapelain*, *Cotin*, *Pradon*, *Coras* & plusieurs autres; c'est la chose du monde la plus ennuyeuse & la plus dégoûtante.

Il a crû aussi que si les Vers de sa *Satire* étoient plus durs, plus secs, plus coupés par morceaux, plus enjambans les uns sur les autres, plus pleins de transpositions & de mauvaises césures que tous ceux qu'il a faits jusqu'ici, ils plairoient encore davantage, parce qu'ils en feroient plus semblables aux Vers des *Satires* d'*Horace*, ne songeant pas que toutes les Langues ont leur génie particulier, & que souvent ce qui est une élégance dans le Latin, est une barbarie dans le François.

Voilà une partie des erreurs où l'a conduit l'imitation mal entendue des Anciens; en voici quelques-unes où il est tombé purement de son chef.

Il s'est mis dans l'esprit que son *Ode Pindarique* avoit eu un succès admirable, & qu'à la réserve de certains mauvais Critiques, qui en ont censuré quelques mots & quelques syllabes, elle avoit été applaudie de tout le monde. On sçait assez sans que je m'amuse à le faire voir, combien il se trompe sur cet article.

Il fonde, à ce qu'il dit, la plus grande espérance du succès de son Ouvrage, sur l'approbation que les

*Femmes y donneront , bien loin d'appréhender qu'elles s'en fâchent , erreur encore plus grande & plus inexcusable. Il fait bien voir qu'il ne connoît gueres les Femmes dont il croit avoir attrapé tous les caracteres , lorsqu'il s'attend d'avoir leur approbation sur un pareil Ouvrage. Pendant que tant d'honnêtes gens ont bien de la peine à leur plaire en leur difant des douceurs , comment a-t-il pû croire qu'il leur plairoit en leur difant des injures ?*

Il ajoute qu'elles le loueront de ce qu'il a trouvé moyen , dans une matiere auffi délicate que celle qu'il traite , de ne pas laisser échaper un seul mot qui pût bleffer le moins du monde la pudeur. Quelle erreur encore ! Est-ce que des Héros à voix luxurieuse , des Morales lubriques , des Rendez-vous chez la Cornu , & les plaisirs de l'Enfer qu'on goûte en Paradis peuvent se présenter à l'esprit sans y faire des images dont la pudeur est offensée ? Il est vrai que les plaisirs de l'Enfer est une expression fort obscure , & qu'on n'a jamais ouï parler des plaisirs de l'Enfer non plus que des peines du Paradis ; mais on ne peut creuser cette pensée , sans que l'imagination ne se falisse effroyablement.

Il a crû que sa Satire serviroit à inspirer une bonne Morale , (car tout homme qui compose une Satire , doit avoir ce dessein , & l'on ne peut , sans lui faire tort , présumer qu'il ne l'a pas ;) il débute cependant par faire entendre qu'un homme n'est gueres fin , ni gueres instruit des choses du monde , quand il croit que ses enfans sont ses enfans , ou quand il s'imagine que sa femme peut lui dire quelque parole un peu tendre , sans avoir dessein de le tromper. Voilà un beau moyen d'affermir l'amitié conjugale , & de mettre la paix dans les familles ! Il ajoute que s'il ne s'abuse point dans son calcul , il y a trois Femmes de bien dans Paris

qu'il pourroit citer. Où est l'utilité de faire entendre que suivant ce calcul & le raisonnement qui en résulte, nous sommes presque tous des enfans illégitimes? Peut-être a-t-il voulu par-là gagner les suffrages des Dames: car comment pourroient-elles ne pas applaudir à un Ouvrage qui fait tant d'honneur à leur sexe, & qui va jusqu'à reconnoître trois Femmes de bien dans une Ville, où il y en a plus de deux cens mille?

Il croit que tous les caractères des Femmes qu'il a formés, sont beaux & naturels; il ne faut qu'examiner celui de la *Dévote*, qui est son chef-d'œuvre, pour voir combien il se trompe. Après avoir dit qu'elle va quêter dans les maisons pour les Pauvres, qu'elle visite les Prisons, qu'elle kante les Hôpitaux, il ajoute qu'elle ne peut vaincre sa passion pour le fard. S'il avoit dit qu'elle ne peut vaincre son orgueil, sa colere ou son penchant à la médifance, cela feroit le mieux du monde, mais le fard n'est point là en sa place: car il ne s'est jamais trouvé une Femme assez folle pour aller dans des Hôpitaux & dans des Prisons avec du fard sur le visage, cela est si singulier qu'il ne doit point entrer dans l'idée générale d'une *Dévote*.

On croit que le caractère de la *Sçavante ridicule* a été fait (1) pour une Dame qui n'est plus, & dont le mérite extraordinaire ne devoit lui attirer que des loüanges. Cette Dame se plaifoit aux heures de son loisir à entendre parler d'Astronomie & de Physique; & elle avoit même une très-grande pénétration pour ces Sciences, de même que pour plusieurs autres que la beauté & la faci-

### R E M A R Q U E S.

(1) Pour une Dame ] Voyez SAT. X. Rem. sur le Vers 429.

lité de son esprit lui avoient rendu très-familieres. Il est encore vrai qu'elle n'en faisoit aucune ostentation, & qu'on n'estimoit gueres moins en elle le soin de cacher ses dons, que l'avantage de les posséder. Elle étoit estimée de tout le monde; le Roi même prenoit plaisir à marquer la considération qu'il avoit pour son mérite par de fréquentes gratifications, & elle est morte dans la réputation d'une piété singuliere. L'Auteur de la *Satire* ayant mis (2) dans un de ses Ouvrages, il y a environ vingt ans, les deux Vers qui suivent:

*Que l'Astrolabe en main un autre aille chercher*

*Si le Soleil est fixe ou tourne sur son axe.*

Cette Dame eut la bonté de lui dire, que quand on se méloit de faire des *Satires*, il falloit connoître les matieres dont on parloit, que ceux qui tiennent que le Soleil est fixe & immuable, sont les mêmes qui soutiennent qu'il tourne sur son axe, & que ce ne sont point deux opinions différentes, comme il paroît le dire dans ses Vers. Elle ajouta qu'un Astrolabe n'étoit d'aucune utilité pour découvrir si le Soleil est fixe, ou s'il tourne sur son axe. On prétend que le chagrin qu'il eut d'être relevé là-dessus, lui a fait faire le portrait d'une *Sçavante ridicule*. Il est vrai qu'il n'est pas honnête à un si grand Poëte d'ignorer les Sciences & les Arts dont il se mêle de parler, mais la Dame qui l'instruisoit n'étoit point coupable de son ignorance, ni de la faute qu'il avoit faite en parlant de choses qu'il ne connoissoit pas.

### R E M A R Q U E S.

(2) dans un de ses Ouvrages,] *EPI. V. v. 28. & 30.*  
Voyez, *Rem.*

Combien a-t-on été indigné de voir continuer ici son acharnement contre la *Clélie* ? L'estime qu'on a toujours faite de cet Ouvrage, & l'extrême vénération qu'on a toujours eue pour (3) l'illustre personne qui l'a composé, ont fait soulever tout le monde contre une attaque si souvent & si inutilement répétée. Il paroît bien que le vrai mérite est bien plutôt une raison pour avoir place dans ses *Satires*, qu'une raison d'en être exempt.

Il s'est encore bien trompé quand il a crû que sa *Satire* pourroit réussir à la Cour, si sage aujourd'hui, si modeste & si réglée par l'exemple du Maître. Un si grand exemple peut à la vérité avoir mêlé quelques Hypocrites avec les gens de bien, mais l'Auteur de la *Satire* devoit penser que ces Hypocrites seront encore plus impitoyables que les autres, & que leur empressement à exagérer l'horreur qu'ils n'ont pas, fera plus vif que celui des gens de bien à témoigner celle qu'ils ont.

Il se trompe encore quand il croit m'avoir beaucoup mortifié, en disant que le *Poème de Saint Paulin* pourroit chez *Coignard*. (N'est-il point las de dire qu'un Livre pourroit chez l'Imprimeur, qu'il s'y rouffit par les bords, qu'il va chez l'Epicier, chez le Chapelier, chez la Beurriere, & cent autres choses semblables déjà usées du temps d'*Horace* & de *Juvénal*?) Le *Poème de Saint Paulin* ne pourroit point chez *Coignard*, il se débite autant qu'un autre Livre de dévotion en Vers & qui étant rempli de sentimens de piété, n'est pas de nature à être recherché avec autant d'empressement que des *Satires* pleines de médifances. Il a beau se glorifier du grand débit que l'on a fait de ses

#### R E M A R Q U E S.

(3) *Illustre personne*] Mademoiselle de *Scuderi*.



*Satires*, ce débit n'approchera jamais de celui de *Jean de Paris*, de *Pierre de Provence*, de la *Misere des Clercs*, de la *Malice des Femmes*, ni du moindre des *Almanachs* imprimés à Troye au *Chapou d'or*. Il me fait dire en cet endroit des choses que je n'ai point dites, ou que j'ai dites tout autrement qu'elles ne sont exprimées; mais c'est la maniere dont il en use ordinairement à mon égard.

Puisqu'il paroît avoir une si grande soif de réputation, & qu'elle va jusqu'à ne pouvoir souffrir le peu que j'en ai (car l'Auteur du *S. Paulin* lui tient au cœur, quelque mal qu'il en dise de tous côtés :) que ne compose-t-il un Ouvrage purement de lui, où il n'y ait point de médisance, & qui plaise par la seule beauté de son génie? Pourquoi, au lieu de se renfermer, comme il fait, dans la peinture de ce qu'il y a de laid dans les hommes, ne s'occupe-t-il à célébrer les vertus que le Ciel leur a données? Au lieu de voler toujours terre à terre, comme un Corbeau qui va de charogne en charogne, que ne s'éleve-t-il comme un aigle vers les grandes & hautes matieres? Le Ciel, la Terre, les Enfers, les Anges & les Démons, Celui-même qui a fait toutes choses, peuvent être le digne objet de ses travaux & de ses veilles: car tant qu'il ne fera que des *Satires*, comme celles qu'il nous a données, *Horace* & *Juvénal* viendront toujours revendiquer plus de la moitié des bonnes choses qu'il y aura mises. *Chapelain*, *Quinaut*, *Cassaigne* & les autres qu'il aura nommés, prétendront aussi qu'une partie de l'agrément qu'on y trouve, vient de la célébrité de leur nom, qu'on se plaît à y voir tourner en ridicule. La malignité du cœur humain qui aime tant la médisance & la calomnie, parce qu'elles élevent secrettement celui qui lit au dessus de ceux qu'elles abaissent, dira toujours que c'est elle qui fait trouver tant de plaisir dans les

Ouvrages de (4) M. Despréaux, & que s'ils étoient lus avec les yeux quē donne la charité, il s'en faudroit beaucoup qu'on y trouvât les mêmes charmes, pour ne rien dire de plus. Il est vrai qu'il a si peu réussi quand il a voulu traiter des fujets d'un autre genre que ceux de la *Satire*, qu'il pourroit y avoir de la malice à lui donner ce conseil.

Il me semble que jusqu'ici j'ai repris dans les Ouvrages de l'Auteur de la *Satire* autre chose que *des mots & des syllabes*, & que j'ai attaqué des endroits essentiels & de conséquence; mais où a-t-il vû qu'en fait de versification (car il ne s'agit gueres que de cela dans ses compositions;) où a-t-il vû, dis-je, que dans des Ouvrages en Vers, les mots & les syllabes soient de peu d'importance? J'aimerois autant qu'un Musicien nous dît que les mauvais accords, les dissonances & le manque de mesure ne sont d'aucune conséquence dans une composition de Musique. A-t-il oublié de quelle forte *Quintilien* parle du jugement des oreilles? Il donne à ce jugement l'épithete de très-superbe, pour marquer que les oreilles s'offensent & pardonnent difficilement; il faut que les paroles qui veulent plaire à l'esprit, commencent par plaire aux oreilles, ou du moins qu'elles ne les blessent pas en passant chez elles.

Pour achever de faire voir qu'on a eu raison de ne donner pas à la *Satire* les applaudissemens que *les Amis de son Auteur prétendoient qu'on lui donneroit comme au plus beau de ses Ouvrages*, il n'y auroit qu'à l'examiner dans le détail. Il n'y eut jamais un plus beau champ pour la Critique, & ceux

#### R E M A R Q U E S.

(4) M. Despréaux,] Il est seulement indiqué : M. D....

qui voudront l'entreprendre, ne travailleront pas sur une matière ingrate; pour moi je me contenterai de marquer légèrement quelques endroits qui m'ont frappé plus que les autres.

Il me paroît qu'on ne sçait la plupart du temps lequel des deux Interlocuteurs parle dans la Satire.

Il prétend qu'un certain nombre de Vers, qu'il a fait imprimer en autres caractères que le reste, sont une Traduction du commencement de la *sixième Satire* de *Juvénal*; car il met en marge que *ce sont les paroles du commencement de cette Satire*: cependant ces Vers ne contiennent ni les paroles ni même le sens de *Juvénal*. Les voici.

(5) *Que dès le temps de Rhée*

*La Chasteté déjà la rougeur sur le front  
Avoit chez les mortels reçu plus d'un affront :  
Qu'on vit avec le fer naitre les injustices,  
L'impiété, l'orgueil & tous les autres vices,  
Mais que la bonne foi dans l'amour conjugal,  
N'alla point jusqu'au temps du troisième métal.*

Voici une Traduction du commencement de cette *sixième Satire* de *Juvénal*, que je ne donne pas pour fort élégante, mais qui est très-fidelle.

*Je croi que la Pudeur fut toujours révérée  
Dans les temps bienheureux de Saturne & de Rhée,  
Lorsqu'un Antre sauvage éclairé d'un faux jour,*

#### R E M A R Q U E S.

(5) *Que dès le temps de Rhée*] Paroles du commencement de la *Satire* de *Juvénal*. PERR.

C'est une petite Note de M. Despréaux, qu'il rapporte. Voyez SAT. X. Rem. sur le Vers 26.

Faisoit de nos ayeux le plus riche séjour,  
 Et cachoit sous le frais de son ombre champêtre  
 Les hommes & leurs Dieux, le bétail & son maître,  
 Quand la femme rustique avec de viles peaux  
 Couvroit un lit de jonc, de mousse & de roseaux,  
 Et vous ressemblant peu, Beauté pleine de charmes,  
 Qui pour un Moineau mort versâtes tant de larmes,  
 Présentoit la mamelle à son fils déjà grand,  
 Et comme son époux ne vivoit que de gland.  
 Car d'un air moins poli qu'en ce siècle où nous sommes  
 Dans leurs sombres forêts vivoient les premiers hommes,  
 Qui d'un chêne sortis ou d'argile formés  
 Sans aide de Parens se virent animés.  
 Alors de la Pudeur on put voir quelque marque,  
 Même sous Jupiter encor jeune Monarque,  
 Quand les Grecs moins rusés & moins ingénieux  
 Ne juroient pas encor par leurs Rois, par leurs Dieux,  
 Quand les plus beaux jardins n'avoient ni mur, ni porte,  
 Et qu'on alloit par-tout sans peur & sans escorte.  
 Depuis avec ses sœurs, loin des terrestres lieux,  
 Astrée & la Pudeur s'envolèrent aux Cieux.  
 Posthume, c'est sans doute un long & vieil usage,  
 D'enfreindre sans respect la foi du mariage.  
 Le dur siècle de Fer, de cent crimes divers,  
 Non connus jusqu'alors inonda l'Univers,  
 Fit voir des Assassins, des Voleurs, des Fauçaires;  
 Mais dès l'âge d'argent on vit des Adulteres.

On voit clairement par cette Traduction, que les paroles qu'on donne pour être de *Juvénal* n'en font point, & même qu'elles portent un sens contraire à celui de ce Poëte; car ce Poëte dit que la Pudeur demeura sur la terre pendant le règne de *Saturne* qui est le même que celui de *Rhée*, & que le siècle d'argent vit les premiers Adulteres; & le prétendu Traducteur dit que dès le temps de RHE'E,

*La Chasteté déjà la rougeur sur le front,  
Avoit chez les mortels reçu plus d'un affront.*

L'Auteur de la *Satire* n'auroit-il point fait cette Traduction, pour montrer d'une manière fine combien les Modernes sont inférieurs aux Anciens?

Il y a une infinité de Vers qui n'ont point de césures; en voici quelques-uns.

*Dans la rue en avoient rendu graces à Dieu  
Son mariage n'est qu'une longue querelle  
Ne savent pas s'il est au monde un Saint-Paulin  
Qui veut vingt ans encore après son mariage.*

Pour les transpositions il y en a d'insupportables, & en grande abondance. Mr. *Chapelain* n'étoit qu'un apprentif pour les faire bien dures & bien sauvages; je n'en rapporterai que deux ou trois.

*Entendre des discours sur l'amour seul roulans,  
De Phèdre dédaignant la pudeur enfantine.*

Cette dernière transposition fait une équivoque; on ne sçait s'il veut dire que *Phèdre* dédaignoit la pudeur enfantine, comme la Grammaire & la construction naturelle veulent qu'on l'entende: ou si c'est la femme yvre d'un *Mousquetaire*, qui dédaigne la pudeur enfantine de *Phèdre*.

**Et**

*Et par-tout où tu vas, dans ses yeux enflammés  
T'offrir non pas d'Isis la tranquille Euménide.*

Il falloit mettre, *t'offrir dans ses yeux enflammés,*  
& non pas, *dans ses yeux enflammés t'offrir.* Ce  
qui fuit donne à croire que l'Ombre de Quinault  
le poursuit par-tout: car après lui avoir donné dès  
l'abord un coup de dent en parlant de la Morale  
de l'Opéra, de quoi s'avise-t-il d'aller chercher hors  
de propos, qu'il y a dans l'Opéra d'Isis une Furie  
qui à son gré ne se tourmente pas assez? (6) Il y a  
là quelque chose qui n'est pas naturel, & qui mar-  
que qu'il y est poussé malgré qu'il en ait.

*A chasser un Valet dans la maison chéri,  
D'un Censeur dans le fond qui folâtre & qui rit.*

Je ne m'arrêterai point aux chevilles ni aux ob-  
scurités, elles y sont presque sans nombre, & de  
plus cela ne consiste souvent qu'en *mots & en syl-  
labes.*

L'Histoire du Magistrat avare, & de sa Femme  
qui l'étoit encore plus que lui, me semble un peu  
hardie. Dieu veuille que l'Auteur ne s'en apper-  
çoive pas, car il pourroit y avoir des Parens d'af-  
sez mauvaise humeur pour n'en pas rire.

Peu de gens ont entendu ce que vouloit dire  
un *lit effronté*, où une Dame se fait traiter d'une  
*santé visible & parfaite.* S'il s'agissoit d'un lit de  
débauche où une Femme eût commis plusieurs a-  
dulteres, on pourroit s'imaginer, pour peu qu'on  
se laissât aller à la Poësie, que l'effronterie de la  
Femme auroit passé jusqu'à son lit; mais d'appeller

### R E M A R Q U E S.

(6) *Il y a là quelque chose &c.]* Cette Phrase qui é-  
toit dans la premiere Edition, manque dans le Recueil  
de 1694. DE ST. MARC.

ce lit *effronté*, parce que la Femme qui est couchée dessus, ose dire qu'elle est malade quand elle ne l'est pas, il y a assurément un peu trop de Poésie dans cette fiction.

On a de la peine à deviner ce que veulent dire ces deux Vers.

*Mais pour quelques vertus si pures, si sincères,  
Combien y trouve-t-on d'impudentes faussaires!*

Par *faussaires* on ne peut entendre que ceux qui contrefont, ou des Actes ou des signatures. On n'a jamais ouï parler que les Femmes se mêlassent d'un tel métier. Elles ont bien de la peine à former une vraie écriture, comment auroient-elles assez d'habileté pour en faire de fausse? On entrevoit que par *faussaires* il veut dire des hypocrites, mais cela ne s'entend que parce qu'on veut bien l'entendre.

Ceci est encore un peu obscur :

*Et que dans son logis fait neuf en son absence.*

On ne comprend point comment un homme revenant de la Ville chez lui, peut trouver son logis fait neuf. S'il y avoit qu'il trouve qu'on a fait maison neuve chez lui, cela s'entendrait : car maison signifie aussi bien ceux qui habitent une maison, que la maison même; mais logis ne signifie que le lieu où l'on habite.

Ceci est plus étrange.

*N'allons donc point ici réformer l'Univers,  
Ni par de vains Discours & de frivoles Vers.*

N'est-il pas plaisant que le Poète fasse parler un de ses Interlocuteurs, comme si la conversation qu'il rapporte s'étoit faite en Vers? c'est comme si *Corneille* avoit fait dire à *Auguste* en parlant à

*Cinna* : Prête l'oreille à mes Vers, au lieu de dire, comme il fait : Prête l'oreille à mes discours.

On a de la peine à entendre ce que veut dire *une Capanée*. On ne sçait si on voit un homme ou une femme. *Une* marque que c'est une femme; & *Capanée*, que c'est un homme: car c'étoit un des sept Capitaines qui assiégeoient la Ville de Thèbes, fort connu par son impiété. Je ne sçai pas si on peut dire qu'une femme est *une Capanée*, pour signifier qu'elle est une Impie; mais je sçai bien qu'on ne dira jamais qu'une femme est une *Thésée*, pour dire qu'elle est une infidelle; qu'elle est une *Cicéron*, pour dire qu'elle est fort éloquente; ni qu'elle est une *Socrate*, pour dire qu'elle est fort sage. Il y a là, si je ne me trompe, un solécisme, & des plus gros: peut-être que *l'apprentie Auteur* qui a précédé, autorise *une Capanée*, & qu'*une Capanée* autorise ensuite *l'apprentie Auteur*. Je doute cependant qu'ils se puissent maintenir l'un l'autre, ni même s'empêcher de tomber tous deux.

Il dit que les Parisiens sont

*Gens de douce nature, & maris bons Chrétiens.*

Si on examine de près ce que *bons Chrétiens* veut dire là, pour peu qu'on aime le nom de Chrétien, il sera difficile de n'être pas indigné de la signification qu'on lui fait avoir.

Mais c'est assez parler de la *Satire contre les Femmes*, disons quelque chose de leur *Apologie*. Je ne doute point que plusieurs gens du bel air ne trouvent étrange que je fasse consister un si grand bonheur dans l'amitié conjugale, eux qui ne regardent ordinairement le mariage que comme une voye à leur établissement dans le monde, & qui croient que s'il faut prendre une femme pour avoir des Enfants, il faut choisir une Maîtresse pour avoir du plaisir. Mais



cette conduite vicieuse , quoiqu'assez usitée , ne prévaudra jamais aux premières loix de la Nature & de la Raison , qui demandent une union parfaite entre ceux qui se marient : loix si sages , si commodes & si honnêtes.

Je suis encore persuadé que quelques Femmes de la haute volée n'aimeront par ces meres & ces filles , qui travaillant chez elles ,

*Ne songent qu'à leur tâche , & qu'à bien recevoir*

*Leur pere ou leur époux quand il revient le soir.*

Elles trouveront ces manieres bien bourgeoises , & le sentiment que j'ai là-dessus bien antique pour un *Défenseur des Modernes* : mais quoi qu'elles puissent dire , & quelque autorisées qu'elles soient par l'usage & par la mode , il sera toujours plus honnête pour elles de s'occuper à des ouvrages convenables à leur sexe & à leur qualité , que de passer leur vie dans une oisiveté continuelle.

Il y a quelques portraits dans mon *Apologie* , qui ne marquent personne en particulier ; & si quelqu'un se les applique , c'est qu'il le voudra bien , & qu'il trouvera que ces portraits lui ressemblent. Il n'en est pas ainsi du portrait de l'Auteur de *S. Paulin* dans la *Satire*. Quelque obscur que soit cet Auteur , & quoiqu'il n'y ait point d'honnête homme qui sçache s'il est au monde un *S. Paulin* , plusieurs honnêtes gens n'ont pas laissé de le reconnoître , sans le secours même de la première lettre de son nom , & des deux étoiles qui marquent qu'il est de deux syllabes.

La *Satire* paroît en quelque façon faire main basse sur toutes sortes de Mariages , & n'en approuver aucun , je serois bien fâché qu'on crût que je pense la même chose du Célibat. Non seulement je le loue & le révere dans ceux qui se consacrent à l'Eglise , ou qui se retirent dans des

Monasteres ; je le loue encore dans ceux qui le choisissent pour mener une vie plus austere, en demeurant dans le monde , ou pour vaquer plus librement à l'étude ; je le loue même en ceux qui n'ayant pas le bien nécessaire pour soutenir les charges & les dépenses du Mariage selon leur qualité, s'en éloignent par prudence & par modération. Je n'en veux qu'à ceux qui choisissent cet état par libertinage, pour ne pouvoir souffrir aucun lien qui les retienne dans les bornes de la raison & de l'honnêteté ; à ces hommes sans joug, à ces *enfans de Bélial*, comme parle l'*Ecriture*, qui non contents de vivre sans règle & sans ordre, veulent que tout le monde vive comme eux, & qui prétendent, tout insensés qu'ils sont, passer pour les plus sages d'entre les hommes.

## L'APOLOGIE DES FEMMES.

TIMANDRE avoit un Fils, triste, fâcheux, colere,  
Des Misantropes noirs le plus atrabilaire ;  
Qui mortel ennemi de tout le genre humain ;  
D'une maligne dent déchiroit le Prochain,  
5 Et sur le Sexe même, emporté par sa bile,  
Exerçoit sans pitié, l'acreté de son style.

Le Pere qui vouloit qu'une suite d'enfans  
Pût transmettre son nom dans les Siècles suivans ;  
Cent fois l'avoit pressé, pour en avoir lignée,  
10 De vouloir se soumettre aux Loix de l'Hyménée ;  
Et cent fois par ce Fils de chagrins hériissé,  
Se vit avec douleur vivement repoussé.

Un jour qu'il le trouva d'une humeur moins sauvage,

338 L'APOLOGIE DES FEMMES.

*Le tirant à l'écart il lui tint ce langage :*

- 15 *Ce qui plaît, ce qui charme & qu'on aime en tous lieux,  
Te sera-t-il toujours un objet odieux ?  
Ne sçaurois-je espérer que ton dédain se passe,  
Et qu'enfin le Beau-Sexe avec toi rentre en grace ?  
Si tu t'en éloignois par un saint mouvement*
- 20 *Et pour ne regarder que le Ciel seulement,  
Te blâmer sur ce point seroit une injustice,  
Et je t'applaudirois d'un si grand sacrifice ;  
Mais ce qui t'a jetté hors du chemin battu,  
Ce n'est que le Caprice, & non pas la Vertu.*
- 25 *C'est un ordre éternel qu'encore toute pure  
Au fond de tous les cœurs imprima la Nature,  
De rendre à ses Enfans le dépôt précieux  
De la clarté du jour qu'on tient de ses Ayeux.  
Heureux ! qui révérannt cette sainte conduite,*
- 30 *N'arrête pas en soi, de soi-même la suite,  
Mais se rend immortel au gré de son desir !  
Serois-tu bien, mon fils, insensible au plaisir  
De voir un jour de toi naître un autre toi-même,  
Qui serve l'Eternel, qui l'adore & qui l'aime ?*
- 35 *Qui lorsque le trépas aura fermé tes yeux,  
Après toi rende hommage à son nom glorieux,  
Et d'où puisse sortir une féconde race,  
Qui jusqu'au dernier jour le bénisse en ta place ?  
Tu sçais, je te l'ai dit, à quoi tendent mes vœux,*
- 40 *Et ce qui peut nous rendre & l'un & l'autre heureux.*

*Il est, j'en suis d'accord, des femmes infidèles,  
Et dignes du mépris que ton cœur a pour elles;  
Mais si de deux ou trois le crime est avéré,  
Faut-il que tout le Sexe en soit deshonoré?*

- 45 *Dans une grande Ville où tout est innombrable,  
Comme il est naturel de chercher son semblable,  
D'aimer à le connaître & d'en être connu,  
Selon les divers goûts dont on est prévenu,  
Chacun en quelque endroit que le hazard le porte,*
- 50 *Ne rencontre & ne voit que des gens de sa sorte.  
Ceux qui par le sçavoir se sont rendu fameux,  
Ne trouvent sur leurs pas que des Sçavans comme eux;  
Ceux qui cherchant toujours la Pierre bien aimée,  
Ont l'art de convertir leur argent en fumée,*
- 55 *Ne trouvent que des gens qui fondant le métal,  
Par le même chemin courent à l'Hôpital.  
L'homme de symphonie & de fine Musique  
Abordera toujours un homme qui s'en pique;  
Et ceux qui de rubis se bourgeonnent le nez,*
- 60 *En rencontrent par-tout d'encor plus bourgeonnés.  
Ceux qu'à le bien servir le Tout-puissant appelle,  
Ne trouvent que des Saints brûlans du même zèle.  
Que des Cœurs où le Ciel ses dons a répandus:  
Faut-il donc s'étonner si des hommes perdus,*
- 65 *Fugeant du Sexe entier par celles qu'ils ont vues,  
Assurent qu'il n'est plus que des femmes perdues?  
Pour six qui sans cervelle avec un peu d'appas,*

340 L'APOLOGIE DES FEMMES.

- Feront de tous côtés du bruit & du fracas,  
Par leur danse, leur jeu, leurs folles mascarades,  
70 Leurs cadeaux indiscrets, leurs sombres promenades,  
Sans peine on trouvera mille femmes de bien,  
Qui vivent en repos & dont on ne dit rien.  
A toute heure, en tous lieux la Coquette se montre,  
Il n'est point de Plaisirs où l'on ne la rencontre.*
- 75 Allez au Cours, au Bal; allez à l'Opéra,  
A la Foire, il est sûr qu'elle s'y trouvera.  
Il semble à regarder l'effor de sa folie,  
Que pour être par-tout elle se multiplie.  
Pour des femmes d'honneur, dans ces lieux hazardoux,*
- 80 De cent que l'on connoît on n'en verra pas deux.  
Rejette donc, mon fils, cette fausse maxime,  
Qu'on trouve rarement une femme sans crime :  
C'est seulement ainsi que parle un Suborneur,  
Qui de femmes sans foi, sans honte & sans honneur*
- 85 Fait, près de son Iris, une liste bien ample,  
Pour la faire tomber par le mauvais exemple.  
Au lieu d'être toujours dans les lieux de plaisir  
A repaître tes yeux, à charmer ton loisir,  
A regarder sans cesse au Cours, aux Thuilleries,*
- 90 Du Fard & du Brocard chargé de Pierreries,  
Va dans les Hôpitaux où l'on voit de longs rangs  
De Malades plaintifs, de Morts & de Mourans;  
Là tu rencontreras en tout temps, à toute heure,  
Malgré l'air infecté de leur triste demeure,*

Mille

- 95 Mille femmes d'honneur dont souvent la beauté  
 Que cache & qu'amortit leur humble piété,  
 A de plus doux appas pour des ames bien faites,  
 Que tout le vain éclat des plus vives Coquettes.  
 Descens dans des caveaux, monte dans des greniers  
 100 Oû des Pauvres obscurs fourmillent à milliers,  
 Tu n'y verras pas moins de Dames vertueuses  
 Fréquenter sans dégoût ces retraites affreuses;  
 Et par leur zèle ardent, leurs aumônes, leurs soins,  
 Soulager tous leurs maux, remplir tous leurs besoins.
- 105 Entre dans les Réduits des honnêtes familles  
 Et vois-y travailler les Meres & les Filles,  
 Ne songeant qu'à leur tâche, & qu'à bien recevoir  
 Leur pere ou leur époux quand il revient le soir.  
 Charmé de leur conduite & si simple & si sage,  
 110 Tu te verras contraint de changer de langage.  
 Peux-tu ne sçavoir pas que la Civilité  
 Chez les Femmes naquit avec l'Honnêteté?  
 Que chez elles se prend la fine Politesse,  
 Le bon air, le bon goût, & la Délicateffe?
- 115 Regarde un peu de près celui qui Loup-garou,  
 Loin du Sexe a vécu renfermé dans son trou,  
 Tu le verras crasseux, mal-adroit & sauvage,  
 Farouche dans ses mœurs, rude dans son langage;

## R E M A R Q U E S.

(118) Dans le Recueil des Ouvrages de M. Perrault, que j'ai cité, cet Hémistiche est de cette maniere: &

342 L'APOLOGIE DES FEMMES.

- Ne pouvoir rien penser de fin, d'ingénieux,  
 120 Ni dire jamais rien que de dur ou de vieux.  
 S'il joint à ces talens l'amour de l'Antiquaille,  
 S'il trouve qu'en nos jours on ne fait rien qui vaille,  
 Et qu'à tout bon Moderne il donne un coup de dent,  
 De ces dons rassemblés se forme le Pédant,  
 125 Le plus fastidieux, comme le plus immonde,  
 De tous les animaux qui rampent dans le monde.  
 Quand le Sexe s'oublie, & de tant de façons  
 Sert de folle matière à de folles chansons,  
 N'as-tu pas remarqué que de tout ce scandale,  
 130 Les Maris sont souvent la cause principale,  
 Soit par le dur excès de leur sévérité,  
 Soit par leur indolence & leur trop de bonté?  
 S'il arrive qu'un jour aux nœuds du mariage  
 En suivant mes desirs ton heureux sort t'engage,  
 135 Ne t'avise jamais d'affecter la rigueur,  
 De vivre en Pédagogue avec trop de hauteur,  
 Témoigne de l'amour, du respect, de l'estime,  
 En Mari toutefois qui conduit & qui prime:  
 On a beau publier & prôner en tous lieux

R E M A R Q U E S.

*rude en son langage.* La Phrase finit là. Les huit Vers suivans ne s'y trouvent point. Ils étoient dans la première Edition, & M. Perrault, qui fit imprimer son Recueil après sa réconciliation avec M. Despréaux, supprima ces huit Vers, à cause de l'application, qu'on en pouvoit faire à son Adversaire. DE ST. MARC.

- 140 *Que le Sexe est hautain, qu'il est impérieux ;  
La Femme en son époux aime à trouver son maître,  
Lorsque par ses vertus il mérite de l'être ;  
Si l'on la voit souvent résoudre & décider,  
C'est que le foible Epoux ne sçait pas commander.*
- 145 *Il en est, il est vrai, qui dans leurs mariages  
N'ont pas toujours trouvé des Epouses bien sages ;  
Mais auroient-ils le front d'en oser murmurer ?  
Ont-ils en épousant tâché d'en rencontrer ?  
Eux & leurs vieux Parens n'ont avec leurs besicles*
- 150 *Pendant des mois entiers lu, relu des articles  
Qu'afin de parvenir, par leur soin diligent,  
A bien apparier deux tas d'or & d'argent,  
Sans regarder plus loin, sans voir si les Parties  
D'esprit, d'âge & d'humeur seroient bien assorties.*
- 155 *Ils ne comprennent point que pour vivre content,  
Le choix de la personne est le plus important ;  
C'est une vérité qui leur semble bizarre,  
Et qui n'entra jamais dans le cœur d'un Avare.  
Quand le premier Mortel fut mis dans l'Univers,*
- 160 *Pour commander lui seul à tant d'Etres divers,*

R E M A R Q U E S.

(149 & 150) Ces deux Vers étoient ainsi dans la 1.  
EDITION.

*Eux & leurs vieux Parens avecque leurs besicles  
N'ont pendant plusieurs mois lu, relu des articles.*



344 L' APOLOGIE DES FEMMES.

- Son œil, n'en doutons point, vit avec complaisance,  
 Ses richesses sans nombre & sa vaste puissance;  
 Mais lorsque dégagé de son premier sommeil,  
 Le Seigneur lui montra la femme à son réveil,*
- 165 *La femme sa moitié, sa compagne fidelle;  
 Quittant tout, il tourna tous ses regards sur elle,  
 Et charmé de la voir, trouva moins de douceur  
 A régir l'Univers qu'à régner dans son cœur.*
- La Gloire nous ravit par sa beauté suprême,*
- 170 *L'Or nous rend tout-puissans & nous charme de même,  
 Mais malgré tout l'éclat dont ils frappent nos yeux,  
 Des biens le plus solide & le plus précieux,  
 Est de voir pour jamais unir sa destinée  
 Avec une Moitié sage, douce & bien-née,*
- 175 *Qui couronne sa Dot d'une chaste pudeur,  
 D'une vertu sincere & d'une tendre ardeur.*
- A ces dons précieux, si le Ciel favorable  
 Se plaisant à former un chef-d'œuvre admirable,  
 D'une beauté parfaite a joint tous les attraits,*
- 180 *Le vif éclat du teint, la finesse des traits;  
 Si ses beaux yeux, ornés d'une brune paupiere,  
 Jettent, sans y penser, de longs traits de lumiere;*

R E M A R Q U E S.

(161) Ce Vers étoit de cette maniere dans la première Edition.

*Il vit, n'en doutons point avecque complaisance.*

- Si sa bouche enfantine & d'un corail sans prix ,  
 A tous les agrémens que forme un doux souris ;*  
 185 *Si sa main le dispute à celles de l'Aurore ,  
 Et si le bout des doigts est plus vermeil encore :  
 Faudra-t-il déplorer le sort de son Epoux ,  
 Et pourrois-tu le voir sans en être jaloux ?  
 Il n'est rien ici-bas de plus digne d'envie ,*  
 190 *Ni qui mêle tant d'or au tissu d'une vie.  
 Les malheurs les plus grands n'ont rien d'après ,  
 d'affreux ,  
 Quand deux cœurs bien unis les partagent entre eux ;  
 Et le moindre bonheur que le Ciel leur envoie ,  
 Les inonde à l'envi d'un Océan de joye.*  
 195 *Si dans la bonne chere un Epoux emporté  
 En dissipant son bien altere sa santé ,  
 Par de sages repas , & sans dépense vaine ,  
 Chez elle adroitement l'Epouse le rameine ;  
 Et retranchant toujours la superfluité ,*  
 200 *Le remet pas à pas dans la frugalité.  
 Si son œil apperçoit quelque intrigue galante ,  
 Alors elle se rend encor plus complaisante ,  
 Souffre tout , ne dit mot , tant qu'enfin sa douceur  
 L'attendrit , le desarme & regagne son cœur.*  
 205 *Par elle tous les jours la Jeunesse volage  
 Se retire du vice & du libertinage ,  
 Par sa bonne conduite une famille en paix  
 A des enfans bien-nés & de sages valets*

346 L'APOLOGIE DES FEMMES.

- Par elle une Maison tombée en décadence ,  
210 Voit revivre en son sein l'éclat & l'abondance.  
Ce n'est point seulement dans les premiers beaux jours ,  
Ni dans la jeune ardeur des naissantes amours ,  
Que d'un heureux hymen se goûtent les délices :  
Son cours n'est pas moins doux que ses tendres prémices.  
215 C'est un bonheur égal, un bien de tous les temps.  
Ah! combien d'un Epoux les yeux sont-ils contens,  
Quand il voit près de lui pendant sa maladie ,  
Une Epouse attentive, & qui ne s'étudie  
Qu'à prévoir ses besoins & qu'à le soulager,  
220 Et qui pleure en secret dès le moindre danger !  
Tout plaît d'elle, il n'est plus de médecine amère  
Dès qu'elle passe à lui par une main si chère ;  
Et si le Ciel enfin ordonne son trépas ,  
Sans peine & sans murmure il meurt entre ses bras.  
225 Ainsi s'acheve en paix l'heureuse destinée  
De celui qu'en ses nœuds engage l'Hyménée,  
Pendant que le Prôneur du libre Célibat ,  
Luttant contre la mort sur son triste grabat ,  
Confus, embarrassé d'un si pénible rôle ,  
230 Voit, l'œil à demi clos, son valet qui le vole,  
Et sent quoiqu'abattu de douleur & d'ennui ,  
Qu'on tire impudemment son drap de dessous lui.  
Si son destin permet qu'un serviteur fidele  
Lui donne en ces momens des marques de son zèle,  
239 Ses Amis sont ailleurs, & pour comble de maux

*Son lit est entouré d'après Collatéraux,  
Qui craignant que des legs ne gâtent leur affaire  
Veillent à détourner Confesseur & Notaire,  
Appréhendent toujours qu'un bol de Quinquina*

240 *En faisant son effet ne le tire de là.*

*N'est-il pas vrai, mon fils, que cette seule image  
Des aimables douceurs d'un heureux mariage,  
Et sur-tout de l'horreur qui suit le Célibat,  
Te trouble, te saisit, te confond & t'abat,*

245 *Que ton esprit ému de ce qu'il vient d'entendre,  
Des deux routes qu'il voit ne sçait laquelle prendre?  
Je sçai qu'à mon avis tu viendras te ranger,  
Mais je te donne encor du temps pour y songer.*



L E T T R E  
 DE MONSIEUR  
 A R N A U L D,  
 DOCTEUR DE SORBONNE,

A M. PERRAULT, *au sujet de la dixieme Satire*  
 de M. DESPRE'AUX.

V O U S pouvez être surpris, MONSIEUR, de ce que j'ai tant différé à vous faire réponse, ayant à vous remercier de votre présent, & de la ma-

R E M A R Q U E S.

Cette *Lettre* fut écrite au mois de Mai 1694. peu de tems avant la mort de M. *Arnauld*; & c'est son dernier Ouvrage. Il l'envoya ouverte à un de ses Amis à Paris, afin qu'il la fît lire à M. *Despréaux*; cet Ami en garda une copie, avant que de la rendre à M. *Perrault*. BROSSETTE.

1°. J'ai mis le titre tel qu'il est dans l'*Edition* de 1701. à la différence que M. *Perrault* n'est qu'indiqué de cette maniere: M. P\*\*\*. Dans l'*Edition* de 1713. on lit au titre: A M. P\*\* au sujet de ma dixieme Satire. Ce qui se trouve dans les *Editions* faites depuis.

2°. La *Lettre* de M. *Arnauld* est du 5. Mai 1694. & dans le *Recueil* de ses *Lettres* (Tom. VII. page 413.) elle est la DCLXI.

3°. On ne peut pas dire que cette *Lettre* soit le dernier Ouvrage de M. *Arnauld*, puisqu'il en écrivit depuis deux au P. *Malebranche* sur des matieres de *Métaphysique*, l'une le 22. Mai & l'autre le 25. Juillet, quatorze jours avant sa mort arrivée le 8. Août 1694.

niere honnête dont vous me faites souvenir de l'affection que vous m'avez toujours témoignée ,

R E M A R Q U E S.

4°. Cette *Lettre à M. Perrault* ne lui fut point rendue, & fit à M. *Arnauld* uue véritable affaire avec la plupart de ses Amis de Paris. Le détail en seroit assez curieux, mais on sent que je n'y puis pas entrer. Ceux qui voudront s'en instruire peuvent lire dans le Tome VII. des *Lettres de M. Arnauld*, les DCLVII. DCLX. DCLXIV. DCLXVIII. DCLXXV. & DCLXXVIII. avec une *Lettre de M. Dodart*, qui termine le Vol. p. 616. Elle est datée du 6. Août 1694. & n'arriva dans le lieu de la retraite de M. *Arnauld* qu'après sa mort. S'il avoit pu la recevoir, elle l'auroit comblé de joie, en l'instruisant de la réconciliation de M. *Despréaux* & de M. *Perrault*, qu'il souhaitoit passionnément, & pour laquelle beaucoup d'honnêtes gens s'entremettoient. Ce fut M. *Racine*, qui les raccommoda, dans les premiers jours du mois d'Août. Jusques-là, comme on l'apprend par cette *Lettre de M. Dodart*, M. *Perrault* sçavoit seulement que M. *Arnauld* avoit écrit quelque chose au sujet de la *Préface de l'Apologie des Femmes*, mais il n'en avoit encore rien vu. M. *Racine*, qu'il questionna sur ce sujet, ne le mit point au fait, & ne lui dit que des généralités.

5°. Avant la réconciliation de ces deux célèbres Adversaires, l'Ami, que M. *Arnauld* avoit chargé de sa *Lettre*, & qui ne croyoit pas devoir la rendre à M. *Perrault*, n'avoit pas fait difficulté d'en donner une Copie à M. *Despréaux*. Espèce d'infidélité, que M. *Arnauld* désapprouva hautement.

6°. Plusieurs des amis du Docteur trouvoient mauvais qu'il eût écrit sur les matieres, qui font l'objet de la *Préface de l'Apologie des Femmes*. Comme c'est une objection que l'on a depuis opposée plusieurs fois à la *Lettre de M. Arnauld*, je crois qu'il est de l'équité de rapporter ce qu'il écrivit sur ce sujet pour sa défense dans la *Lettre DCLXXV*. *Je n'ai point encore parlé du principal de votre Lettre* (y dit-il à M. DODART), *qui est qu'il y va de mon honneur qu'on ne voie point celle que j'ai écrite à M. Perrault. C'est de quoi, Monsieur, je ne*

vous & Messieurs vos Freres, depuis que j'ai le bien de vous connoître. Je n'ai pu lire votre Lettre sans m'y trouver obligé: Mais pour vous parler franchement, la lecture que je fis ensuite de la Préface de votre *Apologie des Femmes*, me jeta dans un grand embarras, & me fit trouver cette réponse plus difficile que je ne pensois. En voici la raison.

Tout le monde sçait que Monsieur *Despréaux* est de mes meilleurs amis, & qu'il m'a rendu des témoignages d'estime & d'amitié en toutes sortes de temps. Un de mes amis m'avoit envoyé sa dernière Satire. Je témoignai à cet Ami la satisfaction que j'en avois eue, & lui marquai en particulier, que ce que j'en estimois le plus, par rapport à la Morale, c'étoit la maniere si ingénieuse, & si vive dont il avoit représenté les mauvais effets que pouvoient produire dans les jeunes personnes les Opéra & les Romans. Mais comme je ne puis m'empêcher de parler à cœur ouvert à

### R E M A R Q U E S.

*saurois demeurer d'accord. Car qu'il me convienne ou non de juger des Ouvrages de deux Poëtes, ce n'est pas de quoi il s'agit. La Préface de l'Apologie des Femmes, qui est le sujet de ma Lettre, n'est point une Pièce de Poësie, & quand c'en seroit une, je n'en aurois pas moins de droit comme Théologien, & même comme Chrétien, de représenter à l'Auteur qu'il a eu très-grand tort de blâmer ce qui est dans la X. Satire contre les Opéra & contre les Romans, & de reprocher à M. Despréaux de s'être cru permis, à l'exemple d'Horace & de Juvénal, de parler contre le Mariage d'une maniere scandaleuse, & en des termes qui blessent la pudeur, ce qui est une outrageuse calomnie. Enfin je ne vois rien dans ma Lettre, qui soit indigne de moi, & sur quoi on me puisse faire des affaires, si ce n'est fort mal à propos. DE ST. MARC.*

mes Amis, je ne lui dissimulai pas que j'aurois souhaité qu'il n'y eût point parlé (1) de l'Auteur de *Saint-Paulin*. Cela a été écrit avant que j'eusse rien sçu de l'*Apologie des Femmes*, que je n'ai reçue qu'un mois après. J'ai fort approuvé ce que vous y dites en faveur des peres & des meres, qui portent leurs enfans à embrasser l'état du mariage par des motifs honnêtes & chrétiens, & j'y ai trouvé beaucoup de douceur & d'agrément dans les Vers.

Mais ayant rencontré dans la Préface diverses choses que je ne pouvois approuver sans blesser ma conscience, cela me jetta dans l'inquiétude de ce que j'avois à faire. Enfin, je me suis déterminé à vous marquer à vous-même quatre ou cinq points qui m'y ont fait le plus de peine, dans l'espérance que vous ne trouveriez pas mauvais que j'agisse à votre égard avec cette naïve & cordiale sincérité, que les Chrétiens doivent pratiquer envers leurs Amis.

La première chose que je n'ai pû approuver, c'est que vous ayez attribué à votre adversaire cette proposition générale : *Que l'on ne peut manquer en suivant l'exemple des Anciens ; & que vous ayez conclu ; que parce qu'Horace & Juvénal ont déclamé contre les Femmes d'une manière scandaleuse, il avoit pensé qu'il étoit en droit de faire la même chose.* Vous l'accusez donc d'avoir déclamé

### R E M A R Q U E S.

(1) de l'Auteur de *Saint-Paulin*.] Dans la première Edition de la *Satire X*. l'Auteur avoit mis quatorze Vers contre M. Perrault, Auteur du *Poëme de S. Paulin*. Ces Vers ont été retranchés dans les Editions suivantes. Voyez la *Remarque* sur le Vers 459. de la *X. Satire*.



contre les Femmes d'une maniere scandaleuse, & en des termes qui blessent la pudeur, & de s'être cru en droit de le faire à l'exemple d'*Horace* & de *Juvénal*. Mais bien loin de cela, il déclare positivement le contraire. Car après avoir dit dans sa Préface, qu'il n'apprehende pas que les Femmes s'offensent de sa Satire, il ajoute, qu'une chose au moins dont il est certain qu'elles le loueront, c'est d'avoir trouvé moyen dans une matiere aussi délicate que celle qu'il y traitoit, de ne pas laisser échapper un seul mot qui pût blesser le moins du monde la pudeur. C'est ce que vous-même, MONSIEUR, avez rapporté de lui dans votre Préface; & ce que vous prétendez avoir réfuté par ces paroles : *Quelle erreur! Est-ce que des Héros à voix luxurieuse, des Morales lubriques, des rendez-vous chez la Cornu, & les plaisirs de l'Enfer qu'on goûte en Paradis, peuvent se présenter à l'esprit, sans y faire des images dont la pudeur est offensée?*

Je vous avoue, MONSIEUR, que j'ai été extrêmement surpris de vous voir soutenir une accusation de cette nature contre l'Auteur de la Satire avec si peu de fondement. Car il n'est point vrai que les termes que vous rapportez soient des termes deshonnêtes, & qui blessent la pudeur : & la raison que vous en donnez ne le prouve point. S'il étoit vrai que la pudeur fût offensée de tous les termes qui peuvent présenter à notre esprit certaines choses dans la matiere de la pureté, vous l'aurez bien offensée vous-même, quand vous avez dit, *Que les anciens Poëtes enseignoient divers moyens pour se passer du mariage, qui sont des crimes parmi les Chrétiens, & des crimes abominables.* Car y a-t-il rien de plus horrible & de plus infâme que ce que ces mots de *crimes abominables* présentent à l'esprit? Ce n'est donc point par-là qu'on doit juger si un mot est deshonnête ou non.

On peut voir sur cela (2) une Lettre de Cicéron à *Papirius Pætus*, qui commence par ces mots, *Amo verecundiam, tu potius libertatem loquendi*, car c'est ainsi qu'il faut lire, & non pas *Amo verecundiam, vel potius libertatem loquendi*, (qui est une faute visible qui se trouve presque dans toutes les éditions de Cicéron.) Il y traite fort au long cette question, sur laquelle les Philosophes étoient partagés: S'il y a des paroles qu'on doit regarder comme mal-honnêtes, & dont la modestie ne permette pas que l'on se serve. Il dit que les Stoïciens nioient qu'il y en eût: il rapporte leurs raisons. Ils disoient que l'obscénité, pour parler ainsi, ne pouvoit être que dans les mots ou dans les choses; Qu'elle n'étoit point dans les mots, puisque plusieurs mots étant équivoques, & ayant diverses significations, ils ne passaient point pour deshonnêtes selon une de leurs significations, dont il apporte plusieurs exemples: Qu'elle n'étoit point aussi dans les choses; parce que la même chose pouvant être signifiée par plusieurs façons de parler, il y en avoit quelques-unes, dont les personnes les plus modestes ne faisoient point de difficulté de se servir; Comme, dit-il, personne ne se blestait d'entendre dire, *Virginem me quondam invitam, is per vim violat*; au lieu que si on se fût servi d'un autre mot que Cicéron laisse sous-entendre, & qu'il n'a eu garde d'écrire, *Nemo*, dit-il, *tulisset*, personne ne l'auroit pu souffrir.

Il est donc constant, selon tous les Philosophes, & les Stoïciens mêmes, que les Hommes sont convenus que la même chose étant exprimée par de certains termes, elle ne blesteroit pas la pudeur;

#### R E M A R Q U E S.

(2) une Lettre de Cicéron.] Liv. IX. Epître 22.

& qu'étant exprimée par d'autres, elle la blefferoit. Car les Stoïciens mêmes demeuroient d'accord de cette sorte de convention : mais la croyant déraisonnable, ils soutenoient qu'on n'étoit point obligé de la suivre. Ce qui leur faisoit dire : *nihil esse obscœnum nec in verbo nec in re*; & que le Sage appelloit chaque chose par son nom.

Mais comme cette opinion des Stoïciens est infoutenable, & qu'elle est contraire à *S. Paul*, qui met entre les vices, *Turpiloquium*, les mots sales; il faut nécessairement reconnoître, que la même chose peut être exprimée par de certains termes qui seroient fort deshonnêtes; mais qu'elle peut aussi être exprimée par de certains termes qui ne le sont point du tout au jugement de toutes les personnes raisonnables. Que si on veut en sçavoir la raison, que *Cicéron* n'a point donnée, on peut voir ce qui en a été écrit dans *l'Art de penser*, I. Partie Chap. XIII.

Mais sans nous arrêter à cette raison, il est certain que dans toutes les Langues policées, car je ne sçai pas s'il en est de même des Langues sauvages, il y a de certains termes que l'usage a voulu qui fussent regardés comme deshonnêtes, & dont on ne pourroit se servir sans bleffer la pudeur; & qu'il y en a d'autres qui signifient la même chose ou les mêmes actions, mais d'une manière moins grossière, & pour ainsi dire, plus voilée, n'étoient point censés deshonnêtes. Et il falloit bien que cela fût ainsi. Car si certaines choses qui font rougir, quand on les exprime trop grossièrement, ne pouvoient être signifiées par d'autres termes dont la pudeur n'est point offensée, il y a de certains vices dont on n'auroit point pû parler, quelque nécessité qu'on en eût, pour en donner de l'horreur, & pour les faire éviter.

Cela étant donc certain, comment n'avez-vous point vû que les termes que vous avez repris, ne passeront jamais pour deshonnêtes? Les premiers sont *les voix luxurieuses, & la morale lubrique de l'Opéra*. Ce que l'on peut dire de ces mots, *luxurieux & lubrique*, est qu'ils sont un peu vieux: ce qui n'empêche pas qu'ils ne puissent bien trouver place dans une Satire. Mais il est inouï qu'ils ayent jamais été pris pour des mots deshonnêtes, & qui blessent la pudeur. Si cela étoit, auroit-on laissé le mot de *luxurieux* dans les Commandemens de Dieu que l'on apprend aux enfans? *Les rendez-vous chez la Cornu*, sont assurément de vilaines choses pour les personnes qui les donnent. C'est aussi dans cette vue que l'Auteur de la Satire en a parlé, pour les faire détester. Mais quelle raison auroit-on de vouloir que cette expression soit mal-honnête? Est-ce qu'il auroit mieux valu nommer le métier de *la Cornu* par son propre nom? C'est au contraire ce qu'on n'auroit pû faire sans blesser un peu la pudeur. Il en est de même *des plaisirs de l'Enfer goûtés en Paradis*. Et je ne voi pas que ce que vous en dites soit bien fondé. C'est, dites-vous, *une expression fort obscure*. Un peu d'obscurité ne sied pas mal dans ces matieres. Mais il n'y en a point ici que les gens d'esprit ne développent sans peine, il ne faut que lire ce qui précède dans la Satire, qui est (3) la fin de la fausse Dévote:

## R E M A R Q U E S.

(3) *la fin de la fausse Dévote:*] Il a voulu dire: *la fin du Portrait de la fausse Dévote.*

(4) *Voilà le digne fruit des soins de son Docteur.  
Encore est-ce beaucoup, si ce Guide imposteur,  
Par les chemins fleuris d'un charmant Quiétisme  
Tout-à-coup l'amenant au vrai Molinozisme,  
Il ne lui fait bientôt, aidé de Lucifer,  
Goûter en Paradis les plaisirs de l'Enfer.*

N'est-il pas louable d'avoir cherché les plus noires couleurs qu'il a pû, pour donner de l'horreur d'un si détestable abus, dont on a vû depuis peu de si terribles exemples? On voit assez que ce qu'il a entendu par ce que nous venons de rapporter, est le crime d'un Directeur hypocrite, qui aidé du Démon fait goûter des plaisirs criminels dignes de l'Enfer, à une malheureuse qu'il auroit feint de conduire en Paradis. *Mais, dites-vous, on ne peut creuser cette pensée que l'imagination ne se salisse effroyablement.* Si creuser une pensée de cette nature, c'est s'en former dans l'imagination une image sale, quoiqu'on n'en eût donné aucun sujet, tant pis pour ceux qui, comme vous dites, creuseroient celle-ci. Car ces fortes de pensées revêtues de termes honnêtes, comme elles le font dans la Satire, ne présentent rien proprement à l'imagination, mais seulement à l'esprit, afin d'inspirer de l'aversion pour la chose dont on parle. Ce qui bien loin de porter au vice, est un puissant moyen d'en détourner. Il n'est donc pas vrai qu'on ne puisse lire cet endroit de la Satire, sans que l'imagination en soit salie.

à

### R E M A R Q U E S.

(4) *Voilà le digne fruit &c.]* Vers 619. & suiv. DU MONTEIL.

à moins qu'on ne l'ait fort gâtée par une habitude vicieuse d'imaginer ce que l'on doit seulement connoître pour le fuir, selon cette belle parole de *Tertullien*, si ma mémoire ne me trompe, *Spiritualia nequitiae, non amica conscientia, sed inimica scientia novimus.*

Cela me fait souvenir de la scrupuleuse pudeur du P. *Bouhours*, qui s'est avisé de condamner tous les Traducteurs du Nouveau Testament pour avoir traduit, *Abraham genuit Isaac, Abraham engendra Isaac*; parce, dit-il, que ce mot *engendra*, falit l'imagination. Comme si le mot Latin, *genuit*, donnoit une autre idée que le mot *engendrer* en François. Les personnes sages & modestes ne font point de ces sortes de réflexions, qui banniroient de notre Langue une infinité de mots, comme celui de *concevoir*, d'*user du mariage*, de *consommer le mariage*, & plusieurs autres. Et ce seroit aussi en vain que les Hébreux loüeroient la chasteté de la Langue sainte dans ces façons de parler, *Adam connut sa femme, & elle enfanta Caïn.* Car ne peut-on pas dire qu'on ne peut creuser ce mot, *connoître sa femme*, que l'imagination n'en soit fallie? *S. Paul* a-t-il eu cette crainte, quand il a parlé en ces termes de la fornication, dans la première Epître aux *Corinthiens*, chap. 6. *Ne sçavez-vous pas, dit-il, que vos corps sont les membres de Jésus-Christ? Arracherai-je donc à Jésus-Christ ses propres membres, pour en faire les membres d'une Prostituée? A Dieu ne plaise. Ne sçavez-vous pas que celui qui se joint à une Prostituée, devient un même corps avec elle? car ceux qui étoient deux, ne seront plus qu'une même chair, dit l'Écriture: mais celui qui demeure attaché au Seigneur, est un même esprit avec lui. Fuyez la fornication: Qui peut douter que ces paroles ne présentent à l'esprit des choses qui feroient rougir, si elles étoient*

exprimées en certains termes que l'honnêteté ne souffre point? Mais outre que les termes dont l'Apôtre se sert, sont d'une nature à ne point blesser la pudeur, l'idée qu'on en peut prendre, est accompagnée d'une idée d'exécration, qui non seulement empêche que la pudeur n'en soit offensée, mais qui fait de plus que les Chrétiens conçoivent une grande horreur du vice dont cet Apôtre a voulu détourner les Fideles. Mais veut-on sçavoir ce qui peut être un sujet de scandale aux Foibles? C'est quand un faux Délicat leur fait appréhender une saleté d'imagination, où personne avant lui n'en avoit trouvé; car il est cause par-là qu'ils pensent à quoi ils n'auroient point pensé, si on les avoit laissés dans leur simplicité. Vous voyez donc, MONSIEUR, que vous n'avez pas eu sujet de reprocher à votre Adversaire qu'il avoit eu tort de se vanter, *qu'il ne lui étoit pas échappé un seul mot, qui pût blesser le moins du monde la pudeur.*

La seconde chose qui m'a fait beaucoup de peine, MONSIEUR, c'est que vous blâmiez dans votre Préface les endroits de la Satire, qui m'avoient paru les plus beaux, les plus édifiants, & les plus capables de contribuer aux bonnes mœurs, & à l'honnêteté publique. J'en rapporterai deux ou trois exemples. J'ai été charmé, je vous l'avoüe, de ces vers de la page sixieme.

(5) *L'Epouse que tu prens sans tache en sa conduite,  
Aux vertus, m'a-t-on dit, dans Port-Royal instruite,  
Aux Loix de son devoir règle tous ses desirs.*

#### R E M A R Q U E S.

(5) *L'Epouse que tu prends &c.]* Vers 125. & suiv.  
DU MONTEIL.

*Mais qui peut t'assurer qu'invincible aux plaisirs,  
 Chez toi dans une vie ouverte à la licence,  
 Elle conservera sa première innocence?  
 Par toi-même bientôt conduite à l'Opéra,  
 De quel air penses-tu que ta Sainte verra  
 D'un spectacle enchanteur la pompe harmonieuse,  
 Ces danses, ces Héros à voix luxurieuse;  
 Entendra ces discours sur l'amour seul roulans,  
 Ces doucereux Renauds, ces insensés Rolans;  
 Sçaura deux qu'à l'Amour, comme au seul Dieu suprême,  
 On doit immoler tout, jusqu'à la vertu même:  
 Qu'on ne sçauroit trop tôt se laisser enflammer;  
 Qu'on n'a reçu du Ciel un cœur que pour aimer;  
 Et tous ces lieux communs de Morale lubrique,  
 Que Lulli réchauffa des sons de sa Musique?  
 Mais de quels mouvemens dans son cœur excités,  
 Sentira-t-elle alors tous ses sens agités?*

On trouvera quelque chose de semblable dans un Livre imprimé il y a dix ans. Car on y fait voir par l'autorité des Payens mêmes, combien c'est une chose pernicieuse de faire un Dieu de l'Amour, & d'inspirer aux jeunes personnes qu'il n'y a rien de plus doux que d'aimer. Permettez-moi, MONSIEUR, de rapporter ici ce qui est dit dans ce Livre, qui est assez rare. *Peut-on avoir un peu de zèle pour le salut des âmes, qu'on ne déplore le mal que font dans l'esprit d'une infinité de personnes, les Romans, les Comédies, & les Opéra? Ce n'est pas qu'on n'ait soin présentement de n'y rien mettre qui soit grossièrement deshonnête: mais c'est*



qu'on s'y étudie à faire paroître l'Amour comme la chose du monde la plus charmante, & la plus douce. Il n'en faut pas davantage pour donner une grande pente à cette malheureuse passion. Ce qui fait souvent de si grandes playes, qu'il faut une grace bien extraordinaire pour en guérir. Les Payens mêmes ont reconnu combien cela pouvoit causer de desordres dans les mœurs. (6) Car Cicéron ayant rapporté les vers d'une Comédie, où il est dit que l'Amour est le plus grand des Dieux (ce qui ne se dit que trop dans celles de ce temps-ci) il s'écrie avec raison: O la belle réformatrice des mœurs que la Poésie, qui nous fait une Divinité de l'Amour, qui est une source de tant de folies & de déreglemens honteux! Mais il n'est pas étonnant de lire de telles choses dans une Comédie: puisque nous n'en aurions aucune, si nous n'approuvions ces desordres: *De comœdia loquor, quæ, si, hæc flagitia non approbaremus, nulla esset omnino.*

Mais ce qu'il y a de particulier dans l'Auteur de la Satire, & en quoi il est le plus loüable; c'est d'avoir représenté, avec tant d'esprit & de force, le ravage que peuvent faire dans les bonnes mœurs les Vers de l'Opéra, qui roulent tous sur l'Amour, chantés sur des airs, qu'il a eu grande raison d'appeller *luxurieux*; puisqu'on ne sçauroit s'en imaginer de plus propres à enflâmer les passions, & à faire entrer dans les cœurs la *Morale lubrique* des Vers. Et ce qu'il y a de pis,

### R E M A R Q U E S.

(6) Car Cicéron ayant rapporté les vers d'une Comédie.] Du Poète CÉCILIVS. APRÈS quoi CICÉRON s'écrie: *O præclaram emendatricem vitæ, poëticam! quæ Amorem, flagitii & levitatis auctorem, in concilio Deorum collocandum putet. De Comœdia loquor &c. Cic. Tuscul. Liv. IV. vers la fin.*

c'est que (7) le poison de ces chansons lascives ne se termine pas au lieu où se jouent ces pièces, mais se répand par toute la France, où une infinité de gens s'appliquent à les apprendre par cœur, & se font un plaisir de les chanter par-tout où ils se trouvent.

Cependant, MONSIEUR, bien loin de reconnoître le service que l'Auteur de la Satire a rendu par-là au Public, vous voudriez faire croire, que c'est pour donner un coup de dent à Mr. *Quinault*, Auteur de ces vers de l'Opéra, qu'il en a parlé si mal; & c'est dans cet endroit-là même, que vous avez crû avoir trouvé des mots deshonnêtes dont la pudeur est offensée.

Ce qui m'a aussi beaucoup plu dans la Satire, c'est ce qu'il dit contre les mauvais effets de la lecture des Romans. Trouvez bon, MONSIEUR, que je le rapporte encore ici:

(8) *Supposons toutefois qu'encor fidelle & pure,  
Sa vertu de ce choc revienne sans blessure,  
Bientôt dans ce grand monde, où tu vas l'entraîner,  
Au milieu des écueils qui vont l'environner,*

### R E M A R Q U E S.

(7) *le poison de ces chansons lascives &c.]* Ce que M. *Arnauld* & M. *Despréaux* ont dit de la *Morale lubrique* & des *Chansons de l'Opéra*, *CICÉRON* l'avoit dit auparavant des *POÈTES*. *Sed videsne*, dit-il, *Poëta quid malè afferant? Lamentantes inducunt fortissimos viros: molliunt animos nostros: ita sunt deinde dulces ut non legantur modo, sed etiam ediscantur. Sic ad malam domesticam disciplinam, vitamque umbratilem & delicatam cum accesserunt etiam Poëta nervos omnes virtutis elidunt.* TUSCUL. Liv. II. avant le milieu.

(8) *Supposons toutefois &c.]* Vers 149. & suiv. DU MONTEIL.

*Crois-tu que toujours ferme aux bords du précipice ,  
 Elle pourra marcher sans que le pied lui glisse ;  
 Que toujours insensible aux discours enchanteurs  
 D'un idolâtre amas de jeunes Séducteurs ,  
 Sa sagesse jamais ne deviendra folie ?  
 D'abord tu la verras , ainsi que dans Clélie ,  
 Recevant ses Amans sous le doux nom d' Amis ,  
 S'en tenir avec eux aux petits soins permis ,  
 Puis bientôt en grande eau sur le fleuve de Tendre  
 Naviger à souhait , tout dire & tout entendre.  
 Et ne présume pas que Vénus , ou Satan ,  
 Souffre qu'elle en demeure aux termes du Roman.  
 Dans le crime il suffit qu'une fois on débute ,  
 Une chute toujours attire une autre chute :  
 L'honneur est comme une Isle escarpée & sans bords.  
 On n'y peut plus rentrer dès qu'on en est dehors.*

Peut-on mieux représenter le mal que sont capables de faire les Romans les plus estimés , & par quels degrés insensibles ils peuvent mener les jeunes gens qui s'en laissent empoisonner , bien loin au delà des termes du Roman , & jusqu'aux derniers desordres ? Mais parce qu'on y a nommé la *Clélie* , il n'y a presque rien dont vous fassiez un plus grand crime à l'Auteur de la Satire. Combien , dites-vous , a-t-on été indigné de voir continuer son acharnement sur la *Clélie* ? L'estime qu'on a toujours faite de cet Ouvrage , & l'extrême vénération qu'on a toujours eue pour (9) l'illustre Personne qui

#### R E M A R Q U E S.

(9) *l'illustre Personne qui l'a composé,*] Mademoiselle de Scudéri.

*L'a composé, ont fait soulever tout le monde contre une attaque si souvent & si inutilement répétée. Il paroît bien que le vrai mérite est bien plutôt une raison pour avoir place dans ces Satires, qu'une raison d'en être exempt.*

Il ne s'agit point, MONSIEUR, du mérite de la Personne qui a composé la *Clélie*, ni de l'estime qu'on a faite de cet Ouvrage. Il en a pû mériter pour l'esprit, pour la politesse, pour l'agrément des inventions, pour les caractères bien suivis, & pour les autres choses qui rendent agréable à tant de personnes la lecture des Romans. Que ce soit, si vous voulez, le plus beau de tous les Romans : mais enfin c'est un Roman. C'est tout dire. Le caractère de ces pièces est de rouler sur l'Amour, & d'en donner des leçons d'une manière ingénieuse, & qui soit d'autant mieux reçue, qu'on en écarte (10) le plus en apparence tout ce qui pourroit paroître de trop grossièrement contraire à la pureté. C'est par-là qu'on va insensiblement jusqu'au bord du précipice, s'imaginant qu'on n'y tombera pas, quoiqu'on y soit déjà à demi tombé par le plaisir qu'on a pris à se remplir l'esprit & le cœur de la douceuse Morale qui s'enseigne au pays de *Tendre*. Vous pouvez dire, tant qu'il vous plaira, que cet Ouvrage est en vénération à tout le monde. Mais voici deux faits dont je suis très-bien informé. Le premier est que (11) feu Ma-

#### R E M A R Q U E S.

(10) *le*] Ce Monosyllabe, nécessaire ici, manque dans l'Édition de 1701. DE ST. MARC.

(11) *feu Madame*] Il y a dans l'Édition de 1713. & dans toutes celles qui l'ont suivie, *Feue Madame*. C'est une faute contre la Langue. Ce mot *feu*, qui vient du Latin *fuit*, est un indéclinable de tout Genre & de tout Nombre. DE ST. MARC.

dame la Princesse de Conti & Madame de Longueville ayant sçu que Monsieur Despréaux avoit fait (12) une pièce en Prose contre les Romains, où la *Clelie* n'étoit pas épargnée; comme ces Princesses connoissoient mieux que personne, combien ces lectures sont dangereuses, elles lui firent dire qu'elles seroient bien aises de la voir. Il la leur récita; & elles en furent tellement satisfaites, qu'elles témoignèrent souhaiter beaucoup qu'elle fût imprimée. Mais il s'en excusa, pour ne pas s'attirer sur les bras de nouveaux Ennemis.

L'autre fait est, qu'un Abbé de grand mérite, & qui n'avoit pas moins de piété que de lumière, se résolut de lire la *Clelie*, pour en juger avec connoissance de cause; & le jugement qu'il en porta, fut le même que celui de ces deux Princesses. Plus on estime l'illustre Personne à qui on attribue cet Ouvrage, plus on est porté à croire qu'elle n'est pas à cette heure d'un autre sentiment que ces Princesses, & qu'elle a un vrai repentir de ce qu'elle a fait autrefois lorsqu'elle étoit moins éclairée. Tous les amis de (13) Monsieur de Gomberville,

### R E M A R Q U E S.

(12) *une Pièce en Prose contre les Romains,*] C'est le Dialogue qui a pour titre, *les Héros de Roman*. Voyez le Tome III.

(13) *Monsieur de Gomberville,*] *MARIN le Roi de Gomberville*, de l'Académie Française. Outre son *Polexandre*, il a composé encore deux autres Romans, *la Cythérée* & *la jeune Alciane*. BROSS.

Tous les *Editeurs* ont fait la même faute que M. *Brossette*. Ils ont tous mis, *la jeune Alciane*, au lieu de *La Jeune Alcidiane*.

M. *Dodart* dans sa *Lettre*, que j'ai citée plus haut, semble donner à M. *Arnauld* une espèce de démenti sur ce qui concerne GOMBERVILLE. *Je me soutiens*, dit-il, *que feu M. de Gomberville, moins pieux sur la fin de sa conversion qu'au commencement, me releva rudement sur le*  
com-

*ville*, qui avoit auffi beaucoup de mérite, & qui a été un des premiers Académiciens, ſçavent que ç'a été ſa diſpoſition à l'égard de ſon *Polexandre*; & qu'il eût voulu, ſi cela eût été poſſible, l'avoir effacé de ſes larmes. Suppoſé que Dieu ait fait la même grace à la perſonne que l'on dit Auteur de la *Clélie*, c'eſt lui faire peu d'honneur, que de la repréſenter comme tellement attachée à ce qu'elle a écrit autrefois, qu'elle ne puiſſe ſouffrir qu'on y reprenne ce que les règles de la piété Chrétienne y font trouver de répréhenſible.

Enfin, MONSIEUR, j'ai fort eſtimé, je vous l'avoue, ce qui eſt dit dans la Satire contre un miſérable Directeur, qui feroit paſſer ſa Dévote du *Quiétiſme* au vrai *Molinoziſme*. Et nous avons déjà vû que c'eſt un des endroits où vous avez trouvé le plus à redire. Je vous ſupplie, MONSIEUR, de faire ſur cela de ſérieuſes réflexions.

Vous dites à l'entrée de votre Préface, que dans cette diſpute entre vous & Monsieur Despréaux, il s'agit non ſeulement de la défenſe de la vérité, mais encore des bonnes mœurs & de l'honnêteté publique. Permettez-moi, MONSIEUR, de vous demander, ſi vous n'avez point ſujet de craindre que ceux qui compareront ces trois endroits de la Satire avec ceux que vous y oppoſez, ne ſoient portés à juger que c'eſt plutôt de ſon côté que du votre, qu'eſt la défenſe des bonnes mœurs, & de l'honnêteté publique. Car ils voient du côté de la Satire, 1<sup>o</sup>. Une très-juſte & très-chrétienne con-

### R E M A R Q U E S.

*compliment que je lui fis exprès ſur ſon regret d'avoir fait le Polexandre, & que j'en fus très-ſcandalifé. M. Dodart ſe peint dans ce peu de paroles. On y voit une délicateſſe de conſcience portée juſqu'à la tétricité. DE ST. MARC.*

damnation des vers de l'Opéra foutenus par les airs efféminés de *Lully*. 2°. Les pernicioeux effets des Romans, représentés avec une force capable de porter les peres & les meres qui ont quelque crainte de Dieu, à ne les pas laisser entre les mains de leurs enfans. 3°. Le Paradis, le Démon & l'Enfer, mis en œuvre pour faire avoir plus d'horreur d'une abominable profanation des choses saintes. Voilà, diront-ils, comme la Satire de Monsieur *Despréaux* est contraire aux bonnes mœurs, & à l'honnêteté publique.

Ils verront d'autre part dans votre Préface, 1°. ces mêmes vers de l'Opéra, jugés si bons ou au moins si innocens, qu'il y a, selon vous, MONSIEUR, sujet de croire qu'ils n'ont été blâmés par Mr. *Despréaux*, que pour donner un coup de dent à Monsieur *Quinaut* qui en est l'Auteur: 2°. Un si grand zèle pour la défense de la *Clélie*, qu'il n'y a gueres de chose que vous blâmiez plus fortement dans l'Auteur de la Satire, que de n'avoir pas eu pour cet Ouvrage assez de respect & de vénération: 3°. Un injuste reproche, que vous lui faites d'avoir offensé la pudeur, pour avoir eu soin de bien faire sentir l'énormité du crime d'un faux Directeur. En vérité, MONSIEUR, je ne sçai si vous avez lieu de croire que ce qu'on jugeroit sur cela vous pût être favorable.

Ce que vous dites de plus fort contre M. *Despréaux*, paroît appuyé sur un fondement bien foible. Vous prétendez que sa Satire est contraire aux bonnes mœurs; & vous n'en donnez pour preuve que deux endroits. Le premier est ce qu'il dit, en badinant avec son ami.

(14) *Quelle joye, &c.*

#### R E M A R Q U E S.

(14) *Quelle joye, &c.]* Vers 9. 12. & 14.

*De voir autour de soi croître dans sa maison  
De petits Citoyens, dont on croit être Père!*

L'autre est dans la page suivante, où il ne fait encore que rire.

(15) *On peut trouver encor quelques Femmes fidelles.  
Sans doute, & dans Paris, si je sçai bien compter,  
Il en est jusqu'à trois que je pourrois citer.*

Vous dites sur le premier; *Qu'il fait entendre par-là, qu'un homme n'est gueres fin ni gueres instruit des choses du monde, quand il croit que ses enfans sont ses enfans.* Et vous dites sur le second; *Qu'il fait aussi entendre, que selon son calcul, & le raisonnement qui en résulte, nous sommes presque tous des enfans illégitimes.*

Plus une accusation est atroce, plus on doit éviter de s'y engager, à moins qu'on n'ait de bonnes preuves. Or c'en est une assurément fort atroce, d'imputer à l'Auteur de la Satire, d'avoir fait entendre *qu'un homme n'est gueres fin quand il croit que les enfans de sa femme sont ses enfans, & qu'il n'y a que trois femmes de bien dans une Ville où il y en a plus de deux cens mille.* Cependant, MONSIEUR, vous ne donnez pour preuve de ces étranges accusations, que les deux endroits que j'ai rapportés. Mais il vous étoit aisé de remarquer, que l'Auteur de la Satire a clairement fait entendre, qu'il n'a parlé qu'en riant dans ces endroits, & sur-tout dans le dernier, car il n'entre dans le sérieux, qu'à l'endroit où il fait parler *Alcippe* en faveur du Mariage, qui commence par ces Vers:

### R E M A R Q U E S.

(15) *On peut trouver &c.]* Vers 42. & suiv.

Q 6



(16) *Jeune autrefois par vous dans le monde conduit, &c.*

Et finit par ceux-ci qui contiennent une vérité que les Payens n'ont point connue, & que *S. Paul* nous a enseignée: *Qui se non continet, nubat; melius est nubere, quàm uri.*

(17) *L'Hyménée est un joug; & c'est ce qui m'en platt,  
L'Homme en ses passions toujours errant sans guide,  
A besoin qu'on lui mette & le mors & la bride;  
Son pouvoir malheureux ne sert qu'à le gêner;  
Et pour le rendre libre, il le faut enchaîner.*

Que répond le Poëte à cela? Le contredit-il? Le réfute-t-il? Il l'approuve au contraire en ces termes :

(18) *Ha, bon! voilà parler en docte Janséniste,  
Alcippe, & sur ce point si sçavamment touché,  
Desmâres dans Saint-Roch n'auroit pas mieux prêché.*

Et c'est ensuite qu'il témoigne qu'il va parler sérieusement & sans raillerie.

(19) *Mais, c'est trop t'insulter, quittons la raillerie;  
Parlons sans hyperbole & sans plaisanterie.*

Peut-on plus expressément marquer que ce qu'il avoit dit auparavant de ces trois Femmes fidèles dans Paris, n'étoit que pour rire? Des hyperboles si outrées ne se disent qu'en badinant. Et

### R E M A R Q U E S.

(16) *Jeune autrefois &c.]* Vers 59.

(17) *L'Hyménée est un joug; &c.]* Vers 112. & suiv.

(18) *Ha, bon! voilà parler &c.]* Vers 118. & suiv.

(19) *Mais, c'est trop t'insulter, quittons &c.]* Vers 121.

vous-même, MONSIEUR, voudriez-vous qu'on vous crût quand vous dites, *Que pour deux ou trois femmes dont le crime est avéré, on ne doit pas les condamner toutes ?*

De bonne foi, croyez-vous qu'il n'y en ait gueres davantage dans Paris, qui soient diffamées par leur mauvaise vie ? Mais une preuve évidente, que l'Auteur de la Satire n'a pas crû qu'il y eût si peu de femmes fidelles, c'est que dans une vingtaine de portraits qu'il en fait, il n'y a que les deux premiers qui ayent pour leur caractère l'infidélité ; si ce n'est que dans celui de la fausse Dévote il dit seulement que son Directeur pourroit l'y précipiter.

Pour ce qui est de ces termes, *dont on croit être Pere* ; il n'est pas vrai qu'ils fassent entendre *qu'un mari n'est gueres fin ni gueres instruit des choses du monde, quand il croit que ses enfans sont ses enfans*. Car outre que l'Auteur parle là en badinant, ils ne disent au fond, que ce qui est marqué par cette règle de Droit : *Pater est quem nuptiæ demonstrant* ; c'est-à-dire, que le Mari doit être regardé comme le Pere des enfans nés dans son mariage, quoique cela ne soit pas toujours vrai. Mais cela fait-il qu'un Mari doive croire, à moins que de passer pour peu fin, & pour peu instruit des choses du monde, qu'il n'est pas le Pere des enfans de sa femme ? C'est tout le contraire. Car à moins qu'il n'en eût des preuves certaines, il ne pourroit croire qu'il ne l'est pas, sans faire un jugement téméraire très-criminel contre son Epouse.

Cependant, MONSIEUR, comme c'est de ces deux endroits, que vous avez pris sujet de faire passer la Satire de Monsieur Despréaux pour une déclamation contre le mariage, & qui bleffoit l'honnêteté & les bonnes mœurs, jugez si vous l'avez pû faire sans blesser vous-même la justice & la charité.

Q ?

Je trouve dans votre Préface deux endroits très-propres à justifier la Satire, quoique ce soit en la blâmant. L'un est ce que vous dites en la page cinquième *que tout homme qui compose une Satire, doit avoir pour but, d'inspirer une bonne Morale; & qu'on ne peut, sans faire tort à Monsieur Despréaux, présumer qu'il n'a pas eu ce dessein.* L'autre est la réponse que vous faites à ce qu'il avoit dit à la fin de la Préface de sa Satire, *que les femmes ne seront pas plus choquées des prédications qu'il leur fait dans cette Satire contre leurs défauts, que des Satires que les Prédicateurs font tous les jours en chaire contre ces mêmes défauts.*

Vous avouez qu'on peut comparer les Satires avec les Prédications, & qu'il est de la nature (20) de toutes les deux de combattre les vices: mais que ce ne doit être qu'en général, sans nommer les personnes. Or Monsieur Despréaux n'a point nommé les personnes en qui les vices qu'il décrit, se rencontroient; & on ne peut nier que les vices qu'il a combattus, ne soient de véritables vices. On le peut donc louer avec raison d'avoir travaillé à inspirer une bonne Morale; puisque c'en est une partie de donner de l'horreur des vices, & d'en faire voir le ridicule. Ce qui souvent est plus capable, que les discours sérieux d'en détourner plusieurs personnes, selon cette parole d'un Ancien,

### R E M A R Q U E S.

(20) de toutes les deux] Il y a dans l'Édition de 1713. de tous les deux, faute copiée dans toutes les Éditions, qui l'ont suivie, excepté dans celles de M. Du Montel. Celle de 1701. à laquelle je m'attache, est conforme à l'Édition des Lettres de M. Arnauld. DE ST. MARC.

(21) *Ridiculum acri**Fortius ac melius magnas plerumque secat res.*

Et ce seroit en vain qu'on objecteroit, qu'il ne s'est point contenté, dans son quatrieme portrait, de combattre l'avarice en général, l'ayant appliquée à deux personnes connues. Car ne les ayant point nommées, il n'a rien appris au public qu'il ne sçût déjà: Or comme ce seroit porter trop loin cette prétendue règle de ne point nommer les personnes, que de vouloir qu'il fût interdit aux Prédicateurs de se servir quelquefois d'histoires connues de tout le monde, pour porter plus efficacement leurs Auditeurs à fuir de certains vices; ce seroit aussi en abuser que d'étendre cette interdiction jusqu'aux Auteurs de Satires.

Ce n'est point aussi comme vous le prenez. Vous prétendez que Monsieur *Despréaux* a encore nommé les personnes dans cette dernière Satire, & d'une manière qui a déplu aux plus enclins à la médisance. Et toute la preuve que vous en donnez, est qu'il a fait revenir sur les rangs *Chapelain*, *Cotin*, *Pradon*, *Coras*, & plusieurs autres: ce qui est, dites-vous, la chose du monde la plus ennuyeuse, & la plus dégoûtante. Pardonnez-moi, si je vous dis, que vous ne prouvez point du tout par là ce que vous aviez à prouver. Car il s'agissoit de sçavoir, si Monsieur *Despréaux* n'avoit pas contribué à inspirer une bonne Morale, en blâmant dans sa Satire les mêmes défauts, que les Prédicateurs blâment dans leurs Sermons. Vous aviez répondu que pour inspirer une bonne Mora-

## R E M A R Q U E S.

(21) *Ridiculum &c.] Horace, Liv. I. Sat. X. v. 14.*

le , soit par les Satires, soit par les Sermons, on doit combattre les vices en général, sans nommer les personnes. Il falloit donc montrer que l'Auteur de la Satire avoit nommé les Femmes dont il combattoit les défauts. Or *Chapelain*, *Cotin*, *Pradon*, *Coras*, ne sont pas des noms de Femmes, mais de Poëtes. Ils ne sont donc pas propres à montrer que Monsieur *Despréaux*, combattant différens vices de Femmes, ce que vous avouez lui avoir été permis, se soit rendu coupable de médisance, en nommant des Femmes particulières, à qui il les auroit attribués.

Voilà donc Monsieur *Despréaux* justifié selon vous-même sur le sujet des Femmes, qui est le capital de sa Satire. Je veux bien cependant examiner avec vous, s'il est coupable de médisance à l'égard des Poëtes.

C'est ce que je vous avoue ne pouvoir comprendre. Car tout le monde a crû jusques ici, qu'un Auteur pouvoit écrire contre un Auteur, remarquant les défauts qu'il croyoit avoir trouvés dans ses Ouvrages, sans passer pour médisant, pourvu qu'il agisse de bonne foi, sans lui imposer, & sans le chicaner; lors sur-tout qu'il ne reprend que de véritables défauts.

Quand, par exemple, le P. *Goulu*, Général des *Feüillans*, publia il y a plus de soixante ans deux volumes contre les Lettres de Monsieur de *Balzac*, qui faisoient grand bruit dans le monde, le Public s'en divertit; les uns prenoient parti pour *Balzac*, les autres pour le *Feüillant*: mais personne ne s'avisa de l'accuser de médisance, & on ne fit point non plus de reproche à *Faverfac*, qui avoit écrit contre l'un & contre l'autre. Les guerres entre les Auteurs passent pour innocentes, quand elles ne s'attachent qu'à la Critique de ce qui regar-

de la Littérature, (22) la Grammaire, la Poësie, l'Eloquence; & que l'on n'y mêle point de calomnies & d'injures personnelles. Or que fait autre chose Monsieur *Despréaux* à l'égard de tous les Poëtes qu'il a nommés dans ses Satires, *Chapelain*, *Cotin*, *Pradon*, *Coras*, & autres, sinon d'en dire son jugement, & d'avertir le Public que ce ne sont pas des modeles à imiter? Ce qui peut être de quelque utilité pour faire éviter leurs défauts, & peut contribuer même à la gloire de la Nation, à qui les Ouvrages d'esprit font honneur, quand ils sont bien faits; comme au contraire ç'a été un deshonneur à la France d'avoir fait tant d'estime des pitoyables Poësies de *Ronsard*.

Celui dont Monsieur *Despréaux* a le plus parlé, c'est Monsieur *Chapelain*. Mais qu'en a-t-il dit? Il en rend lui-même compte au Public dans sa neuvième Satire.

(23) *Il a tort dira l'un; pourquoi faut-il qu'il nomme?*

*Attaquer Chapelain! Ah! c'est un si bon homme.*

*Balzac en fait l'éloge en cent endroits divers.*

*Il est vrai, s'il m'eût crû, qu'il n'eût point fait de Vers.*

*Il se tue à rimer: que n'écrit-il en Prose?*

*Voilà ce que l'on dit; & que dis-je autre chose?*

*En blâmant ses Ecrits, ai-je d'un stile affreux*

### R E M A R Q U E S.

(22) *la Grammaire, la Poësie, l'Eloquence;*] Il y a ainsi dans l'Édition de 1713. & dans toutes celles faites depuis, aussi bien que dans le Recueil des *Lettres* de M. *Arnauld*. L'Édition de 1701. porte: *la Grammaire, Poësie, Eloquence.* DE ST. MARC.

(23) *Il a tort, dira l'un; &c.] Sat. IX. Vers 202. & suiv.*

*Distilé sur sa vie un venin dangereux ?  
 Ma Muse, en l'attaquant, charitable & discrete,  
 Sçait de l'homme d'honneur distinguer le Poëte :  
 Qu'on vante en lui la foi, l'honneur, la probité,  
 Qu'on prise sa candeur, & sa civilité,  
 Qu'il soit doux, complaisant, officieux, sincere ;  
 On le veut, j'y souscris, & suis prêt de me taire.  
 Mais que pour un modele on montre ses écrits,  
 Qu'il soit le mieux renté de tous les Beaux-Esprits,  
 Comme Roi des Auteurs qu'on l'éleve à l'Empire,  
 Ma bile alors s'échauffe, & je brûle d'écrire.*

Cependant, MONSIEUR, vous ne pouvez pas douter que ce ne soit être médisant, que de taxer de médisance celui qui n'en seroit pas coupable. Or si on prétendoit que Monsieur *Despréaux* s'en fût rendu coupable, en disant que Monsieur *Chapelain*, quoique d'ailleurs honnête, civil, & officieux, n'étoit pas un fort bon Poëte, il lui seroit bien aisé de confondre ceux qui lui feroient ce reproche ; il n'auroit qu'à leur faire lire ces Vers de ce grand Poëte sur la belle *Agnès*.

*On voit hors des deux bouts de ses deux courtes manches  
 Sortir à découvert deux mains longues & blanches,  
 Dont les doigts inégaux, mais tous ronds & menus,  
 Imitent l'embonpoint des bras ronds & charnus.*

Enfin, MONSIEUR, je ne comprends pas comment vous n'avez point appréhendé, qu'on ne vous appliquât ce que vous dites de Monsieur *Des-*

préaux (24) dans vos Vers; Qu'il croit avoir droit de maltraiter dans ses Satires ce qu'il lui plaît, & que la raison a beau lui crier sans cesse, que l'équité naturelle nous défend de faire à autrui ce que nous ne voudrions pas (25) qui nous soit fait à nous-mêmes. Cette voix ne l'émeut point. Car si vous le trouvez blâmable d'avoir fait passer la *Pucelle* & le *Jonas* pour de méchans Poèmes, pourquoi ne le seriez-vous pas d'avoir parlé avec tant de mépris de son *Ode Pindarique*, qui paroît avoir été si estimée, que (26) trois des meilleurs Poètes Latins de ce temps ont bien voulu prendre la peine d'en faire chacun une Ode Latine. Je ne vous en dis pas davantage. Vous ne voudriez pas, sans doute, contre la défense que Dieu en fait, avoir deux poids & deux mesures.

Je vous supplie, MONSIEUR, de ne pas trouver mauvais qu'un homme de mon âge vous donne ce dernier avis en vrai ami.

On doit avoir du respect pour le jugement du Public; & quand il s'est déclaré hautement pour un Auteur, ou pour un Ouvrage, on ne peut gueres le combattre de front & le contredire ouvertement, qu'on ne s'expose à en être maltraité. Les vains efforts du Cardinal de Richelieu contre le *Cid* en font un grand exemple; & on ne peut rien voir

### R E M A R Q U E S.

(24) Dans vos Vers.] Il falloit: Dans votre Préface.  
DE ST. MARC.

(25) qui nous soit &c.] C'est ainsi qu'il y a dans la Préface de M. Perrault, & qu'il faut qu'il y ait. Les Editions de 1701. & de 1713. ont, qu'il nous soit &c. c'est une faute corrigée par MM. Brossette, & Du Monteil, mais rétablie dans les Editions de 1735. & de 1740. Il y a dans le Recueil des Lettres de M. ARNAULD: qui nous soit &c. DE ST. MARC.

(26) trois des meilleurs Poètes Latins] MM. Rolin, Lenglet, & de Saint-Remy.



de plus heureusement exprimé que ce qu'en dit votre Adversaire.

*En vain contre le Cid un Ministre se ligue :  
Tout Paris pour Chimène a les yeux de Rodrigue,  
L'Académie en corps a beau le censurer ;  
Le public révolté s'obstine à l'admirer.*

Jugez par-là, MONSIEUR, de ce que vous devez espérer du mépris que vous tâchez d'inspirer pour les Ouvrages de Monsieur Despréaux dans votre Préface. Vous n'ignorez pas combien ce qu'il a mis au jour a été bien reçu dans le monde, à la Cour, à Paris, dans les Provinces, & même dans tous les Pais étrangers, où l'on entend le François. Il n'est pas moins certain que tous les bons connoisseurs (27) trouvent le même esprit, le même art, & les mêmes agrémens dans ses autres Pièces, que dans ses Satires. Je ne sçai donc, MONSIEUR, comment vous vous êtes pû promettre qu'on ne seroit point choqué de vous en voir parler d'une maniere si opposée au jugement du Public. Avez-vous cru que supposant sans raison que tout ce que l'on dit librement des défauts de quelque Poëte, doit être pris pour médisance, on applaudiroit à ce que vous dites, *que ce ne sont que ses médisances qui ont fait rechercher ses Ouvrages avec tant d'empressement. Qu'il va toujours terre à*

### R E M A R Q U E S.

(27) *trouvent le même esprit, le même art, & les mêmes agrémens dans ses autres Pièces, que dans ses Satires.* C'est ainsi qu'on lit cet endroit depuis l'Édition de 1713. conforme en ce point au Recueil des *Lettres* de M. Arnauld. L'Édition de 1701. porte seulement : *trouvent le même esprit, le même art, & les mêmes agrémens dans ses autres Ouvrages.* DE ST. MARC.

terre, comme un Corbeau qui va de charogne en charogne. Que tant qu'il ne fera que des Satires comme celles qu'il nous a données, Horace & Juvénal viendront toujours revendiquer plus de la moitié des bonnes choses qu'il y aura mises. Que Chapelain, Quinaut, Cassagne, & les autres qu'il y aura nommés, prétendront aussi qu'une partie de l'agrément qu'on y trouve, viendra de la célébrité de leurs noms, qu'on se plaît d'y voir tournés en ridicule. Que la malignité du cœur humain, qui aime tant la médifance & la calomnie, parce qu'elles élèvent secrètement celui qui lit au dessus de ceux qu'elle rabaisse, dira toujours que c'est elle qui fait trouver tant de plaisir dans les Ouvrages de Monsieur Despréaux. &c.?

Vous reconnoissez donc, MONSIEUR, que tant de gens qui lisent les Ouvrages de Monsieur Despréaux, les lisent avec grand plaisir. Comment n'avez-vous donc pas vû, que de dire, comme vous faites, que ce qui fait trouver ce plaisir est la malignité du cœur humain, qui aime la médifance & la calomnie, c'est attribuer cette méchante disposition à tout ce qu'il y a de gens d'esprit à la Cour & à Paris?

Enfin, vous devez attendre qu'ils ne seront pas moins choqués du peu de cas que vous faites de leur jugement, lorsque vous prétendez que Monsieur Despréaux a si peu réussi, quand il a voulu traiter des sujets d'un autre genre que ceux de la Satire, qu'il pourroit y avoir de la malice à lui conseiller de travailler à d'autres Ouvrages.

Il y a d'autres choses dans votre Préface que je voudrois que vous n'eussiez point écrites : mais celles-là suffissent pour m'acquitter de la promesse que je vous ai faite d'abord de vous parler avec la sincérité d'un Ami chrétien, qui est sensiblement touché de voir cette division entre deux Personnes, qui font tous deux profession de l'aimer. Que ne

donnerois-je pas pour être en état de travailler à leur réconciliation plus heureusement que les gens d'honneur, que vous m'apprenez n'y avoir pas réussi? Mais mon éloignement ne m'en laisse guere le moyen. Tout ce que je puis faire, MONSIEUR, est de demander à Dieu qu'il vous donne à l'un & à l'autre cet esprit de charité & de paix, qui est la marque la plus assurée des vrais Chrétiens. Il est bien difficile que dans ces contestations on ne commette de part & d'autre des fautes, dont on est obligé de demander pardon à Dieu. Mais le moyen le plus efficace que nous avons de l'obtenir, c'est de pratiquer ce que l'Apôtre nous recommande, *de nous supporter les uns les autres, chacun remettant à son frère le sujet de plainte qu'il pourroit avoir contre lui, & nous entrepardonnant, comme le Seigneur nous a pardonné.* On ne trouve point d'obstacle à entrer dans des sentimens d'union & de paix, lorsqu'on est dans cette disposition: Car l'amour-propre ne régné point où régné la charité; & il n'y a que l'amour-propre qui nous rende pénible la connoissance de nos fautes, quand la raison nous les fait appercevoir. Que chacun de vous s'applique cela à soi-même, & vous serez bientôt bons amis. J'en prie Dieu de tout mon cœur, & suis très-sincèrement,

MONSIEUR,

Votre très-humble, & très-obéissant  
serviteur, (27) ARNAULD.

R E M A R Q U E S.

(27) A. ARNAULD.] C'est ainsi qu'il y a dans l'Édition de 1713. Dans celle de 1701. il y avoit simplement: ARNAULD. DE ST. MARC.

L E T T R E  
 DE MONSIEUR  
 DESPRÉAUX  
 A MONSIEUR  
 ARNAULD,

Pour le remercier de la Lettre précédente \*.

(1) JE ne sçauois , MONSIEUR , assez vous témoigner ma reconnoissance , de la bonté que vous avez eue de vouloir bien permettre , qu'on me montrât la Lettre que vous avez écrite à M. *Per-rault* sur ma derniere Satire. Je n'ai jamais rien lû qui m'ait fait un si grand plaisir ; & quelques injures que ce galant homme m'ait dites , je ne sçauois plus lui en vouloir de mal , puisqu'elles m'ont

R E M A R Q U E S.

\* Cette *Lettre* fut écrite en Juin 1694. BROSS.

Elle parut pour la premiere fois dans l'*Edition* de 1713. Elle se trouve aussi dans le VII. Tome des *Lettres* de M. *Arnauld* p. 503. Mais elle n'est pas tout-à-fait conforme à ce qu'elle est ici. L'*Editeur* la donne là pour conforme à la *Lettre originale* ; que l'on conserve , dit-il. Je rendrai compte des différences , en les annonçant comme CHANGEMENS. DE ST. MARC.

(1) CHANG. *Je ne sçauois, Monsieur, assez vous témoigner ma reconnoissance de la bonté &c.*] Lettr. d'Arn. *Je ne sçauois assez vous remercier, Monsieur, de la bonté &c.* DE ST. MARC.

attiré une si honorable Apologie. Jamais cause ne fut si bien défendue que la mienne. Tout m'a charmé, ravi, édifié dans votre Lettre : mais ce qui m'y a touché davantage, c'est cette confiance si bien fondée avec laquelle vous y déclarez que vous me croyez sincèrement votre ami. N'en doutez point, MONSIEUR, je le suis, & c'est une qualité dont je me glorifie tous les jours en présence de vos plus grands ennemis. Il y a des *Jésuites* qui me font l'honneur de m'estimer, & que j'estime & honore aussi beaucoup. Ils me viennent voir dans ma solitude d'Autcuil, & ils y séjournent même quelquefois. Je les reçois du mieux que je puis : mais la première convention que je fais avec eux, c'est qu'il me sera permis dans nos entretiens, de vous louer à outrance. J'abuse souvent de cette permission, & l'écho des murailles de mon jardin a retenti plus d'une fois de nos contestations sur votre sujet. La vérité est pourtant qu'ils tombent sans peine d'accord de la grandeur de votre génie, & de l'étendue de vos connoissances. Mais je leur soutiens moi, que ce sont-là vos moindres qualités ; & que ce qu'il y a de plus estimable en vous, c'est (2) la droiture de votre esprit, la candeur de votre ame, & la pureté de vos intentions. C'est alors que se font les grands cris. Car je ne démords point sur cet article, non plus que sur celui des *Lettres au Provincial*, (3) que,

(4)

### R E M A R Q U E S.

(2) CHANG. *la droiture de votre esprit, la candeur de votre ame,* ] Lett. d'Arn. *la droiture de votre ame, la candeur de votre esprit.* DE ST. MARC.

(3) *que, sans examiner &c.* ] M. Despréaux se piquoit sur-tout d'être franc. On en voit ici une belle preuve, puis qu'écrivant à M. Arnauld lui-même, il dit *qu'il n'examine*

(4) sans examiner qui des deux partis au fond a droit ou tort, je leur vante toujours comme le

### R E M A R Q U E S.

*xamine pas qui des deux partis au fond a droit ou tort.*  
BROSS.

Le Commentateur nous donne ici, dit-il, une belle preuve que M. DESPRÉAUX se piquoit sur tout d'être franc. Il a donc cru que lorsque M. Despréaux dit, qu'il n'examine pas qui des deux partis au fond avoit droit ou tort, de l'Auteur des *Lettres Provinciales* ou des *Jésuites*; il a voulu faire connoître à M. Arnauld son Ami & son Apologiste, qu'il s'abtenoit de porter aucun jugement définitif sur cette dispute. Mais ce n'est-là ni le sens, ni le but de ces paroles. M. Despréaux les rapporte historiquement, & dans la seule vue d'apprendre à M. Arnauld la manière dont il s'entretenoit avec les *Jésuites*, & les ménagemens qu'il gardoit, en leur faisant l'éloge des *Provinciales*: c'est que sans examiner qui des deux partis au fond avoit droit ou tort, il leur vantoit toujours ces LETTRES comme le plus parfait ouvrage de prose qui soit en notre langue. Ainsi bien loin que les paroles, dont il s'agit, donnent à entendre que M. Despréaux n'adoptoit point le sentiment de M. Arnauld au sujet des *Provinciales* (car c'est apparemment en cela qu'il veut faire consister la franchise), elles insinuent, au contraire, qu'il en jugeoit comme ce Docteur, mais qu'il ne trouvoit pas à propos de s'expliquer là-dessus avec les *Jésuites* qui l'alloient voir, de peur de les défobliger. Et en effet, il paroît par la *Satire* contre l'*Equivoque* que c'étoit-là son sentiment, puisqu'il y répète les mêmes reproches que M. Pascal a faits aux *Jésuites*. DU MONTEIL.

(4) CHANG. sans examiner qui des deux partis au fond a droit ou tort,] Ces Paroles manquent dans les *Lett. d'Arn.* sur quoi l'Éditeur avertit que c'est une addition faite dans l'Imprimé. La Note de M. Brossette, que l'on vient de voir, & qu'il rapporte, lui fait dire ensuite: Cette Remarque tombe d'elle-même, puisque ces paroles ne se trouvent point dans l'original que l'Auteur a envoyé à M. Arnauld. Que si on veut sçavoir quels étoient les sentimens de M. Despréaux touchant les *Jésuites*, on peut lire sa *Satire* sur l'*Equivoque*, son *Eptre* sur l'*Amour de Dieu* &c. DE ST. MARC.

plus parfait Ouvrage de Prose , qui soit en notre langue. Nous en venons quelquefois à des paroles assez aigres. A la fin néanmoins tout se tourne en plaifanterie : *ridendo dicere verum quid vetat ?* Ou quand je les vois trop fâchés , je me jette sur les loüanges (5) du R. P. de la Chaise , que je révere de bonne foi , & à qui j'ai en effet tout récemment encore une très-grande obligation , puisque c'est en partie à ses bons offices que je dois la Chanoinie de la Sainte-Chapelle de Paris , que j'ai obtenue de Sa Majesté , (6) pour mon frere le Doyen de Sens. Mais, MONSIEUR , pour revenir à votre Lettre , je ne sçai pas pourquoi les amis de Monsieur Perrault refusent de la lui montrer. Jamais Ouvrage ne fut plus propre à lui ouvrir les yeux , & à lui inspirer l'esprit de paix & d'humanité , dont il a besoin aussi bien que moi. Une preuve de ce que je dis , c'est qu'à mon égard , à peine en ai-je eu fait la lecture , que frappé des salutaires leçons que vous nous y faites à l'un & à l'autre , je lui ai envoyé dire qu'il ne tiendroit qu'à lui que nous ne fussions bons amis : que s'il vouloit demeurer en paix sur mon sujet , je m'engageois à ne plus rien écrire dont il pût se choquer ; & lui ai même fait entendre que je le laisserois tout à son aise faire , s'il vouloit , un Monde renversé du Parnasse , en y plaçant les *Chapelains* & les *Cotins* , au dessus des *Horaces* & des *Virgiles*. Ce sont les paroles que Monsieur Racine & Monsieur l'Abbé Tallemant lui ont portées de ma part. Il n'a point voulu entendre à cet accord , &

## R E M A R Q U E S.

(5) CHANG. du R. P. de la Chaise.] Lett. d'Arn. du Pere la Chaise. DE ST. MARC.

(6) pour mon frere le Doyen de Sens.] Le Roi lui avoit donné ce Canoniat l'année précédente, 1693. BROSS.

a exigé de moi , avant toutes choses , pour ses Ouvrages une estime & une admiration , que franchement je ne lui sçaurois promettre sans trahir la raison & ma conscience. Ainsi nous voilà plus brouillés que jamais , au grand contentement des Rieurs , qui étoient déjà fort affligés du bruit qui couroit de notre réconciliation. Je ne doute point que cela ne vous fasse beaucoup de peine. Mais pour vous montrer que ce n'est pas de moi que la rupture est revenue , c'est qu'en quelque lieu que vous soyez , je vous déclare , MONSIEUR , que vous n'avez qu'à me mander ce que vous souhaitez que je fasse pour parvenir à un accord , & je l'exécuterai ponctuellement ; sçachant bien que vous ne me prescrirez rien que de juste & de raisonnable. Je ne mets qu'une condition au Traité que je ferai : mais c'est *conditio sine quâ non*. Cette condition est que votre Lettre verra le jour , & qu'on ne me privera point , en la supprimant , du plus grand honneur que j'aye reçu en ma vie. Obtenez cela de vous & de lui ; & je lui donne sur tout le reste la carte blanche. (7) Car pour ce qui regarde l'estime qu'il veut que je fasse de ses Ecrits , je vous prie , MONSIEUR , d'examiner vous-même ce que je puis faire là-dessus. Voici une liste des principaux Ouvrages qu'on veut que

### R E M A R Q U E S.

(7) CHANG. *Car pour ce qui regarde l'estime qu'il veut que je fasse de ses Ecrits , je vous prie , Monsieur , d'examiner vous même ce que je puis faire là-dessus. Voici une liste des principaux &c.] Lett. d'Arn. Car pour ce qui regarde l'estime qu'il veut que je fasse de ses Ecrits , mes hôtes d'Auteuil m'indiqueront peut-être quelque Auteur grave qui me fournira des moyens pour dire de bouche , sans blesser la vérité , que j'estime ce que je n'estime point. Et afin , Monsieur , que vous examiniez vous-même ce que je puis faire là-dessus , voici une liste des principaux &c. DE ST. MARC.*



j'admire. Je suis fort trompé si vous en avez jamais lû aucun.

*Le Conte de Peau-d'Ane & l'Histoire de la Femme au nez de boudin, mis en Vers par M. Perrault de l'Académie Françoisse.*

*La Métamorphose d'Orante en Miroir.*

*L'Amour Godenot.*

*Le Labyrinthe de Versailles, ou les Maximes d'Amour & de Galanterie, tirées des Fables d'Esopé.*

*Elégie à Iris.*

*La Procession de Sainte-Geneviève.*

*Paralleles des Anciens & des Modernes, où l'on voit la Poësie portée à son plus haut point de perfection dans les Opéra de Monsieur Quinault.*

*Saint-Paulin, Poëme Héroïque.*

*Réflexions sur Pindare, où l'on enseigne l'Art de ne point entendre ce grand Poëte.*

Je ris, MONSIEUR, en vous écrivant cette liste, & je crois que vous aurez de la peine à vous empêcher aussi de rire en la lisant. Cependant je vous supplie de croire que l'offre que je vous fais est très-sérieuse, & que je tiendrai exactement ma parole. Mais soit que l'accommodement se fasse ou non, je vous répons, puisque vous prenez si grand intérêt à la mémoire de feu Monsieur Perrault le Médecin, qu'à la premiere Edition qui paroîtra de mon Livre, il y aura dans la Préface un article exprès en faveur de ce Médecin, qui sûrement n'a point fait la façade du Louvre, ni l'Observatoire, ni l'Arc de Triomphe, comme on le prouvera dans peu démonstrativement: mais qui au fond étoit un homme de beaucoup de mérite, grand Physicien, & ce que j'estime encore plus que tout cela, qui avoit l'honneur d'être votre ami. Je doute même, quelque mine que je fasse du contraire, qu'il m'arrive jamais de prendre de nouveau

la plume pour écrire contre Monsieur *Perrault* l'Académicien, (8) puisque cela n'est plus nécessaire. En effet, pour ce qui est de ses Ecrits contre les Anciens, beaucoup de mes amis sont persuadés, que je n'ai déjà que trop employé de papier dans mes *Réflexions sur Longin*, à réfuter des Ouvrages si pleins d'ignorance, & si indignes d'être réfutés. Et pour ce qui regarde ses Critiques sur mes mœurs & sur mes Ouvrages, le seul bruit, ajoutent-ils, qui a couru que vous aviez pris mon parti contre lui, est suffisant pour me mettre à couvert de ses invectives. J'avoue qu'ils ont raison. La vérité est pourtant, que pour rendre ma gloire complete, il faudroit que votre Lettre fût publiée. Que ne ferois-je point pour en obtenir de vous le consentement? Faut-il se dédire de tout ce que j'ai écrit contre Monsieur *Perrault*? Faut-il se mettre à genoux devant lui? Faut-il lire tout *Saint - Paulin*? Vous n'avez qu'à dire: Rien ne me sera difficile. Je suis avec beaucoup de respect, &c.

## R E M A R Q U E S.

(8) CHANG. *puisque cela n'est plus nécessaire.*] Lettre d'Arnauld, *puisque je n'en ai plus aucun besoin.* DE ST. MARC.



## S O N N E T

Contenant l'Eloge de Mr. Despréaux,

PAR M. DE NANTES.

L'illustre Despréaux a vû son jour fatal :  
 Il n'est plus au Tombeau qu'une cendre stérile,  
 Cet homme qui mêlant l'agréable à l'utile,  
 Etoit des Anciens l'Eleve & le Rival.  
 Il atteignit Horace, il passa Juvénal :  
 Il sçut, en s'égayant, s'égalier à Virgile :  
 Des leçons du Sublime observateur habile,  
 Il eût pû de Longin être l'Original.  
 Ses Vers charmoient la Cour, la Ville, la Province :  
 Choisi pour nous tracer le regne de son Prince,  
 Que n'attendoit-on pas d'un art comme le sien ?  
 Quel Roi ! quel Ecrivain ! quel sujet pour l'Histoire !  
 Ce Chef-d'Oeuvre ébauché manque encore à sa gloire :  
 Mais non, elle est parfaite : il est mort en Chrétien.

## R E M A R Q U E S.

\* §. Des trois Pièces de Vers que l'on rapporte ici, la seconde est la seule que M. *Brossette* ait inférée dans son Edition, & c'est en effet la seule qui ait rapport à la XII. *Satire* ; mais par un principe d'équité & pour l'instruction du Lecteur, il auroit dû donner aussi les deux autres, comme a fait M. *Du Monteil*. Pour M. *De St. Marc*, il les a politiquement supprimées toutes trois, à l'exemple des *Editeurs* de 1735, & de 1740.

Voici l'histoire de ces trois petites Pièces, telle que M. *Du Monteil* la donne dans une *Note*.

## S O N N E T

*Contre la Satire sur l'Equivoque.*

P A R L E M Ê M E.

*L'Auteur parle à Mr. Despréaux.*

**I**L est vrai, tu l'as dit, le Démon qui t'inspire,  
 A ta bile caustique ajoutant ses noirceurs,  
 T'a dicté cette indigne & dernière Satire,  
 L'opprobre de son Pere, & l'horreur de ses Sœurs.  
 Peut-on sans sommeiller achever de la lire,  
 Et t'y voir, aux dépens des trop benins Lecteurs,  
 Promener d'âge en âge, & d'Empire en Empire  
 L'Equivoque semant ses maux & ses erreurs?  
 On nous dit toutefois, que sur les rives sombres,  
 Arnaud se fait plaisir d'en régaler les Ombres,  
 Et que Chapelain même en vante la beauté.  
 Mais, éloges suspects! Arnaud la trouve belle  
 Par les traits qu'elle lance à la Société;  
 Et Chapelain, par l'air qu'elle a de la Pucelle.

## R E M A R Q U E S.

„ M. DE NANTES, Avocat de Vienne en Dauphiné, fit  
 „ le premier *Sonnet* pour marquer l'estime particulière qu'il  
 „ avoit pour M. *Despréaux*. Mais les *Eloges* qu'il lui don-  
 „ noit déplurent à certaines gens. Les *Jesuites* ne purent  
 „ souffrir qu'on louât la mort Chrétienne de l'Auteur de la  
 „ *Satire contre l'Equivoque*. Pour les apaiser M. *De Nan-*  
 „ *tes* composa le second *Sonnet*; & on croit que le *Commen-*  
 „ *tateur* de M. *Despréaux* l'a publié comme une espèce de  
 „ correctif à cette *Satire*. Ce *Sonnet* mécontenta tout au-  
 „ tant de personnes que le premier. Là-dessus M. *De Nan-*  
 „ *tes* fit les *Vers* qui suivent, & qui contiennent une rail-  
 „ lerie très-fine & très-délicate.”

À MR. L' A B B É \* \* \*.

*Sur les deux Sonnets précédens.*

J'Abjure mon double Sonnet:  
 Tant celui qui crie, ô merveille!  
 Que l'autre où le Lecteur sommeille;  
 Et je conviens que-j'ai mal fait.  
 Le plus sûr feroit de se taire.  
 Le moyen de ne pas mal faire,  
 Et de contenter tant de gens  
 Par ma Critique, ou mon encens ?  
 Quand du Poëte Satirique  
 J'ai fait un Saint de Paradis,  
 Je m'y suis, sans doute, mal pris :  
 Je n'avois pas vû l'Oeuvre inique  
 Où des gens par nous respectés \*  
 Sont cruellement maltraités.  
 Ces gens du Ciel gardent la porte :  
 Loin d'y placer en dépit d'eux  
 L'Auteur de cet Ouvrage affreux,  
 J'aurois dit, le Diable l'emporte.  
 Abbé, difons-le donc tous deux :  
 Et je croi que la Compagnie,  
 Sans faire de cérémonie,  
 Ni demander d'autre examen,  
 Répondra de bon cœur : Amen.

R E M A R Q U E S.

\* Les Jésuites. DU MONTEIL.

FIN DU TOME I.



## AVERTISSEMENT.

*Q*uoique les deux Satires suivantes ne soient point de Despréaux, & qu'il se soit même défendu de les avoir composées ; cependant comme cette défense même peut faire naitre au Lecteur le desir de les connoître , nous les avons ajoutées à notre Edition d'autant plus volontiers , que le Clergé n'étant pas devenu plus modeste , les Prêtres moins avides , les Evêques moins fastueux ; & la sainteté du mariage n'étant pas plus respectée que lorsqu'elles ont été faites , leur objet subsiste toujours. Puisse-nt-elles avoir aujourd'hui plus d'influence sur les mœurs , qu'elles n'en eurent dans le tems de leur première apparition !



## I. S A T I R E.

QUEL est donc ce Cahos & quelle extravagance,  
Agite maintenant l'Esprit de notre France;  
Quel démon infernal a mis des changemens,  
Et tant de nouveautés dans tous nos réglemens.  
On fait & l'on défait, on rétablit, on casse;  
Rien ne demeure entier, quelque chose qu'on fasse :  
On retranche les saints, on les refait après :  
On plaide au Châtelet quand on fête au Palais,  
On trouve à réformer même sur la réforme :  
L'ancien droit à présent est un droit tout difforme.  
On ne le connoît plus tant on le voit changé.  
Si de même on vouloit réformer le Clergé,  
Si l'on vouloit ôter la moitié de leurs dîmes,  
La réforme pourroit bien réformer des crimes.  
Ces trop grands revenus perdent beaucoup de gens :  
Et ces riches Pasteurs sont toujours indigens.  
Pourquoi ceux qui devoient imiter les Apôtres,  
Ont-ils seuls plus de bien qu'il n'en faut pour dix  
autres ?  
On devroit bien régler un tel dérèglement,  
Et montrer aux Pasteurs à vivre sobrement.

On ne voit que des gens de mitres & de croffes ;  
 Faire aujourd'hui rouler de superbes Caroffes ,  
 Sans se ressouvenir qu'autrefois l'Eternel :  
 Ne monta qu'une ânesse en un jour solennel.  
 On parle des impôts dont la France est remplie,  
 Tout le monde en murmure & tout le monde en crie.  
 Qu'est-ce en comparaison de tant d'injustes droits ,  
 Qu'aujourd'hui les Pasteurs levent en tous endroits ?  
 Tout le monde en naissant doit à la Sacrificie ,  
 Il faut payer l'entrée , & payer la sortie ;  
 Enfin tous les Pasteurs par un fatal accord :  
 Trouvent de quoi gagner en la vie , en la mort ;  
 Bonne condition qui donne de quoi vivre ;  
 En lisant seulement quatre feuillets d'un livre .  
 Récitant tous les jours trois ou quatre Oraisons ,  
 Trouvent de quoi fournir aux frais de leurs maisons !  
 Que le B revisaire est bon dans le siècle où nous sommes !  
 Un Pasteur est toujours le plus heureux des hommes ;  
 Veut-on se marier faut acheter un banc ,  
 On en achette deux , le Pasteur vous les vend :  
 Vous ne les auriez pas s'il manquoit une Obole :  
 Comment nommer cela si ce n'est Monopole ,  
 Qu'un sacré partisan a mis injustement  
 Aux yeux de tout Paris sur ce grand sacrement ?  
 Voulez-vous , vous dit-on , la grosse sonnerie ?  
 C'est ainsi que vous dit une de ces harpies .  
 Monopole jamais monta-t-il à tel point ?  
 Hé Messieurs les sonneurs , n'en rougissez vous point ?



Ah que tous ces impôts vous coûtent de reproche :  
 En nous faisant payer pour le son d'une cloche,  
 On sonne donc en frais, & pour vos cinq écus,  
 L'on vous donne du son & du son tant & plus.  
 Un infame Crieur de qui l'ame inhumaine  
 Ne voit aucun vivant qu'avec beaucoup de peine,  
 Ce funeste Corbeau qui ne vit que de morts,  
 Marchande insolemment pour enterrer les morts.  
 Choisissez, vous dit-il, l'endroit de votre fosse.  
 Plus elle est près du Chœur, & plus la somme est grosse.  
 Il faut tant pour le fond, & pour le maître autel :  
 Entre tous les impôts en voyons-nous un tel ?  
 Et qui peut plus choquer les droits de la Nature,  
 Que de vendre à des morts le droit de sépulture.

Je passe volontiers sur le tour du bâton,  
 Dolt un Pasteur avare attrape le teston,  
 Je suis fort Catholique, & je n'ai point envie  
 De censurer ici les Censeurs de ma vie.  
 Je croi que ce qu'ils font a de bonnes raisons,  
 Et que tous leurs Patrons font bien leurs guérisons.  
 Qu'on guérit de tous maux en leur offrant un cierge  
 Qu'on en guérit plutôt s'il est de cire vierge,  
 Que qui ne guérit pas n'a pas assez de foi :  
 Et je croi tout cela, parce que je le voi.  
 Pour moi je ne veux point pénétrer le mystere ;  
 Mon Pasteur me l'a dit, c'est à moi de me taire.  
 Je croi tout ce qu'il dit, s'il fait mal à son dam :  
 Mais je souffre à regret que l'on achette un banc,

# I. S A T I R E. v

Et que les ornemens qui servent à l'Eglise,  
Soient de différens prix comme la marchandise.  
Si vous voulez les beaux en un enterrement;  
Il faut tant, vousdit-on, pour un tel parement.  
Et pour l'argenterie un crieur vous demande,  
Si vous voulez avoir la petite ou la grande.  
Le prix est différent, il vous coûtera tant,  
Ainsi l'on ne fait rien, si l'argent n'est comptant.  
Jamais aucun credit ne se fait à l'Eglise;  
N'avez vous point d'argent, la croix de bois est mise.  
Taisons-nous toutefois; Car il est dangereux  
De parler des Pasteurs, & de parler mal d'eux,  
Telles gens ne sont pas des sujets de Satire,  
Muse va prendre ailleurs quelque sujet pour rire.



## II. S A T I R E.

**N**On, je ne ferai pas ce qu'on veut que je fasse,  
En dussé-je souffrir ce dont on me menace:  
Dussent tous mes parens me priver de leur bien:  
On me veut marier, & je n'en ferai rien.  
J'estime mon repos, plus que mon héritage;  
Et pour mieux d'affurer, je fais le mariage.  
C'est un lien fatal à notre liberté,  
Le plus heureux Epoux est toujours maltraité,  
L'hymen avec la joie a tant de symphatie,  
Qu'on n'a que deux bons jours, l'entrée & la sortie;  
Si l'on en trouve plus, c'est par un cas fortuit.  
L'on a cent mauvais jours pour une bonne nuit.  
La plus grande douceur qu'on trouve au mariage,  
Ne vient que de l'espoir qu'on conçoit du veuvage.  
Et rien ne doit jamais y faire consentir,  
Que pour avoir un jour le plaisir d'en sortir.  
Quoi s'attacher toujours à la même personne!  
Ne la pouvoir quitter, si la mort ne l'ordonne:  
Attendre son bonheur d'un funeste trépas?  
Et voir incessamment ce que l'on n'aime pas!  
Nourrir mille chagrins, mille remors dans l'ame,  
Et mourir de dépit de voir vivre une femme!  
J'aime trop mon repos pour vouloir m'exposer  
A toutes les douleurs qu'un Hymen peut causer.  
Un contract me déplaît, on fait mieux son affaire,  
Sans l'avis d'un curé, ni le seing d'un Notaire.

Quand on a prononcé ce malheureux Oui,  
Le plaisir de l'amour est tout évanoui.  
On croit tout-aussi-tôt être la chose due,  
L'on s'empresse bien mieux pour une défendue,  
Et quand le nom d'amant se change en nom d'Epoux,  
L'amour perd aussi-tôt ce qu'elle a de plus doux.  
Veut-on se faire aimer & se faire caresse,  
Qu'on-en demeure au nom d'amant & de maîtresse;  
Lorsque l'on fait l'amour on veut toujours se voir,  
Et l'on aime bien plus par choix que par devoir.  
Le légitime enfin ne fait point mon affaire,  
Et le nom de mari ne peut me satisfaire:  
J'estime cent fois mieux vivre sur le commun,  
Que m'aller enrôler sous un joug importun.  
Au moins l'on peut quitter alors que bon nous semble,  
Et l'on n'est pas contraint de demeurer ensemble,  
L'on n'a pas ces contrats qui peuvent engager,  
Et si l'on n'est pas bien, l'on peut au moins changer.  
A-t-on quelque défaut, on fait tout son possible,  
Lorsque l'on fait l'amour, pour le rendre invisible,  
Mais, est-on marié, on ne se contraint plus,  
Et tous ces petits soins passent pour des abus.  
On devient négligé dès la première année.  
C'est une belle fleur qui s'est bientôt fanée.  
Tous ces ajustemens ne faisoient pas un pli,  
Et rendoient en un mot un galant accompli.  
Il ne lavoit ses mains qu'avecque de l'eau d'Ange.  
Sa perruque & ses gands n'étoient que fleur d'Orange,

Et celui qui n'étoit que Civette & qu'Iris,  
 Sent maintenant le bouc, au lieu de l'ambre gris;  
 Il semble avoir toujours mille procès en tête,  
 Et ce galant esprit est devenu tout bête,  
 Il est toujours chagrin & ne dit pas un mot,  
 Depuis qu'il a pris femme il est devenu sot;  
 Aussi quand on en prend on court risque de l'être:  
 L'Epoux en ce cas-là n'est pas toujours le maître.  
 Son pouvoir ne sçauroit éviter ce malheur;  
 Si l'on ne m'en croit pas, qu'on voie le Vasseur.  
 Je le puis bien citer, la chose est fort publique,  
 On sçait qu'il est cocu, par arrêt authentique.  
 Damis est comme lui. Colin l'est en secret.  
 Si je les comptois tous, je n'aurois jamais fait;  
 Il faudroit remonter jusques au premier homme,  
 Sçavoir si le serpent ne le trompa qu'en pomme,  
 Peut-être le fut-il, du moins s'il ne le fut,  
 Il étoit très-facile, & fort peu s'en falut;  
 Ce n'est pas toutefois que j'en vueille connoître,  
 Car s'il ne le fut pas, il pourroit du moins l'être;  
 Et moi qui ne veux pas me mettre en ce danger,  
 Je fuis le mariage & n'y veux pas songer.

F I N.





# T A B L E

## DES MATIERES,

CONTENUES DANS CE PREMIER VOLUME.

### A.

- A**vide. Folie singulière d'un homme de cette Ville, 95.  
**Abbé.** Pourquoi un *Abbé* de grande piété lit la *Clélie*, 364.  
**Ablancourt** (*Nicolas Perrot d'*) célèbre Traducteur, 199.  
Comparé à du *Pelletier*, 199. Sa mort, 199.  
**Abondance.** Les Anciens la faisoient entrer dans l'idée de l'*Honneur*, 151.  
**Abus, de l'Esprit humain,** traités d'*Equivoques*, 283.  
**Académie Française,** Consultée par *Despréaux* & la *Fontaine*, décide en faveur du premier, 43. critique le *Cid* de *Cornille*. Histoire de cette *Critique*, 193.  
**Accusation atroce** doit être solidement prouvée, 367.  
**Accilli.** Voyez, *Cailli*.  
**Acteurs** faisant des signes de Croix sur le Théâtre, 233.  
**Adam** 209. Dans quel cas se fut ennuyé dans le *Paradis Terrestre*, 213, 214. Comment il reçut *Eve*, 344. Séduit par l'*Equivoque*, se croit égal à Dieu, 291. Suites de sa chute, 291.  
**Adresse (l')** n'entre point dans l'idée de l'*Honneur*, 266. merveilleuse de l'*Equivoque*, 304.  
**Adultere.** Son ancienneté, 206.  
**Affectation,** du *Langage* à qui appartient, 319.  
**Affiches de Livres,** abondantes à Paris, 181.  
**Afranix,** Plaideuse Romaine, 259.  
**Afrique** (Histoire d') traduite de l'Italien de *Birago*, par l'*Abbé de Pure*, 39.  
**Age** doit être assorti pour le *Mariage*, 344.  
**Agès du Monde d'or,** décrit & loué, 274. d'Argent produit l'*Adultere*, 133. de fer, quand & comment il commença, 277. Ce qu'il a produit, 278.  
**Agésilas,** Roi de *Lacédémone*. *Maxime* & *Bon-Mot* de

- ce Roi, 270. *Tragi-Comédie de Corneille* censurée par *Despréaux*, 188.
- Agnès* (La belle), Voyez, *Soret*.
- Agnès de Sainte Thècle* (La Mère) Voyez *Racine*.
- Agrément*. Pourquoi les *Agrémens* sont étrangers, 264.  
De quelle nature sont les *Agrémens* de *l'Equivoque*, 290.
- Aïeux*. Comment les Nobles vendent leurs *Aïeux*, 169.
- Aï adoré des Egyptiens*, 293.
- Aimon* (Les quatre fils) Leur *Cheval*, leur *Roman*, 102.
- Ainai*, Abbaye à Lyon; ce qu'elle étoit autrefois, 12.
- Almanni* (Luigi) Poète *Epique* Italien, 188.
- Alaric* Poème *Epique* de *George Scudéri*, censuré, 44.
- Amitiés*, *Amours* & *Amourettes* de le País censurées, 74.
- Amour* tyrannise l'homme, 146. fait le fond de nos *Opéras*, 216. Seul Dieu suprême, à qui l'on doit tout imoler, *Ibid.* En faire un Dieu, chose pernicieuse, selon les *Païens* même, 359.
- Amours des Rois de France*, par *Sauval*, 128.
- Anabatistes* caractérisés, 302.
- Anathème*, Les Dogmes des *Equivoques* en sont frappés, 313.
- Anciens*. Comment supérieurs aux *Modernes* selon *Despréaux*, 332. *Despréaux* promet de les défendre, 203.  
Ouvrages de *Perrault* contre eux caractérisés, 385.  
Jugemens ridicules sur eux & les *Modernes*, 240.
- Angélique* dans *l'Opéra* de *Rolland*, ses leçons dangereuses, 217.
- Angleterre* en guerre avec la *Hollande*, 71.
- Anglois*. Voyez, *Muralt* & *Desfontaines*.
- Angran* Bachelier de *Sorbonne*. Pourquoi envoyé à *Rome*, 214.
- Animal*. Quel est le plus fastidieux & le plus immonde, 342.
- Animaux* qui ne craignent point l'homme, 146. de même espèce ne se font point la guerre, 152, 153. & n'ont ni *Procès*, ni *Juges*, ni *Formalités* de *Justice*, 154, 155. N'ont point d'*Universités*, 156. Ne connoissent point les *Disputes* de *l'Ecole*, 156. Ni les craintes superstitieuses, 163. N'adorent point l'homme, 164. sont adorés par les *Egyptiens*, 293. Quel est le plus sot, 266.
- Antimoine*. Querelle des *Médecins* à son sujet, 84.
- Antiquité*. Goût pédantesque pour elle, 241.
- Antiquités de Paris* par *Sauval*, 128. Des *Anglois* & des *François*, par l'*Abbé Desfontaines*, 112.
- Alcidiane* (la Jeune) Roman de *Gomberville*, 364.
- Alexandre le Grand*. Sa délicatesse au sujet de ses *Portraits*, 7. Se croyoit Dieu, 150. Réponse généreuse

- que lui fait un *Pirate*, 269. *Traité d'écervelé & de fougueux l'Angeli*; pourquoi? 149. Pourquoi digne des *Petites-Maisons*, 150. *Tragédie de Racine*; Anecdote à ce sujet, 177. Jugement ridicule sur cette Pièce, 75.
- Apollon*. Quel est le véritable *Apollon des Poètes Satiriques*, 34.
- Apostrophe*. Voyez, *serment & Transitions imprévues*.
- Apprenti*. Remarque sur ce mot au *Féminin*, 241.
- Arc* (Jeanne d') Voyez, *Pucelle d'Orléans*.
- Arc de Triomphe* de qui il n'est point, 384.
- Arche de Noé* l'Equivoque s'y conserve, 292.
- Argent*, où remplace l'*Esprit & la Noblesse*, 33.
- Argos*. Folie singulière d'un Habitant de cette Ville, 95.
- Arianisme*, fruit de l'*Equivoque*, 315.
- Ariens*. Voyez, *Arius*.
- Aristote*. Prévention des Pédans en sa faveur, 83. Par qui comparé à *Cotin*, 239.
- Arius*. Ravages de son *Hérésie*, 300.
- Arlequin Procureur*, Comédie, 32.
- Armée Française* passe le Rhin à la vue des *Ennemis*, 299.
- Armes*. Règlement de Louis XIV. sur le port des *Armes*, 119.
- Armide*, dans l'*Opéra* de ce nom, donne des leçons dangereuses, 217.
- Armoiries*. Voyez, *Blazon*.
- Arnauld d'Andilli* (Robert) Compare quatre vers de *Despréaux* à quatre de *Brébeuf*, 42. se fait réciter trois fois la II. *Satire*; en critique un endroit, 42, 43.
- Arnaud* (Simon) Fils du Président. Voyez, *Pomponne*.
- Arnauld* (Antoine) Estimoit les Ouvrages de *Despréaux*. XXXIX. écrit contre les *Calvinistes*, 32. Fait supprimer des vers de la I. *Satire*, 36, 37. Donne à *Despréaux* un conseil utile, 165. Embarras, que lui cause la *Préface de l'Apologie des femmes*, & ce qu'il approuve le plus dans cette *Apologie*, 350. Ce qu'il approuve le plus dans la X. *Satire*, 351. Ce qu'il souhaitoit qui n'y fût point, 351. Se sert des Principes même de *Perrault* contre lui, 361. Le taxe indirectement de *Médisance* envers *Despréaux*, & d'avoir manqué au Public, 374. Ses dispositions au sujet de leur querelle, 378. Parallèle qu'il fait, de *Perrault* & de *Despréaux*, 366. Sa *Lettre à Perrault* ne lui est point montrée, 381, 382. *Despréaux* exige qu'elle soit imprimée, 382. Pourquoi, 384. Ce qu'il lui promet à certaine condition, 384. Justice que les *Jesuites* lui rendoient, 380.
- Arrangement des Mots*. Voyez, *Composition*.



- Art.* Malheur de s'affervir à ses Règles, 45. Se raille des Dieux de toute espèce, 293.
- Art d'écrire*; son chef-d'œuvre, 260. — poétique de *Despréaux*; dans quelle vue, & quand entrepris & exécuté. XXV. Caractérisé par M. de *Boze*. XXVIII. Accusé d'être pris tout entier d'*Horace* & de *Vida*. LIV. En quoi diffère de celui d'*Horace*. LV. Art de mentir en disant vrai, 292.
- Artamène*. Voyez *Cyrus*.
- Artisan*. Le plus vil se fait sa Foi, 302.
- Arts* (les), Faculté dans l'Université de *Paris*, 70. Inventés par l'*Homme*, 156. Ne doivent pas être ignorés d'un *Grand Poète*, 326. Ce qu'il faut pour y réussir, 197.
- Ane* supérieur à l'*Homme*, 163, 166, 167. *Misanthrope*; sa *Prosopopée*, 167.
- Assassinat*, comment & par qui permis, 309.
- Assassins*, Quand parurent dans le Monde, 331.
- Astrate*, Tragédie de *Quinault*, louée par le *Journal des Savans*; vice de son Action; Ridicule de son *Episode* de l'*Anneau Royal*, 77.
- Astrée* Déesse de la Justice; quand quitta la Terre, 331.
- Astrolabe*, Instrument d'*Astronomie*; Erreur de *Despréaux* à ce sujet, 237, 326.
- Athéisme*, parmi les *Femmes*, 253.
- Athlètes*, d'où provenoit leur santé, 235.
- Attila*, Tragédie de *Corneille*, 270. Blâmée par *Despréaux*, louée par le *P. Tournemine*, 138.
- Atrition* (Fausse); par qui inventée, 306. Dogme Nouveau, 322. Voyez, *Crainte des Peines de l'Enfer* &c.
- Archiduc* (L') Poème de *Luigi Alamanni*, par qui préféré à la *Jérusalem délivrée* du *Tasse*, 138.
- Avare*; Son Portrait, 86. Son Caractère rendu dans l'Histoire de *Tardieu* & de sa femme, 224. En quoi met l'*Honneur*, 264. Ce qu'il ne conçoit pas au sujet du *Mariage*, 343. Par qui traité de *Dissipateur* & de *Débauché*, 226. Par qui dispensé de l'*Aumône*, 307. Ce que font ses *Héritiers*, 149.
- Avarice*; Peinture de ses excès, 224. Son but, 148. Tyrannise l'*Homme*, 146, 147. A quoi peut le réduire, 229. Source de mauvais *Mariages*, 343.
- Aubaine* (Droit d') à qui inconnu, 154.
- Aubri*. Voyez, *Aubéri*.
- Audace*. Par qui brille seule dans le Monde, 294.
- Avertissemens*; Pourquoi l'on en a mis plusieurs dans le cours de cette *Edition*, I. Pourquoi ceux des autres *Editeurs*, II.
- Auguste* ne veut point servir de matière aux *Prix d'Eloquence* & de *Poësie*, 6, 7. Un *Auguste* inutile sans un *Mécénas*, 27.

- Augustin* (Saint) Comment il nomme la Royauté, 268.  
*Avicula*. Voyez, *Adulle*.  
*Avis à Ménage*; Ouvrage de *Gilles Boileau*, 40.  
*Aumône*. Par qui l'on est dispensé de la faire, 307.  
*Avocat*. Ce qui rend cette profession désagréable, 30, 31.  
*Auteurs*. Pourquoi la *Critique* doit s'exercer sur les meilleurs, X. critiqués par *Despréaux*, comment ils en usent, XXXVIII, 200. Plusieurs lui attribuent de mauvaises *pièces* de leur façon. XXXVIII. Esclaves des Lecteurs, se soumettent à la censure en devenant publics, 189, 248. Du premier ordre; leur Texte doit être respecté; il est bon d'avertir de leurs fautes, 273. Voudroient n'avoir jamais écrit, 47. Leur sort, 177, 178. Inutilité de leurs humbles Préfaces, 190. Peuvent ennuyer impunément le Roi & toute la cour, 181. Obligation qu'ils ont aux *Poëtes Satiriques*, 189. Crime que l'on fait à *Despréaux* d'en avoir nommé quelques-uns, 371. Comment ceux qu'il a nommés ont fait le succès de ses *Satires*, 329. Pourquoi les *Auteurs* débordent à Paris, 181. *Despréaux* leur trace des Regles inutilement, 328. *Indigens*, comment peuvent s'enrichir, 21, 22. A quoi exposés dans Paris, 15, 18. Les *Auteurs* peuvent écrire les uns contre les autres, sans être coupables de médisance, 372. Leurs intentions sont une Règle pour leur *Commentateur*, 285. Pensée de St. Jérôme sur les *Auteurs*, 189.  
*Auteurs Italiens*, voyez, *Italiens*.  
*Autorité*; *Visible*, détruite dans l'Eglise, 301.  
*Autour*. Voyez, *A l'entour*.  
*Auvernat*. Sorte de vin, 57.

## B.

- B***achaumont* (François le Coigneux de) Trait de son voyage, contre *Pellisson*, 160. Vain de l'*Equivoque*, nuit à *Voiture*, 291.  
*Badinage*. Voyez, *Stile badin*.  
*Baiard*, Cheval des quatre *Fils-Aimón*. Ce qu'en dit leur *Roman*, 102, 103.  
*Balzac*, envie ironiquement la facilité de *Saumaise* & de *Scudéri*, 45. De qui est la *Préface* de ses œuvres, 55. Ce qu'il dit de la *Jérusalem délivrée* du *Tasse*, 187. Loue *Chapelain*, 191.  
*Bannéz*, Casuiste, 310.  
*Barbier de la Rivière* (Louis) Evêque de Langres, 122.  
*Barbier* (Le) de *Midas*. Son mot à qui appliqué, 193.  
*Bardin* (Pierre), Poëte François, 180.  
*Bardou*, Poëte François, 120.

- Bardouville*, fameux Libertin, 32.  
*Baron* (La) Comédienne, 76.  
*Barreau*; ses désagremens, est plus utile aux mauvais Avocats qu'aux bons, 30. Déplaisoit à *Despréaux*, 183.  
*Barthole*, célèbre Jurisconsulte, 30.  
*Basseffe*; Par qui ce nom est donnée à *l'Humilité*, 294. Compatible avec la vanité, 264.  
*Bataille de Cerizole*, 243.  
*Béville*, à qui appartenoit; ce qui y arrive à *Despréaux*, 264.  
*Bayle* (Pierre) loue *Despréaux* de sa retenue dans la *Satire* LV. LXXI. Ne croit pas que certains vers raillés par *Perse* soient de *Néron*, 9. A vengé la mémoire de *Montmaur*, 26.  
*Beaux-Esprits*, ordinairement Parasites, 27. Voyez, *Bel-Esprit*.  
*Bel-Esprit*, métier pénible, 172. Faux *Bel-Esprit*, où se tiennent les *Bureaux*, 239.  
*Belles* (Les); leur goût pour les gens riches, 159.  
*Bembe* (Pierre), Cardinal cité, 12.  
*Bernay* (L'Abbé de) Par quelle Troupe il vouloit que *l'Alexandre* de *Racine* fût joué, & ce qui le fit changer d'avis, 75.  
*Bernier*, célèbre Voyageur & Philosophe *Gassendiste*, savoit beaucoup de *Chansons Bachiques*, 68. Parle à *Despréaux* de la part de *Bonnetorse*, 151.  
*Bête*, mise au dessus de *l'Homme*, 256.  
*Bien*; quand il est un *Péché*, 297. Quel est le plus précieux & le plus solide, 344. Quel est celui de tous les tems, 346. *Les Biens* dans le sens des *Richesses*. Voyez, *Richesse*.  
*Bienfaits de Louis XIV.* Voyez, *Dons*.  
*Bigot*. Son Portrait, 83.  
*Bigote débauchée*, son Portrait, 244. *Bigotes* Commodes pour leurs maris, 245.  
*Bigots*, joués dans *le Tartuffe*; se déchaînent contre cette Pièce, 9.  
*Bilaine* fameux Libraire, 193.  
*Billeuse* (femme). Voyez, *Dévote* &c.  
*Biscuits purgatifs*, pourquoi donnés à *Madame Tardieu*, 228.  
*Risques*, quand estimées, 51.  
*Blandin*, Auteur d'*Histoires Tragiques*, 213.  
*Blazon*; son origine; Obscurité de ses termes; *Traité* sur cette matière, 107.  
*Bocace* (Jean), raconte les tours des Femmes, 211.  
*Bœuf*, Troupeau de *Bœufs* augmentant l'embarras à *Paris*; & comment ce *Pluriel* se prononce, 117.

- Boileau*; Famille, dont étoit *Despréaux*, attaquée sur sa Noblesse, & maintenue, 261.
- Boileau (Jean)* Secrétaire du Roi, anobli en 1371, 261.
- Boileau (Jean)* Fils du Précédent, 261.
- Boileau (Gilles)* Greffier de la Grand'-Chambre, Père de *Despréaux*, ce qu'il pensoit de son fils *Despréaux*, LXVI.
- Boileau (Yérôme)*, Frère de *Despréaux*; une Avanture arrivée chez lui fournit une scène aux *Plaideurs* de *Racine*, 62. Est peint dans le Portrait du *Joueur*, 91. Achète la liberté de jurer au jeu, 222. Ce qui lui arrive en rentrant chez lui, 251, 252. Caractère singulier de sa femme, 206.
- Boileau de Puimorin (Pierre)*. Voyez, *Puimorin*.
- Boileau (Gilles)* frère de *Despréaux*; successeur de *Guillaume Colletet* à l'*Académie Françoise*, 25. Décrit *Despréaux* pour faire sa cour à *Chapelain*, Vers de *Despréaux* & de *Linière* à ce sujet, 28. Jugement défavantageux, qu'il porte des *Satires* de son Frère, qui le censure, 177. Écrit contre *Ménage*, 40.
- Boileau (Jaques)*. A qui il fait adresser la VIII. *Satire*, 140. Où il est né, 224. Maintenu dans la qualité d'*Écuyer*, 261. De Doyen de Sens, devient Chanoine de la St. Chapelle, 382.
- Boileau-Despréaux*. Voyez, *Despréaux*.
- Boileau (Gilles)* Cousin de *Despréaux*, & payeur des Rentes, maintenu dans sa Noblesse, 261.
- Boire (Chanson à)* Voyez, *Chanson Bacchiques*.
- Bois-Dauphin (Marquis de)*. Voyez, *Côteaux*.
- Boisset*, Musicien célèbre, 179.
- Bon-Droit*; Origine de ce Nom, 277. Comment il a tort, 295.
- Bon*; en quoi il consiste dans les Ouvrages d'Esprit. XI.
- Bon-goût*, on le tient des Femmes, 341.
- Bonnecorse*, Poète Médiocre, Censuré, 129.
- Bon-mots*. Ce qu'ils produisent, 179. Lesquels comparés aux *Collets-montés* &c., 290.
- Bonté*; comment elle est une fausse Vertu, 267.
- Boucingo*, fameux Marchand de Vin, 52.
- Bouhours (Dominique)* Jésuite; Ce qu'il dit au sujet des *Côteaux*, réfuté, 63. Ce qu'il dit de la Comparaison d'*Alexandre* avec l'*Angéli*, 149. Sa fausse prudence en traduisant le *Nouveau Testament*, 357.
- Bourdaloue (Louis)*, son Eloge, 230. *Despréaux* en est l'*Écolier* ou le *Singe*, 230.
- Boursault (Edme)*, sa Patrie & sa mort, 129. Ce qu'il dit de *Des Barreaux*, 35. Critique *Despréaux* sur un endroit de la III. *Satire* & *Despréaux* se défend mal,

60. Ses démêlés avec *Molière & Despréaux*, sa réconciliation avec le dernier, 131.
- Bouryalais* (*Paul Poisson de*); Comment il fâche *Despréaux*, 261.
- Brantome* (*Pierre de Bourdeille Sieur de*), A fait les *Vies des Dames galantes*, 245.
- Braves du Parnasse*; s'ils font à craindre, 201.
- Brébœuf* (*Guillaume de*) Quatre de ses Vers comparés à quatre de *Despréaux*, 42.
- Brélans* hantés par les *Femmes*, 219.
- Brie*, Pourquoi ses vins sont si connus, 80.
- Brienne* (*Henri de Loménie de*), Critique *Despréaux*, 153.
- Brodeau* (*Julien*), *Avocat*; *Commentateur de Louet*, 30.
- Broglio* (*Comtesse de*); Comment appelée par le Premier Président de *Lamoignon*, son Père, 232.
- Brossette* (*Claude*); Pourquoi il publie un *Commentaire* sur les *œuvres de Despréaux*; de qui il le tenoit. VI. Pourquoi on l'a rétabli, dans cette *Edition*, I. Pourquoi l'on n'en a retouché le *Stile* qu'en partie, II. Il se prétend à l'abri du reproche de prévention; fa-voit son *Boileau* mieux que *Boileau* lui-même; Fait fonction d'*Historien*; Rapporte des *Critiques* de son Auteur, & pourquoi. VI. VII. Pourquoi il s'étend sur des *Faits* connus. VIII. Raisons de l'ordre de son *Commentaire*, IX. X. Par qui cet ordre condamné mal-à-propos; il ne l'a pas toujours suivi exactement. XXI. XXII. Pourquoi a ressemblé les *Changemens & les Imitations de l'Auteur*, IX. X. Pourquoi il ne rap-porte point les *Personnalités offensantes*, XI. XII. Il n'a pas toujours rempli les intentions de *Despréaux*, XIV.
- Brouffin* (*René Brulart Comte du*) Excès de sa délica-tesse en fait de repas, 37, 48.
- Brumoy* (*Le Père*) Jésuite, Pourquoi l'on n'a point fait usage de son *Ecrit* dans le I Tome, 112.
- Busca* (*de*) Officier François servant sous *Ruyter*, 66.
- Bussi-Rabutin* (*Le Comte de*); Censuré par *Despréaux*; refuse de s'en ressentir, 144, 145. Auteur de l'*Histoire Amoureuse des Gaules*, 245.

## C.

- C***adets*, sorte de *Milice*, 218.
- Caligula Empereur*, fonde à *Lion* des *Prix d'Eloquence & de Poësie*, 12.
- Caloandre Fidèle* (*Le*), *Roman d'Ambrosio Marini*, tra-duit par *Scuderi*, 44.
- Calvin*, s'érige en *Réformateur*, 301.

- Calvinisme*; Troubles qu'il cause, 301.  
*Campagnards*, Grands Lecteurs de *Romans*, 53. Propos ridicules d'un *Campagnard*, d'après quoi copiés, 75.  
*Canons*. Voyez, *Artillerie Moderne*.  
*Capanée*, Célèbre impie, 253. Si ce nom peut être appliqué à une femme, 335.  
*Carrosses*. Leur incommodité à Paris, 117.  
*Carte du Pays de Tendre*, 218.  
*Cartésiens* ou *Cartistes*. Voyez, *Descartes*.  
*Cassaigne* (*Jacques*) *Prédicateur* peu suivi, 55. Son Eloge; Ne témoigne aucun ressentiment contre *Despréaux*, 55. Prêche avec concours, Bon-Mot de *Despréaux* à ce sujet, 190. Ce que *Despréaux* lui doit, 328. Devient fou; Erreur de l'Abbé *Souchay* à cet égard, 55. A fait une *Préface* estimée, des *Oeuvres* de *Balzac*, 55.  
*Cassandre* (*François*); Peint dans la I. *Satire*; ses Ouvrages, 15. Reçoit des secours de *Despréaux*. LI. sa traduction de la *Rhétorique d'Aristote* louée, à quelle intention, 15. Sa mort, 15.  
*Cassini*, célèbre *Astronome*; 236. Sa mort, *ib*.  
*Casuistes*; Lesquels attaqués dans la XII. *Satire*, 284. De qui vient leur *Morale*, 292.  
*Catholicon d'Espagne*. Voyez, *Satire Ménippée*.  
*Catulle* Satirisé ouvertement, 11.  
*Cauchois*. Etimologie de ce mot, 66.  
*Célibat*; Ses inconvéniens, 212, 213. Comment louable, ou blâmable, 337, 339. Malheur de qui meurt dans le *Célibat*, 346, 347.  
*Censure* développe tous les défauts, 263.  
*Cessions de Biens*; Ce que c'est, & comment se fait, 17.  
*Chaire*; son *Privilège*, 35.  
*Chanoines*, leur oisiveté, 43.  
*Chanson Bacchique*, ou *Chanson à boire*. Lequel des deux il faut dire, 69.  
*Chapelain* (*Jean*): Justice que *Despréaux* lui rend, 191. Eloge de son ode au Cardinal de *Richelieu*, 5. Son sonnet au Roi, censuré, 4. Sa *Pucelle* caractérisée, 5. Les Auteurs lui faisoient la Cour, 192. Ce qui arrive à une lecture de son *Poëme*, 73. Sa folie; Caractère de ses vers; Tort que lui fait sa *Pucelle*; *Chanson* de *Despréaux* versifiée dans son goût, 91, 92. Se croit au-dessus de *Virgile*, 94. Il est tourné en ridicule, 127, 183. Loué beaucoup par *Balzac*, 191. Ecrivoit mieux en Prose qu'en Vers, 191. Comment *Despréaux* se justifie de l'avoir attaqué, 191, 192. Quand il sera lu, 240. Il est pensionné du Roi & du Duc de *Longueville*, 192. Ce que lui est tout *Lecteur*, 193.

- Par qui comparé à *Virgile*; & quel est l'unique défaut de ses vers, 240. Reproche fait à *Despréaux* à son sujet, 371. Ce que *Despréaux* lui doit, 328. Est moins sûr dans ses *Transpositions* que *Despréaux*, 332. Justifié par l'*Abbé de la Victoire*, 191. Eloges différens de lui, 5.
- Chapelle* (*Claude-Emmanuel Luillier*; dit); Trait de lui contre *Péllifon*, 159, 160.
- Charité*, Peut être blessée dans les *Querelles Littéraires*; Est contraire à l'Amour-Propre, 377, 378.
- Charpentier* (*François*) de l'*Académie Française*; Son Eloge; Censure de son *Eglogue Royale*, 4.
- Chasse*, surnom donné à *Despréaux*, 245.
- Chasteté*. Quand elle reçut les premiers affronts, 207.
- Chat*, unique entretien de quelques Femmes, 255. Incommodité des *Chats* à *Paris*, 113.
- Chevaux* (*Les*) augmentent l'embarras à *Paris*, 117.
- Chevilles* dans les vers reprochées à *Despréaux*, 333.
- Chicanne*; Ce qu'elle produit au *Barreau*, 31. où elle mugit, 169. Habileté des Femmes en *Chicanne*, 259.
- Chiverni* (*Philippe Hurault de*) Chancelier de France; la *Fresnaie-Vauquelin* lui adresse une *Satire*, 125.
- Chrétiens*; chacun de différente foi, 302. la *Douceur* leur est recommandée, 302. Comment ils peuvent faire ce qu'ils condamnent, 302. Ce que c'est que *Faux Chrétiens*, 273. *Sang Chrétien* versé pour une *Syllabe*, 300.
- Chrisostome* (*S. Jean*); ce qu'il dit de l'équité des voleurs, 272.
- Christianisme*; ses Préceptes éludés, 248.
- Cicéron*; Ce qu'il dit de l'équité des *Voleurs*, 272. des *Philosophes*, qui écrivent contre la gloire, 279. Passage d'une de ses *Lettres*, corrigé par *Arnauld le Docteur*, 353. Ce qu'il dit de l'Obscénité, 353, 354. En quoi la *Poësie* & la *Comédie* lui paroissent contraires aux *Bonnes mœurs*, 359, 360.
- Cid* (*Le*), *Tragédie de Corneille* inutilement attaquée par le *Cardinal de Richelieu*, & l'*Académie Française*, 193.
- Ciel*: Exigeroit en vain certaines choses d'une *Dévote*: 246, 250. Moyen singulier d'y arriver, 250, 306. Mis en oubli par des *Femmes*, 253. Soumission à ses ordres, partie du *Véritable Honneur*, 274.
- Cinna*. *Tragédie de Corneille*. A qui elle fut dédiée, 158. Louée, 159.
- Citron*, pour qui le premier fut confit; d'où viennent les *Citrons Confits*, 247, 248.
- Civilité*, doit sa naissance aux *Femmes*, 341.
- Claude* (*Empereur*), 219.

- Cicélie*, Roman de Mademoiselle de Scudéri critiqué, 45, 54, 181, 217. Selon qui censurée à tort, 327. En quoi louable & blâmable, 363. Pourquoi lu par un *Abbé* de grande piété, 364.
- Clerc*; à quel prix achète le droit de siffler *Attila*, 183.
- Clinquant* du *Tasse*, 187.
- Cloches*, importunes à Paris, 115.
- Cocagne* (*Pays de*); Diverses conjectures sur cette manière de parler, 122.
- Cocaie* (*Merlin*) Faux Nom de *Thophilo Folengio*, Inventeur du *Stile Macaronique*, 122.
- Cocus*, consacrés par *Buffi-Rabutin*, 144.
- Code*; Son origine, 277.
- Coëffeteau* (*Nicolas*), Jacobin, puis Evêque de *Marseille*; Auteur du *Tableau des Passions Humaines*, 275.
- Cœur*, Pourquoi reçu du Ciel, 216. Nourri du *Sacrement* & plein de Vices, 249. *Grands Cœurs*; Quelle est leur belle Passion, 294. *Cœur* ou *Courage*, partage des *Riches*, 159.
- Colbert* (*Jean Baptiste*); Ministre d'Etat; Fait donner des Gratifications aux Gens de *Lettres*, & charge *Chapelain* de les lui faire connoître, 27, 28. Belle action qu'il fait, 180.
- Collets-montés*. Ce que c'est, 290.
- Colletet* (*Guillaume*) de l'*Académie Française*, 25.
- Colletet* (*François*) Fils du précédent, *Poète Parasite*, 25. Censuré, 129, 180.
- Comédie*, Dangereuse pour les *Mœurs*, 359, 360.
- Commentateurs*; Doivent se conformer aux intentions de leur Auteur, 285. Leur défaut ordinaire. Leur devoir & leur utilité par rapport à un Auteur contemporain. XIII. XIV.
- Commentaire* de *Brossette*; Combien utile, & ce qu'on perd de n'en avoir pas de pareils sur les *Satiriques Anciens*. VII. VIII. Pourquoi doit être bien reçu du Public. X. XI.
- Conciles* où le Mensonge triomphe, 301.
- Condé* (*Louis II. de Bourbon*, Prince de); dit *Monsieur le Prince*, ou le *Grand Condé*; amène l'*Angéti* à la cour, 30, 149.
- Confession Sacramentelle*; ses parties exprimées en deux Vers, 226.
- Congrés*. Formalité indécente abolie, 154, 155.
- Conquétrants*; Comparés aux *Voleurs* de grands chemins, 268, 269. Nom que leur donne *Sénèque*; En quoi ils diffèrent peu des *Pirates*, 269. D'où sont fortis les premiers, 278. Abus que l'on fait de ce nom, 294, 295.



- Conseils aux Théologiens*, 161, 162.
- Constance de la Fourmi*, opposée à *l'inconstance de l'Homme*, 142.
- Contes-Bleus* (Recueil de), vantés par le *Mercuré Galant*, & méprisés du Public, 302.
- Contes de la Reine de Navarre*, Voyez, *Eptameron*.
- Conti* (François-Louis de Bourbon, Prince de) Critique *Despréaux*, 175, 211. Visitoit *Despréaux* dans sa retraite, 184.
- Conti* (Anne Marie Martinozzi, Princesse de), Mère du Précédent, Applaudit au *Dialogue des Héros de Roman*, 363, 364.
- Contrepal*; Terme de *Blazon*, 107.
- Contribution Imparfaitte*. Voyez, *Attrition*.
- Copistes*, Jugent aussi des Ouvrages d'Esprit, 189.
- Coq*, appelé *Chapon*, 54. Les *Coqs* importuns à *Paris*, 113, 114.
- Coquette*; Son Caractère, 220. *Portrait d'une Coquette Dissipée*, 340.
- Coquetterie*; Ses ajustements approuvés par un *Directeur*, 248.
- Coras* (Jacques) Censuré, 339, 281. Reproche fait à son sujet à *Despréaux*, 323. *Despréaux* justifié à cet Egard, 371.
- Cordeliers*. Voyez, *Capuchon*.
- Corneille* (Pierre): Loué, 6. Par qui traité de *Joli*, 75. Censuré, 158, 188, 189. Se méprend à l'*Epigramme* sur son *Agésilas*, 188. Inutilement attaqué par le Cardinal de *Richelieu* & l'*Académie Française*, 193, 375.
- Corneille* (Thomas); Met en vers le *Festin de Pierre* de *Molière*, 68.
- Cornu* (La) Ce que c'étoit que les *Rendez-vous* chez cette *Femme*, 219.
- Corruption générale* parmi les *Hommes*, 263.
- Costar*; *Gilles Boileau* écrit contre lui, 178.
- Côteaux* (ordre des). Différentes explications de ce que c'étoit, 62, 65.
- Cotin* (Charles). Ecrit contre *Despréaux*, 5, 55, 137. Ses *Sermons* peu suivis, 55. Comment il étoit devenu *Poète*, 175. Importunoit le monde du récit de ses *Vers*, 163. Comment il sera traité de la *Postérité*, 163, 164. Quels *Reproches* il faisoit à *Despréaux*, 184. *Obligation*, qu'il lui a, 190. *Satisfaction* ironique que lui fait *Despréaux*, 199.
- Cotin* (Charles). Est *Pensionné* du *Roi*, Ce qu'il pensoit de ceux qui le méprisoient, 200. Par qui comparé à *Aristote*, 240. *Reproche* fait à son sujet à *Despréaux*, 323.

DES MATIERES.

- Justification de *Despréaux* à cet égard, 371, 374. Permission à son sujet accordé à *Ch. Perrault*, 382. Mécontente *Molière*, qui le joue, 56, 57.
- Cour* (La); Comment elle traite les *Poëtes*, 29.
- Courage*; ne fait point l'*Honneur*, 266.
- Courtisans*, soi-disant insensibles à l'*intérêt*, & chérissant l'*Honneur*, 263.
- Courtois*, Médecin de Paris, Censuré, 235.
- Coûtume de Paris*, favorable aux *Femmes*, 257, 258.
- Couvreurs*, importuns à Paris, 116.
- Crénet*, fameux Marchand de vin, 59.
- Crime*; Suite du premier, 218. Comment rendu Innocent, 278, 306. Production de l'Age de Fer, 330.
- Crimes*, entrant dans le Ciel à l'aide du *Sacrement*, 274; *Abominables*, traités de *Galanterie*, 299. Expression obscène selon *Ch. Perrault* lui-même, 353.
- Criminels*; Par qui accompagnés au supplice, 225.
- Crissé* (*Comtesse de*); Plaideuse de profession, jouée dans la *Comtesse de Pimbesche* des *Plaideurs de Racine*, 62. Peinte dans la *X. Satire*, 259.
- Critique* (La) diffère de la *Médifance*, 372, 373. A de quoi s'exercer sur la *X. Satire*; & de quel genre elle sera, 330. *désintéressée des Satires du tems*; Ouvrage de *Cotin*, 55. doit s'exercer sur les *Meilleurs Auteurs*, VI. Voyez, *Folle Querelle*.
- Critiques* (Les) Poëme contre les *Mauvais Critiques*, projeté par *Despréaux*, 282.
- Croix de funeste présage*. Ce que c'est, 116. *Signes de croix* faits sur le *Théâtre*, 233.
- Cruelles*. Il n'en est point pour les *Riches*, 159.
- Cucagna* petit Pays en *Italie*, 122.
- Gymbalum Mundi*. Ouvrage cru de *Bonaventure Desperriers*, 72, 167.
- Cyropédie de Xénophon*. Voyez, *Charpentier*.
- Cyrus*, *Artamène* ou le *Grand Cyrus*. Roman de *Made-moiselle de Scudéri*, Censuré, 44, 45, 53, 54, 181.
- Cythérée* (La) Roman de *Gomberville*, 364.

D.

- D**acier (*Anne le Febvre, Femme d'André*) sa Traduction d'*Homère* louée & réduite à sa juste valeur. LX. LXI.
- Daguesseau* (*M. Henri-François*) Chancelier de France, loué, 271, 272. Condamne avec raison un *Vers* de la *XI. Epître*, 194.
- Dalencé*. Comment il se ruine, 238.

- Dangeau** (*Philippe de Courcillon, Marquis de*) *Son Elo-*  
*ge*, 98.
- Dangeau** (*l'abbé de*) de *l'Académie Française*, 98.
- Daquin**, *Premier Médecin du Roi*, 235.
- David** ou *la vertu Couronnée, Poème Epique de Les-Far-*  
*gues, son fort*, 180.
- David**, *Poème Epique de Coras*, 180.
- Débauche de Table**, *aimée des Femmes*, 254, 255. *Lieu*  
*de Débauche* où *Madame Tardieu* alloit dîner, 227.
- Dédicaces de Livres**; *leur but & leur ridicule*, 158, 159.  
*Leur digne récompense*, 160, 161.
- Défaites des Bouts-Rimés**, *Poème de Sarrafin. Voyez,*  
*Sarrafin.*
- Défaut unique** du *Poème de Chapelain*, 240.
- Défauts**; *aucun n'échape à la Censure*, 264.
- Défense de l'Eglise Romaine**; *Ouvrage de Brébaut*, 138.  
*Du Poème Héroïque*, par *Desmarêts*, XIV, XV,  
222. *De la VI. Satire*, par le *P. Brumoy. Voyez; Bru-*  
*moy.*
- Déguisement**, *inutile aux Hommes*, 263.
- Déistes**, *Caractérisés*, 302.
- Délicatesse**, *se prend chez les Femmes*, 341.
- Delphes**; *Cessation de son Oracle*, 298.
- Démocrite**; *Ce qu'il disoit de la vérité*, 9.
- Démon**; *les Démons chassés du Monde*, 297.
- Denyau**, *Médecin de Paris*, 235.
- Déroute illustre**, 224.
- Des Barreaux** (*Jacques Vallée*); *Fameux Libertin*, 32.  
*Quand il croyoit en Dieu; défavoue un beau sonnet*  
*de Piété, qu'il avoit fait*, 35, 253. *Sa Conversion &*  
*sa Mort*, 253, 254.
- Desfontaines** (*L'Abbé*); *Défend les Anglois & les Fran-*  
*çois contre M. de Mural; & adopte la Défense de la*  
*VI. Satire* par le *P. Brumoy*, 112.
- Desforges-Maillard** (*M.*) *Remarques prises dans sa Let-*  
*tre sur l'Imitation à M. le Président Bouhier*, 196, 250.
- Deshoulières** (*Antoinette Du Ligier de La Garde, Dame*)  
*Pourquoi Despréaux l'a prise pour modèle de son Por-*  
*trait de la Précieuse*, 239. *Fait un mauvais sonnet con-*  
*tre la Phédre de Racine; & comment elle le répand,*  
239.
- Des Maizeaux**; *son jugement sur la Réponse de Ch.*  
*Perrault à la VIII. Réflexion Critique. XVII. XVIII.*  
*Lettre de lui au sujet des Côteaux; & ce qu'il en dit*  
*dans la vie de Saint-Evremond*, 63, 64. *Son témoigna-*  
*ge suspect pour Saint-Evremond contre Despréaux*, 267.
- Desmarais** (*L'Abbé Regnier*). *Voyez, Regnier.*

**Dasmare** (*Toussaint*), Fameux Prédicateur, son Eloge, 214.

**Desmarêts de Saint-Sorlin** (*Jean*) Poète & Visionnaire François; Fait une Critique des Oeuures de *Despréaux*, conjointement avec le Duc de *Nevers* & l'Abbé *Testu*. XIV. Censure avec raison une imitation d'*Horace*, dans laquelle il réussit en partie. XVII. 88. Ecrit contre *Port-Royal*, 32. Sa Comédie des *Visionnaires* censurée par *Molière*, 81. Critique *Despréaux* avec raison, III. il le critique à tort, 150, 168. il fait une Critique dont *Despréaux* profite, 134, 135.

**Desperriers** (*Jean Bonnaventure*); Cité, 72, 167.

**Despréaux** (*Nicolas Boileau*); Sa Naissance & le lieu, XXXI, 224. son Enfance & son Education. XXXV. Dès-lors, par qui jugé propre à la Poësie. XXXV. Il se fait Avocat; Ce qui le dégoûte de cette Profession, XXXVI, 183. Il étudie en *Théologie*; Idée qu'il avoit de la *Scholastique*. XXXVI. XXXVII. Son peu d'Ambition, à son Génie. XXXVII. Ses Amis & ses Protecteurs. 43. Il se livre XXXIX. XL. Il est maintenu dans la qualité d'*Ecuyer*, 261. Il n'avoit point pris de partie sur les *Matières de la Grace*, 284, 314, 315. A quelle occasion & par qui produit à la Cour, fruit, qu'il en retire; Regret, qu'il en a. XLV. Il avoit le talent de contrefaire, 183. Il veut faire parler de lui dans un tems; & se faire oublier dans un autre, 158. il quitte la Poësie, & pourquoi il s'y remet ensuite, 202. Quand & comment, il fut reçu à l'*Académie Française*. XLV. Il louoit le Docteur *Arnauld* en la présence des *Jésuites*, 380. Il jouit d'un *benéfice* sans être *Ecclesiastique*; Comment il s'en démet. XLVI. XLVII. Son Amour pour le *Vrai*. XXXI, 10, 132. pour la *Satire*, 328, 329. Ce qui l'animoit contre Chapelain, 192. Son amour pour le *vrai*, XXXI, 10, 132. Pour la *Religion*. XLVII. Son Horreur pour la *Calomnie*. L. *Portrait*, dont on peut lui faire l'application, 341. Pourquoi il n'achève pas une *Edition* commencée de ses Oeuures, 280. XIV. Pourquoi il ne donna pas son *Dialogue des Héros de Romans*, quand il le composa, 364, 365. Il est notre seul *Auteur Classique*. XXXI. Ses *Satires* sont traitées de *Criminelles*, 178, 179, 192. Il s'attendoit au bruit qu'elles causerent, 5. Ce qu'il leur devoit, 198, 329. Blâmé & justifié d'avoir nommé les *Auteurs*, 9, 10, 12, 180, 191, 197. Il fait des *Mécontens*; On l'attaque; il se défend, 5, 6, 159, 184, 199. XXXVIII. Il avoit pris dans ses ouvrages la *Raison pour guide*. XXXVII. Il avoit admiré les *Romans* dans

sa *Jeunesse*. LXVI, LXVII. Il s'avoue peu propre à louer, & né pour la raillerie, 127, 132, 137, 138. Il désavoue les Ouvrages qu'on lui attribuoit, 281. Il rend la *Satire chaste*. XLVII. XLVIII. LXII. Il avoit composé plusieurs *Dialogues en Prose*, 48. Et commencé un *Poëme* contre les *Mauvais Critiques*, 282. Ses *Satires* imprimées d'abord sans son aveu. LXIX. Raïsons du succès de ses *Ouvrages*, 132, 329. Il n'aimoit point à les mettre dans les Recueils, 137. Les lisoit à peu de monde, 137. Ses Raïsons pour censurer les *Mauvais Livres*. LXX. *Ouvrage* de lui, suite d'une *Conversation* avec Molière & l'Abbé le Vayer, 81. Il n'en vouloit qu'aux défauts & non aux *Personnes*. LXXI. LXII. Raïsons de son dégoût pour l'*Opéra*, qu'il censure vivement, 216, 223. Il faisoit le second *Vers* avant le premier, 42. Il distribue lui-même les *Ouvrages* faits contre lui. LXX. Il trouve une *Rime* dont Molière & la *Fontaine* avoient désespéré, 42. Ses *Excuses* aux *Auteurs censurés*; Il leur offre leur revanche. XXXVIII: il leur rend justice, LXIX. Il cherche un *Hémistiche* pendant un mois, 291. Il s'applaudit d'avoir dit deux fois la même chose sans se copier, 297. Il s'imité lui-même, 118. Il étoit difficile sur le *choix des Mots*, 41. Il corrigeoit beaucoup, 41. Les *Vers* lui coûtoient, 43, 44. Il rejette le reproche de *Médisance* sur les *Lecteurs*. XLIX. Il explique un de ses *Vers*, 116. Il imite mal *Horace*, XVII. 142, 143. Il constate ses *Ouvrages*. LV. LXXII. Il corrige une faute que ses *Amis* n'avoient pu corriger, 152, 153. Il n'a point à redouter la *Postérité*, 243. Il profite de différentes *Critiques*, 88, 89, 134, 252. Il est repris par différens *Critiques*, & justifié bien ou mal, 3, 7, 8, 60, 94, 146, 149, 166, 167, 168, 266, 272, 306, 327, 329, 335, 351, 358, 360, 363, 367, 372, 384, 385. Il se fait honneur de ses *Imitations des Anciens*, 1. XII. On l'accuse de *Plagiat*: mais à tort, 183, 328. Admirateur des *Anciens*, il est sollicité de les défendre; il les défend: si c'est avec succès, 202, 203. *Jugement*, qu'il porte de *Saint-Eyremont*, 266, XIX. Il convertit en *Précepte* une *Réflexion* de Molière, 93. Ce qu'il pensoit de l'Art des *Transitions*, il y réussissoit peu, 260. Il se trompe, LI. 192. *Erreur*, qu'on lui attribue faussement au sujet du *Mouvement du Soleil*, 237. Mauvaise preuve de sa *Franchise* donnée par *Brossette*, 380, 381. Ses *Ouvrages* appris par-tout, & traduits en différentes *Langues*. XXVI. LXXII. Ses

- Démêlés** avec *Gilles Boileau* son Frère, 27, 28, 177. Avec les *Journalistes de Trévoux*, 317. Avec *Bussi-Rabutin*, 144, 145. Avec *Boursault*, 131. Avec *Claude & Ch. Perrault*, XXXIII. LXI. 327, 328, 329, 384, 385. Il n'avoit point d'*Orthographe* fixe XXVI. Divers *Bons-Mots*, 122, 123, 186, 209. Voyez, *Épîtres & Satires*.
- Destinée**: Par qui admise pour souveraine Loi, 253.
- Des-Tyeteaux** (*Nicolas Vauquelin*); Précepteur de Louis XIII. 124.
- Dévoit**; N'est point agréable à Dieu sans la Justice, 271. Le *Véritable & le Faux*, combien éloignés l'un de l'autre, 272.
- Dévotion** non ordonnée par l'*Évangile*, 272.
- Diana**, Casuiste, 310.
- Dieu** punit les *Hommes* armés contre lui, 291, 292. Où il conserva des traces de la *Raison*, 295. Ce que l'*Homme* est sans lui, 295, 296. Pourquoi il permet les *Hérésies*, 301. Ce qu'il défend, cru permis par l'*Orthodoxe*, 302. Pourquoi fait *Homme*, 297. Sa *Divinité* attaquée, 300.
- Dieux de la Fable**; par qui forgés, 293. Leur Regne finit, 299.
- Digeste**; Pourquoi imaginé, 155.
- Diogène le Cinique**; Allusion à sa *Lanterne*, 263.
- Diphongue**, Ajoutée à un mot, produit une *Hérésie*; 300.
- Directeur de Conscience**, Ce qu'il est pour sa *Dévote*, 250. *Faux Directeurs* peints & censurés, 246, 247, 248, 274. *Despréaux* justifié à leur sujet, 365.
- Direction d'Intention**; Son utilité, 306, 307.
- Dispute**; Les *Disputes Personnelles*, peu intéressantes pour le Public, 202, 203.
- Distinction des Etats**; mal qu'elle produit, 107.
- Divorce**; Sa formule dans le droit *Romain*, 257.
- Docteur**, mis au-dessous d'un *Ane*, 162, 163.
- Dodart Médecin**; Annonce au Docteur *Arnauld* la réconciliation de *Despréaux & de Perrault*, 349. Ce qu'il dit de *Gomberville*; Idée d'une partie de son Caractère, 364, 365.
- Dot des Femmes**; Ce qu'elle est à *Paris*, 258.
- Douceur**; Recommandée par l'*Évangile*, 274. Oubliée par l'*Orthodoxe*, 302.
- Douleur**; à quoi elle conduit, 291.
- Droit**; Faculté dans l'*Université de Paris*, 70. Le *Droit* favorable aux *Femmes à Paris*, 257, 258. Ce que *Despréaux* pensoit du *Droit*, 155.

- Droits du Roi*; Comment la Science en est funeste, 24.  
*Duel*, par qui justifié, 312.  
*Du-Monteil* (M.); Editeur des Oeuvres de Despréaux, à Amsterdam. XIV. A joint des Remarques à celles de Brossette; dont il veut découvrir les déguisemens; Proteste de son impartialité; Ce qu'il se propose d'ailleurs de faire. XIV. XV.  
*Du-Pellecier* (Pierre), Mauvais Poète, 6, 20, 25, 44, 67, 129, 180, 199.  
*Du-Rossét* (François), 213.  
*Du-Tartre*, Joueur & Voleur de Grand chemin, comparé à un Conquérant, 269.  
*Du-Vernay* (Joseph) Célèbre Anatomiste, 238.

## E.

- E**cole. Ses disputes inconnues aux Animaux, 156. L'Equivoque y domine, 303, 304, 313, 314.  
*Ecolière d'Angélique & d'Armide*, de quoi capable, 217.  
*Ecrire*; Métier libre, 181.  
*Egalité d'ame* inconnue à l'Homme, 141, 142.  
*Egypte*. Ses Dieux, 293.  
*L'Eglise*, presque toute Arienne, 300. Son Autorité visible détruite, 301.  
*Élégies* du tems censurées, 195, 196.  
*Élévation d'Esprit*. Voyez, Audace dans les Pensées.  
*Eloge, grossier*, par qui avalé sans dégoût, 232. *Ennuyeux*; son Privilège, 126.  
*Elomire Hypochondre*; De qui & contre qui est cette Comédie, 165.  
*Eloquence*; Prête son secours à l'Equivoque, 295. *Eloquence des Harangueurs* du tems, 156.  
*Enfer*, par qui traité d'épouvantail des Femmes & des Enfants, 84.  
*Enguien* (Le Duc d'), vainqueur à Cérizolles, 242.  
*Ennemis*; On s'en fait de ceux mêmes qu'on divertit par la Satire, 126.  
*Envie*, Par qui justifiée, 311.  
*Epigramme*. *Epigrammes*, 186. *Rapportées* du Chevalier de Cailli, 50. de Linière, 28, 193. *Epigrammes* du Duc de Montausier, louées par Ménage, 184. Histoire des *Epigrammes* XIV. XV. & XLVII. 188, 189, 318, 319.  
*Épître de Despréaux*, de la Fresnaie-Vauquelin; Dans quel goût elles sont, 124.  
*Épopée*. Voyez, Poème Epique.  
*Équité*; Sœur du Véritable Honneur; Règne avec lui; Fuit au Désert, 264. Se retire au Ciel avec son frère, 278. Quand à peine entrevue, 179, 180.

- Equivoque de Langue*, dans un *Vers*; Ce quelle occasionne à *Despréaux*; Mot dont le *Genre* est *Douteux*, 282. Dans quel sens il est pris dans la *XII. Satire*, 283, 284. L'attaquer n'est pas attaquer les *Jésuites*, 284. *Maux* que l'*Equivoque* produit, 293, 304, 297, 298, 301, 303, 313. Ses *Docteurs* caractérisés, 314, 315. Où renvoyée, 317. L'*Equivoque* ou *Pointe*; *Recherchée de Voiture*; Fait les délices des *Ruelles*; Où reléguée, 290. A qui ne peut plaire, 287.
- Ericcira* (Le Comte d'), traduit en vers Portugais l'*Art Poétique*. Pourquoi sa Traduction non imprimée. LXXII.
- Erreur*; *Attrait* & *pouvoir* que lui donne l'*Hérésie*, 299, 300. Maintien les *Dogmes* de l'*Equivoque*, 313, 314. *Erreur attribuée* à la *Vérité Suprême*, 297. Comment les *Dévots* sont remplis d'*Erreurs*; Comment ils les croient légitimes, 248, 249.
- Esprit*; Il en faut de plus d'une sorte, 220, 222. *Sublime*; son malheur en écrivant, 44. *Humain*; en quoi s'est le plus grossièrement équivoqué, 283. L'*Esprit* est le partage des *Riches*, 159. *Esprit de Charité & de Paix*, marque des *vrais Chrétiens*, 377, 378.
- Estaing* (Maison d'), Quelles sont ses *Armes*, & de qui elle les tient, 99, 100.
- Evangile*; de quel *Genre* est ce Mot, 272. Ce que l'*Evangile* ordonne aux *Chrétiens*, 272. Prêché par-tout, 298, 299.
- Eve*; Comment fut reçue d'*Adam*, 344.
- Evêques*; De *France*, députent à *Rome* pour la Défense de la *Doctrine* de *St. Augustin*, 214, 215.
- Europe*, Par qui remplie de *Massacres* & d'*Horreur*, 302, 303.
- Expression*; *Proprement dite*, Prise dans le sens ordinaire; Sa justesse préférable à l'*exactitude* scrupuleuse du *Vers*; A qui l'on doit cette règle de *Goût*, 93. *Expressions Consacrées*, ne peuvent jamais être altérées, 252.

## F.

- F**agon (*Gui Crescent*), Premier Médecin du Roi, 235.
- Faquin*; son alliance recherchée par le *Noble*, 108. Le plus vil contrefait le *vertueux*, 263.
- Fard*; Son usage, 220. S'il est reproché mal-à-propos aux *Dévotes*, 325.
- Fat*; Effets de sa *Compagnie*, 80. Doit mourir dans son obscurité, 179. Obligation qu'il a à la *Satire*, 191.
- Fausaires*; quand parurent dans le *Monde*, 331. Emploi singulier de ce Mot, Critiqué, 334.



- Fautes. L'Amour-Propre* en rend la connoissance pénible, 373. *des Auteurs du premier ordre* doivent être relevées, 272, 273.
- Faux (Le)* comment est pris pour le *Vrai*, 295.
- Faux-Brave*; En quoi il met l'*Honneur*, 264.
- Faux-Calon*; Son *Portrait*, 264.
- Faux-Délicat*; rend criminelles des choses innocentes, 358.
- Faux-Honneur*; Fable allégorique à son sujet, 274. Son *Portrait*, 275, 276. Son éclat; Sa fuite, 276, 277. *Maux* qu'il produit, 277, 278. Inspire peut-être ceux qui le censurent, 278, 279.
- Faux-Nobles*, 242, 243.
- Faux-Zèle*; ses excès, 302. Détesté par l'*Eglise*, 303.
- Femmes*; Leurs *Caresses* à leurs *Maris*, suspectes, 205, 206. *Elevées dans la Piété*, quel danger elles courent, en entrant dans le *Monde*, 215, 216. Vont plus loin que le *Roman*, 218. Comment le *Mariage* change les *Femmes*, 232. Leurs ruses pour arriver à leurs fins, 234, 235. Elles font un sujet inépuisable de *Satire*, 252, 253. Méprisent l'*Honneur*, 253. Sont *Maitresses à Paris*; Avantages que la *Coutume* leur y donne, 257, 258. Il est plus avantageux d'écrire contre que pour elles, 321, 322. Elles ont été injustement maltraitées par les *Poëtes Satiriques*, 322. Pourquoi il faut avoir une *Femme*, 355, 356. Quelle doit être l'union des *Femmes* & des *Maris*, 336. Elles sont faites pour plaire; Quels *Hommes* en jugent mal, 337. Celles qui sont méprisables, ne déshonorent point les autres, 338, 339. Obligation, que l'on a aux *Femmes*, 340, 341. Quelle est la cause de leurs dérèglemens, 342, 343. Ce qu'elles font souffrir à leurs *Maris* en plaidant en séparation, 257, 258. *Femmes Athées*, 253. Différens Caractères des *Femmes*, 205, 206, 209, 218, 219, 230, 243, 244, 251, 252, 254, 256, 257, 330, 340. *Femmes mauvaises Mères*, 255. Plus savantes en *Chicane* que *Rollet*, 259. De *Qualité*; Ce qui leur déplaîra dans l'*Apologie des Femmes*; Le travail leur convient comme aux autres, 336. *Femmes de bien, sages, Fidelles*, 209, 324, 325, 340, 344, 345.
- Femmes savantes de Molière*. Particularité au sujet de cette *Pièce*, 211.
- Festin de Pierre*. Histoire de cette *Comédie*, 67, 68.
- Feu*; Inconvénient du *Feu* à *Paris*, 120, 121.
- Feuillet (Nicolas)*, Prédicateur outré; Son *Eloge*, 195.
- Financiers*; Leurs sentimens, 157, 158.
- Floridor*; Comédien célèbre, 76.

- Fontange* ; Ce que c'est & son origine, 232.  
*Force*, fausse Vertu sans la justice, 267, 268. Les *Auteurs* doivent consulter leurs *forces*, 4.  
*Fortune* ; Son caprice, 23. En guerre avec l'*Honneur*, 29.  
*Fouquet* (*Nicolas*), Sur-Intendant des Finances, 159.  
*Fourbe* (*La*) gouverne les *Hommes*, 263. Par qui convertie en *Prudence*, 293. Le *Fourbe*, en quoi il met l'*Honneur*, 265.  
*Fourcroi* (*Bonaventure*) ; Repas qu'il donne, 54.  
*Fourmi* ; en quoi proposée à l'*Homme* pour exemple, 141.  
*Fournier* (*Pierre*), Procureur, dit *Pé-fournier*, 31.  
*Fous*, Tous les *Hommes* le sont, 81, 82. En quoi différent entre eux, 85. Lesquels se croient les plus sages, 86. Qui sont les plus incommodes à la Cour, 29. Ils contrefont les *sages*, 263.  
*Franchise*, ne connaît point les *Articles de la Médisance*, 187.  
*François I.* Roi de France, 242.  
*Frédoc*, tenoit *Académie de Jeu*, 90.  
*Frontin*, Personnage du *Lutrin*. Voyez, *Brontin*.  
*Furetière*, Lit la I. *Satire imparfaite*, & la préfère aux *siennes*, 15. 14.  
*Fureur* ; *Injuste*, armée par la *Piété* ; sa cruauté, 302, 303.  
*Furie*, tranquille & faisant des signes de croix, 172.

## G.

- Galant de Profession*. Son Portrait, 83. Danger des Discours des *Galans*, *ib.*  
*Gallet*, fameux joueur, 10, 147.  
*Gautier* (*Claude*), célèbre Avocat, surnommé la *Gueule*, 172.  
*Gens de Bien*, moins acharnés contre la X. *Satire* que les *Hypocrites*, 327. — du *Bel air*, leur conduite contraire à la *Nature* & à la *Raison*, 336. *Jeunes Gens* ; Pourquoi l'objet Principal de cette *Édition*. VII.  
*Gloire* ; quel est son pouvoir, 344. Intention de ceux qui écrivent contre, 279.  
*Gomberville* (*Martin le Roi de*) ; S'il s'est repenti d'avoir composé des *Romans* ; & quels ils sont, 364, 365.  
*Goulu* (*Le Père*), Général des *Feuillans*, écrit contre *Balzac*, 372.  
*Gourmandise* ; Par qui justifiée, 311.  
*Goût* ; du *Public*, par qui combattu, 239.  
*Grammaire*, peut être innocemment & utilement l'objet de la *Critique*, 372, 373.  
*Grands* (*Les*), aiment les *Riches*, 159. Approuvent l'*Équivoque*, 290.

*Gravité ridicule des Magistrats*, 142.  
*Grèce*, honorée par *Socrate*, 296. Ses *sages* traités de  
*Fous*, 85.  
*Guénaud*, Médecin de *Paris*; Son *Eloge*, 84. Eclabou-  
sant les *Passans*, 118.  
*Guéret (Gabriel)*, Avocat; A fait la guerre des *Au-  
teurs*, 25.  
*Guerre*, Son *Origine*, 276, 277. *Guerre entre les Au-  
teurs*; Comment, innocente & utile, 372.  
*Guet* institué à *Paris*, 119.  
*Guidon des Finances*, 158.

## H.

**H**aine, tyrannise l'*Homme*, 146.  
*Harangues d'Homère*; *Du Temps*, ennuyeuses, 156.  
*Hémistiche*; Rimant avec le *Vers Précédent*; Règle à ce  
sujet, 93.  
*Henri III.* loué par la *Frenais-Vauquelin*, 173.  
*Hérésie*; Fille de l'*Equivoque*, 299, 314. Fait couler le  
sang *Chrétien*, 300. Pourquoi permise par *Dieu*, 301.  
Maux qu'elle cause, 302.  
*Hermitage (Vin de l')*, 58.  
*Héros*; A qui l'*Equivoque* attribue ce nom, 294.  
*Hainaut (D')*, Poète François, 180.  
*Hipocondre & Hipocondriaque*; Usage de ces *Mots*, 165.  
*Homère*, Excelle dans le *Stile Imitatif*, 79. Est admiré  
par *Despréaux*, 203. Défendu avec succès par *Des-  
préaux*; & comblé de gloire par la *Traduction* de *Ma-  
dame D'Acier*. LX. LXI.  
*Homicide*; Comment introduit dans le *Monde*, 276.  
*Hommes*, sont tous *fous*, & se croient tous *sages*, 81,  
82, 86. Ce qui fait leur *sagesse*, 86. Sont les plus  
*Sots* des *Animaux*, & pourquoi, 141. Ne connoissent  
point la *Sagesse*, 142. Sont inconstans, 143, 145. S'ils  
sont maîtres des *Animaux*; Et quels sont leurs *Rois*,  
146, 150. Vus par leur beau côté, 151, 152, 156,  
214. Par le mauvais, 152, 153, 155, 162, 164, 165,  
166, 167, 214, 292, 333. Sont au-dessous des *Bêtes*,  
165, 256. Entraînés au *Mal* par eux-mêmes, 271.  
Naissent pour la *Société*; Ce qui les rend libres, 213.  
Ne sont jamais ce qu'ils ne sont pas, 264. Ce qu'ils  
gagnent en suivant les *Faux-Hommes*, 276, 277. S'ar-  
ment contre *Dieu*; suites, 292. Veulent juger *Dieu*,  
298. *JESUS-CHRIST* mort pour tous, 316. Leur *Bon-  
heur* dans l'état d'*innocence*; Leur *malheur* après l'a-  
voir perdu, 331. Ce qu'il est, 291. *Homme*, qu'on

- mené tuer avec Cérémonie, 167. *Portrait d'un Homme*, qui ne fréquente point les Femmes, 341, 342.
- Honnêteté; dure aux Femmes, 341. Publique; Charles Perrault se flatte de la défendre, 322.
- Honneur; Tous les Hommes font profession de l'aimer, 262, 263. En quoi il ne consiste pas, 265. En quoi il consiste, 266, 267, 274. Effets de son règne sur la Terre, 274, 275. Comment les Anciens le représentoient, 275, 276. Par qui forcé d'abandonner la Terre; Effets de sa retraite, 278, 279.
- Hôpitaux, fréquentés des Femmes de Bien, 340.
- Horace fait rougir la Vertù en attaquant le Vice, LXI. 322. Ne faisoit point de grace aux Noms des Méchans ou des Ridicules, 7, 8, 9. Ne couroit aucun risque, 135, 136. Ne lisoit ses Ouvrages qu'à quelques Amis, 137. Est loué, 172, 177. Son Exemple justifie Despréaux, 197, 198, 322. Il en est admiré, 203. Pourquoi il en est dit Janséniste, 214. En quoi trop imité par Despréaux, 323. Plaisanteries déjà usées de son tems, 327. Il a bonne part aux Satires de Despréaux, 328. A qui permis de lui préférer Chapelain & Cotin, 382.
- Hozier (Pierre d'), Généalogiste, 109.
- Huguenots massacrés en France, 302.
- Humeur doit être assortie dans le Mariage, 343.
- Humilité suspecte, 244. Par qui l'Humilité est regardée comme une Bassesse, 294.

## I.

- I**doldrie; Comment doit sa Naissance à l'Equivoque, 283. Sa Peinture, 285, 292, 293. Sa ruine, 297, 298.
- Ignace (S.): Ses vrais Enfans Ennemis de la Morale redoublée, 310.
- Ignorance, fruit de l'Equivoque, 292.
- Ignorant (Contrefaisant le Savant), 263.
- Imitation. Ce que Despréaux disoit des siennes, 2. Imitation d'Horace où Despréaux ne réussit pas mieux que Reignier, 182. Quel tort l'Imitation des Anciens a fait à Despréaux, 323.
- Impiété, fruit de l'Equivoque, 292.
- Impudence; Partage de quelques Femmes, 218, 219. En quoi travestie par l'Equivoque, 294.
- Impureté; Par qui justifiée, 311.
- Indes Orientales (Compagnie des); Quand & par qui établie, II.
- Indévots: Leurs Murmures méprisables, 249.
- Indigence: Comment nuit à la Noblesse, 108.

- Indulgence*: Envers les autres, preuve de *Sagesse*: Envers soi-même trop commune, 86.  
*Infidélité des Femmes*: Matières de *Bons - Contes & de Bons-mots*, 211.  
*Iniquité*; Gouverne les *Hommes*, 263.  
*Injuste (L')* Par où il peut plaire, 269, 270.  
*Innocence*: Depuis quand persécutée par le *Vice*, 209.  
*Innocent X.* Satisfait du P. *Desmarêts*, XI. 214. Condamne *l'Equivoque*, 309.  
*Inquiétude*: Son Portrait, 285.  
*Intention*: si elle rend bonnes les *Actions Mauvaises*, 249.

## J.

- Jalouse (La)*, son Portrait, 232, 233.  
*Jansénisme*. Quand ce nom ne se donnoit point à la *vertu*; M. *Godeau* se plaint au *Roi* du tort qu'en font les *Accusations*, 275. Comment regardé par *Despréaux*, 315. Il lui est reproché, 381, 382.  
*Jean de Paris*, *Ancien Roman*, 328.  
*Jésuites*; si écrire contre *l'Equivoque* ou pour *l'Amour de Dieu*, est écrire contre eux, 284, 309, 310, 311. Plusieurs, Amis de *Despréaux*, 380. Ce que *Despréaux* pensoit de leur Doctrine, 381, 382.  
*Jeu*: Ses Effets, 147, 148. Pensées de deux *Dévotés* à son sujet, 248.  
*Jeux D'Esprit*, Recherchés de *Voiture*, 290.  
*Joconde*. Nouvelle de *l'Arioste*, mise en Vers par *Bouillon*, & par la *Fontaine*; Les Deux insérées dans les Editions précédentes, XVII.  
*Joli-Homme*: Cette Epithète à qui ridiculement donnée, 74, 75.  
*Joli (Claude)*, Curé de St. Nicolas des Champs, depuis Evêque d'Agen, assiste *Saint-Pavin* à la mort, 33. Son Eloge; ce que les *Libertins* disoient de lui & de *Molière*, 97.  
*Joueur, Joueuse*; Leur Portrait, 91, 222, 223.  
*Journal des Savans*; Fausse Anecdote qu'on y trouve au sujet de *Despréaux*, XV. XVI. Ce qu'on y dit de *l'Astrate* & de *Guenaud*, 84.  
*Journalistes de Trévoux*, Caractérisés; Leur Démêlé avec *Despréaux*, 317, 318.  
*Judée*; Comment la *Raison* s'y conserve, 295.  
*Juges*: Ce qu'ils éprouvent de la part de *l'Equivoque*.  
*Jugemens*; Des Sots sur les *Auteurs*, 71. Ridicules sur les *Anciens* & les *Modernes*, 239, 240. Du *Public*, respectables, 375. des *Oreilles*, pourquoi appelé très-superbe par *Quintilien*, 329.

Juifs.

- Juifs*; Par qui soulevés contre JESUS-CHRIST, 298.  
*Jules-César*: Pourquoi portoit une Couronne de Laurier, 270.  
*Justice*; Seule chose belle, effimable, 267, 270. Pratique même des *Hommes* les plus vicieux, 271. Recommandée par l'*Evangile*, 272, 273. Ce que c'est; Renferme les autres *vertus*, 274. Comment ignorée, 295. Ses *Tribunaux* inconnus aux *Bêtes*, 154, 155.  
*Justin*, Historien: ce qu'il dit des premiers *Conquérens*, 278.  
*Juvénal*; Fait rougir la *Vertu* en attaquant le *Vice*, LXI. 322. Ne nomme ordinairement que des Gens morts; mais attaque des *Poètes* vivans, 10. Mieux imité par *Despréaux* que par *Régnier*, 34, 35. Où il parle de la véritable *Noblesse*, 98. Où des incommodités de *Rome*, 112. Ce qu'il avoit dit avant *Despréaux*, 183, 184. Son plus bel Ouvrage, 206. Mal imité par *Despréaux*, 207. *Plaisanteries* usées de son tems, 327. A bonne part aux *Satires* de *Despréaux*, 328. S'il est mal traduit par *Despréaux*, 330. Commencement de sa VI. *Satire* traduit par Ch. Perrault, 330, 331.

## L.

- L**a *Bruyère* (*Jean de*); Ce qu'il dit au sujet de *Pé-  
liffon*, 159, 160. A traduit les *Caractères de Théophras-  
te*, 252. Secoue le joug des *Transitions*, 260.  
*La Chaise* (*François d'Aix de*), Jésuite; Obligation, que  
lui avoit *Despréaux*, 382.  
*La Chambre* (*Marin Cureau de*), Médecin du Roi; Au-  
teur des *Caractères des Passions*, 151.  
*La Fontaine* (*Jean de*); Auroit donné le plus beau de  
ses *Contes* pour un *Vers* de *Despréaux*, 41. Son *Epi-  
taph*, 43. Reprend une Faute de *Despréaux*, & ne  
peut la corriger, 153. Son exemple justifie *Despréaux*,  
165.  
*La Fresnaye-Vauquelin*, *Jean* (*de*) Ancien Poète Fran-  
çois; son *Eloge*, 124. Ses sentimens sur le *Stile* de la  
*Satire*; Ce qui lui manquoit, 173, 174.  
*Laideur*; Fruit de la *Pauvreté*, 160. Embellie par l'*Ar-  
gent*, 225, 226.  
*Lambert* (*Michel*); Célèbre *Musicien*, 52, 53.  
*Lamoignon*, Premier Président engage *Despréaux* à faire le  
*Lutrin*, 21. Se déclare contre le *Congrès*, 154. *Plaisan-  
terie* de lui, 231. *François-Chrétien*, son Fils, mort  
Président à mortier, s'élève contre le *Congrès*, 155.  
*La Monnoye* (*Bernard de*). Critique justement *Despréaux*,  
146.

- La Motthe-Houdancourt* (Le Maréchal de), répand la IX. *Satire*, 170.
- Langely*; Ce qu'il étoit; & pourquoi on lui compare *Alexandre*, 149.
- Langue*; Chacune a son *Génie* particulier, 323.
- Larcin*: Par qui justifié, 276.
- La-Reynie* (*Gabriel de*); Fait Lieutenant de Police; son *Eloge*, 119, 120.
- L'Arioste* (*Louis*), *Poëte Italien*, 102. A fait des *Satires*, 124. N'épargne point les *Femmes*, 211.
- La-Sablère*, *Poëte François*; excelloit dans les *Madrigaux*, 136. Madame de *La Sablière* relève *Despréaux*, en partie bien, en partie mal, 237. Son *Eloge* par *Ch. Perrault*, 237. Pourquoi peinte dans la X. *Satire*, 325.
- La-Serre* (*Puget de*), *Ecrivain Célèbre* par son *Galimatias*; son *Compliment à Rochefourc*, 73. Peu *Estimé*, 178.
- Las-Farques*, *Poëte Epique*, 180.
- Lavardin* (*M. de*), *Evêque du Mans*, 64.
- Le Boulanger de Châlucay*, *Auteur d'Elomire Hyppocondre*, 165.
- Lecteurs*; Quels sont ceux à qui cette *Edition* est principalement destinée. X. XI. Leurs *Droits* sur les *Livres*. XI.
- Lélie* ou *Lélius*, consulté par *Lucilius* & par *Térence*, 6, 7.
- Le-Mazier*, mauvais *Avocat* gagnant plus que *Patru*, 31.
- Langlet*; *Professeur Royal*, Traduit en *Latin l'Ode sur Namur*, 275.
- Le Pays* (*René*); Préféré à *Voiture*; Caractère de son *style*; Ne se fâche point contre *Despréaux*, 74.
- Le Savoyard* (*Phillipot dit*), *Fameux chanteur* du *Pont-Neuf*, 179.
- Le Tasse*; Par qui son *Cluquant* plus estimé que *l'Or de Virgile*; *Despréaux* estime que *Balzac* en faisoit, 187. Comment défendu par le *Marquis Orsi*; Ce qu'en pensoit le *Cavalier Salyati*, 188.
- Lettres*; Estime que *Despréaux* en faisoit, 380.
- Le-Payer* (*François de la Mothe*); *L'Abbé*, son *Fils*, cru *Auteur de Tarsis & Zélie*, 81.
- L'Héritier* (*Mademoiselle*); Fait avancé sur son *Témoignage*, 238, 239.
- Liancourt* (*Duc & Duchesse de*), donnent retraite au *P. Desmarêts*, 215.
- Liberté*; Abus que *l'Homme* en fait, 214.
- Liverin*; son *Portrait*, 83.
- Lignage*; forte de *vin*, 57.
- Linière* (*François Pajot de*); *Censuré*, 265, 195

- Lionne** (De), Grand Audiancier de France, Cousin de *Despréaux*, 61, 62.
- Lit effronté**; Bien critiqué & mal justifié, 333, 334.
- Livres**; Affichés de tous côtés dans *Paris*, 180, 181.
- Loix**; Leurs embarras, 31. Leur origine, 276, 277. Par qui obscurcies, 295.
- Longueville** Duc de), ce que la *Duchesse de Longueville* pensoit de la *Pucelle*, 73. Et du *Dialogue des Héros de Roman*, 364.
- Louange**, Inutile, si mal donnée, 6.
- Louet** (George), célèbre *Arrestographe*, 30.
- Louis XI.** Haïssoit *Charle le Hardi*, Duc de *Bourgogne*; Ce qu'il dit du *Chancelier* de ce Prince, 124, 186. **Louis XIII.** a *Des-Tyeteaux* pour Précepteur. **Louis XIV.** Singularité du *Priuilège*, qu'il accorde pour les Ouvrages de *préaux*, XLIII. S'en fait réciter quelques-uns, & donne pension à l'*Auteur*. XLV. 170. Prend en main le Gouvernement, 1, 2. Envoie des secours à l'*Empereur*, & venge ses *Ambassadeurs*, 11. Etablit la *Compagnie des Indes orientales*; Chasse les *Pirates* de la *Méditerranée*, 11. Fait des *Gratifications* aux *Gens de Lettres*, 27, 200. Secoure la *Hollande*, 71. Etablit les *Cadets*, 218. Ordonne qu'on informe de la conduite du *Lieutenant-Criminel Tardieu*, 229. Fonde *St. Cyr*, 231. Sa cour se modèle sur lui, 327. Il donne à *Jacques Boileau* un *Canonicat* de la *Sainte Chapelle*, 332. Diverses *Louanges*, que *Despréaux* lui donne, 7, 110, 142.
- Lucilius**, Inventeur de la *Satire*, 6, 133.
- Lucrèce**; Femme célèbre par sa *Chasteté*, 106.
- Luines** (Duc de), cache le *P. Desmarêts*, 214.
- Lulli** (Jean Baptiste), célèbre *Musicien*; ce que la *France* lui doit; danger de sa *Musique*, 216.
- Lutrin** (le); Quand & à quelle occasion composé. XLIII. XLIV.
- Luther & Luthéranisme**, 301, 315.
- Luxe**; Cause la ruine de la *Noblesse*, 108, 109. Par qui justifié, 312, 313.

## M.

- M**agistrats; leur ridicule gravité, 142. Aimant l'*Honneur*, insensibles à l'*Intérêt*, 263.
- Maintenon** (Françoise d'Aubigné, Marquise de); Etablit *St. Cyr*, 231. Son *Eloge*, 244, 245.
- Maitres** (les Jeunes); Objet de cette *Edition*, & pour quoi. VII. VIII.
- Maitresse**; Pourquoi l'on en veut une, 335.



- Malade*; Portrait des Femmes, qui se croient *Malades*, 234.
- Malherbe* (François de), Critiqué dans ses *Imitateurs*, 41, 195. Par qui mis au-dessous de *Théophile*, 187.
- Manceaux*; Partisant de *l'Equivoque*, 317.
- Manessier*; Docteur de *Sorbonne*; Par qui envoyé à *Rome*, 214.
- Marchand*, insensible à *l'intérêt*, chérissant *l'Honneur*, 263.
- Marguerite de Valois*, Reine de *Navarre*; ses *Contes*, 212.
- Mariage & Maris*. Le *Mariage* a ses chagrins & ses *Plaisirs*, 205, 206, 219, 220, 229, 230, 233, 254, 255, 259, 260, 344. Sort de ceux qui le raillent, 211. Raisons d'y recourir, 212. Joug utile, 213, 214. Changement qu'il fait dans les *Femmes*, 232. Ses *Loix*, depuis quand enfreintes, 332. Ce qu'en pensent les *Gens du Bel-Air*, 335. Principe de son institution, 337, 338. L'*Avarice* le rend mauvais, 341, 342. Comment il peut être bon, 344, 345. Il est bien d'y porter les *Jeunes-Gens*, 346, 347. *Maris Jaloux*; leur *Méfiance*, 206. *Trompés*, 211. *Commodes*, 212. *Parisiens*, Raillés, 257, 258. Quelle doit être l'*union* entre *Mari & Femme*, 335. Comment le *Mari* peut être le *Mattre*, 342, 343. Il est guéri de ses *Vices* par une *Femme sage*, 345.
- Marigni* (Carpentier de); Bon mot de lui, 30.
- Marot* (Clément); A censuré les *Femmes*, 211.
- Marquis*: *Indocile*; *Mari commode*, 143, 144, 145.
- Martial*; Satirise ouvertement, 11. A peint les *Incommodités* de *Rome*, 112.
- Masque*; Les *Femmes* en portoient ordinairement, 228.
- Maucroix* (L'Abbé de), veut changer deux *Vers* de *Despréaux*, 205.
- Maupeou* (M. de), Evêque de *Châlons*, Convertit *Des-Barreaux*, 253, 254.
- Mauvaise Foi* reprochée à *Despréaux*, 327.
- Mazarin* (Cardinal de); sa mort, 1. Son intelligence avec *Barbier de la Rivière*, 22, 23.
- Mécénas* ou *Mécène*; Ses pareils nécessaires aux *Gens de Lettres*, 27.
- Médecine*; Art. *Assassin*, 156. *Faculté* dans *l'Université* de *Paris*, 70.
- Médecins*; inconnus aux *Animaux*, 156.
- Médisance*; son artifice, 185, 186. Elle met les *Rieurs* de son côté, 322. Elle est le *Vice Favori* des *Femmes*, 325. Reprochée aux *Satires* de *Despréaux*, 327. *Almée* des *Hommes*, 328.

- Ménades* ; ce que c'est ; *Douces Ménades* , 232.
- Ménage* (Gilles) ; A fait une *Vie Satirique* du P. Montmaur , 26. *Traité de Galant pour la Rime* , 39. N'avoit point de *Génie pour les Vers* , & en convenoit , 40. Ce qu'il dit de *l'Ordre des Côteaux* , réfuté , 65. *Ses Mercuriales* , 93. *Ses Adversaires* , 178.
- Mensonge* ; Détruit à la fin par la *vérité* , 264. Attribué à la *vérité suprême* , 298. Où , & quand il paroît vainqueur de *l'Évangile* , 301. Par qui autorisé , 306.
- Mérite* ; Partage des *Riches* , 159. Selon qui , trop peu respecté par *Despréaux* , 326.
- Mésalliance des Nobles* ; son Origine , 108.
- Messaline* ; Impératrice , 219.
- Messe* ; Comment la même peut être vendue trois fois , 308.
- Midas* , Roi de *Phrigie* , 193. *Sénat Monachal de Nouveaux Midas* , 318.
- Mignot* (Jacques) , Traiteur , 56.
- Miracles de JESUS-CHRIST* , 297 , 298.
- Miramion* ; Deux Dames portant ce nom , & d'un Caractère très-différent , 253 , 254 , 255.
- Misanthrope* (Portrait d'un) , 264. Autre d'un *Misanthrope* ennemi des *Femmes* , 337.
- Mystiques* ; Faux , 273.
- Mode* ; Les *Dévotes* en sont Tributaires , 254 , 255.
- Modernes* ; Jugemens ridicules sur eux , 240. S'ils sont inférieurs aux *Anciens* , 332.
- Mœurs* ; corrompues à *Paris* , 34.
- Moines* ; Par qui secouent le joug , 301. Partisans de *l'Équiyoque* , 309.
- Molèse* ; Par qui justifiée , 312.
- Molière* (Jean Baptiste Poquelin de) , 9. Avoit commencé une *Traduction de Lucrèce* ; Pourquoi il travailloit peu ses *Vers* ; Estime qu'il faisoit de ceux de *Despréaux* , 37. Éloge de sa facilité à versifier , 38. Il n'a jamais été véritablement content de rien de ce qu'il avoit fait , 46. Particularités touchant son *Tartuffe* , 52. Ses *Femmes Savantes* , 56. Son *Misanthrope* , 219 , 220. Sa *Troupe* représente *l'Alexandre de Racine* , 75. Il condamnoit les *Visionnaires de Desmarêts* , & vouloit traiter le même sujet , 81. Sa querelle avec *Boursault* , 131 , 132. Se réjouit aux dépens des *Maris* , 211. Dif-fame les *Précieuses* , 239.
- Moliniste* , approchant du *Pélagien* , 284 , 285.
- Molinos* (Miguel) , Auteur du *Quiétisme* , 250 , 273.
- Monde* (Le Grand) ; son danger pour une *jeune Femme* , 216.
- Montléron* , Partisan ; Comment enrichi , 24.

- Montausier** (*Charles de St. Maure, Duc de*) Haïffoit *Despréaux* & la *Satire*, quoiqu'il eût écrit en ce genre dans sa jeunesse, 6, 9, 10, 22, 184, 199.
- Montreuil** (*Mathieu de*); Modèle pour les *Madrigaux*; son *Eloge*; de quoi *Despréaux* le blâme, 136.
- Monfleuri**. Son Fils; *Poëte Dramatique*, 91.
- Montmaur** (*Pierre*), fameux *Parasite*; Particularités à son sujet, 26, 27.
- Montmaurismes**. Ce que c'est, 26.
- Montmort** (*Habert de*), *Epigramme* sur *Tristan & Quinault*, 16.
- Montoron**, Partisan; *Eptres à la Montoron*, 158.
- Montreuil**. Voyez, *Montreuil*.
- Morale de Cour**, 266. de *l'Equivoque*, 305, 315. *Relâchée*, 248, 249, 274, 285. *Des Romans*, 363. *Des Opéras*, 216, 324, 333, 355, 360, 361.
- Morel** (*Claude*), Docteur de *Sorbonne*; Pourquoi la VIII. *Satire* lui est dédiée; son *Eloge*, 239, 240.
- Mort**, quel chemin y conduit, 291.
- Mots**. *Mots & Sillabes*; importants à la *versification*, 329. *Mots de l'invention d'une Belle-sœur de Despréaux*, 230.
- Mousquetaires**; ce que c'est, 218, 219.
- Mulets**, augmentant l'embarras à *Paris*, 117.
- Muralt** (*M. de*), Gentil-homme Suisse; A fait une *Critique* de la VI. *Satire*, 112.
- Muscade**, autrefois à la mode, 66.
- Muses**; Ce qu'on gagne à les suivre, 34.
- Musique**, ses *Défauts*, 329.

## N.

- Nasidienus**; Erreur de *Dacier* au sujet de ce Personnage d'une *Satire d'Horace*, 48.
- Nature** (*La*) *Humaine*; son malheur, 11.
- Naturel** (*Le*), se découvre toujours, 264.
- Néron**; S'il s'offensa d'avoir été raillé sur ses *Vers*, 9.
- Neyeu** (*La*); Fameuse débauchée, 84.
- Neuf-Germain**; *Poëte Ridicule*, 11.
- Noailles** (*Louis-Antoine de*), Cardinal, Archevêque de *Paris*; approuve la XII. *Satire*, après y avoir fait corriger un seul mot, 287.
- Nobles**; A quoi sont reconnus, 103. Ce qu'ils font quand ils dégèrent, 104, 105. Ruinés par le *Luxe*, 108. Orgueil des *Anciens Nobles*, 99, 100.
- Noblesse**, Quand elle n'est point une *Chimère*, 99, 103. Peu de valeur de son *Ancieneté*, 99, 100. Ce que

son entêtement produit, 108. *Sans biens*, méprisée, 108. Procurée par les *Richesses*, 159.  
*Normands*, Amis de l'*Equivoque*, 293, 317.

## O.

**O**bscénité, Familière aux *Anciens*, 322. Reprochée mal-à-propos à *Despréaux*, 322, 324, 351, 252, 358. Comment reprochée justement à *Ch. Perrault*, 358. En quoi elle consiste dans le *Discours*. Ce qu'en pensoient les *Stoïciens*; Ce qu'en dit *Cicéron*, 353, 360. Attachée à certains termes dans toutes les *Langues*, 354.  
 Obscurité; Quelquefois à propos, 355. Reprochée mal-à-propos à *Despréaux*, 324, 333.  
 Observatoire (L') n'est pas de *Cl. Perrault*, 384.  
 Ode. Censurée, 323, 375.  
 Ogier (François), Célèbre Prédicateur, 25.  
 Opéra; Peinture de ce Spectacle; Les mauvais effets, 215, 216, 350, 359, 360.  
 Opinion; Comment peut être suivie en conscience, quoique contraire à la Loi de Dieu, 304, 305. de l'*Equivoque*; Enseignée par différens *Théologiens*, 285, 286.  
 Or, Relève la *Noblesse*, 109. Embellit, 159, 160. Pourquoi il charme, 344.  
 Oracles; Leurs Réponses *Normandes*, 293. Leur Cessation, 297, 298.  
 Oreille; Nécessité de lui plaire en *Poésie*, 329.  
 Orgueil; Gouverne & trompe les *Hommes*, 263. couronne le *Paux-Honneur*; & soulève les *Hommes* contre Dieu, 292.  
 Orléans (Philippe, Duc d'), Régent du *Royaume*, 241.  
 Orfi (Le Marquis); Comment il justifie les *Auteurs Italiens*, 188.  
 Ossonne (Duc d'); Action mémorable & Bon-Mot de lui, 262.  
 Ostracisme; Ce que c'étoit, 275.  
 Ouvrages d'*Esprit*, *Sayans*, peu estimés, 161.

## P.

**P**aganisme; Quelle est la plus grande Victime, qu'il puisse offrir à JESUS-CHRIST, 297, 298.  
 Paix, de *Breda*, 71.  
 Panegyriques, *Froids*; Leur privilèges, 126.  
 Panegyristes; Droit des Mauvais, 4.  
 Pape; Comment chaque *Protestant* l'est, 301.  
 Parens; Leur unique soin en mariant leurs *Enfants*, 343, 344.

## T 4

- Pareffe* ; Par qui justifiée , 312.
- Paris* , Ville sans ressource pour les *Poëtes* & pour la *Vertu* , 16, 17, 18, 34. Les *Financiers* seuls y peuvent vivre & non les *Honnêtes-gens* , 19. Combien a de *Femmes fidèles* , 209. Fécond en événemens tragiques , 213.
- Parisiens* ; Bons Maris , 257, 258.
- Parjure* ; Par qui autorisé , 306, 307.
- Parure* ; A quoi destinée , 220.
- Pascal* (*Blaise*) : Ce qu'il dit de l'*Equité des Voleurs* , 272. De ceux qui écrivent contre la *Gloire* , 279.
- Pasquier* (*Etienne*) : Ce qu'il dit de la cession de *Biens* , 17.
- Passions* , maîtrisent l'*Homme* , 146.
- Patience Chrétienne* , nécessaire aux *Gens de Lettres* , 377, 378.
- Patin* (*Gui*) : Ce qu'il dit de la mort de *Saint-Pavin* , 32, 33. Ennemi de *Guénaud* & de l'*Antimoine* , 84.
- Patru* (*Olivier*) , célèbre Avocat. LI. Ami particulier de *Despréaux* , 199. Pourquoi peu Riche , 31.
- Paveurs* ; Leur incommodité dans les Rues de *Paris* , 116.
- Paul* (*Saint*) , Apôtre ; Ce qu'il dit au sujet de la mort de *JESUS-CHRIST* , 316. De la *patience chrétienne* , 378. *Despréaux* s'en tenoit à la *Doctrine* de cet Apôtre sur la *Grace* , 286.
- Pauvres* ; Consolés & assistés par les *Femmes de Biens* , 340, 341.
- Pauvreté* ; Doit être souple , 22. Enlaidit , 160. Comment est le fruit de l'*Avarice* , 229, 230.
- Pêcheur* , selon qui justifié sans *Amour de Dieu* , 306.
- Pédant* ; son caractère , 82, 83. *Portraits* différens du *Pédant* , 340, 341.
- Peinture* ; Pourquoi celle des *Charmes de l'Amour* est dangereuse , 359. Voyez ; *Images*.
- Pélage* , Hérétique , 301.
- Pellissier de Fontanier* (*Paul*) ; Pourquoi Ennemi de *Despréaux* , qui le ménage , 159, 160.
- Perrin* (*Pierre*) , Mauvais *Poëte* , 129, 180, 199, 239.
- Perrault* (*Pierre*) , Trésorier de France ; *Traits-Satiriques* contre lui , 196. *Claude* , Médecin & de l'*Académie des Sciences* ; Menace qu'il fait à *Despréaux* ; de quoi il veut lui faire un *Crime d'Etat* , 193. Sa complaisance pour ses *Malades* , 234. Etoit ami du Docteur *Arnauld* , 385. Justice que *Despréaux* lui rend , 385. *Charles* , de l'*Académie Française* ; *Traits de Satire* contre ses *Ouvrages* , 240, 384. *Reproches injustes* , qu'il fait

- fait à *Despréaux*, 322, 323, 325, 327, 333. Il le Critique, soit avec raison, soit à tort, 207, 208, 216, 237, 252, 329, 330, 335, 336. Etoit Ami de Madame *Deshoulières*, 238, 239. Comment il est cause que *Despréaux* retourne à la *Poësie*, 202. Pourquoi censuré dans la *X. Satire*, 202. Il s'en plaint, 336. Donne à *Despréaux* le démenti sur le succès de l'Ode de *Namur*, 323. Pourquoi selon lui, la *X. Satire* ne devoit pas réussir à la *Cour*, 327. Conseil qu'il donne à *Despréaux*, 328. Pourquoi il retranche huit Vers de la 2<sup>e</sup>. Edition de son *Apologie des Femmes*, 341, 342. Etoit ami particulier du Docteur *Arnauld* qui le réfute, 349, 379. *Despréaux* promet de se réconcilier, & de ne plus écrire contre lui, 384, 385.
- Perse*, N'a pas même épargné les *Vers* de *Néron*, 9.
- Petites-Maisons*, Hôpital des *Fous*; Ce qu'il étoit auparavant, 82.
- Petits-Soins*; Permis, Leurs suites, 218. *Village* du *Tays* de *Tendre*, 218.
- Pétrone*; Par qui préféré à *Sénèque*, 266.
- Phalaris*; Quelle maison digne de lui; ce qu'il étoit, 255.
- Pharisiens*; Par qui armés contre *JESUS-CHRIST*, 298.
- Philippe Auguste*, Roi de *France*; Par qui tiré de danger à la *Bataille* de *Bouyines*, 99.
- Piété*; Servant de voile au *Libertinage*, 244. Selon quels Principes, elle sanctifie jusqu'aux *Vices*, 248. Comment quelquefois injuste, 302.
- Pindare*; Ce que *Despréaux* fait pour justifier ce *Poëte*, 202.
- Plaideurs*, Caractère de la *Plaideuse*, 257.
- Plaisanterie*; Combien elle avoit d'attraits pour *Despréaux*, 137, 138. *Usées*, reprochées à *Despréaux*, 327.
- Plaisirs*; de l'*Enfer* goûtés en *Paradis*; Expression critiquée & justifiée, 324, 355, 356.
- Platon*; Par qui méprisé, 158.
- Pluie*; ses inconvéniens à *Paris*, 118.
- Poëme*; Effet d'un mauvais *Poëme*, 176. Choix du *Héros*, 126. du *sujet*, 127.
- Poësie*. Pourquoi elle doit plaire à l'*Oreille*, 329.
- Poëte*; Nécessité de l'être pour justifier certaines hardieses de la *Poësie*, 6, 7. Ne doit point écrire contre la *Raison* & la *sagesse*, 167, 168. A quoi l'on reconnoît qu'on l'est, 171, 172. En quoi il met l'*Honneur*, 265. Les *Poëtes* ne doivent pas être pris à la *Lettre*, & soutiennent les contraires, 256. Ne doivent point ignorer les *Sciences* & les *Arts*, 326. *Satiriques* d'où ils tirent la matière de leurs *Ecrits*, 8, 9. Pourquoi redoutés, 9, 184, 194, 195. Comment lis peuyent

- nommer, sans offenser la Religion, 6. Les Anciens ne se contraignoient point à cet égard, 11. Inconvéniens de leur métier, 126, 127, 177, 179. Ils se croient en droit de régler le Parnasse, 181. Ne font à l'égard des mauvais *Ecrivains*, que ce que font les *Lecteurs*, 185, 186. Leur rendent service, 189, 190. & à la *Raison*, 197.
- Pointes*; Aimées de *Voiture*, 290.
- Politesse*; s'apprend des *Femmes*, 341.
- Pontifes*; Par qui armés contre JESUS-CHRIST, 298.
- Port-Royal des Champs*, Abbaye célèbre, 215.
- Postérité*; En quel cas son estime est inutile, 179.
- Pradon*, censuré, 129, 180, 198, 239. Critique *Despréaux*, 165. Etoit Ami de Madame *Deshoulières*, 239. Reproches faits à *Despréaux* à son sujet, 323. Réfutés, 371, 372.
- Précieuse*; Son Portrait; D'après qui il est, 239.
- Prédicateurs*; peuvent quelquefois nommer les *Personnes*, 371.
- Préfaces*; humbles, leur inutilité, 189, 190.
- Prétrise*; Par qui affranchie du *Celibat*, 301.
- Probabilité*; son ridicule & ses *Excès*, 304, 305.
- Probité*; Recherchée dans les autres par ceux qui en manquent, 270, 271.
- Procès*, inconnus aux *Animaux*, 153, 154. A qui doit la *Naissance*, 276, 277.
- Prodige*; son Portrait; D'après qui, 84.
- Proverbes*; mauvais usages que *Voiture* en faisoit, 290.
- Provins* (Le Sieur de), Raillé par *Regnier*, 10.
- Prudence*; Ne fait point l'*Honneur*, 266. Par qui ce nom est donné à la *Fourbe*, 308, 309.
- Public* (Le); Veut juger librement, 203. Par qui son goût combattu, 239. Voit tout, 264. Applaudit aux *Bluettes folles* de l'*Equivoque*, & les méprise ensuite, 290. *Livres*, qu'il recherche peu, 302. Ses *jugemens*, respectables, 375, 376.
- Pucelage*, vendu & revendu au Public, 84.
- Pucelle d'Orléans* (La), la *Pucelle* de *Chapelain*; *Traité d'Ouvrage Galant*; Jugement qu'en porte Madame de *Longueville*, 73. Elle perd son Auteur de réputation, 92, 93. Par qui mise au-dessus de l'*Enéide*, 94. Son unique défaut; Quand elle sera lue, 240. Elle est censurée, 183.
- Pudeur*; Quand régnoit sur la *Terre*; & quand la quitta, 331, 332. *Despréaux* s'applaudit de ne l'avoir point blessée dans sa *X. Satire*, 204. A tort, selon qui, 324.
- Puimorin* (*Pierre Boileau de*), Frère de *Despréaux*; A quelle occasion tente de faire une *Epigramme* contre *Chapelain*, 92, 93.

*Puissance*; Ne fait point l'Honneur, 265, 266.  
*Pure* (*Michel de*), Auteur médiocre; Censuré, 39, 113, 173.  
*Puristes*; Caractérisés, 302.

## Q.

*Qualité* (*Homme de*); en quoi il met l'Honneur, 265.  
*Quartiers*; Leur progression en fait de *Généalogie*, 106.  
*Querelles Littéraires*, peuvent blesser la *Charité*, 377, 378.  
*Quiétisme*; son origine, ses agrémens, 250.  
*Quiétude* (*Oraison de*); En quoi consiste, 250.  
*Quinault* (*Philippe*), Censuré, 39, 77, 78, 180, 198, 217. Ce que *Despréaux* lui doit, 328. Reproches faits à *Despréaux* à son sujet, 333.  
*Quintilien*; Traduit par l'Abbé de *Pure*, 39. ce qu'il dit du Jugement des *Oreilles*, 329.

## R.

*Rabelais* (*François*); censure les Mœurs des *Femmes*, 211.  
*Racan* (*Honorat de Bueil*, Marquis de), de l'*Académie Française*, Comparé à *Homère*, 175. Par qui mis au-dessous de *Théophile*, 187.  
*Racine* (*Jean*); Une de ses *Expressions* justifiée, 7. Conseille à *Despréaux* une suspension de sens, 34. Avoit appris de lui à rimer difficilement, 41. Particularités concernant ses *Plaideurs*, 61, 62, 227. Son *Alexandre*, 75. Sa *Phèdre*, 219, 239. Scrupule de lui mal fondé, 93. Reprend une faute de *Despréaux*, & ne peut la corriger, 153. Peut content de deux vers de *Despréaux*, 205. Indirectement censuré, 216. Pourquoi *Madame Deshoulières* étoit son Ennemie, 238, 239. Fait à *Ch. Perrault* des Propositions d'accommodement de la part de *Despréaux*, 382.  
*Raillerie*; Ne coûtoit rien à *Despréaux*, 127. Met les *Rieurs* de son côté, 321, 322.  
*Raillieurs*; Ce qui arrive à ceux qui s'égaient au dépens du *Mariage*, 212.  
*Rainfant*; Médecin peu complaisant, 234.  
*Raison*; Difficulté de l'accorder avec la *Rime*, 37. Est une *Importune*, une *Fâcheuse*, un *Pédant*; N'est belle que dans les *Livres*, 96, 97. Ne sert à l'*Homme* qu'à le rendre plus sot, 141, 142. Lui donne des *Conseils* inutiles, 162. Sans elle point de véritable *Honneur*, 274. Est inconnue aux *Hommes*, 295.



- Rats** ; Où ils semblent être d'intelligence avec les *Chats*, 113.
- Raulin** (*Nicolas*), Chancelier de *Bourgogne*, 186.
- Raumayille**, Fameux Fripon, 127.
- Recteur de l'Université de Paris** ; Comment il va en *Progression*, 70.
- Réflexions Critiques sur quelques Passages de Longin** ; Quand & pourquoi composées, XLII. Au gré de qui, suffisantes contre *Ch. Perrault*, 385.
- Regnier** (*Mathurin*), Poète Satirique ; nomme les gens, 10. Comparé à la *Fresnaie-Vauquelin*, 124. Pourquoi il se repentait de ses *Satires* ; son *Eloge*, 194. A fait une *Satire* contre l'*Honneur*, dont *Despréaux* n'a imité qu'une seule pensée, 279.
- Religion** ; La véritable produit seule la véritable vertu, 297, 298. Excès du *Faux Zèle* de Religion, 302, 303.
- Renaudot** (*L'Abbé Eusèbe*) Désapprouve le *Commentaire* de *Brossette*. Prend soin de l'*Edition* des *Oeuvres* de *Despréaux* en 1713. XXIII. Il y met son *Ortographe*. XXVI.
- Renaud de Montauban** ; Célèbre *Paladin*, 102.
- Rentes supprimées** (*Epigramme* du *Chevalier* de *Cailli* sur les), 50.
- Repas** ; Du *Commandeur* de *Souvré*, 32, 63, 64. Du *Comte* d'*Olonne*, 63, 64.
- Riches** ; Ce que *Paris* est pour eux, 122. Ils font tout, 159.
- Richesse** ; immense des *Partisans*, 19. Ses avantages, 159.
- Richolet** (*Nicolas*) ; Commentateur de *Ronsard*, 231.
- Pierre César**, Petit Fils de *Nicolas* ; son *Eloge*, 231. A fait un traité de la *Verseification Française*, 25. se trompe sur la mort de *Du-Pelletier*, 44.
- Richelieu** (*Arnaud-Jean Du-Plessis de*) ; Cardinal, Persécute en vain le *Cid*, 193, 375.
- Ridicule** ; Utilité de faire voir celui des *Vices*, 371, 372.
- Rieurs**, sont toujours du parti de la *Raillerie* & de la *Médifance*, 321. S'allarment au bruit de la *Réconciliation* de *Ch. Perrault* & de *Despréaux*, 383.
- Rime** ; Se présenteoit sans peine à *Molière*, coûtait à *Despréaux*, 38, 39. Voyez, *Raison*.
- Rimeurs** ; Affamés, semblables aux *Frélons*, 27.
- Riquié**. Voyez, *Antoine Riquié*.
- Ris** ; de *Mauvaise Humeur*, 264.
- Roberval** (*Gilles Personne de*) ; Célèbre *Mathématicien*, 236.
- Rodriguez** (*Alphonse*), *Jésuite* ; son *Traité* de la *Perfection Chrétienne*, Traduit par l'*Abbé Regnier Desmairis*, 246.

- Roi* ; Ce qui le fait *Grand* , 270 , 271.  
*Royaute* ; Comment nommée par St. *Augustin* , 269.  
*Rollet* ; Procureur connu par ses friponneries , 20 , 21 ,  
 154.  
*Rollin (Charles)* ; sa *Traduction* de l'*Ode* de *Namur* , 375.  
*Romans* ; Ont le privilège d'être longs , 181. Leurs Mau-  
 vais Effets , 350 , 359 , 360 , 362 , 363 , 366.  
*Ronsard (Pierre de)* ; son *Eloge* , 71 , 72.  
*Rôt* ou *Roti* ; Décision du Comte *Du Brouffin* sur l'usa-  
 ge de ces Mots , 59.  
*Rudesse* ; Par qui ce nom donné à la *Candeur* , 294.

## S.

- Sacremens* ; Profanés par les *Dévotes* , 249. Allant au  
 Ciel avec tous les *Crimes* , 274.  
*Sage* ; Contrefaisant le *Fou* , 263. *Altier* ; Que penser  
 du bien qu'il fait , 297. *Sages* de la *Grèce* , véritables  
*Fous* , 85.  
*Sagesse* ; Il n'en est point de véritable dans le Monde ,  
 85. En quoi peut consister parmi les *Hommes* , 86. Sa  
*Définition Satirique* , 141. Elle est la *Regle* d'un bon  
*Poëte* , 214.  
*Saint-Amand (Marc-Antoine Gerard de)*. Sa *Pauvreté* ;  
 Loue le *Roi* de savoir bien nager ; sa *Mort* ; Pourquoi  
*Despréaux* charge son *Portrait* , 28 , 29. Censuré , 180.  
*Saint-Amour (Louis Gorin de)* , Docteur en *Théologie* ,  
 214.  
*Saint-Ange* , voleur de *Grands Chemins* comparé à un  
*Conquérant* , 269.  
*Saint-Barthelemi (La)* , 302.  
*Saint-Cyr* ; Erreur singulière au sujet de cette *Abbaye* ;  
 215. *Maison* fondée pour l'*Education* des jeunes *Dé-*  
*moiselles* , 215 , 231.  
*Sainte-Beuve (Jacques)* , Docteur de *Sorbonne* , Célèbre  
*Casuite* , 32.  
*Saint-Evremond (Charles de Saint-Denis de)* ; Mieux in-  
 formé que qui que ce soit de ce que c'étoit que les  
*Côteaux* , 63 , 64. S'il doit être absolument condamné  
 de ce qu'il préféroit *Pétrone* à *Sénèque* , 266 , 267. Si  
*Despréaux* a bien jugé de cet *Auteur* , 267 , 268.  
*Saint-Gelais (Octavien & Meffin de)* , Anciens *Poëtes Fran-*  
*çois* , 211.  
*Saint-Geniez* , Père de l'*Oratoire* , *Poëte Latin* , imité  
 par *Despréaux* , 196.  
*Saint-Hiacinthe* , Voyez , *Belair*.  
*Saint-Mauris* , Chevaux-Léger , parle au *Roi* de la *IX.*  
*Satire* , & le surprend , 170.

- Saint-Pavin** (*Sanguin de*), Fâmeux Libertin censuré ; son *Portrait* par lui-même ; sa *Conversion*, 31, 33. Reproche, qu'il faisoit à *Despréaux*, & comment celui-ci s'en venge, 183.
- Saint-Paulin** ; *Poëme de Ch. Perrault* ; Censuré, 240, 241. Pourquoi se vend moins que des *Satires*, 327. A quelle condition *Despréaux*, offre de le lire entier, 385.
- Saints**, Célébrés par *Bussi-Rabutin*, 144.
- Saluste** ; Traduit par l'Abbé *Cassaigne*, 55.
- Salviati** (Le Cavalier), préfère l'*Avarchide de Luigi Alamanni* à la *Jérusalem du Tasse*, 188.
- Sarrafin** (*Jean-François*) ; Passage d'un de ses *Ouvrages* attribué à *Saint-Evremond*, 267, 268.
- Satire** ; Quel en est le *Stile*, selon la *Fresnaie Vauquelin*, 173. Quel étoit son *Caractère* avant *Despréaux*, XL. Ce que le Duc de *Montausier* en pensoit, 6. A qui elle est redoutable, 8, 9. Justifiée de ce qu'elle nomme, 6. Aussi permise dans une *Monarchie* que dans une *République*, 7. Qui sont ceux qu'elle irrite, 11, 12, 35. Pourquoi crainte des *Lecteurs*, 184, 185. A le droit de blâmer les *Auteurs*, 185, 186. Est utile au *Fat*, 191. Ses inconvénients, 124, 126, 127, 194. Ils n'en ont point été pour *Lucilius*, *Horace* ni *Juvénal*. Ses *Avantages*, 197, 198. Son *Génie* mal connu par *M. Du Monteil*, 266, 267. En quoi elle diffère du *Sermon*, 323. Doit renfermer des leçons de *Morale*, 324. Appartient aux *Romains* seuls, 55. Son *origine* ; Son *Caractère* ; son *Langage* ; Sa ressemblance avec la *Comédie*, 266, 267.
- Satire Ménippée**, ou le *Catholicon d'Espagne* ; Où, & par qui composée, 224.
- Satires** ; d'*Horace*, Elles deviennent la ressource des *Conversations*, XL. approuvées de la *Fresnaie-Vauquelin* ; Les premières en *François* dans le *Goût des Latins*, 124, 125. De *Despréaux* ; Pourquoi mieux débitées que le *Saint-Paulin*, le font moins que la *Bibliothèque bleue*, 327. Ce qui en a fait le succès, 329. La *Iere*. Quel en est le sujet ; Combien elle fut réformée, 14. II. Son *sujet*, 37. III. *Sujet* tiré d'*Horace*, 41. IV. *Occasion* & *sujet*, 81. V. *Sujet* ; Premier *Ouvrage* de *Despréaux* lu au *Roi*, 98. VI. *Imitée* de *Juvénal*, 113. VII. Est un des premiers *Ouvrages* de *Despréaux*, 136. *L'idée* prise d'*Horace*, 171. VIII. Dans le *Goût de Perse* ; Un *Misanthrope* y parle, 239, 240. Comment l'*Auteur* la nommoit, 239. Louée par le *Roi*, 170. Est un jeu d'*Esprit*, 256. IX. Comment rendue publique par le *Roi* lui-même, 170. Ce qui en fait le

mérite, 169. Est dans le *Goût d'Horace*, à qui l'*Auteur* en doit l'*Idee*, quoiqu'elle soit toute de son invention, 171. X. Eloge, que les Amis de *Despréaux* en faisoient, 302, 303. Abandonnée pendant longs-tems, & reprise ensuite, 202, 204. Quand achevée & publiée, 202. Est un jeu d'*Esprit*, 256. Ses *Transitions* louées, mais à tort, 260. Connue de *Charles Perrault* avant qu'elle parût; Ce qu'elle lui fit faire, 322. Censure trop Générale des *Vers* de cette *Pièce*; *Despréaux* blâmé d'y avoir nommé des *Auteurs*, 323. *Ch. Perrault* y reprend des *Expressions* comme obscures ou obscènes; La croit peu propres à inspirer une bonne *Morale*, 324. En blâme les *Portraits*, 325, 326. En critique différens endroits, 332, 333, 334, & 335. Elle paroît désapprouver tout *Mariage*, 336, 337. Justifiée par le Docteur *Arnauld* contre tous les reproches de *Ch. Perrault*, 351, 352, 358, 359, 360, 372, 373. Elle est mal *Dialoguée*, 329. XI. Quand commencée; A quelle occasion, 261. Ne ressemble en rien à celle de *Régnier* sur le même sujet, 279. XII. Il est défendu de l'imprimer, 280. Est un pur jeu d'*Esprit*, 283. Approuvée par le Cardinal de *Noailles*; Par quels *Gens* peut être Critiquée, 287. N'est point contre les *Jésuites*, 309. Par qui donnée pour preuve du *Jansénisme* de l'*Auteur*, 381.

*Saturne*; Description de son *Règne*, 274, 330, 331.

*Savante ridicule*; son *Portrait*, 236, 238. D'Après qui, 237, 325.

*Saumaise (Claude)*, savant Critique; sa *Mort*, 177.

*Sauval (Henri)*, Auteur des *Antiquités de Paris*; Censuré, 128, 199.

*Sauveur (Joseph)*, Célèbre Mathématicien, 236.

*Scaliger (Jules-César)*; *Joseph* juste son fils; ce qu'il dit de la *Médifance*, 187.

*Sciences*, méprisées à *Paris*, 33, 34. Condamnées des *Galans*, 82, 83. Leur inutilité; La seule utile & nécessaire, 156, 157, 158, 161. Partage des *Riches*, 159. Ne doivent pas être ignorées d'un *Grand-Poëte*, 326.

*Scudéri (George)*; Censuré; son *Eloge*, 44, 45. *Trait de Chapelle* & de *Bachaumont* contre lui, 160. Sa *Veuve* veut animer *Buffi-Rabutin* contre *Despréaux*, 144, 145. *Magdelène* sa sœur, mettoit ses *Romans* sous le nom de son frère, 45. Justice que *Despréaux* rend à cette fille. LVI. Censurée, louée au sujet de ses *Romans*, 44, 45, 53, 54, 181, 217, 326, 327. *Despréaux* blâmé de l'avoir censurée, 327. Justifié, 362, 363.

*Secrétaires du Roi*; L'une de leurs principales fonctions, 243.

- Ségoing* (Charles), Avocat, Auteur du *Mercuré Armorial*, 107.
- Senault* (Jean-François); Général de l'Oratoire; Auteur de l'*Usage des Passions*, 151.
- Sénèque*; *Le Philosophe*; Où il traite de la *Véritable Noblesse*, 98. *Le Tragique*, Cité, 25.
- Serrurier*; Peu étoient au Goût de *Despréaux*, 183.
- Serrurier*; Incommodité de son voisinage, 114.
- Sésostris*, Roi d'*Egypte*, 278.
- Sevin*; Professeur de troisième au Collège de *Beauvais*; Jugement qu'il porte de *Despréaux*, pendant qu'il fa-voit dans sa Classe, XXXV.
- Sévérité pour soi-même*; Preuve de sagesse, 86.
- Silla*, le Dictateur, 270.
- Simon* (Richard); Ce qu'il dit de *Sauval*, 128, 129.
- Simonie*; Par qui justifiée, 306, 307.
- Simplicité*; comme elle plait, 230, 231. Recommandée par l'*Evangile*, 272.
- Sincérité*; A qui elle n'est point reprochée, 293, 294.
- Socrate*; Mis au-dessus des *Conditions les plus Grandes*, 271. Son *Amitié pour Alcibiade*, 296. Ce qu'il étoit, faute de connoître Dieu, 296, 297. Il est dans le *Paganisme*, la plus grande *Victime* à offrir à JÉSUS-CHRIST, 297.
- Soleil*; s'il est fixe ou tourne sur son *Axe*, 326.
- Sommeil*; Interdit à *Paris*, 113. S'y acquiert à prix d'*Argent*, 121.
- Soto*; Casuiste, 310.
- Sots*; Leurs avantages en écrivant, 45. s'érigent en *Juges du Parnasse*, 71. La *Satire* en fait justice à la *Raison*, 197. *De qualité*; Leur *Privilège*, 187. Réponse de *Despréaux* à un sot de *Qualité*, qui jugeoit de travers, 187.
- Souplesse*, nécessaire aux *Pauvres*, 22.
- Soavré* (Le Commandeur de), 52, 67.
- Stile*; *Imitatif*; Affecté particulièrement à la *Poëse*; *Homère & Virgile* y excellent, 79.
- Suborneur*; A quel intention il accuse toutes les *Femmes* d'être sans *Honneur*, 340.
- Sujet*; Ne doit point être traité didactiquement dans la *Satire*; Pourquoi elle en choisit un, 266, 267.
- Superflu*; Par qui rendu rare, 307.
- Superstition*; Fruit de l'*Equivoque*, 292.
- Sûreté*; Rétablie à *Paris*, 119, 120.
- Sur-Intendant des Finances*; Ses *Avantages* auprès du *Beau-Sexe*, 159.

## T.

- T**allemant (*Paul*); dit le jeune, de l'*Académie Française*; porte à *Perrault* des Paroles d'accommodement de la part de *Despréaux*, 382.
- Tardieu** (*Jacques*), Lieutenant Criminel, son Histoire & celle de sa Femme, &c. 224, 229. Allusion à son *Avarice*, 148. *Despréaux* taxé d'imprudence pour en avoir parlé, 333.
- Taxes**; N'appauvrissent point les *Partisans*, 24.
- Teint Faëlice**, 221.
- Tems**; Idée d'une *Dévote* sur la *Perte du Tems*, 223.
- Tendre**; Royaume, Fleuve & Villes, dans le Roman de *Clelie*, 218.
- Tendresse**; Ses Causes, 218.
- Terministes**. Voyez, *Nominaux*.
- Testu de Maucroi** (*Jean*), de l'*Académie Française*, 129, 180.
- Texte**. On ne doit rien changer à celui d'un *Auteur*, 273.
- Thémiseuil**. Voyez, *Belair*.
- Théologie**; Faculté dans l'*Université de Paris*, 70.
- Théologiens**: Célèbres, enseignent la *Morale Relâchée*, 285, 286. Habiles; Consultés sur la XII. *Satire* & la XII. *Eptre*, 285, 286. *Partisans de l'Equivoque*; Comment ils en traitent les *Adversaires*, 303, 304, 314.
- Théophile**, Médecin Grec; sa Folie singulière, 95, 96.
- Théophile de Viaud**; Poète François, fameux *Libertin*, 32. Jugement sur ses *Ouvrages*, 71, 72. Par qui préféré à *Racan* & à *Malherbe*, 187.
- Théophraste**, Philosophe Grec; ses *Caractères* traduits par la *Bruyère*, 252.
- Thierry**. Fameux *Libraire*. *Plaisanterie* de son *Garçon*, 165, 166.
- Thrasille**, Athénien; sa singulière Folie, 95.
- Tigellius** (*Hermogènes*), Censuré par *Horace*, 137.
- Tirans**; Quand & comment produits, 278. Par qui censés *Grands Politiques*, 294.
- Titreville**, Poète obscur, 129, 180.
- Tort**; Origine de ce *Terme*, 277.
- Touchet** (*René & François*), Assassins de *Tardieu* & de sa Femme, 229.
- Tournemine** (*Le Père de*), Jésuite; son témoignage opposé à celui de *Brossette*, 158.
- Transitions**; Leur importance & leur difficulté, 260.
- Transpositions**, Fréquentes, reprochées aux *Vers* de la X. *Satire*, 332.

*Tranquillité dans le Crime*, 249.  
*Travail*; Convient à toutes les *Femmes*, 336.  
*Trebatius*; Jurisconsulte *Horace* lui adresse une de ses *Satires*, 125.  
*Trinité (La)*; *Vers* à son sujet supprimés, 35, 36.  
*Trissotin*. Voyez, *Cotin*.  
*Tristan l'Hermite*, Poète *François*; Maître de *Quinault*; Original en partie du *Poète indigent*, 16.  
*Turenne (Le Maréchal de)*; *Joli Homme*, 75.

## U.

**U***niversités*; *Tournées en ridicule*, 156. *De Paris*; comment composée, 70, 166. *Sa Procession*, 166.  
*Usure*; Par qui justifiée, 306, 307.  
*Usurier*; Leçons qu'il donne à son fils, 157, 158.  
*Usurpateurs*; Par qui nommés *Héros*, 294.

## V.

**V***alentin*, Hérésiarque, 301.  
*Valeurs*, Ennemis de leurs Maîtres, 213. *D'Auteurs*; *Juges des Ecrits*, 189.  
*Valeur*; Partage des *Riches*, 159. *Fausse vertu*, sans la *Justice*, 268.  
*Vallincour (Jean-Baptiste-Henri du Trouffet de)*; son *Eloge*, 262.  
*Vengeance*, ordonnée par le *Faux-Honneur*, 277.  
*Vanité*; Des *Dévotés*, 249. *Brillant*, au milieu des *Basesses*, 253.  
*Varillas*; Pourquoi se plaint à *Despréaux*, 242.  
*Vaugelas (Claude Favre de)*; De quel Genre il fait le mot *Equivoque*, 282.  
*Vautours*, *Sépulchres vivans*. Voyez, *Gorgias*.  
*Vérité*; *Odicuse aux Bigots*, 9, 10. *Perce tout*, 263. *Mène au véritable Honneur*, 274. *Comment rendue Mensonge*, 306, 307.  
*Vers*; *Bons*; Où sont tels, pourvu qu'ils soient nouveaux, 239. *Mauvais*; secret pour les faire lire, 239, 240.  
*Vertu*; sans ressource à *Paris*, 18. *Sauvage*, où elle mène, 22. *Véritable*; où se trouve, 297. *Preuve certaine de Noblesse*, 103, 194. *Partage des Riches*, 159. *Quand elle n'étoit point persécutée*, 275. *Inconnue chez les Hommes*, 295. *Les Vertus des Ancêtres ne sont point une chimère pour qui les imite*, 104, 105. *Les plus éblouissantes*; *Faux-Brillans sans la Justice*, 267, 268. *Par qui changées en vices*, 294.

- Vexoris* ; Roi d'*Egypte* ; chassé par les *Scytes*, 278.  
*Viaud* (*Théophile de*). Voyez, *Théophile*.  
*Vice* ; Domine à *Paris*, 33. Depuis quand il persécute  
*l'Innocence*, 209. Doit être combattu seulement en gé-  
néral dans les *Sermons* & dans les *Satires*, 323. Uti-  
lité d'en faire voir le ridicule, 370, 371. Origine des  
*vices*, 171. Par qui changés en *vertus*, 294.  
*Vicieux*, conservent quelques traces de *Justice*, 271,  
272.  
*Vida* (*Jérôme*) ; Auteur d'un *Art Poétique en vers La-*  
*tins*, que *Despréaux* n'avoit jamais lu. LIV.  
*Vilandri* (*François Le Breton de*) ; connoisseur en bon  
vin, 52.  
*Villon* (*François-Corbeuil*, dit) ; Poète *François*, 72, 211.  
*Virgile* ; D'un seul *Vers* tourne deux *Poètes* en ridicule,  
10, 11. A qui permis de lui préférer *Chapelain* & *Co-*  
*tin*, 382.  
*Vifage* ; *Faux* chez les *Hommes*, 263. Où le *Ris est de*  
*mauvaise humeur*, 264.  
*Vitri* (*Le Duc de*), Ami de *Despréaux* & de *Molière*, 37.  
*Vœux Religieux* ; Par qui blâmés, 301.  
*Voiture* (*Vincent*) ; A raillé *Neuf-Germain*, en le nom-  
mant, 11. comparé à *Le Pays*, 74. Mis à côté d'*Ho-*  
*race*, 172. Ses *Ouvrages* gâtés par *l'Equivoque*, 290.  
*Voitures* ; Leur importunité à *Paris*, 114.  
*Voler* ; Seul art en vogue à *Paris*, 34.  
*Voleurs* ; Rendent les nuits peu sûres à *Paris*, 119, 120.  
Connoissent la *Justice*, 271. Quand parurent dans le  
*Monde*, 331.  
*Vrai* ; Est toujours maître du *Mensonge*, 264. Par quel  
moyen passe pour *Faux*, 295.  
*Vulson de la Colombière* ; Auteur de la *Science Héroïque*,  
107.

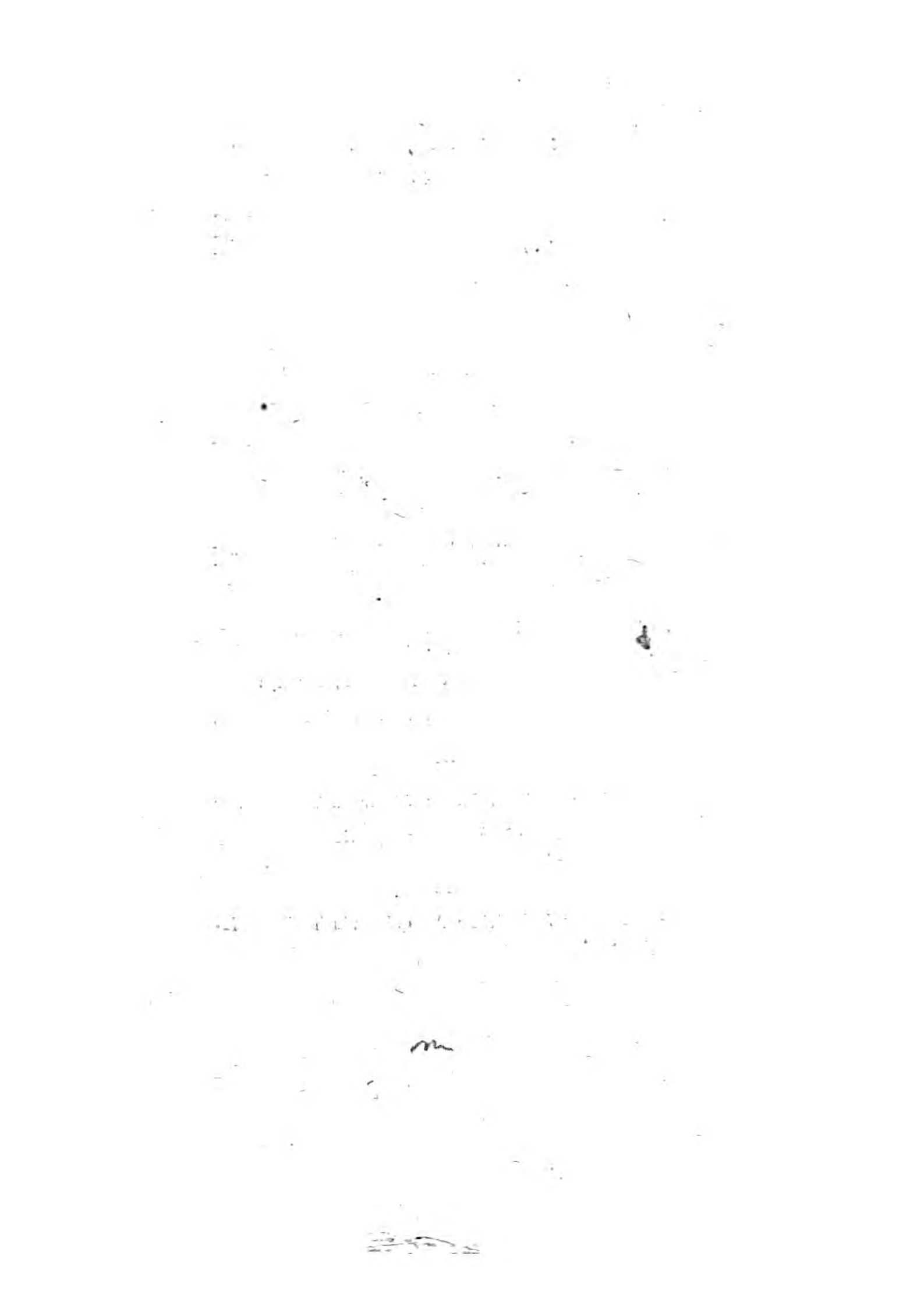
## W.

- W**endrock (*Guillaume*), Traducteur Latin des *Lettres*  
*Provinciales*, 314.  
*Westphalie* ; Pays où se font les *Jambons* appelés de  
*Mayence*, 69.

## Z.

- Z**èle ; Pour la *Religion* ; Par qui rendu inutile au sa-  
lut, 306.



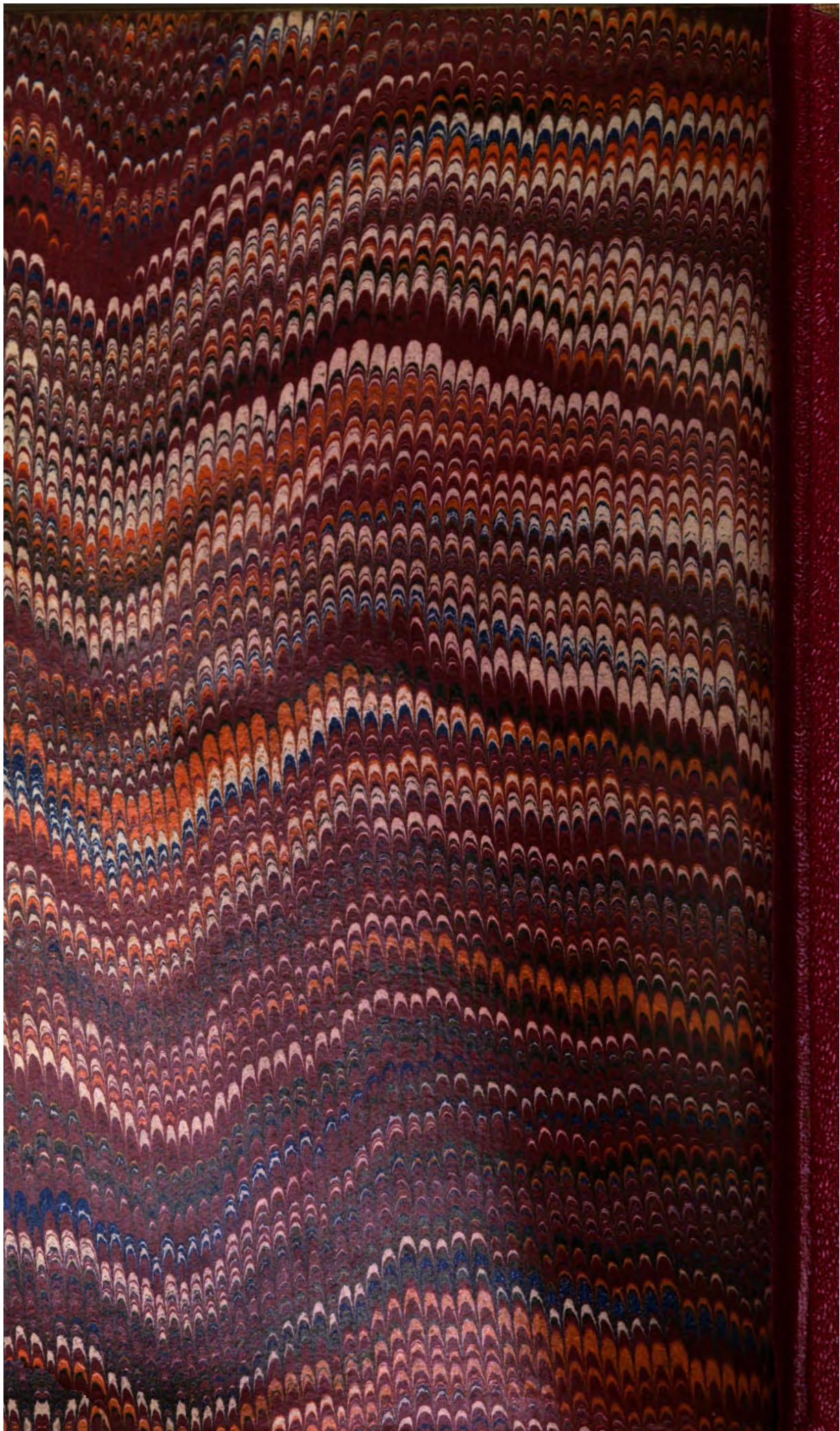


For Table des Pièces in this volume  
see p. CXIV - CXVI



BT. out of Fund Fund  
Blackwell Jap. 1939.

29-





173 f 1

